Tableau n°1 : Baux de location

Énergie et Ressources naturelles
Québec

2022-10-18
15:22:03
Page 1

Droit

Numéro :	2 418 289
État :	Actif
Nature de droit :	Location
Description sommaire :	Fins industrielles (020)
Prise d'effet :	1 octobre 2021
Mise à jour :	6 octobre 2022 — Type de transaction : Renouvellement
Échéance :	30 septembre 2023
Fin d'effet :	

Émetteur

Responsable actuel :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers
Dossier(s) :	218098 00 000 2021-10-01
Émetteur à l'origine :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers

Titulaire(s)

Nom :	MINIÈRE OSISKO INC.

Assise

Description :	Canton Urban, Non divisé NON DIVISEE

Document(s) d'attribution

Type de document :	Bail
Identifiant :	218098 00 000
Date :	1 octobre 2021

Historique

Pour plus d'information, veuillez consulter l'historique dans la grille de résultats de recherche des droits et contraintes. L'historique porte sur les données enregistrées depuis la mise en ligne du Registre du domaine de l'État le 10 janvier 2005.
D'autres informations ayant trait à l'historique de certains droits ou de certaines contraintes peuvent également être disponibles dans les données archivées de l'ancien registre Terrier (SITAT).

Bureau de l'arpenteur général du Québec — Registre du domaine de l'État

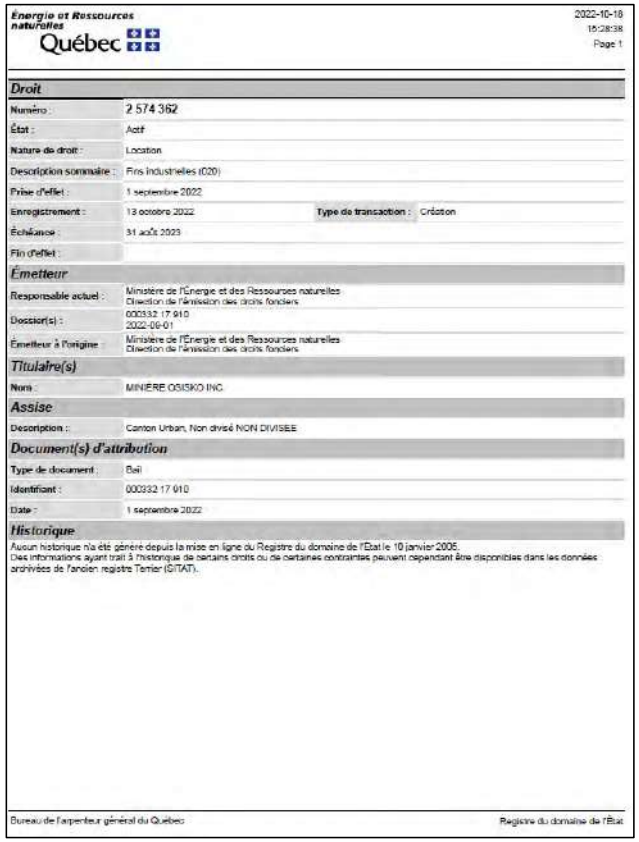

Énergie et Ressources naturelles
Québec

2022-10-18
15:28:38
Page 1

Droit

Numéro :	2 574 362
État :	Actif
Nature de droit :	Location
Description sommaire :	Fins industrielles (020)
Prise d'effet :	1 septembre 2022
Enregistrement :	13 octobre 2022 — Type de transaction : Création
Échéance :	31 août 2023
Fin d'effet :	

Émetteur

Responsable actuel :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers
Dossier(s) :	000332 17 910 2022-09-01
Émetteur à l'origine :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers

Titulaire(s)

Nom :	MINIÈRE OSISKO INC.

Assise

Description :	Canton Urban, Non divisé NON DIVISEE

Document(s) d'attribution

Type de document :	Bail
Identifiant :	000332 17 910
Date :	1 septembre 2022

Historique

Aucun historique n'a été généré depuis la mise en ligne du Registre du domaine de l'État le 10 janvier 2005.
Des informations ayant trait à l'historique de certains droits ou de certaines contraintes peuvent cependant être disponibles dans les données archivées de l'ancien registre Terrier (SITAT).

Bureau de l'arpenteur général du Québec — Registre du domaine de l'État

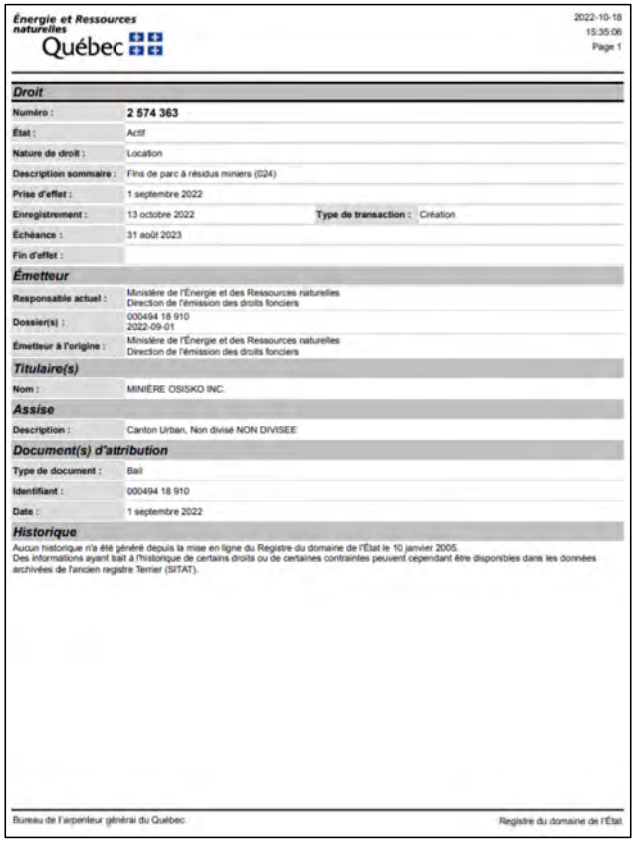

Énergie et Ressources naturelles
Québec

2022-10-18
15:35:06
Page 1

Droit

Numéro :	2 574 363
État :	Actif
Nature de droit :	Location
Description sommaire :	Fins de parc à résidus miniers (024)
Prise d'effet :	1 septembre 2022
Enregistrement :	13 octobre 2022 — Type de transaction : Création
Échéance :	31 août 2023
Fin d'effet :	

Émetteur

Responsable actuel :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers
Dossier(s) :	000494 18 910 2022-09-01
Émetteur à l'origine :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction de l'émission des droits fonciers

Titulaire(s)

Nom :	MINIÈRE OSISKO INC.

Assise

Description :	Canton Urban, Non divisé NON DIVISEE

Document(s) d'attribution

Type de document :	Bail
Identifiant :	000494 18 910
Date :	1 septembre 2022

Historique

Aucun historique n'a été généré depuis la mise en ligne du Registre du domaine de l'État le 10 janvier 2005.
Des informations ayant trait à l'historique de certains droits ou de certaines contraintes peuvent cependant être disponibles dans les données archivées de l'ancien registre Terrier (SITAT).

Bureau de l'arpenteur général du Québec — Registre du domaine de l'État

Tableau n°2 : Minerai en lien avec le permis d'autorisation de recherche. Ce minerai est situé sur la halde à stériles. Calculs volumétriques effectués à l'aide du logiciel photogrammétrique PIX4Dmapper v4.6.4. Une masse volumique de 2,75 tonnes/m3 a été utilisée et un coefficient de foisonnement de 1,67 ont été utilisés pour calculer le tonnage.

Calculs volumétriques

- Pile n°1 : 3800 m^3
- Pile n°2 : 14 000 m^3
- Pile n°3 : 350 m^3

Calcul du tonnage

Masse volumique du roc : 2,75 t/m^3
Foisonnement : 1,67

Pile n°1 : 3800 m3 / 1,67 = 2275 m^3
Pile n°2 : 14 000 m3 / 1,67 = 8383 m^3
Pile n°3 : 350 m3/ 1,67 = 210 m^3

Total des piles : 10868 m^3

Tonnage total : 10868 m^3 X 2,75 t/m3=10 868 tonnes

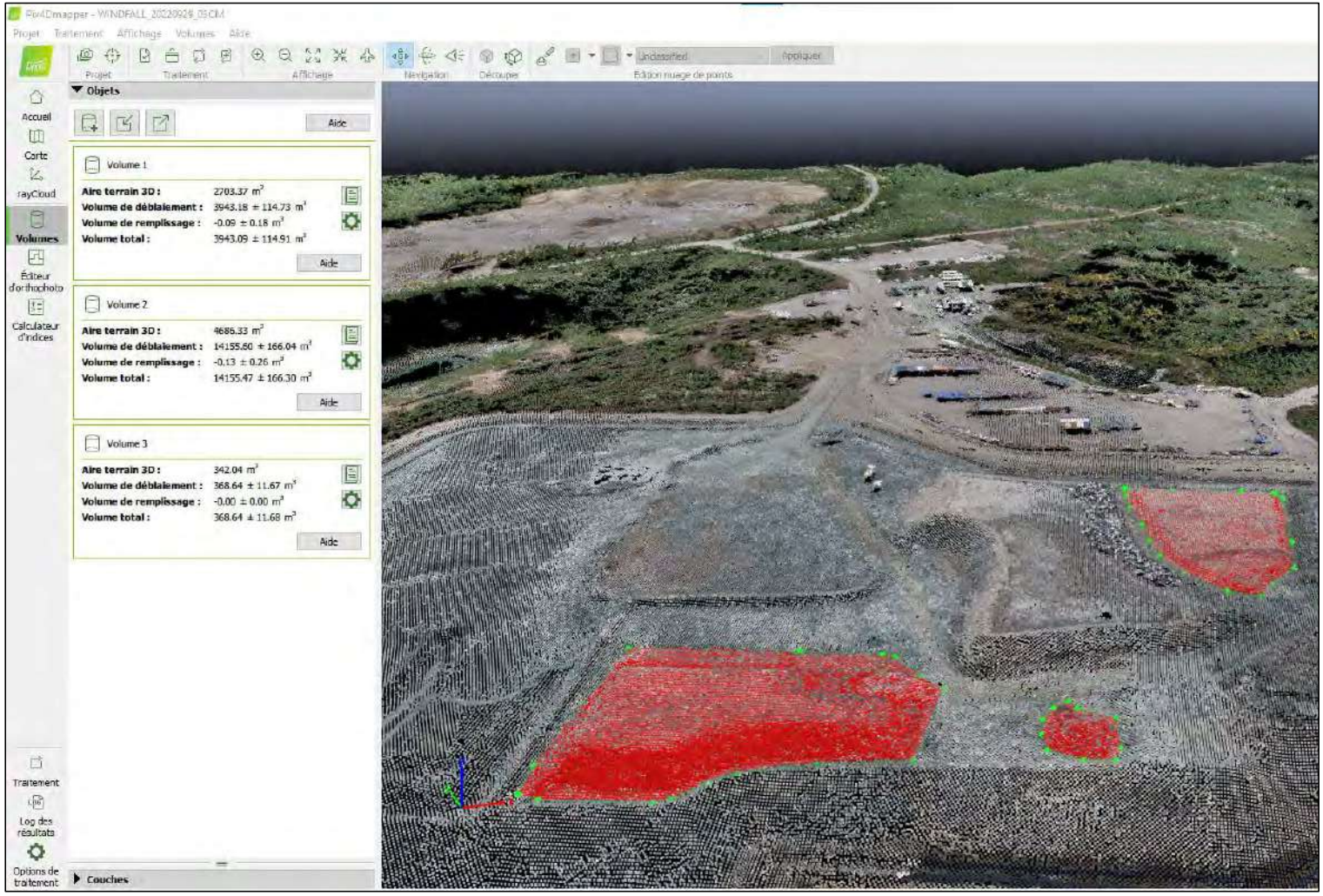

Carte n°1 : Localisation tiré du document STY-RSK-STD-002, « Procédure d'accès par les routes forestières », Minière Osisko inc.

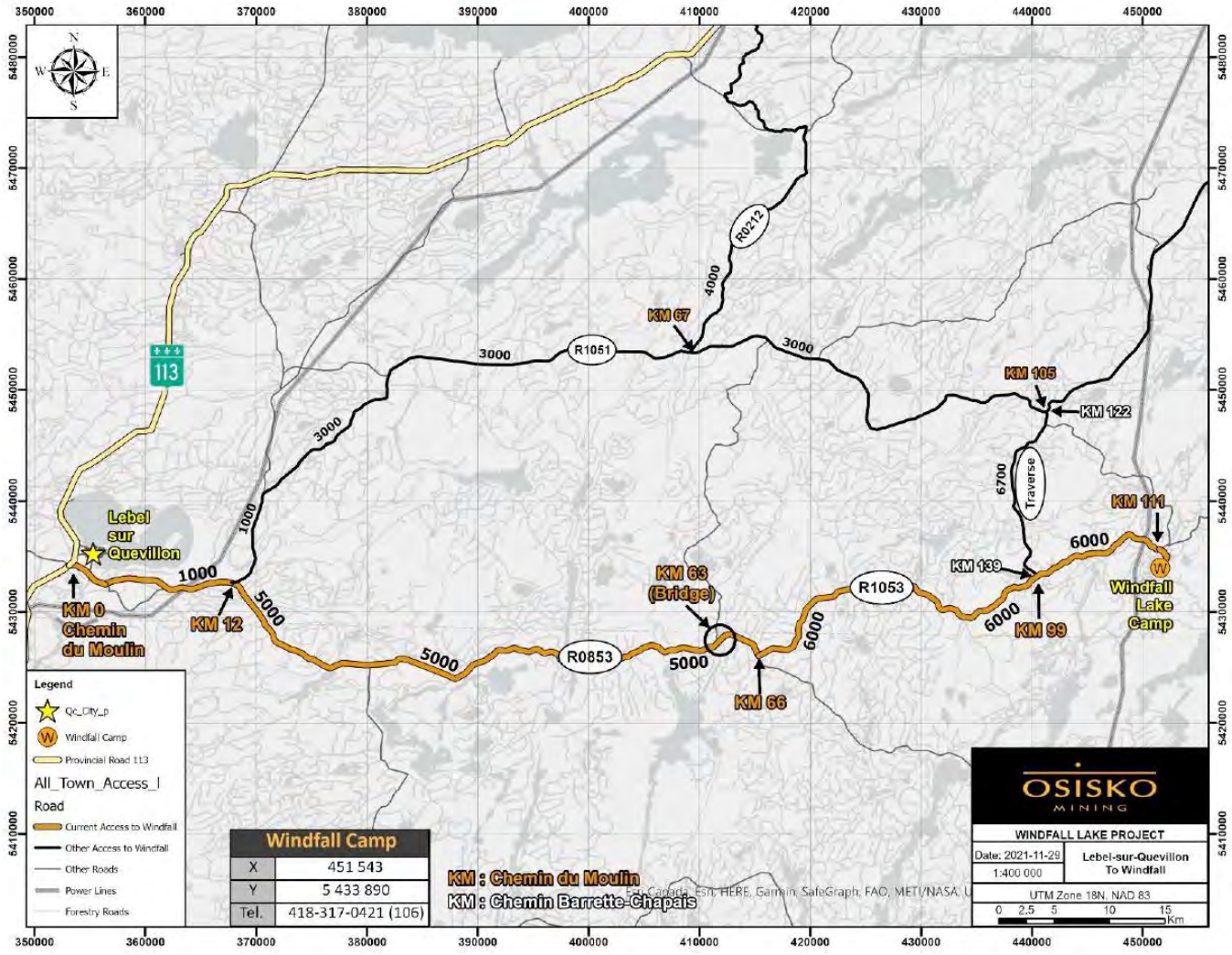

Carte n°2 : Localisation satellitaire.

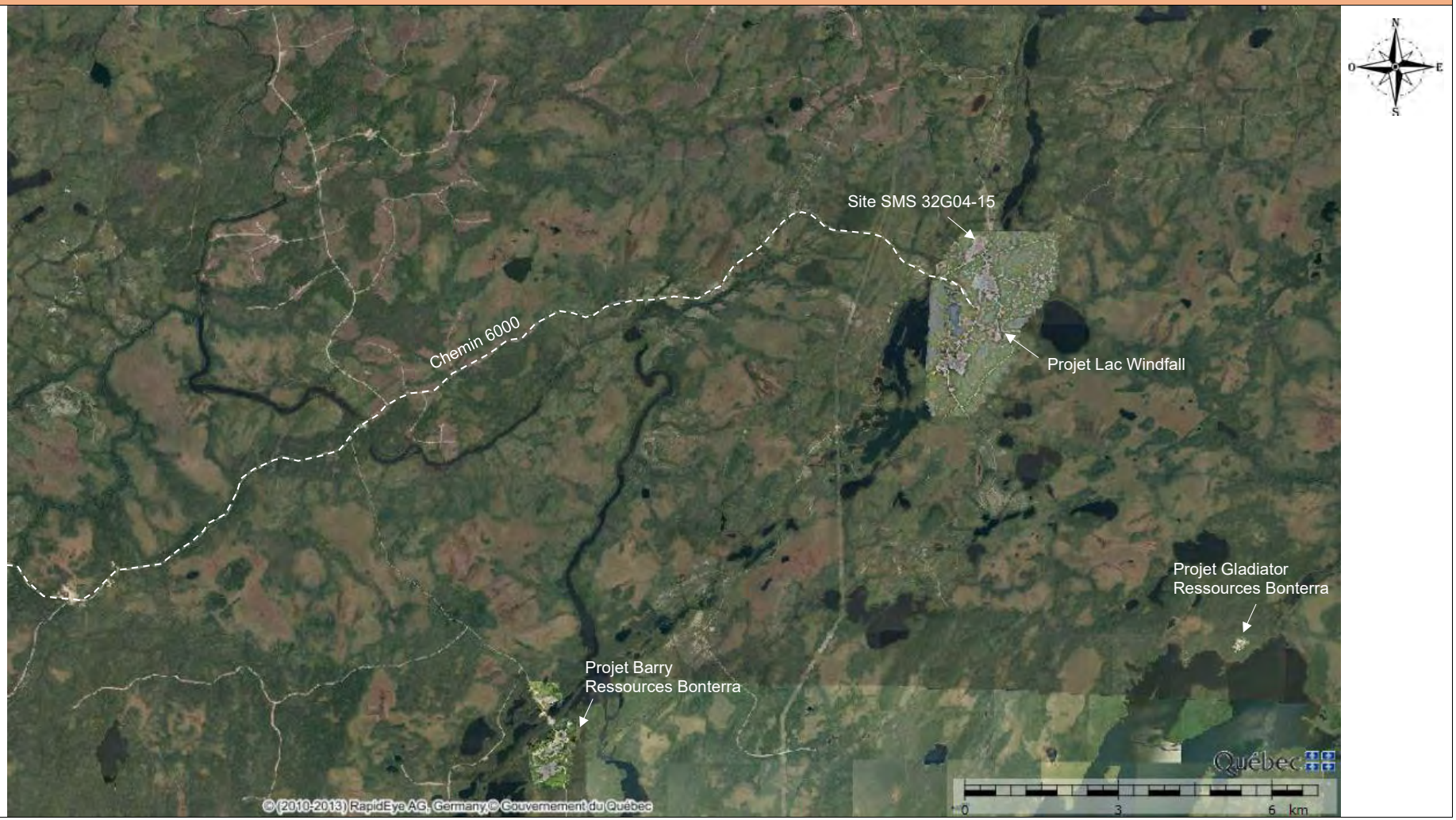

Carte n°3 Contraintes à l'activité minière

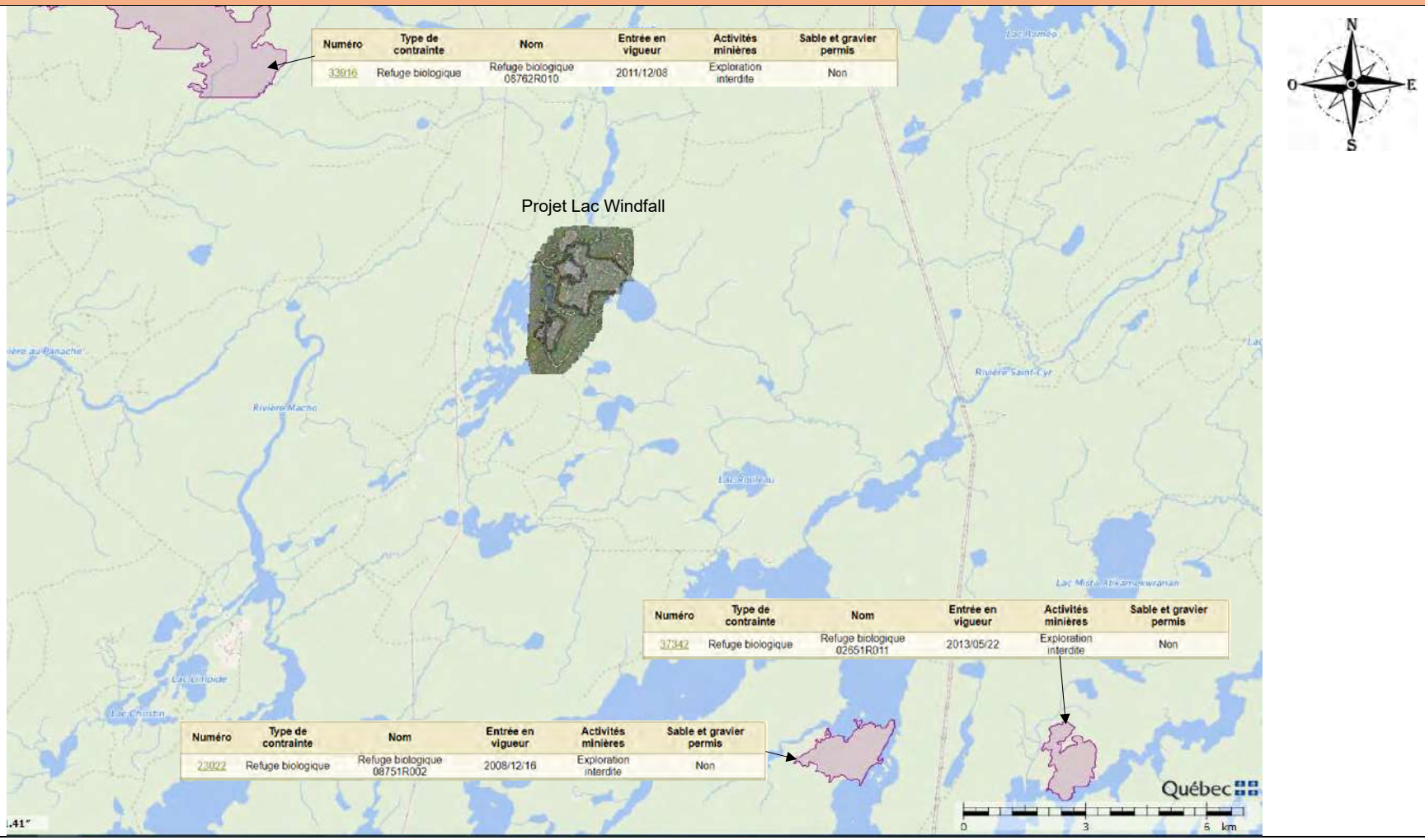

Carte n°4 : Titres miniers et baux de location

Site SMS 32G04-15, BNE-54284

Bail de location n° 2 418 289

Bail de location

Claims désignés sur carte (CDC)

Bail de location n° 2 574 362

Bail de location n° 2 574 363

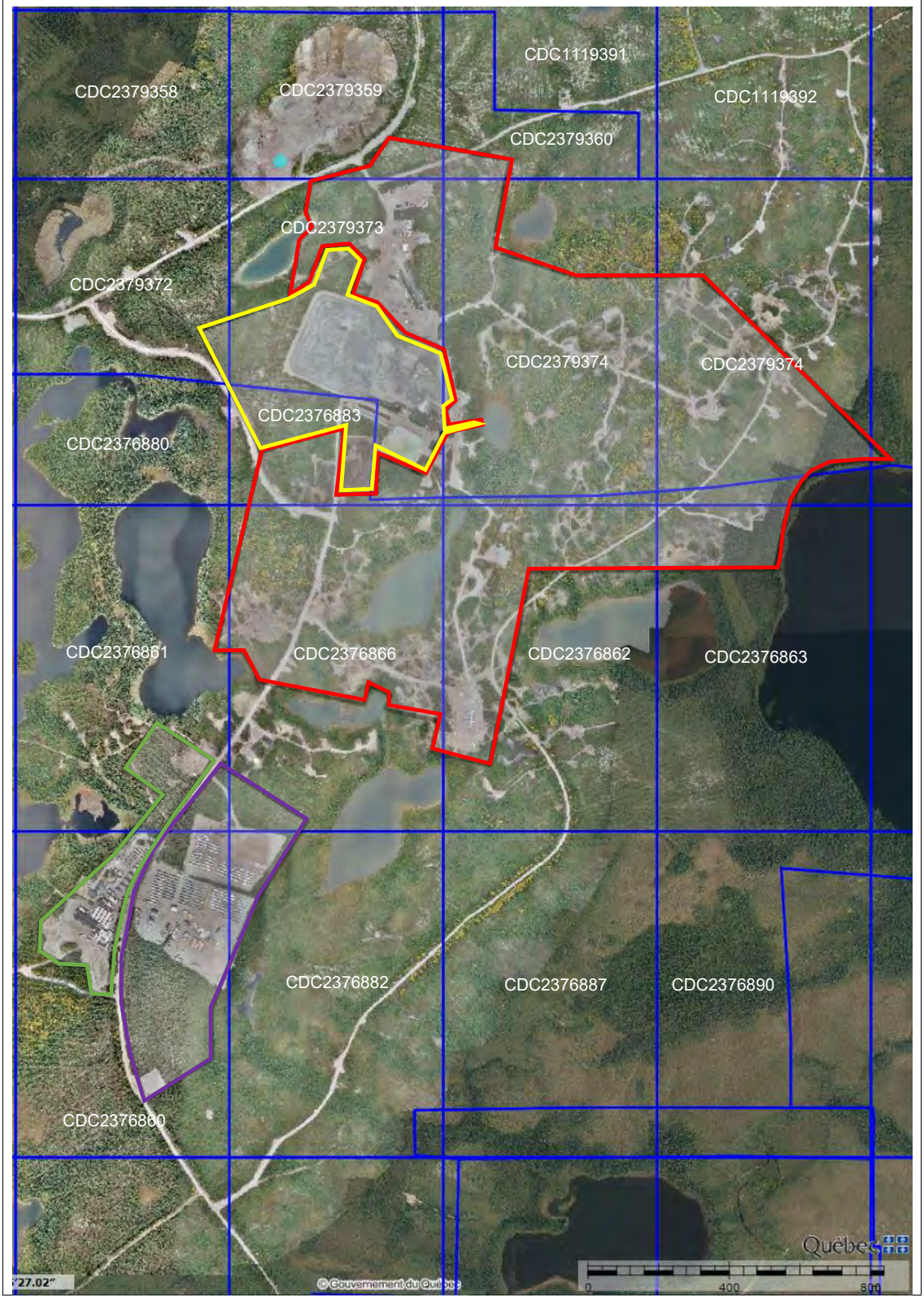

Carte n°5 : Orthomosaïque drone relevée lors de l'inspection

Carte n°6 : Orthomosaïque drone relevée lors de l'inspection. Secteur Nord : rampe, haldes et gestion des eaux.

Carte n°7 : Orthomosaïque drone relevée lors de l'inspection. Secteur Sud : campement et zone industrielle.

Photo n°1 : Vue générale du secteur Nord

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Sud-ouest

Photo n°2 : Site de substances minérales de surface 32G04-15. La minière Osisko inc.est titulaire du bail non exclusif n°54284.

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Sud

Photo n°3 : Secteur du portail de rampe

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Nord-est

Photo n°4 : Gestion des eaux

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Est

Photo n°5 : Cheminée de ventilation n°1 (entrée d'air)

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Sud

Photo n°6 : Cheminée de ventilation n°2 (sortie d'air).

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Ouest

Photo n°7 : Guérite

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Est

Photo n°8 : Vue générale du secteur Sud

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Sud

Photo n°9 : Vue générale du secteur Sud

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Nord

Photo n°10 : Campement

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Nord

Photo n°11 : Campement et zone industrielle

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Nord-est

Photo n°12 : Zone industrielle et supports à carottes de forage

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Ouest

Photo n°13 : Groupes électrogènes

Est (m) : **Nord (m) :**
Vue vers : Nord

Je certifie que les informations dans ce rapport sont véridiques et que les photos qui y sont incluses n'ont fait l'objet d'aucune modification.			
Nom : Jalbert	**Prénom :** Christian	**Nom :**	**Prénom :**
Signature : original signé	**Date :** 20	**Signature**	**Date :**
	APPROBATION		
Nom : Paradis	**Prénom :** Yves		
Signature : original signé	**Date :** 2023-07-06		

original signé

original signé

TYPE D'INSPECTION

Inspection régulière ☒ **Suivi** ☐ **Aléatoire** ☐ **Plainte** ☐

Autres descriptions :

IDENTIFICATION

Date de l'inspection : 2018-08-28	**Heure d'arrivée** : 11h45	**Heure de départ** : 15h10
Inspecteur : Christian Jalbert	**Accompagné de** :	
Projet : Lac Windfall	**Numéro du titre :** voir carte d'inspection	

LIEU INSPECTÉ

Régions administratives : 10 Nord-du-Québec	**MRC :** Jamésie	
Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	**Lots :**	**Rang :**

Feuillet SNRC : 32G04

Coordonnée UTM : NAD 83 **ZONE :** 18

Est (m) 452395 **Nord (m)** 5435745

LOCALISATION

Carte de localisation : Voir en annexe **Site inaccessible :** ☐ **Site difficile accès :** ☐

Accès : De Lebel-sur-Quévillon, utiliser les chemins forestiers 1000 (jusqu'au km 12), 5000 (jusqu'au km 66) et 6000 (jusqu'au kilomètre 112). Vous devez vous présenter à la guérite. Plusieurs pancartes sont installées le long des chemins d'accès.

IMPORTANT :
-Vous devez remplir une demande d'accès et l'envoyer à campwindfall@osiskomining.com avant de vous rendre sur le site.
-Suivre la procédure « chemins d'accès pour le camp Windfall » d'Osisko (SST-PRO-001).
-Numéro de téléphone de la guérite : 418-317-0421 poste 107

STATUT DU TITRE	SITE ACTIVITÉ
Actif ☒	**Aucune** ☐
Abandonné ☐	**Abandonné** ☐
Expiré ☐	**Activité récente** ☐ **Photo**
En demande ☐	**Travaux en cours** ☒ **Photo**
Révoqué ☐	
Autre :	**Autre** ☐ **Photo**
Tenure :	**Machinerie présente** ☐ **Photo**
Publique ☒	**Type de machinerie**
Privée ☐	
Terrain sans claim ni bail minier ☐	

Commentaires :

SUBSTANCES RECHERCHÉES

Description : Or	**Substances minérales exclues** ☐
	Description :
	Plus de 0,1 % d'octaoxyde de triuranium ☐

Commentaires : Une requête d'échantillonnage en vrac pour le secteur Lynx et Underdog a été reçue le 26 avril 2018. L'autorisation n'est pas encore émise.

TITULAIRE			
Nom	**N° entreprise (NEQ)**	**Adresse**	**Intervenant ODM**
Minière Osisko Inc.		Alexandra Drapack, 155, avenue University, bureau 1440, Toronto M5H 3B7, 416-848-9504	

art. 53-54

		Adresse

		Adresse

PERSONNES RENCONTRÉES / CONTACTÉES			
Nom	**Fonction**	**Téléphone**	**Poste**
art. 53-54 art. 53-54			
art. 53-54			

MODE D'IDENTIFICATION			
But expliqué :	☒ **oui**	☐ **non**	
Mode d'identification :	☐ **verbale**	☒ **preuve de statut**	
Commentaires : art. 53-54 ont été contactés pour planifier la visite du site. art. 53-54 étaient présent pour la visite du site.			

SURVEILLANCE ET SUIVI
Depuis la dernière inspection : Première visite du site
Élément de suivi : Vérifier l'avancement de l'échantillonnage en vrac.
Élément à surveiller:
Conditions d'exercices additionnelles :
Compte rendu de travaux à jour :
Commentaires :

INSPECTION

Nuisance à un inspecteur : ☐ **oui** ☒ **non**

Localisation conforme : ☒ **oui** ☐ **non** **Tableau**

Périmètre relevé : ☐ **oui** ☒ **non** **Tableau**

Respect du périmètre : ☐ **oui** ☐ **non**

Superficie du décapage >10 000m²: ☐
Volume dépôts meubles déplacés >5000m³ :☐
Tableau

Déclaration de tous les travaux : ☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Autres travaux : **Photo**
Description :

Aménagement prévu par le règlement :
Description :

Échantillon en vrac :☐
Extraction de plus de 50 tonnes :☐
Avec autorisation : ☐ **oui** ☐ **non**
Tableau
Photo
Description :

Déboisement :
Conforme : ☐ **oui** ☐ **non Photo**
Non vérifié : ☐

Nappe phréatique : ☒ **oui** ☐ **non Photo**

Présence de déchets : ☐ **oui** ☒ **non Photo**

Présence d'hydrocarbures :☒ **oui** ☐ **non Photo**
Description : Réservoirs

Présence de bâtiments ou de structures :
☒ **oui** ☐ **non Photo**
Description :
Autorisation pour structure : ☐ **oui** ☐ **non**

Inspections autres éléments pertinents :
☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Commentaires : Des travaux d'agrandissement de la halde à stérile imperméabilisée sont en cours.

RESTAURATION

Aucune ☒ **Photo**
Restauration naturelle ☐ **Photo**
Site restauré ☐ **Photo**
Type de restauration : ☐ **Photo**
Description :

Plus de 30 jours après abandon, révocation expiration, enlever tous les biens : ☐ **oui** ☐ **non**
Photo
Description :

Commentaires :

ANNEXES

Pièces annexées	Descriptions (pages)
☐**Tableaux**	
☒**Carte**	-Carte de localisation -Carte d'inspection -Demande d'autorisation en vrac
☐**Photos**	
☐**Autre**	

Tableau N° 1 Chemins d'accès.

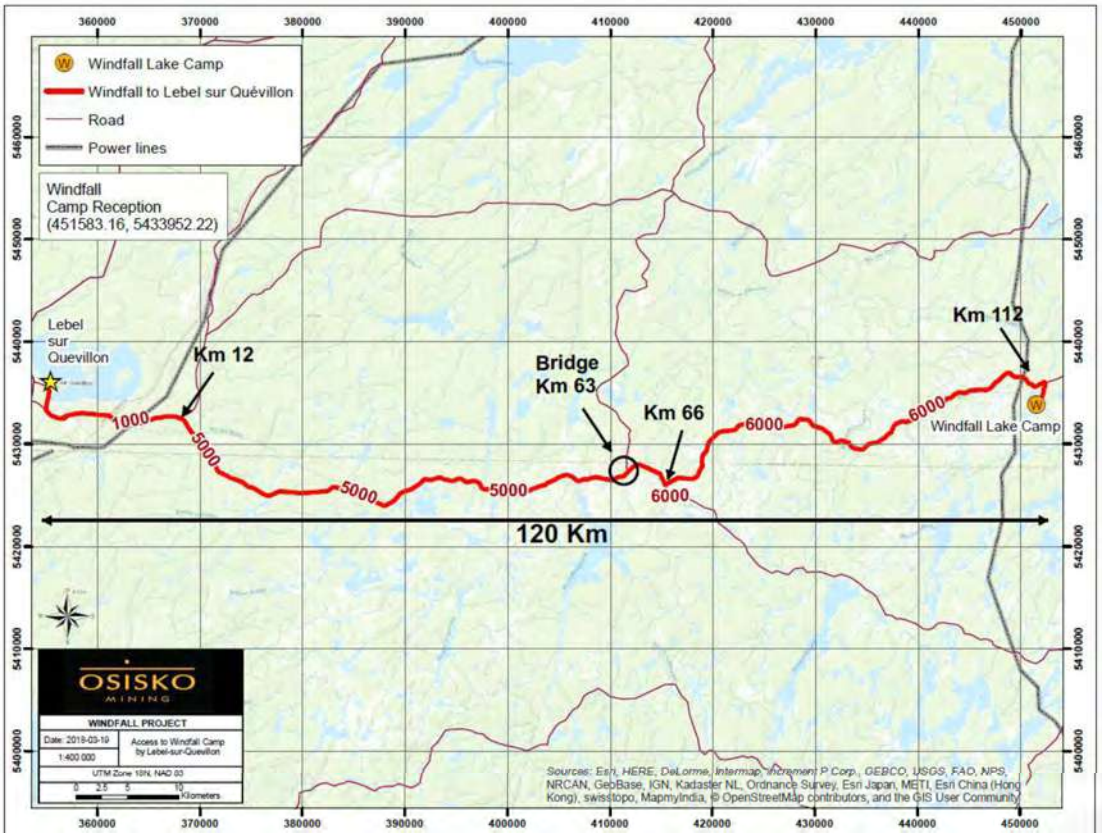

Tableau N° 2 Plan du site tiré de la requête d'autorisation d'échantillonnage en vrac des secteurs Lynx et Underdog

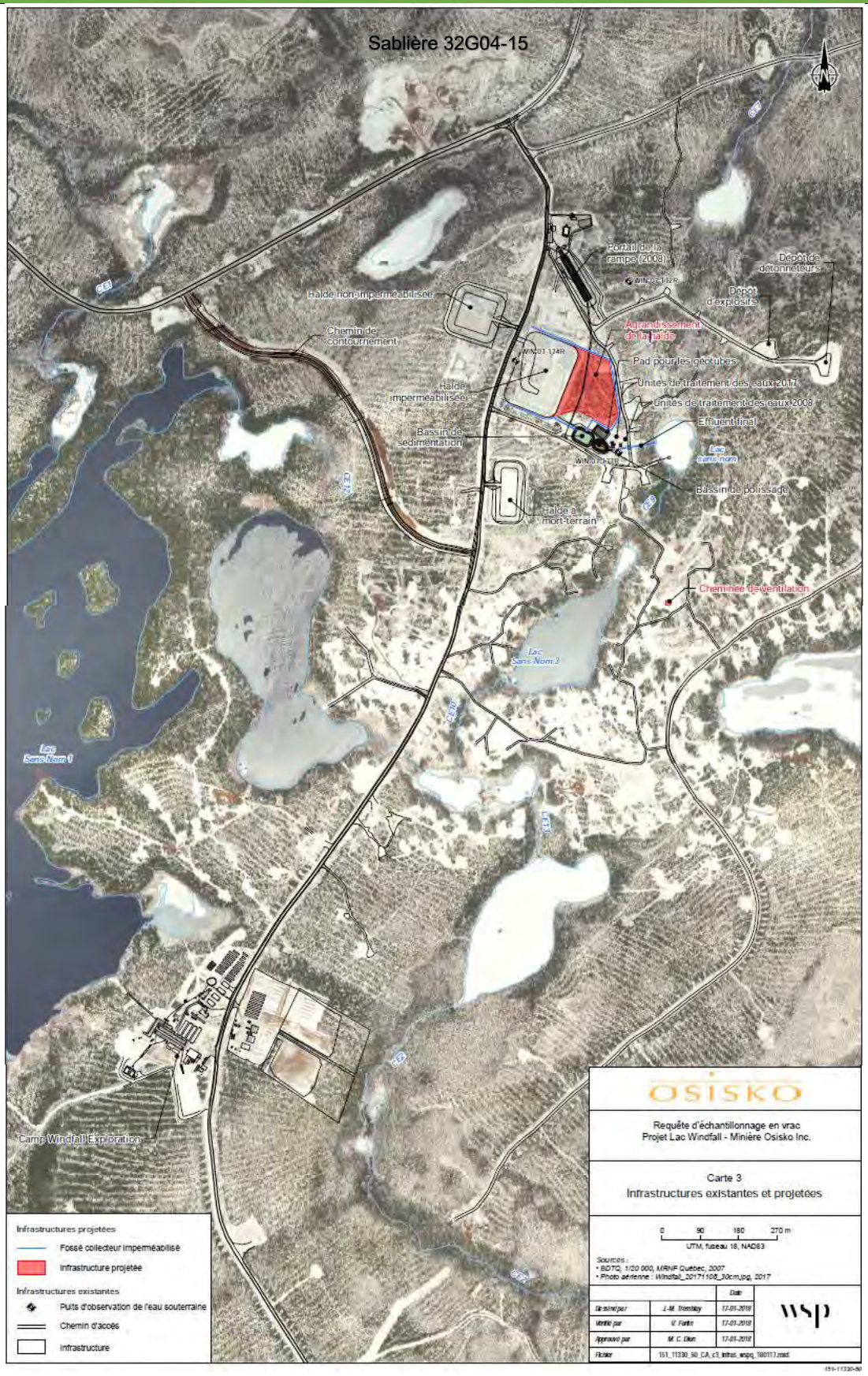

Photo : 1 Secteur Nord du site. Vue vers le Nord

Photo : 2 Secteur Nord du site. Vue vers le Nord

Photo : 3 Secteur du portail de la rampe (2008), vue vers le Nord.

Photo : 4 Secteur du portail de la rampe (2008). Vue vers le Nord-Ouest.

Photo : 5 Vue de l'ensemble du site. Vue vers le Sud-Ouest

Photo : 6 Secteur des dépôts d'explosifs. Vue vers le Nord-Est

Photo : 7 Travaux d'agrandissement de la halde à stérile imperméabilisée. Le sable provient de la sablière 32G04-15, bail d'exploitation non-exclusif (BNE) 41956. Vue vers l'Ouest.

Photo : 8 Secteur Ouest du site. Vue vers le Sud-Ouest

Photo : 9 Cheminé de ventilation sécurisée par une clôture.

Photo : 10 Groupes électrogènes servant à alimenter l'ensemble du site.

Photo : 11 Foreuses aux diamants effectuant des sondages exploratoires.

Photo : 12 Camp d'exploration du Lac Windfall. Vue vers le Sud-Ouest.

original signé

Je certifie que les informations dans ce rapport sont véridiques et que les photos qui y sont incluses n'ont fait l'objet d'aucune modification.			
Nom : Jalbert	**Prénom :** Christian	**Nom :**	**Prénom :**
Signature : original signé	**Date :** 2018-08-28	**Signature :**	**Date :**

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Québec

RAPPORT D'INSPECTION EXPLORATION

Service de la gestion des droits miniers

TYPE D'INSPECTION

Inspection régulière ☒ **Suivi** ☐ **Aléatoire** ☐ **Plainte** ☐

Autres descriptions :

IDENTIFICATION

Date de l'inspection : 2020-09-14	**Heure d'arrivée** : 8h00	**Heure de départ** : 11h00
Inspecteur : Christian Jalbert	**Accompagné de** :	
Projet : Lac Windfall	**Numéro du titre :** CDC2379359, CDC2379373, CDC2379374, CDC2373866, CDC2376862, CDC2376860, CDC2376882	

LIEU INSPECTÉ

Régions administratives : 10 Nord-du-Québec		**MRC :** Jamésie
Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	**Lots :**	**Rang :**

Feuillet SNRC : 32G04

Coordonnée UTM : NAD 83 **ZONE :** 18

Est (m) 452395 **Nord (m)** 5435745

LOCALISATION

Localisation : Carte n°1 et en annexe. **Site inaccessible :** ☐ **Site difficile accès :** ☐

Accès : De Lebel-sur-Quévillon, utiliser les chemins forestiers 1000 (jusqu'au km 12), 5000 (jusqu'au km 66) et 6000 (jusqu'au kilomètre 112). Vous devez vous présenter à la guérite. Plusieurs pancartes sont installées le long des chemins d'accès.

IMPORTANT :

- Vous devez remplir une demande d'accès et l'envoyer à campwindfall@osiskomining.com avant de vous rendre sur le site.
- Suivre la procédure « chemins d'accès pour le camp Windfall » d'Osisko (SST-PRO-001).
- Numéro de téléphone de la guérite : 418-317-0421, poste 107

STATUT DU TITRE	SITE ACTIVITÉ
Actif ☒ **Abandonné** ☐ **Expiré** ☐ **En demande** ☐ **Révoqué** ☐ **Autre :** **Tenure :** **Publique** ☒ **Privée** ☐ **Terrain sans claim ni bail minier** ☐	**Aucune** ☐ **Abandonné** ☐ **Activité récente** ☐ **Photo** **Travaux en cours** ☒ **Photo** 2 **Autre** ☐ **Photo** **Machinerie présente** ☒ **Photo** 2 **Type de machinerie :** Pelles mécaniques, camions miniers, camions-benne, chargeuses navettes.

Commentaires :

SUBSTANCES RECHERCHÉES

Description : Or	**Substances minérales exclues** ☐ **Description :** **Plus de 0,1 % d'octaoxyde de triuranium** ☐

Commentaires :

TITULAIRE			
Nom	**N° entreprise (NEQ)**	**Adresse**	**Intervenant ODM**
Minière Osisko Inc.	1172033616	Alexandra Drapack, 155, avenue University, bureau 1440 Toronto (Ontario) M5H 3B7, 416-848-9504	98424

art. 53-54

Nom	**N° entreprise (NEQ)**	**Adresse**	**Intervenant ODM**

SOUS-TRAITANT			
Nom	**N° entreprise (NEQ)**	**Adresse**	**Intervenant ODM**

PERSONNES RENCONTRÉES / CONTACTÉES			
Nom	**Fonction**	**Téléphone**	**Poste**
art. 53-54			

MODE D'IDENTIFICATION			
But expliqué :	☒ **oui**	☐ **non**	
Mode d'identification :	☐ **verbale**	☒ **preuve de statut**	
Commentaires :			

SURVEILLANCE ET SUIVI
Depuis la dernière inspection : 2019-08-14
Élément de suivi : Vérifier l'avancement de l'échantillonnage en vrac et l'agrandissement de la halde à stérile.
Élément à surveiller:
Conditions d'exercices additionnelles :
Compte rendu de travaux à jour :
Commentaires : Deux autorisations d'échantillonnage en vrac ont été délivrées à la Minière Osiko inc à des fins d'études minéralurgiques et économiques totalisant 15 000 tonnes métriques de minerai (octobre 2017 et décembre 2018). Une demande d'échantillonnage en vrac pour la portion supérieure de la zone *Triple Lynx* est actuellement en cours d'analyse.

INSPECTION

Nuisance à un inspecteur : ☐ **oui** ☒ **non**

Localisation conforme : ☒ **oui** ☐ **non** **Tableau**

Périmètre relevé : ☐ **oui** ☒ **non** **Tableau**

Respect du périmètre : ☐ **oui** ☐ **non**

Superficie du décapage >10 000m²: ☒
Volume dépôts meubles déplacés >5000m³ : ☒
Tableau

Déclaration de tous les travaux : ☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Autres travaux : **Photo**
Description :

Aménagement prévu par le règlement :
Description :

Échantillon en vrac : ☒
Extraction de plus de 50 tonnes : ☒
Avec autorisation : ☒ **oui** ☐ **non**
Tableau
Photo
Description :

Déboisement :
Conforme : ☒ **oui** ☐ **non Photo**
Non vérifié : ☐

Nappe phréatique : ☐ **oui** ☒ **non Photo**

Présence de déchets : ☐ **oui** ☒ **non Photo**

Présence d'hydrocarbures : ☒ **oui** ☐ **non Photo**
Description : Réservoirs de carburant.

Présence de bâtiments ou de structures :
☒ **oui** ☐ **non Photo**
Description : Campement, garages, bâtiments administratifs, dômes, etc.

Autorisation pour structure : ☒ **oui** ☐ **non**

• Droit de location, fins industrielles : 1 935 685,
• Droit de location pour parc à résidus miniers : 2 252 056.
• Droit de location, fins industrielles : 2 256 621

Inspections autres éléments pertinents :
☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Commentaires :

Volumes des matériaux

RESTAURATION

Aucune ☒ **Photo**
Restauration naturelle ☐ **Photo**
Site restauré ☐ **Photo**
Type de restauration : ☐ **Photo**
Description :

Plus de 30 jours après abandon, révocation expiration, enlever tous les biens : ☐ **oui** ☐ **non**
Photo
Description :

Commentaires :

ANNEXES

Pièces annexées	Descriptions (pages)
☐**Tableaux**	
☒**Carte**	• Carte de localisation 2018 • Carte d'inspection 2020
☐**Photos**	
☐**Autre**	

TABLEAU Nº1 : ENTITÉS PONCTUELLES **UTM** : **NAD** : 83		**ZONE** : 18
Entité	**Est**	**Nord**
Héliport	451646	5433417
Zone industrielle	451706	5433902
Composteur	451753	5433839
Groupes électrogène	452611	5434512
Cheminée de ventilation #1	452656	5434935
Cheminée de ventilation #2	453225	5435365
Agrandissement de la halde à stérile	452201	5435619
Halde à stérile imperméabilisée	452402	5435443
Halde à mort terrain	452281	5435195
Portail de la rampe	452470	5435648
Dépôt d'explosifs #1	453037	5435509
Dépôt d'explosifs # 2	452892	5435529

Carte N°1 : Localisation

• **Carte Nº2** : .Orthophotographie du secteur Nord du site relevée en 2019. Les travaux d'agrandissement de la halde imperméabilisée n'y figurent pas.

Photo N°1 : Secteur Nord du site

Est : **Nord** :
Vue vers le : Sud-est

Photo N°2 : Installation des membranes en cours

Est : **Nord** :
Vue vers le : Sud-est

Photo N°3 : Halde imperméabilisée. Installation des membranes en cours.

Est : **Nord** :
Vue vers le : Sud

Photo N°4 : Cinq foreuses aux diamants en activité près de la cache à explosifs

Est : **Nord** :
Vue vers le : Ouest

Photo N°5 : Vue du secteur de la nouvelle cheminée de ventilation # 2 en cour de fonçage au nord-est du site

Est :
Vue vers le : Ouest

Nord :

Photo N°6 : Fonçage d'une nouvelle cheminée de ventilation au nord-est du site

Est : **Nord** :
Vue vers le : Est

Photo N°7 : Vue du secteur de la cheminée de ventilation #1

Est : **Nord** :
Vue vers le : Sud-ouest

Photo N°8 : Système de ventilation et chauffage de la cheminée de ventilation #1

Est : **Nord** :
Vue vers le :

Photo N°9 : Groupes électrogènes alimentant le campement et toutes les activités en cours

Est : **Nord** :
Vue vers le : Sud-ouest

Photo N°10 : Héliport, campement et secteur industriel

Est : **Nord** :
Vue vers le : Nord

Photo N°11 : Campement et secteur industriel

Est :
Nord :
Vue vers le : Nord

Je certifie que les informations dans ce rapport sont véridiques et que les photos qui y sont incluses n'ont fait l'objet d'aucune modification.			
Nom : Jalbert	**Prénom :** Christian	**Nom :**	**Prénom :**
Signature : original signé **Date :** 2020-10-01		**Signatu** original signé **Date :**	

APPROBATION			
Nom :	**Prénom** :	**Nom** :	**Prénom** :
Signature : _____ **Date** :		**Signature** : _____ **Date** :	

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Québec

RAPPORT D'INSPECTION EXPLORATION

Service de la gestion des droits miniers

TYPE D'INSPECTION

Inspection régulière ☒ **Suivi** ☐ **Aléatoire** ☐ **Plainte** ☐

Autres descriptions :

IDENTIFICATION

Date de l'inspection : 2019-08-14	**Heure d'arrivée** : 9h30	**Heure de départ** : 14h00
Inspecteur : Christian Jalbert	**Accompagné de** : Fanny Desbiens, Patricia Hebert (MERN), Jimmy Gagnon (MERN)	
Projet : Lac Windfall	**Numéro du titre :** CDC-2376860, CDC-2376866, CDC-2376862, CDC-2379374, CDC-2376883, CDC-2379373	

LIEU INSPECTÉ

Régions administratives : 10 Nord-du-Québec		**MRC :** Jamésie
Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	**Lots :**	**Rang :**

Feuillet SNRC : 32G04

Coordonnée UTM : NAD 83 **ZONE :** 18

Est (m) 452395 **Nord (m)** 5435745

LOCALISATION

Carte de localisation : Voir en annexe | **Site inaccessible :** ☐ **Site difficile accès :** ☐

Accès :
De Lebel-sur-Quévillon, utiliser les chemins forestiers 1000 (jusqu'au km 12), 5000 (jusqu'au km 66) et 6000 (jusqu'au kilomètre 112). Vous devez vous présenter à la guérite. Plusieurs pancartes sont installées le long des chemins d'accès.

IMPORTANT :
-Vous devez remplir une demande d'accès et l'envoyer à campwindfall@osiskomining.com avant de vous rendre sur le site.
-Suivre la procédure « chemins d'accès pour le camp Windfall » d'Osisko (SST-PRO-001).
-Numéro de téléphone de la guérite : 418-317-0421 poste 107.

STATUT DU TITRE	SITE ACTIVITÉ
Actif ☒ **Abandonné** ☐ **Expiré** ☐ **En demande** ☐ **Révoqué** ☐ **Autre :** **Tenure :** **Publique** ☒ **Privée** ☐ **Terrain sans claim ni bail minier** ☐	**Aucune** ☐ **Abandonné** ☐ **Activité récente** ☐ **Photo** **Travaux en cours** ☒ **Photo** 2 **Autre** ☐ **Photo** **Machinerie présente** ☒ **Photo** 2 **Type de machinerie :** Pelle mécanique, camions miniers, chargeuses navettes (scoop), camions (10 roues).

Commentaires :

SUBSTANCES RECHERCHÉES

Description : Or	**Substances minérales exclues** ☐ **Description :** **Plus de 0,1 % d'octaoxyde de triuranium** ☐

Commentaires :
1er vrac terminé en février 2019.
Présentement en échantillonnage en vrac pour le secteur Lynx.

art. 53-54

TITULAIRE			
Nom	**N° entreprise (NEQ)**	**Adresse**	**Intervenant ODM**
art. 53-54 o Inc.	1172033616	Alexandra Drapack, 155, avenue University bureau 1440, Toro art. 53-54 8424 M5H 3B7, 416-848-9504	

EXPLOITANT

SOUS-TRAITANT

PERSONNES RENCONTRÉES / CONTACTÉES

Nom	Fonction	Téléphone	Poste
art. 53-54			

MODE D'IDENTIFICATION

But expliqué : ☒ **oui** ☐ **non**

Mode d'identific art. 53-54 **ale** ☒ **preuve de statut**

Commentaires : art. 53-54 a été contacté pour planifier la visite du site. art. 53-54 et son collègue étaient présents pour la visite du site.

SURVEILLANCE ET SUIVI

Depuis la dernière inspection : 2018-08-28

Élément de suivi : Vérifier l'avancement de l'échantillonnage en vrac. Halde à stérile sans membrane.

Élément à surveiller:

Conditions d'exercices additionnelles :

Compte rendu de travaux à jour :

Commentaires : Selon art. 53-54 la halde à stérile sans membrane va servir à faire les chemins sous-terre.

INSPECTION

Nuisance à un inspecteur : ☐ **oui** ☒ **non**

Localisation conforme : ☒ **oui** ☐ **non** **Tableau**

Périmètre relevé : ☐ **oui** ☒ **non** **Tableau**

Respect du périmètre : ☐ **oui** ☐ **non**

Superficie du décapage >10 000m²: ☐
Volume dépôts meubles déplacés >5000m³ :☐
Tableau

Déclaration de tous les travaux : ☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Autres travaux : **Photo**
Description :

Aménagement prévu par le règlement :
Description :

Échantillon en vrac :☐
Extraction de plus de 50 tonnes :☐
Avec autorisation : ☐ **oui** ☐ **non**
Tableau
Photo
Description :

Déboisement :
Conforme : ☐ **oui** ☐ **non** **Photo**
Non vérifié : ☒

Nappe phréatique : ☒ **oui** ☐ **non** **Photo**

Présence de déchets : ☐ **oui** ☒ **non** **Photo**

Présence d'hydrocarbures : ☒ **oui** ☐ **non** **Photo** 4
Description : Réservoirs

Présence de bâtiments ou de structures :
☒ **oui** ☐ **non** **Photo** 5
Description : Campement, bâtiment administratifs, dômes

Autorisation pour structure : ☒ **oui** ☐ **non**

Inspections autres éléments pertinents :
☐ **oui** ☐ **non**
Description :

Commentaires : Droit de location, fins industrielles (#1 969 713)

Volumes des matériaux
Halde terre végétale ≈ 35 000 m³

Halde à stérile minier (sans membrane) ≈ 14 000 m³

Halde à stérile minier (avec membrane imperméable) ≈ 224 000 m³

Matériel provenant de l'échantillonnage en vrac ≈ 1 300 m³

RESTAURATION	
Aucune	☒ **Photo**
Restauration naturelle	☐ **Photo**
Site restauré	☐ **Photo**
Type de restauration :	☐ **Photo**
Description :	
Plus de 30 jours après abandon, révocation expiration, enlever tous les biens : ☐ **oui** ☐ **non**	
Photo	
Description :	
Commentaires :	

ANNEXES	
Pièces annexées	**Descriptions (pages)**
☐ **Tableaux**	
☒ **Carte**	- Carte de localisation - Carte d'inspection
☐ **Photos**	
☐ **Autre**	

TABLEAU Nº5 : **ENTITÉS PONCTUELLES** :
UTM : **NAD** : 83 **ZONE** : 18

Entité	Est	Nord
Piste d'atterrissage d'hélicoptère	451646	5433417
Zone industrielle	451706	5433902
Composteur	451753	5433839
Génératrices	452611	5434512
Cheminée de ventilation	452656	5434935
Halde à stérile non imperméable	452201	5435619
Halde à stérile imperméabilisée	452402	5435443
Halde à mort terrain	452281	5435195
Portail de la rampe	452470	5435648
Dépôt d'explosif #1	453037	5435509
Dépôt d'explosif # 2	452892	5435529

Photo 1 : Secteur du portail de la rampe **Vue vers le** : Sud

Photo 2 : Haldes à stériles, Halde à terre végétale, bassins **Vue vers le** : Nord-ouest

d

Photo 3 : Dépôts d'explosifs **Vue vers** : Ouest

Photo 4 : Cheminée de ventilation et réservoir de propane **Vue vers le** : Nord-est

Photo 5 : Camp d'exploration du Lac Windfall **Vue vers le :** Sud-ouest

Photo 6 : Héliport **Vue vers le** : Nord

Photo 7 : Dortoir et réservoir de propane**Vue vers le** : Nord-est

Photo 8 : Dômes d'entreposage et centre de tri **Vue vers le** : Nord

Photo 9 : Centre de tri

Photo 10 : Composteur **Vue vers le :** Nord

Photo 11 : Groupes électrogènes servant à alimenter l'ensemble du site **Vue vers le** : Sud-ouest

art. 53-54

Je certifie que les informations dans ce rapport sont véridiques et que les photos qui y sont incluses n'ont fait l'objet d'aucune modification.			
Nom : Jalbert	**n :** Christian	**Nom :** Desbiens	**Prénom :** Fanny
Signature : original signé	**Date :** 2019-08-14	**Signature :**	**Date :** 2019-08-14

Information générale

Infrastructure ou activité vérifiée (UE) : **12 - Utilités publiques et mines**

Numéro de l'avis :	2016-08762-Osisko-1	Date de visite :	2017-03-29
Projet de sondage :	10-16-0862-Osisko	Évaluateur :	Ayotte, Jonathan
Nom du projet :	16-17-08762-Osisko	Émetteur de l'avis :	Ayotte, Jonathan
Mandataire désigné : (de gestion) BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Référence cartographique :	UP-1
		Coordonnées GPS :	49,06723 / -75,63639
UA :	08762	(Latitude / Longitude)	/
Secteur :		Saison des travaux :	HIVER
Chantier :	Osisko Windfall	Pièces jointes :	Non
Mandataire d'opération : BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Cote globale :	6
		No UE :	8CD15B28-EB12-4493-BB21-78B493916E4A
Entrepreneur :	Rouiller		

Lors du suivi de l'application du RNI, les non-conformités suivantes ont été relevées dans vos interventions :

Dispositions non conformes (2-9)

Disposition	Description	Code d'impact
6.1	Activités minières, percées (dégager) - art 6	6

Notes

Nous avons pris des données à trois endroits différents dans la percée, les mesures sont les suivantes : 8.8m, 7.6m et 8.3m.

Corrections requises

Échéance de la correction :

Aucun correctif demandé

Suivi requis

Type de suivi :

Responsable du suivi :

Notes pour le suivi :

☒ Nous avons informé sur le terrain ou par communication la / les personnes suivantes :

art. 53-54

En vertu de l'articles 38 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., chapitre A-18.1)*, quiconque doit se conformer aux normes prescrites par voie réglementaire lorsqu'il s'adonne à une activité d'aménagement forestier. Le manquement peut mener à des poursuites judiciaires prévues à cette fin.

☒ Cet avis a été remis à : art. 53-54
nom du représentant — fonction

de : Osisko
nom de la compagnie

signature du représentant

par : Ayotte, Jonathan
nom du représentant du MRN

original signé
signature du représentant du MRN

le : 2017-04-04
date

Cette unité d'échantillonnage contient {0} fichier(s) lié(s) : {1}

Information générale

Infrastructure ou activité vérifiée (UE) : **12 - Utilités publiques et mines**

Numéro de l'avis :	2016-08762-Osisko-2	Date de visite :	2017-03-29
Projet de sondage :	10-16-0862-Osisko	Évaluateur :	Ayotte, Jonathan
Nom du projet :	16-17-08762-Osisko	Émetteur de l'avis :	Ayotte, Jonathan
Mandataire désigné : (de gestion) BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Référence cartographique :	UP-2
		Coordonnées GPS (Latitude / Longitude) :	49,06273 / -75,6463 /
UA :	08762		
Secteur :		Saison des travaux :	HIVER
Chantier :	Osisko Windfall	Pièces jointes :	Non
Mandataire d'opération : BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Cote globale :	6
		No UE :	7AD70DE9-70D5-48D0-97EE-1F1A8F2CDF1E
Entrepreneur :	Orbit Garant		

Lors du suivi de l'application du RNI, les non-conformités suivantes ont été relevées dans vos interventions :

Dispositions non conformes (2-9)

Disposition	Description	Code d'impact
6.2	Activités minières, percées (préserver) - art 6	6

Notes

Corrections requises

Échéance de la correction : 2017-06-15

Stabilisé la zone décapée avec de la mousse forestière afin de remettre le site à son état d'origine. 20170701

Suivi requis

Type de suivi : Retour de photo Responsable du suivi : Ayotte, Jonathan

Notes pour le suivi :

☒ Nous avons informé sur le terrain ou par communication la / les personnes suivantes :

art. 53-54

En vertu de l'articles 38 de la ***Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*** *(L.R.Q., chapitre A-18.1)*, quiconque doit se conformer aux normes prescrites par voie réglementaire lorsqu'il s'adonne à une activité d'aménagement forestier. Le manquement peut mener à des poursuites judiciaires prévues à cette fin.

☒ Cet avis a été remis à : art. 53-54
nom du représentant — fonction

de : Osisko
nom de la compagnie

original signé 2017-04-01
signature du représentant

par : Ayotte, Jonathan
nom du représentant du MRN

original signé
signature du représentant du MRN

le : 2017-04-04
date

Cette unité d'échantillonnage contient {0} fichier(s) lié(s) : {1}

Information générale

Infrastructure ou activité vérifiée (UE) : **12 - Utilités publiques et mines**

Numéro de l'avis :	2016-08762-Osisko-2	Date de visite :	2017-03-29
Projet de sondage :	10-16-0862-Osisko	Évaluateur :	Ayotte, Jonathan
Nom du projet :	16-17-08762-Osisko	Émetteur de l'avis :	Ayotte, Jonathan
Mandataire désigné : (de gestion) BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Référence cartographique :	UP-2
		Coordonnées GPS (Latitude / Longitude) :	49,06273 / -75,6463 /
UA :	08762		
Secteur :		Saison des travaux :	HIVER
Chantier :	Osisko Windfall	Pièces jointes :	Non
Mandataire d'opération : BGAd	000 - Autre qu'un bénéficiaire de CAAF	Cote globale :	6
		No UE :	7AD70DE9-70D5-48D0-97EE-1F1A8F2CDF1E
Entrepreneur :	Orbit Garant		

Lors du suivi de l'application du RNI, les non-conformités suivantes ont été relevées dans vos interventions :

Dispositions non conformes (2-9)

Disposition	Description	Code d'impact
6.2	Activités minières, percées (préserver) - art 6	6

Notes

Corrections requises

Échéance de la correction : 2017-06-15

Stabilisé la zone décapée avec de la mousse forestière afin de remettre le site à son état d'origine. 20170701

Suivi requis

Type de suivi : Retour de photo Responsable du suivi : Ayotte, Jonathan

Notes pour le suivi :

☒ Nous avons informé sur le terrain ou par communication la / les personnes suivantes :

art. 53-54

En vertu de l'articles 38 de la ***Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*** *(L.R.Q., chapitre A-18.1)*, quiconque doit se conformer aux normes prescrites par voie réglementaire lorsqu'il s'adonne à une activité d'aménagement forestier. Le manquement peut mener à des poursuites judiciaires prévues à cette fin.

art. 53-54

☒ Cet avis a été remis à : _____ _____
nom du représentant — fonction

de : Osisko
nom de la compagnie

original signé

20170201
signature du représentant

par : Ayotte, Jonathan
nom du représentant du MRN

original signé

signature du représentant du MRN

le : 2017-04-04
date

Cette unité d'échantillonnage contient {0} fichier(s) lié(s) : {1}

Pelletier, Isabelle (BSMAOR)

De: art. 53-54
Envoyé: 1 juillet 2017 11:55
À: Ayotte, Jonathan (10-UG/Quévillon)
Cc: Gaudreault, Laval (10-UG/Quévillon); Lemoine, Mario (10-DGFo); Isabelle Roy
Objet: RE: NC_2016-08762-Osisko-2
Pièces jointes: Réhabilitation NC 2016-08762-Osisko-2.rar; Formulaire Non-conformité signé_20170701.pdf

art. 53-54

Bonjour M. Ayotte,

Vous trouverez en pièce jointe le rapport de non-conformité signé et quatre photos montrant le couvert végétal qui a été réimplanté dans le sentier d'accès de la station de pompage. Comme le site était toujours actif jusqu'à tout récemment, les travaux ont été réalisés le 20 juin quelques jours après la date exigée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

art. 53-54

Minière Osisko Inc.
300, rue Saint-Paul | Bureau 200
Québec, Qc | G1K 7R1

art. 53-54

OSISKO
MINIÈRE OSISKO INC.

De : Jonathan.Ayotte@mffp.gouv.qc.ca [mailto:Jonathan.Ayotte@mffp.gouv.qc.ca]
art. 53-54 n 2017 09:38
art. 53-54
Cc : Laval.Gaudreault@mffp.gouv.qc.ca; Mario.Lemoine@mffp.gouv.qc.ca
Objet : NC_2016-08762-Osisko-2

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Bonjour art. 53-54

La date pour les corrections de la non-conformité 216-08762-Osisko-2 étant dépassé (2017-06-15), j'ai besoin d'un retour photo de la correction ainsi que la NC signé de ta part.

Si tu as des questions n'hésite pas.

Merci et bonne journée!

Jonathan Ayotte
Technicien Forestier
Responsable du R.N.I.
Unité de gestion de Quévillon
Direction de la gestion des forêts Nord-du-Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838, poste 227
jonathan.ayotte@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Québec

Centre de services du territoire public

Le 13 octobre 2022

MINIÈRE OSISKO INC.
art. 53-54
art. 53-54 venue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : Dossiers nº 000494 18 910 et 000332 17 910

Objet : Transmission du bail signé

art. 53-54

Vous tro art. 53-54 t un exemplaire de votre bail signé par le représentant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour chaque dossier mentionné en objet.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services au territoire public au 1 844 282-8277 ou par courriel au droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca. Dans toutes vos communications avec le Ministère, bien vouloir mentionner votre numéro de dossier.

Veuillez agréer, art. 53-54 l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Centre de services du territoire public

p. j.

5700, 4e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 380-8502
Sans frais : 1 844 282-8277
Courriel : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca
Internet : www.mern.gouv.qc.ca

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Bail

Numéro de dossier : 332 17 910

Le MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES, pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment habilité en vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1), représenté par Stéphanie Morin, directrice générale du réseau régional, dont le bureau est situé au 5700, 4e Avenue Ouest, Québec (Québec) G1H 6R1, dûment autorisée par le Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2, r. 1);

ci-après nommé le « MINISTRE »,

LOUE À

MINIÈRE OSISKO INC., ayant son siège social au 155, avenue University, Bureau 1440, Toronto (Ontario) M5H 3B7
Représentante : Madame Andréanne Boisvert, autre, dûment autorisée,

ci-après nommé le "LOCATAIRE",

aux charges, clauses et conditions suivantes :

Le présent bail annule et remplace le bail émis antérieurement pour ce dossier.

1. FINS ET OBJET : Le MINISTRE loue au LOCATAIRE, exclusivement à des fins industrielles (installations minières), le terrain ci-après désigné et décrit, d'une superficie de 154 hectares:

Canton Urban, partie non divisée
(Feuillet 32G04-200-0102, NAD 83, coord. MTM nord 5436944, est 366813)

Un emplacement de forme irrégulière d'une superficie de 154 hectares localisé par un polygone sur l'extrait de plan annexé au bail.

2. DURÉE ET LOYER DU BAIL : Le bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1er septembre 2022. Le LOCATAIRE paiera au MINISTRE un loyer annuel de 18 480 $ payable d'avance le 1er septembre de chaque année. Un intérêt au taux fixé en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002) sera exigé pour tout paiement effectué en retard. Tout chèque qui n'est pas honoré par l'institution sur laquelle il est tiré est assujetti aux frais édictés selon l'article 12.2 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002).

3. RENOUVELLEMENT DU BAIL ET AJUSTEMENT DU LOYER : Le présent bail sera renouvelé automatiquement tous les ans, à la date anniversaire du bail, à moins d'avis contraire du MINISTRE transmis par écrit au moins trente (30) jours avant cette date.

Si le MINISTRE doit mettre fin au bail pour un motif d'intérêt public, il ne procédera pas par non-renouvellement mais par révocation et il indemnisera le LOCATAIRE conformément à l'article 65 de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1). Dans une telle éventualité, le LOCATAIRE accepte que l'indemnité soit versée, jusqu'à concurrence de sa créance, au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE.

Une copie de l'avis de non-renouvellement ou de révocation est transmise par le MINISTRE au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE.

L'avis de paiement sera transmis annuellement, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail, à la dernière adresse connue du LOCATAIRE.

Lors du renouvellement, le loyer annuel pourra être ajusté selon la réglementation en vigueur.

Le LOCATAIRE qui souhaite ne pas renouveler son bail doit envoyer un avis écrit au MINISTRE dans les trente (30) jours qui suivent la réception de l'avis de paiement du loyer. Sur réception de cet avis, le MINISTRE avise le créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE. Le créancier peut alors obtenir la cession et le renouvellement du bail en sa faveur.

4. RENONCIATION AU BÉNÉFICE DE L'ACCESSION ET PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE : Le MINISTRE reconnaît que le bail concédé au premier locataire du terrain décrit dans le bail d'origine contenait, du fait des termes employés, une renonciation tacite au bénéfice de l'accession en faveur dudit locataire lui permettant de détenir en propriété superficiaire les constructions qu'il réaliserait ou installerait en cours de bail sur les lieux loués. Le MINISTRE reconnaît de plus que la renonciation tacite au bénéfice de l'accession alors consentie profitait également à celui qui, étant aux droits de ce locataire quant à la propriété superficiaire des constructions, obtiendrait, par transfert de bail ou autrement, la jouissance légale et paisible du terrain sur lequel sont situées lesdites constructions. Cette reconnaissance de renonciation tacite du MINISTRE est faite sous réserve des dispositions prévues à l'article 6 du présent bail et de l'exercice de ses droits à la fin du présent bail.

Le MINISTRE reconnaît que le LOCATAIRE pouvait et peut toujours consentir des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier. Le MINISTRE doit être avisé par écrit de l'octroi et de l'extinction d'une telle sûreté (hypothèque) déjà consentie ou à être consentie et des coordonnées du créancier hypothécaire.

Si un créancier exerce des droits hypothécaires à l'égard des constructions, le MINISTRE consent à transférer le bail en faveur du créancier ou de l'acquéreur des constructions et reconnaît le droit dudit créancier ou dudit acquéreur aux avantages de la renonciation au bénéfice de l'accession et de la propriété superficiaire mentionnées à l'alinéa ci-dessus. Le créancier ou l'acquéreur des constructions devra donner avis écrit au MINISTRE du transfert de propriété des constructions en sa faveur. À la réception de cet avis, le MINISTRE procédera au transfert conformément à l'article 11 du présent bail.

5. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Le LOCATAIRE qui consent des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier autorise le MINISTRE à transmettre au créancier hypothécaire une copie des avis se rapportant au paiement, au non-renouvellement, à la résiliation ou à la révocation du présent bail.

6. FIN DU BAIL ET LIBÉRATION DES LIEUX : Le LOCATAIRE dont le bail prend fin, soit par non-renouvellement ou par résiliation, conserve la propriété de ses constructions. Il renonce toutefois au droit de devenir propriétaire du terrain loué peu importe la valeur des constructions et il doit, dans un délai raisonnable compte tenu des circonstances, libérer le terrain loué de toute construction et amélioration et remettre les lieux en bon état, le tout conformément à la loi et aux règlements. À défaut de libérer les lieux, le MINISTRE pourra intenter les procédures en éviction prévues par la loi.

7. MODIFICATION DU BAIL : Le MINISTRE doit aviser par écrit le LOCATAIRE de toute modification au bail, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail.

8. DÉFAUT : Le LOCATAIRE sera en défaut s'il occupe le terrain loué à d'autres fins que celles mentionnées dans le bail ou s'il ne respecte pas l'une ou l'autre de ses obligations. Le MINISTRE pourra alors exiger que les correctifs soient apportés dans un délai qu'il fixe et, à défaut, résilier le bail ou le révoquer conformément aux dispositions de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1).

Un préavis de non-renouvellement, de résiliation ou de révocation de trente (30) jours sera notifié, avec une copie de l'avis de défaut transmis au LOCATAIRE, à tout créancier détenant une sûreté (hypothèque) sur toute construction et dont la sûreté (hypothèque) a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE. Le créancier peut alors remédier au défaut du LOCATAIRE et obtenir le transfert du bail en sa faveur.

9. DROIT DE PASSAGE DE TIERS : Le LOCATAIRE sera tenu d'accorder sans frais un droit de passage à pied et en voiture, à l'endroit indiqué par le MINISTRE, à toute personne qui lui en a démontré la nécessité.

10. SERVITUDES OU AUTRES DROITS : Le présent bail est sujet aux servitudes ou autres droits consentis par le MINISTRE ou le gouvernement, notamment à toute servitude d'utilité publique.

En cas de conflit d'usages entre les constructions ou les ouvrages du LOCATAIRE et ces servitudes ou autres droits déjà consentis, le LOCATAIRE s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour favoriser l'exercice de ces droits par leurs détenteurs.

11. TRANSFERT DU BAIL : Tel que prévu à l'article 26.01 du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1, r. 7), le bail n'est pas transférable tant que le LOCATAIRE fait défaut de remédier à un manquement au bail visé par un avis écrit de non-conformité. Le LOCATAIRE qui désire transférer le présent bail doit aviser le MINISTRE du nom et de l'adresse du nouveau LOCATAIRE en remplissant le formulaire de demande de transfert de bail qui doit être signé par le LOCATAIRE actuel et le nouveau ou fournir tout document légal confirmant le transfert. S'il existe une sûreté (hypothèque) grevant toute construction, il doit en mentionner l'existence dans ce formulaire ou dans le document légal de transfert. Le MINISTRE doit aviser le créancier hypothécaire de ce transfert. Dans le cas d'un transfert en faveur d'un groupe, le MINISTRE transférera le bail au nom du représentant choisi par le groupe.

Si le LOCATAIRE décède, fait faillite ou si le bâtiment situé sur le terrain loué a fait l'objet d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de l'exercice d'un droit hypothécaire, le MINISTRE transfère le bail en faveur de l'héritier, du syndic, du créancier hypothécaire ou de l'acquéreur des constructions.

Lors d'un transfert à la suite d'une vente pour taxes, le LOCATAIRE, si le droit de retrait est exercé, transfère le bail en faveur de l'ancien locataire.

Le MINISTRE procédera au transfert des droits dans le bail sur paiement des frais inhérents et de tout loyer dû par l'ancien locataire et un nouveau bail sera conclu avec le nouveau locataire.

12. CHANGEMENT D'ADRESSE ET TOUT AUTRE AVIS : Tout changement d'adresse et autre avis doivent être transmis par le locataire au MINISTRE.

13. RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE : Le LOCATAIRE sera responsable de tous dommages matériels et corporels causés par lui dans le cours ou à l'occasion de l'exercice des droits qui lui sont consentis en vertu du présent bail, y compris tout dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du bail.

Le LOCATAIRE s'engage à prendre fait et cause pour le MINISTRE et à l'indemniser contre tous recours, réclamations, demandes et poursuites pris par toute personne en raison des dommages ainsi causés.

14. SIGNATAIRE MANDATÉ : Si le LOCATAIRE agit au nom d'un groupe de personnes, il déclare agir en son nom personnel et au nom du groupe de personnes, tous colocataires au même titre et détenant des parts indivises dans le présent bail, conformément aux termes d'une entente intervenue entre eux avant la signature des présentes et autorisant le signataire à signer en leurs noms.

15. ARPENTAGE : Lorsque le terrain n'est pas arpenté, le LOCATAIRE sera tenu de le faire arpenter à ses frais, si les circonstances contraignent le MINISTRE à l'exiger.

La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, obtenir l'autorisation et les instructions nécessaires du Bureau de l'arpenteur général du Québec, au 1 418 627-6263.

16. LOIS, RÈGLEMENTS, PERMIS ET TAXES : Le LOCATAIRE doit se conformer aux lois (fédérales, provinciales, municipales) et aux règlements qui en découlent, visant l'occupation et l'usage du terrain loué et les constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

Le LOCATAIRE s'engage notamment à respecter les lois et règlements applicables en matière d'environnement, de protection contre les incendies, de coupe de bois, de conservation et de protection de la faune, d'aménagement et d'urbanisme, et à obtenir à ses frais tous les permis et autorisations exigés en vertu de ces lois et règlements.

Il doit également acquitter toutes les taxes et autres charges imposées par toute autorité compétente, à l'égard du terrain loué et des constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

17. ARPENTAGE AVEC DÉLAI : Le LOCATAIRE sera tenu de faire arpenter à ses frais le terrain loué dans les 18 mois suivant la délivrance du présent bail. La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, adresser une demande au Bureau de l'arpenteur général du Québec.

18. INTERPRÉTATION : Dans le présent bail, l'expression « LOCATAIRE » comprend tout cessionnaire du bail, le cas échéant.

19. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Le LOCATAIRE s'engage à respecter les lois (fédérales, provinciales, municipales) et les règlements qui en découlent, relatifs à la protection de l'environnement (ci-après «normes environnementales»), et, conséquemment à ne pas contaminer le terrain loué, soit par ses activités, par des déversements ou des transports de matières dangereuses.

Le LOCATAIRE sera responsable des dommages causés par l'état environnemental du terrain loué ou par la présence de contaminants dans le sol, notamment lors d'une migration de la contamination, résultant de l'usage du terrain par le LOCATAIRE, un de ses sous-contractants ou de ses préposés dans l'exécution de leurs fonctions ou par toute personne dont il autorise la présence sur le terrain loué ou de l'exercice des droits consentis dans le bail.

Le LOCATAIRE devra assumer les coûts directs et indirects liés à ces dommages et nécessaires à la remise en état du terrain loué, le tout conformément aux normes environnementales applicables et à la satisfaction du MINISTRE. À défaut de procéder à la décontamination des lieux, le MINISTRE s'en chargera aux frais du LOCATAIRE et lui en réclamera le remboursement par la suite.

Dans la mesure où un ou des bâtiments situés sur le terrain loué sont utilisés à des fins commerciales ou industrielles, le LOCATAIRE s'engage de plus :
a) à exercer ses activités commerciales ou industrielles conformément aux normes environnementales et à obtenir tous les permis, certificat d'autorisation, attestation et autre document requis par ces normes;
b) à prendre les mesures nécessaires afin que ses bâtiments présents et à venir soient en tout temps conformes aux normes environnementales;
c) à permettre au MINISTRE d'inspecter ou de faire inspecter les bâtiments afin de s'assurer du respect des normes environnementales;
d) à remettre au MINISTRE, sans délai, une copie de tout avis, de toute ordonnance ou de toute procédure émis en vertu des normes environnementales, et qui lui est notifié ou signifié, ou qui est inscrit à l'égard du terrain loué et des bâtiments, et à remédier sans délai au défaut qui y est invoqué ou à obtenir la radiation de l'inscription;
original signé
demande du MINISTRE, une assurance contre les risques police dans le délai alors indiqué, ainsi que la preuve de son

Signé en deux (2) exemplaires :

LE MINISTRE

À Québec, le 11 octobre 2022

original signé

original signé

Morin
Directrice générale du réseau régional

art. 53-54

LE LOCATAIRE

À Montréal, le 29 septembre 2022

original signé

art. 53-54

autre
MINIÈRE OSISKO INC.

Plan de localisation

Dossier : 000332-17-910

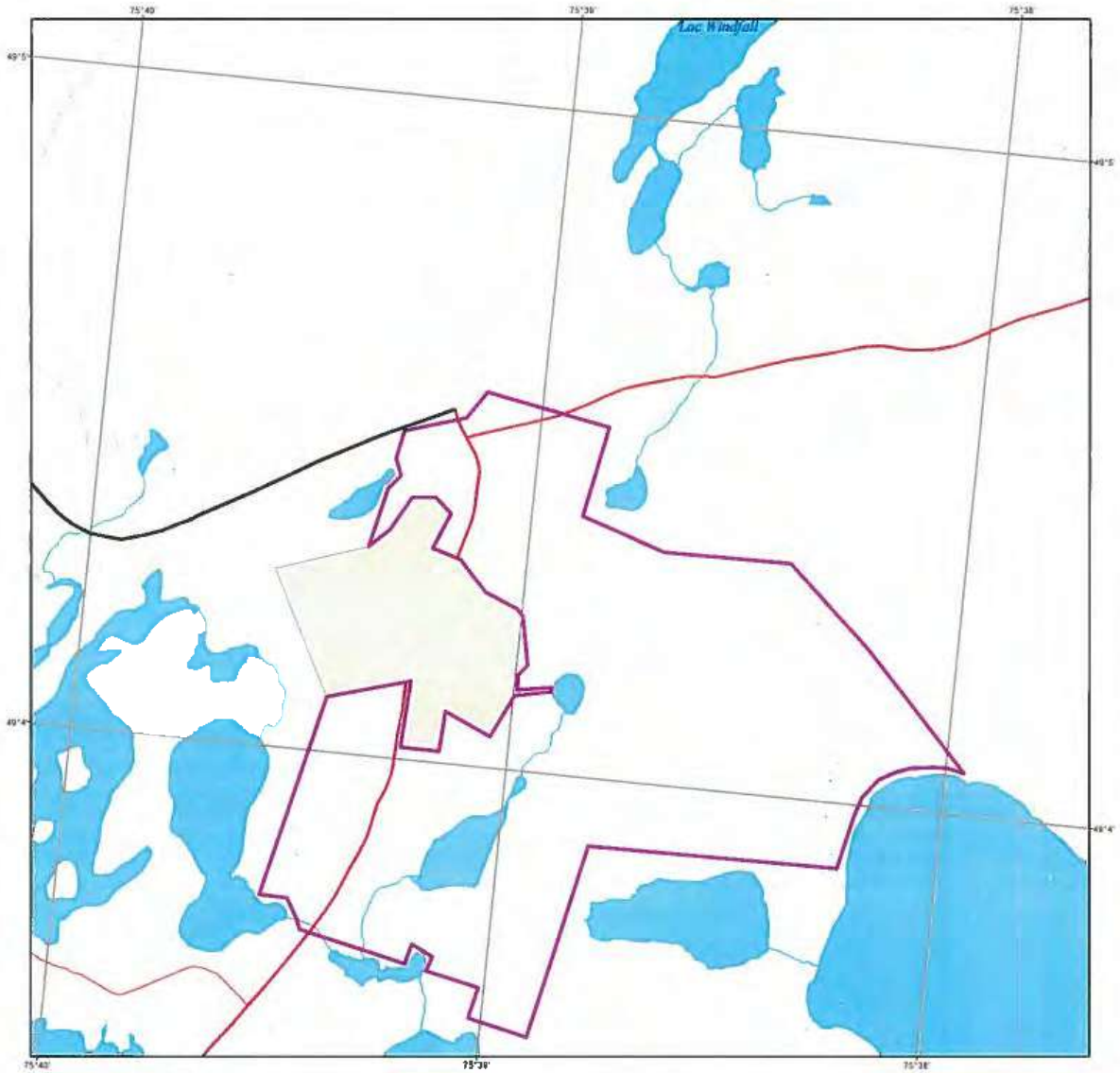

Localisation

000332-17-910_ECM2022

000494-18-910_ECM2022

Chemin

- 02 - Classe 2
- 03 - Classe 3
- 04 - Classe 4

Lac

Cours d'eau

Cours d'eau intermittent

Échelle: 1:15 000

Projection cartographique
Québec Lambert Conformal Conic

Sources
Bases de données géographiques, MERN

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale du Nord-du-Québec

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2022

Énergie et Ressources naturelles

Québec

Ministère des
Ressources naturelles
et des Forêts
Québec
Centre de services du territoire public

Le 11 janvier 2023

art. 53-54
art. 53-54
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : Dossier nº 218098 00 000

Objet : Transmission du bail signé

art. 53-54
art. 53-54

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de votre bail signé par le représentant du Ministère.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services au territoire public au 1 844 282-8277 ou par courriel au droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca. Dans toutes vos communications avec le Ministère, bien vouloir mentionner votre numéro de dossier.

Veuillez agréer art. 53-54 expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Centre de services du territoire public

p. j.

5700, 4e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 380-8502
Sans frais : 1 844 282-8277
Courriel : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca

Ressources naturelles et Forêts
Québec

Bail

Numéro de dossier : 218098 00 000

La MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment habilitée en vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1), représentée par Stéphanie Morin, directrice générale de la gestion du territoire public, dont le bureau est situé au 5700, 4e Avenue Ouest, Québec (Québec) G1H 6R1, dûment autorisée par le Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2, r. 1);

ci-après nommé la « MINISTRE »,

LOUE À

MINIÈRE OSISKO INC., ayant son siège social au 155, avenue University, Bureau 1440, Toronto (Ontario) M5H 3B7
Représentante : Madame Andréanne Boisvert, dûment autorisée,

ci-après nommé le "LOCATAIRE",

aux charges, clauses et conditions suivantes :

Le présent bail annule et remplace le bail émis antérieurement pour ce dossier.

1. FINS ET OBJET : La MINISTRE loue au LOCATAIRE, exclusivement à des fins industrielles pour l'installation d'un campement de travailleurs, le terrain ci-après désigné et décrit, d'une superficie de 403500 mètres carrés:

Canton Urban, partie non divisée
(Feuillet 32G04-200-0102, NAD 83, coord. MTM nord 5435727, est 366139)

Un emplacement de forme irrégulière localisé par un polygone sur l'extrait de carte annexé au bail.

2. DURÉE ET LOYER DU BAIL : Le bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1er novembre 2022. Le LOCATAIRE paiera à la MINISTRE un loyer annuel de 7 260 $ payable d'avance le 1er novembre de chaque année. Un intérêt au taux fixé en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002) sera exigé pour tout paiement effectué en retard. Tout chèque qui n'est pas honoré par l'institution sur laquelle il est tiré est assujetti aux frais édictés selon l'article 12.2 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002).

3. RENOUVELLEMENT DU BAIL ET AJUSTEMENT DU LOYER : Le présent bail sera renouvelé automatiquement tous les ans, à la date anniversaire du bail, à moins d'avis contraire de la MINISTRE transmis par écrit au moins trente (30) jours avant cette date.

Si la MINISTRE doit mettre fin au bail pour un motif d'intérêt public, elle ne procédera pas par non-renouvellement mais par révocation et elle indemnisera le LOCATAIRE conformément à l'article 65 de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1). Dans une telle éventualité, le LOCATAIRE accepte que l'indemnité soit versée, jusqu'à concurrence de sa créance, au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit à la MINISTRE.

Une copie de l'avis de non-renouvellement ou de révocation est transmise par la MINISTRE au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit à la MINISTRE.

L'avis de paiement sera transmis annuellement, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail, à la dernière adresse connue du LOCATAIRE.

Lors du renouvellement, le loyer annuel pourra être ajusté selon la réglementation en vigueur.

Le LOCATAIRE qui souhaite ne pas renouveler son bail doit envoyer un avis écrit à la MINISTRE dans les trente (30) jours qui suivent la réception de l'avis de paiement du loyer. Sur réception de cet avis, la MINISTRE avise le créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit à la MINISTRE. Le créancier peut alors obtenir la cession et le renouvellement du bail en sa faveur.

4. RENONCIATION AU BÉNÉFICE DE L'ACCESSION ET PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE : La MINISTRE reconnaît que le bail concédé au premier locataire du terrain décrit dans le bail d'origine contenait, du fait des termes employés, une renonciation tacite au bénéfice de l'accession en faveur dudit locataire lui permettant de détenir en propriété superficiaire les constructions qu'il réaliserait ou installerait en cours de bail sur les lieux loués. La MINISTRE reconnaît de plus que la renonciation tacite au bénéfice de l'accession alors consentie profitait également à celui qui, étant aux droits de ce locataire quant à la propriété superficiaire des constructions, obtiendrait, par transfert de bail ou autrement, la jouissance légale et paisible du terrain sur lequel sont situées lesdites constructions. Cette reconnaissance de renonciation tacite de la MINISTRE est faite sous réserve des dispositions prévues à l'article 6 du présent bail et de l'exercice de ses droits à la fin du présent bail.

La MINISTRE reconnaît que le LOCATAIRE pouvait et peut toujours consentir des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier. La MINISTRE doit être avisée par écrit de l'octroi et de l'extinction d'une telle sûreté (hypothèque) déjà consentie ou à être consentie et des coordonnées du créancier hypothécaire.

Si un créancier exerce des droits hypothécaires à l'égard des constructions, la MINISTRE consent à transférer le bail en faveur du créancier ou de l'acquéreur des constructions et reconnaît le droit dudit créancier ou dudit acquéreur aux avantages de la renonciation au bénéfice de l'accession et de la propriété superficiaire mentionnées à l'alinéa ci-dessus. Le créancier ou l'acquéreur des constructions devra donner avis écrit à la MINISTRE du transfert de propriété des constructions en sa faveur. À la réception de cet avis, la MINISTRE procédera au transfert conformément à l'article 11 du présent bail.

5. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Le LOCATAIRE qui consent des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier autorise la MINISTRE à transmettre au créancier hypothécaire une copie des avis se rapportant au paiement, au non-renouvellement, à la résiliation ou à la révocation du présent bail.

6. FIN DU BAIL ET LIBÉRATION DES LIEUX : Le LOCATAIRE dont le bail prend fin, soit par non-renouvellement ou par résiliation, conserve la propriété de ses constructions. Il renonce toutefois au droit de devenir propriétaire du terrain loué peu importe la valeur des constructions et il doit, dans un délai raisonnable compte tenu des circonstances, libérer le terrain loué de toute construction et amélioration et remettre les lieux en bon état, le tout conformément à la loi et aux règlements. À défaut de libérer les lieux, la MINISTRE pourra intenter les procédures en éviction prévues par la loi.

7. MODIFICATION DU BAIL : La MINISTRE doit aviser par écrit le LOCATAIRE de toute modification au bail, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail.

8. DÉFAUT : Le LOCATAIRE sera en défaut s'il occupe le terrain loué à d'autres fins que celles mentionnées dans le bail ou s'il ne respecte pas l'une ou l'autre de ses obligations. La MINISTRE pourra alors exiger que les correctifs soient apportés dans un délai qu'il fixe et, à défaut, résilier le bail ou le révoquer conformément aux dispositions de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1).

Un préavis de non-renouvellement, de résiliation ou de révocation de trente (30) jours sera notifié, avec une copie de l'avis de défaut transmis au LOCATAIRE, à tout créancier détenant une sûreté (hypothèque) sur toute construction et dont la sûreté (hypothèque) a fait l'objet d'un avis écrit à la MINISTRE. Le créancier peut alors remédier au défaut du LOCATAIRE et obtenir le transfert du bail en sa faveur.

9. DROIT DE PASSAGE DE TIERS : Le LOCATAIRE sera tenu d'accorder sans frais un droit de passage à pied et en voiture, à l'endroit indiqué par la MINISTRE, à toute personne qui lui en a démontré la nécessité.

10. SERVITUDES OU AUTRES DROITS : Le présent bail est sujet aux servitudes ou autres droits consentis par la MINISTRE ou le gouvernement, notamment à toute servitude d'utilité publique.

En cas de conflit d'usages entre les constructions ou les ouvrages du LOCATAIRE et ces servitudes ou autres droits déjà consentis, le LOCATAIRE s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour favoriser l'exercice de ces droits par leurs détenteurs.

11. TRANSFERT DU BAIL : Tel que prévu à l'article 26.01 du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1, r. 7), le bail n'est pas transférable tant que le LOCATAIRE fait défaut de remédier à un manquement au bail visé par un avis écrit de non-conformité. Le LOCATAIRE qui désire transférer le présent bail doit aviser la MINISTRE du nom et de l'adresse du nouveau LOCATAIRE en remplissant le formulaire de demande de transfert de bail qui doit être signé par le LOCATAIRE actuel et le nouveau ou fournir tout document légal confirmant le transfert. S'il existe une sûreté (hypothèque) grevant toute construction, il doit en mentionner l'existence dans ce formulaire ou dans le document légal de transfert. La MINISTRE doit aviser le créancier hypothécaire de ce transfert. Dans le cas d'un transfert en faveur d'un groupe, la MINISTRE transférera le bail au nom du représentant choisi par le groupe.

Si le LOCATAIRE décède, fait faillite ou si le bâtiment situé sur le terrain loué a fait l'objet d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de l'exercice d'un droit hypothécaire, la MINISTRE transfère le bail en faveur de l'héritier, du syndic, du créancier hypothécaire ou de l'acquéreur des constructions.

Lors d'un transfert à la suite d'une vente pour taxes, le LOCATAIRE, si le droit de retrait est exercé, transfère le bail en faveur de l'ancien locataire.

La MINISTRE procédera au transfert des droits dans le bail sur paiement des frais inhérents et de tout loyer dû par l'ancien locataire et un nouveau bail sera conclu avec le nouveau locataire.

12. CHANGEMENT D'ADRESSE ET TOUT AUTRE AVIS : Tout changement d'adresse et autre avis doivent être transmis par le locataire à la MINISTRE.

13. RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE : Le LOCATAIRE sera responsable de tous dommages matériels et corporels causés par lui dans le cours ou à l'occasion de l'exercice des droits qui lui sont consentis en vertu du présent bail, y compris tout dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du bail.

Le LOCATAIRE s'engage à prendre fait et cause pour la MINISTRE et à l'indemniser contre tous recours, réclamations, demandes et poursuites pris par toute personne en raison des dommages ainsi causés.

14. SIGNATAIRE MANDATÉ : Si le LOCATAIRE agit au nom d'un groupe de personnes, il déclare agir en son nom personnel et au nom du groupe de personnes, tous colocataires au même titre et détenant des parts indivises dans le présent bail, conformément aux termes d'une entente intervenue entre eux avant la signature des présentes et autorisant le signataire à signer en leurs noms.

15. ARPENTAGE : Lorsque le terrain n'est pas arpenté, le LOCATAIRE sera tenu de le faire arpenter à ses frais, si les circonstances contraignent la MINISTRE à l'exiger.

La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, obtenir l'autorisation et les instructions nécessaires du Bureau de l'arpenteur général du Québec, au 1 418 627-6263.

16. LOIS, RÈGLEMENTS, PERMIS ET TAXES : Le LOCATAIRE doit se conformer aux lois (fédérales, provinciales, municipales) et aux règlements qui en découlent, visant l'occupation et l'usage du terrain loué et les constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

Le LOCATAIRE s'engage notamment à respecter les lois et règlements applicables en matière d'environnement, de protection contre les incendies, de coupe de bois, de conservation et de protection de la faune, d'aménagement et d'urbanisme, et à obtenir à ses frais tous les permis et autorisations exigés en vertu de ces lois et règlements.

Il doit également acquitter toutes les taxes et autres charges imposées par toute autorité compétente, à l'égard du terrain loué et des constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

17. ARPENTAGE AVEC DÉLAI : Le LOCATAIRE sera tenu de faire arpenter à ses frais le terrain loué dans les 24 mois suivant la délivrance du présent bail. La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, adresser une demande au Bureau de l'arpenteur général du Québec.

18. INTERPRÉTATION : Dans le présent bail, l'expression « LOCATAIRE » comprend tout cessionnaire du bail, le cas échéant.

19. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Le LOCATAIRE s'engage à respecter les lois (fédérales, provinciales, municipales) et les règlements qui en découlent, relatifs à la protection de l'environnement (ci-après «normes environnementales»), et, conséquemment à ne pas contaminer le terrain loué, soit par ses activités, par des déversements ou des transports de matières dangereuses.

Le LOCATAIRE sera responsable des dommages causés par l'état environnemental du terrain loué ou par la présence de contaminants dans le sol, notamment lors d'une migration de la contamination, résultant de l'usage du terrain par le LOCATAIRE, un de ses sous-contractants ou de ses préposés dans l'exécution de leurs fonctions ou par toute personne dont il autorise la présence sur le terrain loué ou de l'exercice des droits consentis dans le bail.

Le LOCATAIRE devra assumer les coûts directs et indirects liés à ces dommages et nécessaires à la remise en état du terrain loué, le tout conformément aux normes environnementales applicables et à la satisfaction de la MINISTRE. À défaut de procéder à la décontamination des lieux, la MINISTRE s'en chargera aux frais du LOCATAIRE et lui en réclamera le remboursement par la suite.

Dans la mesure où un ou des bâtiments situés sur le terrain loué sont utilisés à des fins commerciales ou industrielles, le LOCATAIRE s'engage de plus :
a) à exercer ses activités commerciales ou industrielles conformément aux normes environnementales et à obtenir tous les permis, certificat d'autorisation, attestation et autre document requis par ces normes;
b) à prendre les mesures nécessaires afin que ses bâtiments présents et à venir soient en tout temps conformes aux normes environnementales;
c) à permettre à la MINISTRE d'inspecter ou de faire inspecter les bâtiments afin de s'assurer du respect des normes environnementales;
d) à remettre à la MINISTRE, sans délai, une copie de tout avis, de toute ordonnance ou de toute procédure émis en vertu des normes environnementales, et qui lui est notifié ou signifié, ou qui est inscrit à l'égard du terrain loué et des bâtiments, et à remédier sans délai au défaut qui y est invoqué ou à obtenir la radiation de l'inscription;
e) à souscrire et à maintenir en vigueur, à la demande de la MINISTRE, une assurance contre les risques environnementaux, et à lui fournir une copie de la police dans le délai alors indiqué, ainsi que la preuve de son [illegible] jours avant son échéance.

original signé

Signé en deux (2) exemplaires :

LA MINISTRE

À Québec, le 11 janvier 2023.

original signé

original signé

art. 53-54

[illegible]n
[illegible]le de la gestion du territoire public

LE LOCATAIRE

À Montréal, le 13 décembre 2022

original signé

art. 53-54

MINIÈRE OSISKO INC.

Plan de localisation

Dossier : 218098-00-000

Localisation

218098-00-000_ECM_2022

Échelle: 1:15 000

Projection cartographique
Québec Lambert Conformal Conic
Sources
Base de données géographiques, MERN

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale du Nord-du-Québec

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2022

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Ministère de l'Énergie
et des Ressources
naturelles
Québec
Centre de services du territoire public

Le 13 octobre 2022

MINIÈRE OSISKO INC.
art. 53-54
art. 53-54 de-Montréal
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : Dossiers nº 000494 18 910 et 000332 17 910

Objet : Transmission du bail signé

art. 53-54

Vous tr art. 53-54 nt un exemplaire de votre bail signé par le représentant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour chaque dossier mentionné en objet.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services au territoire public au 1 844 282-8277 ou par courriel au droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca. Dans toutes vos communications avec le Ministère, bien vouloir mentionner votre numéro de dossier.

Veuillez agréer art. 53-54 , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Centre de services du territoire public

p. j.

5700, 4e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 380-8502
Sans frais : 1 844 282-8277
Courriel : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca
Internet : www.mern.gouv.qc.ca

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Bail

Numéro de dossier : 494 18 910

Le MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES, pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment habilité en vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1), représenté par Stéphanie Morin, directrice générale du réseau régional, dont le bureau est situé au 5700, 4e Avenue Ouest, Québec (Québec) G1H 6R1, dûment autorisée par le Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2, r. 1);

ci-après nommé le « MINISTRE »,

LOUE À

MINIÈRE OSISKO INC., ayant son siège social au 155, avenue University, Bureau 1440, Toronto (Ontario) M5H 3B7
Représentante : Madame Andréanne Boisvert, dûment autorisée,

ci-après nommé le "LOCATAIRE",

aux charges, clauses et conditions suivantes :

Le présent bail annule et remplace le bail émis antérieurement pour ce dossier.

1. FINS ET OBJET : Le MINISTRE loue au LOCATAIRE, exclusivement à des fins de parc à résidus miniers, le terrain ci-après désigné et décrit, d'une superficie de 273600 mètres carrés:

Canton Urban, partie non divisée
(Feuillet 32G04-200-0102, NAD 83, coord. MTM nord 5437175, est 366763)

Un emplacement d'une superficie de 273600 mètres carrés de forme irrégulière localisé par un polygone sur l'extrait de carte annexé au bail.

2. DURÉE ET LOYER DU BAIL : Le bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1er septembre 2022. Le LOCATAIRE paiera au MINISTRE un loyer annuel de 3 010 $ payable d'avance le 1er septembre de chaque année. Un intérêt au taux fixé en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002) sera exigé pour tout paiement effectué en retard. Tout chèque qui n'est pas honoré par l'institution sur laquelle il est tiré est assujetti aux frais édictés selon l'article 12.2 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002).

3. RENOUVELLEMENT DU BAIL ET AJUSTEMENT DU LOYER : Le présent bail sera renouvelé automatiquement tous les ans, à la date anniversaire du bail, à moins d'avis contraire du MINISTRE transmis par écrit au moins trente (30) jours avant cette date.

Si le MINISTRE doit mettre fin au bail pour un motif d'intérêt public, il ne procédera pas par non-renouvellement mais par révocation et il indemnisera le LOCATAIRE conformément à l'article 65 de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1). Dans une telle éventualité, le LOCATAIRE accepte que l'indemnité soit versée, jusqu'à concurrence de sa créance, au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE.

Une copie de l'avis de non-renouvellement ou de révocation est transmise par le MINISTRE au créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE.

L'avis de paiement sera transmis annuellement, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail, à la dernière adresse connue du LOCATAIRE.

Lors du renouvellement, le loyer annuel pourra être ajusté selon la réglementation en vigueur.

Le LOCATAIRE qui souhaite ne pas renouveler son bail doit envoyer un avis écrit au MINISTRE dans les trente (30) jours qui suivent la réception de l'avis de paiement du loyer. Sur réception de cet avis, le MINISTRE avise le créancier hypothécaire de toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué et dont la sûreté a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE. Le créancier peut alors obtenir la cession et le renouvellement du bail en sa faveur.

4. RENONCIATION AU BÉNÉFICE DE L'ACCESSION ET PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE : Le MINISTRE reconnaît que le bail concédé au premier locataire du terrain décrit dans le bail d'origine contenait, du fait des termes employés, une renonciation tacite au bénéfice de l'accession en faveur dudit locataire lui permettant de détenir en propriété superficiaire les constructions qu'il réaliserait ou installerait en cours de bail sur les lieux loués. Le MINISTRE reconnaît de plus que la renonciation tacite au bénéfice de l'accession alors consentie profitait également à celui qui, étant aux droits de ce locataire quant à la propriété superficiaire des constructions, obtiendrait, par transfert de bail ou autrement, la jouissance légale et paisible du terrain sur lequel sont situées lesdites constructions. Cette reconnaissance de renonciation tacite du MINISTRE est faite sous réserve des dispositions prévues à l'article 6 du présent bail et de l'exercice de ses droits à la fin du présent bail.

Le MINISTRE reconnaît que le LOCATAIRE pouvait et peut toujours consentir des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier. Le MINISTRE doit être avisé par écrit de l'octroi et de l'extinction d'une telle sûreté (hypothèque) déjà consentie ou à être consentie et des coordonnées du créancier hypothécaire.

Si un créancier exerce des droits hypothécaires à l'égard des constructions, le MINISTRE consent à transférer le bail en faveur du créancier ou de l'acquéreur des constructions et reconnaît le droit dudit créancier ou dudit acquéreur aux avantages de la renonciation au bénéfice de l'accession et de la propriété superficiaire mentionnées à l'alinéa ci-dessus. Le créancier ou l'acquéreur des constructions devra donner avis écrit au MINISTRE du transfert de propriété des constructions en sa faveur. À la réception de cet avis, le MINISTRE procédera au transfert conformément à l'article 11 du présent bail.

5. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Le LOCATAIRE qui consent des sûretés (hypothèques) relatives à toute construction érigée ou mise en place sur le terrain loué en faveur d'un créancier autorise le MINISTRE à transmettre au créancier hypothécaire une copie des avis se rapportant au paiement, au non-renouvellement, à la résiliation ou à la révocation du présent bail.

6. FIN DU BAIL ET LIBÉRATION DES LIEUX : Le LOCATAIRE dont le bail prend fin, soit par non-renouvellement ou par résiliation, conserve la propriété de ses constructions. Il renonce toutefois au droit de devenir propriétaire du terrain loué peu importe la valeur des constructions et il doit, dans un délai raisonnable compte tenu des circonstances, libérer le terrain loué de toute construction et amélioration et remettre les lieux en bon état, le tout conformément à la loi et aux règlements. À défaut de libérer les lieux, le MINISTRE pourra intenter les procédures en éviction prévues par la loi.

7. MODIFICATION DU BAIL : Le MINISTRE doit aviser par écrit le LOCATAIRE de toute modification au bail, au moins trente (30) jours avant la date anniversaire du bail.

8. DÉFAUT : Le LOCATAIRE sera en défaut s'il occupe le terrain loué à d'autres fins que celles mentionnées dans le bail ou s'il ne respecte pas l'une ou l'autre de ses obligations. Le MINISTRE pourra alors exiger que les correctifs soient apportés dans un délai qu'il fixe et, à défaut, résilier le bail ou le révoquer conformément aux dispositions de la Loi sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1).

Un préavis de non-renouvellement, de résiliation ou de révocation de trente (30) jours sera notifié, avec une copie de l'avis de défaut transmis au LOCATAIRE, à tout créancier détenant une sûreté (hypothèque) sur toute construction et dont la sûreté (hypothèque) a fait l'objet d'un avis écrit au MINISTRE. Le créancier peut alors remédier au défaut du LOCATAIRE et obtenir le transfert du bail en sa faveur.

9. DROIT DE PASSAGE DE TIERS : Le LOCATAIRE sera tenu d'accorder sans frais un droit de passage à pied et en voiture, à l'endroit indiqué par le MINISTRE, à toute personne qui lui en a démontré la nécessité.

10. SERVITUDES OU AUTRES DROITS : Le présent bail est sujet aux servitudes ou autres droits consentis par le MINISTRE ou le gouvernement, notamment à toute servitude d'utilité publique.

En cas de conflit d'usages entre les constructions ou les ouvrages du LOCATAIRE et ces servitudes ou autres droits déjà consentis, le LOCATAIRE s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour favoriser l'exercice de ces droits par leurs détenteurs.

11. TRANSFERT DU BAIL : Tel que prévu à l'article 26.01 du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État (RLRQ, chapitre T-8.1, r. 7), le bail n'est pas transférable tant que le LOCATAIRE fait défaut de remédier à un manquement au bail visé par un avis écrit de non-conformité. Le LOCATAIRE qui désire transférer le présent bail doit aviser le MINISTRE du nom et de l'adresse du nouveau LOCATAIRE en remplissant le formulaire de demande de transfert de bail qui doit être signé par le LOCATAIRE actuel et le nouveau ou fournir tout document légal confirmant le transfert. S'il existe une sûreté (hypothèque) grevant toute construction, il doit en mentionner l'existence dans ce formulaire ou dans le document légal de transfert. Le MINISTRE doit aviser le créancier hypothécaire de ce transfert. Dans le cas d'un transfert en faveur d'un groupe, le MINISTRE transférera le bail au nom du représentant choisi par le groupe.

Si le LOCATAIRE décède, fait faillite ou si le bâtiment situé sur le terrain loué a fait l'objet d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de l'exercice d'un droit hypothécaire, le MINISTRE transfère le bail en faveur de l'héritier, du syndic, du créancier hypothécaire ou de l'acquéreur des constructions.

Lors d'un transfert à la suite d'une vente pour taxes, le LOCATAIRE, si le droit de retrait est exercé, transfère le bail en faveur de l'ancien locataire.

Le MINISTRE procédera au transfert des droits dans le bail sur paiement des frais inhérents et de tout loyer dû par l'ancien locataire et un nouveau bail sera conclu avec le nouveau locataire.

12. CHANGEMENT D'ADRESSE ET TOUT AUTRE AVIS : Tout changement d'adresse et autre avis doivent être transmis par le locataire au MINISTRE.

13. RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE : Le LOCATAIRE sera responsable de tous dommages matériels et corporels causés par lui dans le cours ou à l'occasion de l'exercice des droits qui lui sont consentis en vertu du présent bail, y compris tout dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du bail.

Le LOCATAIRE s'engage à prendre fait et cause pour le MINISTRE et à l'indemniser contre tous recours, réclamations, demandes et poursuites pris par toute personne en raison des dommages ainsi causés.

14. SIGNATAIRE MANDATÉ : Si le LOCATAIRE agit au nom d'un groupe de personnes, il déclare agir en son nom personnel et au nom du groupe de personnes, tous colocataires au même titre et détenant des parts indivises dans le présent bail, conformément aux termes d'une entente intervenue entre eux avant la signature des présentes et autorisant le signataire à signer en leurs noms.

15. PARC À RÉSIDUS MINIERS : Le LOCATAIRE pourra utiliser le terrain présentement loué seulement lorsqu'il aura obtenu toutes les autorisations ou approbations requises en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1) et de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2).

Avant de mettre fin à son bail, le LOCATAIRE s'engage à obtenir du secteur des Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), un document attestant que :

- les travaux de réaménagement et de restauration du parc à résidus miniers sont conformes au plan approuvé par ce secteur, ou que le parc à résidus miniers n'est pas visé par l'obligation de déposer un plan de restauration;

- le LOCATAIRE a effectué les travaux de réaménagement et de restauration du parc à résidus miniers requis par le MERN en vertu de l'article 231.11 de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), ou que le LOCATAIRE n'a pas à effectuer de tels travaux;

- le LOCATAIRE a effectué les travaux requis par le MERN pour prévenir tout dommage en vertu de l'article 231 de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), ou que le LOCATAIRE n'a pas à effectuer de tels travaux.

16. ARPENTAGE : Lorsque le terrain n'est pas arpenté, le LOCATAIRE sera tenu de le faire arpenter à ses frais, si les circonstances contraignent le MINISTRE à l'exiger.

La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, obtenir l'autorisation et les instructions nécessaires du Bureau de l'arpenteur général du Québec, au 1 418 627-6263.

17. LOIS, RÈGLEMENTS, PERMIS ET TAXES : Le LOCATAIRE doit se conformer aux lois (fédérales, provinciales, municipales) et aux règlements qui en découlent, visant l'occupation et l'usage du terrain loué et les constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

Le LOCATAIRE s'engage notamment à respecter les lois et règlements applicables en matière d'environnement, de protection contre les incendies, de coupe de bois, de conservation et de protection de la faune, d'aménagement et d'urbanisme, et à obtenir à ses frais tous les permis et autorisations exigés en vertu de ces lois et règlements.

Il doit également acquitter toutes les taxes et autres charges imposées par toute autorité compétente, à l'égard du terrain loué et des constructions et ouvrages qui s'y trouvent.

18. ARPENTAGE AVEC DÉLAI : Le LOCATAIRE sera tenu de faire arpenter à ses frais le terrain loué dans les 18 mois suivant la délivrance du présent bail. La présente description du terrain sera alors modifiée en conséquence. L'expression "arpenter" signifie la délimitation du terrain sur les lieux par un arpenteur-géomètre qui devra, avant de procéder, adresser une demande au Bureau de l'arpenteur général du Québec.

19. INTERPRÉTATION : Dans le présent bail, l'expression « LOCATAIRE » comprend tout cessionnaire du bail, le cas échéant.

20. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Le LOCATAIRE s'engage à respecter les lois (fédérales, provinciales, municipales) et les règlements qui en découlent, relatifs à la protection de l'environnement (ci-après «normes environnementales»), et, conséquemment à ne pas contaminer le terrain loué, soit par ses activités, par des déversements ou des transports de matières dangereuses.

Le LOCATAIRE sera responsable des dommages causés par l'état environnemental du terrain loué ou par la présence de contaminants dans le sol, notamment lors d'une migration de la contamination, résultant de l'usage du terrain par le LOCATAIRE, un de ses sous-contractants ou de ses préposés dans l'exécution de leurs fonctions ou par toute personne dont il autorise la présence sur le terrain loué ou de l'exercice des droits consentis dans le bail.

original signé

r les coûts directs et indirects liés à ces dommages et nécessaires à la remise en état du terrain loué, le tout conformément aux normes environnementales applicables et à la satisfaction du MINISTRE. À défaut de procéder à la décontamination des lieux, le MINISTRE s'en chargera aux frais du LOCATAIRE et lui en réclamera le remboursement par la suite.

Signé en deux (2) exemplaires :

LE MINISTRE

À Québec, le 11 octobre 2022

original signé

art. 53-54

Par :

Stéphanie Morin
Directrice générale du réseau régional

LE LOCATAIRE

À Montréal, le 26 septembre 2022

original signé

art. 53-54

MINIÈRE OSISKO INC.

Plan de localisation

Dossier : 000494-18-910

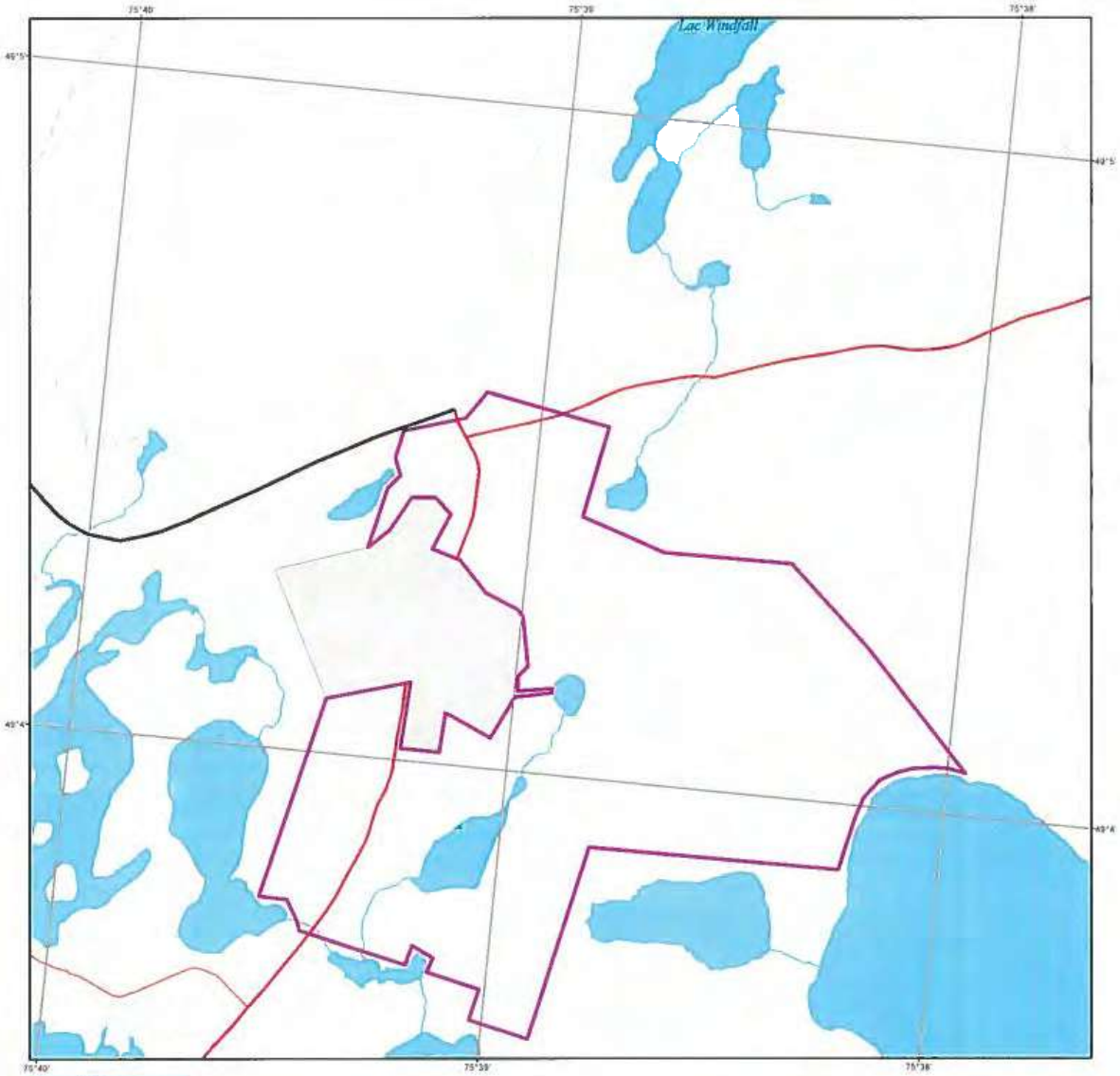

000332-17-910_ECM2022

000494-18-910_ECM2022

Chemin

02 - Classe 2

03 - Classe 3

04 - Classe 4

Lac

Cours d'eau

Cours d'eau intermittent

Échelle: 1:15 000

Projection cartographique
Québec Lambert Conformal Conic

Sources
Base de données géographiques, MERN

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale du Nord-du-Québec

Note Le présent document n'a aucune portée légale
© Gouvernement du Québec, 2022

Énergie et Ressources naturelles
Québec

À L'USAGE DU MFFP

Numéro de la demande: _____

(année,unite d'aménagement, # séquentiel)

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN PRÈS D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU DANS UNE TOURBIÈRE NON BOISÉE DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT (art. 17 ou art. 93 et 94 du RNI)

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR:

À L'USAGE DU MFFP

Numéro du bénéficiaire : _____

Demandeur : Minière Osisko

(Titulaire d'une entente, d'une autorisation ou d'un contrat en vertu de la LADTF)

Responsable des travaux : art. 53-54 Minière Osisko 300 rue St-Paul Qc. G1K 7R1

(nom et adresse)

Téléphone : 418-317-5110 Télécopieur : _____ Courrier électronique : _____

2 LOCALISATION DU LAC, DU COURS D'EAU OU DE LA TOURBIÈRE

Identification: Lac Rond

Feuillet: 32 G 04

Longitude: utm Nad 83 453827 E 5435188N

Latitude: _____

No. du bassin hydrographique: _____

Ligne de vol et numéro de photo (facultatif): _____

Numéro de l'UA: 87

Secteur d'intervention: _____

Nom du chantier de récolte: minière Osisko secteur Barette chapais

No. du segment de chemin: _____

TYPE DE DÉROGATION

1. Avec empiètement sur le lit d'un lac, d'un cours d'eau ou dans l'écotone riverain ☑

Si coché, une autorisation doit être obtenue du MDDELCC et/ou des Opérations régionales du MFFP, par le demandeur, en vertu de la LQE et/ou de la LCMVF. **Remplir le formulaire prévu à cet effet.**

2. Autres types de dérogation* * Cochez les cases qui s'appliquent

A- Dans les 60 m d'un lac (1)	☑
B- Dans les 60 m d'un cours d'eau à écoulement permanent (1)	☐
C- Dans les 30 m d'un cours d'eau à écoulement intermittent (1)	☐
D- Endroit où le sol présente une couche indurée	☐
E- Situation A ou B sur plus de 300 m de longueur	☐
F- Tourbière non boisée avec sol gelé à une profondeur de moins de 35 cm	☐

(1) Distance mesurée entre la berge du lac ou du cours d'eau et l'emprise du chemin du côté du cours d'eau ou du lac.

3 IDENTIFICATION PRÉALABLE DE LA DÉROGATION À LA PRAN

Dérogation identifiée à la PRAN/PAFI. version no _____

Ne s'applique pas ☐

(Demandeur autre qu'un BGAd, acheteur BMMB, CvAF. CtAF, forêt de proximité)

4 DESCRIPTION DU PROJET EN DÉROGATION ET JUSTIFICATION(S) DE LA DEMANDE

Décrire la nature du projet en dérogation (caractéristiques ou particularités techniques, etc.) :

cette section de chemin à graveler servira d'accès au lac pour la mise a l'eau d'une brage de forage.

Lac ou cours d'eau à écoulement permanent

Distance du plan d'eau	Longueur de l'empiétement total (m)	Distance minimale au plan d'eau (m)	Sur une longueur de (m)
0 m à 5 m	0	0	0
> 5 m à 20 m			
> 20 m à 60 m			
> 60 m*			
TOTAL	0		0

*Sol avec couche indurée imperméable ☐

Cours d'eau à écoulement intermittent

Distance du plan d'eau	Longueur de l'empiétement total (m)	Distance minimale au plan d'eau (m)	Sur une longueur de (m)
0 m à 20 m			
> 20 m à 30 m			
> 30 m*			
TOTAL	0		0

*Sol avec couche indurée imperméable ☐

Annexer un croquis (vue en survol) de la partie du chemin en dérogation en indiquant les distances du plan d'eau (5, 20 et 60 m) ou l'emplacement par rapport à la tourbière, ainsi que la localisation des ponceaux de drainage, les bassins de sédimentation pour gérer les eaux de la surface du chemin et maintenir le drainage naturel, de même que les traversées de cours d'eau si requises au projet.

Indiquer :

Largeur (m) du déboisement de l'emprise du chemin : 7m

Largeur (m) du déboisement de l'emprise du chemin du coté du plan d'eau : _____

Date approx. du début des travaux : (visant la dérogation) juil-17

Durée estimée des travaux : (visant la dérogation) 3 mois

Durée estimée d'utilisation du chemin : 12 mois

Chemin d'hiver : Non ☑ Oui ☐

Décrire les mesures de protection du milieu aquatique par rapport au projet de dérogation:

En plus de respecter les normes minimales prévues dans le RNI, dont notamment le respect de la pente du talus du remblai du chemin du côté du lac ou du cours d'eau [1,5(H) : 1(V)] et la stabilisation du talus si l'érosion risque de créer un apport de sédiments dans le milieu aquatique, je m'engage à appliquer les mesures de protection suivantes :

suivie journalier des travaux par un technicien environnemental

Aucune récolte ne sera réalisée entre l'emprise du chemin en dérogation et le plan d'eau ☐

Matériel utilisé pour la stabilisation du talus:

Circulation de machinerie entre l'emprise du chemin et le lac ou le cours d'eau?: oui ☐ non ☑

Autres mesures de protections:

Numéro de la demande:

4 DESCRIPTION DU PROJET EN DEROGATION ET JUSTIFICATION(S) DE LA DEMANDE (SUITE)

Décrire le meilleur tracé alternatif qui respecte les distances visées à l'article 17 du RNI et/ou conditions particulières visées aux articles 93 et 94:

le chemin sera orienté du nord au sud pour acc`der au lac, il empruntra un encien tracé déjà existant

Dessiner sur une carte topographique/hydrographique (échelle 1:20 000) le tracé en dérogation, le tracé alternatif ainsi que les chemins existants (joindre en annexe, de préférence en fichier shapefile (shp) en précisant no. de carte correspondante).

Décrire les raisons topographiques, hydrographiques et autres qui motivent le choix du projet en dérogation par rapport au tracé alternatif et/ou aux chemins existants:

aucune

5 DESCRIPTION DES MILIEUX ADJACENTS AU SITE DU PROJET EN DÉROGATION

Milieu aquatique (voir figure, section a)

Type	Composition du lit	Vitesse de l'eau	Morphologie
Lac ☑	vase ☐	nulle ☐	rectiligne ☐
Étang ☐	sable ☐	lente ☐	sinueux ☐
Rivière ☐	gravier ☐	moyenne ☐	tortueux ☐
Ruisseau ☐	galet,bloc ☐	rapide ☐	cascade ☐
	roc ☐		chute ☐
Largeur du cours d'eau (m):	Végétation aquatique: Oui ☐ Non ☐	Date d'observation: Niveau d'eau: étiage ☐ normal ☐ crue ☐	Hauteur de la chute (m):

Indiquer toutes particularités observées: étang à castor, frayère potentielle, rivière à saumon ou autres:

Observation de poissons: Oui ☐ Non ☐ Date d'observation:

Écotone riverain (voir figure, section b)

Pente maximale (transversale)	Type de dépôt	Végétation
0-10% ☐	argile ☐	absente ☐
11-20% ☐	sable ☐	mousses ☐
21-30% ☐	gravier ☐	herbacées ☐
31-40% ☐	galet,bloc ☐	arbustes ☐
> 41% ☐	roc ☐	arbres épars ☐
		espèces dominantes:

Largeur (m) de l'écotone riverain :

Figure illustrant les différentes limites

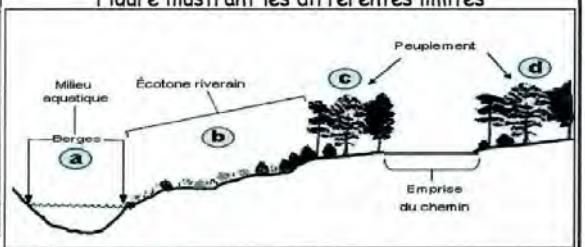

Peuplement forestier (voir figure, section c)

Essences présentes : épinette noir

Si une récolte est prévue, préciser le type: aucune

Largeur (m) occupée par le peuplement: Pente maximale du terrain : 0

Peuplement forestier (voir figure, section d)

Essences présentes :

Pente maximale du terrain (mesurée dans les 60 m à partir de l'emprise du chemin): 0

Remarques: 0

Note: Pour les dérogations aux articles 93 et 94, le promoteur doit décrire le milieu pour faciliter la concertation des ministères concernés

original signé

6 SIGNATURE DE LA DEMANDE

original signé

Signature du demandeur (section 1)[1]

7 juin 2017

Date

[1] Pour les demandes provenant d'un BGAd, d'un acheteur de bois du BMMB, d'une CvAF, d'un CtAF ou d'une forêt de proximité, la demande doit être signée par un ingénieur forestier

PONCEAUX 7.7

Développé par
Groupe Système Forêt Inc.

Description du projet :	Ponceau Osisko	Donnée	Unité
Localisation géographique :	X = 366596 -- Y = 5435170		

CALCUL DU DÉBIT DES COURS D'EAU

						Notes
Feuillet 1:20 000 (Ex: 32A02SO)				32G04SE		
SUPERFICIE TOTALE DU BASSIN VERSANT **(Ab)**				1 246,448	ha	
PENTE MOYENNE DU BASSIN VERSANT **(Sb)**				2,29	%	
Nombre de fois que les lignes horizontales coupent une courbe de niveau				152	#	
Nombre de fois que les lignes verticales coupent une courbe de niveau				134	#	
Longueur des lignes horizontales				62347,35129	m	
Longueur des lignes verticales				62530,94549	m	
Équidistance des courbes de niveau				10	m	
IDENTIFICATION DES DÉPÔTS DE SURFACE		**Boisé**	**Pâturage**	**Culture**		
1BF, 1BP, 2A, 2AE, 2AK, 2B, 2BD, 2BE, 4GS, 5S, 6, 8E, 8F, 9	**AB**	564,183	0,000	0,000	ha	
1A, 1AR, 1B, 1BD, 1BC, 3, 8C, 8A, 8AR	**B**	69,323	0,000	0,000	ha	
4, 8G	**BC**	0,000	0,000	0,000	ha	
1AA, 4GA, 5A, R (roc sédimentaire)	**C**	11,507	0,000	0,000	ha	
R (roc cristallin)	**CD**	0,000	0,000	0,000	ha	
Lacs et terrains dénudés/semi-dénudés humides		601,436	0,000	0,000	ha	
Superficie totale				**1246,449**	ha	
LONGUEUR DU COURS D'EAU **(Lc)**				8064	m	
Élévation à 15% en aval de la limite extrême du bassin versant				400	m	
Élévation à 10% en amont du point de traversée				400	m	
PENTE 85-10 du cours d'eau **(Sc)**				0,00	%	
COEFFICIENT DE RUISSELLEMENT PONDÉRÉ **(Cp)**				0,0759		
TEMPS DE CONCENTRATION DU BASSIN VERSANT **(Tc)**				641	minutes	
INTENSITÉ DE PRÉCIPITATION **(I)**				29,03	mm/h	
COEFFICIENT DE CORRECTION DE L'INTENSITÉ DE PRÉCIPITATION **(Fi)**				0,1937		
Distribution des lacs et dénudés/semi-dénudés humides (A, B ou C)				B		
A=concentrés près du ponceau B=uniformément répartis C=concentrés à la tête						
COEFFICIENT DE RÉDUCTION DU DÉBIT DE POINTE **(Fl)**				0,5742		
Débit maximum instantané d'une récurrence de 10 ans **(Q_{10})**				**0,85**	m3/s	
Débit de pointe journalier d'une récurrence de 20 ans **($Q_{1,20}$)**				**N/A**	m3/s	

DIAMÈTRE DES TUYAUX

Nombre de tuyaux	1	2		
Type d'entrée (S) saillie, (B) biseautée ou droite	S		mm	Saillie
Diamètre requis	1200	800	mm	
Enfouissement	120	80	mm	
Surface d'évacuation après enfouissement	1,07		m2	Voir note # 7

NOTES

4. Il faut s'assurer que le ponceau est toujours installé en suivant la pente naturelle du lit du cours d'eau et que la paroi intérieure de sa base se trouve sous le lit du cours d'eau à une profondeur équivalent à **10% de sa hauteur**.

5. La pente du lit du cours d'eau doit être inférieure à 1% si la longueur du tuyau ne dépasse pas 25 mètres, et à 0,5% si cette longueur dépasse 25 mètres. Sinon, des mesures de mitigations telles l'installation d'un tuyau d'un diamètre plus élevé que celui calculé à l'aide des annexes 3,4 et 5 du RNI, la construction d'un pont, l'installation d'une structure à arche ou la pose de déflecteurs dans le tuyau doivent être retenues, afin d'assurer le libre passage des poissons.

7. Consulter les feuilles **Tuyaux arqués** et **Structures à arche** pour connaître d'autres types de structures.

Complété par :	Patrick Taylor	Date :	28 août 2017

Tuyaux arqués

Surface d'évacuation après enfouissement : 1,07 m²

Diamètre du tuyau arqué		
portée :	1630	mm
flèche :	1120	mm

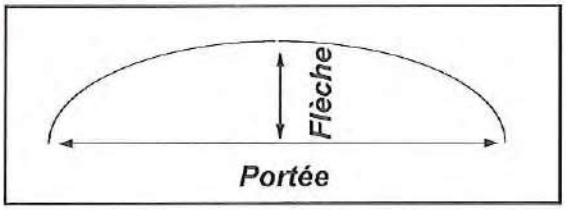

La surface d'évacuation après enfouissement des tuyaux circulaires sert de base de référence pour le dimensionnement des tuyaux arqués et à arche.

Dans le cas des tuyaux arqués, l'enfouissement équivaut à 10% de la flèche ou hauteur du tuyau. Pour connaître les dimensions du tuyau arqué pouvant répondre au débit de pointe précédemment calculé, vous devez choisir dans la liste ci-dessous un tuyau arqué dont la surface d'évacuation après enfouissement est égale ou supérieur à la surface indiquée en tête de cette page.

Surface d'évacuation après enfouissement (m^2)				Portée (mm)	Flèche (mm)
De	0,00	à	0,17	560	420
De	0,18	à	0,25	680	500
De	0,26	à	0,34	800	580
De	0,35	à	0,44	910	660
De	0,45	à	0,56	1030	740
De	0,57	à	0,70	1150	820
De	0,71	à	0,99	1390	970
De	1,00	à	1,35	1630	1120
De	1,36	à	1,74	1880	1260
De	1,75	à	2,20	2130	1400
De	2,21	à	2,34	2060	1520
De	2,35	à	2,67	2360	1525
De	2,68	à	2,73	2240	1630
De	2,74	à	3,18	2440	1750
De	3,19	à	3,63	2590	1880
De	3,64	à	4,19	2690	2080
De	4,20	à	4,52	3100	1980
De	4,53	à	5,03	3400	2010
De	5,04	à	6,25	3730	2290
De	6,26	à	7,72	3890	2690
De	7,73	à	9,17	4370	2870
De	9,18	à	10,61	4720	3070
De	10,62	à	12,34	5050	3330
De	12,35	à	14,13	5490	3530
De	14,14	à	15,91	5890	3710
De	15,92	à	17,77	6250	3910

Cette liste ne contient que les dimensions les plus courantes, d'autres dimensions peuvent être disponibles. Consultez votre fournisseur de tuyau.

Structures à arche

Surface d'évacuation après enfouissement : 1,07 m²

Diamètre du tuyau à arche conventionnelle		
Portée :	1830	mm
Flèche :	840	mm

Diamètre du tuyau à arche carrée		
Portée :	3365	mm
Flèche :	1060	mm

Diamètre du tuyau à arche en ciment		
Portée :	8300	mm
Flèche :	2905	mm

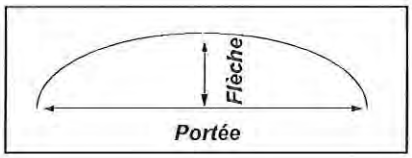

Les tuyaux à arche ne sont pas enfouis. Par ailleurs, il faut considérer, s'il y a lieu, la surélévation du tuyau par rapport au lit du cours d'eau puisque cela génère une surface d'évacuation supplémentaire. La surface d'évacuation de l'arche proprement dite, à laquelle on ajoute s'il y a lieu la surface d'évacuation due à la surélévation du tuyau, correspond à la surface d'évacuation totale du tuyau à arche. Dans le cas présent, pour répondre au débit de pointe calculé, la surface d'évacuation totale doit être égale ou supérieure à la surface indiquée en tête de cette page. Consultez les listes ci-dessous pour faire votre choix de structure. Il est à noter que ces listes ne contiennent que les dimensions les plus courantes, d'autres dimensions ainsi que d'autres formes d'arche peuvent être disponibles. Consultez votre fournisseur pour plus de détails.

Surface d'évacuation après enfouissement (m²)			Arche conventionnelle		Arche carrée		Arche en ciment	
			Portée (mm)	Flèche (mm)	Portée (mm)	Flèche (mm)	Portée (mm)	Flèche (mm)
De 0,09	à	0,58	1520	810	3365	1060	8300	2905
De 0,59	à	1,16	1830	840	3365	1060	8300	2905
De 1,17	à	1,33	1830	970	3365	1060	8300	2905
De 1,43	à	1,33	2130	660	3365	1060	8300	2905
De 1,49	à	1,86	2130	1120	3365	1060	8300	2905
De 1,87	à	1,86	2440	1020	3365	1060	8300	2905
De 1,87	à	2,42	2440	1270	3365	1060	8300	2905
De 2,43	à	2,46	2740	1180	3365	1060	8300	2905
De 2,47	à	3,00	2740	1440	3365	1060	8300	2905
De 3,01	à	3,07	2740	1440	4070	1145	8300	2905
De 3,08	à	3,16	3050	1350	4070	1145	8300	2905
De 3,17	à	3,44	3350	1360	4070	1145	8300	2905
De 3,45	à	3,81	3050	1600	4070	1145	8300	2905
De 3,82	à	4,00	3660	1520	4070	1145	8300	2905
De 4,01	à	4,13	3660	1520	3485	1460	8300	2905
De 4,13	à	4,36	3350	1750	3485	1460	8300	2905
De 4,37	à	4,54	3350	1750	4420	1195	8300	2905
De 4,55	à	4,65	3350	1750	3770	1500	8300	2905
De 4,66	à	4,97	3960	1680	3770	1500	8300	2905
De 4,98	à	5,02	3960	1680	4765	1245	8300	2905
De 5,03	à	5,12	3660	1910	4765	1245	8300	2905
De 5,13	à	5,43	3660	1910	4045	1900	8300	2905
De 5,49	à	5,95	4270	1840	4045	1900	8300	2905
De 5,96	à	6,41	4570	1870	4045	1900	8300	2905
De 6,42	à	6,50	3960	2060	4045	1900	8300	2905
De 6,51	à	6,53	4270	2210	4045	1900	8300	2905
De 6,59	à	6,62	4270	2210	5320	1440	8300	2905
De 6,63	à	7,04	4270	2210	4315	1650	8300	2905
De 7,05	à	7,32	4270	2210	3910	2250	8300	2905
De 7,33	à	7,33	4270	2210	5655	1505	8300	2905
De 7,34	à	7,43	4270	2210	5145	1705	8300	2905
De 7,44	à	7,43	4880	2030	5145	1705	8300	2905
De 7,44	à	7,79	4570	2360	5145	1705	8300	2905
De 7,80	à	7,83	4570	2360	6180	1495	8300	2905
De 7,84	à	8,19	4570	2360	4675	2000	8300	2905
De 8,20	à	8,55	4570	2360	6320	1645	8300	2905
De 8,56	à	8,65	5180	2180	6320	1645	8300	2905
De 8,66	à	8,91	5490	2210	6320	1645	8300	2905
De 8,92	à	9,01	5490	2210	7660	1565	8300	2905
De 9,02	à	9,63	4880	2520	7660	1565	8300	2905
De 9,64	à	9,75	4880	2520	6645	1870	8300	2905
De 9,76	à	9,77	5790	2360	6645	1870	8300	2905
De 9,78	à	9,94	5790	2360	5295	2115	8300	2905
De 9,95	à	10,09	5790	2360	4900	2400	8300	2905
De 10,10	à	10,22	5790	2360	6165	1900	8300	2905
De 10,23	à	10,33	5180	2690	6165	1900	8300	2905
De 10,34	à	10,67	5180	2690	6970	1795	8300	2905
De 10,68	à	11,06	5180	2690	5095	2455	8300	2905
De 11,07	à	11,07	6100	2530	5095	2455	8300	2905
De 11,08	à	11,25	6100	2530	6480	1975	8300	2905
De 11,26	à	11,52	6100	2530	7290	1875	8300	2905
De 11,53	à	11,62	5490	2720	7290	1875	8300	2905
De 11,63	à	11,71	5490	2720	5385	2515	8300	2905
De 11,72	à	12,09	5790	2880	5385	2515	8300	2905
De 12,10	à	12,71	5790	2880	7800	1965	8300	2905
De 12,72	à	13,01	5790	2880	7000	2200	8300	2905
De 13,02	à	13,50	6100	3050	7000	2200	8300	2905
De 13,51	à	13,89	6100	3050	6495	2530	8300	2905
De 13,90	à	13,90	6100	3050	8575	1920	8300	2905
De 13,91	à	14,23	6100	3050	5955	2645	8300	2905
De 14,24	à	14,58	6100	3050	7500	2285	8300	2905
De 14,59	à	14,59	6100	3050	9145	1940	8300	2905
De 14,60	à	14,64			9145	1940	8300	2905
De 14,65	à	15,36			6235	2715	8300	2905
De 15,37	à	15,87			7345	2370	8300	2905
De 15,88	à	16,35			7025	2610	8300	2905
De 16,36	à	16,92			6810	2105	8300	2905
De 16,93	à	17,38			8605	2325	8300	2905
De 17,39	à	17,56			7310	2690	8300	2905
De 17,57	à	18,35			9225	2345	8300	2905
De 18,36	à	19,43			10450	2295	8300	2905
De 19,44	à	19,80			7315	3095	8300	2905
De 19,81	à	20,52			7315	3095	12000	2780
De 20,53	à	20,59			10695	2355	12000	2780
De 20,60	à	20,89			8635	2735	12000	2780
De 20,90	à	20,90			9665	2510	12000	2780
De 20,91	à	22,10			9310	2750	12000	2780
De 22,11	à	23,31			11645	2530	12000	2780
De 23,32	à	23,68			10485	2690	12000	2780
De 23,69	à	24,92			9920	2920	12000	2780
De 24,93	à	25,02			10940	2760	12000	2780
De 25,03	à	26,46			12270	2745	12000	2780
De 26,47	à	27,30			10515	3100	12000	2780
De 27,31	à	27,95			10515	3100		
De 27,96	à	28,04			11700	2935		
De 28,05	à	29,47			10990	3165		
De 29,48	à	31,45			12290	3150		
De 31,46	à	32,81			11750	3345		
De 32,82	à	36,45			12315	3555		

Lacasse, Dianne (10-UG/Quévillon)

De: art. 53-54
Envoyé: 5 avril 2017 17:03
À: Ayotte, Jonathan (10-UG/Quévillon)
Cc: Gaudreault, Laval (10-UG/Quévillon); Lemoine, Mario (10-DGFo); art. 53-54
Objet: RE: NC-2016-08762-Osisko-1-2
Pièces jointes: WIN_ENVIRO_LET_RECU_20170405_2016_08762_Osisko-1_Signe_MFFP_fermé.pdf

Bonjour M. Ayotte,
J'ai bien pris connaissance, des deux documents de non-conformité émis suite à votre visite du 29 mars.
Tel que discuté au campement, toutes les non-conformités seront corrigées suite à la période du dégel.
Je vous retourne le formulaire signé de la non-conformité #1 tel que demandé.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

art. 53-54

Minière Osisko Inc.
300, rue Saint-Paul | Bureau 200
Québec, Qc | G1K 7R1
Tél.: 418-694-9832 | Cell.: 418-812-6866
lgrenier@osiskomining.com | www.osiskomining.com | TSX:OSK

OSISKO
MINIÈRE OSISKO INC.

De : Jonathan.Ayotte@mffp.gouv.qc.ca [mailto:Jonathan.Ayotte@mffp.gouv.qc.ca]
Envoyé : 5 avril 2017 11:04
À : art. 53-54
Cc : Laval.Gaudreault@mffp.gouv.qc.ca; Mario.Lemoine@mffp.gouv.qc.ca
Objet : NC-2016-08762-Osisko-1-2

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Bonjour art. 53-54

Vous trouverez deux non-conformités en P.J. suite à notre visite de vos opérations le 29-03-2017.

Comme discuté au camp Windfall, la première porte sur une percé de la bande riveraine trop large et la seconde sur un décapage dans le 20m d'un lac.

Une date de correction est inscrite pour la seconde non-conformité.

Un retour de la non-conformité #1 signé avant le 14 avril 2017 serait apprécié et la #2 après la correction de celle-ci.

Mes salutations,

En vertu de l'article 38 de la ***Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*** (L.R.Q., chapitre A-18.1), quiconque doit se conformer aux normes prescrites par voie réglementaire lorsqu'il s'adonne à une activité d'aménagement forestier. Le manquement peut mener à des poursuites judiciaires prévues à cette fin.

Jonathan Ayotte

Technicien Forestier
Unité de gestion de Quévillon
Direction de la gestion des forêts Nord-du-Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838, poste 227
jonathan.ayotte@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3019816
Exercice : 2016-2017
Échéance : 2017/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Exploration Osisko Baie-James
Adresse : 300, rue St-Paul, bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 33 sites de forage (20m x 20m) ainsi que 6460m de sentier d'accès(5m de large).

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Carpiquet, Urban et Belmont, feuillet 32G4SO -SE et 32G3SO, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	1,0	869	0,36	0,36	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Épinette	B	6,6	870	18,77	123,88	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Épinette	B	36,0	869	17,78	640,08	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Épinette	C	4,4	870	7,79	34,28	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Épinette	C	24,0	869	7,57	181,68	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Mélèze	B	0,6	869	1,61	0,97	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Mélèze	C	0,4	869	0,99	0,40	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Pin Gris	B	1,8	870	16,39	29,50	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Pin Gris	B	1,2	869	15,05	18,06	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Pin Gris	C	0,8	869	1,33	1,06	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Pin Gris	C	1,2	870	1,33	1,60	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Sapin	B	0,6	869	12,81	7,69	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Sapin	C	0,4	869	0,99	0,40	5,000000	9,975000	2652831	Demandeur
Total		79,0			1039,96				
Total permis :					1195,70				

No facture : 2652831		
Sous-total	:	1039,96
TPS - 869515601	:	52,00
TVQ - 1006356067	:	103,74
Total à payer	:	1195,70
Total payé	:	1195,70

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3019816
Exercice : 2016-2017
Échéance : 2017/03/31
Version N° : 1

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2016/09/19

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020099
Exercice : 2016-2017
Échéance : 2017/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

71 sites de forages de 20m par 20m ainsi que 4500m d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Chemin TE-6410, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	1,0	869	0,35	0,35	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Épinette	B	57,6	869	18,17	1046,59	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Épinette	C	39,6	869	7,74	306,50	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Pin Gris	B	3,0	869	15,38	46,14	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Pin Gris	C	2,0	869	1,36	2,72	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Sapin	B	1,2	869	13,09	15,71	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Sapin	C	2,2	869	1,01	2,22	5,000000	9,975000	2669724	Demandeur
Total		106,6			1420,23				
Total permis :					1632,91				

No facture : 2669724		
Sous-total	:	1420,23
TPS - 869515601	:	71,01
TVQ - 1006356067	:	141,67
Total à payer	:	1632,91
Total payé	:	1632,91

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

art. 53-54

Chef de l'unité de gestion

2016/11/10
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Québillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3020191
Exercice : 2016-2017
Échéance : 2017/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour l'agrandissement de la superficie du site du campement principal (Wind Fall)

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Site Wind Fall , chemin TE-6200, canton Urban, aire de trappe W25 B de Marshall Icebound

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	75,6	869	18,17	1373,65	5,000000	9,975000	2674190	Demandeur
Épinette	C	50,4	869	7,74	390,10	5,000000	9,975000	2674190	Demandeur
Pin Gris	B	42,6	869	15,38	655,19	5,000000	9,975000	2674190	Demandeur
Pin Gris	C	28,4	869	1,36	38,62	5,000000	9,975000	2674190	Demandeur
Total		197,0			2457,56				
Total permis :					2825,58				

No facture : 2674190		
Sous-total	:	2457,56
TPS - 869515601	:	122,88
TVQ - 1006356067	:	245,14
Total à payer	:	2825,58
Total payé	:	2825,58

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2016/11/29
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020698
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 24 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 4515m de nouveaux sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban , feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	12,6	869	18,74	236,12	5,000000	9,975000	2700009	Demandeur
Épinette	C	8,4	869	7,98	67,03	5,000000	9,975000	2700009	Demandeur
Pin Gris	B	1,2	869	15,86	19,03	5,000000	9,975000	2700009	Demandeur
Pin Gris	C	0,8	869	1,40	1,12	5,000000	9,975000	2700009	Demandeur
Total		23,0			323,30				
Total permis :					371,72				

No facture : 2700009		
Sous-total	:	323,30
TPS - 869515601	:	16,17
TVQ - 1006356067	:	32,25
Total à payer	:	371,72
Total payé	:	371,72

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

art. 53-54

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec Autorisation

Permis N° :	**3020773**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Mise en forme d'un chemin et gravelage et installation de 2 ponceaux de drainage.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762

MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Secteur désigné [1] : Projet Windfall. chemin TE-6410.00, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	150 m	Largeur de l'emprise :	6 m	Largeur de la chaussée :	6 m

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

art. 53-54

Chef de l'unité de gestion

2017/05/01

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020861
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour campement pour faire un champ d'épuration de 0.605ha, récolte des bois précédente réalisée en 1997, donc il n'y a aucun droit de coupe, car les bois sont non facturables.
Contact; Louis Grenier.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, 32G4SE, aire de trappe Cris W25b à Marshall Icebound, zone 869, chemin TH-6900.03.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Ce permis n'est valable que pour le déboisement, donc il n'inclut pas le champ d'épuration. Ce permis n'est pas le certificat d'autorisation requis pour l'installation.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/05/11
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Autorisation

Permis N° : 3021109
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 2

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour la construction d'un chemin de 1370m de long par 7m d'emprise et 5m de surface de roulement.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SO, aire de trappe cris de W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	Largeur de l'emprise :	Largeur de la chaussée :
1370 m	7 m	5 m

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	1,2	869	18,74	22,49	5,000000	9,975000	2714742	Demandeur
Épinette	C	0,8	869	7,98	6,38	5,000000	9,975000	2714742	Demandeur
Total		2,0			28,87				
Total permis :					33,19				

No facture : 2714742		
Sous-total	:	28,87
TPS - 869515601	:	1,44
TVQ - 1006356067	:	2,88
Total à payer	:	33,19
Total payé	:	33,19

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

2017/06/13

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :	**3021499**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	2

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement sur 1675m de long par 15m de large pour l'installation d'une ligne électrique.

Région administrative :	10	U.G. :	087	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, chemin TE-6200, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	1,2	869	18,74	22,49	5,000000	9,975000	2728749	Demandeur
Épinette	C	0,8	869	7,98	6,38	5,000000	9,975000	2728749	Demandeur
Total		2,0			28,87				
Total permis :					33,19				

No facture : 2728749		
Sous-total	:	28,87
TPS - 869515601	:	1,44
TVQ - 1006356067	:	2,88
Total à payer	:	33,19
Total payé	:	33,19

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/08/09

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3021500
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement et gravelage pour l'installation d'une carothèque d'une superficie de 2,06ha et d'un héliport d'une superficie de 0,45ha.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, chemin TE-6200, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris de Marshall Icebound

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	1,8	869	18,74	33,73	5,000000	9,975000	2728758	Demandeur
Épinette	C	1,2	869	7,98	9,58	5,000000	9,975000	2728758	Demandeur
Sapin	B	1,2	869	13,51	16,21	5,000000	9,975000	2728758	Demandeur
Sapin	C	0,8	869	1,05	0,84	5,000000	9,975000	2728758	Demandeur
Total		5,0			60,36				
Total permis :					69,40				

No facture : 2728758		
Sous-total	:	60,36
TPS - 869515601	:	3,02
TVQ - 1006356067	:	6,02
Total à payer	:	69,40
Total payé	:	69,40

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/08/09
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3021501
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement et gravelage pour l'installation d'une génératrice sur une superficie de 0,48ha ,d'une monterie sur une superficie de 0,005ha et d'une poudrière d'une superficie de 0,08ha.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	3,6	869	18,74	67,46	5,000000	9,975000	2728761	Demandeur
Épinette	C	2,4	869	7,98	19,15	5,000000	9,975000	2728761	Demandeur
Total		6,0			86,61				
Total permis :					99,58				

No facture : 2728761		
Sous-total	:	86,61
TPS - 869515601	:	4,33
TVQ - 1006356067	:	8,64
Total à payer	:	99,58
Total payé	:	99,58

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/08/09
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles Québec

Autorisation

Permis N° : 3021820
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour la construction d'un chemin de 450m avec mise en forme, fossés et gravelage .Installation d'un ponceau pour traverse de cour d'eau permanent.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban ,feuillet 32G4SE , prolongement du chemin TE-6410, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	Largeur de l'emprise :	Largeur de la chaussée :
450 m	7 m	5 m

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	1,2	869	18,74	22,49	5,000000	9,975000	2741133	Demandeur
Épinette	C	0,8	869	7,98	6,38	5,000000	9,975000	2741133	Demandeur
Total		2,0			28,87				
Total permis :					33,19				

No facture : 2741133		
Sous-total	:	28,87
TPS - 869515601	:	1,44
TVQ - 1006356067	:	2,88
Total à payer	:	33,19
Total payé	:	33,19

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2017/09/22

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec Autorisation

Permis N° :	**3021821**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour la construction d'un chemin de 950m avec mise en forme, fossés et gravelage. Installation d'un ponceau pour traverse de cour d'eau intermittent. Les bois prélevés n'ont aucune valeur commerciale.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762

MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	950 m	Largeur de l'emprise :	7,5 m	Largeur de la chaussée :	5 m

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/09/22

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec Autorisation

Permis N° :	**3021823**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour la construction d'un chemin de 1080m avec mise en forme, fossés et gravelage.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762

MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés : 1080 m	Largeur de l'emprise : 7,5 m	Largeur de la chaussée : 5 m

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	0,6	869	18,74	11,24	5,000000	9,975000	2741160	Demandeur
Épinette	C	0,4	869	7,98	3,19	5,000000	9,975000	2741160	Demandeur
Total		1,0			14,43				
Total permis :					16,59				

No facture : 2741160		
Sous-total	:	14,43
TPS - 869515601	:	0,72
TVQ - 1006356067	:	1,44
Total à payer	:	16,59
Total payé	:	16,59

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/09/22

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :	**3021906**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Installation d'une ligne électrique.

Région administrative :	10	U.G. :	087	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G4SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/10/11

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :	**3021908**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Osisko mining
Adresse :	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité :	Québec
Code postal :	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour l'installation d'un brûleur.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762

MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Aucun volume de bois commercial.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/10/11

année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021920
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 174 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 15105m de nouveau accès de 5m de large. Implantation d'un pont de glace pour les travaux d'hiver 2017-2018.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	36,0	869	0,35	12,60	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Épinette	B	39,6	869	18,74	742,10	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Épinette	C	26,4	869	7,98	210,67	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Mélèze	B	0,6	869	1,69	1,01	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Mélèze	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Peupliers	B	1,0	869	0,80	0,80	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Pin Gris	B	3,0	869	15,86	47,58	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Pin Gris	C	2,0	869	1,40	2,80	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Sapin	B	0,6	869	13,51	8,11	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Sapin	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Total		110,0			1026,51				
Total permis :					1180,23				

No facture : 2747870		
Sous-total	:	1026,51
TPS - 869515601	:	51,33
TVQ - 1006356067	:	102,39
Total à payer	:	1180,23
Total payé	:	1180,23

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° :	**3021920**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

SIGNATURE

original signé

2017/10/13

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° :	**3022067**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'un chemin d'accès qui servira au déneigement de 312m, dans une CPR 1997

Région administrative : 10 **U.G. :** 087 **UAF :** 08762
MRC : Jamésie **Municipalité :** Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, zone 869, 32G4SE, aire de trappe W25B à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/11/09
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles

Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3022068
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement et décapage d'une zone pour déboucher la monterie d'aération de la rampe d'accès principale 738m², dans une CPR 1997.

Région administrative : 10 **U.G. :** 087 **UAF :** 08762
MRC : Jamésie **Municipalité :** Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, zone 869, 32G4SE, aire de trappe W25B à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ TOTAL ($) n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/11/09
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3022069
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'une zone qui servira à faire passer un tuyau qui acheminera les boues de forage jusqu'à la halde à stérile du site. La zone déboisée sera de 8m de large par 125m de long, 1002m², dans une CPR 1997.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, zone 869, 32G4SE, aire de trappe W25B à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/11/09
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles

Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3022083
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Contact art. 53-54 Secteur SW; 210 nouveaux sites de forages de 30X30m, sauf les sites prévus près du camp de villégiature ainsi que 16230m de sentiers de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Les sites de forage prévus près du camp de villégiature sont annulés sur ce permis.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	19,7	869	0,22	4,33	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Épinette	B	53,4	869	16,38	874,69	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Épinette	C	35,6	869	5,48	195,09	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Mélèze	B	0,3	869	1,28	0,38	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Mélèze	C	0,1	869	0,59	0,06	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Peupliers	B	1,3	869	0,43	0,56	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Pin Blanc	C	15,1	869	0,59	8,91	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Pin Gris	B	0,1	869	13,29	1,33	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Pin Gris	C	2,2	869	1,39	3,06	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Sapin	B	15,0	869	11,01	165,15	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Sapin	C	9,0	869	1,13	10,17	5,000000	9,975000	2756486	À déterminer
Total		151,8			1263,73				
Total permis :					1452,98				

No facture : 2756486		
Sous-total	:	1263,73
TPS - 869515601	:	63,19
TVQ - 1006356067	:	126,06
Total à payer	:	1452,98
Total payé	:	1452,98

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Les sites de forage prévus près du camp de villégiature sont annulés sur ce permis.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° :	**3022083**
Exercice :	2017-2018
Échéance :	2018/03/31
Version N° :	1

SIGNATURE

original signé

2017/11/13

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Autorisation

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

Permis N° :	**3022522**
Exercice :	2018-2019
Échéance :	2019/03/31
Version N° :	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Osisko Mining
Adresse	:	155 University Avenue, Suite 1440, Contact: art. 53-54
Municipalité	:	Toronto
Code postal	:	M5H 3B7

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nouvel accès pour rejoindre la TE-6200 afin de réduire le trafic d'équipements lourd et réduire les risques d'accident. Ce tronçon deviendra la route principal multi usage en se raccordant sur la TE-6200.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, chemin TE-6200. canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25a de Marshall Icebound				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés : 1000 m	Largeur de l'emprise : 15 m	Largeur de la chaussée : 5 m

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec **Autorisation**

Permis N° :	**3022522**
Exercice :	2018-2019
Échéance :	2019/03/31
Version N° :	1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

SIGNATURE

original signé

2018/04/19 11:38:23

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec **Autorisation**

Permis N° :	**3022931**
Exercice	:	2018-2019
Échéance	:	2019/03/31
Version N °	:	2

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Minière Osisko
Adresse	:	300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité	:	Québec
Code postal	:	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Débrousaillage de 290m de chemin existant et déboisement de 200m pour la construction d'un nouveau chemin avec emprise de 7m et chaussé gravelé de 5m. Aussi déboisement pour l'ajout de 2 ponceaux de drainage de 8m de long.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	200 m	Largeur de l'emprise :	7 m	Largeur de la chaussée :	5 m

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	0,70	869	16,74	11,72	Demandeur	5,000000	9,975000	2794342
Épinette	C	0,50	869	5,60	2,80	Demandeur	5,000000	9,975000	2794342
Pin Gris	B	0,10	869	13,57	1,36	Demandeur	5,000000	9,975000	2794342
Pin Gris	C	0,10	869	1,42	0,14	Demandeur	5,000000	9,975000	2794342
Total :		1,40			16,02				

No facture :		
Sous-total	:	
TPS - 869515601	:	
TVQ - 1006356067	:	
Total à payer	:	
Total payé	:	
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**18,42**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Autorisation

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

Permis N° :		**3022931**
Exercice	:	2018-2019
Échéance	:	2019/03/31
Version N °	:	2

SIGNATURE

original signé

2018/05/29 10:45:14

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3023003
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'un chemin de 312m qui servira au déneigement.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : CPR 1997, canton Urban, feuillet 32G04SE , aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :
Sous-total :
TPS - 869515601 :
TVQ - 1006356067 :

Total à payer :
Total payé :
Total des montants payés et cumulés pour le permis :

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

2018/06/06 09:33:12

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :		**3023146**
Exercice	:	2018-2019
Échéance	:	2019/03/31
Version N °	:	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Minière Osisko
Adresse	:	300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité	:	Québec
Code postal	:	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'une zone de 1,71 ha pour l'entreposage de matériel stérile.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
	Total :								

No facture :		
Sous-total	:	
TPS - 869515601	:	
TVQ - 1006356067	:	
Total à payer	:	
Total payé	:	
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ TOTAL ($) n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Aucun volume commercial. CPR 1997

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2018/06/29 11:12:50

année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3023239
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300 rue St-Paul, Bureau 200, Contact: art. 53-54
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour l'agrandissement d'un banc d'emprunt .

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, Km112 , R1053, canton Urban, Feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	0,20	869	0,25	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
Épinette	B	4,70	869	20,24	95,13	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
Épinette	C	3,10	869	8,99	27,87	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
Pin Gris	B	0,80	869	17,07	13,66	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
Pin Gris	C	0,50	869	3,78	1,89	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
Peupliers	B	0,10	869	0,46	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2806190
	Total :	9,40			138,65				

No facture : 2806190		
Sous-total	:	138,65
TPS - 869515601	:	6,93
TVQ - 1006356067	:	13,83
Total à payer	:	159,41
Total payé	:	159,41
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	159,41

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3023239
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

original signé

2018/07/16 11:36:02

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3023325
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Remplacement d'un ponceau.

Région administrative : 10 **U.G. :** 107 **UAF :** 08762
MRC : Jamésie **Municipalité :** Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Camp Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
	Total :								

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

2018/07/31 15:56:27

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Québillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3023567
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Osisko mining
Adresse	:	300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité	:	Québec
Code postal	:	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'une zone de forage de 400m2 . Aucun volume commercial.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, chemin TE-6403, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
	Total :								

No facture :		
Sous-total	:	
TPS - 869515601	:	
TVQ - 1006356067	:	
Total à payer	:	
Total payé	:	
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

2018/09/12 11:25:38

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° :	**3023915**
Exercice	:	2018-2019
Échéance	:	2019/03/31
Version N °	:	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Minière Osisko
Adresse	:	300, rue St-Paul, Bureau 200, Contact: Pascal Simard
Municipalité	:	Québec
Code postal	:	G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 46 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 5015m de sentiers d'accès de 5m de large.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall, chemin SE-6900, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Frank Blacksmith.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	6,80	869	21,69	147,49	Demandeur	5,000000	9,975000	2848692
Épinette	C	4,50	869	9,64	43,38	Demandeur	5,000000	9,975000	2848692
Pin Gris	B	0,70	869	18,30	12,81	Demandeur	5,000000	9,975000	2848692
Pin Gris	C	0,50	869	4,06	2,03	Demandeur	5,000000	9,975000	2848692
Total :		12,50			205,71				

No facture : 2848692		
Sous-total	:	205,71
TPS - 869515601	:	10,29
TVQ - 1006356067	:	20,52
Total à payer	:	236,52
Total payé	:	236,52
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**236,52**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3023915
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

original signé

2019/01/10 11:49:55

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024039
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 28 sites de 30m par 30m et 2740m de sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, chemin TE-6203, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	6,40	869	17,02	108,93	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Épinette	C	4,30	869	7,56	32,51	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Pin Gris	B	0,20	869	14,36	2,87	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Pin Gris	C	0,10	869	3,18	0,32	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Sapin	B	0,90	869	12,28	11,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Sapin	C	0,60	869	1,20	0,72	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Bouleau Blanc	D	0,20	870	0,25	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
	Total :	12,70			156,45				

No facture : 2859715		
Sous-total	:	156,45
TPS - 869515601	:	7,82
TVQ - 1006356067	:	15,61
Total à payer	:	179,88
Total payé	:	179,88
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**179,88**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024039
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE original signé

2019/03/18 16:25:41

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025068
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 20 sites de forage de 30m par 30m et déboisement d'environs 450m de sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	1,20	869	19,99	23,99	Demandeur	5,000000	9,975000	2894905
Épinette	C	0,80	869	3,96	3,17	Demandeur	5,000000	9,975000	2894905
Pin Gris	B	0,10	869	17,40	1,74	Demandeur	5,000000	9,975000	2894905
Mélèze	B	0,10	869	0,91	0,09	Demandeur	5,000000	9,975000	2894905
	Total :	2,20			28,99				

No facture : 2894905		
Sous-total	:	28,99
TPS - 869515601	:	1,45
TVQ - 1006356067	:	2,89
Total à payer	:	33,33
Total payé	:	33,33
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**33,33**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2019/08/22 09:40:44

Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025323
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 31 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 1640m de chemin d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	0,10	869	0,25	0,03	Demandeur	5,000000	9,975000	2908157
Épinette	B	9,10	869	19,99	181,91	Demandeur	5,000000	9,975000	2908157
Épinette	C	6,10	869	3,96	24,16	Demandeur	5,000000	9,975000	2908157
Pin Gris	B	3,40	869	17,40	59,16	Demandeur	5,000000	9,975000	2908157
Pin Gris	C	2,20	869	0,24	0,53	Demandeur	5,000000	9,975000	2908157
	Total :	20,90			265,79				

No facture : 2908157		
Sous-total	:	265,79
TPS - 869515601	:	13,29
TVQ - 1006356067	:	26,51
Total à payer	:	305,59
Total payé	:	305,59
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**305,59**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2019/10/07 09:36:48

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025667
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 29 sites de forage de 20m par 20m ainsi que 7800m de sentier d'accès de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban-Barry, canton Urban , feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	12,10	869	20,92	253,13	Demandeur	5,000000	9,975000	2931478
Épinette	C	8,40	869	4,14	34,78	Demandeur	5,000000	9,975000	2931478
Pin Gris	B	2,30	869	18,21	41,88	Demandeur	5,000000	9,975000	2931478
Pin Gris	C	1,40	869	0,26	0,36	Demandeur	5,000000	9,975000	2931478
	Total :	24,20			330,15				

No facture : 2931478		
Sous-total	:	330,15
TPS - 869515601	:	16,51
TVQ - 1006356067	:	32,93
Total à payer	:	379,59
Total payé	:	379,59
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**379,59**

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2020/01/29 10:45:52

Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027212
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 19 sites de forage de 20m par 20m ainsi que 6480m de sentier d'accés de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban Barry, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	1,50	869	0,25	0,38	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Épinette	B	17,80	869	18,09	322,00	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Épinette	C	12,40	869	0,67	8,31	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Pin Gris	B	2,00	869	15,27	30,54	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Pin Gris	C	1,50	869	0,26	0,39	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Peupliers	B	1,50	869	0,52	0,78	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
Mélèze	B	0,40	869	1,07	0,43	Demandeur	5,000000	9,975000	2999109
	Total :	37,10			362,83				

No facture : 2999109		
Sous-total	:	362,83
TPS - 869515601	:	18,14
TVQ - 1006356067	:	36,19
Total à payer	:	417,16
Total payé	:	417,16
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	417,16

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027212
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.01.06 13:06:33 -05'00'

2021/01/06 10:39:02

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027585
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

RENOUVELLEMENT du permis 3026943 pour la continuité des travaux.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban-Barry, secteur Fold-BankEXT-SW , Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

SIGNATURE

Eric Labelle
Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.04.13 11:21:16 -04'00'
2021/04/13 09:28:19

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée
année/mois/jour heure:minute:seconde

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3026943
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 34 sites de forage de 20m par 20m, 16 stations de pompages de 5m par 5m ainsi que 7,38km de sentier d'accès.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban-Barry, secteur Fold-BankEXT-SW , Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	0,40	869	0,25	0,10	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Épinette	B	15,50	869	20,92	324,26	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Épinette	C	10,30	869	4,14	42,64	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Pin Gris	B	2,50	869	18,21	45,53	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Pin Gris	C	1,70	869	0,26	0,44	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Sapin	B	0,10	869	8,95	0,90	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Peupliers	B	0,10	869	0,46	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Mélèze	B	0,10	869	0,95	0,10	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Mélèze	C	0,10	869	0,53	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2982665
Total :		30,80			414,07				

No facture : 2982665		
Sous-total	:	414,07
TPS - 869515601	:	20,70
TVQ - 1006356067	:	41,30
Total à payer	:	476,07
Total payé	:	476,07
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	476,07

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3026943
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2020.10.13 09:42:05 -04'00'

2020/10/08 16:25:33

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020300
Exercice : 2016-2017
Échéance : 2017/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Projet Windfall, forage de 401 sites de forage sur sur superficie de 37ha.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Chemin TE-6400, Canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage :

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Total									
Total permis :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

LES DROITS DE COUPE DEVRONT ÊTRE ACQUITTÉS AVANT LE 31 MARS 2017, SELON L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET ENTENTE AVEC LE MFFP. CE PROJET SERA RENOUVELLÉ POUR 2017-2018 ET L'ENTENTE POUR LA FACTURATION DES DROITS DE COUPE SERA RECONDUITE.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/01/11
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles

Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021920
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 174 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 15105m de nouveau accès de 5m de large. Implantation d'un pont de glace pour les travaux d'hiver 2017-2018.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	36,0	869	0,35	12,60	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Épinette	B	39,6	869	18,74	742,10	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Épinette	C	26,4	869	7,98	210,67	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Mélèze	B	0,6	869	1,69	1,01	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Mélèze	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Peupliers	B	1,0	869	0,80	0,80	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Pin Gris	B	3,0	869	15,86	47,58	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Pin Gris	C	2,0	869	1,40	2,80	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Sapin	B	0,6	869	13,51	8,11	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Sapin	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2747870	Demandeur
Total		110,0			1026,51				
Total permis :					1180,23				

No facture : 2747870		
Sous-total	:	1026,51
TPS - 869515601	:	51,33
TVQ - 1006356067	:	102,39
Total à payer	:	1180,23
Total payé	:	1180,23

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021920
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/10/13
année/mois/jour

Ressources naturelles Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020699
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 2

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 560 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall (Secteur A) ,canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	2,0	869	0,35	0,70	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Épinette	B	86,4	869	18,74	1619,14	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Épinette	C	57,6	869	7,98	459,65	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Peupliers	B	1,0	869	0,80	0,80	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Sapin	B	3,6	869	13,51	48,64	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Sapin	C	2,4	869	1,05	2,52	5,000000	9,975000	2700017	Demandeur
Total		153,0			2131,45				
Total permis :					2450,63				

No facture : 2700017		
Sous-total	:	2131,45
TPS - 869515601	:	106,57
TVQ - 1006356067	:	212,61
Total à payer	:	2450,63
Total payé	:	2450,63

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020700
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 34 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall (Secteur B) , canton Urban , feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25 B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	2,0	869	0,35	0,70	5,000000	9,975000	2700020	Demandeur
Épinette	B	137,4	869	18,74	2574,88	5,000000	9,975000	2700020	Demandeur
Épinette	C	91,6	869	7,98	730,97	5,000000	9,975000	2700020	Demandeur
Pin Gris	B	9,6	869	15,86	152,26	5,000000	9,975000	2700020	Demandeur
Pin Gris	C	6,4	869	1,40	8,96	5,000000	9,975000	2700020	Demandeur
Total		247,0			3467,77				
Total permis :					3987,07				

No facture : 2700020		
Sous-total	:	3467,77
TPS - 869515601	:	173,39
TVQ - 1006356067	:	345,91
Total à payer	:	3987,07
Total payé	:	3987,07

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020702
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 680 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall (Secteur C), canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	2,0	869	0,35	0,70	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Épinette	B	147,0	869	18,74	2754,78	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Épinette	C	98,0	869	7,98	782,04	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Peupliers	B	1,0	869	0,80	0,80	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Pin Gris	B	15,0	869	15,86	237,90	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Pin Gris	C	10,0	869	1,40	14,00	5,000000	9,975000	2700023	Demandeur
Total		273,0			3790,22				
Total permis :					4357,80				

No facture : 2700023		
Sous-total	:	3790,22
TPS - 869515601	:	189,51
TVQ - 1006356067	:	378,07
Total à payer	:	4357,80
Total payé	:	4357,80

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020703
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 328 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall (Secteur D), canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	2,0	869	0,35	0,70	5,000000	9,975000	2700026	Demandeur
Épinette	B	101,4	869	18,74	1900,24	5,000000	9,975000	2700026	Demandeur
Épinette	C	67,6	869	7,98	539,45	5,000000	9,975000	2700026	Demandeur
Pin Gris	B	9,6	869	15,86	152,26	5,000000	9,975000	2700026	Demandeur
Pin Gris	C	6,4	869	1,40	8,96	5,000000	9,975000	2700026	Demandeur
Total		187,0			2601,61				
Total permis :					2991,20				

No facture : 2700026		
Sous-total	:	2601,61
TPS - 869515601	:	130,08
TVQ - 1006356067	:	259,51
Total à payer	:	2991,20
Total payé	:	2991,20

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020704
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 487 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall (Secteur E) , canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	3,0	869	0,35	1,05	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Épinette	B	136,8	869	18,74	2563,63	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Épinette	C	91,2	869	7,98	727,78	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Pin Gris	B	2,4	869	15,86	38,06	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Pin Gris	C	1,6	869	1,40	2,24	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Sapin	B	7,8	869	13,51	105,38	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Sapin	C	5,2	869	1,05	5,46	5,000000	9,975000	2700030	Demandeur
Total		248,0			3443,60				
Total permis :					3959,28				

No facture : 2700030		
Sous-total	:	3443,60
TPS - 869515601	:	172,18
TVQ - 1006356067	:	343,50
Total à payer	:	3959,28
Total payé	:	3959,28

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/04/18
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024039
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 28 sites de 30m par 30m et 2740m de sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, chemin TE-6203, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	6,40	869	17,02	108,93	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Épinette	C	4,30	869	7,56	32,51	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Pin Gris	B	0,20	869	14,36	2,87	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Pin Gris	C	0,10	869	3,18	0,32	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Sapin	B	0,90	869	12,28	11,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Sapin	C	0,60	869	1,20	0,72	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Bouleau Blanc	D	0,20	870	0,25	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2859715
Total :		12,70			156,45				

No facture : 2859715		
Sous-total	:	156,45
TPS - 869515601	:	7,82
TVQ - 1006356067	:	15,61
Total à payer	:	179,88
Total payé	:	179,88
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	179,88

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024039
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE original signé

2019/03/18 16:25:41

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020974
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 5

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Secteur 1; Déboisement pour 146 sites de forage de 30m par 30m et 9650m de sentiers d'accès de 5m de large.
Contact; art. 53-54

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, feuillet 32G4SE, Chemin TE-6410, aire de trappe Cris W25b à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Épinette	B	63,6	869	18,74	1191,86	5,000000	9,975000	2708757	Irrécupérable
Épinette	C	42,4	869	7,98	338,35	5,000000	9,975000	2708757	Irrécupérable
Pin Gris	B	6,0	869	15,86	95,16	5,000000	9,975000	2708757	Irrécupérable
Pin Gris	C	4,0	869	1,40	5,60	5,000000	9,975000	2708757	Irrécupérable
Total		116,0			1630,97				
Total permis :					1875,21				

No facture : 2708757		
Sous-total	:	1630,97
TPS - 869515601	:	81,55
TVQ - 1006356067	:	162,69
Total à payer	:	1875,21
Total payé	:	1875,21

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Les documents joints font partie intégrante du permis.
Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Il incombe au titulaire de respecter les lois et règlements en vigueur et d'obtenir toutes les autres approbations (fédérale, provinciale ou municipale) qui peuvent être exigées.
Les bois récupérables devront être offerts aux industries. Vous êtes responsables des matières dangereuses résiduelles, même la graisse biodégradable doit être récupérée sur le terrain.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020974
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 5

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/05/30
année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020975
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N°: 3

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

art. 53-54

Secteur 2: Déboisement pour 66 sites de forage de 30m par 30m et 4780m de sentiers d'accès de 5m de large. Contact

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, feuillet 32G4SE, Chemin R-1053(6000) et TH-6400-03, aire de trappe Cris W25b à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	1,0	869	0,35	0,35	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Épinette	B	157,2	869	18,74	2945,93	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Épinette	C	104,8	869	7,98	836,30	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Pin Gris	B	18,0	869	15,86	285,48	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Pin Gris	C	12,0	869	1,40	16,80	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Sapin	B	0,6	869	13,51	8,11	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Sapin	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2708761	Demandeur
Total		294,0			4093,39				
Total permis :					4706,38				

No facture : 2708761		
Sous-total	:	4093,39
TPS - 869515601	:	204,67
TVQ - 1006356067	:	408,32
Total à payer	:	4706,38
Total payé	:	4706,38

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Les documents joints font partie intégrante du permis.
Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Il incombe au titulaire de respecter les lois et règlements en vigueur et d'obtenir toutes les autres approbations (fédérale, provinciale ou municipale) qui peuvent être exigées.
Les bois récupérables devront être offerts aux industries. Vous êtes responsables des matières dangereuses résiduelles, même la graisse biodégradable doit être récupérée sur le terrain.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020975
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 3

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/05/30
année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020986
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Secteur 3: Déboisement pour 191 sites de forage de 30m par 30m et 15620m de sentiers d'accès de 5m de large.
Contact; art. 53-54
Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Canton Urban, feuillet 32G4SE, chemin TE-6430, TE-6403, TH-6400-04 et TH-6403--02, aire de trappe Cris W25b à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	0,5	869	0,35	0,18	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Épinette	B	47,4	869	18,74	888,28	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Épinette	C	31,6	869	7,98	252,17	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Mélèze	B	0,3	869	1,69	0,51	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Mélèze	C	0,2	869	1,05	0,21	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Peupliers	B	0,5	869	0,80	0,40	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Pin Gris	B	5,4	869	15,86	85,64	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Pin Gris	C	3,6	869	1,40	5,04	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Sapin	B	0,3	869	13,51	4,05	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Sapin	C	0,2	869	1,05	0,21	5,000000	9,975000	2709603	Demandeur
Total		90,0			1236,69				
Total permis :					1421,88				

No facture : 2709603		
Sous-total	:	1236,69
TPS - 869515601	:	61,83
TVQ - 1006356067	:	123,36
Total à payer	:	1421,88
Total payé	:	1421,88

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Les documents joints font partie intégrante du permis.
Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Il incombe au titulaire de respecter les lois et règlements en vigueur et d'obtenir toutes les autres approbations (fédérale, provinciale ou municipale) qui peuvent être exigées.
Les bois récupérables devront être offerts aux industries. Vous êtes responsables des matières dangereuses résiduelles, même la graisse biodégradable doit être récupérée sur le terrain.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3020986
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

SIGNATURE

original signé

Chef de l'unité de gestion

2017/05/30
année/mois/jour

Ministère des Ressources naturelles

Unité de gestion Quévillon

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021060
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 3

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Secteur_4: Déboisement pour 62 forages 30 X 30m et 5900m de sentiers d'accès de 5m de large.Improtant, Le Fid 18 doit être à plus de 5m du ruisseau intermittent. Ceci s'applique à tous les trous de forage d'ailleurs. Contact;

art. 53-54

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : 87-62, zone 869, 32G4SE. Canton Urban. Chemin; TE-6400 et 6401. W25b à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	3,0	869	0,35	1,05	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Épinette	B	135,0	869	18,74	2529,90	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Épinette	C	90,0	869	7,98	718,20	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Mélèze	B	0,6	869	1,69	1,01	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Mélèze	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Pin Gris	B	7,2	869	15,86	114,19	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Pin Gris	C	4,8	869	1,40	6,72	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Sapin	B	1,2	869	13,51	16,21	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Sapin	C	0,8	869	1,05	0,84	5,000000	9,975000	2712887	Demandeur
Total		243,0			3388,54				
Total permis :					3895,98				

No facture : 2712887		
Sous-total	:	3388,54
TPS - 869515601	:	169,43
TVQ - 1006356067	:	338,01
Total à payer	:	3895,98
Total payé	:	3895,98

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Il incombe au titulaire de respecter les lois et règlements en vigueur et d'obtenir toutes les autres approbations (fédérale, provinciale ou municipale) qui peuvent être exigées.
Les bois récupérables devront être offerts aux industries. Vous êtes responsables des matières dangereuses résiduelles, même la graisse biodégradable doit être récupérée sur le terrain.

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021060
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 3

SIGNATURE

original signé

2017/06/06

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021064
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Osisko mining
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

art. 53-54

Secteur 5; Déboisement pour 29 forages 30 X 30m et 1940m de sentiers d'accès de 5m de large. Contact Important; les sites de forage doivent être à plus 5m d'un ruisseau intermittent. Ceci s'applique à tous les trous de forage d'ailleurs.

Région administrative : 10 U.G. : 087 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : 87-62, zone 869, 32G4SE, canton Urban, chemin R-1053(6000), secteur Lac Windfall W25b à Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Numéro de projet de mesurage : -

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture	Destination des bois
Bouleau Blanc	D	19,0	869	0,35	6,65	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Épinette	B	108,6	869	18,74	2035,16	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Épinette	C	72,4	869	7,98	577,75	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Mélèze	B	0,6	869	1,69	1,01	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Mélèze	C	0,4	869	1,05	0,42	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Peupliers	B	10,0	869	0,80	8,00	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Pin Gris	B	4,2	869	15,86	66,61	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Pin Gris	C	2,8	869	1,40	3,92	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Sapin	B	28,8	869	13,51	389,09	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Sapin	C	19,2	869	1,05	20,16	5,000000	9,975000	2712894	Demandeur
Total		**266,0**			**3108,77**				
Total permis :					**3574,31**				

No facture : 2712894		
Sous-total	:	3108,77
TPS - 869515601	:	155,44
TVQ - 1006356067	:	310,10
Total à payer	:	3574,31
Total payé	:	3574,31

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)* du Ministère. Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

Les documents joints font partie intégrante du permis.
Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Il incombe au titulaire de respecter les lois et règlements en vigueur et d'obtenir toutes les autres approbations (fédérale, provinciale

Ressources naturelles
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3021064
Exercice : 2017-2018
Échéance : 2018/03/31
Version N° : 1

CONDITIONS

ou municipale) qui peuvent être exigées.
Les bois récupérables devront être offerts aux industries. Vous êtes responsables des matières dangereuses résiduelles, même la graisse biodégradable doit être récupérée sur le terrain.

SIGNATURE

original signé

2017/06/06

Chef de l'unité de gestion

année/mois/jour

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024001
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 58 sites de forage de 20m par 20m , 22 sites de pompage de 5m par 5m et 16 km de sentier d'accès de 7m de large .

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban - Barry. Canton Urban , Carpiquet, Lacroix, feuillet 32G03SO, 32G04SE et SO, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	1,10	869	0,25	0,28	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Épinette	B	104,00	869	17,02	1 770,08	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Épinette	C	69,40	869	7,56	524,66	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Pin Gris	B	12,50	869	14,36	179,50	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Pin Gris	C	8,30	869	3,18	26,39	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Sapin	B	0,70	869	12,28	8,60	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Sapin	C	0,50	869	1,20	0,60	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Peupliers	B	0,20	869	0,46	0,09	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Mélèze	B	0,40	869	0,71	0,28	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Mélèze	C	0,30	869	0,47	0,14	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Épinette	B	17,90	870	17,99	322,02	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Épinette	C	11,90	870	8,48	100,91	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Pin Gris	B	0,40	870	15,67	6,27	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Pin Gris	C	0,30	870	3,68	1,10	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Sapin	B	0,10	870	13,24	1,32	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Sapin	C	0,10	870	1,20	0,12	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Mélèze	B	0,30	870	0,71	0,21	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
Mélèze	C	0,20	870	0,47	0,09	Demandeur	5,000000	9,975000	2854697
	Total :	228,60			2 942,66				

No facture : 2854697		
Sous-total	:	2 942,66
TPS - 869515601	:	147,13
TVQ - 1006356067	:	293,53
Total à payer	:	3 383,32
Total payé	:	3 383,32
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	3 383,32

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024001
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Dans le cas d'un mesurage officiel, le montant indiqué dans le champ **TOTAL ($)** n'est qu'une estimation. Les factures de mesurage vous seront transmises par le système *MESUBOIS*.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2019/02/19 10:02:59

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028469
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'un permis ouvert d'une superficie totale de 54,2ha au sud du lac Windfall et à l'ouest des permis 3027621 et 3027622. Cette superficie permettra l'établissement de 58 collets de forage. 8 collets de forage supplémentaire de 30m par 30m reliés par 475m de sentier d'accès de 5m de large ont été ajoutés au permis existant 3027587 et 3028188.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Golden Bear Canton Urban, Lac Windfall, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Iceboud.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	31,50	869	0,25	7,88	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Épinette	B	43,40	869	57,50	2 495,50	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Épinette	C	28,90	869	3,61	104,33	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Pin Gris	B	0,50	869	51,19	25,60	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Pin Gris	C	0,30	869	0,31	0,09	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Sapin	B	0,60	869	37,54	22,52	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Sapin	C	0,40	869	0,31	0,12	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Peupliers	B	4,20	869	0,53	2,23	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Mélèze	B	0,20	869	1,35	0,27	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Mélèze	C	0,20	869	0,63	0,13	Demandeur	5,000000	9,975000	3053076
Total :		110,20			2 658,67				

No facture : 3053076		
Sous-total	:	2 658,67
TPS - 869515601	:	132,93
TVQ - 1006356067	:	265,20
Total à payer	:	3 056,80
Total payé	:	3 056,80
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	3 056,80

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028469
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

Labelle, Eric (10-UG) — Signature numérique de Labelle, Eric (10-UG) Date : 2021.08.24 11:47:56 04'00' — 2021/08/24 10:44:12

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières RENOUVELLEMENT

Permis N° : 3030526
Exercice : ~~2022-2023~~ 2023-2024
Échéance : ~~2023/03/31~~ 2024/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko Inc
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 200
Municipalité : Montréal
Code postal : H3B 2S2

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Sur un total de 85 forages ,60 seront déboisés sur une superficie de 30m par 30m. Certains sites déjà déboisés seront agrandis pour y faire de nouveaux forages. 67 nouveaux sites de pompage seront aménagés sur un total de 71 sites de pompage. Déboisement de 5830m de nouveau sentier d'accès d'une largeur de 7m seront nécessaire sur un total de 7980m de sentier. Prendre en compte l'avis de la faune.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall et Urban Barry, canton Urban et Carpiquet, feuillet 32G04SE et SO, aire de trappe cris W25A de Cooper Family, et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	3,20	869	0,25	0,80	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Épinette	B	290,20	869	33,52	9 727,50	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Épinette	C	193,40	869	11,11	2 148,67	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Pin Gris	B	36,10	869	32,10	1 158,81	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Pin Gris	C	24,00	869	7,61	182,64	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Sapin	B	1,00	869	30,55	30,55	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Sapin	C	0,70	869	4,43	3,10	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Peupliers	B	1,00	869	1,55	1,55	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Mélèze	B	0,70	869	1,23	0,86	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Mélèze	C	0,40	869	0,25	0,10	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Bouleau Blanc	D	0,60	870	0,25	0,15	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Épinette	B	12,20	870	34,31	418,58	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Épinette	C	8,10	870	12,51	101,33	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Pin Gris	B	3,60	870	33,72	121,39	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Pin Gris	C	2,40	870	9,03	21,67	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Sapin	B	0,10	870	31,72	3,17	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Sapin	C	0,10	870	5,85	0,59	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
Peupliers	B	0,40	870	1,87	0,75	Demandeur	5,000000	9,975000	3263527
	Total :	578,20			13 922,21				

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3030526
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

No facture : 3263527		
Sous-total	:	13 922,21
TPS - 869515601	:	696,11
TVQ - 1006356067	:	1388,74
Total à payer	:	16 007,06
Total payé	:	16 007,06
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	16 007,06

CONDITIONS

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.
- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.
- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol)

SIGNATURE

Eric Labelle 2022.11.22 11:38:22 -05'00' 2022/11/21 16:32:25

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure minute seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Autorisation

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

Permis N° :	**3030979**
Exercice :	2023-2024
Échéance :	2024/03/31
Version N ° :	1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire :	Minière Osisko Inc
Adresse :	1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 200
Municipalité :	Montréal
Code postal :	H3B 2S2

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Dans le contexte de l'implantation de sa nouvelle usine de traitement des eaux au site de Windfall, Minière Osisko procédera au déplacement d'un chemin afin de pouvoir procéder à l'implantation du bâtiment prévu. Aucun déboisement ne sera nécessaire car déjà demander au permis d'intervention # 3030665 . Le nouveau tronçon de classe hors norme fera 305 de longeur, largeur de la chauusée de 10,02m et emprise de 20,74m .

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Projet Windfall				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

Longueur des travaux autorisés :	305 m	Largeur de l'emprise :	20,74 m	Largeur de la chaussée :	10,02 m

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

- Le titulaire de ce permis doit respecter toute Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.
- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.
- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec **Autorisation**

Permis N° :		**3030979**
Exercice	:	2023-2024
Échéance	:	2024/03/31
Version N °	:	1

Autorisation de construire, améliorer ou fermer un chemin multiusages (art. 41 LADTF)

SIGNATURE

Eric Labelle	Signature numérique de Eric Labelle Date : 2023.04.11 14:14:58 -04'00'	2023/04/11 13:34:06
Chef de l'unité de gestion		année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3028369
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko Inc
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 200
Municipalité : Montréal
Code postal : H3B 2S2

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement visant le relevé de dépôt de matériel granulaire à l'aide de géoradar et de tranchée exploratoire à la pelle excavatrice.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Chemin R-0853 et R-1053 menant au projet Windfall

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	2,50	870	58,91	147,28	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Épinette	C	1,70	870	6,50	11,05	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Pin Gris	B	0,40	870	56,36	22,54	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Épinette	B	1,20	869	57,50	69,00	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Épinette	C	0,80	869	3,61	2,89	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Pin Gris	B	0,60	869	51,19	30,71	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Pin Gris	C	0,70	869	0,31	0,22	Demandeur	5,000000	9,975000	3045262
Total :		7,90			283,69				

No facture : 3045262		
Sous-total	:	283,69
TPS - 869515601	:	14,18
TVQ - 1006356067	:	28,30
Total à payer	:	326,17
Total payé	:	326,17
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	326,17

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :		**3028369**
Exercice	:	2021-2022
Échéance	:	2022/03/31
Version N °	:	1

SIGNATURE

2021/08/03 15:48:18

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3029113
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'un site de forage au diamant de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE,aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N^{o}	:	**3029113**
Exercice	:	2021-2022
Échéance	:	2022/03/31
Version N ^{o}	:	1

SIGNATURE

2022/03/08 10:17:43

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3030665
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko Inc
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 200
Municipalité : Montréal
Code postal : H3B 2S2

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour l'agrandissement d'une halde stérile, d'un banc d'emprunt pour l'approvisionnement en sable ainsi qu'une campagne de forage par dynamitage du roc.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Prpjet Windfall,chemin SE-6200,canton Urban,feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	68,20	869	33,52	2 286,06	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Pin Gris	B	4,60	869	32,10	147,66	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Pin Gris	C	3,10	869	7,61	23,59	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Sapin	B	1,70	869	30,55	51,94	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Sapin	C	1,10	869	4,43	4,87	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Mélèze	B	0,50	869	1,23	0,62	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Mélèze	C	0,40	869	0,25	0,10	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Épinette	C	45,50	869	11,11	505,51	Demandeur	5,000000	9,975000	3273276
Total :		125,10			3 020,35				

No facture : 3273276		
Sous-total	:	3 020,35
TPS - 869515601	:	151,02
TVQ - 1006356067	:	301,28
Total à payer	:	3 472,65
Total payé	:	3 472,65
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	3 472,65

CONDITIONS

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.
- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.
- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3030665
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

SIGNATURE

Eric Labelle — Signature numérique de Eric Labelle Date : 2023.01.09 11:48:29 -05'00' — 2023/01/09 11:05:13

Chef de l'unité de gestion — année/mois/jour heure minute seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Unité de gestion Quévillon

80166048

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3030662
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko Inc
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 200
Municipalité : Montréal
Code postal : H3B 2S2

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour la construction d'un garage.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, chemin SE-6200, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	2,90	869	33,52	97,21	Demandeur	5,000000	9,975000	3273269
Épinette	C	1,90	869	11,11	21,11	Demandeur	5,000000	9,975000	3273269
Pin Gris	B	1,10	869	32,10	35,31	Demandeur	5,000000	9,975000	3273269
Pin Gris	C	0,70	869	7,61	5,33	Demandeur	5,000000	9,975000	3273269
Total :		6,60			158,96				

No facture : 3273269		
Sous-total	:	158,96
TPS - 869515601	:	7,95
TVQ - 1006356067	:	15,86
Total à payer	:	182,77
Total payé	:	182,77
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	182,77

CONDITIONS

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.
- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.
- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° :	**3030662**
Exercice	: 2022-2023
Échéance	: 2023/03/31
Version N °	: 1

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2023.01.09 11:45:30 -05'00'

2023/01/09 10:09:38

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Autorisation

Pour exercer un droit minier

Permis N° : 3029949
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko inc
Adresse : 155 University Avenue, Bureau 1440
Municipalité : Toronto
Code postal : M5H 3B7

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 7 sites pour la réalisation d'infrastructure à l'intérieur du bail industriel 000332-17-910.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de cette autorisation. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	7,00	869	44,47	311,29	Demandeur	5,000000	9,975000	3204004
Épinette	C	5,00	869	14,74	73,70	Demandeur	5,000000	9,975000	3204004
Pin Gris	B	1,10	869	42,58	46,84	Demandeur	5,000000	9,975000	3204004
Pin Gris	C	1,00	869	10,10	10,10	Demandeur	5,000000	9,975000	3204004
Sapin	B	0,50	869	40,53	20,27	Demandeur	5,000000	9,975000	3204004
	Total :	14,60			462,20				

No facture : 3204004		
Sous-total	:	462,20
TPS - 869515601	:	23,11
TVQ - 1006356067	:	46,10
Total à payer	:	531,41
Total payé	:	531,41
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	531,41

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec **Autorisation**

Pour exercer un droit minier

Permis N° : 3029949
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

SIGNATURE

Eric Labelle	2022.07.20 16:09:43 -04'00'	2022/07/20 11:51:14
Chef de l'unité de gestion		année/mois/jour heure minute seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3029663
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko inc
Adresse : 155 University Avenue, Bureau 1440
Municipalité : Toronto
Code postal : M5H 3B7

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Agrandissement d'une gravière existante. Aucun volume de bois commerciale.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall , canton Urban, feuillet 32G04SE

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Travaux d'utilité publique

Permis N° : 3029663
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Eric Labelle 2022.05.31 09:22:38 -04'00' 2022/05/30 09:48:05

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3029628
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko inc
Adresse : 155 University Avenue, Bureau 1440
Municipalité : Toronto
Code postal : M5H 3B7

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 9 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 988m de sentier d'accès.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE,aire de trappe W25A de Cooper Family.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	0,40	869	0,25	0,10	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
Épinette	C	81,30	869	21,47	1 745,51	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
Pin Gris	C	14,50	869	14,71	213,30	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
Sapin	B	0,70	869	59,03	41,32	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
Sapin	C	0,50	869	8,56	4,28	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
Peupliers	B	0,40	869	4,03	1,61	Demandeur	5,000000	9,975000	3148316
	Total :	97,80			2 006,12				

No facture : 3148316		
Sous-total	:	2 006,12
TPS - 869515601	:	100,31
TVQ - 1006356067	:	200,11
Total à payer	:	**2 306,54**
Total payé	:	**2 306,54**
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	**2 306,54**

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

- Les documents joints font partie intégrante du permis.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3029628
Exercice : 2022-2023
Échéance : 2023/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

Eric Labelle 2022.05.20 08:56:32 -04'00' 2022/05/19 15:22:39

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3029113
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

DENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement d'un site de forage au diamant de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE,aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
	Total :								

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3029113
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Labelle, Eric (10-UG) 2022.03.08 11:20:19 -05'00' 2022/03/08 10:17:43

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028987
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

DENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 2 sites de forage géotechnique de 30m par 30m ainsi que 20m de sentier d'accès.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	0,70	869	24,15	16,91	Demandeur	5,000000	9,975000	3101461
Épinette	C	0,50	869	1,52	0,76	Demandeur	5,000000	9,975000	3101461
Pin Gris	B	0,20	869	21,50	4,30	Demandeur	5,000000	9,975000	3101461
Mélèze	B	0,10	869	0,57	0,06	Demandeur	5,000000	9,975000	3101461
Pin Gris	C	0,10	869	0,25	0,03	Demandeur	5,000000	9,975000	3101461
	Total :	1,60			22,06				

No facture : 3101461		
Sous-total	:	22,06
TPS - 869515601	:	1,10
TVQ - 1006356067	:	2,20
Total à payer	:	25,36
Total payé	:	25,36
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	25,36

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028987
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

SIGNATURE

Labelle, Eric (10-UG) 2022.01.13 10:40:10 -05'00' 2022/01/13 09:55:58

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028953
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

DENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 41 sites de forage de 30m par 30m, 19 stations de pompage de 5m par 5m ainsi que 16,4km de sentiers d'accès de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE-SO, aire de trappe cris W25A de Family Cooper et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	6,70	869	0,25	1,68	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Épinette	B	80,90	869	24,15	1 953,74	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Épinette	C	53,90	869	1,52	81,93	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Pin Gris	B	7,20	869	21,50	154,80	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Pin Gris	C	4,80	869	0,25	1,20	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Sapin	B	3,10	869	15,77	48,89	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Sapin	C	2,10	869	0,25	0,53	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Peupliers	B	1,00	869	0,53	0,53	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Mélèze	B	0,20	869	0,57	0,11	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
Mélèze	C	0,20	869	0,26	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	3097912
	Total :	160,10			2 243,46				

No facture : 3097912		
Sous-total	:	2 243,46
TPS - 869515601	:	112,17
TVQ - 1006356067	:	223,79
Total à payer	:	2 579,42
Total payé	:	2 579,42
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	2 579,42

CONDITIONS

- Le titulaire du permis doit respecter le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) du Ministère.

- Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

- Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les données cartographiques mises à la disposition de toutes personnes qui réalisent des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028953
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N° : 1

CONDITIONS

terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la caractérisation des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol).

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

Labelle, Eric (10-UG) 2021.12.20 11:52:49 -05'00' 2021/12/17 13:50:49

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028682
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 4 sites de forage de 30m par 30m.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	2,20	869	57,50	126,50	Demandeur	5,000000	9,975000	3071472
Épinette	C	1,50	869	3,61	5,42	Demandeur	5,000000	9,975000	3071472
Pin Gris	B	0,50	869	51,19	25,60	Demandeur	5,000000	9,975000	3071472
Pin Gris	C	0,30	869	0,31	0,09	Demandeur	5,000000	9,975000	3071472
Total :		4,50			157,61				

No facture : 3071472		
Sous-total	:	157,61
TPS - 869515601	:	7,88
TVQ - 1006356067	:	15,72
Total à payer	:	181,21
Total payé	:	181,21
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	181,21

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

Labelle, Eric (10-UG)
Signature numérique de Labelle, Eric (10-UG)
Date : 2021.09.27 15:06:55 -04'00'
2021/09/27 14:01:45

Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028188
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 39 sites de forage de 20m par 20m , 3 stations de pompage de 5m par 5m ainsi que 2100m de sentier d'accès de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Golden Bear, canton Urban, lac Windifall, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	5,10	869	0,25	1,28	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Épinette	B	7,50	869	46,21	346,58	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Épinette	C	5,00	869	2,90	14,50	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Pin Gris	B	0,10	869	41,14	4,11	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Pin Gris	C	0,10	869	0,25	0,03	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Sapin	B	0,10	869	30,16	3,02	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Sapin	C	0,10	869	0,25	0,03	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
Peupliers	B	0,70	869	0,53	0,37	Demandeur	5,000000	9,975000	3031393
	Total :	18,70			369,92				

No facture : 3031393		
Sous-total	:	369,92
TPS - 869515601	:	18,50
TVQ - 1006356067	:	36,90
Total à payer	:	425,32
Total payé	:	425,32
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	425,32

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

-Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3028188
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.07.05 11:11:54 -04'00'

2021/06/30 20:10:01

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027851
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 10 sites de forage de 20m par 20m ainsi que 2500m de sentier d'accès de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban-Barry, secteur Fox-Moss, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Cooper Family.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	1,50	869	26,91	40,37	Demandeur	5,000000	9,975000	3018076
Épinette	C	1,00	869	0,99	0,99	Demandeur	5,000000	9,975000	3018076
Pin Gris	B	0,20	869	22,72	4,54	Demandeur	5,000000	9,975000	3018076
Pin Gris	C	0,10	869	0,39	0,04	Demandeur	5,000000	9,975000	3018076
	Total :	2,80			45,94				

No facture : 3018076		
Sous-total	:	45,94
TPS - 869515601	:	2,30
TVQ - 1006356067	:	4,58
Total à payer	:	52,82
Total payé	:	52,82
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	52,82

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

Eric Labelle
Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.05.05 10:26:40 -04'00'
2021/05/04 15:33:41
Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025612
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 47 sites de forage de 20m par 20m , 26 stations de pompage de 5m ,ainsi que 17,4 Km de nouveaux sentier d'accès de 7m de large. Débroussaillage de sentiers d'accès existant sur une distance approximative de 21,1km.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Urban-Barry, secteur FOX, canton Urban, feuillet 32G04SE et 32G03SO, aire de trappe cris W25A de Family Cooper et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	3,70	869	0,25	0,93	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Épinette	B	116,60	869	20,40	2 378,64	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Épinette	C	77,80	869	4,04	314,31	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Pin Gris	B	9,10	869	17,75	161,53	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Pin Gris	C	6,10	869	0,25	1,53	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Sapin	B	0,80	869	8,72	6,98	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Sapin	C	0,60	869	0,25	0,15	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Peupliers	B	0,50	869	0,46	0,23	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Mélèze	B	0,90	869	0,93	0,84	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Mélèze	C	0,60	869	0,51	0,31	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Épinette	B	1,90	870	21,36	40,58	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Pin Gris	B	0,10	870	19,06	1,91	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
Épinette	C	1,30	870	4,95	6,44	Demandeur	5,000000	9,975000	2928061
	Total :	220,00			2 914,38				

No facture : 2928061		
Sous-total	:	2 914,38
TPS - 869515601	:	145,72
TVQ - 1006356067	:	290,71
Total à payer	:	3 350,81
Total payé	:	3 350,81
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	3 350,81

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025612
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

CONDITIONS

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2020/01/06 11:55:00

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024037
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 15 sites de forage de 20m par 20m,6 stations de pompage ainsi que 1874 m de sentier d'accès.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Rivière Macho, canton Urban et Carpiquet, feuillet 32G04SE-SO, aire de trappe cris W25A de Cooper Family.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	22,70	869	17,02	386,35	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Épinette	C	15,10	869	7,56	114,16	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Pin Gris	B	2,50	869	14,36	35,90	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Pin Gris	C	1,70	869	3,18	5,41	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Sapin	B	0,10	869	12,28	1,23	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Épinette	B	0,50	870	17,99	9,00	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Épinette	C	0,30	870	8,48	2,54	Demandeur	5,000000	9,975000	2859712
Total :		42,90			554,59				

No facture : 2859712		
Sous-total	:	554,59
TPS - 869515601	:	27,73
TVQ - 1006356067	:	55,32
Total à payer	:	637,64
Total payé	:	637,64
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	637,64

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024037
Exercice : 2018-2019
Échéance : 2019/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE original signé

2019/03/18 15:50:09

Chef de l'unité de gestion année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027264
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire	:	Minière Osisko
Adresse	:	1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité	:	Québec
Code postal	:	G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 25 sites de forage de 30m par 30m et déboisement d'environs 1030m de sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative :	10	U.G. :	107	UAF :	08762
MRC :	Jamésie	Municipalité :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James		
Secteur désigné [1] :	Secteur Windfall SW, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.				

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :		
Sous-total	:	
TPS - 869515601	:	
TVQ - 1006356067	:	
Total à payer	:	
Total payé	:	
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.
Aucun volume commerciale.

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.01.25 14:15:21 -05'00'

2021/01/25 13:17:40

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3025225
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 27 sites de forages 30m par 30m ainsi que déboisement de 1500m de sentier d'accès de 5m de large.
Débroussaillage d'un chemin forestier existant sur une longueur de 1100m par 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	3,20	869	19,99	63,97	Demandeur	5,000000	9,975000	2902270
Épinette	C	2,10	869	3,96	8,32	Demandeur	5,000000	9,975000	2902270
Pin Gris	B	0,30	869	17,40	5,22	Demandeur	5,000000	9,975000	2902270
Pin Gris	C	0,20	869	0,24	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2902270
Total :		5,80			77,56				

No facture : 2902270		
Sous-total	:	77,56
TPS - 869515601	:	3,88
TVQ - 1006356067	:	7,74
Total à payer	:	89,18
Total payé	:	89,18
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	89,18

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

SIGNATURE

original signé

2019/09/16 13:45:53

Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024461
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 300, rue St-Paul, Bureau 200
Municipalité : Québec
Code postal : G1K 7R1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 46 sites de forage de 30m par 30m et déboisement de 3100m de sentier d'accès.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Projet Windfall, chemin R-1053, SE-6000 et TE-6401, canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	3,30	869	17,02	56,17	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Épinette	C	2,20	869	7,56	16,63	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Pin Gris	B	0,50	869	14,36	7,18	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Pin Gris	C	0,30	869	3,18	0,95	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Peupliers	B	0,10	869	0,46	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Mélèze	B	0,10	869	0,71	0,07	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Mélèze	C	0,10	869	0,47	0,05	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
Bouleau Blanc	D	0,10	869	0,25	0,03	Demandeur	5,000000	9,975000	2871736
	Total :	6,70			81,13				

No facture : 2871736		
Sous-total	:	81,13
TPS - 869515601	:	4,06
TVQ - 1006356067	:	8,09
Total à payer	:	93,28
Total payé	:	93,28
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	93,28

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3024461
Exercice : 2019-2020
Échéance : 2020/03/31
Version N° : 1

SIGNATURE original signé

2019/05/14 14:52:24

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

année/mois/jour heure:minute:seconde

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027603
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement pour 10 sites de forage de 20m par 20m, 1 site de pompage de 5m par 5m ainsi que 2480m de sentier d'accès de 7m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Fold , canton Urban, feuillet 32G04SE, aire de trappe cris W 25A de Cooper family.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Bouleau Blanc	D	0,30	869	0,25	0,08	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Épinette	B	23,30	869	26,91	627,00	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Épinette	C	15,50	869	0,99	15,35	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Pin Gris	B	0,90	869	22,72	20,45	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Pin Gris	C	0,60	869	0,39	0,23	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Mélèze	B	0,50	869	1,59	0,80	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Mélèze	C	0,30	869	0,76	0,23	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Sapin	B	0,30	869	8,41	2,52	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Sapin	C	0,20	869	0,39	0,08	Demandeur	5,000000	9,975000	3014121
Total :		41,90			666,74				

No facture : 3014121		
Sous-total	:	666,74
TPS - 869515601	:	33,34
TVQ - 1006356067	:	66,51
Total à payer	:	766,59
Total payé	:	766,59
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	766,59

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

- Les documents joints font partie intégrante du permis.
- Prendre connaissance des documents ci-joints et transmettre l'information aux personnes concernées dans votre équipe.

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027603
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

SIGNATURE

Eric Labelle

Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.04.15 13:28:45 -04'00'

2021/04/13 14:30:49

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée

année/mois/jour heure:minute:seconde

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027587
Exercice : 2021-2022
Échéance : 2022/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

RENOUVELLEMENT du permis 3027209 pour la continuité des travaux.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban , feuillet 32G04SE, aire de trappe W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Total :									

No facture :	
Sous-total	:
TPS - 869515601	:
TVQ - 1006356067	:
Total à payer	:
Total payé	:
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

SIGNATURE

Eric Labelle
Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.04.13 11:21:52 -04'00'
2021/04/13 09:47:58
année/mois/jour heure:minute:seconde

Chef de l'unité de gestion
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Permis d'intervention

Activités minières

Permis N° : 3027209
Exercice : 2020-2021
Échéance : 2021/03/31
Version N ° : 1

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minière Osisko
Adresse : 1305 boul. Lebourgneuf, bureau 500
Municipalité : Québec
Code postal : G2K 2E4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Déboisement de 30 sites de forage de 30m par 30m ainsi que 2210m de sentier d'accès de 5m de large.

Région administrative : 10 U.G. : 107 UAF : 08762
MRC : Jamésie Municipalité : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Secteur désigné [1] : Secteur Windfall, canton Urban , feuillet 32G04SE, aire de trappe W25A de Cooper Family et W25B de Marshall Icebound.

[1] La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m^3)	Zone tarif.	Taux ($/$m^3$)	Total ($)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	16,30	869	18,09	294,87	Demandeur	5,000000	9,975000	2998424
Épinette	C	10,20	869	0,67	6,83	Demandeur	5,000000	9,975000	2998424
Bouleau Blanc	D	8,10	869	0,25	2,03	Demandeur	5,000000	9,975000	2998424
	Total :	34,60			303,73				

No facture : 2998424		
Sous-total	:	303,73
TPS - 869515601	:	15,19
TVQ - 1006356067	:	30,30
Total à payer	:	349,22
Total payé	:	349,22
Total des montants payés et cumulés pour le permis	:	349,22

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

SIGNATURE

Eric Labelle
Signature numérique de Eric Labelle
Date : 2021.01.05 11:54:02 -05'00'
2021/01/05 10:52:14

Chef de l'unité de gestion
année/mois/jour heure:minute:seconde
Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion Quévillon

ANNEXE

F-3 *MUNICIPALITÉ*

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

PAR COURRIEL

Le 29 juin 2023

Madame Julie Beaulieu
WSP Canada inc.
3, rue Principale Nord, bur. 200
Amos (Québec) J9T 2K5
julie.beaulieu@wsp.com

Objet : Réponse à la demande d'accès à l'information du 25 mai 2023

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 25 mai 2023, relativement au Projet Minier Windfall, situé dans le canton Urban, plus particulièrement au lot portant le numéro 6 505 234 du cadastre du Québec et une portion non cadastrée. Vous demandiez d'obtenir des informations concernant les éléments ci-dessous :

1. Numéro de zonage et grille des usages spécifiques du site et des terrains adjacents;
2. Avis d'infraction, de poursuites, d'actions correctives ou de contamination;
3. Rapports d'inspection concernant un ou des déversements ou rejets;
4. Permis émis par la municipalité (fosses septiques, construction, etc.);
5. Dossiers de plaintes relatives à l'environnement;
6. Rapports d'études environnementales (évaluation, caractérisation, réhabilitation, suivi de la qualité de l'eau) ou géotechniques antérieurs;
7. Tout autre document relatif à l'environnement.

Après vérifications, nous vous informons avoir identifié plusieurs documents en lien avec votre demande, lesquels sont joints à la présente.

Aussi, afin de compléter votre présente demande, nous vous recommandons de faire des demandes d'accès à l'information concernant le Projet Minier Windfall auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, aux coordonnées suivantes :

...2

Martin Dorion Directeur principal des services-clients de renseignements 675, boul. René-Lévesque Est, 29e étage, boîte 13 Québec (QC) G1R 5V7 Tél. : 418 521-3858 #4901 acces@environnement.gouv.qc.ca	**Matilde Théroux-Lemay** Secrétaire générale et directrice du bureau de la sous-ministre 5700, 4e Avenue Ouest #A-303.7 Québec (QC) G1H 6R1 Tél. : 418 627-6370 #703567 acces_info_mrnf@mrnf.gouv.qc.ca

Si vous êtes en désaccord avec la présente décision en lien avec votre demande d'accès à l'information, vous pouvez déposer une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information, aux coordonnées suivantes :

Service des plaintes
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

La demande de révision doit être faite par écrit, dans les trente (30) jours suivants la date de la présente décision et doit exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.

Vous trouverez en annexe un avis de recours en révision qui explique la procédure à suivre dans l'éventualité où vous désireriez contester notre décision.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Aline Bougie
Assistante-greffière
Responsable de l'accès à l'information

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit. Elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137 de la Loi).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Service des plaintes COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION Bureau 2.36 525, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5S9 Téléphone : 418 528-7741 Télécopieur : 418 529-3102	**Service des plaintes** COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION Bureau 900 2045, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2V4 Téléphone : 514-873-4196 Télécopieur : 514-844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

NOTES:

C:\Users\nicolas.varichon\Desktop\2020-05-21 PLAN DE SURFACE.dwg

REV.	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : PLAN DU CAMP
4 OCTOBRE 2020

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:1000	DATE:

NOTES:

C:\Users\nicolas.varichon\Desktop\2020-05-21 PLAN DE SURFACE.dwg

REV.	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : PLAN DU CAMP
4 OCTOBRE 2020

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:1000	DATE:

MUNICIPALITÉ GREiBJ

PERMIS D'INSTALLATION SEPTIQUE

N° 2016-4518 Windfall Lake

M., Mme Osisko Mining INC. terrain 451 490E 5 433 890N
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU LA PERMISSION DE CONSTRUIRE UNE INSTALLATION SEPTIQUE SUR LA PROPRIÉTÉ

CI-HAUT MENTIONNÉE, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° Q2 R.22

Émis le 7 décembre 2016 Par _____
INSPECTEUR

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 7 juin 2017

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-120

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

INSTALLATION SEPTIQUE

Identification de la propriété

Adresse : Canton Urbain — Localité : _____

N° lot : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 z18 — N° matricule[1] : _____

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining Inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto — Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418 948-9504 — Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Utilisation de la propriété

Nombre de pièces pouvant servir de chambre à coucher déclaré par le propriétaire (inclus : bureau, gymnase, salle de jeux, etc.) _____

ou

Débit si commercial (calculé selon les données du MDDELCC) : 9900 Litres/jour

Alimentation en eau potable

☒ Puits privé ☐ Aqueduc municipal ☐ Aqueduc privé (si oui, précisez le n° permis) : _____ ☐ Eau d'un lac ou cours d'eau

Fosse septique

Nom du fabricant de la fosse septique BNQ qui sera installée : M&I Assainissement

Fosse septique fabriquée en :

- ☒ Béton monobloc Commercial de 16,07 m³
- ☐ Acier
- ☐ Polyéthylène
- ☐ Fibre de verre armé
- ☐ Béton armé, coulé sur place
- ☐ Fosse aérée

Volume de la fosse septique :

- ☐ 500 gallons imp. (2,3 m³)
- ☐ 625 gallons imp. (2,8 m³)
- ☐ 750 gallons imp. (3,4 m³)
- ☐ 850 gallons imp. (3,9 m³)
- ☐ 950 gallons imp. (4,3 m³)
- ☐ 1 050 gallons imp. (4,8 m³)

Poste de pompage : ☐ oui, si oui spécifier : _____ ☒ non — Alarme : ☐ oui ☒ non — Préfiltre : ☒ oui ☐ non

Conduite de refoulement : Diamètre : 10 ☒ cm ☐ po — Longueur : 165 ☐ m ☐ pi — Hauteur 1,5 ☐ m ☐ pi

Dénivellation entre la pompe et l'élément épurateur : _____ ☐ m ☐ pi

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
INSTALLATION SEPTIQUE

Information sur les travaux (suite)

Nature du sol et perméabilité

Résultats : sédi-mentométrie : Sable (%) 74 Silt (%) 21 Argile (%) 3

Type de sol : ☐ Très perméable ☒ Perméable ☐ Peu perméable ☐ Imperméable

Pente du terrain récepteur : 5 %

Distance entre le niveau du sol et ☐ le roc ☒ la nappe phréatique ☐ toute couche imperméable : 12 ☒ m ☐ pi minimum

OPTIONS

- **Élément épurateur**

(suivre l'ordre des priorités établi à la réglementation provinciale)

☐ 1. Élément épurateur classique : _____ tranchées X _____ ☐ m ☐ pi (24" largeur)

☒ 2. Élément épurateur modifié : Superficie : 490 ☐ m² ☐ pi² (19,7 x 12,8 ☒ m ☐ pi) X2

☐ 3. Puits absorbant : ☐ 1, 2 puits absorbant (1, 2, 3 chambres) ☐ Préfabriqué ☐ Construit sur place

☐ 4. Filtre à sable hors-sol : Superficie du filtre : _____ ☐ m² ☐ pi² (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)
Dimensions du terrain récepteur (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)

☐ 5. Filtre à sable classique : Superficie du filtre : _____ ☐ m² ☐ pi² (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)
Distance entre le filtre et le cours d'eau : _____ ☐ m ☐ pi

- **Cabinet à fosse sèche**

☐ Cabinet à fosse sèche (ou : _____) avec fosse septique BNQ 500 gallons imp. et élément épurateur pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression.

☐ Cabinet à fosse sèche (ou : _____) avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduite d'eau sous pression.

- **Système de traitement secondaire avancé (Ecoflo, Bionest, Enviroseptic, etc.)**

Description : _____

☐ Contrat d'entretien : le propriétaire doit être lié en tout temps avec le fabricant du système avec stipulation qu'un entretien annuel minimal sera effectué (article 3.3, Q-2, r-22)

POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

☐ Installation à vidange périodique

- Capacité de la fosse de rétention : _____ gallons imp. (_____ m³)
- Fosse septique BNQ 500 gallons imp. et champ d'évacuation (_____) pour les eaux ménagères

☐ Installation à vidange totale

- Capacité de la fosse de rétention : _____ gals imp. (_____ m³)
- Dispositifs de réduction des débits : _____

Coordonnées de l'entrepreneur

A Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Construction Bouchard MDL Inc.

Adresse : 1102 du Carillon Val-d'Or, Qc Code postal : J9P 1X7

N° téléphone : 819 825-6039 N° Permis RBQ : 2170-9043-54

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
INSTALLATION SEPTIQUE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- [x] Formulaire, dûment rempli et signé
- [x] Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- [x] Étude de caractérisation des sols réalisée par une personne compétente dans le domaine et faisant partie d'un ordre professionnel (article 4.1, Q.2, r-22)
- [x] Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant (article 5, Q-2, r-22):
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires existants)
  - L'installation septique projetée (fosse et élément épurateur) et ses dimensions
  - La localisation du puits d'eau potable
  - La distance de la nouvelle construction par rapport au bâtiment principal, au puits et aux limites de la propriété
  - La localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- [ ] Copie du contrat d'entretien du biofiltre (s'il y a lieu)

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

- [x] Je m'engage à faire parvenir une attestation ou un certificat de conformité au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dans les 60 jours suivant la réalisation des travaux, sans quoi le présent permis sera déclaré invalide.

Signé à Toronto ON Le 25 Novembre 2016

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

- [x] Conduites sous pression
- [x] Percolation
- [x] Distances entre les éléments

Zone : 49 (12) 32 F

Dimensions du terrain : Façade : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale 17500 m²

- [x] Approuvé
- [ ] Refusé

Le 7 décembre 2016 N° de permis : 2016-4518

Commentaires _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ chapitre Q-2, r.22) et ses amendements.

Signature de l'officier municipal : [signature]

OBAN MINING CORPORATION

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX SANITAIRES POUR L'AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

MAI 2016

WSP

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX SANITAIRES POUR L'AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

Oban Mining Corporation

Rapport technique

Projet nº : 151-11330-11
Date : Mai 2016

WSP Canada Inc.
3, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2K5

Téléphone : +1 819-732-0457
Télécopieur : +1 819-732-0458
www.wspgroup.com

SIGNATURES

PRÉPARÉ ET RÉVISÉ PAR

[redacted]

L'original du document technologique que nous vous transmettons a été authentifié et sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. Étant donné que le fichier transmis n'est plus sous le contrôle de WSP et que son intégrité n'est pas assurée, aucune garantie n'est donnée sur les modifications ultérieures qui peuvent y être apportées.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

OBAN MINING CORPORATION

Directeur de projet [redacted]

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargé de projet [redacted]

Référence à citer :

WSP 2016. Rapport technique système de traitement des eaux sanitaires pour l'agrandissement du campement Windfall Lake pour Oban Mining Corporation. 19 pages et annexes.

TABLE DES MATIÈRES

1 IDENTIFICATION DU PROJET 1

2 DESCRIPTION DES LIEUX 3

2.1 LOCALISATION DES LIEUX 3

2.2 ÉTAT DES LIEUX 3

2.3 SOL EN PLACE 3

2.4 AMÉNAGEMENT EN PLACE 3

3 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 5

3.1 ÉVALUATION DU SITE 5

3.2 DÉTERMINATION DU DÉBIT JOURNALIER POUR UNE EXTENSION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT 5

3.3 CHARGES DE CONCEPTION 5

3.4 EMPLACEMENT 6

3.5 NAPPE PHRÉATIQUE 6

3.6 TYPES DE SOL EN PLACE 6

4 SPÉCIFICATION DES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE TRAITEMENT 9

4.1 FOSSE SEPTIQUE ET PRÉFILTRE 10

4.2 ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ 10

4.3 SYSTÈME D'ALIMENTATION DES LITS D'INFILTRATION 12

4.4 PIÈGE À MATIÈRES GRASSES 12

4.5 RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE 12

5 PROGRAMME DE SUIVI ET D'ENTRETIEN 15

6 RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES 17

6.1 TRAITEMENT DES EAUX USÉES 17

RÉFÉRENCES 19

TABLEAUX

TABLEAU 3-1 CHARGES UNITAIRES.....6
TABLEAU 5-1 SUIVI STANDARD 15

ANNEXES

ANNEXE A CARTES DE LOCALISATION
ANNEXE B PLAN ET DEVIS
ANNEXE C DONNÉES ET FICHES TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTÈME DE TRAITEMENT SANITAIRE
ANNEXE D TEST DE SOL ET REMONTÉE DE LA NAPPE PHRÉATIQUE
ANNEXE E AUTORISATION ART. 32 ÉMIS EN 2007 POUR LE SYSTÈME DE TRAITEMENT EXISTANT

1 IDENTIFICATION DU PROJET

Nom et adresse du promoteur :	Oban Mining Corporation 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, suite 300 Montréal (Québec) H3B 2S2 À l'attention de M. Boubacar Camara Directeur de projet Tél. : 819-763-9428
Nom et adresse du consultant :	WSP 3, rue Principale Nord, Amos (Québec) J9T 2K5 À l'attention de M. Real Baribeau, ing Tél. : 819-732-0457
Lieux de l'installation :	Se situe dans la région du Nord du Québec aux coordonnés MTM, fuseau 9, NAD 83 : 5 430 453 N et 451 787 E.
Type d'installation :	Réseaux d'aqueduc approvisionné à partir d'un puits artésien et système de traitement des eaux usées sanitaires.
Durée de l'installation :	Temporaire, projet en phase exploration.
Utilisation :	Toute saison.
Localisation :	Voir cartes en annexe.

2 DESCRIPTION DES LIEUX

2.1 LOCALISATION DES LIEUX

Le terrain sur lequel est situé le campement se situe dans la région du Nord du Québec aux coordonnés MTM, fuseau 9, NAD 83: 5 430 453 N et 451 787 E. Il se trouve dans le zonage municipal 49(12)-32-F de la municipalité de la Baie-James, dans le canton Urban. La localisation du campement est présentée sur les cartes à l'annexe A.

2.2 ÉTAT DES LIEUX

Le site à l'étude se situe dans un secteur où l'exploitation forestière a été effectuée. Donc, pour l'extension du campement, il n'y aura aucun déboisement à effectuer pour la mise en place des nouvelles installations du système de traitement des eaux usées. Les infrastructures de campement seront construites à un minimum de trente (30) mètres de la ligne des hautes eaux naturelles des cours d'eau du secteur. Cette ligne a déjà été définie sur le terrain en fonction de la végétation observée il y a plusieurs années lors de la construction du campement

Le site à une topographie régulière et une pente moyenne de 5% en direction sud-est. Le site est accessible par un chemin forestier qui a été construit lors de l'exploitation forestière du secteur. Celui-ci servira à acheminer le matériel nécessaire à la réalisation du projet d'extension du système de traitement des eaux usées.

2.3 SOL EN PLACE

Selon l'essai sur le sol en place pour le secteur des champs d'épuration, le site est situé sur un terrain limon sablonneux. L'analyse granulométrique est fournie en annexe D.

2.4 AMÉNAGEMENT EN PLACE

Le campement comporte cinq (5) bâtiments, dont deux dortoirs, une cuisine et une salle à manger. Chaque dortoir est muni d'un bloc sanitaire. La cartothèque existante se situe à environ 150 mètres du campement. La chaîne de traitement des eaux usées sanitaires en place se situe au sud du campement. La chaîne de traitement est composée d'une fosse septique, d'une chambre à siphon et de deux lits d'infiltration pour le campement existant pouvant accommoder l'équivalent de 50 travailleurs, dont l'autorisation a été obtenue le 4 septembre 2007 (N/ref :7330-10-01-00258-00, 200177355) pour un campement logeant 40 travailleurs (voir annexe E). Avec l'agrandissement du campement pouvant loger 100 travailleurs, une demande de modification de l'autorisation sera déposée au MDDELCC pour l'extension de la chaîne de traitement actuelle. Le plan ENV-01 présente l'aménagement proposé (voir annexe B).

Les blocs sanitaires comprendront les douches et les toilettes. Également, le campement comprend déjà une génératrice afin d'alimenter en électricité tout le campement.

3 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

3.1 ÉVALUATION DU SITE

L'extension du système de traitement sera localisée au sud du campement tout comme le système existant, à environ 100 m, à plus de 200 m de toutes sources souterraines d'eau potable et à environ 180 m des cours d'eau. Le campement, la source d'eau souterraine et le système de traitement complet sont localisés sur le plan ENV-01. Le site se trouve sur un terrain peu boisé ayant une pente moyenne de 5%.

L'implantation et l'exploitation de ce projet d'extension ne sont pas susceptibles de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens, ainsi qu'il est stipulé à l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

3.2 DÉTERMINATION DU DÉBIT JOURNALIER POUR UNE EXTENSION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT

Débit unitaire

Camp de chantier avec toilettes à chasse d'eau: 165 litres/personne/jour.

Cuisine : 12 L/ repas

Référence : Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique

En combinant les débits de la cuisine et des dortoirs (existant et nouveau), on obtient un débit unitaire de 190 litres/personne/jour (voir débit moyen calculé ci-après)

Campement existant avec dortoirs (bloc sanitaire) pour 40 personnes et cuisine pour 100 personnes

$Q_{\text{moyen, dortoirs existants}}$ = 40 personnes X 165 l/p/j = 6 600 litres / jour

$Q_{\text{moyen, cuisine}}$ = 220 repas servis/jr x 12 L/repas = 2640 litres / jour

$Q_{\text{moyen, total}}$ =9240 litres / jour

Note : 100 travailleurs X 2 repas servis au campement par jour (matin et soir) et 20 repas servis au midi pour un total de 220 repas

Agrandissement du campement avec dortoirs (bloc sanitaire) 60 personnes

$Q_{\text{moyen, dortoirs nouveaux}}$ = 60 personnes X 165 l/p/j = 9 900 litres / jour

3.3 CHARGES DE CONCEPTION

Les charges unitaires domestiques sont tirées du Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique.

Tableau 3-1 Charges unitaires

PARAMÈTRE	VALEUR	CONCENTRATION MG/L
DBO_5	50 g/p.d	250
DCO	2,5 DBO_5	625
MES	60 g/p.d	300
MVS	0,7 MES	210
NTK	10 g/p.d	50
NH_4	0,5 NTK	25
Pt	2 g/p.d	10

3.4 EMPLACEMENT

Nous pouvons affirmer que l'exploitation des ouvrages proposés ne constituera pas une source de contamination de l'eau captée par un ouvrage de captage au-delà des critères fixés pour l'eau de consommation et qu'elle ne constituera pas une source d'enrichissement excessif d'un lac car l'élément épurateur se trouve à plus de 200 m de la source d'eau souterraine la plus proche et à plus de 180 m du cours d'eau le plus proche. Le campement, la source d'eau souterraine et le système de traitement sont localisés sur le plan ENV-01 en annexe B.

3.5 NAPPE PHRÉATIQUE

Le niveau de la nappe phréatique est situé à un minimum de 3 mètres sous le niveau du terrain naturel. La topographie du secteur en est un bon indicateur, puisque le site se trouve à environ 180 mètres du lac le plus près et que le niveau du lac se situe à environ 11 mètres plus bas. En considérant que le secteur est pourvu d'un sol perméable, nous pouvons affirmer que la nappe est au minimum à 3 mètres sous la surface du terrain naturel.

Le calcul de remontée de nappe est présenté en annexe D, il a été effectué à l'aide du programme fourni par le ministère de l'Environnement. Selon les résultats de calcul, la nappe subira une remontée de 0.38 mètre seulement, ce qui laisse un espace suffisant aux lits d'infiltration pour son bon fonctionnement. En effet, un espace minimal de 0,9 mètre sous le lit d'infiltration est nécessaire tandis que la remontée de la nappe laisse un espace d'au moins 1,72 mètre sous le lit d'infiltration.

3.6 TYPES DE SOL EN PLACE

Des échantillons de sol ont été prélevés par WSP (Genivar en 2007) et analysés par LVM-Technisol. L'analyse a démontré que les sols en place ont la composition suivante :

- → Sable : 74%
- → Silt : 21%
- → Argile : 3%

Une analyse granulométrique de ces sols a été réalisée et fournie en annexe D.

En regard du règlement Q-2 R22, ANNEXE I, ces matériaux sont de catégorie B, c'est-à-dire de type Limon sablonneux ce qui le situe dans une zone perméable. Le sol perméable est décrit comme un sol dont le temps de percolation est égal ou supérieur à 4 minutes et inférieur à 25 minutes par centimètre. Ce qui nous donne une capacité de charge du sol variant entre 0.064 et 0.026 m3 / m2 / j. Le résultat du laboratoire nous indique que l'échantillon analysé se situe au quart de la zone de catégorie B. Donc, par interpolation nous obtenons une capacité de charge de 0.0545 m3 / m2 / jour.

Considérant le type de sol rencontré, le calcul de remontée de la nappe, les facteurs de sécurité et la mise au repos occasionnel de l'élément épurateur, il avait été recommandé la capacité de charge du système de traitement en place comme suit :

C_{Sol} = 0.05 m3 / m2 / jour pour le champ d'épuration existant

Nous appliquerons le même principe pour déterminer la charge pour le nouveau champ d'épuration, mais nous considérons une charge plus conservatrice, soit .

C_{Sol} = 0.04 m3 / m2 / jour pour le nouveau champ d'épuration.

4 SPÉCIFICATION DES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE TRAITEMENT

La chaîne de traitement des eaux usées sanitaires du campement Windfall a été mise en opération en 2008 pour un équivalent de 50 personnes et, l'extension de ce système de traitement permettra d'accueillir jusqu'à 100 personnes. Nous proposons d'aménager une chaîne de traitement sanitaire identique à la première, en parallèle avec de celle déjà installée. En réalité le premier système a fait la preuve de son efficacité.

De façon générale, la fosse septique existante va continuer de traiter les eaux de la cuisine et du dortoir existant tandis que la nouvelle fosse septique va traiter les eaux de l'agrandissement du dortoir pour 60 personnes. L'effluent des deux fosses septiques (existante et nouvelle) vont rejoindre une boîte de distribution gravitaire où les eaux sont réparties également vers le siphon doseur existant, soit 9570 L/jr, et vers le nouveau siphon doseur, soit 9570 L/jr. Un nouveau champ d'épuration sera installé à la sortie du nouveau siphon doseur. Les eaux de la cuisine vont continuer d'être prétraitées par un piège à matières grasses pour être ensuite dirigées vers la fosse septique existante.

Ainsi, la chaîne de traitement sanitaire est constituée des éléments pour l'agrandissement du campement :

- → Un réseau de captage des eaux sanitaires composé de conduites gravitaires enfouies dans le sol (existant en PVC DR-28 et **nouveau PVC DR-35**);
- → Un piège à matières grasses pour la cuisine (existant de modèle 3950A03 de Canplas);
- → Deux fosses septiques, modèle FSM-20000 de MEI ou équivalent (existant de modèle FSM-20000 de MEI et **(nouveau de modèle FSM-20000 de MEI ou équivalent)**;
- → Un séparateur de débit gravitaire (**nouveau, de modèle SDM-P300 ou équivalent**), avant les deux chambres à siphons;
- → Deux chambres à siphon (existant de modèle CSM-5000-414 et **nouveau** de modèle CSM-5000-414 ou son équivalent);
- → Un séparateur de débit (**nouveau, de modèle SDM-P300 ou équivalent**), avant le nouveau champ d'épuration ;
- → Deux traitements secondaires par infiltration dans le sol naturel (élément épurateur modifié constitué de deux lits d'infiltration pour l'existant et le **nouveau)**.

L'aménagement de ces équipements est présenté sur le plan ENV-01, annexe B tandis que les données techniques de ces équipements sont présentées à l'annexe C. De même, un bordereau des quantités est présenté à l'annexe C.

Les chaînes de traitement sanitaire existant et nouveau sont décrites ci-après. Le dimensionnent des différents éléments du système de traitement sont faits à l'aide du guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique.

4.1 FOSSE SEPTIQUE ET PRÉFILTRE

Fosse septique existante

Capacité effective : 1,5 X Q moyen cuisine-dortoir existant
1,5 X 9240 litres / jour)
13 860 litres / jour

Choix de la fosse : Fosse en béton préfabriqué
Modèle FSM-20000 de MEI Assainissement
Volume effectif de 16 070 litres

La fosse septique doit-être munie d'un préfiltre conforme aux normes du BNQ et du NSF et conçue de manière à retenir les solides à flottabilité neutre présentant une arrête ou un diamètre supérieur à 3,2 mm, celui-ci sera installé afin d'éviter le colmatage des orifices du réseau de distribution.

Fosse septique nouvelle

Capacité effective : 1,5 X Q moyen cuisine-dortoir existant
1,5 X 9900 litres / jour)
14850 litres / jour

Identique à la fosse septique existante

Fosse en béton préfabriqué, Modèle FSM-20000 de MEI ou équivalent

Volume effectif de 16 070 litres

4.2 ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ

Champ d'épuration existant (selon la conception originale de 2007)

Q_{moyen} = 10 000 litres /jour (comparativement au débit de 9570 litres/jour après la nouvelle boîte de distribution)

C_{sol} = 0.05 m3 / m2 / jour

Facteur de majoration de 1,5

$$\text{Superficie de champs} = \frac{Q_{moyen} \times F.M.}{C_{sol}}$$

$$= \frac{10.0\ m^3 \times 1,5}{0.05} = 300\ m2$$

La superficie maximale autorisée par le guide est de 300 m2 par lits d'infiltration, le campement comportera deux lits d'infiltration, de dimension :

2 X 10 m X 15 m = 300 m2

Le dimensionnement a été effectué en respectant les dimensions de largeur, de longueur, de profondeur et d'espacement minimum et maximum. Vous pouvez consulter le détail de l'élément épurateur sur le plan AM-01 qui est présenté à l'annexe E. Ce plan AM-01 a été émis pour la demande d'autorisation art.32 du campement en 2007.

Le système de distribution dans les lits d'infiltration s'effectuera, de façon gravitaire à l'aide d'une chambre à siphon (voir description ci-après), pour un débit de moins de 10000 litres/jour et en raison qu'il n'y a pas de réseau de distribution électrique sur le site.

Champ d'épuration nouveau

Q_{moyen} = 9 570 litres /jour, après la nouvelle boîte de distribution

C_{sol} = 0.040 m^3 / m^2 / jour

Facteur de majoration de 2

Superficie de champs = $\frac{Q_{moyen} \times F.M.}{C_{sol}}$

= $\frac{9,57\ m^3 \times 2}{0.040}$ =478.5 m2

le champ d'épuration de 490 m2 comportera deux lits d'infiltration, chacun de dimension :

19,2 m X 12,8 m = 245 m2

Chaque lit d'infiltration est alimenté en alternance à l'aide du séparateur de débit muni de vannes (chambre à vannes) permettant de mettre un des deux lits au repos, en alternance tous les 4 mois (voir cédule de rotation à l'annexe C).

Le dimensionnement a été effectué en respectant les dimensions de largeur, de longueur, de profondeur et d'espacement minimum et maximum. Vous pouvez consulter le détail de l'élément épurateur sur le plan ENV-01 à l'annexe B.

Le système de distribution dans les lits d'infiltration s'effectuera, de façon gravitaire à l'aide d'une chambre à siphon (voir description ci-après), pour un débit de moins de 10000 litres/jour et en raison qu'il n'y a pas de réseau de distribution électrique sur le site.

Chaque lit d'infiltration est aménagé avec un évent et un piézomètre tel qu'indiqué au plan ENV-01 à l'annexe B.

4.3 SYSTÈME D'ALIMENTATION DES LITS D'INFILTRATION

Les eaux usées provenant du distributeur de débit seront acheminées, en volume égal par gravité, à chacun des deux chambres à siphon, existant et nouveau. Chaque chambre à siphon est munie de deux siphons doseurs fonctionnant en alternance pour alimenter un lit d'infiltration tandis que l'autre lit est au repos. La nouvelle chambre à siphon est le modèle CSM-5000-414 (ou son équivalent) qui est similaire à la chambre à siphon existante.

Le volume de la chambre est calculé pour favoriser la répartition uniforme et l'oxygénation dans le réseau de distribution du champ d'épuration selon environ 7 cycles de dosage par jour, soit un dosage pour chaque volume accumulé de 1 663 litres dans la chambre du siphon.

La fiche technique du fournisseur du siphon doseur se trouve à l'annexe C.

4.4 PIÈGE À MATIÈRES GRASSES

Le piège à matières grasses qui a été installé en 2007 est le modèle 3950A03 fabriqué par Canplas industries Ltd ayant une capacité de débit de 3.2 Litres/sec (ou 192 litres/min) et une capacité d'accumulation de grasses de 45,4 kg.

La vérification du dimensionnement du piège à matières grasses est selon le tableau 3.4 du guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique.

Vérification du débit à traiter:

Pour une cuisine équipée de deux éviers à deux compartiments (débit de 130 L/min) et d'un lave-vaisselle (de restaurant) d'une capacité de 115 Litres (débit de 60 L/min), le débit total à traiter par le piège à matières grasses est de 190 litres/min tandis que la capacité du piège à matières grasses est supérieure, soit 192 L/min.

Vérification de la capacité d'accumulation de grasses :

Pour une cuisine équipée de deux éviers à deux compartiments (accumulation de graisses de 30 kg) et d'un lave-vaisselle (de restaurant) d'une capacité de 115 Litres (accumulation de graisses de 14 kg), l'accumulation de graisses est de 34 kg tandis que la capacité du piège à matières grasses est supérieure, soit 45,4 L/min).

4.5 RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

Le réseau d'égouts sanitaires sera composé de conduites en PVC DR-35 de 100 mm de diamètre ayant une pente moyenne de 2%. Le volume des eaux usées de la cuisine, du bloc sanitaire existant et du bloc sanitaire nouveau seront acheminées également vers les deux champs d'épuration, existants et nouveaux via le séparateur de débit gravitaire.

Le schéma du système de collecte des eaux usées est présenté sur le plan ENV-01 à l'annexe B. Des bouches de nettoyage seront installées près des coudes et des changements de direction de la conduite. La conception du réseau a été effectuée conformément à la directive 004 du MDDELCC. Les ouvrages d'égouts sanitaires seront effectués selon le devis normalisé NQ 1809-300/2004. Le réseau d'égout devra être enfoui dans le sol à un minimum de 1.5 mètre sous le niveau du terrain naturel pour permettre une protection naturelle contre le gel.

Aux endroits de risque de gel en profondeur ou si la profondeur est insuffisante, un isolant thermique ou un fils chauffant seront ajoutés en guise de protection supplémentaire.

5 PROGRAMME DE SUIVI ET D'ENTRETIEN

Eaux usées sanitaires

Inspection annuelle

Afin de s'assurer de l'efficacité de ces installations de traitement des eaux usées, il sera fait une inspection annuelle des conduites visibles, des deux fosses septiques avec préfiltre et des deux chambres à siphon. Cette inspection sera consignée dans un rapport sur l'état des structures.

Programme d'entretien

Les deux siphons doseurs de chacune des chambres à siphon sont les seuls éléments dynamiques en opération continue du système de traitement. Un nettoyage permet d'assurer le bon fonctionnement de ces 2 appareils.

Les fosses septiques seront vidangées annuellement. Le niveau de boue et de matières flottantes devra être vérifié régulièrement. Simultanément, à la vidange, le préfiltre sera nettoyé.

Les pièges à matières grasses doivent être inspectés et vidangés régulièrement. Il est recommandé de vidanger le piège à matières grasses lorsque les matières grasses atteignent la moitié de la profondeur d'eau ou lorsque l'accumulation à l'intérieur atteint 75 % de sa capacité nominale d'accumulation.

Suivi standard

Le suivi standard applicable est extrait du guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique du MDDELCC.

Tableau 5-1 Suivi standard

Type d'effluent	Débit de conception pour moins de 20 m^3/d
Rejet dans le sol sans résurgence	Inspection trimestrielle (sauf hiver) comprenant : Inspection du système de traitement ; Mesure du niveau d'eau dans le piézomètre.
	L'exploitant doit conserver les données

La transmission des résultats du suivi standard débute dès la mise en service du système de traitement.

6 RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

6.1 TRAITEMENT DES EAUX USÉES

L'utilisation d'un système de traitement primaire (fosse septique avec préfiltre) et d'un système de traitement secondaire (lits d'infiltration) pour traiter les eaux usées sanitaires de l'agrandissement du campement Windfall lake font partie des systèmes de traitement des eaux usées sanitaires approuvées par le MDDELCC pour les lieux isolés. La chaîne de traitement proposée, existant et nouvelle, va permettre de traiter ces eaux usées sans impact significatif pour le milieu récepteur naturel.

Les boues des fosses septiques et les résidus de nettoyage des unités de la chaîne de traitement sanitaire seront enfouis dans un lieu d'enfouissement autorisé.

Durant les travaux, les eaux de ruissellement seront gérées pour contrôler les matières en suspension tel que prévu dans le devis (section gestion des eaux pluviales) (voir devis au plan ENV-01, annexe B) en respect du chapitre 10 (protection de l'environnement) au cahier de charge du devis général (CCDG-2012). Les excavations et remblayages seront gérés selon les prescriptions du devis général BNQ 1809-300/2004 (R 2007) au chapitre 9 sous travaux de construction-clauses techniques générales – conduites d'eau potable et d'égout.

RÉFÉRENCES

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Loi sur la qualité de l'Environnement (LRQ, c. Q-2), article 32 et Règlement relatif à l'application de la loi sur la qualité de l'environnement (Q-2, r. 3).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Loi sur les terres du domaine de l'État et de son Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.
- Ministère de l'Environnement du Québec. 1984. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Arrêté ministériel Q-2, r.28 concernant les frais exigibles en vertu de la loi sur la qualité de l'Environnement Q-2 selon article 31.0.1.
- Ministère de l'Environnement du Québec. 1984. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Mise à jour février 2011. Guide de présentation des demandes d'autorisation pour réaliser un projet d'aqueduc et d'égout.
- Ministère de l'Environnement du Québec. 1984. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Mise à jour avril 2008. Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Règlement sur la qualité de l'eau potable (c. Q-2, r.40), annexe 1, Guide de conception des installations de production d'eau potable, volume 1 et 2 et Directive sur le captage et la distribution de l'eau potable (Directive 001).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et du guide pour l'étude des technologies conventionnelles du traitement des eaux usées et de la Directive sur les réseaux d'égout (Directive 004).
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.
- Commission de la santé et de la sécurité au travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (c. S-2.1, r.19.01), article 147.
- Ministère des Transports du Québec. Cahier de charge du devis général (CCDG-2012)
- Bureau de normalisation du Québec. Devis général BNQ 1809-300/2004 (R 2007)

Annexe A

CARTES DE LOCALISATION

75°30'0"O

75°0'0"O

49°30'0"N

49°0'0"N

Chibougamau

Lebel-sur-Quévillon

Propriété Windfall Lake

Route principale

OBAN MINING corporation

Carte 1

Localisation régionale de la propriété Windfall Lake

0 7,5 15 Km

Projection : UTM ; Datum : Nad 83, fuseau 18

Source :

Base : BNDT : 1 : 50 000 ; 032B12, 032B13, 032G03, 032G04, 032G05, 032G06

Fichier : GENIVAR : 121-19174-00_gea_C1_20121017.mxd

Octobre 2012

121-19174-00

GENIVAR

75°44'0"O

75°36'0"O

Rivière Harricana

Ligne de transmission

Claims

OBAN MINING Corporation

Carte 2

Claims de la propriété de Windfall Lake

0 1 2 km

Projection : UTM, Datum Nad 83, Fuseau 18

Source :

Base : BNDT : 1 : 50 000 ; 032B12, 032B13, 032G03, 032G04, 032G05, 032G0

Fichier : GENIVAR : 121-19174-00_gea_C2_20121017.mxd

Octobre 2012

121-19174-00

GENIVAR

1a Till en couverture discontinue
1b Till en couverture généralement continue
2a Sédiments juxtaglaciaires
2b Sédiments pro-glaciaires
3b Sédiments littoraux et pré-littoraux
5 Dépôts organiques
R Roches lignées, métamorphiques et volcanique d'âge précambrien
Claims

OBAN MINING Corporation

Carte 3
Dépôt meuble

0 0,3 0,6 km

Projection : UTM, Datum Nad 83, Fuseau 18

Source :
Ressource naturelle du Canada : 32G04
Fichier : GENIVAR : 121-19174-00_geo_C3_20121017.mxd

Octobre 2012
121-19174-00

GENIVAR

Nouveau champ d'épuration du système de traitement des eaux usées sanitaires
Agrandissement du campement Windfall lake

Cédule de mise au repos de l'un des deux lits d'infiltration du champ d'épuration

Période	lit 1	lit 2
Jun-Sep 2016	actif	repos
Oct-Dec 2016	repos	actif
Jan-Avr 2017	actif	repos
Jun-Sep 2017	repos	actif
Oct-Dec 2017	actif	repos
Jan-Avr 2018	repos	actif
Jun-Sep 2018	actif	repos
Oct-Dec 2018	repos	actif
Jan-Avr 2019	actif	repos
Jun-Sep 2019	repos	actif
Oct-Dec 2019	actif	repos

note 1: La période de rotation continue après Décembre 2019 selon l'opération du campement

note 2: Un lit est mis au repos en ajustant le séparateur de débit localisé entre la chambre à siphon et le champ d'épuration

[redacted]

Mai 26 2016

Annexe E

AUTORISATION ART. 32 ÉMIS EN 2007 POUR LE SYSTÈME DE TRAITEMENT EXISTANT

Programme R E M O N T É E

Outil de prédiction pour la remontée de la nappe sous l'élément épurateur

Propriété du Ministère de l'Environnement du Québec

Évolution temporelle du niveau de la nappe (au point [0;0])

Année	Remontée (ΔH)
1	0,22 m
2	0,25 m
3	0,27 m
4	0,28 m
5	0,30 m
6	0,32 m
7	0,33 m
8	0,35 m
9	0,37 m
10	0,38 m
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

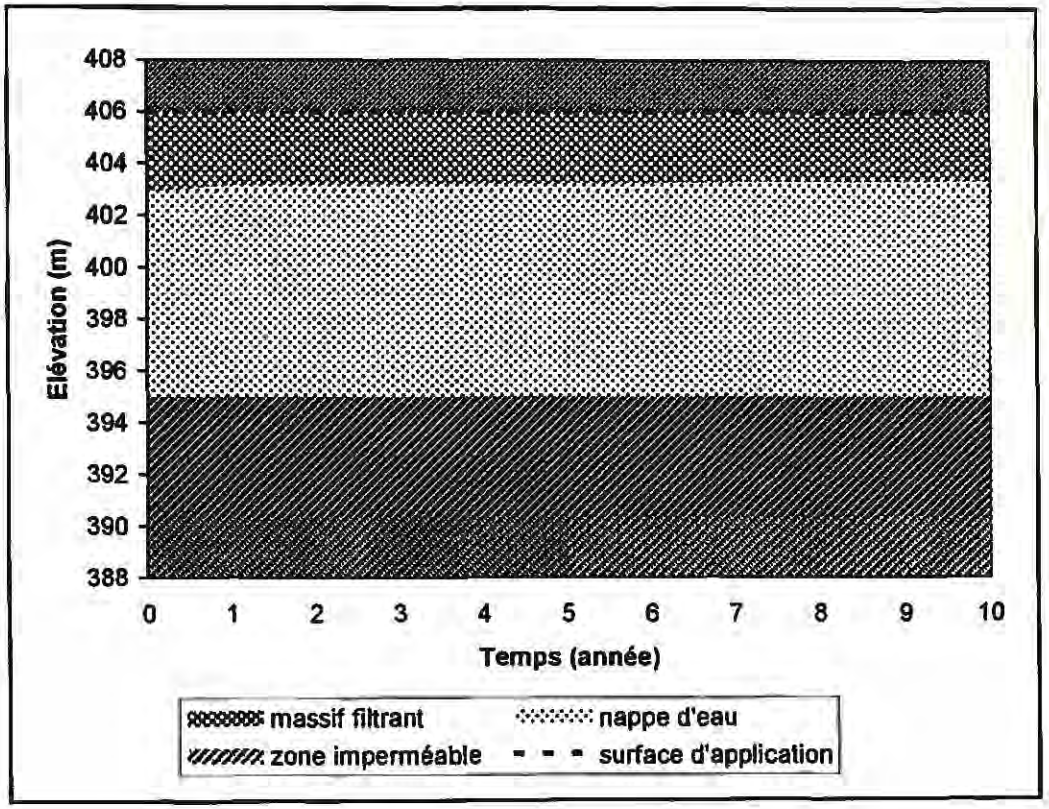

LVM TECHNISOL
768, av. Lord
Rouyn (QC) J9X 7A7
Téléphone : 819-762-5119

Essais sur sols en place pour champ d'épuration

Client : Génivar inc.
Projet : Genivar inc.
Essais et expertises
Endroit : Abitibi-Témiscamingue

Dossier : P0-3513-500
Réf. client :
Rapport n° : 8 Rév. 0
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	10	N° d'échantillon client	:	
Provenance	:		Échantillonné par	:	Le client
Type de matériau	:	Sable silteux,gg.grav.	Date d'échantillonnage	:	
Profondeur	:		Date de réception	:	2007-05-04
Localisation	:	Campement Windfall Lake, Ressource Norout			

Granulométrie sans retenu 5 mm (LC 21-040)

Tamis		Tamisat (%) (1)	Tamisat (%) (2)
56	mm		
40	mm	100	
31,5	mm	95	
20	mm	92	
14	mm	88	
10	mm	85	
5	mm	80	
2,5	mm	75	100
1,25	mm	69	89
630	µm	61	79
315	µm	50	65
160	µm	38	49
80	µm	26,2	33,8

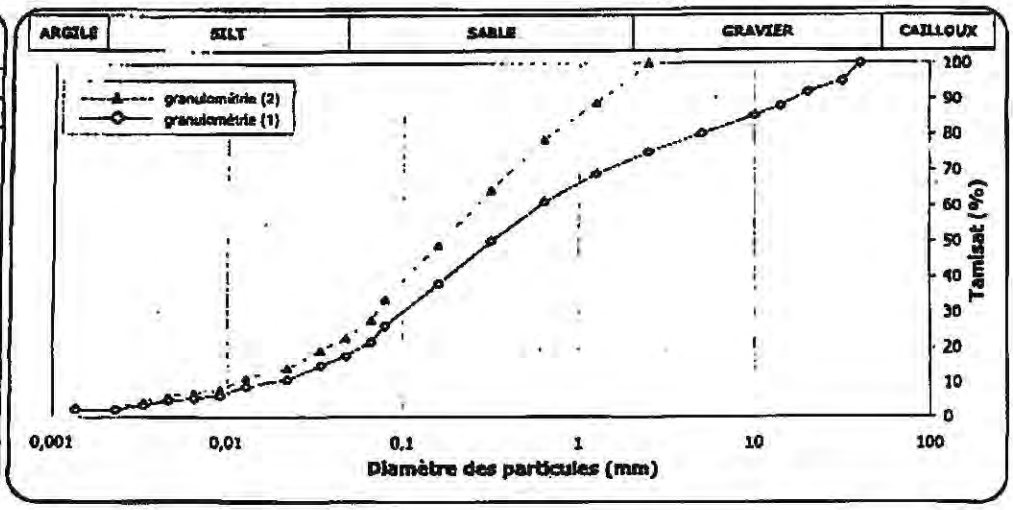

Sédimentométrie (NQ 2501-025)

Diam. équivalent		Tamisat (%) (1)	Tamisat (%) (2)
66,4	µm	21,6	27,9
47,9	µm	17,6	22,7
34,2	µm	14,9	19,2
22,0	µm	10,8	13,9
12,8	µm	8,8	11,3
9,2	µm	6,1	7,8
6,5	µm	5,4	7,0
4,6	µm	4,7	6,1
3,3	µm	3,4	4,4
2,3	µm	2,0	2,6
1,4	µm	2,0	2,6

Densité relative des particules < 2 mm : 2,700 (estimé)

(1) Essai effectué sur l'échantillon tel que reçu.
(2) Granulométrie modifiée pour tenir compte du contenu en gravier et cailloux.
Le % retenu au tamis 2 mm a été ajouté au % de sable dans une proportion de 10 % de gravier pour 1 % de "sable équivalent".

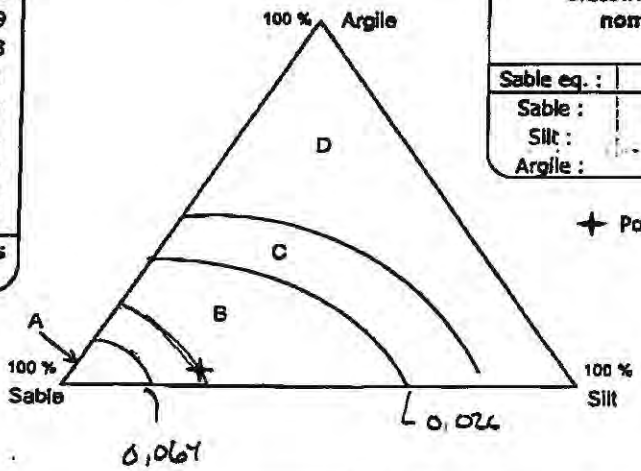

A : Zone très perméable
B : Zone perméable
C : Zone peu perméable
D : Zone imperméable

Classification de l'échantillon selon la nomenclature de l'annexe 1 du règlement Q-2,r.8

Sable eq. :	2%	Limon sablonneux
Sable :	74%	
Silt :	21%	Zone B
Argile :	3%	

✚ Position de l'échantillon sur le diagramme

Préparé par [redacted] sr — Date 2007-05-10

[redacted] — Date 07/05/10

EQ-09-IM-232 rév. 00 (06-03)

Programme R E M O N T É E

Outil de prédiction pour la remontée de la nappe sous l'élément épurateur
Propriété du Ministère de l'Environnement du Québec

Essai : Essai1

Projet : Exemple du manuel de l'utilisateur

paramètre		valeur	unité	fonction	information
Débit d'eaux usées =		10,00	m3/d	unité	
Longueur de la surface d'application (CDP) =		20,00	m		
Largeur de la surface d'application =		15,00	m		
Distance en dehors de la surface d'applic.	longueur =	10,00	m		
	largeur =	10,00	m		
Elévation de la surface d'application =		406,00	m		
Elévation de la nappe d'eau (zone saturée) =		403,00	m		
Elévation de la zone imperméable =		395,00	m		
Taux de charge hydraulique =		33,33	L/m2-d		
Conductivité hydraulique (K) du sol =		0,004	cm/s	triangle	
Débit spécifique (0,15<f<0,35) =		0,26			
Temps total écoulé =		10	années		
Nombre d'intervalles de temps =		10			

Calcul

Résultat : Elév. max. de la nappe

au point (0;0) après 10 années =	403,38	m	soit, une remontée de	0,38 m
au point (25;30) après 10 années =	n/d	m	soit, une remontée de	n/d m

Tableaux et graphiques : Évolution temporelle | Répartition spatiale

MUNICIPALITÉ DE GREiBJ

PERMIS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN OUVRAGE DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE

M., Mme Osisko Mining Inc.
(PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT)

Adresse du lieu où sera aménagé l'ouvrage de captage 451 490 E 5 433 890 N Windfall Lake

N° DE PERMIS 2016-4579 N° DE LOT —

	N° DE LA MUNICIPALITÉ	ANNÉE	SÉQUENCE
N° D'IDENTIFICATION DU PUITS (RÉF. MENV)	—	—	—

VOLUME JOURNALIER MAXIMUM PROJETÉ < 75 m³/jour

Émis le 7 décembre 2016 Par [signature]
OFFICIER MUNICIPAL

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 4 juin 2017

EN CONFORMITÉ DES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES (Q-2, r 1.3)

Imprimerie CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-222

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

OUVRAGE INDIVIDUEL DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Identification de la propriété

Adresse : 451 490E 5 433 890N UTM NAD83 28 Localité : _____

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining Inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University av. Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Nature de la demande (permis) pour 20 personnes ou moins

☑ Forage de puits tubulaire scellé ☐ Installation d'une pointe filtrante ☐ Fracturation hydraulique

☐ Forage d'un puits tubulaire ☐ Captage de source ☐ Scellement

☐ Installation d'un puits de surface scellé ☐ Obturation d'ouvrages de captage inutilisés

☐ Autres (précisez) : _____

Matériaux de construction : _____

_____

Terrain

N° de lot : _____ Rang : _____ Canton : URBAN

Lot distinct : ☐ oui ☐ non Largeur : _____ ☐ m ☐ pi Profondeur : _____ ☐ m ☐ pi Superficie : _____ ☐ m² ☐ pi²

Coordonnées UTM : _____ ou Longitude : 49 03' 29" Latitude : 75 39' 42"

Zone: ☐ Zone blanche ☐ Zone verte (agricole) ⟶ ☐ autorisation ☐ déclaration

Zone inondable : ☐ oui ☒ non

Coordonnées de l'exécutant des travaux

☐ Propriétaire ou donneur d'ouvrage ☐ Entrepreneur licencié (excavateur) ☑ Puisatier

☐ Installateur d'équipement de pompage ☐ Autres (précisez) : _____

Nom : Groupe Qualitec sous la supervision de WSP

Adresse : 16 rue Turgeon Code postal : J6P 0A5

N° téléphone : 819-825-8333 N° Permis RBQ : 8327 6683 -50

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

OUVRAGE INDIVIDUEL DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Plan de localisation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant : } Transmis le 21 septembre 2016.
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires existants)
  - L'ouvrage de captage projeté
  - La distance de l'ouvrage de captage par rapport à l'élément épurateur (et ceux des voisins), au plan d'eau et aux limites de la propriété
  - La localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - Ligne des hautes eaux
  - Éléments agricoles
  - Élévation

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Timmo ON Le 25 Novembre 2016

☑ Je m'engage à faire parvenir le rapport de forage au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dans un délai de 30 jours suivant la réalisation des travaux, sans quoi le Gouvernement régional pourrait entreprendre des recours administratifs ou judiciaire.

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Permis n° : ~~2016-4514~~ Zonage municipal : 49(12)-3F

N° identification du puits (réf. MDDELCC) :

N° Municipalité : Année : Séquence :

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 7 décembre 2016 N° de permis : 2016-4519

Durée du permis : 6 mois

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, chapitre Q-2, r.35.2).

Signature de l'officier municipal :

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT
☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2016-4520

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

Windfall Lake

M., Mme OsisKo Mining Inc. terrain 451490E 5433890N
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 7679 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 7 décembre 2016 Par _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 6 décembre 2017

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un dortoir pouvant accommoder 49 personnes.

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451490E 5433890N UTM NAD83 Localité : _____

N° lot : Canton Urban 218 N° matricule[1] : _____

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining Inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University av. Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418 848-9504 Courriel : [redacted]

Description sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur 425 ☒ m ☐ pi Profondeur : 225 ☒ m ☐ pi Superficie totale 95625 ☒ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 122 ☐ m ☒ pi Profondeur : 122 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : _____ Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi Épaisseur _____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Tapis + linoléum

Composition du plafond : _____ Isolation : _____

Composition des murs extérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs Structure : _____ Isolation : _____ Finition : _____

Composition du toit : Finition : bardeau Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : élec + propane ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : 2016 / 10 / 15 Pour la fin des travaux : 2016 / 11 / 30

Coût du projet : 80000 $

Détails additionnels : Configuration en "L"
8 toilettes disposées selon plan.

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland

Adresse : 200 6ième rue Ouest Amos Québec Code postal : J9T 2L5

N° téléphone : 819 727-5556 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez **obligatoirement** nous fournir les documents suivants[1] :

- [x] Formulaire, dûment rempli et signé
- [x] Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- [x] Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- [ ] Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- [x] Demande de permis d'installation septique
- [x] Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- [x] Plans
- [ ] Élévations
- [ ] Coupe
- [x] Croquis
- [ ] Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déc[redacted]

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto ON le 25 novembre 2016

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

- [ ] Lot distinct
- [x] Eaux usées
- [ ] Services municipaux

Zone : 49 (17) 32-F

- [ ] Marge avant : _____ m
- [ ] Marge arrière : _____ m
- [ ] Marge latérale : _____ m

- [x] Approuvé
- [ ] Refusé

Le 7 décembre 2016 N° de permis : 2016-4520

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal : _____

h:\data\groupes\tech\technique\900 gestion des documents administratifs\formulaire\inspection municipale\urbanisme\nouveau formulaire\formulaire-demande de permis - bâtiment principal.docx

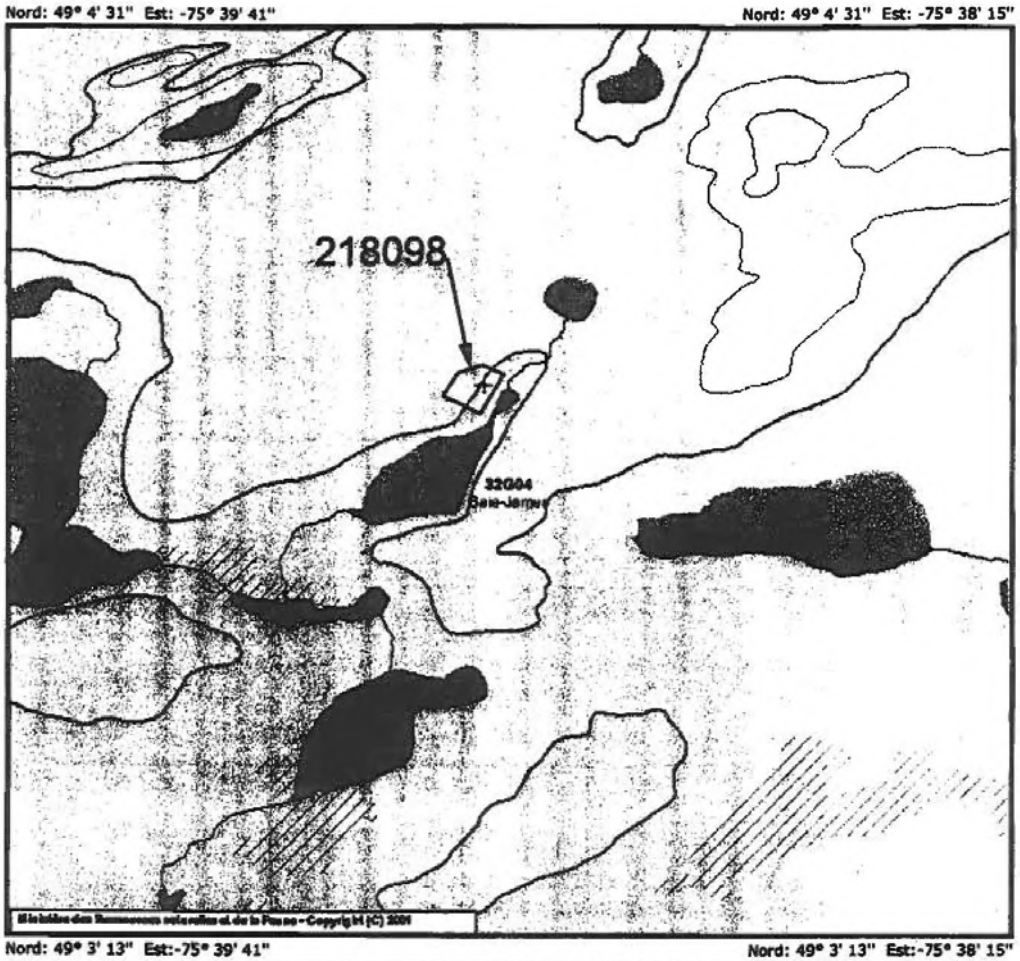

Plan de localisation

Dossier: 218 098
Désignation: Canton de Urban, territoire non divisé
Feuillet: 32G/04, UTM 18, nad 83
Nord: 5435067
Est: 452524

Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de la région Nord-du-Québec

2007/10/01

Québec

sigt

Surface de référence géodésique: GRS80
Système de référence géodésique: NAD83
Projection cartographique: Latitude Longitude

Échelle 1: 15 000

©Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction générale de la gestion du territoire public. 2002 Tous droits de reproduction réservés. La présente carte n'a aucune portée légale.

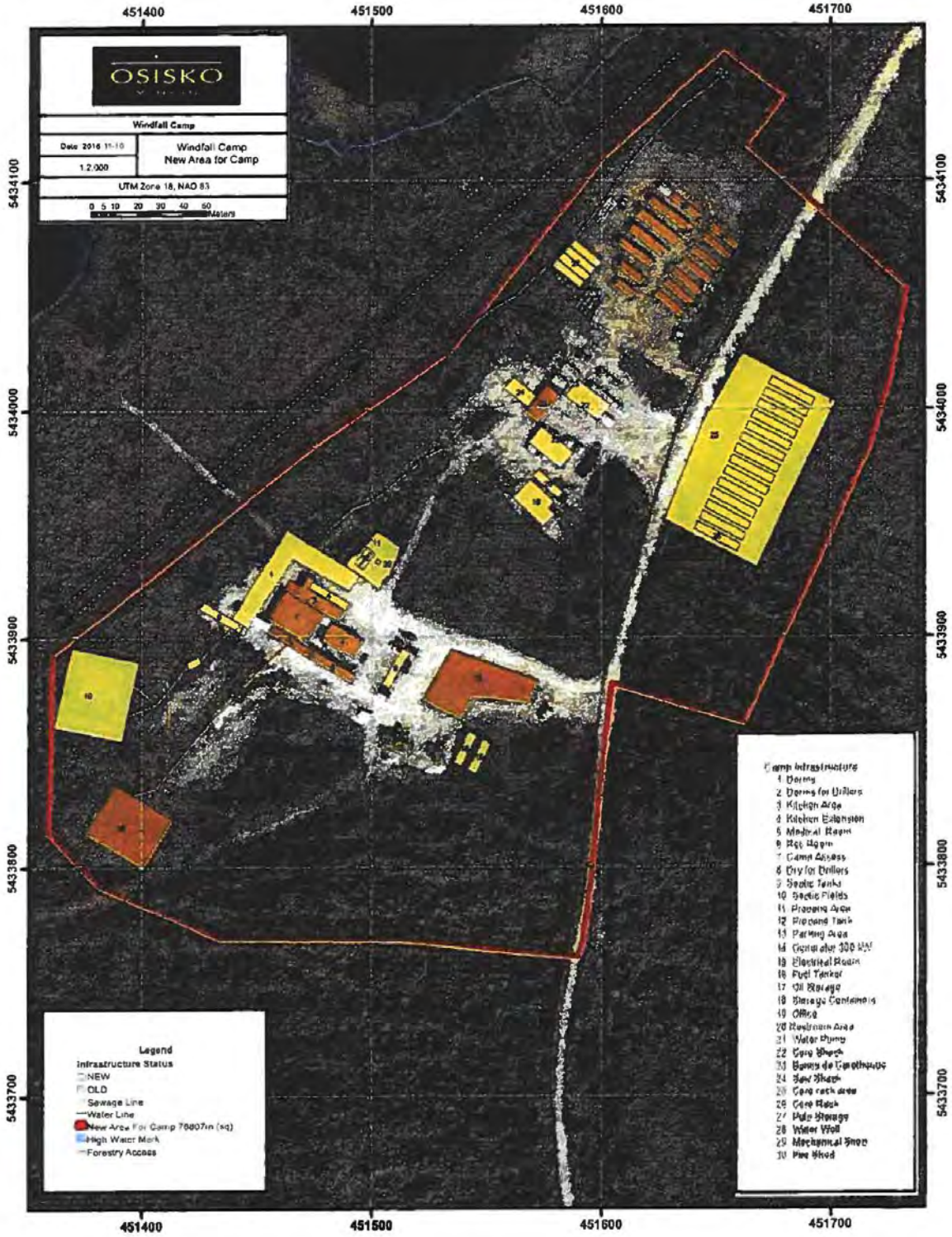
OSISKO
Windfall Camp
Date: 2016 11-16
1:2,000
Windfall Camp
New Area for Camp
UTM Zone 18, NAD 83
0 5 10 20 30 40 50 Meters
451400
451500
451600
451700
5434100
5434000
5433900
5433800
5433700
Legend
Infrastructure Status
NEW
OLD
Sewage Line
Water Line
New Area For Camp 76807m (sq)
High Water Mark
Forestry Access
Camp Infrastructure
1 Dorms
2 Dorms for Drillers
3 Kitchen Area
4 Kitchen Extension
5 Medical Room
6 Rec Room
7 Camp Offices
8 Dry for Drillers
9 Septic Tanks
10 Septic Fields
11 Process Area
12 Propane Tank
13 Parking Area
14 Generator 300 KW
15 Electrical Room
16 Fuel Tanker
17 Oil Storage
18 Storage Containers
19 Office
20 Washroom Area
21 Water Pump
22 Core Shack
23 Bunks de Core Shack
24 Saw Shack
25 Core rack area
26 Core Rack
27 Pole Storage
28 Water Well
29 Mechanical Shop
30 Fire Shed

Outland
une division de Agence SPI
Approche locale, expertise globale

CAMP WINDFALL
[redacted] Coordonnateur de camp
Tél.: 418-317-0421 ext :107
campwindfall@agencespi.org
14/09/2016

PLAN 40 HOMMES

PHOTOS 40 HOMMES (Propane)

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2016-4594

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

Windfall Lake

M., Mme Osisko Mining Inc. terrain 457 490E 5433 870N
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76-77 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 7 décembre 2016 Par _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 6 décembre 2017

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout de 2 nouvelles carothèques, sècherie salle de sciage, bureau, salle à manger et entreposages autres

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☒ Garage ☒ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490 E 5433 890 N UTM NAD83 Z18 Localité : ______

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : ___/___/___

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining Inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University av. Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 416 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : ______ ☐ m ☐ pi Profondeur : ______ ☐ m ☐ pi

Hauteur totale : ______ ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : ——

Composition des murs extérieurs : ______ Revêtement extérieur : bois, tôle

Composition du toit : Finition : ______ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : ___/___/___ Pour la fin des travaux : ___/___/___

Coût du projet : 300 000 $

Détails additionnels : ______

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Carothèques ⇒ Constructions Eliatrault Inc.

Adresse : 150 av. Perreault, Val-d'Or, Qc Code postal : J9P 2G3

N° téléphone : 819 874-8400 N° Permis RBQ : 1461-7617-74

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☒ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] ssigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto ON Le 25 Novembre 2016

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur _____ m Superficie totale : 17500 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 7 décembre 2016 N° de permis : 2016-4521

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

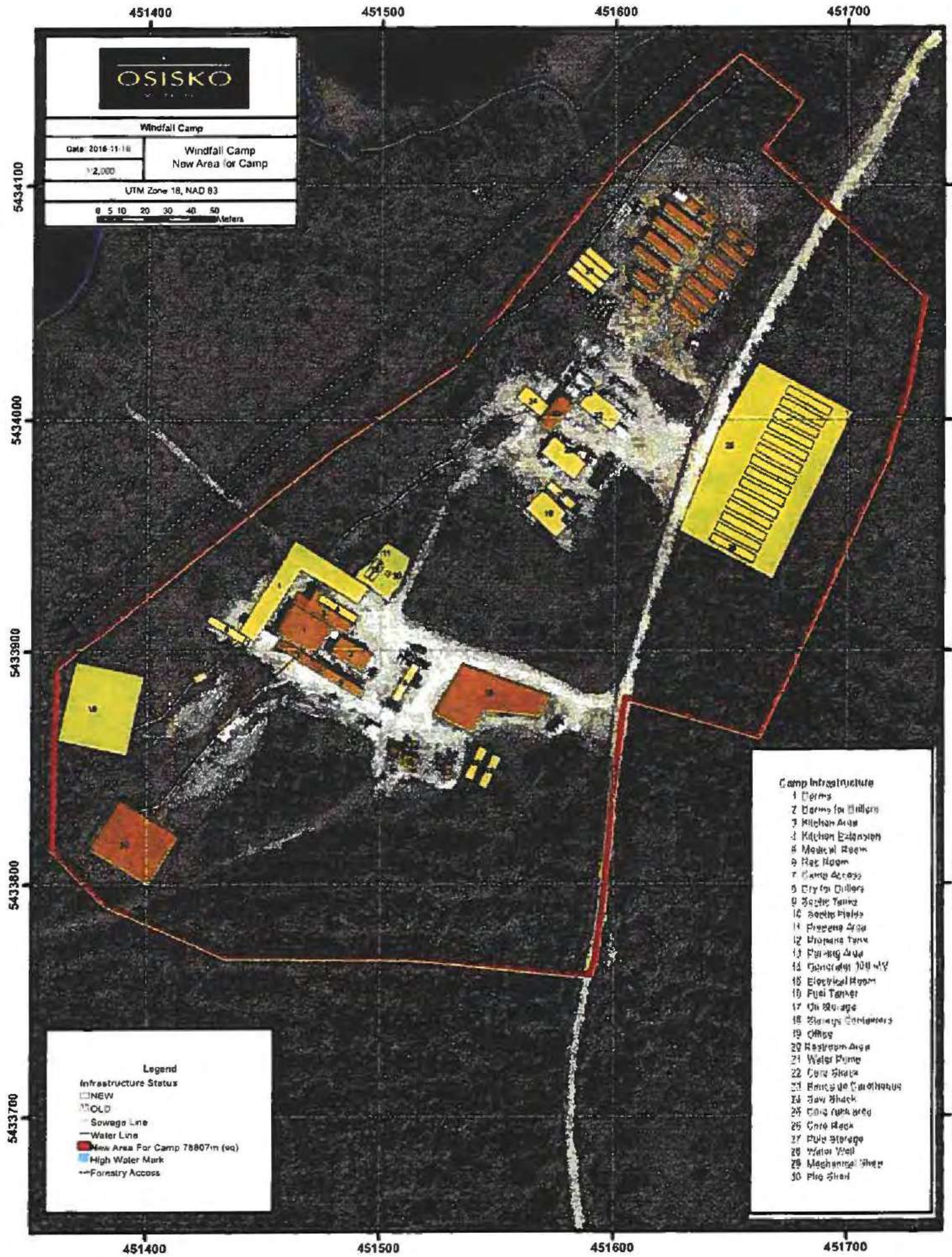

OSISKO
Windfall Camp
Date: 2016-11-18
1:2,000
Windfall Camp
New Area for Camp
UTM Zone 18, NAD 83
0 5 10 20 30 40 50
Meters
451400
451500
451600
451700
5434100
5434000
5433900
5433800
5433700
Legend
Infrastructure Status
NEW
OLD
Sewage Line
Water Line
New Area For Camp 78807m (sq)
High Water Mark
Forestry Access
Camp Infrastructure
2 Dorms for Drillers
3 Kitchen Area
4 Kitchen Extension
5 Medical Room
6 Rec Room
7 Camp Access
8 Dry for Drillers
9 Septic Tanks
10 Septic Fields
11 Propane Area
12 Propane Tank
13 Parking Area
14 Generator 100 kW
15 Electrical Room
16 Fuel Tanker
17 Oil Storage
18 Storage Containers
19 Office
20 Restroom Area
21 Water Pump
22 Core Shack
24 Saw Shack
25 Core rack area
26 Core Rack
28 Water Well
29 Mechanical Shop

MUNICIPALITÉ GREiBJ

PERMIS D'INSTALLATION SEPTIQUE

Enviro-septic

N° 2017-4509

M., Mme Osisko Mining inc terrain Site Mine Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU LA PERMISSION DE CONSTRUIRE UNE INSTALLATION SEPTIQUE SUR LA PROPRIÉTÉ

CI-HAUT MENTIONNÉE, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° Q2 R.22

Émis le 8 août 2017 Par _____
INSPECTEUR

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 7 août 2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-120

GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
REÇU LE

20 JUIL. 2017

M	DG	G	
TR	TDÉ	ST	
RNT	VAL	VIL	RAD

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

INSTALLATION SEPTIQUE

Identification de la propriété

Adresse : Campement Windfall Lake — Localité : _____

N° lot : (MTM) Fuseau 9, NAD 83, 5433776N 451535E — N° matricule[1] : _____

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155, University Av. Suite 1440 — Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 416-848-9504 — Courriel : Toronto, Ontario info@osiskomining.com

Information sur les travaux

Utilisation de la propriété

Nombre de pièces pouvant servir de chambre à coucher déclaré par le propriétaire (inclus : bureau, gymnase, salle de jeux, etc.) : _____

ou

Débit si commercial (calculé selon les données du MDDELCC) : 37 800 L/j

Alimentation en eau potable

☒ Puits privé ☐ Aqueduc municipal ☐ Aqueduc privé (si oui, précisez le n° permis) : _____ ☐ Eau d'un lac ou cours d'eau

Fosse septique

Nom du fabricant de la fosse septique BNQ qui sera installée : ME: Assainissement

Fosse septique fabriquée en :	Volume de la fosse septique :
☒ Béton monobloc	☐ 500 gallons imp. (2,3 m³)
☐ Acier	☐ 625 gallons imp. (2,8 m³)
☐ Polyéthylène	☐ 750 gallons imp. (3,4 m³)
☐ Fibre de verre armé	☐ 850 gallons imp. (3,9 m³)
☐ Béton armé, coulé sur place	☐ 950 gallons imp. (4,3 m³)
☐ Fosse aérée	☐ 1 050 gallons imp. (4,8 m³)

56,7 m³

Poste de pompage : ☒ oui, si oui spécifier : Spm 700 non ☐ Alarme : ☒ oui ☐ non Préfiltre : ☒ oui ☐ non

Conduite de refoulement : Diamètre : 3,5 ☒ cm ☐ po Longueur : 75 ☒ m ☐ pi Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi

Dénivellation entre la pompe et l'élément épurateur : 4,0 ☒ m ☐ pi

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION INSTALLATION SEPTIQUE

Information sur les travaux (suite)

Nature du sol et perméabilité test fait au perméamètre (voir plans)

Résultats : sédi-mentométrie : Sable (%) : _____ Silt (%) _____ Argile (%) : _____

Type de sol : ☐ Très perméable ☐ Perméable ☐ Peu perméable ☐ Imperméable

Pente du terrain récepteur 1 %

Distance entre le niveau du sol et ☒ le roc ☐ la nappe phréatique ☐ toute couche imperméable : 0,3 ☒ m ☐ pi

OPTIONS

- **Élément épurateur**

(suivre l'ordre des priorités établi à la réglementation provinciale)

☐ 1. Élément épurateur classique _____ tranchées X _____ ☐ m ☐ pi (24" largeur)

☐ 2. Élément épurateur modifié : Superficie _____ ☐ m² ☐ pi² (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)

☐ 3. Puits absorbant : ☐ 1, 2 puits absorbant (1, 2, 3 chambres) ☐ Préfabriqué ☐ Construit sur place

☐ 4 Filtre à sable hors-sol Superficie du filtre : _____ ☐ m² ☐ pi² (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)
Dimensions du terrain récepteur (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)

☐ 5. Filtre à sable classique Superficie du filtre : _____ ☐ m² ☐ pi² (_____ X _____ ☐ m ☐ pi)
Distance entre le filtre et le cours d'eau _____ ☐ m ☐ pi

- **Cabinet à fosse sèche**

☐ Cabinet à fosse sèche (ou _____) avec fosse septique BNQ 500 gallons imp. et élément épurateur pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression.

☐ Cabinet à fosse sèche (ou _____) avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduite d'eau sous pression.

- **Système de traitement secondaire avancé (Écoflo, Bionest, Enviroseptic, etc.)**

Description : Enviroseptic (fiche TA-7)

☒ Contrat d'entretien : le propriétaire doit être lié en tout temps avec le fabricant du système avec stipulation qu'un entretien annuel minimal sera effectué (article 3.3, Q-2, r-22).

POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

☐ Installation à vidange périodique

- Capacité de la fosse de rétention : _____ gallons imp. (_____ m³)
- Fosse septique BNQ 500 gallons imp. et champ d'évacuation (_____) pour les eaux ménagères

☐ Installation à vidange totale

- Capacité de la fosse de rétention : _____ gals imp. (_____ m³)
- Dispositifs de réduction des débits _____

Coordonnées de l'entrepreneur

A Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur Osisko Mining inc.

Adresse 155 University Av., Suite 1440, Toronto Ontario Code postal M5H 3B7

N° téléphone 416-848-9504 N° Permis RBQ —

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
INSTALLATION SEPTIQUE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Étude de caractérisation des sols réalisée par une personne compétente dans le domaine et faisant partie d'un ordre professionnel (article 4.1, Q.2, r-22)
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant (article 5, Q-2, r-22):
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires existants)
  - L'installation septique projetée (fosse et élément épurateur) et ses dimensions
  - La localisation du puits d'eau potable
  - La distance de la nouvelle construction par rapport au bâtiment principal, au puits et aux limites de la propriété
  - La localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- ☑ Copie du contrat d'entretien du biofiltre (s'il y a lieu)

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

☑ Je m'engage à faire parvenir une attestation ou un certificat de conformité au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dans les 60 jours suivant la réalisation des travaux, sans quoi le présent permis sera déclaré invalide.

Signé à Toronto le 12 juillet 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☑ Conduites sous pression ☑ Percolation ☑ Distances entre les éléments Zone : 4-4-(12) - 32 - F

Dimensions du terrain : Façade _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : _____ m²

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 8 août 2017 N° de permis : 2017-4509

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ chapitre Q-2, r 22) et ses amendements.

Signature de l'officier municipal _____

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone : (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62071
Rapport n° : 12 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	12
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-12 ; 1.5 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	MESURÉ
112		
80		
56		100
40		94
31,5		92
20		88
14		85
10		83
5		78
2,5		74
1,25		68
0,630		59
0,315		47
0,160		31
0,080		17,8

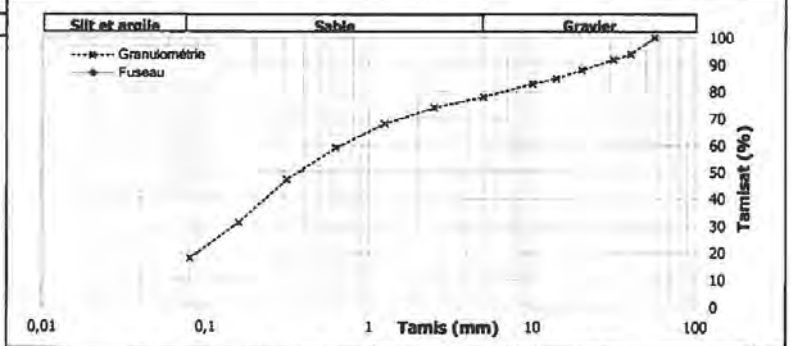

Cu : Cc : MF : 2,43 | D_{10} : D_{30} : 0,155 D_{60} : 0,662

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	60,5
Gravier :	21,7	Silt et argile :	17,8

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. (J. Bertrand -WSP)

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone : (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62070
Rapport n° : 11 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	11
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-11 ; 1.0 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		
40		
31,5		100
20		100
14		100
10		100
5		100
2,5		100
1,25		100
0,630		99
0,315		88
0,160		47
0,080		35,0

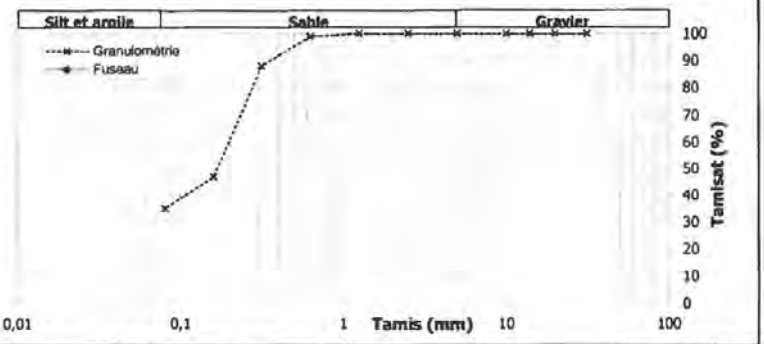

Cu : Cc : MF : 0,66 | D_{10} : D_{30} : D_{60} : 0,199

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	64,5
Gravier :	0,5	Silt et argile :	35,0

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : imperméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62069
Rapport n° : 10 **Rév.** 2
Page 1 **de** 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	10
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-10 ; 1.0 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		
40		
31,5		
20		100
14		100
10		100
5		100
2,5		100
1,25		99
0,630		98
0,315		95
0,160		90
0,080		84,2

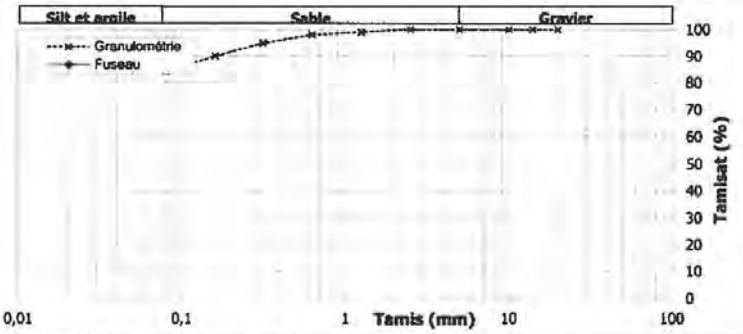

Cu : Cc : MF : 0,18 | D_{10} : D_{30} : D_{60} :

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	15,5
Gravier :	0,3	Silt et argile :	84,2

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : imperméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

EQ-09-IM-229 rév. 00 (06-03)

Englobe

129, avenue Marcel-Bani
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62068
Rapport n° : 9 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	9
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westlali Lake; TP-09; 1.0 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		100
80		86
56		86
40		86
31,5		81
20		77
14		75
10		73
5		70
2,5		67
1,25		63
0,630		57
0,315		48
0,160		36
0,080		24,3

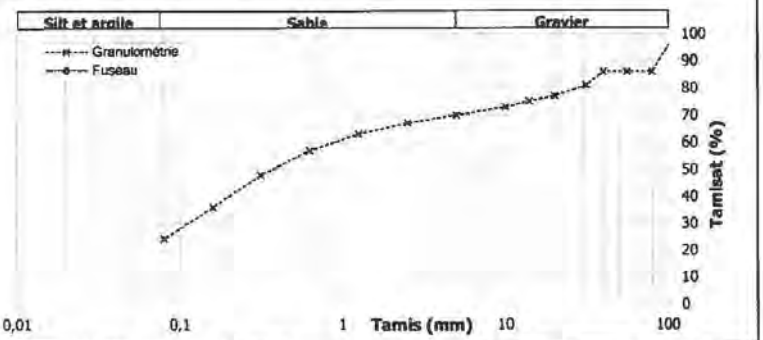

Cu : Cc : MF : 2,59 | D_{10} : D_{30} : 0,112 D_{60} : 0,887

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	14,4	Sable :	45,7
Gravier :	15,6	Silt et argile :	24,3

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : peu perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

[redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62067
Rapport n° : 8 **Rév.** 2
Page 1 **de** 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	8
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-08 ; 1.5 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	MESURÉ
112		
80		
56		100
40		97
31,5		93
20		90
14		87
10		84
5		79
2,5		74
1,25		69
0,630		62
0,315		49
0,160		35
0,080		23,4

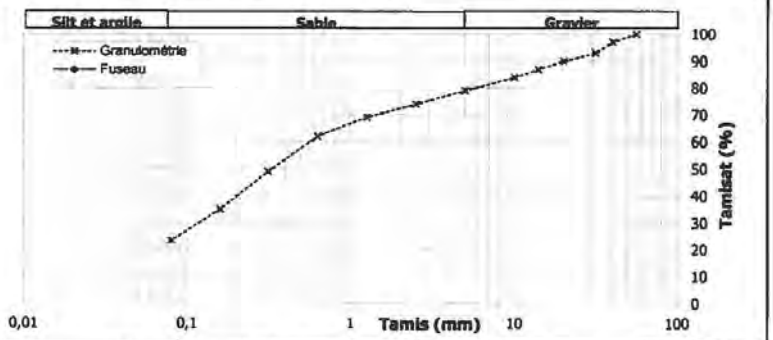

Cu : Cc : MF : 2,32 | D_{10} : D_{30} : 0,118 D_{60} : 0,575

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	55,2
Gravier :	21,4	Silt et argile :	23,4

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. ([redacted] WSP)

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : peu perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62066
Rapport n° : 7 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	7
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-07 ; 1.5 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		100
40		98
31,5		93
20		86
14		81
10		78
5		71
2,5		66
1,25		62
0,630		54
0,315		43
0,160		32
0,080		20,2

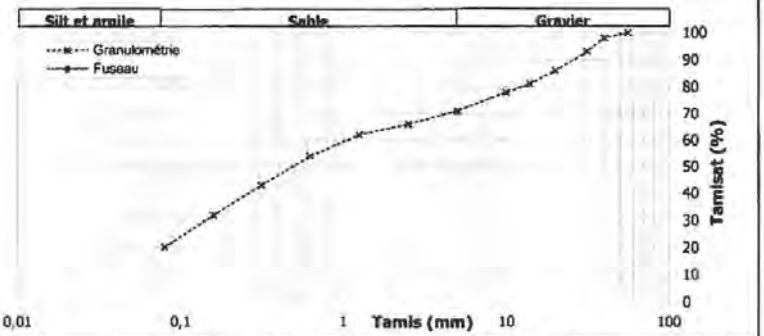

Cu : Cc : MF : 2,72 | D_{10} : D_{30} : 0,144 D_{60} : 1,060

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	51,2
Gravier :	28,6	Silt et argile :	20,2

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

[redacted] **Date :** 17/01/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62065
Rapport n° : 6 Rév. 2

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	6
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-06 ; 1.4 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		100
56		96
40		94
31,5		92
20		90
14		87
10		85
5		81
2,5		78
1,25		75
0,630		70
0,315		59
0,160		40
0,080		20,3

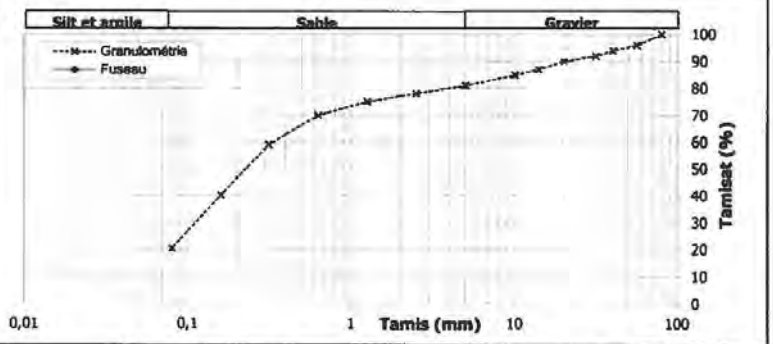

Cu : Cc : MF : 1,97 D_{10} : D_{30} : 0,113 D_{60} : 0,330

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	60,4
Gravier :	19,3	Silt et argile :	20,3

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

[redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62064
Rapport n° : 5 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	5
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-05 ; 1.2 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		100
56		93
40		90
31,5		88
20		85
14		82
10		80
5		75
2,5		70
1,25		64
0,630		57
0,315		46
0,160		32
0,080		20,6

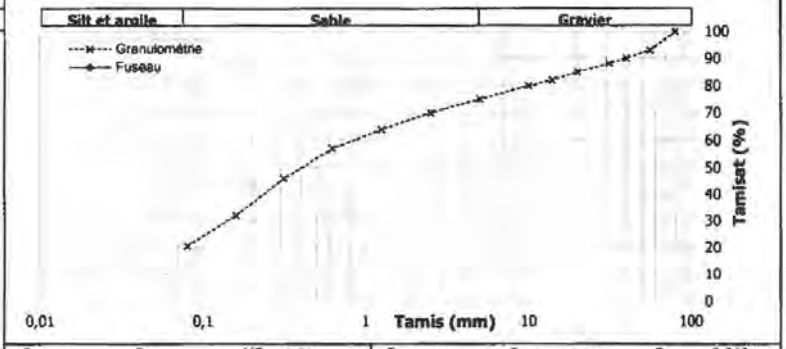

Cu : Cc : MF : 2,56 D_{10} : D_{30} : 0,141 D_{60} : 0,848

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	54,6
Gravier :	24,8	Silt et argile :	20,6

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62063
Rapport n° : 4 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	4
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-04 ; 1.5 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		
40		100
31,5		99
20		93
14		90
10		88
5		84
2,5		79
1,25		73
0,630		67
0,315		58
0,160		44
0,080		31,5

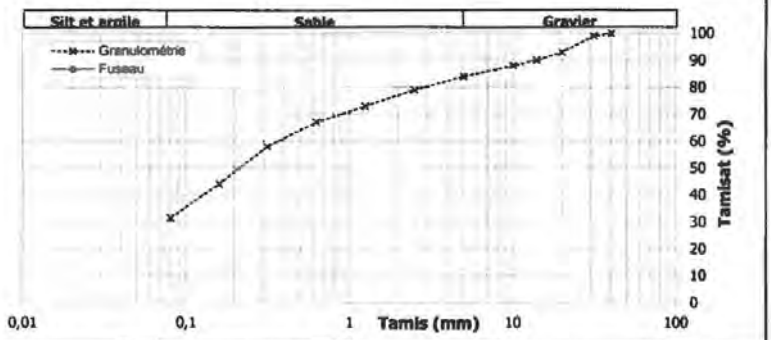

Cu : Cc : MF : 1,96 | D_{10} : D_{30} : D_{60} : 0,377

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	52,0
Gravier :	16,5	Silt et argile :	31,5

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : peu perméable

UN ASTÉRISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

[redacted] **Date :** 17/03/07

EQ-09-IM-229 rév. 00 (06-03)

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62062
Rapport n° : 3 Rév. 3
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	3
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-03; 1.0 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		100
40		95
31,5		93
20		89
14		85
10		82
5		75
2,5		70
1,25		64
0,630		57
0,315		48
0,160		36
0,080		25,8

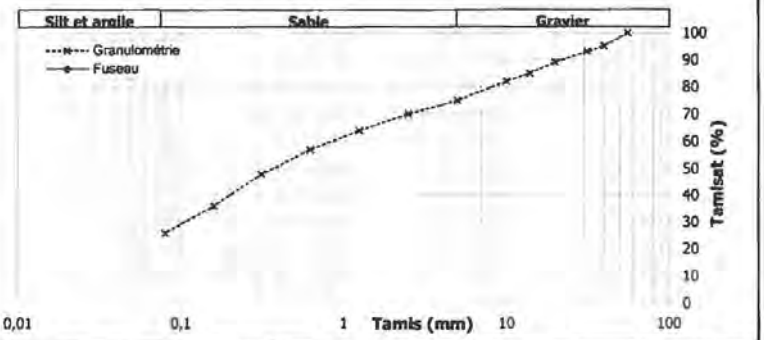

Cu : Cc : MF : 2,50 D_{10} : D_{30} : 0,106 D_{60} : 0,829

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	49,1
Gravier :	25,1	Silt et argile :	25,8

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. ([redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : peu perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

[redacted] **Date :** 17/01/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62061
Rapport n° : 2 **Rév.** 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	2
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-02 ; 2.0 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		
56		
40		
31,5		100
20		98
14		96
10		94
5		90
2,5		85
1,25		81
0,630		75
0,315		63
0,160		45
0,080		25,4

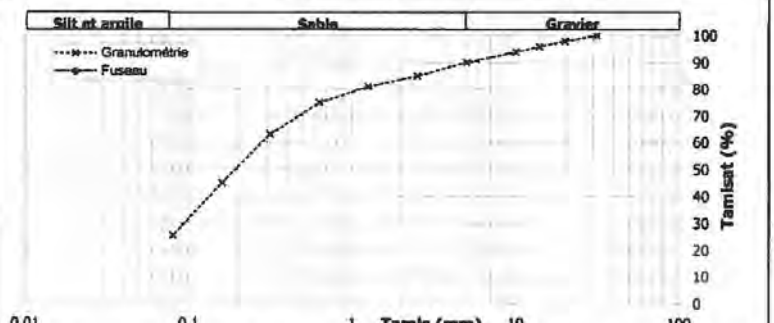

Cu : Cc : MF : 1,61 | D_{10} : D_{30} : 0,094 D_{60} : 0,278

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	64,3
Gravier :	10,3	Silt et argile :	25,4

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : peu perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

Englobe

129, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, J9X 7B9
Téléphone: (819) 762-5119

Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Multilab Direct inc.
Projet : Contrôle des matériaux; Essais en laboratoire_Multilab Direct
Endroit : Rouyn-Noranda

Dossier : P-0012073-0-05-001-01
Réf. client : 62060
Rapport n° : 1 Rév. 2
Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon	:	1
N° d'échantillon client	:	
Type de matériau	:	Gravier naturel
Source première; ville	:	
Endroit échantillonné	:	Mine Westfall Lake; TP-01 ; 1.5 m

Spécification n° 1

Référence	:	
Usage	:	
Calibre	:	
Classe	:	

Prélevé le	:	2016-12-21
Par	:	le client
Reçu le	:	2017-01-16

Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS (mm)	TAMISAT (%) EXIGENCES	TAMISAT (%) MESURÉ
112		
80		100
56		96
40		95
31,5		94
20		87
14		83
10		80
5		74
2,5		67
1,25		61
0,630		51
0,315		35
0,160		24
0,080		15,8

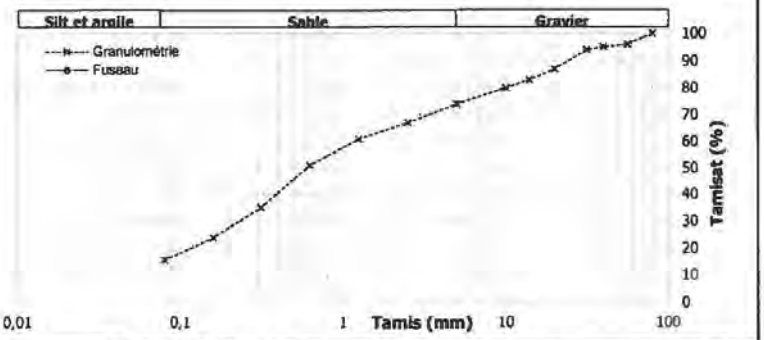

Cu : Cc : MF : 2,88 D_{10} : D_{30} : 0,230 D_{60} : 1,207

Masse vol. sèche maximale kg/m³	Humidité optimale %	Retenu 5 mm %

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux :	0,0	Sable :	58,5
Gravier :	25,7	Silt et argile :	15,8

Autres essais	Exigé	Mesuré

Remarques

Le prélèvement et le transport de l'échantillon ont été effectués par un représentant du client. [redacted]

Perméabilité estimé selon triangle de perméabilité : perméable

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par : [redacted] **Date :** 2017-01-18

Approuvé par : [redacted] **Date :** 17/03/07

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

FICHE D'INFORMATION TECHNIQUE

SYSTÈME ENVIRO-SEPTIC[MD]

Domaines d'application :

Communautaire, commercial et institutionnel

Fiche de niveau :

Standard

Juillet 2004
Révision Août 2005
Révision Mars 2010

Québec

FICHE D'INFORMATION TECHNIQUE : TA-7

1- DONNÉES GÉNÉRALES

- **Nom de la technologie**

  Système Enviro-Septic[MD]

- **Cadre juridique entourant l'installation de la technologie**

  Chaque installation nécessite une autorisation préalable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

- **Nom et coordonnées du fournisseur**

  DBO Expert inc.
  1410, route 222, C. P. 265
  Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0
  Tél. : 819 846-3642
  Tél. (sans frais) : 1 866 440-4975
  Téléc. : 819 846-2135
  Courriel : info@enviro-septic.com
  Site Internet : www.enviro-septic.com

2- DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

- **Généralités**

  La chaîne complète de traitement comprend une fosse septique, un dispositif de répartition et le système Enviro-Septic[MD].

  Le système Enviro-Septic[MD] comporte deux composantes principales indissociables : les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] et une couche de sable filtrant.

  Les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] et le sable filtrant permettent de traiter les eaux usées et de les distribuer sur le champ de polissage. Les conduites favorisent, dans un premier temps, une séparation des particules par flottation et décantation. Les eaux s'évacuent par la suite au travers des perforations situées sur le pourtour de la conduite et sont filtrées par deux membranes de type textile de matériau synthétique qui recouvrent la conduite. Ces membranes facilitent la fixation d'une culture microbienne qui favorise le traitement des eaux usées ainsi que la distribution longitudinale. La couche de sable filtrant poursuit le traitement et facilite la dispersion des eaux avant leur infiltration dans le sol naturel. Ainsi, le système Enviro-Septic[MD] intègre à la fois les fonctions de traitement et de répartition de l'effluent sur le terrain récepteur.

  Le système Enviro-Septic[MD] doit être installé sur des tranchées ou un lit d'absorption.

Description détaillée

Conduites Enviro-Septic[MD] :

- La conduite Enviro-Septic[MD] est une conduite brevetée qui mesure 3,05 m de longueur et 30 cm de diamètre. Elle est constituée des quatre éléments suivants :
  - une conduite de section circulaire en polyéthylène de haute densité. Les parois de la conduite sont ondulées, et chaque ondulation est surmontée d'encoches obliques et est perforée sur son pourtour;
  - une membrane fibreuse de type textile de fibres de polypropylène non tressées, qui recouvre la conduite;
  - une membrane de type textile de polypropylène non tissé de 25,4 cm de largeur (Bio-Accelerator), qui est insérée entre la membrane fibreuse et la conduite de polyéthylène;
  - une membrane de type textile de polypropylène non tissé, qui recouvre la membrane fibreuse.

Rangées de conduites Enviro-Septic[MD] :

- Les rangées de conduites sont formées en reliant deux à six conduites Enviro-Septic[MD] à l'aide de manchons de raccordement.
- Chaque rangée de conduites Enviro-Septic[MD] est alimentée de façon indépendante des autres. L'extrémité amont est munie d'un adaptateur décentré qui reçoit la conduite d'alimentation. L'ouverture de l'adaptateur doit être tournée vers le haut.
- Chaque rangée de conduites Enviro-Septic[MD] se termine par un adaptateur présentant deux ouvertures décentrées. Celle du haut doit être raccordée à une conduite d'aération reliée à un évent. Celle du bas doit être raccordée à une conduite reliée à un piézomètre.
- Les conduites Enviro-Septic doivent être installées suivant les conditions d'implantation, de localisation, de distance et de pente prévues dans le *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) pour le champ de polissage.

Caractéristiques du sable filtrant :

- Diamètre effectif (D_{10}) compris entre 0,25 et 0,5 mm.
- Coefficient d'uniformité (C_u) inférieur ou égal à 4,5.
- Moins de 3 % des particules ayant un diamètre inférieur à 80 µm.
- Moins de 20 % des particules ayant un diamètre supérieur à 2,5 mm.

- **Schéma de procédé**

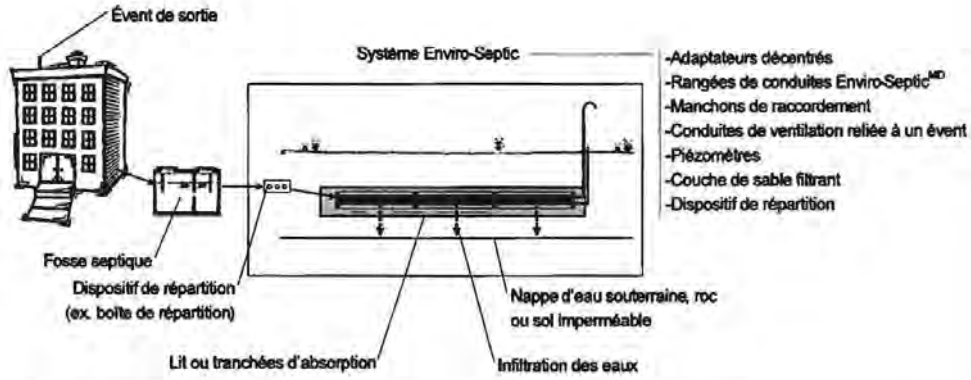

- **Description de la technologie évaluée au cours des essais de démonstration**

Site de démonstration

Les eaux usées du site expérimental provenaient du réseau communautaire du village de Stoke. Le système Enviro-Septic[MD] était constitué d'une seule conduite de 18,3 m de longueur. Les caractéristiques moyennes du sable filtrant étaient les suivantes :

- Diamètre effectif (D_{10}) de 0,36 mm.
- Coefficient d'uniformité (C_u) de 4,8.
- 2,4 % des particules ayant un diamètre inférieur à 80 µm.
- 24 % des particules ayant un diamètre supérieur à 2,5 mm.

Les essais de démonstration se sont déroulés entre les mois d'octobre 2002 et de mai 2004 au banc d'essai Enviro-Septic de DBO Expert à Stoke au Québec.

Le système était alimenté par un système de dosage pneumatique à partir d'un réservoir de dosage à un rythme moyen de trois cycles par jour. L'ensemble des eaux usées traitées était récupéré dans trois zones de collecte distinctes situées sous la rangée de conduites Enviro-Septic[MD]. Lors de ces essais, la période de mise en charge du système Enviro-Septic[MD] a été d'environ sept mois. Les résultats obtenus après cette période de mise en charge ont été retenus pour l'analyse de la performance.

Les échantillons étaient composés manuellement à partir de trois duplicatas prélevés sur 24 heures pour chaque journée d'échantillonnage. La concentration retenue pour un paramètre d'analyse sur une journée d'échantillonnage est la moyenne des résultats d'analyse des trois duplicatas.

Lors des essais, l'effluent traité a été distribué sur le lit d'infiltration comme sur un champ de polissage.

Cas de charge observés

- Le taux de charge hydraulique moyen appliqué sur les conduites Enviro-Septic[MD] était de 119 L/d par conduite de 3,05 m.
- Le taux de charge massique moyen appliqué sur les conduites Enviro-Septic[MD] était de 20 g DBO_5C/d par conduite de 3,05 m.

3- PERFORMANCES ÉPURATOIRES OBTENUES AU COURS DES ESSAIS

Lors des essais de démonstration, les eaux usées brutes étaient de nature domestique. Les concentrations observées à l'effluent de la fosse septique étaient les suivantes :

Caractéristiques observées à l'effluent de la fosse septique[(1)]

Paramètre	Valeur moyenne	Valeur minimale	Valeur maximale	Écart type
DCO (mg/L)	423	213	691	113
DBO_5C (mg/L)	168	78	275	49
$DBO_5C_{soluble}$ (mg/L)	96	47	167	39
MES (mg/L)	112	67	207	41
NTK (mg/L)	47	26	81	14
NH_4 (mg N/L)	28	14	38	7,9
P_t (mg/L)	5,1	3,6	6,2	0,9
Coliformes fécaux (UFC/100 ml)	$2,1 \times 10^{6}$ [(2)]	$5,3 \times 10^{5}$	$1,6 \times 10^{7}$	s. o.

(1) Basé sur 16 résultats d'analyse pour l'ensemble des paramètres.
(2) Moyenne géométrique.
UFC : unités formant des colonies.

Dans les conditions d'application décrites à la section 2, les concentrations obtenues à l'effluent du système de traitement Enviro-Septic[MD] au cours des essais expérimentaux ont été les suivantes :

Caractéristiques observées à l'effluent du système Enviro-Septic[MD] (1)

Paramètre	Valeur moyenne	Écart type	LRMA[(2)]	LRMS[(3)]	LRMP[(4)]
DCO (mg/L)[(5)]	17,9	31	48	s. o.	114
DBO_5C (mg/L)[(5)]	3,7	7,0	15	s. o.	39
MES (mg/L)[(5)]	4,9	6,6	13	s. o.	31
NTK (mg/L)[(6)]	2,5	2,8	5,0	s. o.	14,6
NH_4 (mg N/L)[(6)]	3,4	4,6	8,7	s. o.	37
P_t (mg/L)[(7)]	1,3	0,42	1,7	s. o.	2,1
Coliformes fécaux (UFC/100 ml)[(6)]	316[(8)]	s. o.	2640	6370	22 110

(1) Basé sur 16 résultats d'analyse pour l'ensemble des paramètres sauf les coliformes fécaux, pour lesquels il y a 48 résultats.

(2) Limite de rejet en moyenne annuelle (LRMA) définie selon un percentile de non-dépassement de 99 % avec un degré de confiance de 95 % pour la moyenne de douze résultats.
(3) Limite de rejet en moyenne saisonnière (LRMS) définie selon un percentile de non-dépassement de 99 % avec un degré de confiance de 95 % pour la moyenne de six résultats.
(4) Limite de rejet en moyenne périodique (LRMP) définie selon un percentile de non-dépassement de 99 % avec un degré de confiance de 95 % pour la moyenne de trois résultats.
(5) Selon une distribution delta-lognormale.
(6) Selon une distribution lognormale.
(7) Selon une distribution normale.
(8) Moyenne géométrique.

Le Comité considère que le calcul des LRMA et LRMP n'est valable que pour des conditions d'application similaires à celles observées lors des essais.

Les essais n'ont pas permis de déterminer quels sont les effets à long terme sur les performances épuratoires ou sur le comportement hydraulique du matériau filtrant.

4- EXPLOITATION ET ENTRETIEN

Le document intitulé *Guide de l'usager – projets commerciaux, institutionnels et communautaires*, édition du 20 novembre 2009, doit être fourni au propriétaire.

Le fournisseur de la technologie est responsable des recommandations sur l'utilisation, l'exploitation, l'inspection et l'entretien que renferme ce guide.

5- DOMAINES D'APPLICATION

Les conditions d'essai de l'installation de démonstration de la technologie Enviro-Septic[MD] répondaient aux domaines d'application suivants :

Commercial, institutionnel et communautaire

6- CLASSE DE PERFORMANCE

Compte tenu du suivi effectué lors des essais, le système Enviro-Septic[MD] doit être installé sur des tranchées ou un lit d'absorption. La performance de la technologie Enviro-Septic[MD] a atteint, pour les cas de charge observés sur l'installation de démonstration, les classes de performance suivantes :

Paramètre	Classe de performance	
	Concentration moyenne annuelle	Concentration moyenne périodique
DBO_5C (mg/L)	15	NC
MES (mg/L)	15	NC
NH_4 (mg N/L)	10	NC
Coliformes fécaux (UFC/100 ml)	50 000	50 000

NC : Non classé. Aucune classe de performance n'a été déterminée pour ce paramètre.

7- VALIDATION DU SUIVI DE PERFORMANCE

Le Comité d'évaluation des nouvelles technologies de traitement des eaux usées a vérifié les rapports d'ingénierie et de suivi de la performance de la technologie préparés par DBO Expert inc. et Environnement E.S.A. suivant les prescriptions du document intitulé *Procédure de validation de la performance des nouvelles technologies de traitement des eaux usées d'origine domestique.*

Le Comité a jugé que les données obtenues au cours des essais de démonstration effectués sur la plateforme d'essai Enviro-Septic de DBO Expert, située à Stoke, répondaient aux critères d'évaluation définis dans les procédures pour la publication d'une fiche d'information technique de niveau ***Standard***.

La technologie doit être conçue, installée, exploitée et entretenue de manière à respecter les performances épuratoires visées.

Cette description de performance pourra être révisée, à la hausse ou à la baisse, à la suite de l'obtention d'autres résultats.

La présente fiche d'information technique constitue une description de la performance obtenue par la technologie sur une plateforme d'essai, et ne constitue pas une certification ou une autre forme d'accréditation. Le Comité ainsi que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne peuvent être tenus responsables de la contre-performance d'un système de traitement d'eaux usées conçu suivant les renseignements contenus dans cette fiche d'information technique.

L'entreprise demeure responsable de l'information fournie, et les vérifications effectuées par le Comité ne dégagent en rien l'ingénieur concepteur et l'entreprise de fabrication ou de distribution de leurs obligations, garanties et responsabilités.

8- RECOMMANDATIONS DU FOURNISSEUR

Traitement primaire :

- Fosse septique respectant les critères de la section 3.4 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La fosse septique doit être munie d'un préfiltre permettant le passage de l'air du système Enviro-Septic vers l'intérieur de la fosse.

Dispositif de répartition :

- Les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] doivent être alimentées au moyen d'un dispositif de répartition adéquat, tel que des boîtes de répartition munies de déversoirs de marque Polylok[MC], modèle Equalizer, un système de distribution sous faible pression ou tout autre dispositif équivalent.
- Dans le cas d'une boîte de répartition alimentée par gravité, chaque boîte doit comporter un maximum de six sorties en activité en même temps.
- Lorsqu'un groupe de rangées est mis au repos, on doit s'assurer de maintenir le circuit aéré.

Système Enviro-Septic[MD] :

- Longueur totale de conduites Enviro-Septic[MD] :
  - Le nombre minimal de conduites Enviro-Septic[MD] de 3,05 m nécessaires s'obtient en divisant le débit total quotidien prévu par 120 L par conduite par jour.

  Facteur de majoration :
  - Si le système doit alimenter un établissement qui peut être occupé à l'année, il faut prévoir un facteur de majoration de 1,5 pour déterminer le nombre de conduites Enviro-Septic[MD]. Le système doit être aménagé en trois groupes de rangées pour permettre la mise au repos d'un groupe à la fois. Les groupes de rangées sont alors utilisés en alternance.
  - Si le système doit alimenter un établissement saisonnier et qu'il est au repos pendant une période minimale de quatre mois par année, le facteur de majoration peut être omis.
- Rangées de conduites Enviro-Septic[MD] :
  - La longueur totale maximale d'une rangée de conduites Enviro-Septic[MD] est de 18,3 m.

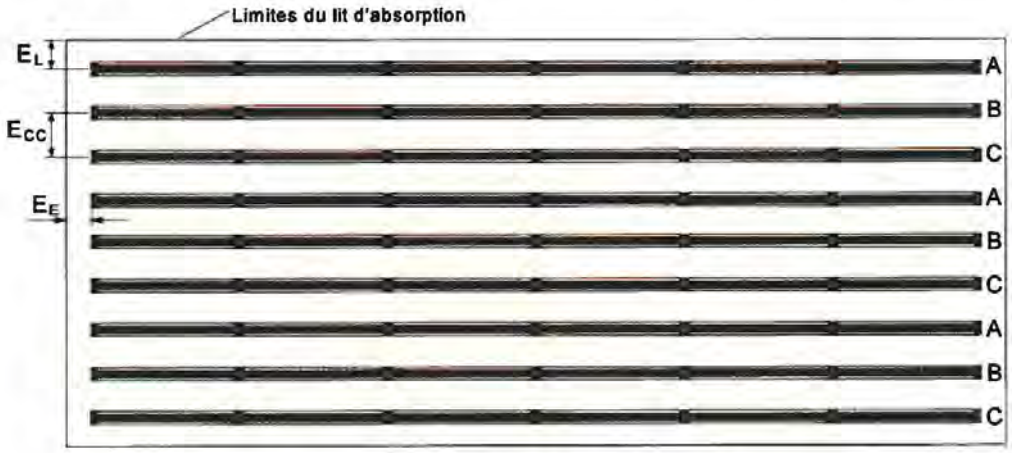

a) Lit d'absorption (exemple d'un système à neuf rangées de six conduites chacune)

b) Tranchée d'absorption

Figure 1 Vue en plan illustrant les critères d'espacement horizontal d'un système Enviro-Septic[MD]

Tableau 1

Sigle	Description	Espacement horizontal (m)	
		Système avec une couche de 0,30 m minimum de sable filtrant uniquement	**Système avec une couche de 0,15 m minimum de gravier ou de pierre concassée sous une couche de 0,30 m minimum de sable filtrant**
E_{CC}	Espacement centre à centre d'une rangée de conduites à l'autre	**0,45 à 1,2**	**0,45 à 2,6**
LT	Largeur des tranchées d'absorption	**0,6 à 1,2**	**0,6 à 2,6**
E_L	Espacement latéral du centre d'une rangée au côté extérieur du lit (des tranchées) d'absorption	**0,225 à 0,6**	**0,225 à 1,3**
E_E	Espacement de l'extrémité d'une rangée de conduites au côté extérieur du lit (des tranchées) d'absorption	**0,075 à 0,45**	**0,075 à 1,15**

- Couche de sable filtrant :
  - ➢ Épaisseur du sable filtrant : les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] doivent être installées dans une couche de sable filtrant suivant les spécifications de la figure 2.
  - ➢ Nature du sable filtrant : les caractéristiques du sable filtrant doivent être conformes aux spécifications suivantes :
    i. Le diamètre effectif (D_{10}) est compris entre 0,25 et 0,5 mm.
    ii. Le coefficient d'uniformité (C_u) est inférieur ou égal à 4,5.
    iii. Moins de 3 % des particules ont un diamètre inférieur à 80 µm.
    iv. Moins de 20 % des particules ont un diamètre supérieur à 2,5 mm.
  - ➢ Superficie du sable filtrant : Lorsque le système est installé directement sur le sol naturel, la couche de sable filtrant doit couvrir toute la superficie du lit ou des tranchées d'absorption. La couche de sable doit recouvrir chacune des conduites, comme l'indique la figure 2.
  - ➢ Lorsque le système comporte 0,15 m d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée, cette couche doit couvrir tout le champ de polissage. Afin de freiner la migration du sable vers la couche de gravier ou de pierre concassée, il y a lieu de placer une couche de transition constituée de gravier ou de pierre concassée dont le diamètre est inférieur à celui de la couche sous-jacente. Typiquement, les particules de la couche de gravier ou de pierre concassée de 100 mm d'épaisseur déposée sur le sol récepteur auront un diamètre nominal de 19 mm alors que celles de la couche de gravier ou de pierre concassée de transition de 75 mm d'épaisseur auront un diamètre nominal de 6 mm.

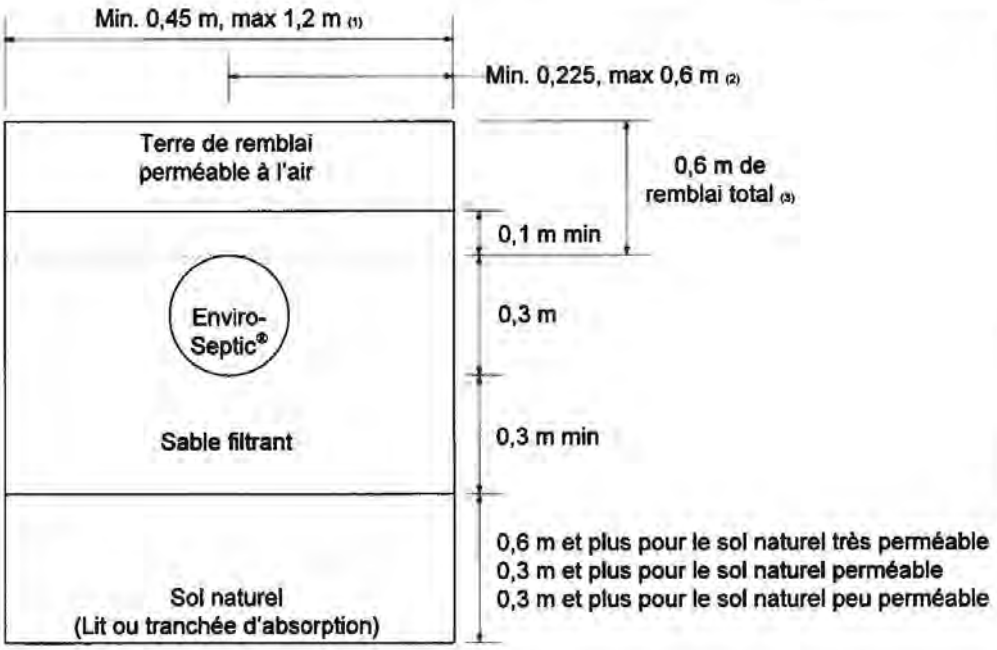

(1) La dimension maximale de 1,2 m passe à 2,6 m si une couche de 0,15 m d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée est utilisée entre le sable filtrant et le sol naturel (champ de polissage).
(2) La dimension maximale de 0,6 m passe à 1,3 m si une couche de 0,15 m d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée est utilisée entre le sable filtrant et le sol naturel (champ de polissage).
(3) Le système Enviro-Septic[MD] doit être recouvert d'une couche de 60 cm de sol perméable à l'air et être stabilisé avec de la végétation herbacée. En tout temps, les dix premiers centimètres de la couche de remblai juste au-dessus des conduites doivent être occupés par du sable filtrant. Si le système est en partie ou complètement hors sol, l'épaisseur de remblai totale peut être graduellement variée de 60 cm au centre à 45 cm en périphérie afin de créer une pente de surface pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement.

Figure 2 Vue en coupe d'une rangée du système Enviro-Septic[MD]

- Disposition de l'effluent :
  - L'effluent du système Enviro-Septic[MD] doit s'infiltrer dans le sol grâce à sur un lit ou à des tranchées d'absorption sous le système Enviro-Septic[MD].

    Sol récepteur :
    - Le système Enviro-Septic[MD] doit être installé sur un lit ou des tranchées d'absorption aménagés dans le terrain récepteur. Le sol naturel peut être très perméable, perméable ou peu perméable. L'épaisseur de sol naturel non saturé nécessaire est spécifiée à la section 9.2 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs).

Superficie d'absorption :

- La superficie minimale du lit ou des tranchées d'absorption doit être égale ou supérieure à la superficie d'absorption exigée par l'application des taux de charge hydraulique prescrits à la section 9.2 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs).

Lit d'absorption :

- Les rangées de conduites doivent être réparties uniformément sur toute la superficie du lit d'absorption, et ce, en tenant compte des espacements horizontaux prévus à la figure 1 et au tableau 1.

Tranchées d'absorption :

- La longueur des tranchées d'absorption doit être suffisante pour respecter les longueurs de conduites Enviro-Septic[MD] calculées tout en respectant les distances E_E données au tableau 1.
- La profondeur minimale de la tranchée est de 0,3 m mesuré à partir de la surface du terrain naturel.
- Une barrière hydraulique d'une largeur minimale de 1,2 m de sol non remanié doit séparer les tranchées.

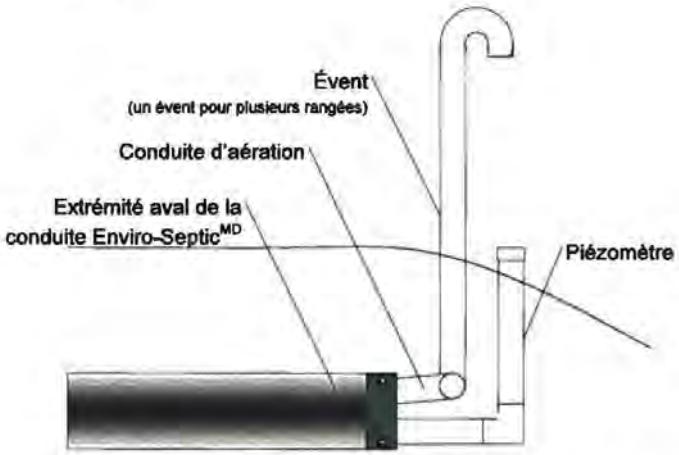

Figure 3 Coupe longitudinale de l'extrémité d'une rangée du système Enviro-Septic[MD]

Piézomètre (voir figure 3) :

- Chaque piézomètre est fabriqué à l'aide de conduites étanches de 100 mm de diamètre.
- Le piézomètre entre par l'ouverture du bas du double adaptateur décentré installé à l'extrémité aval de la rangée de conduites.
- La conduite horizontale du piézomètre doit être de niveau.
- Il est recommandé d'installer un piézomètre à l'extrémité de chaque rangée de conduites Enviro-Septic. Au minimum, il faut un piézomètre pour chaque groupe de rangées interreliées.

Circuit aéré (voir figure 3) :

- Une conduite d'aération de 100 mm de diamètre doit être installée à l'extrémité aval de chaque rangée de conduites Enviro-Septic[MD]. Les conduites d'aération sont reliées à un évent de 100 mm de diamètre pour tous les 300 m de conduites Enviro-Septic[MD]. L'évent sert de point d'entrée à l'air. L'air passe ensuite par les rangées de conduites Enviro-Septic[MD], le dispositif de répartition et la fosse septique avant de sortir par un évent en amont du système.
- La hauteur de l'évent d'entrée doit être suffisante pour dépasser le niveau d'accumulation de neige en hiver.
- Il doit y avoir une différence de niveau d'au moins 3 m entre l'évent du système et celui situé en amont.
- Certains systèmes nécessitent l'ajout d'un poste de pompage ou d'un système de distribution sous faible pression. Le circuit aéré doit alors être complété avec une conduite de contournement selon l'emplacement de l'évent.

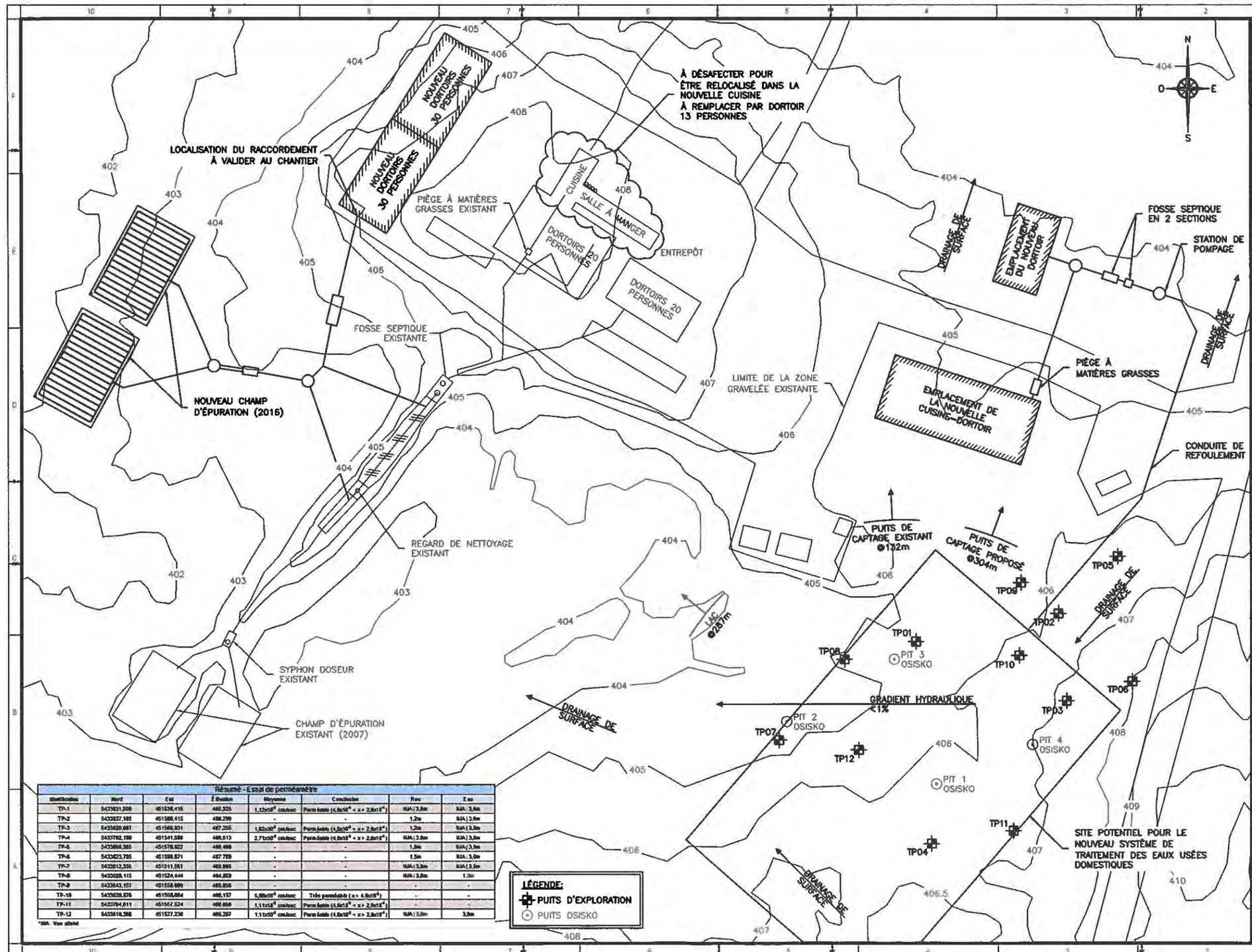

Résumé - Essai de perméamètre

Identification	Nord	Est	Élévation	Moyenne	Conclusion	Roc	Eau
TP-1	5433831,599	451536,416	406,325	1,12x10^{-5} cm/sec	Perméable (4,8x10^{-6} < x > 2,8x10^{-4})	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-2	5433837,195	451589,615	406,299	-	-	1,2m	N/A | 3,0m
TP-3	5433829,687	451568,831	407,255	1,82x10^{-5} cm/sec	Perméable (4,8x10^{-6} < x > 2,8x10^{-4})	1,2m	N/A | 3,0m
TP-4	5433792,189	451541,589	406,513	2,71x10^{-5} cm/sec	Perméable (4,8x10^{-6} < x > 2,8x10^{-4})	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-5	5433860,285	451578,022	406,486	-	-	1,0m	N/A | 3,0m
TP-6	5433823,785	451589,871	407,709	-	-	1,5m	N/A | 3,0m
TP-7	5433812,335	451511,581	405,995	-	-	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-8	5433929,115	451524,444	404,859	-	-	N/A | 3,0m	1,3m
TP-9	5433843,157	451558,989	405,858	-	-	-	-
TP-10	5433829,826	451568,884	406,157	5,88x10^{-5} cm/sec	Très perméable (x> 4,8x10^{-4})	-	-
TP-11	5433794,811	451557,524	406,859	1,11x10^{-5} cm/sec	Perméable (4,8x10^{-6} < x > 2,8x10^{-4})	-	-
TP-12	5433818,386	451527,238	406,287	1,11x10^{-5} cm/sec	Perméable (4,8x10^{-6} < x > 2,8x10^{-4})	N/A | 3,0m	3,0m

*N/A : Non atteint

WSP
1075, 3e AVENUE EST
VAL-D'OR (QUÉBEC) CANADA J9P 0J7
TÉL. : 819 825-4274 | TÉLÉC. : 819 824-1614 | WWW.WSPGROUP.COM

CLIENT / CLIENT
OSISKO
155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO
416-943-8904

PROJECT
AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

RÉV.	DATE	DESCRIPTION / DESCRIPTION
A	2017-03-06	ÉMIS POUR COMMENTAIRE

NO PROJET / PROJECT NO: 151-11330-11
DATE / DATE: 11 janvier 2017
ÉCHELLE GRAPHIQUE / GRAPHIC SCALE: 1:750
DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Paul Rivest, ing.
DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Jason Bertrand-Brochu, ing jr.
VÉRIFIÉ PAR / CHECKED BY: Paul Rivest, ing.
SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 1" AJUSTEZ VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE
IF THIS BAR IS NOT 1" LONG, ADJUST YOUR PLOTTING SCALE
DISCIPLINE / DISCIPLINE: CIVIL

LOCALISATION DES PUITS D'EXPLORATIONS SITE POTENTIEL POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES VUE EN PLAN

NUMÉRO DU DESSIN / SHEET NUMBER: SCH-003
FEUILLET # / SHEET # 1 DE / OF 2

ÉMIS POUR COMMENTAIRE — RÉV. / REV. A

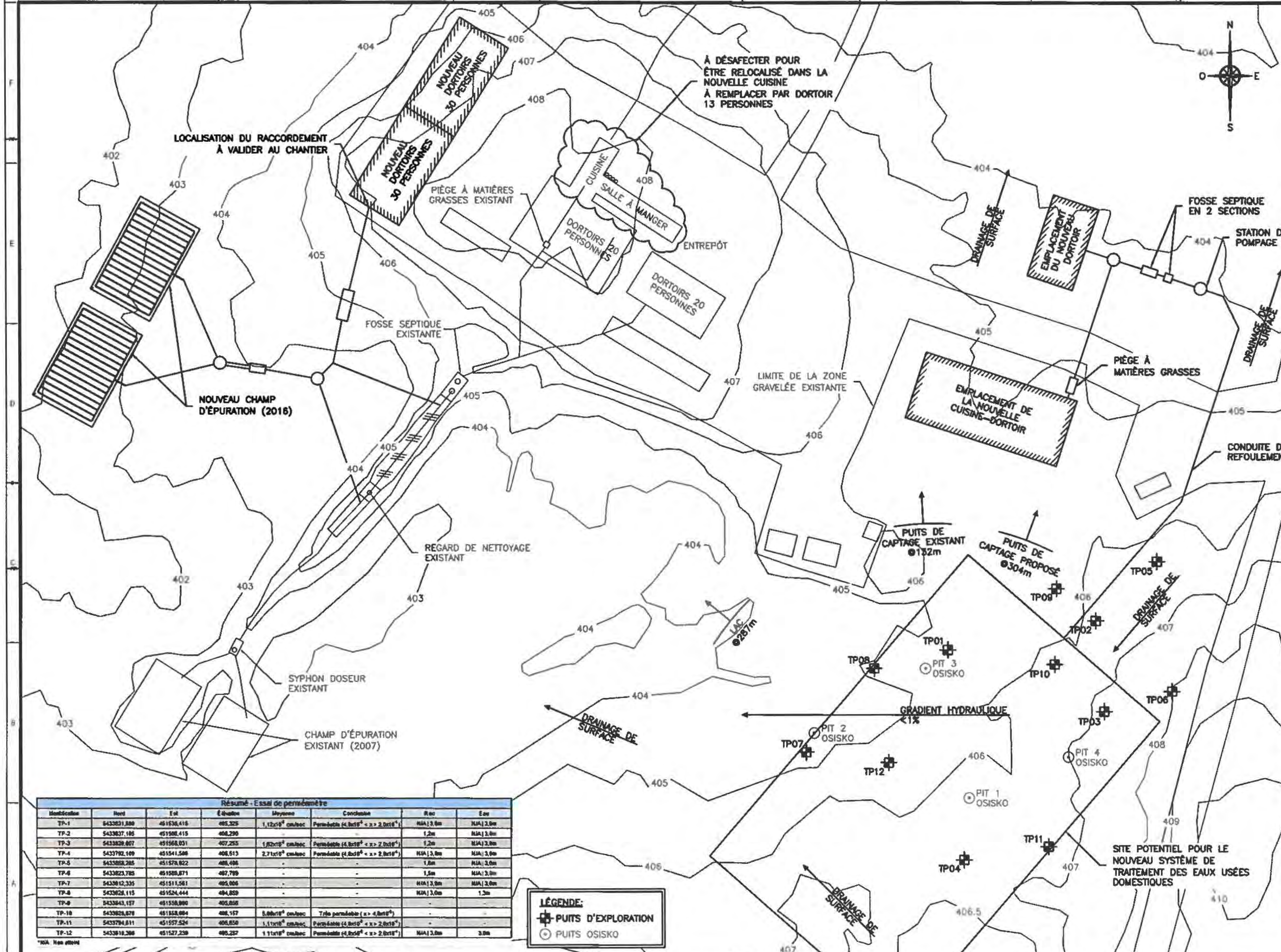

Résumé - Essai de perméamètre

Identification	Nord	Est	Élévation	Moyenne	Conclusion	Roc	Eau
TP-1	5433831,880	451536,415	405,325	1,12x10⁻⁴ cm/sec	Perméable (4,8x10⁻⁶ < x > 2,0x10⁻⁴)	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-2	5433837,105	451508,415	408,290	-	-	1,2m	N/A | 3,0m
TP-3	5433828,807	451568,031	407,255	1,82x10⁻⁴ cm/sec	Perméable (4,8x10⁻⁶ < x > 2,0x10⁻⁴)	1,2m	N/A | 3,0m
TP-4	5433792,109	451541,586	406,513	2,71x10⁻⁵ cm/sec	Perméable (4,8x10⁻⁶ < x > 2,0x10⁻⁴)	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-5	5433858,285	451578,922	406,406	-	-	1,8m	N/A | 3,0m
TP-6	5433823,785	451580,871	407,789	-	-	1,5m	N/A | 3,0m
TP-7	5433812,335	451511,561	405,806	-	-	N/A | 3,0m	N/A | 3,0m
TP-8	5433828,115	451524,444	404,859	-	-	N/A | 3,0m	1,3m
TP-9	5433843,157	451558,880	405,858	-	-	-	-
TP-10	5433828,878	451558,684	408,157	5,08x10⁻⁴ cm/sec	Très perméable (x > 4,8x10⁻⁴)	-	-
TP-11	5433794,511	451557,524	406,850	1,11x10⁻⁴ cm/sec	Perméable (4,8x10⁻⁶ < x > 2,0x10⁻⁴)	-	-
TP-12	5433818,388	451527,239	405,287	1,11x10⁻⁴ cm/sec	Perméable (4,8x10⁻⁶ < x > 2,0x10⁻⁴)	N/A | 3,0m	3,0m

*N/A : Non atteint

WSP

OSISKO MINING
155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

Dess.	Rév.	Date	Description
J.B.	A	2017-02-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

No projet / Project no: 151-11330-11
Date: 11 janvier 2017
Échelle originale / Original scale: 1:750
Conçu par / Designed by: Paul Rivest, ing
Dessiné par / Drawn by: Jason Bertrand-Brochu, ing. jr
Vérifié par / Checked by: Paul Rivest, ing

Si cette barre ne mesure pas 1" ajuster votre échelle de traçage.
If this bar is not 1" long, adjust your plotting scale.

Discipline: CIVIL

Titre / Title:
LOCALISATION DES PUITS D'EXPLORATIONS SITE POTENTIEL POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES VUE EN PLAN

Numéro du feuillet / Sheet number: **SCH-003**
Feuillet / Sheet: 1 de/of 2

ÉMIS POUR COMMENTAIRE — A

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES

OSISKO MINING

Osisko Mining Inc.

LISTE DES PLANS

140-CIV-0100	LOCALISATION
140-CIV-0101	VUE EN PLAN
140-CIV-0102	PROFILS ET COUPES TRANSVERSALES
140-CIV-0103	DÉTAILS

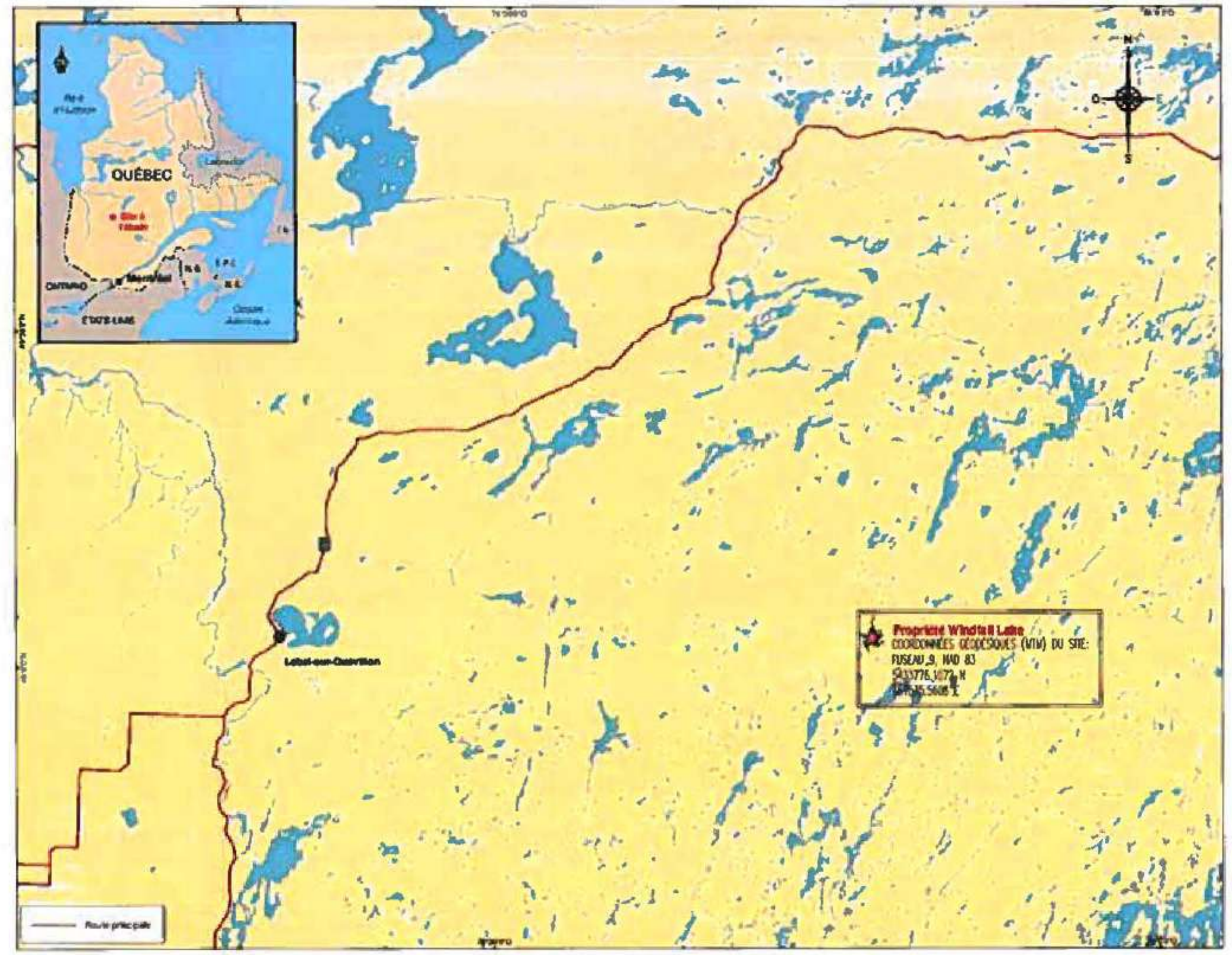

WSP

OSISKO MINING

155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO

PROJET / PROJECT: AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

ÉMIS.	RÉV.	DATE / DATE	DESCRIPTION / DESCRIPTION
	0	2017/06/30	ÉMIS POUR CONSTRUCITON

NO PROJET / PROJECT NO: 151-11330-11

DATE / DATE: 2017/06/30

ÉCHELLE ORIGINALE / ORIGINAL SCALE: AUCUNE

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 1" AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.

IF THIS BAR IS NOT 1" LONG, ADJUST YOUR PLOTTING SCALE.

CONÇU PAR / DESIGNED BY: Jason Bertrand-Brochu, Ing. jr.

DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Jasmine Sibeau, tech.

VÉRIFIÉ PAR / CHECKED BY: Paul Rivest, ing.

DISCIPLINE / DISCIPLINE: CIVIL

TITRE / TITLE: SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES LOCALISATION

NUMÉRO DU FEUILLET / SHEET NUMBER: 140-CIV-0100

FEUILLET # / SHEET # 1 DE / OF 1

ÉMISSION / ISSUE: ÉMIS POUR CONSTRUCTION

RÉV. 0

LÉGENDE:

- PUITS D'EXPLORATION
- PUITS [illegible]
- PIÉZOMÈTRE TYPE 1
- PIÉZOMÈTRE TYPE 2
- PUITS D'OBSERVATION

Résumé - Essai de perméabilité							
Identification	Nord	Est	Élévation	Moyenne	Conclusion	Roc	Eau
TP-1	[illegible]	[illegible]	405,325	[illegible]	Perméable [illegible]	N/A [illegible]	N/A [illegible]
TP-2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-	1,2m	N/A [illegible]
TP-3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Perméable [illegible]	1,2m	N/A [illegible]
TP-4	[illegible]	[illegible]	406,513	[illegible]	Perméable [illegible]	N/A [illegible]	N/A [illegible]
TP-5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-	[illegible]	N/A [illegible]
TP-6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-	[illegible]	N/A [illegible]
TP-7	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-	N/A [illegible]	N/A [illegible]
TP-8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-	N/A [illegible]	[illegible]
TP-9	[illegible]	[illegible]	405,856	-	-	-	-
TP-10	[illegible]	[illegible]	406,157	[illegible]	Très perméable [illegible]	-	-
TP-11	[illegible]	[illegible]	406,850	[illegible]	Perméable [illegible]	-	-
TP-12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Perméable [illegible]	N/A [illegible]	[illegible]

*N/A : Non [illegible]

WSP
[illegible] AVENUE EST
VAL-D'OR (QUÉBEC) CANADA [illegible]
TÉL. : [illegible] | TÉLÉC. : [illegible] | WWW.WSPGROUP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT / CONSULTANT - SUB-CONSULTANT:

SCEAU / SEAL:

CLIENT / CLIENT:

OSISKO MINING

153, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO
416-[illegible]

RÉF. CLIENT / CLIENT REF. #:

PROJET / PROJECT:

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

PLAN CLÉ / KEY PLAN:

AVERTISSEMENT / DISCLAIMER: DROIT D'AUTEUR / COPYRIGHT:

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES [illegible] PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

THIS DRAWING AND DESIGN IS COPYRIGHT PROTECTED WHICH SHALL NOT BE USED, REPRODUCED OR REVISED WITHOUT WRITTEN PERMISSION OF WSP. THE CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND UTILITY LOCATIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS PRIOR TO COMMENCING WORK. THIS DRAWING IS NOT TO BE SCALED.

ÉMISSION - RÉVISION / ISSUED FOR - REVISION:

ÉM./IS.	RÉV./REV.	DATE / DATE	DESCRIPTION / DESCRIPTION
	2	2017/06/29	ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 2
	1	2017/06/22	ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 1
	0	2017/05/30	ÉMIS POUR CONSTRUCTION

NO PROJET / PROJECT NO: 151-11330-11

DATE / DATE: 2017/05/30

ÉCHELLE ORIGINALE / ORIGINAL SCALE: 1:500

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 1" AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.

IF THIS BAR IS NOT 1" LONG, ADJUST YOUR PLOTTING SCALE.

1"

CONÇU PAR / DESIGNED BY: Jason Bertrand-Brochu, ing. jr.

DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Jasmine Bibeau, tech.

VÉRIFIÉ PAR / CHECKED BY: Paul Rivest, ing.

DISCIPLINE / DISCIPLINE: CIVIL

TITRE / TITLE:

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES VUE EN PLAN

NUMÉRO DU FEUILLET / SHEET NUMBER: 140-CIV-0101

FEUILLET # / SHEET #: 1 DE / OF 1

ÉMISSION / ISSUE: ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 2

EN DATE DU / DATE OF: 2017/06/29

RÉV./REV. #: 2

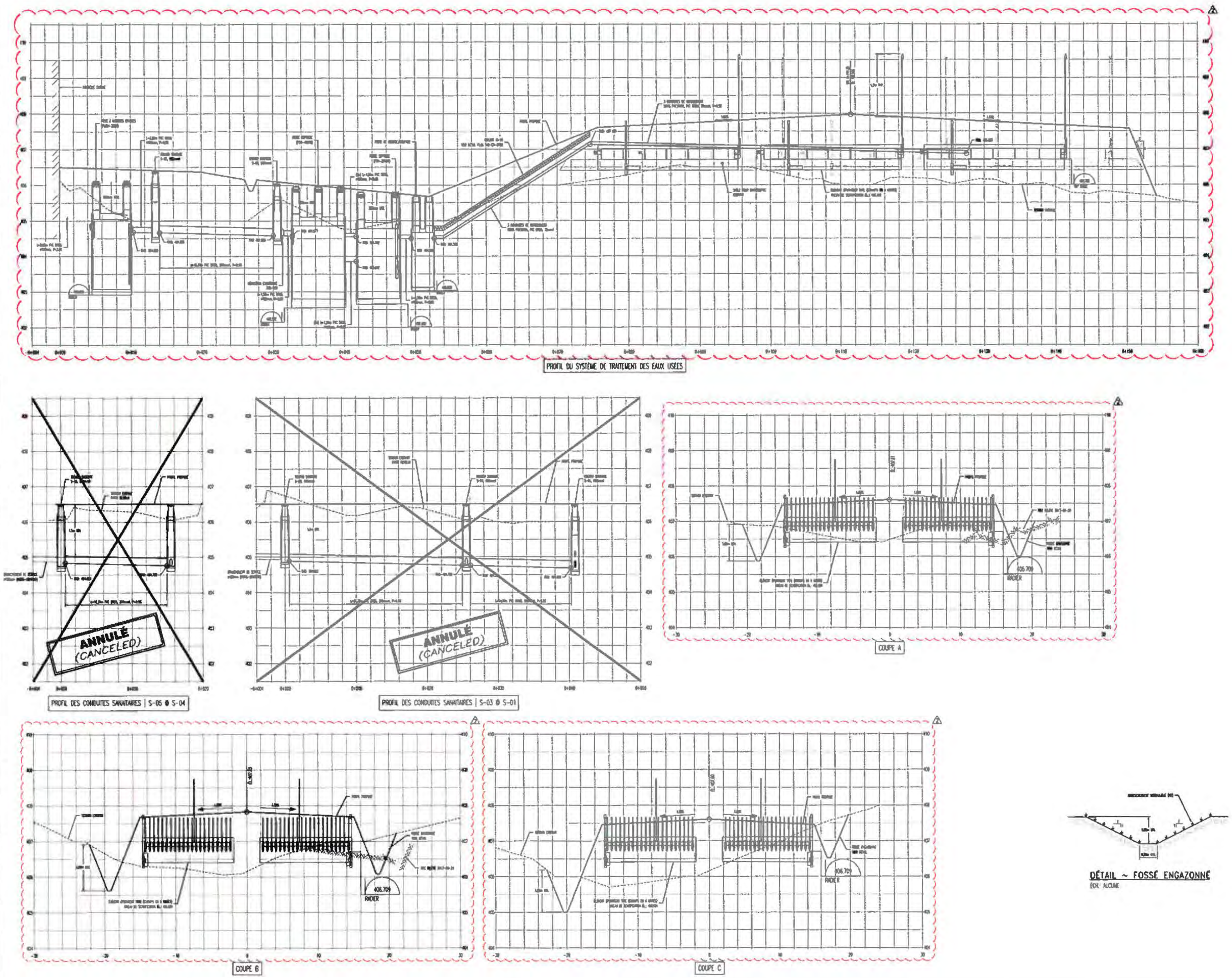

1575, 3e AVENUE EST
VAL-D'OR (QUÉBEC) CANADA J9P 0J7
TÉL. : 819 825-4274 | TÉLÉC. : 819 824-1514 | WWW.WSPGROUP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT / CONSULTANT - SUB-CONSULTANT:

SCEAU / SEAL:

CLIENT / CLIENT:

OSISKO MINING

155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO
416-843-0004

RÉF. CLIENT / CLIENT REF. #:

PROJET / PROJECT:

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

PLAN CLÉ / KEY PLAN:

ÉM./IS.	RV./RV.	DATE / DATE	DESCRIPTION / DESCRIPTION
	2	2017/02/29	ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 2
	1	2017/06/22	ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 1
	0	2017/05/30	ÉMIS POUR CONSTRUCITON

NO PROJET / PROJECT NO: 151-11330-11

DATE / DATE: 2017/05/30

ÉCHELLE ORIGINALE / ORIGINAL SCALE: 1:250H | 1:50V

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 1", AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.

IF THIS BAR IS NOT 1" LONG, ADJUST YOUR PLOTTING SCALE.

CONÇU PAR / DESIGNED BY: Jason Bertrand-Brochu, Ing. jr.

DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Jasmine Bibeau, tech.

VÉRIFIÉ PAR / CHECKED BY: Paul Rivest, Ing.

DISCIPLINE / DISCIPLINE: **CIVIL**

TITRE / TITLE:

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES PROFILS ET COUPES TRANSVERSALES

NUMÉRO DU FEUILLET / SHEET NUMBER: **140-CIV-0102**

FEUILLET # / SHEET #: 1 DE / OF 1

ÉMISSION / ISSUE: **ÉMIS POUR CONSTRUCTION - RÉV. 2**

RÉV. #: **2**

Piège à matières grasses
PMGM-22000

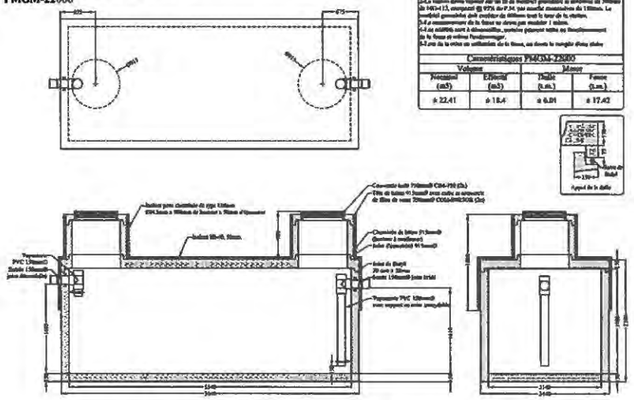

Recommandations du fabricant
1-La fosse devra être installée dans un endroit exempt de circulation automobile. 2-La mettre devra reposer sur un lit de matériel granulaire ou sublonneux de 300mm de MG-112, compacté @ 95% du P.M. par moyens manuscrites de 150mm. Le matériel granulaire doit excéder de 600mm tout le tour de la mettre. 3-Le remblayage de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre. 4-Les entrées sont à dimensionner, mettre prévoir mêtre un branchement de la fosse et mêtre l'embrayage. 5-Lors de la mise en utilisation de la fosse, on devra la remplir d'eau claire

Caractéristiques PMGM-22000			
Volume		Masse	
Nominal (m3)	Effectif (m3)	Unité (t.m.)	Vide (t.m.)
± 22.41	± 18.4	± 6.91	± 17.42

DÉTAIL ~ PIÈGE À MATIÈRES GRASSES – MODÈLE PMGM-22000 (CAPACITÉ 22.69m³)
ÉCH.: AUCUNE

Fosse Septique 3 sections (1er partie)
FSM-46000s

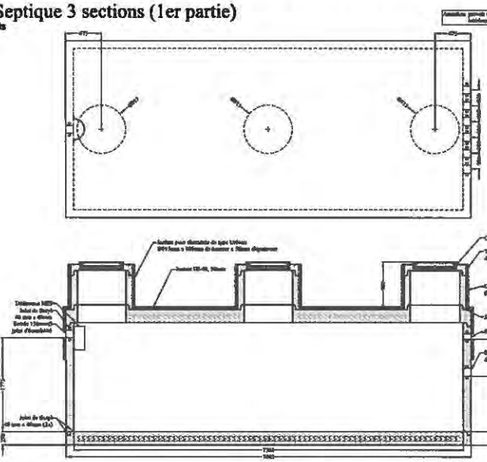

Recommandations du fabricant
1-La fosse devra être installée dans un endroit exempt de circulation automobile. 2-La mettre devra reposer sur un lit de matériel granulaire ou sublonneux de 300mm de MG-112, compacté @ 95% du P.M. par moyens manuscrites de 150mm. Le matériel granulaire doit excéder de 600mm tout le tour de la mettre. 3-Le remblayage de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre. 4-Les entrées sont à dimensionner, mettre prévoir mêtre un branchement de la fosse et mêtre l'embrayage. 5-Lors de la mise en utilisation de la fosse, on devra la remplir d'eau claire

Caractéristiques FSM-46000s			
Volume		Masse	
Nominal (m3)	Effectif (m3)	Unité (t.m.)	Vide (t.m.)
± 45.69	± 38.52	± 14.85/mh	± 18.91

DÉTAIL ~ FOSSE SEPTIQUE 3 SECTIONS
ÉCH.: AUCUNE

Fosse Septique (2e partie)
FSM-25000

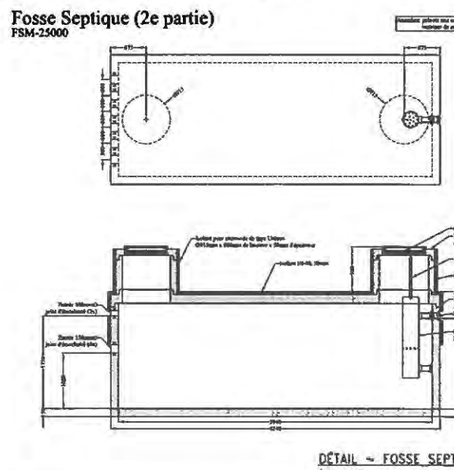

Recommandations du fabricant
1-La fosse devra être installée dans un endroit exempt de circulation automobile. 2-La mettre devra reposer sur un lit de matériel granulaire ou sublonneux de 300mm de MG-112, compacté @ 95% du P.M. par moyens manuscrites de 150mm. Le matériel granulaire doit excéder de 600mm tout le tour de la mettre. 3-Le remblayage de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre. 4-Les entrées sont à dimensionner, mettre prévoir mêtre un branchement de la fosse et mêtre l'embrayage. 5-Lors de la mise en utilisation de la fosse, on devra la remplir d'eau claire

Caractéristiques FSM-25000			
Volume		Masse	
Nominal (m3)	Effectif (m3)	Unité (t.m.)	Vide (t.m.)
± 25.00	± 21.61	± 6.66	± 15.88

DÉTAIL ~ FOSSE SEPTIQUE
ÉCH.: AUCUNE

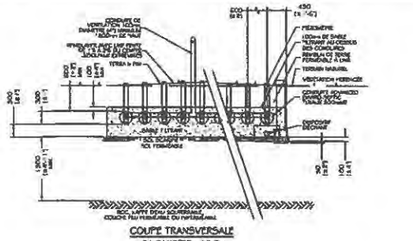

COUPE TRANSVERSALE
21 RANGÉES : 12.9m

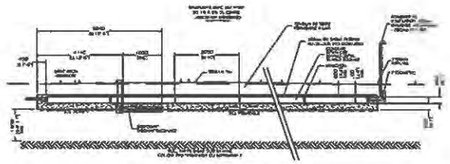

COUPE LONGITUDINALE
6 CONDUITES : 19.2m

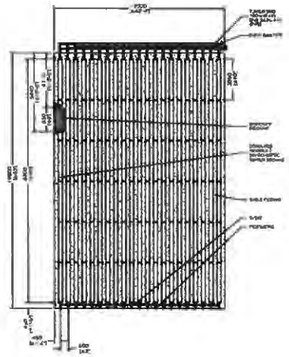

DÉTAIL ~ UNITÉ DU CHAMP D'ÉPURATION
ÉCH.: AUCUNE

Poste de Dosage
SPM-7000

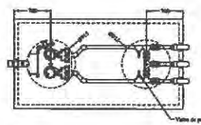

Recommandations du fabricant
1-La mettre devra être installée dans un endroit exempt de circulation automobile. 2-La mettre devra reposer sur un lit de matériel granulaire ou sublonneux de 300mm de MG-112, compacté @ 95% du P.M. par moyens manuscrites de 150mm. Le matériel granulaire doit excéder de 600mm tout le tour de la mettre. 3-Le remblayage de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre.

Caractéristiques SPM-7000		
Volume		Masse
Nominal (m3)	Unité (m3)	Vide (t.m.)
± 7.18	± 2.00	± 5.37

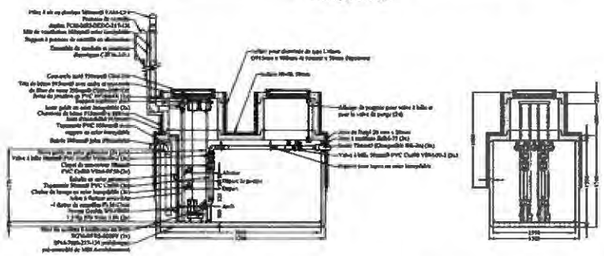

DÉTAIL ~ POSTE DE DOSAGE/POMPAGE
ÉCH.: AUCUNE

Dispositif de distribution avec 2 orifices de 4.8mmØ
INM-DPS-50

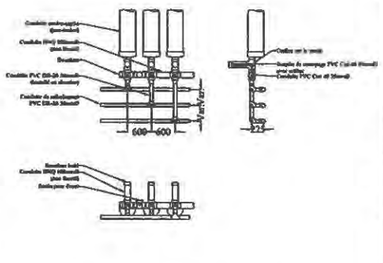

DÉTAIL ~ DISPOSITIF DE DISTRIBUTION
ÉCH.: AUCUNE

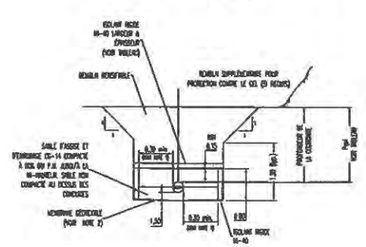

Largeur d'isolation pour surface couverte de neige (P_{neige} 2.7m		
Prof. Couvercle(s)	EP. Isolant (mm)	Largeur min. d'isolation
0.6	125	4.45 (EN U INVERSE)
0.9	125	3.85 (EN U INVERSE)
1.2	100	3.3 (EN U INVERSE)
1.5	100	2.8 (EN PLAT)
1.8	75	1.2 (EN PLAT)
2.1	75	1.2 (EN PLAT)
2.4	50	0.6 (EN PLAT)
2.7	50	0
3.0	25	0

Largeur d'isolation pour surface plane (P_{neige} 2.0m)		
Prof. Couvercle(s)	EP. Isolant (mm)	Largeur d'isolation
0.6	125	4.85 (EN U INVERSE)
0.9	125	5.85 (EN U INVERSE)
1.2	100	4.7 (EN U INVERSE)
1.5	100	3.6 (EN U INVERSE)
1.8	75	3.15 (EN U INVERSE)
2.1	75	2.55 (EN U INVERSE)
2.4	50	2.4 (EN PLAT)
2.7	50	1.8 (EN PLAT)
3.0	25	1.2 (EN PLAT)

DÉTAILS ~ ISOLATION THERMIQUE DES CONDUITES HORIZONTALES
ÉCH.: AUCUNE

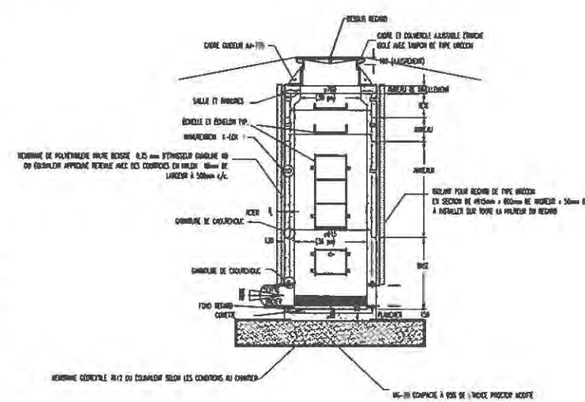

REGARD SANITAIRE CIRCULAIRE TYPE M-900
ÉCH.: AUCUNE

WSP
1075, 3e AVENUE EST
VAL-D'OR (QUÉBEC) CANADA J9P 0J2
TÉL. : 819 825-4276 | TÉLÉC. : 819 824-1014 | WWW.WSPGROUP.COM

CONSULTANT - ROLE/CONSULTANT / CONSULTANT - ROLE/CONSULTANT:

SCEAU / SEAL:

CLIENT / CLIENT:

OSISKO MINING
155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO
416-943-8084

RÉF. CLIENT / CLIENT REF. #:

PROJET / PROJECT:

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

PLAN CLÉ / KEY PLAN:

AVERTISSEMENT / DISCLAIMER: DROIT D'AUTEUR / COPYRIGHT:
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE NE SERA PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET AVISER LOCALISEUR TOUS LES ÉLÉMENTS DIVERGENTS PUBLICITÉS ET EXPOSÉS. LES DESSINS OU DIMENSIONS AUSSI DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.
THIS DRAWING AND DESIGN IS COPYRIGHT PROTECTED AND SHALL NOT BE USED, REPRODUCED OR REVISED AND PUT TO OTHER PURPOSES IN WSP. THE CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND UTILITY LOCATIONS AND REPORT ALL ERRORS AND DISCREPANCIES PRIOR TO COMMENCING WORK.
THIS DRAWING IS NOT TO BE SCALED.

ÉMISSION - RÉVISION / ISSUED FOR - REVISION

NO.	AN./YR.	DATE / DATE	DESCRIPTION / DESCRIPTION
0		2017/05/30	ÉMIS POUR CONSTRUCTION

NO PROJET / PROJECT NO.: 151-11330-11
DATE / DATE: 2017/05/30
ÉCHELLE ORIGINALE / ORIGINAL SCALE: AUCUNE
SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 1", AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE. / IF THIS BAR IS NOT 1" LONG, ADJUST YOUR PLOTTING SCALE.
CONÇU PAR / DESIGNED BY: Jason Bertrand-Brochu, Ing. jr.
DESSINÉ PAR / DRAWN BY: Jasmine Bisson, tech.
VÉRIFIÉ PAR / CHECKED BY: Paul Rivest, Ing.
DISCIPLINE / DISCIPLINE: CIVIL

TITRE / TITLE:

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES DÉTAILS

NUMÉRO DU FEUILLET / SHEET NUMBER: **140-CIV-0103**
FEUILLET # / SHEET #: 1 DE / OF 1
ÉMISSION / ISSUE: ÉMIS POUR CONSTRUCTION
D'ÉMISSION: 0
EN DATE DU / DATE OF ISSUE:

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION et ☒ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4517

Cuisine demande 1A, 2A, 3A

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining inc. terrain Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#1A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Nouvelle cuisine pour 100 personnes

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 18 71 8412

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 60 ☐ m ☒ pi Profondeur : 82 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Avril / 2017 Pour la fin des travaux : /Avril / 2017

Coût du projet : 309 720 $

Détails additionnels : Location sur 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : MP Renaud-Vation

Adresse : 41, rue des Mélèzes, Lebel-sur-Quévillon Code postal : J0Y 1X0

N° téléphone : (819) 755-0300 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☑ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☑ Marge avant : min 10,0 m ☑ Marge arrière : 10,0 m min. ☑ Marge latérale : min 3,0 m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 9-11-17 N° de permis : 2017-4517

Dans des 2 marges min 10,0 m.

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 96-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

#1B

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Annexe de la nouvelle cuisine de 24' x 60'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 | 84 | 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 24 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Avril / 2017 Pour la fin des travaux : /Avril / 2017

Coût du projet : 40 310 $

Détails additionnels : Location sur 2 ans

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32F

☒ Marge avant : min 10,5 m ☒ Marge arrière : min 10,0 m ☒ Marge latérale : min 3,0 m
somme des 2 marges min 10,0 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 9 mar 2017 N° de permis : 2017-4517

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#1C

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement nouvelle cuisine 18' x 70' et 28' x 8'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 218 Localité : _____

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 , 84 , 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : _____ ☐ m ☐ pi Profondeur : _____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : _____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 18 & 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 70 & 8 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : _____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Béton & linex

Composition du plafond : Stratifié Isolation : _____

Composition des murs extérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Vinyle / Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Stratifié

Composition du toit : Finition : Tôle Forme : ☒ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov. / 2017

Coût du projet : 150 000 $

Détails additionnels _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1]

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 32F

☒ Marge avant : min 10,0 m ☒ Marge arrière : min 10,0 m ☒ Marge latérale : min 3,0 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 9 nov 2017 N° de permis : 2017-4517

Somme des 2 marges min 10 mètres

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-17 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4518

Caribou #3 & #4 demande 2A et 2B

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____

(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76-249 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4576 — M-153IMP

#2A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Carothèque #3 dimension 30' x 60'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☒ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 216 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 184 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 30 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 12 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Bois sur pattes d'éléphant

Composition des murs extérieurs : Plywood Revêtement extérieur : Plywood

Composition du toit : Finition : Tôle Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Mars / 2017 Pour la fin des travaux : /Mars / 2017

Coût du projet : 100 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Construction Filiatrault

Adresse : 150, avenue Perreault, Val-d'Or (Québec) Code postal : J9P 2G3

N° téléphone : (819) 874-8400 N° Permis RBQ : 1461-7617-74

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réserve au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49C(2) - 32F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09 nov 2017 N° de permis : 2017-4518

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 379 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal _____

#2B

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Carothèque #4 dimension 30' x 60'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☒ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 , 84 , 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 30 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 12 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Bois sur pattes d'éléphant

Composition des murs extérieurs : Plywood Revêtement extérieur : Plywood

Composition du toit Finition : Tôle Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Juin / 2017 Pour la fin des travaux : /Juin / 2017

Coût du projet : 100 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Construction Filiatrault

Adresse : 150, avenue Perreault, Val-d'Or (Québec) Code postal : J9P 2G3

N° téléphone : (819) 874-8400 N° Permis RBQ : 1461-7617-74

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) - 32 - P

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09 - 11 - 2017 N° de permis 2017 - 4518

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

☒ CONSTRUCTION ☒ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-45-19

Amein Bureau demande # 3A

(SPÉCIFIER) N° ____

M., Mme OSISKO Mining (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 78 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 **Par** ____ (INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#3A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement ancien bureaux de 12' x 40'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 40 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cages de bois Hauteur : 10 ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Tuiles

Composition du plafond : Suspendu Isolation : ____

Composition des murs extérieurs : Structure ____ Isolation ____ Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure ____ Isolation ____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition ____ Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : /Fév. / 2017 Pour la fin des travaux : /Fév. / 2017

Coût du projet : 14 400 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 39-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4519

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-73 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4520

Complexe administratif demande #4A

(SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme Osisko Mining inc (terrain) Windfall Lake

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76-17

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 **Par** _____

INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#4A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Nouveau bâtiment administratif de 60' x 72'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 184 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 60 ☐ m ☒ pi Profondeur : 72 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Juin / 2017 Pour la fin des travaux : /Juin / 2017

Coût du projet : 229 680 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted] 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone 49(12) 32-P

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4520

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 à 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☒ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4521

infirmerie demande 5A, 5B, 5C

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining inc. terrain Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 **Par** _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#5A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement infirmerie ajout galerie de 12' x 12'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 | 84 | 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 12 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 8 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Pattes d'éléphant Hauteur ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Bois traité

Composition du plafond : N/A Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : N/A Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : N/A ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Avril / 2017 Pour la fin des travaux : /Avril / 2017

Coût du projet : 3 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1]

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] _____ soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 32-E

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-452

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 J 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

#5B

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement infirmerie salle attente de 12' x 12'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 12 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 8 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cages de bois Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Plywood

Composition du plafond : Gypse Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Vinyle

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Oct. / 2017

Coût du projet : 8 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : MP Renaud-Vation

Adresse : 41, rue des Mélèzes, Lebel-sur-Quévillon Code postal : J0Y 1X0

N° téléphone : (819) 755-0300 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (12) 32-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4521

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 16 et 49 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

#5e

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Quarantaine de 12' x 60'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 ,84, 5412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Vinyle

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Juin / 2017 Pour la fin des travaux : /Juin / 2017

Coût du projet : 50 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, Alexandra Drapack soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réserve au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4521

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 J 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4522

8 Dortoirs #500 #600 #700 #500 #300 #200 #300 portique #200 portique.

(SPÉCIFIER)

N° _____

Demande 6A, 6B, 6C, 6D, 6E, 6F, 6G, 6H

M., Mme Osisko Mining Inc (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ)

terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017

Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ

Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

#6A

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #500 de 28' x 120'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 | 84 | 8412

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining Inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 120 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Fév. / 2017 Pour la fin des travaux : /Fév. / 2017

Coût du projet : 480 533 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland Camps Inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (13) 32-P

☑ Marge avant ____ m ☑ Marge arrière : ____ m ☑ Marge latérale : ____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 16-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#6B

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #600 de 28' x 120'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 | 84 | 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. Si s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 120 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Fév. / 2017 Pour la fin des travaux : /Fév. / 2017

Coût du projet : 483 360 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (12) 32-F

☒ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-1522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#6e

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #700 de 28' x 120'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 | 84 | 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 120 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Fév. / 2017 Pour la fin des travaux : /Fév. / 2017

Coût du projet : 518 670 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) - 32-F

☐ Marge avant : ____ m ☒ Marge arrière : ____ m ☒ Marge latérale : ____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 07-11-2017 N° de permis : 2017-4529

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-77 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#6 D

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #800 de 28' x 120'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité : _____

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : _____ ☐ m ☐ pi Profondeur : _____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : _____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 120 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : _____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation : _____

Composition des murs extérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Canexel

Composition des murs intérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : /Mars / 2017 Pour la fin des travaux : /Mars / 2017

Coût du projet : 503 146 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland Camps inc.

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos (Qc) Code postal : J9P 2T5

N° téléphone : (819) 727-5556 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, Alexandra Drapack soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (12) - 39 - P

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09 - 11 - 2017 N° de permis : 2017 - 4522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-17-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#6E

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #300 28' x 249' sur 2 étages

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 1841 2

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 249 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 2 Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : 1 Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : 1 Oct. / 2017

Coût du projet : 888 000 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-327

☐ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

#6F

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Dortoir #300 portique 16' x 16' sur 2 étages

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 , 84 , 5412

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 16 ☐ m ☒ pi Profondeur : 16 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 2 Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Préfart

Composition du plafond : Gypse Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov. / 2017

Coût du projet : 40 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 26, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réserve au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) H2-F

☒ Marge avant _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4522

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

#66

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dortoirs #200 28' x 249' sur 2 étages

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☒ pi Profondeur : 249 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 2 Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Linoléum

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs Structure : Isolation : Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit Finition : Membrane Forme ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Oct. / 2017

Coût du projet : 888 000 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 32-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017 - 4522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 16-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

#6H

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Dortoir #200 portique 16' x 18' sur 2 étages

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6533 184 15412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 16 ☐ m ☒ pi Profondeur : 16 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 2 Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : ____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Préfart

Composition du plafond : Gypse Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov / 2017

Coût du projet : 40 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réserve au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☑ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (12) 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017 4522

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☐ CONSTRUCTION ☒ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4523

demande 7A

Scie Shack

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining Inc terrain Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76-19 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7A

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☒ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement scie-shack de 8' x 20'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☒ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ☐ m ☒ pi Profondeur : 20 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 8 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Bois

Composition des murs extérieurs : Fer Revêtement extérieur : Fer

Composition du toit : Finition : Fer Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Mars / 2017 Pour la fin des travaux : /Mars / 2017

Coût du projet : 5 000 $

Détails additionnels : Conteneur

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet .

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 18808 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 32-F

☒ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4523

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-179 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4524

dmod 7B

Dôme environnement

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____

(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining Inc terrain Windfall Lake

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____

INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7B

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dôme environnement de 50' x 50'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☒ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535, 84, 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 50 ☐ m ☒ pi Profondeur : 50 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : Béton

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Toile

Composition du toit : Finition : Toile Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☒ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Août / 2017 Pour la fin des travaux : /Août / 2017

Coût du projet : 89 763 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Méga Centre Kubota

Adresse : 1885, 3e Avenue, Val-d'Or (Québec) Code postal : J9P 7B1

N° téléphone : (819) 874-1138 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-30-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4524

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

...UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ **CONSTRUCTION** ☐ **AGRANDISSEMENT**

☐ **RÉNOVATION** ☐ **DÉMOLITION**

N° 2017-4525

CE... ...ISATION _____ **N°** _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko _____ Windfall Lake _____
(PROPRIÉTAIRE OU ...) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE ...RNEMENT RÉGIONAL

ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU ... _____

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS ...

Émis le 09-11-2017 **Par** _____

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08-...

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7c

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dôme mécanique de 50' x 50'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☒ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 216 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 184 1841 2

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (416) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 50 ☐ m ☒ pi Profondeur : 50 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : Béton

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Toile

Composition du toit : Finition : Toile Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☒ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Août / 2017 Pour la fin des travaux : /Août / 2017

Coût du projet : 85 275 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Méga Centre Kubota

Adresse : 1885, 3e Avenue, Val-d'Or (Québec) Code postal : J9P 7B1

N° téléphone : (819) 874-1138 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☒ Formulaire, dûment rempli et signé

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans

☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49 (12) 32-F

☒ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☒ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4525

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4520

demande 7d

CERTIFICAT D'AUTORISATION CMAC Dry

(SPÉCIFIER) N° ____

M., Mme Osisko Mining Inc terrain Windfall Lake

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 et 7c LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____

INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7D

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : CMAC Dry de 24' x 48' et 12' x 60'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 24 et 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 48 et 60 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Cages de bois

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Canexel

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Août / 2017 Pour la fin des travaux : /Août / 2017

Coût du projet : $

Détails additionnels : Location par Entrepreneur

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☒ Formulaire, dûment rempli et signé

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4526

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 AT 19 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

[redacted]VERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4527

Osisko Dry

CE[redacted]ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko [redacted] Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE [redacted] RNEMENT RÉGIONAL
ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU[redacted] 19
LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S[redacted]

Émis le 09-11-2017 Par [redacted]

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11[redacted]

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7E

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Osisko Dry de 36' x 60'

Bâtiment projeté ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 36 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Cages de bois

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Tôle

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Nov. / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov. / 2017

Coût du projet : 218 400 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 34-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4527

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 à 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

[redacted]UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N°2017-4528

Osisko Rouyn

CE[redacted]ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko [redacted] Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE [redacted]RNEMENT RÉGIONAL

ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU[redacted] 179

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S[redacted]

Émis le 09-11-2017 Par [redacted]

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 8-11[redacted]

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7F

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Osisko roulotte visiteur Mine de 12' x 60'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 : 84 : 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Tuiles

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Vinyle

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Sept. / 2017 Pour la fin des travaux : /Sept / 2017

Coût du projet : 15 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : MP Renaud-Vation

Adresse : 41, rue des Meïèzes, Lebel-sur-Quévillon Code postal : J0Y 1X0

N° téléphone : (819) 755-0300 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted] 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 38-F

☑ Marge avant _____ m ☑ Marge arrière _____ m ☑ Marge latérale _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4528

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 JJR du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal : AP

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4529

demande 76

Bureau Accueil

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____

(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining inc terrain Windfall Lake

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____

INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#76

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Accueil nouveau bureau de 24' x 60'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. Si il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur _____ ☐ m ☐ pi Profondeur : _____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : _____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment Largeur de la façade 24 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : _____ ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Tuiles et prélart

Composition du plafond : Plafond suspendu Isolation _____

Composition des murs extérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : /Nov / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov / 2017

Coût du projet : 69 600 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted]bre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) 32-F

☐ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4529

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

[redacted]VERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4531

Salle d'exercice et sala.

CE[redacted]ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko (PROPRIÉTAIRE OU[redacted]) Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE [redacted]RNEMENT RÉGIONAL

ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU[redacted]9

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S[redacted]

Émis le 09-11-2017 Par [redacted]

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-[redacted]

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4576 — M-153IMP

#71

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Salle exercice et salon de 24' x 60'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 ,84,8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 24 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Cage de bois Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Tuiles

Composition du plafond : Suspendu Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Tôle

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Gypse

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Oct. / 2017

Coût du projet : 56 400 $

Détails additionnels : Location 24 mois

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28, rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre (Québec) Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : (418) 227-4044 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted] e 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 48(12) 32-F

☐ Marge avant : _____ m ☒ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4531

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-17 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4532

GYM - Dôme

CE ISATION _____ **N°** _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko _____ Windfall Lake _____
(PROPRIÉTAIRE OU) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE RNEMENT RÉGIONAL

ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU 19

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS

Émis le 09-11-2017 **Par** _____

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08-11

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7J

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : GYM - Dôme de 18' x 40'

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 , 84 , 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ☐ m ☐ pi Profondeur : ☐ m ☐ pi Superficie totale : ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 18 ☐ m ☒ pi Profondeur : 24 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : Dalle de béton Hauteur : ☐ m ☐ pi Épaisseur : ☐ m ☐ pi

Composition du plancher : Béton

Composition du plafond : Toile Isolation :

Composition des murs extérieurs : Structure : Isolation : Finition : Toile

Composition des murs intérieurs : Structure : Isolation : Finition : Toile

Composition du toit : Finition : Toile Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☒ Mansarde

Genre de chauffage : Électrique ☐ Cheminée Si oui, composition :

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Nov. / 2017

Coût du projet : 6000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : MP Renaud-Vetion

Adresse : 41, rue des Mélèzes, Lebel-sur-Quévillon Code postal : J0Y 1X0

N° téléphone : (819) 755-0300 N° Permis RBQ :

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted] 017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12) - 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017 - 4532

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 16-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

...UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☑ **CONSTRUCTION** ☐ **AGRANDISSEMENT**

☐ **RÉNOVATION** ☐ **DÉMOLITION**

N° 2017-4533

CMdc installation au portail

CE... ...ISATION _____ **N°** _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko _____ Windfall Lake _____
(PROPRIÉTAIRE OU ...) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE ... ...RNEMENT RÉGIONAL
ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU ... ...t 79
LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS ...

Émis le 09-11-2017 **Par** _____

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ **Valide jusqu'au** 08 ...

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7K

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : CMAC installation au portail de 20' x 30' et 36' x 24'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 218 Localité : _____

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 3412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 20 et 36 ☐ m ☒ pi Profondeur : 30 et 24 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Cages de bois

Composition des murs extérieurs : _____ Revêtement extérieur : Canexel

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☒ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Sept. / 2017 Pour la fin des travaux : /Sept. / 2017

Coût du projet : _____ $

Détails additionnels : Location par Entrepreneur

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 32-1F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4533

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

demand 7L

☑ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4534

Dôme osisko Portail

(SPÉCIFIER) N° ____

M., Mme Osisko Mining inc (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7L

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dôme Osisko Portail de 50' x 100'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☒ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535, 84, 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 50 ☐ m ☒ pi Profondeur : 100 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : Gravier

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Tôle

Composition du toit : Finition : Tôle Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☒ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Août / 2017 Pour la fin des travaux : /Août / 2017

Coût du projet : 103 550 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur : Méga Centre Kubota

Adresse : 1885, 3e Avenue, Val-d'Or (Québec) Code postal : J9P 7B1

N° téléphone : (819) 874-1138 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4534

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4535

demande 1M

Station et Tour de communication.

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____

(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining inc terrain Windfall Lake

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____

INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7M

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Station de la tour de communication de 13' x 7' & tour de 100'

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NAD83 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535, 84, 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 648-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire Largeur de la façade : 13 ☐ m ☒ pi Profondeur : 7 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : Béton

Composition des murs extérieurs : Béton Revêtement extérieur : Béton

Composition du toit : Finition : Béton Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Oct. / 2017 Pour la fin des travaux : /Oct. / 2017

Coût du projet : $

Détails additionnels : Sous-station 7' et tour 100'

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 novembre 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 18 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☑ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49 (12) 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4535

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2017-4536

demande 9N

Abris puits dénoyage

(SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme OSISKO Mines inc (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Winkelaar Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° ZC 379 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 09-11-2017 Par _____ (INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-11-2018

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#7N

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Abri pull dénovage de 16' x 16'

Bâtiment projeté ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535 84 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave. Toronto (Ontario) Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 16 ☐ m ☒ pi Profondeur : 16 ☐ m ☒ pi

Hauteur totale : 12 ☐ m ☒ pi Composition de la fondation : Dalle de béton

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : Tôle

Composition du toit : Finition : Tôle Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : /Sept. / 2017 Pour la fin des travaux : /Sept. / 2017

Coût du projet : 8000 $ $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☒ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto Le 8 nov. 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : 78 808 m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49 (12) 32-F

☑ Marge avant : _____ m ☑ Marge arrière : _____ m ☑ Marge latérale : _____ m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4536

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 16-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal : _____

UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☐ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☒ DÉMOLITION

N° 2017-4537

Cabanon.

CE ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osiska _____ Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU ... (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UN ... RNEMENT RÉGIONAL
ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU ... 79
LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S...

Émis le 09-11-2019 Par _____

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 08-...

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

#8

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION

BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Identification de la propriété

Adresse : 451 490E 5433 890N UTM NA083 218 Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : 6535, 84, 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining inc.

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Ave, Toronto (Ontario), Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : (418) 848-9504 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Bâtiment démoli (cochez toutes les cases auxquelles des travaux sont rattachés)

- Bâtiment principal :
  ☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☐ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire
- Bâtiment complémentaire :
  ☐ Garage ☒ Cabanon ☐ Hangar à bois ☐ Clôture, muret ou haie ☐ Piscine ☐ Galerie, patio ou pergola

Méthode(s) de démolition (machinerie lourde, masse, etc.) expliquez en étant le plus précis possible :

Machinerie lourde

Méthode(s) de disposition des déchets (dépotoir, conteneur, récupération par une entreprise, etc.), expliquez en étant le plus précis possible : Conteneurs à rebuts et transporté vers le dépotoir de Lebel-sur-Quévillon par MD Entreposage

Date prévue pour le début des travaux : /Juin / 2017 Pour la fin des travaux /Juin / 2017

Coût du projet : 7 000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION
BÂTIMENT PRINCIPAL
OU COMPLÉMENTAIRE

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Non applicable

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Photographie du ou des bâtiments à démolir
- ☐ Croquis à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant
  - Tous les bâtiments existants sur le terrain et ceux qui sont à démolir

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto [redacted] 2017

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☒ Méthodes de démolition ☒ Disposition des déchets Zone : 49(12) - 32F

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 09-11-2017 N° de permis : 2017-4537

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

h:\data\groupes\tech\technique\900 gestion des documents administratifs\formulaire\inspection municipale\urbanisme\nouveau formulaire\formulaire- demande de permis - démolition de bâtiment.docx

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2018-4505

3 dalles béton - Génératrice

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 03-04-2018 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 02-04-2019

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Coulage de 3 dalles de béton de 13.2 m x 4.7m (par 0.30m d'épaisseur) qui serviront de base à des conteneurs protégeants des génératrices. Superficie cumulative = 186m2

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83 UTM 18 462119 E/ 5434316 N Localité : Canton Urben

N° lot : 218066-00-000 (fiba MERN) N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 13.2 ☒ m ☐ pi Profondeur : 4.7 ☒ m ☐ pi

Nombre d'étage : ____ Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : 3 dalles de béton Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 0.30 ☒ m ☐ pi

Composition du plancher : ____

Composition du plafond : ____ Isolation : ____

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : ____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : ____ ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : 04 /04 / 2018 Pour la fin des travaux : 31 /05 / 2018

Coût du projet : 10 000 $

Détails additionnels : Les dalles seront coulés au début du projet.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnees de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto, ON le 29 mars 2018

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49 (12) 32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 03-04-2018 N° de permis : 2018-4505

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76179 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

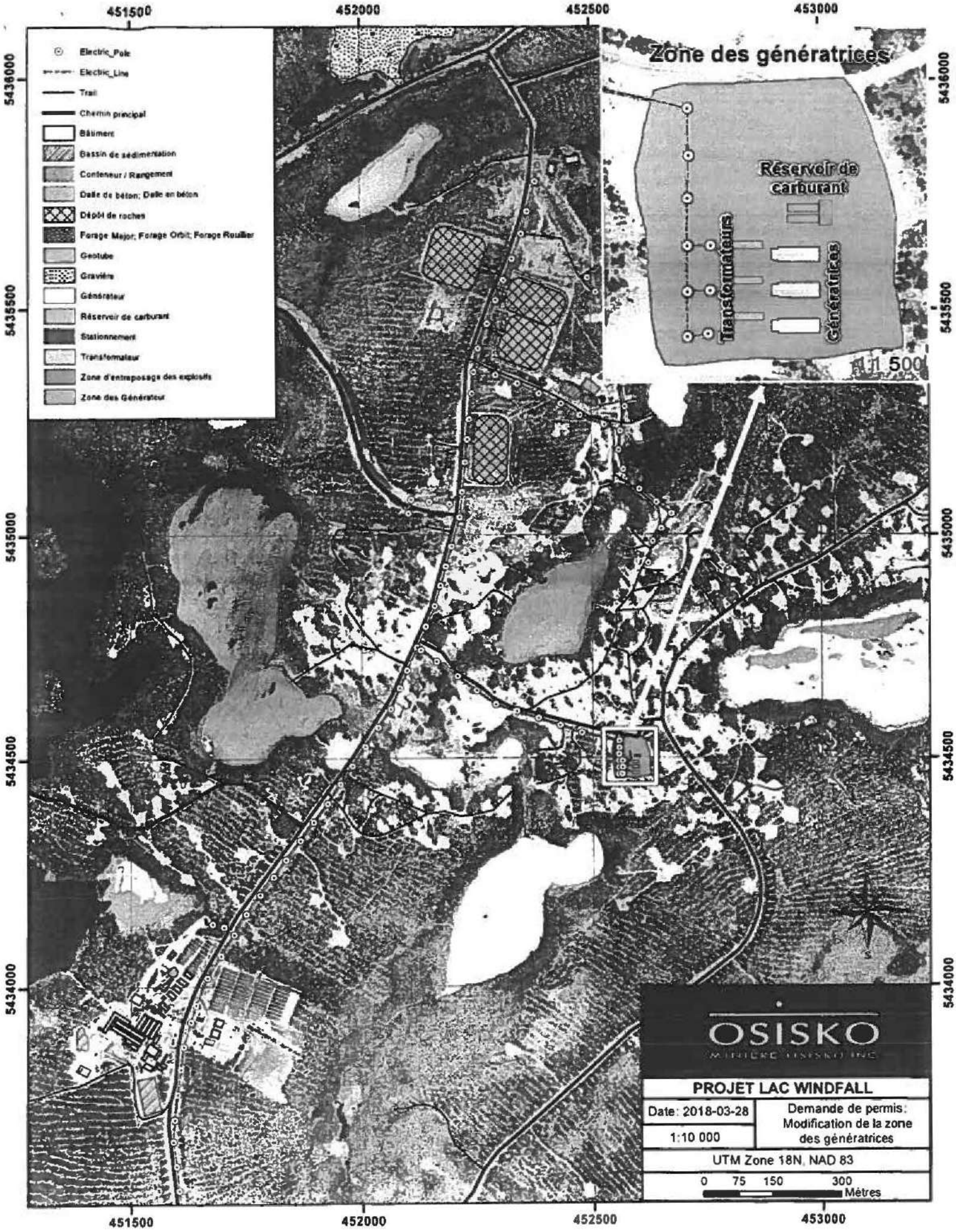
451500
452000
452500
453000
5436000
5435500
5435000
5434500
5434000
Electric_Pole
Electric_Line
Trail
Chemin principal
Bâtiment
Bassin de sédimentation
Conteneur / Rangement
Dalle de béton; Dalle en béton
Dépôt de roches
Forage Major; Forage Orbit; Forage Roullier
Geotube
Gravière
Générateur
Réservoir de carburant
Stationnement
Transformateur
Zone d'entreposage des explosifs
Zone des Générateur
Zone des génératrices
Réservoir de carburant
Transformateurs
Génératrices
1:1 500
OSISKO
PROJET LAC WINDFALL
Date: 2018-03-28
1:10 000
Demande de permis: Modification de la zone des génératrices
UTM Zone 18N, NAD 83
0 75 150 300
Mètres

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2018-4506

CERTIFICAT D'AUTORISATION Dalle de déchargement

(SPÉCIFIER) N° ____

M., Mme Osisko Mining (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 03-04-2018 Par _____ (INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 02-04-2019

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153MP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Coulage d'une dalle à l'extrémité des 2 réservoirs (zone de déchargement) des reliés aux 3 génératrices qui seront installées en avril 2018

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83 UTM 18 452119 E/ 5434316 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218098-00-000 (#bail MERN) N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

[1]Votre numero de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 8,1 ☒ m ☐ pi Profondeur : 4,5 ☒ m ☐ pi

Nombre d'étage : ____ Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : dalle de béton Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 0,20 ☒ m ☐ pi

Composition du plancher : ____

Composition du plafond : ____ Isolation : ____

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : ____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : ____ ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : 04 /04 / 2018 Pour la fin des travaux : 31 /05 / 2018

Coût du projet : 5 000 $

Détails additionnels : La dalle sera coulées au début du projet.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining va se charger de couler la dalle

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto, ON le 29 mars 2018

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32 F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 03-04-2018 N° de permis : 2018-4506

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

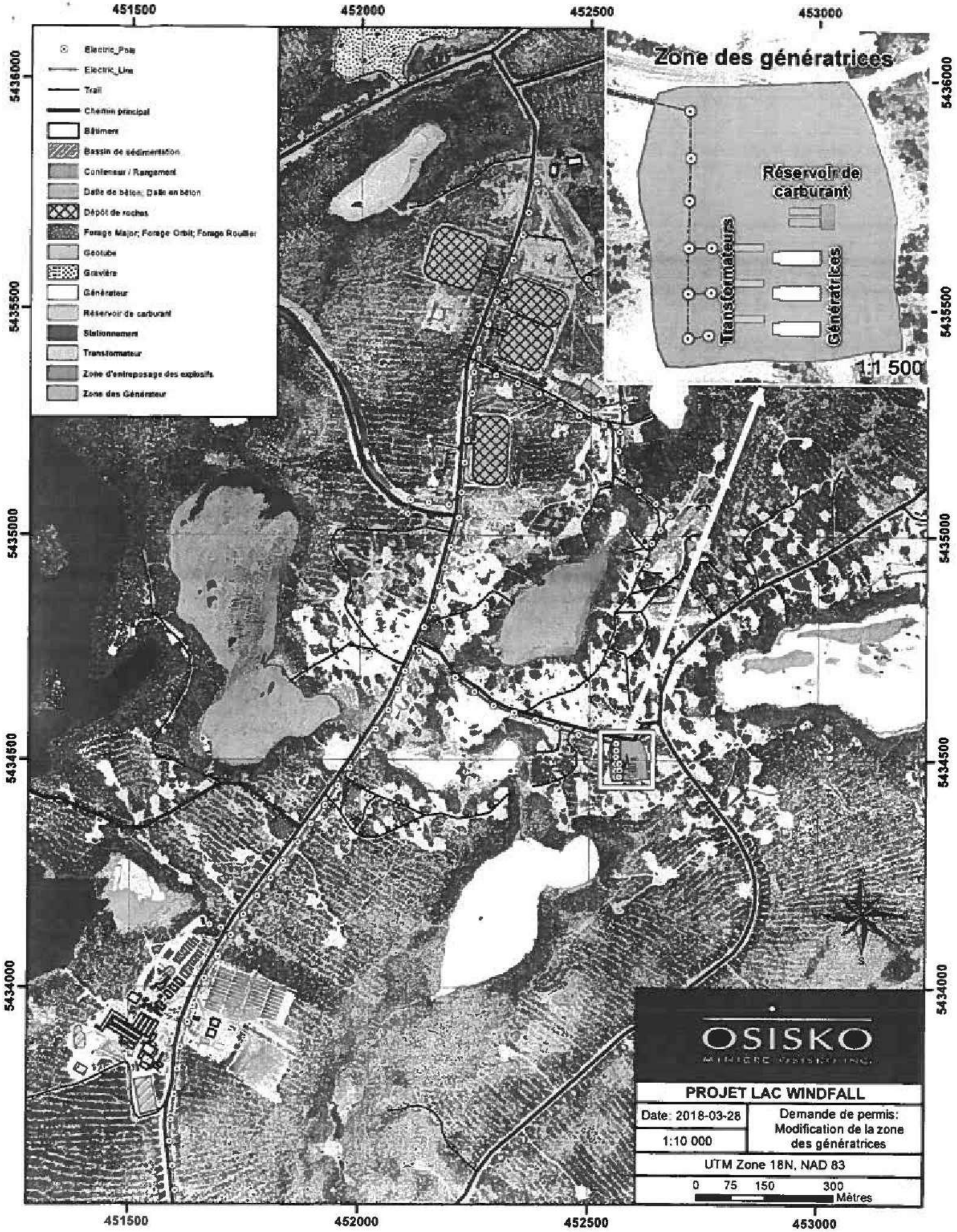
451500
452000
452500
453000
5436000
5435500
5435000
5434500
5434000
Electric_Pole
Electric_Line
Trail
Chemin principal
Bâtiment
Bassin de sédimentation
Conteneur / Rangement
Dalle de béton; Dalle en béton
Dépôt de roches
Forage Major; Forage Orbit; Forage Roullier
Géotube
Gravière
Générateur
Réservoir de carburant
Stationnement
Transformateur
Zone d'entreposage des explosifs
Zone des Générateur
Zone des génératrices
Réservoir de carburant
Transformateurs
Génératrices
1:1 500
OSISKO
PROJET LAC WINDFALL
Date: 2018-03-28
Demande de permis: Modification de la zone des génératrices
1:10 000
UTM Zone 18N, NAD 83
0 75 150 300
Mètres

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2018-4507

CERTIFICAT D'AUTORISATION Dalle Ventilation (SPÉCIFIER) N° ____

M., Mme Disko Mining (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain Windfall Lake (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 03-04-2018 Par _____ (INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 02-04-2019

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Coulage d'une dalle de 14' x 14' (8" d'épaisseur) servant de base à une structure d'acier servant d'entrée d'air pour rampe souterraine. Le plan de construction de cette structure est jointe à la présente demande.

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83 UTM 18 452671 E/ 5434932 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218098-00-000 (#bail MERN) N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 4.27 ☒ m ☐ pi Profondeur : 4.27 ☒ m ☐ pi

Nombre d'étage : ____ Hauteur totale : ____ ☐ m ☐ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : dalle de béton Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 0.2 ☒ m ☐ pi

Composition du plancher : ____

Composition du plafond : ____ Isolation : ____

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : ____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : ____ ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : 07 /04 / 2018 Pour la fin des travaux : 01 /07 / 2018

Coût du projet : 1 000 000 $

Détails additionnels : La dalle de béton sera coulée au début du projet afin d'y fixer la base de la structure d'acier qui servira d'entrée d'air pour les galleries souterraines.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining va se charger de couler la dalle

Adresse : Camps Windfall, NAD83 UTM 18 452671 E/ 5434932 N Code postal : _____

N° téléphone : 418-317-0421 ext 113 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☒ Plans ☒ Élévations ☒ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1] La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto, ON Le 29 mars 2018

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réserve au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 419(12) 32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 03-04-2018 N° de permis : 2018-4507

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-99 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

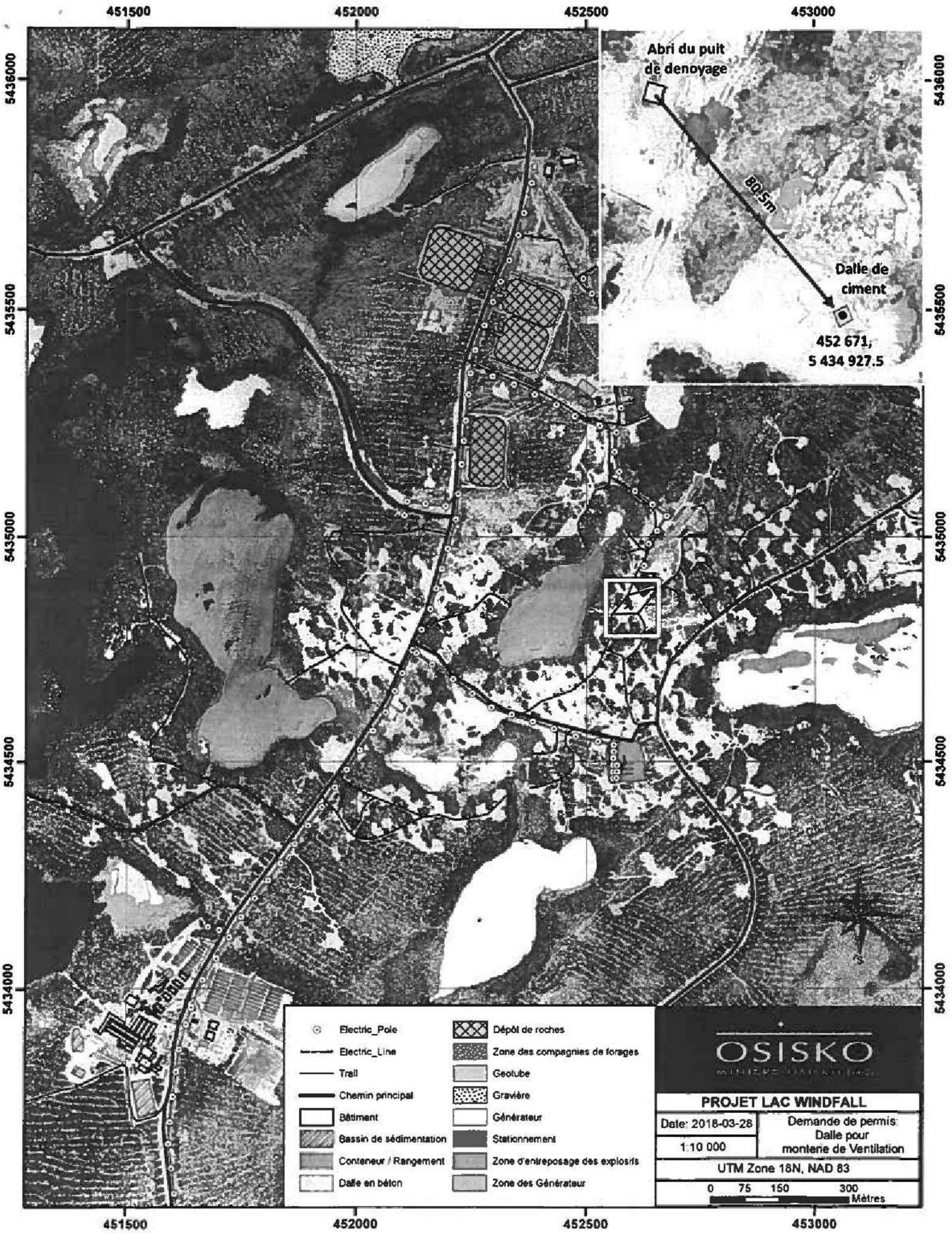
451500
452000
452500
453000
5436000
5435500
5435000
5434500
5434000
Abri du puit de denoyage
80.5m
Dalle de ciment
452 671;
5 434 927.5
Electric_Pole
Electric_Line
Trail
Chemin principal
Bâtiment
Bassin de sédimentation
Conteneur / Rangement
Dalle en béton
Dépôt de roches
Zone des compagnies de forages
Geotube
Gravière
Générateur
Stationnement
Zone d'entreposage des explosifs
Zone des Générateur
OSISKO
PROJET LAC WINDFALL
Date: 2018-03-28
1:10 000
Demande de permis
Dalle pour
montene de Ventilation
UTM Zone 18N, NAD 83
0 75 150 300
Mètres

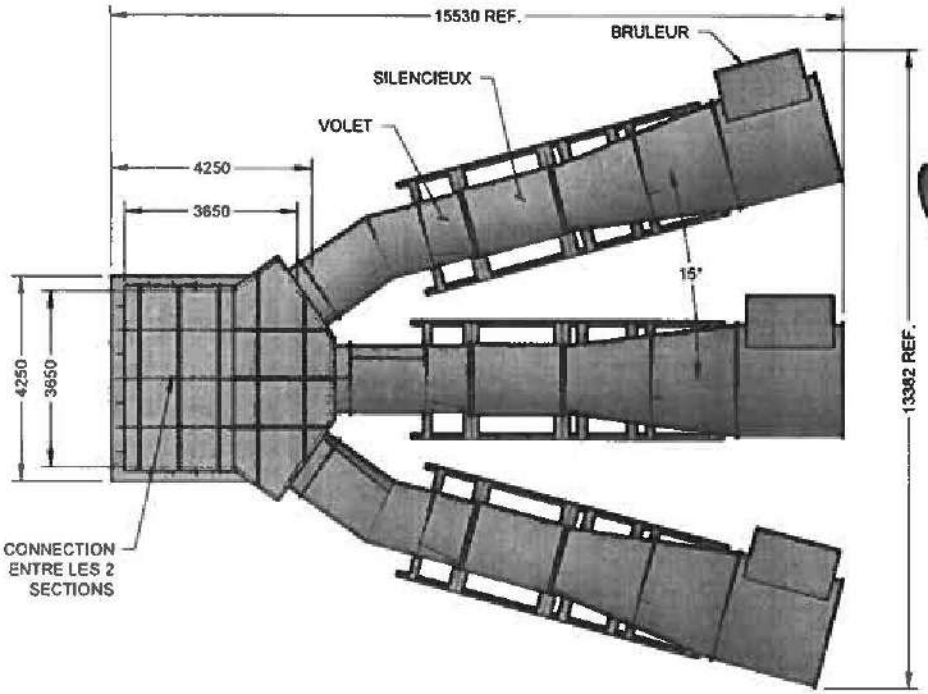

VUE EN PLAN
ÉCH. 1:100

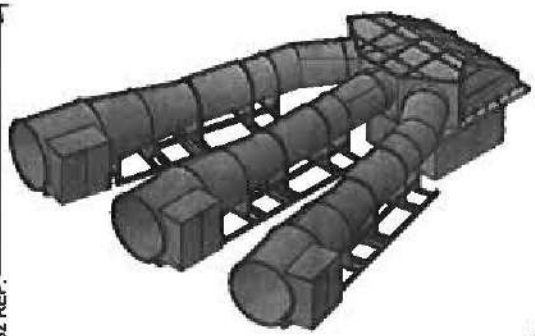

VUE ISOMÉTRIQUE 1
ÉCH. AUCUNE

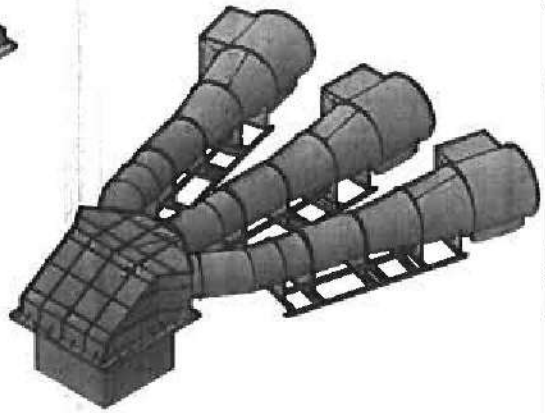

VUE ISOMÉTRIQUE 2
ÉCH. AUCUNE

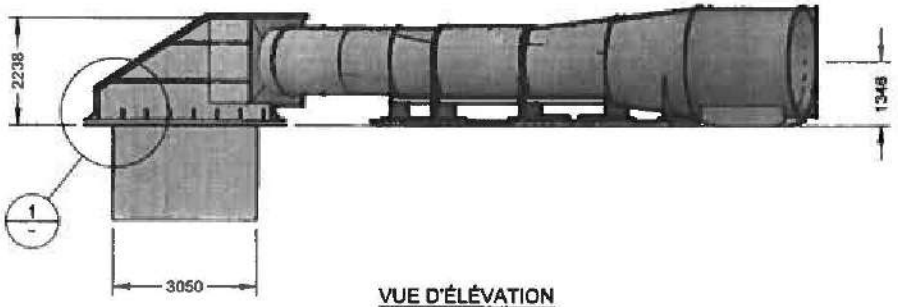

VUE D'ÉLÉVATION
ÉCH. 1:100

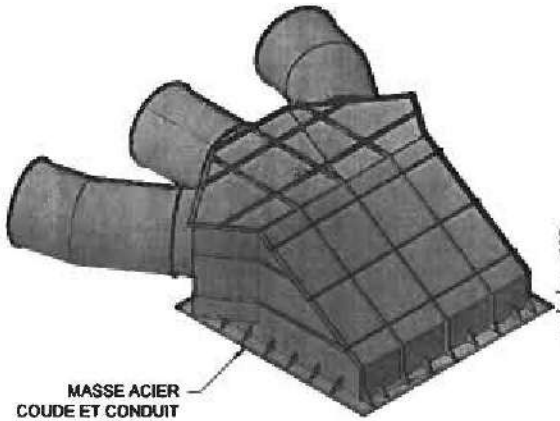

MASSE ACIER
COUDE ET CONDUIT
EN PL. 4,8mm
±3800kG [8360lbs]

VUE ISOMÉTRIQUE COUDE
ÉCH. AUCUNE

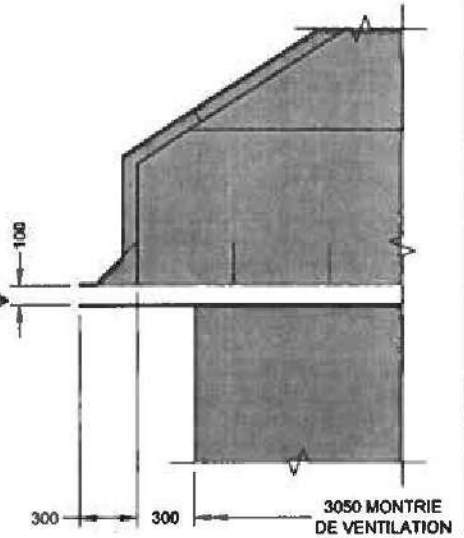

DÉTAIL 1/-
ÉCH. 1:25

FICHIER : C:\USERS\J-P.NICOLAS\DESKTOP\VENTILATEURS.DWG

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2018-4508

Dalle Béton pour le compteur

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisko Mining terrain Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU [illegible]) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL
ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79
LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 7 juin 2018 Par _____
(INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 6 juin 2019

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Coulage d'une dalle de béton de 5m x 9m (par 0.15m d'épaisseur) qui servira de base pour une cabane en bois abritant un composteur industriel.

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83, UTM18 451733 E / 6433843 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218098-00-000 (fiboil MERN) N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext 113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 9 ☒ m ☐ pi Profondeur : 5 ☐ m ☐ pi

Nombre d'étage : 0 Hauteur totale : 10 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☒ non

Composition des fondations : dalle de béton Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 0.15 ☒ m ☐ pi

Composition du plancher : aucun (la cabane qui est déjà construite sera posée directement sur la dalle)

Composition du plafond : bois Isolation : aucune

Composition des murs extérieurs : Structure : bois Isolation : aucune Finition : aucune

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : ____ Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : ____ ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : 15 /06 / 30 Pour la fin des travaux : 15 /07 / 30

Coût du projet : 5000 $

Détails additionnels : Voir photo de la cabane en bois et du composteur pour faciliter la compréhension

Le composteur sera installé dans la cabane.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining

Adresse : 155 University Avenue, Suite 1440, Toronto ON Code postal : M5H3B7

N° téléphone : 416-848-9504 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☒ Croquis ☐ Devis technique

[1]La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto _____

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted] _____

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 7 juin 2018 N° de permis : 2018-4505

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

9x5 = 45

45 ÷ 30 m² = 1,50 x 2

= 3,00$

50$ + 2$/30-

53,00$

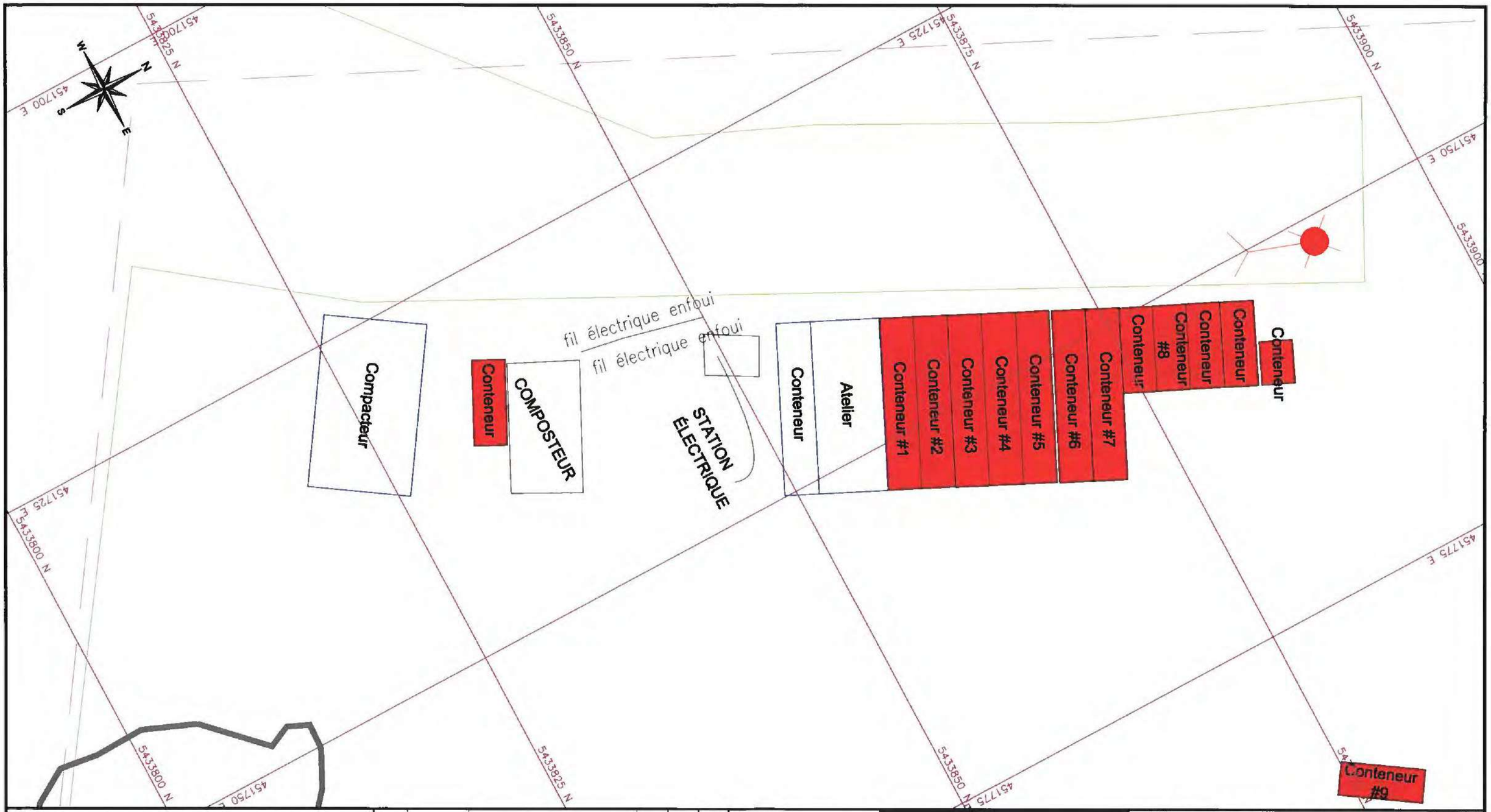

NOTES

C:\Users\MMalmville\Desktop\ATELIER-COMPACTEUR.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : LOCALISATION ATELIER ET COMPACTEUR

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVÉ :		
ÉCHELLE :	1:250	DATE :

UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2019-4506

CE ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osis
(PROPRIÉTAIRE OU

Projet Windfall Lake
(CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE RNEMENT RÉGIONAL
ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU
LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S

Émis le 08 mai 2019 Par

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-1531MP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dalle de béton armée de 12" d'épaisseur avec pourtour surélevé de 6" pour l'installation d'une foreuse long trou

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83, UTM18 451913 E / 5435348 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218096-00-000 (#bail MERN) N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext 113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : ____ ☐ m ☐ pi Profondeur : ____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : ____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 30 ☐ m ☒ pi Profondeur : 60 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 0 Hauteur totale : 18po ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : dalle de béton armé Hauteur : ____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 12po ☐ m ☒ pi

Composition du plancher : ____

Composition du plafond : ____ Isolation : ____

Composition des murs extérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition des murs intérieurs : Structure : ____ Isolation : ____ Finition : ____

Composition du toit : Finition : ____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : ____ ☐ Cheminée Si oui, composition : ____

Date prévue pour le début des travaux : 15 /04 / 2019 Pour la fin des travaux : 01 /05 / 2019

Coût du projet : 75000 $

Détails additionnels : Dalle de béton armée de treillis) de 12" d'épaisseur de 30' de large et 60' de longueur.

Force du béton : 35 MPA. Il y aura 2 rangs de treillis.

La pente du centre de la dalle ira de sorte à ce que le baril enfoui dans un coin recoive toute l'eau de ruissellement afin de la pomper dans le bassin de sédimentation associé au forage.

Les rebords de 6" de haut permettrons de contenir et diriger l'eau de ruissellement vers le baril.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☒ Croquis ☐ Devis technique

[1]La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Toronto ON Le 29 avril 2019

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 8 mai 2019 N° de permis : 2019-4506

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 à 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

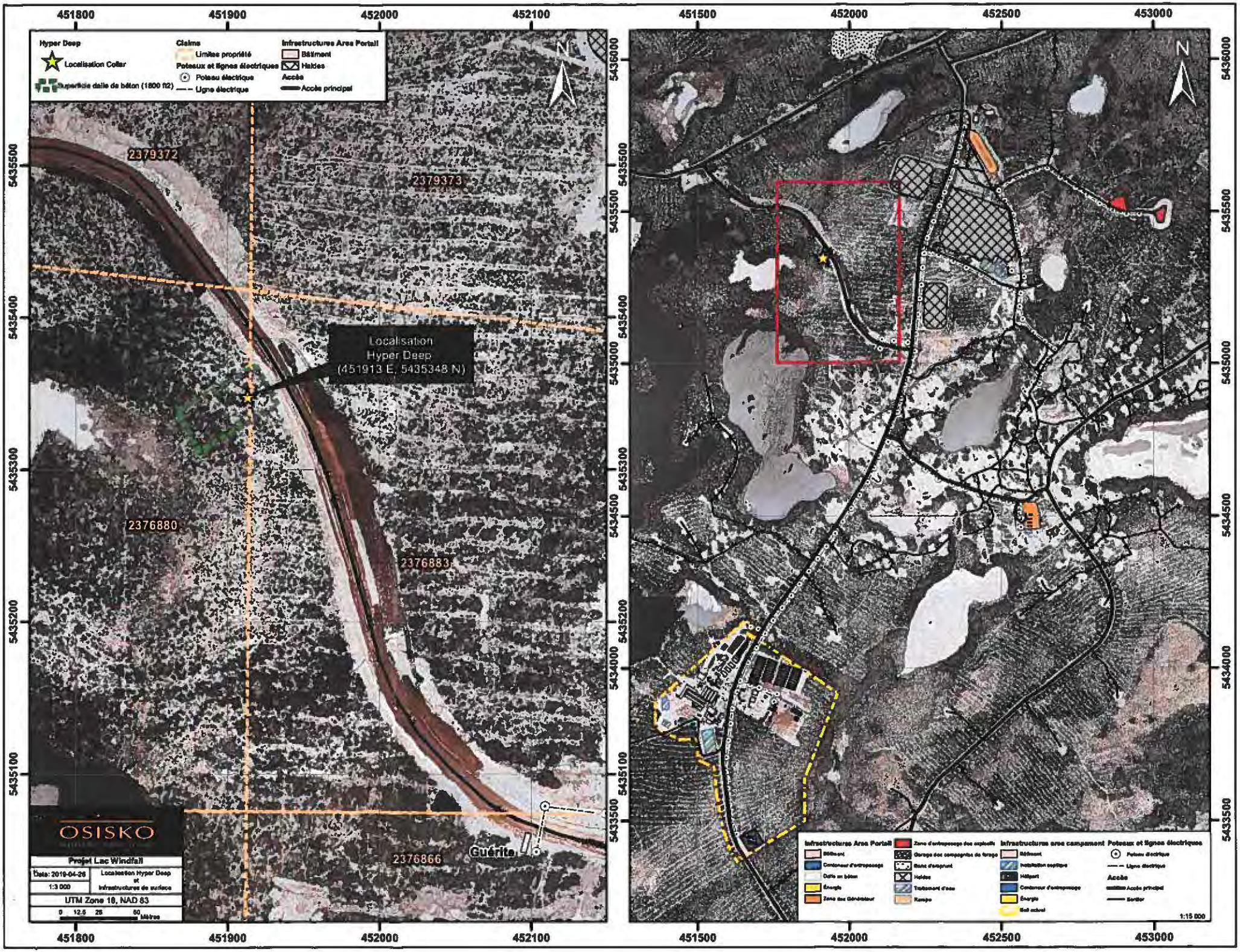
Hyper Deep
Localisation Collar
Superficie dalle de béton (1800 ft2)
Claims
Limites propriété
Poteaux et lignes électriques
Poteau électrique
Ligne électrique
Infrastructures Aires Portail
Bâtiment
Haldes
Accès
Accès principal
2379372
2379373
2376880
2376883
2376866
Localisation
Hyper Deep
(451913 E, 5435348 N)
Guérite
OSISKO
Projet Lac Windfall
Date: 2019-04-26
Localisation Hyper Deep
et
Infrastructures de surface
1:3 000
UTM Zone 18, NAD 83
0 12.5 25 50 Mètre
N
451800
451900
452000
452100
5435500
5435400
5435300
5435200
5435100
5435000
5434500
5434000
5433500
451500
452000
452500
453000
5436000
5435500
5435000
5434500
5434000
5433500
Infrastructures Aires Portail
Bâtiment
Conteneur d'entreposage
Dalle en béton
Énergie
Zone des Générateur
Zone d'entreposage des explosifs
Garage des compagnies de forage
Banc d'emprunt
Haldes
Traitement d'eau
Rampe
Infrastructures aires campement
Bâtiment
Installation septique
Héliport
Conteneur d'entreposage
Énergie
Mât météo
Poteaux et lignes électriques
Poteau électrique
Ligne électrique
Accès
Accès principal
Sortie
1:15 000

HYDRAULIQUE C.L. INC.

Distributeur de :
- **Parker • Denison • Nopak • Stauff**
- **MP Filtri • Rexroth • Funk**
- **Thermal Transfert • Hedland • N.O.K.**
- **Fenner • Asco • Numatics • Etc...**

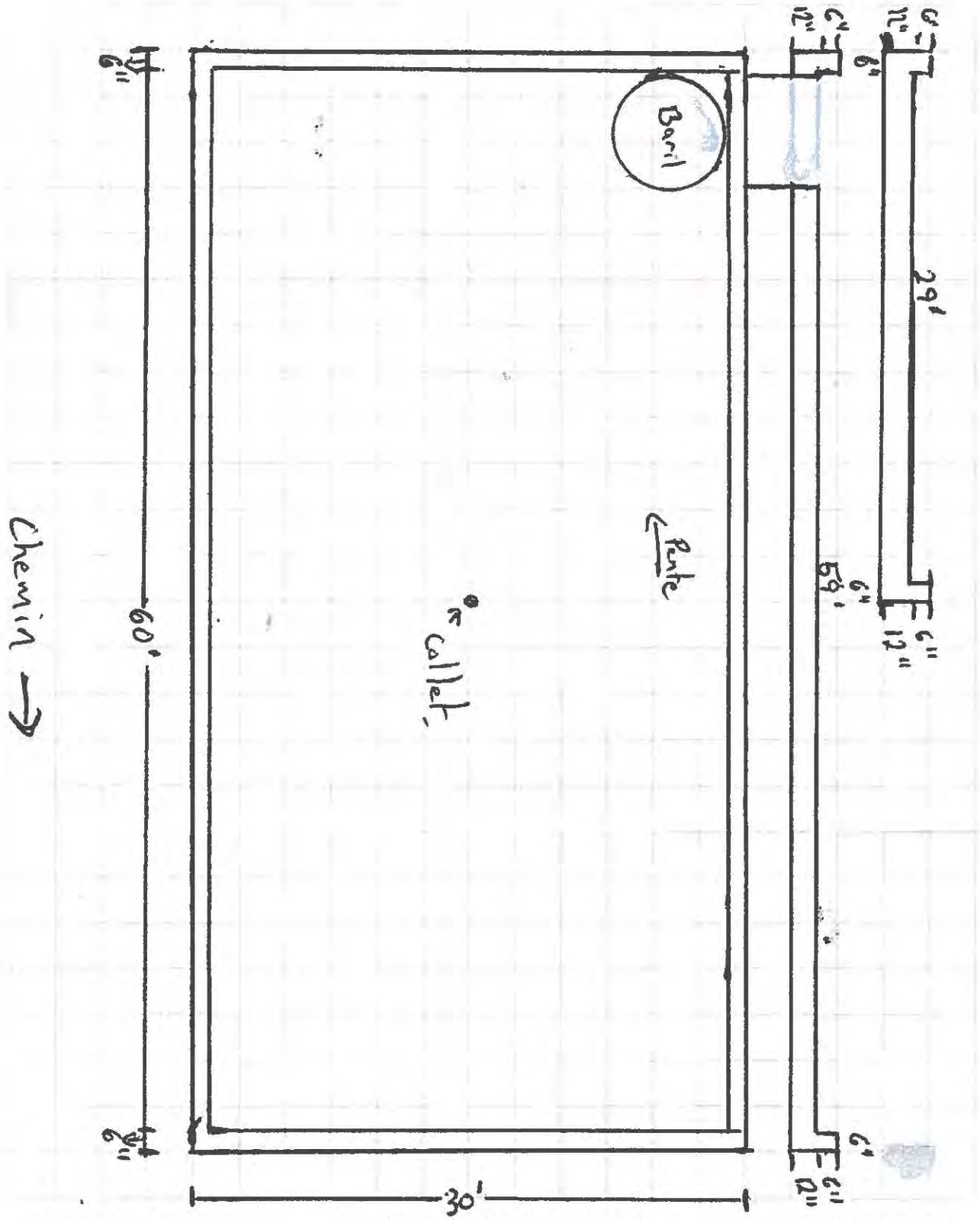

1110, des Manufacturiers
Parc Industriel
Val-d'Or (Québec) J9P 6Y8

«SERVICE ROUTIER • BANC D'ESSAI»
CONCEPTION ET FABRICATION
DE SYSTÈMES HYDRAULIQUES
RÉPARATION: pompes, moteurs, valves, cylindres, etc...

Tél. Bur.: (819) 825-0172
Fax: (819) 825-8461
www.hydrauliquecl.ca

[redacted]UVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2019-453

[redacted]tem à déchets

CE[redacted]ISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osisk[redacted] Sito Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE [redacted]RNEMENT RÉGIONAL

ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU[redacted] 43

LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS S[redacted]

Émis le 17-09-2019 Par [redacted]

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 16[redacted]

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

DEMANDE DE PERMIS
DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dalle de béton armé de 24'X40'x 8" pour l'installation d'un compacteur à déchet

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83, UTM18 451730 E / 5433826 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218098-00-000 (#ball MERN) N° matricule[1] : 6535 | 87 | 8410

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. Si il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext 113 Courri[redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur _____ ☐ m ☐ pi Profondeur _____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : _____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 24 ☐ m ☒ pi Profondeur : 40 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 0 Hauteur totale : 8po ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : dalle de béton armé Hauteur _____ ☐ m ☐ pi Épaisseur : 8po ☐ m ☒ pi

Composition du plancher : _____

Composition du plafond : _____ Isolation : _____

Composition des murs extérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : _____

Composition des murs intérieurs : Structure : _____ Isolation : _____ Finition : _____

Composition du toit : Finition : _____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : _____ ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : 15 /09 / 2019 Pour la fin des travaux : 16 /09 / 2019

Coût du projet : 7200 $

Détails additionnels : Dalle de béton armee de treillis 24'x40'x8"

Force du béton : 35 MPA

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2] 214,85
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☒ Croquis ☐ Devis technique

[1]La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir apres l'émission du permis.

Signé à Montréal Le 27 aout 2019

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 17-09-2019 N° de permis : 2019-4531

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76-19 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : RP

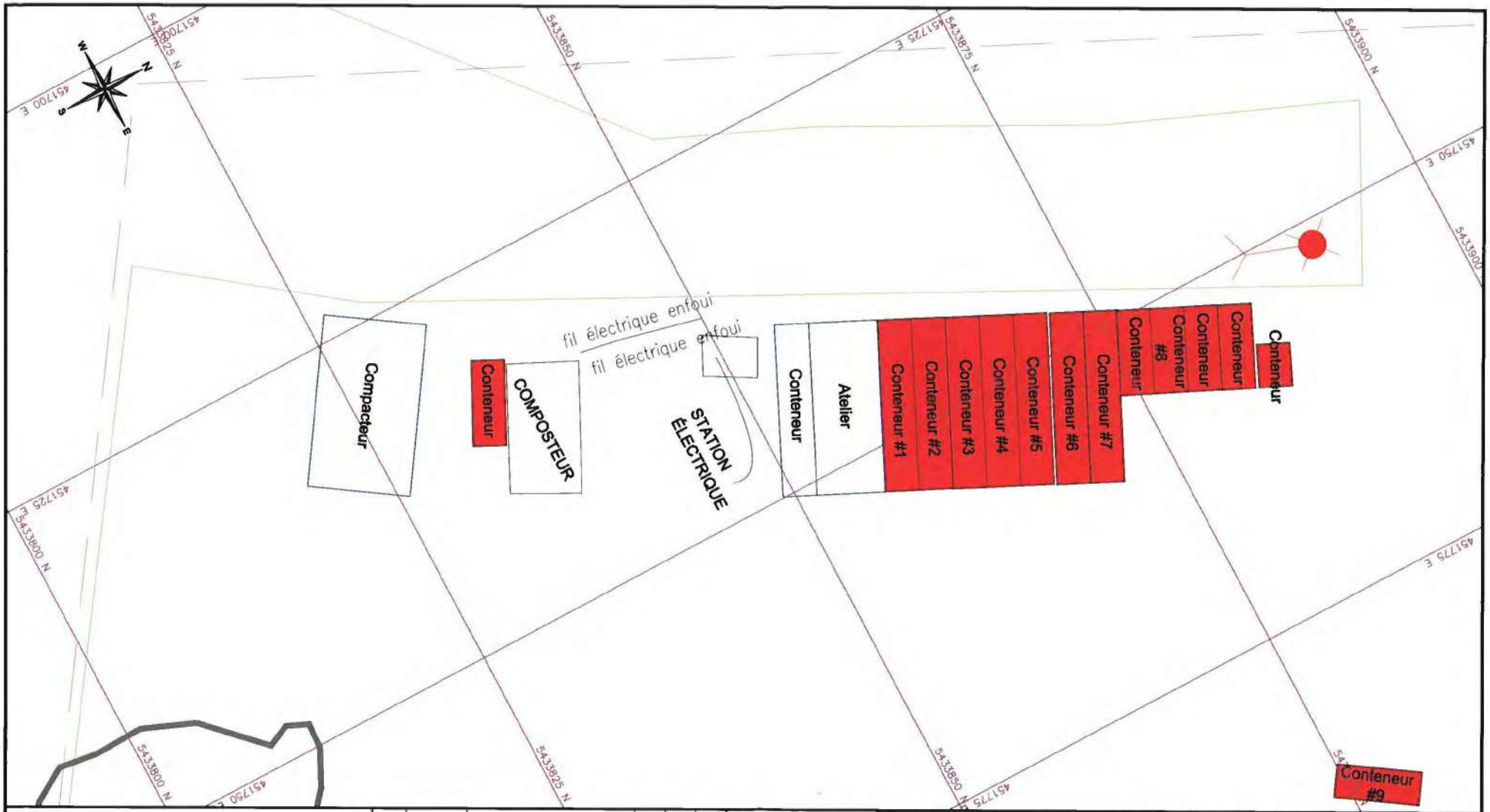

NOTES

C:\Users\Mikainville\Desktop\ATELIER-COMPACTEUR.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	DES	VER	APP
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : LOCALISATION ATELIER ET COMPACTEUR

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE :	1:250	DATE

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2019-453

Atelier 32 x 40

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ N° _____
(SPÉCIFIER)

M., Mme Osiska Mianscum Terrain Sisi Windfall Lake
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 76 et 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 17-09-2019 Par _____
(INSPECTEUR)

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 16-09-2020

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

DEMANDE DE PERMIS
DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT PRINCIPAL

Description des travaux projetés

☒ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Dalle de béton armé de 16'X40'x 6" ;pour l'installation d'un atelier

Construction d<un atelier de menuiserie

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☒ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse des travaux

Adresse : Camps Windfall, NAD83, UTM18 451745 E / 5433857 N Localité : Canton Urban

N° lot : 218098-00-000 (#bail MERN) N° matricule(*) : 6535 / 84 / 8413

(*)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe. S'il s'agit d'une nouvelle construction, laissez l'espace libre.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Osisko Mining

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University Avenue, suite 1440, toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 418-317-0421 ext 113 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimension du terrain : Largeur : _____ ☐ m ☐ pi Profondeur : _____ ☐ m ☐ pi Superficie totale : _____ ☐ m² ☐ pi²

Dimensions prévues du bâtiment : Largeur de la façade : 32 9.75

_____ ☐ m ☒ pi Profondeur : 40 12.19 ☐ m ☒ pi

Nombre d'étage : 1 Hauteur totale : 16 ☐ m ☒ pi Sous-sol aménagé : ☐ oui ☐ non

Composition des fondations : dalle de béton armé Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi Epaisseur : 6po ☐ m ☒ pi

Composition du plancher : béton

Composition du plafond : chevron Isolation : _____

Composition des murs extérieurs : Structure : bois Isolation : laine Finition : tole

Composition des murs intérieurs : Structure : bois Isolation : laine Finition : bois

Composition du toit : Finition : chevrons et tole Forme : ☐ Plat ☒ Comble ☐ Mansarde

Genre de chauffage : electrique ☐ Cheminée Si oui, composition : _____

Date prévue pour le début des travaux : 15 /09 / 2019 Pour la fin des travaux : 30 /09 / 2019

Coût du projet : 25000 $

Détails additionnels : Conteneur marin pour deux murs de coté, mur avant et arriere 2x4 boi finition tole

Force du béton : 35 MPA dalle de béton 16x40 mur avant arriere bois couvert de tole

9.75 x 12.19 = 118.85
118.87 ÷ 30m² = 3.9
3.9 x 5 = 19.5
200 + 19.5 = 219.5

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Osisko Mining

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☒ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2] 219.81 $
- ☒ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☒ Croquis ☐ Devis technique

[1]La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal le 27 août 2019

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Lot distinct ☐ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-12-F

☐ Marge avant : _____ m ☐ Marge arrière : _____ m ☐ Marge latérale : _____ m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 19-09-2019 N° de permis : 2019-4532

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 76 et 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

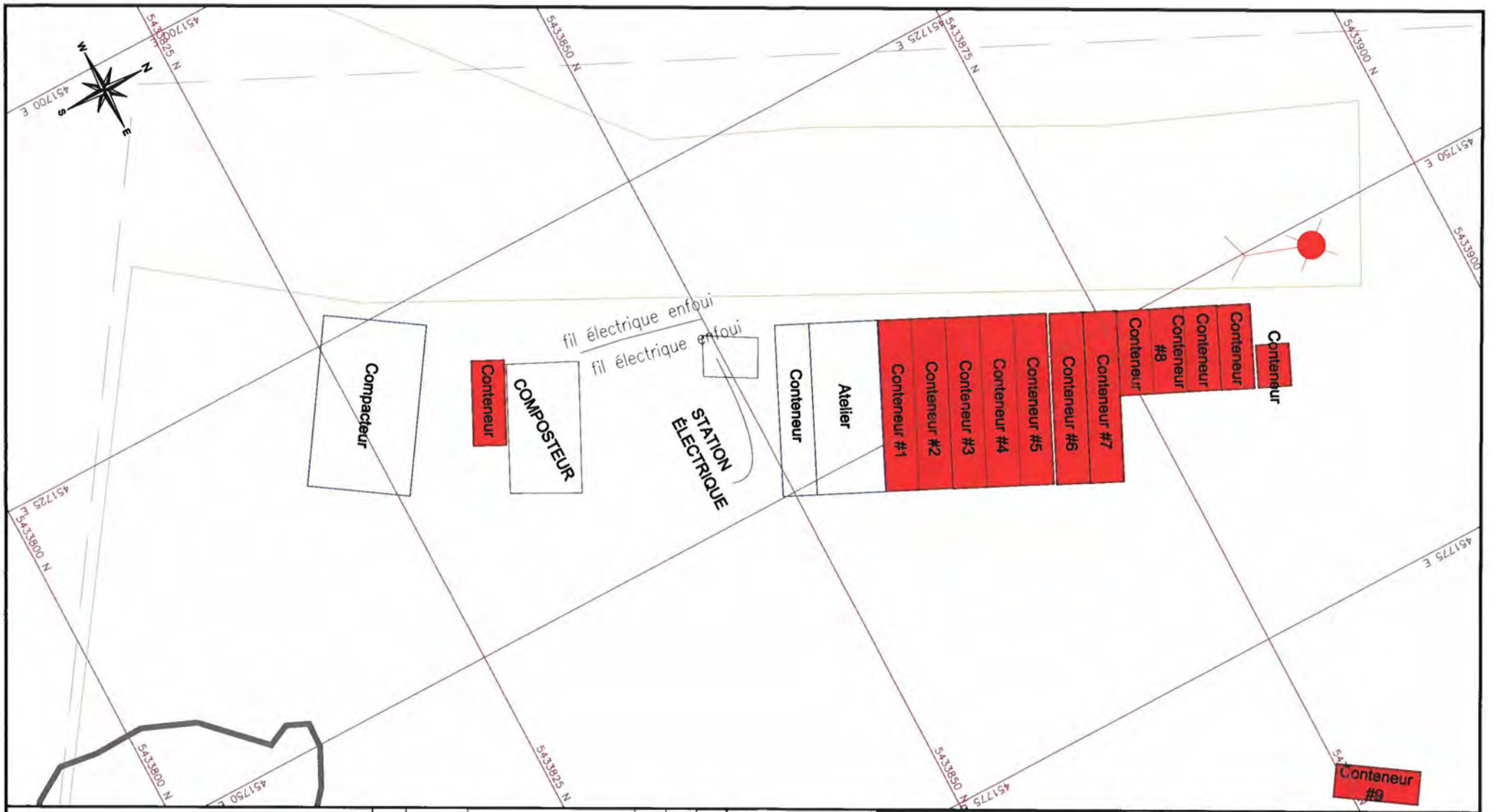

NOTES:

C:\Users\Utilisateur\Desktop\ATELIER-COMPACTEUR.dwg

REV.	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : LOCALISATION ATELIER ET COMPACTEUR

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE :	1:250	DATE :

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE

☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT

☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION

N° 2020-4524 A 2020-4530 + 2020-4532 A 2020-4541

CERTIFICAT D'AUTORISATION

DIVERS
(SPÉCIFIER)

N° ____

M., Mme Minière Osisko
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ)

terrain 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W
(CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 10 NOV 2020

Par _____
INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ

Valide jusqu'au 10 NOV 2021

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout de deux nouveaux modules pour bureau WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'24.4"N 75°39'49.1"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 40' ☐ m ☑ pi Profondeur : 23' 8" ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 10' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation :

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : membrane Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : sept.2020 / / Pour la fin des travaux : sept. 2020 / /

Coût du projet : 84 000$ $

Détails additionnels : Voir "Plan du camp" 2 x 12' x 20'

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : RCM Modulaire

Adresse : 28 rue industrielle, Saint-Benoit-Labre QC Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : 418-227-4044 N° Permis RBQ :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT PRINCIPAL

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe minier Technica

Adresse : 1161 rue des manufacturiers Val-d'Or Code postal : J9P 6Y7

N° téléphone : 819-975-8892 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment (ou de l'agrandissement) par rapport aux bâtiments adjacents et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)
- ☐ Demande de permis de raccordement aux services municipaux d'aqueduc et d'égout
  ou
- ☐ Demande de permis d'installation septique
- ☐ Demande de permis d'ouvrage individuel de captage des eaux souterraines (s'il y a lieu)

Documents fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans ☐ Élévations ☐ Coupe ☐ Croquis ☐ Devis technique

[1]La Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] 0-2020

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☒ Lot distinct ☒ Eaux usées ☐ Services municipaux Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4524

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout de deux roulottes pour salle à manger WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1] Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 30 ☐ m ☐ pi Profondeur : 24' ☐ m ☐ pi

Hauteur totale : 10' 6" ☐ m ☐ pi Composition de la fondation:

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : membrane Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : Oct. 2020 / / Pour la fin des travaux : Oct. 2020 / /

Coût du projet : 169 000$ $

Détails additionnels : Voir "Plan du camp" 2 x 12' x 30'

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland

Adresse : 200 6e rue ouest Amos Code postal : J9T 2T5

N° téléphone : 819-727-5556 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] 020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : Ø m Profondeur : Ø m Superficie totale : Ø m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4525

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement de l'entrepôt à bagage WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 20' ☐ m ☐ pi Profondeur : 8' ☐ m ☐ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☐ pi Composition de la fondation:

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : / / Pour la fin des travaux : / /

Coût du projet : 8 000$ $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal 13-10-2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : Ø m Profondeur : Ø m Superficie totale : Ø m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4526

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Agrandissement du congélateur de la cuisine WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 20' ☐ m ☐ pi Profondeur : 16' ☐ m ☐ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☐ pi Composition de la fondation:

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : / / Pour la fin des travaux : / /

Coût du projet : 8 000$ $

Détails additionnels : 2 x 8' x 20'

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal 13-10-2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : 0 m Profondeur : 0 m Superficie totale : 0 m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4527

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Laboratoire COVID19 WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 20' ☐ m ☑ pi Profondeur : 8' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : remorque donc sur roue

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur : aluminium

Composition du toit : Finition : membrane Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : -- / 09 / 2020 Pour la fin des travaux : -- / 09 / 2020

Coût du projet : 55 800$ $

Détails additionnels : Remorque (voir photo)

Voir "Plan du camp" - Roulotte COVID 8 x 20

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Guard RX

Adresse : 1100, Place du Technoparc, Bureau 128-2 Trois-Rivières, QC Code postal : G9A 0A9

N° téléphone : 418-805-6768 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal, 13-10-2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : Ø m Profondeur : Ø m Superficie totale : Ø m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4528

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une carothèque (#5) WINDFALL

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 30 ☐ m ☐ pi Profondeur : 50 ☐ m ☐ pi

Hauteur totale : ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : Dalle de béton

Composition des murs extérieurs : Bois et toit de tôle Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☑ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : sept 2020 / / Pour la fin des travaux : novembre 2020 / /

Coût du projet : 150 000 $

Détails additionnels : Voir "Plan du camp"

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☑ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal 13-10-2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : Ø m Profondeur : Ø m Superficie totale : Ø m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020-4529

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : Ø m Profondeur : Ø m Superficie totale : Ø m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) - 32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 27 oct 2020 N° de permis : 2020 - 4530

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une unité de traitement d'eau (électro-oxydation).

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 2,53 ☑ m ☐ pi Profondeur : 10,7 ☑ m ☐ pi

Hauteur totale : 3,94 ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : remorque sur roue

Composition des murs extérieurs : remorque Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : remorque Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : nov 2020 / / Pour la fin des travaux : nov 2020 / /

Coût du projet : 40 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : E2Metrix

Adresse : 3925 rue Lesage, Sherbrooke Code postal : J1L 2Z9

N° téléphone : 888-486-1142 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] novembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49 (12) - 32 - F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020 - 4532

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une dalle de béton pour une génératrice additionnelle.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité : _____

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : ____ / ____ / ____

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : irr ☐ m ☑ pi Profondeur : irr ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : _____ ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : béton

Composition des murs extérieurs : _____ Revêtement extérieur : _____

Composition du toit : Finition : _____ Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / ____ / ____ Pour la fin des travaux : nov 2020 / ____ / ____

Coût du projet : 50 000 $

Détails additionnels : les dimensions sont irr. (forme en L). voir le dessin

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : MP Rénovation

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☑ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] ovembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-E

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4533

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un bloc sanitaire près du gymnase.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☑ pi Profondeur : 30 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation: roulotte fermeture de la base avec jupe

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : roulotte Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : location $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Location MSN

Adresse : 1568 Thérèse Lacroix Code postal : J9P 6P3

N° téléphone : 819-824-5161 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] ovembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4534

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une 6ième carothèque

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 16 ☐ m ☑ pi Profondeur : 40 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : bois

Composition des murs extérieurs : Dome type tente Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Dome Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 70 000 $

Détails additionnels : Dome Weather Heaven

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted]vembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4535

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Conteneur maritime pour entreposage près du gymnase.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ☐ m ☑ pi Profondeur : 40 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation :

Composition des murs extérieurs : Conteneur maritime Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 5 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe GT

Adresse : 10000 Maurice Duplessis Code postal : H1C 2A2

N° téléphone : (514) 648-4848 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] ovembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4536

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Conteneur maritime pour l'entreposage du sous traitant REFLEX.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ☐ m ☑ pi Profondeur : 20 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8'6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : N/A

Composition des murs extérieurs : Conteneur maritime Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 12 500 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe GT

Adresse : 10000 Maurice Duplessis Code postal : H1C 2A2

N° téléphone : (514) 648-4848 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] novembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☑ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☑ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4537

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Conteneur maritime pour entreposage du matèriel santé et sécurité.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ☐ m ☑ pi Profondeur : 40 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation :

Composition des murs extérieurs : Conteneur maritime Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 7 500 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe GT

Adresse : 10000 Maurice Duplessis Code postal : H1C 2A2

N° téléphone : (514) 648-4848 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal Le _____

Signature du propriétaire ou de son représentant : _____

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-R

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4538

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Deux conteneurs maritimes pour l'entreposage près du dortoir 400.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 16 ☐ m ☑ pi Profondeur : 20 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8'6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : N/A

Composition des murs extérieurs : Conteneurs maritimes Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 15 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe GT

Adresse : 10000 Maurice Duplessis Code postal : H1C 2A2

N° téléphone : (514) 648-4848 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] novembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49 (12) - 32 - F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4539

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une section au corridor artique.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : irr 8 ☐ m ☑ pi Profondeur : irr 30 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : Cage en bois

Composition des murs extérieurs : bois et membrane Revêtement extérieur : Bois

Composition du toit : Finition : membrane Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : oct 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 10 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] ovembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentan[redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-32-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020-4540

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☐ Construction nouvelle ☑ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un batîment pour la préparation des lunchs.

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'20.5"N 75°39'48.5"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 60 ☐ m ☑ pi Profondeur : 12 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8'6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation: roulotte (fermeture avec jupe)

Composition des murs extérieurs : Revêtement extérieur :

Composition du toit : Finition : membrane Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : sept 2020 / / Pour la fin des travaux : oct 2020 / /

Coût du projet : 30 000 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Outland

Adresse : 200 6e rue ouest Amos Code postal : J9T 2T5

N° téléphone : 819-727-5556 N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, A[redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted]ovembre 2020

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : N/A m Profondeur : N/A m Superficie totale : N/A m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) - 32 - F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 10 NOV 2020 N° de permis : 2020 - 4541

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

NOTES:

C:\Users\nicolas.varichon\Desktop\2020-05-21 PLAN DE SURFACE.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	DES	VER	APP
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	XX	XX	XX

SCEAU

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET: WINDFALL

TITRE: PLAN DU CAMP
4 OCTOBRE 2020

CONCU		
DESSINE		
VERIFIE		
APPROUVE		
ÉCHELLE	1:10000	DATE:

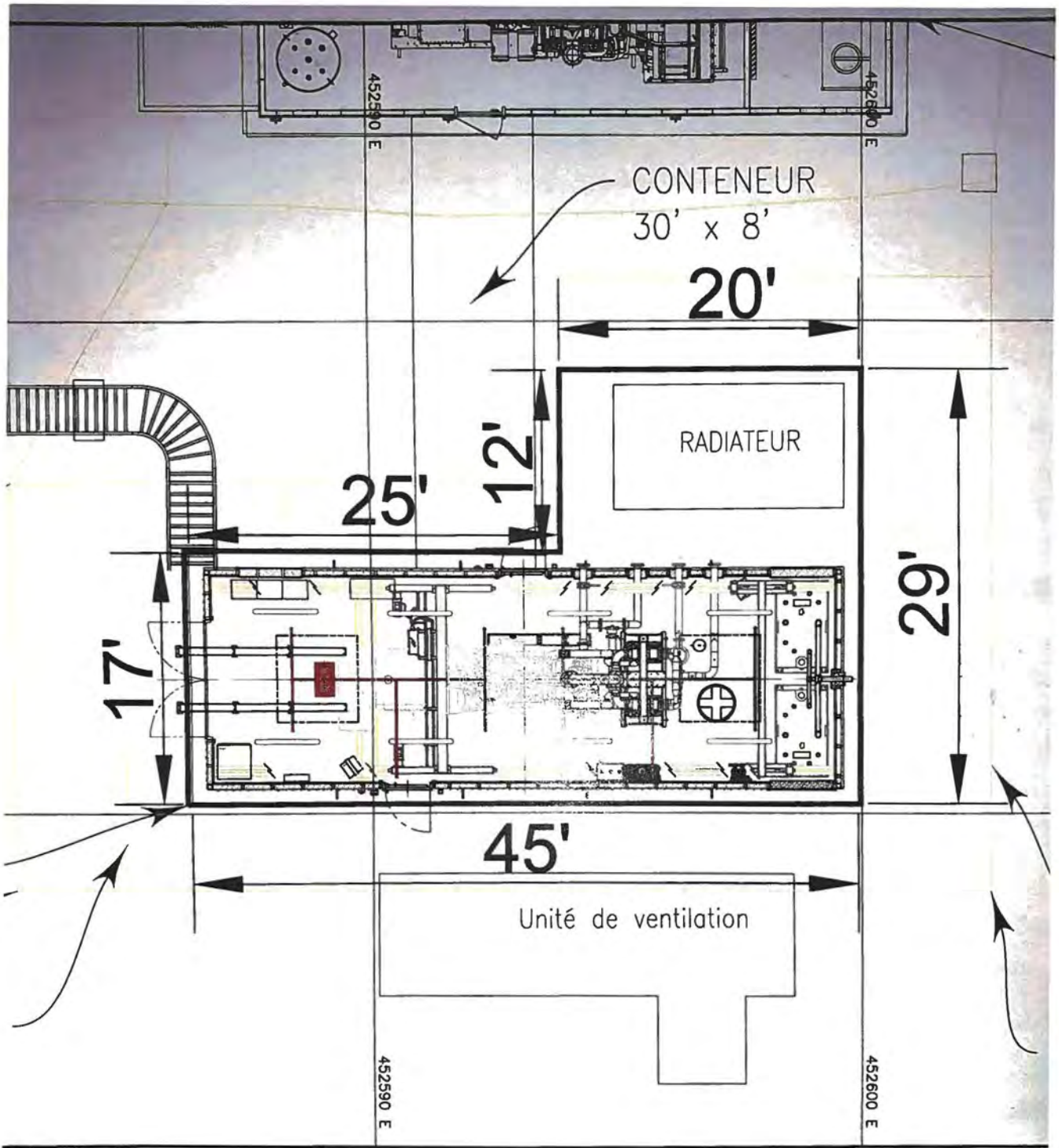

			SCEAU	
X.X.	X.X.	X.X.		
DES.	VER.	APP.		

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : NOUVELLE GÉNÉRATRICE

CONCU :	
DESSINE :	
VERIFIE :	
APPROUVE :	
ECHELLE:	1:100

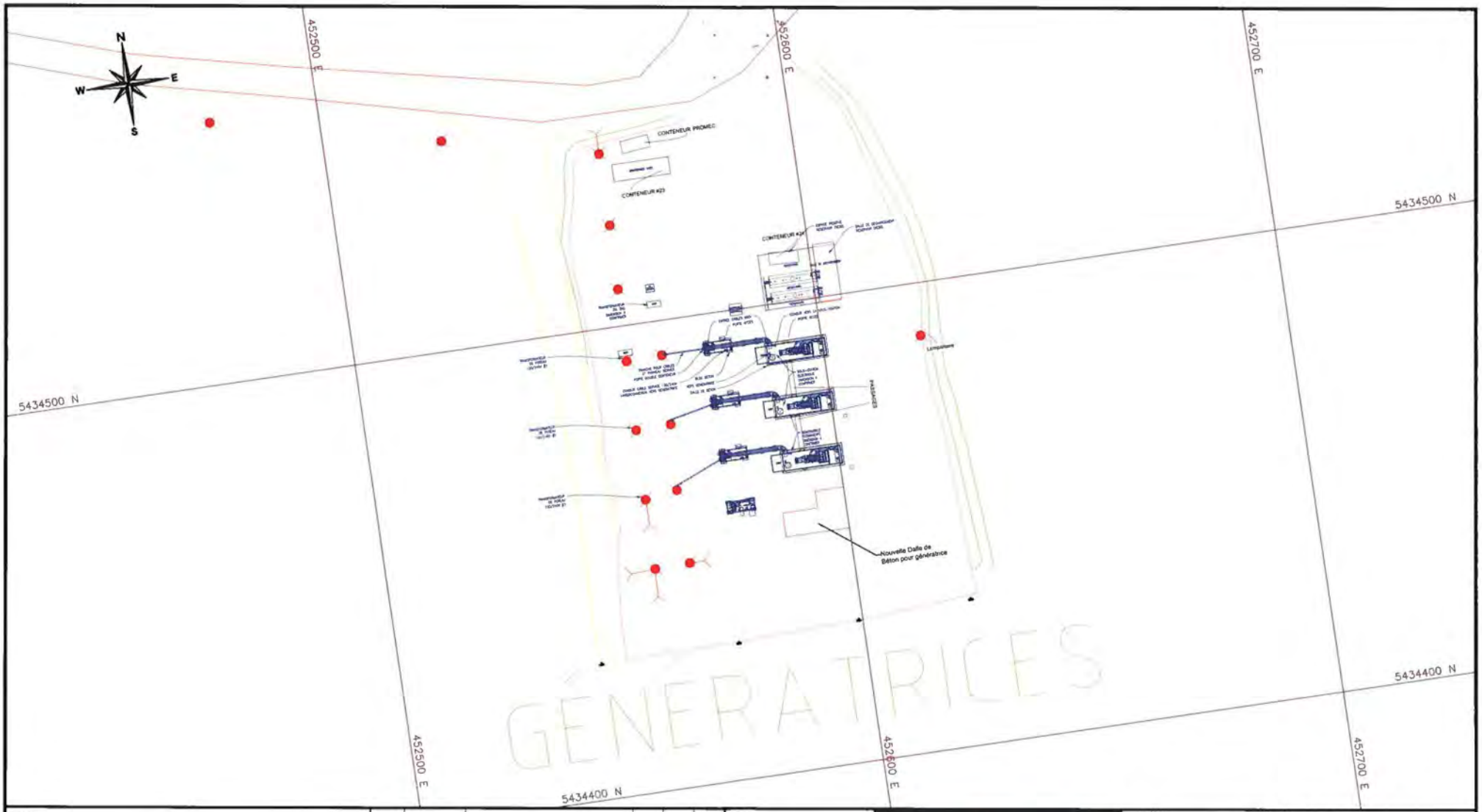

NOTES

W:\Windfall\Engineering\Arpentage\Surface\2020-11-03 PLAN DE SURFACE.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	DES	VER	APP
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	XX	XX	XX

SCEAU

OSISKO MINIÈRE OSISKO

PROJET WINDFALL

TITRE GÉNÉRATRICE

CONCU		
DESSINE		
VERIFIE		
APPROUVE		
ECHELLE	1:750	DATE

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2021-4515

CERTIFICAT D'AUTORISATION CONTAINER (SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme WINDFALL (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain CANTON URBAN (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 15/07/21 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 15/07/22

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2021-4516

CERTIFICAT D'AUTORISATION CONTAINER (SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme WINDFALL (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain URBAN CANTON (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 15/07/21 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 15/07/22

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2021-4517

CONSTRUCTION DÔME

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ (SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme WINDFALL (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain CANTON URBAN (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 15/07/2021 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 15/07/2022

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un conteneur a la tour de communication

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☑ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'26.39"N 75°39'37.26"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule(1) : / /

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ' ☐ m ☑ pi Profondeur : 40' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 9'6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : 4 Block de Béton

Composition des murs extérieurs : Métallique Revêtement extérieur : Métallique

Composition du toit : Finition : Métallique Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : Avril 2021 / Pour la fin des travaux : Avril 2021 /

Coût du projet : 8 000,00 $

Détails additionnels : Conteneur isolé

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

360 $

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] Al 2021

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : \ m Profondeur : \ m Superficie totale : \ m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-19-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 15 juillet 2021 N° de permis 2021-4515

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

h:\data\groupes\tech\technique\900 gestion des documents administratifs\formulaire\inspection municipale\urbanisme\nouveau formulaire\formulaire-demande de permis - bâtiment complémentaire.docx

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un conteneur au portail

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☑ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°04'21.32"N 75°39'6.83"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8' ☐ m ☑ pi Profondeur : 40' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 9' 6" ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : 4 block de Béton

Composition des murs extérieurs : Métallique Revêtement extérieur : Métallique

Composition du toit : Finition : Métallique Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : Avril 2021 / Pour la fin des travaux : Avril 2021 /

Coût du projet : 8 000,00 $

Détails additionnels : Conteneur isolé

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] MAI 2021

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : _____ m Profondeur : _____ m Superficie totale : _____ m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12)-19-F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 15 juillet 2021 N° de permis : 2021-4516

Commentaires : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

360A

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un Dome

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☑ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'22.7"N 75°39'37.01"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 40' ☐ m ☑ pi Profondeur : 60' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 24' ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : Block de BÉTON

Composition des murs extérieurs : Dome/Toile Revêtement extérieur : Toile

Composition du toit : Finition : Dome/Toile Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : mai 2021 / / Pour la fin des travaux : mai 2021 / /

Coût du projet : 15 500,00 $

Détails additionnels : Dome Artic Shelter 40 pi x 60 pi

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] MAI 2021

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur : \ m Profondeur : \ m Superficie totale : \ m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone : 49(12) - 19 - F

☒ Marge avant : 10 m ☒ Marge arrière : 10 m ☒ Marge latérale : 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 15 juillet 2021 N° de permis : 2021 - 4517

Commentaires :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

h:\data\groupes\tech\technique\900 gestion des documents administratifs\formulaire\inspection municipale\urbanisme\nouveau formulaire\formulaire-demande de permis - bâtiment complémentaire.docx

510$

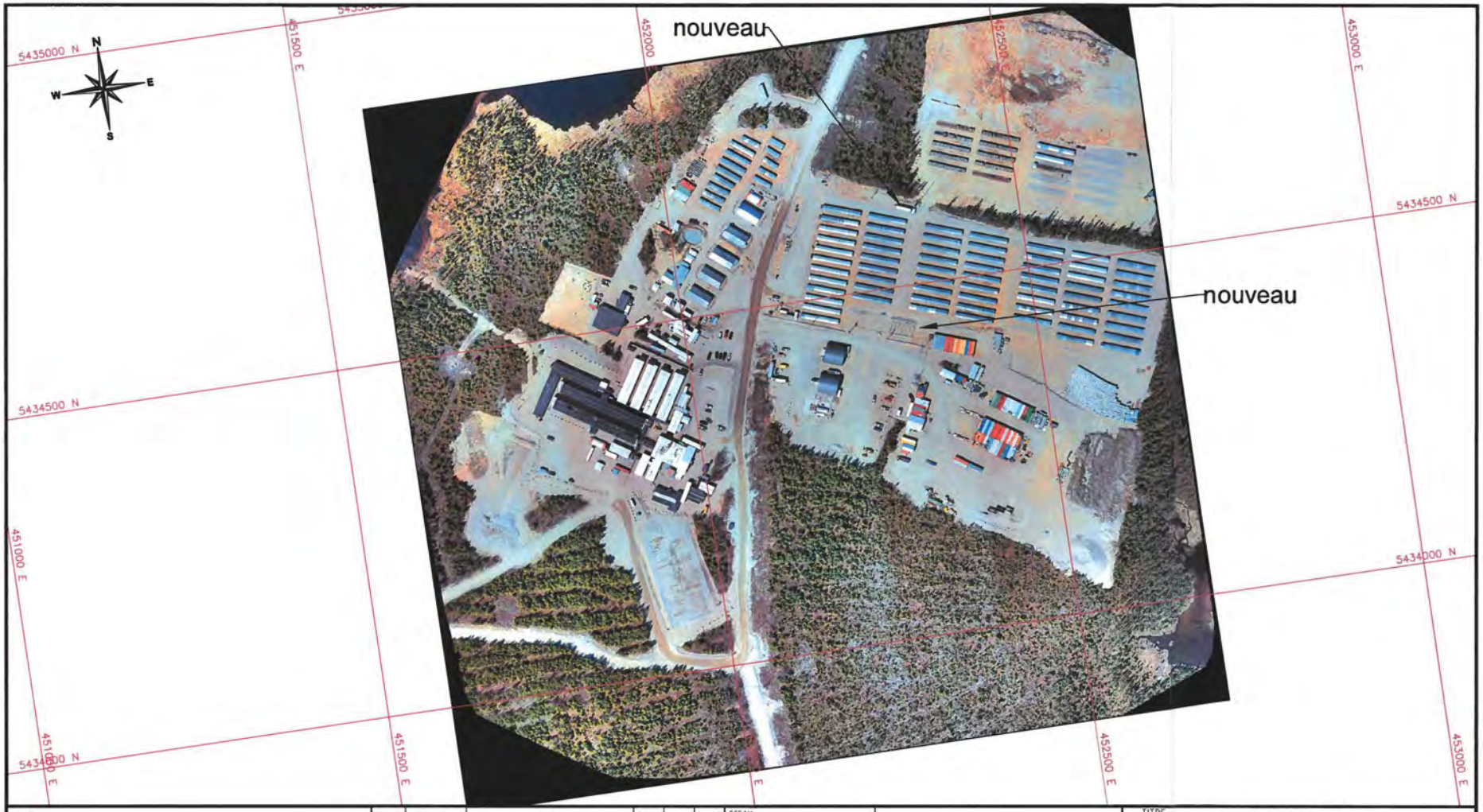

NOTES:

W:\Windfall\Engineering\Arpentage\Surface\2021-04-23 PLAN DE SURFACE.dwg

REV.	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU:

PROJET: WINDFALL

TITRE: Photo du Camp
12 mai 2021

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE :	1:5000	DATE:

NOTES:

W:\Windfall\Engineering\Arpentage\Surface\2021-04-23 PLAN DE SURFACE.dwg

REV.	DATE	DESCRIPTION	DES.	VER.	APP.
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	X.X.	X.X.	X.X.

SCEAU

PROJET: WINDFALL

TITRE: Photo de la halde
10 avril 2021

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ÉCHELLE:	1:2500	DATE:

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

PERMIS DE ☒ CONSTRUCTION ☐ AGRANDISSEMENT ☐ RÉNOVATION ☐ DÉMOLITION N° 2021-4517

construction DÔME

CERTIFICAT D'AUTORISATION _____ (SPÉCIFIER) N° _____

M., Mme WINDFALL (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ) terrain CANTON URBAN (CADASTRE OU N° CIVIQUE)

A OBTENU DU SOUSSIGNÉ, SUITE À UNE DEMANDE ÉCRITE FAITE AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU(DES) RÈGLEMENT(S) N° 79 LA PERMISSION OU L'AUTORISATION CI-DESSUS SPÉCIFIÉE.

Émis le 15/07/2021 Par _____ INSPECTEUR

CE CARTON DOIT ÊTRE AFFICHÉ Valide jusqu'au 15/07/2022

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-153IMP

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un Dome

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☑ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°03'22.7"N 75°39'37.01"W Localité :

N° lot : Canton Urban N° matricule(1) : / /

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-774-8399 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 40' ☐ m ☑ pi Profondeur : 60' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 24' ☐ m ☑ pi Composition de la fondation : Block de BÉTON

Composition des murs extérieurs : Dome/Toile Revêtement extérieur : Toile

Composition du toit : Finition : Dome/Toile Forme : ☐ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : mai 2021 / / Pour la fin des travaux : mai 2021 / /

Coût du projet : 15 500,00 $

Détails additionnels : Dome Artic Shelter 40 pi x 60 pi

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Minière Osisko

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1]

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élevations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal [redacted] MAI 2021

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur ___ m Profondeur ___ m Superficie totale ___ m²

☒ Bâtiment principal autorisé ☒ Un seul bâtiment de ce type Zone 49(12)-19-F

☒ Marge avant 10 m ☒ Marge arrière 10 m ☒ Marge latérale 3 m

☒ Approuvé ☐ Refusé Le 15 juillet 2021 N° de permis 2021-4517

Commentaires ___

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° 79 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal ___

h:\data\groupes\tech\technique\900 gestion des documents administratifs\formulaire\inspection municipale\urbanisme\nouveau formulaire\formulaire-demande de permis bâtiment complémentaire.docx

510$

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un Bureau

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°3'24.98"N 75°39'48.19"W Localité : Eeyou Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban N° matricule(1) : / /

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 60' ☐ m ☑ pi Profondeur : 36' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 10' ☐ m ☑ pi Composition de la fondation: cage de bois

Composition des murs extérieurs : Bois/laine Revêtement extérieur : finition de tole

Composition du toit : Finition : Membrane Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : 30 Mai / / Pour la fin des travaux : juillet 2022 /

Coût du projet : 100 000,00 $

Détails additionnels : Ajout d'un Bureau temporaire

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay Regional Government
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal 25 MAI 2022

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m²

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N° de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une caserne de Pompiers/entrepot d'équipements fais avec un conteneur 8' x40' isolé et un conteneur de 8' x 20' standard

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☑ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : 49°3'24.98"N 75°39'48.19"W Localité : Eeyou IstcheeBaie-James

N° lot : Canton Urban N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 2 x 8' ☐ m ☑ pi Profondeur : 40' et 20' ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 9.6" ☐ m ☐ pi Composition de la fondation : block de bois

Composition des murs extérieurs : Extérieur Métal /intérieur bois et tole Revêtement extérieur : Métal

Composition du toit : Finition : Métal Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : fin juillet / / Pour la fin des travaux : fin aout / /

Coût du projet : 25 000$ $

Détails additionnels : Ajout de un conteneur marin isolé de 8' x 40' et d'un conteneur (Caserne) 8' x 20' standard (entrepot) communicant via une porte d'homme

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur :

Adresse : Code postal :

N° téléphone : N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
  - La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
  - Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

- ☐ Plans
- ☐ Élévations

[1] Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2] Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Lebel-sur-Quévillon [redacted]

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m²

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N° de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

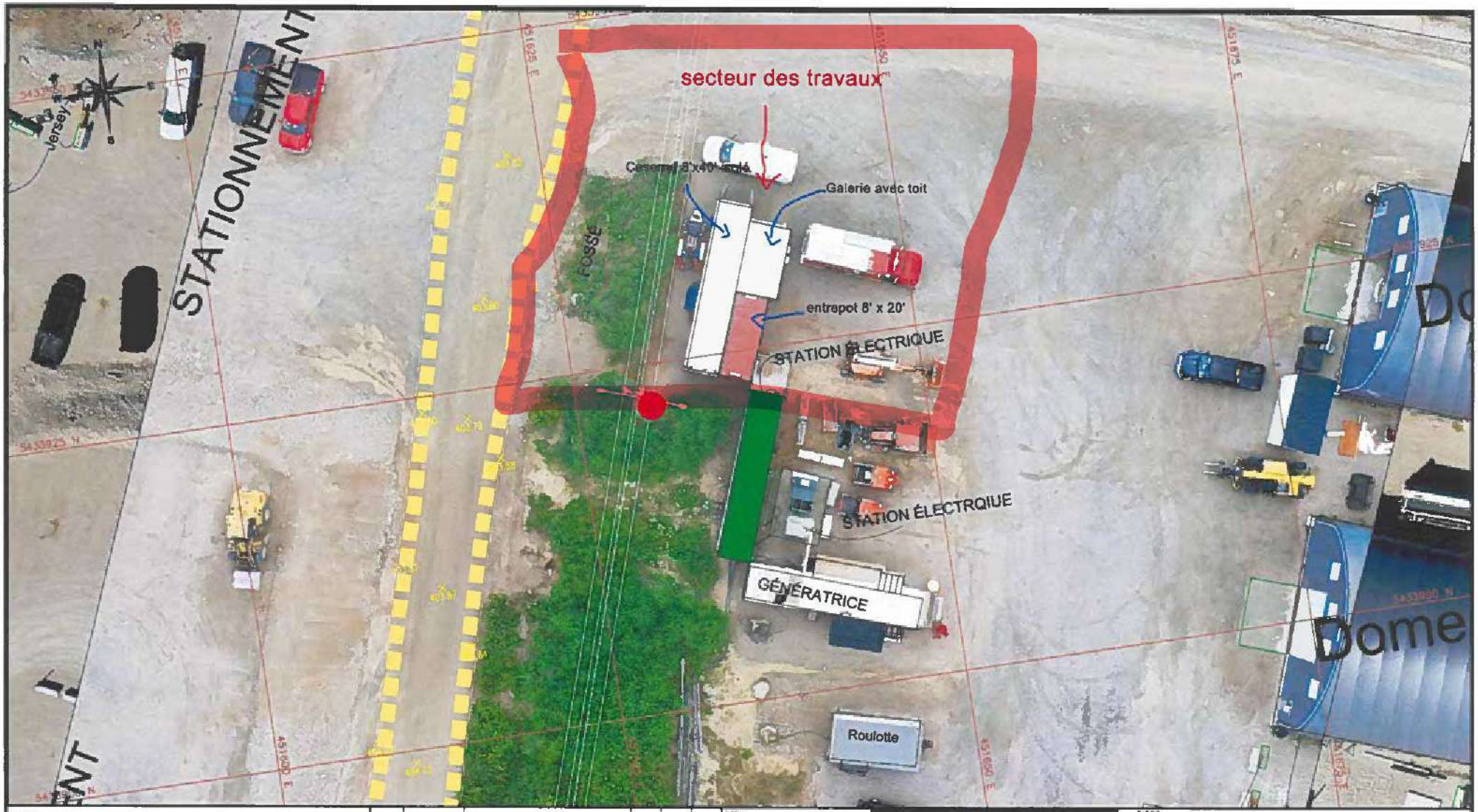

NOTES

REV	DATE	DESCRIPTION	DES	VER	APP
00	AA-MM-JJ	EMIS POUR	XX	XX	XX

SCEAU

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET WINDFALL

TITRE

CONCU		
DESSINE		
VERIFIE		
APPROUVE		
ECHELLE	1:250	DATE:

Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie-James

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE 213,1

		Numéro de zone	49(12)-16	49(12)-17	49(12)-18	49(12)-19	49(12)-20
		Usage dominant	C	R	R	R	R
GROUPE D'USAGE	**CLASSE D'USAGE**	**Réf à l'art.**					
HABITATION -H-	**Ha : Unifamiliale isolée**	2.2.1.1		0	0	0	0
	Hb : Unifamiliale jumelée	2.2.1.2					
	Hc : Bifamiliale isolée	2.2.1.3					
	Hd : Bifamiliale jumelée	2.2.1.4					
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5					
	Hf : Habitation collective	2.2.1.6					
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7					
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8					
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9					
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10					
VILLEGIATURE -V-	**Va : Villégiature dispersée**	2.2.2.1		0	0	0	0
	Vb : Villégiature concentrée	2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	**Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation**	2.2.3.1					
	Cb : Commerce et service de voisinage	2.2.3.2					
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3					
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4	0				
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	**Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles**	2.2.4.1					
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2					
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3					0
	Id : Industrie extractive	2.2.4.4	0	0	0	0	0
	Ie : Equipement d'utilité publique	2.2.4.5	0	0	0	0	0
LOISIR ET RECREATION -L-	**La : Parc et espace vert**	2.2.5.1	0	0	0	0	0
	Lb : Usages extensifs	2.2.5.2	0	0	0	0	0
	Lc : Usages intensifs	2.2.5.3					
	Ld : Camps de chasse et pêche	2.2.5.4		0	0	0	0
PUBLIC ET INSTIT. -P-	**Pa : Publique et institutionnelle**	2.2.6.1					
AGRICULTURE -A-	**Aa : Agriculture avec élevage**	2.2.7.1					
	Ab : Agriculture sans élevage	2.2.7.2					
RESSOURCE -R-	**Ra : Exploitation des ressources**	2.2.8.1		0	0	0	0
CONSERVATION -S-	**Sa : Conservation**	2.2.9.1	0	0	0	0	0
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT	4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION						
	Hauteur minimale (en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)	6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0 (1)	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol	6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE						
	Ecran-tampon	4.2.6.1					
	Entreposage extérieur	4.2.6.2					
	Abattage des arbres	4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame	4.2.6.4					
	AMENDEMENT	4.2.7					
	NOTE	4.2.8					
	1: La marge arrière des lots riverains doit respecter une distance de 25 mètres de la LNHE						

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

		Numéro de zone	49(12)-16	49(12)-17	49(12)-18	49(12)-19	49(12)-20
		Usage dominant	C	R	R	R	R
CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION		6.3					
Lot distinct	**(NOTE 1 ET NOTE 2)**	PAR. A					
Raccordement aqueduc et égout	**(NOTE 1)**	PAR. B					
Raccordement aqueduc	**(NOTE 1)**	PAR. C					
Raccordement d'égout	**(NOTE 1)**	PAR. D					
Aucun service	**(NOTE 1)**	PAR. E	0	0	0	0	0
Rue publique ou privée	**(NOTE 1)**	PAR. F					

NOTE

Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 6.3 alinéa 3

Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 6.3 alinéas 4 et 5

49ième parallèle

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

PLAN DE ZONAGE

Carte 12 de 21

Limites

- Limite de zone
- Limite municipale
- Aire protégée
- Canton

Territoire conventionné

- Terres de catégorie I
- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Infrastructures

- Centrale hydroélectrique
- Aéroport ou aérodrome
- Mine
- Chemin asphalté
- Chemin principal en gravier
- Voie ferrée
- Postes et lignes de transport
- Poste privé (toutes tensions)

Usage dominant

Habitation	H
Commercial, service et habitation	M
Commercial et service	C
Public et institutionnel	P
Industriel	I
Agricole	A
Forêt et loisir	FL
Loisir et récréation	L
Villégiature	V
Conservation	S
Foresterie	F
Exploitation des ressources	R

Code de zonage

203-54-A **Numéro d'identification de la zone**

Usage dominant
Numéro d'identification servant à différencier les zones
Numéro d'identificatoin référant au code de la localité, de l'agglomération, du hameau ou du parallèle où est situé la zone

Code de matricule

Numéro à 10 chiffres - 1234567890

Adoption du plan

Ce plan fait partie intégrante du règlement no : _____

sous la cote no: _____

Adopté le : _____

Ordonnace : _____ Date : _____

Décret : _____ Date : _____

Authentifié le : _____

Maire : _____

Greffier : _____

Sources :

BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002
SDA, 1/20 000, MERN Québec, janvier 2019
Terres de catégorie, Bureau de l'arpenteur général du Québec, MRNF Québec, 2015
Autres données, Hydro-Québec, 2018
et GREIBJ, 2019

0 3.25 6.5 13 km

NAD 1983, MTM 10

1:200 000

Réalisé par

Le groupe Conseil en Aménagement forestier

Mars 2023

MUNICIPALITÉ DE
Baie-James

Numéro : CER-2007-40

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je, soussigné, greffier de la Municipalité de Baie-James, certifie que la demande de certificat pour le projet de fonçage pour un échantillonnage en vrac, projet Windfall (canton d'Urban) par "Genivar, mandaté par Ressources Noront", ne contrevient à aucune réglementation présentement en vigueur sur le territoire de ladite Municipalité.

Donné à Matagami, ce 11e jour de juin 2007

LE GREFFIER,

Stéphane Simard

Stéphane Simard, AVOCAT, LL.L., D.D.N.

MUNICIPALITÉ DE LA
Baie James

AVIS - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Dossier Services techniques : CER-2007-40

Demande faite le : 2007 06 08
a m j

Identification du demandeur : GENIVAR, MANDATÉ PAR RESSOURCES NORANT

Localisation : lot, rang, canton : CANTON URBAN, LAC WINDFALL

Utilisation : FONÇAGE D'UNE RAMPE POUR UN ÉCHANTILLONNAGE EN VRAC

Latitude : utm 5430453N **Longitude :** utm 451787 EST

Zone : A9(12)-32-F **Superficie :** _____

Usage : Autorisé ☑ Bénéficiant de droits acquis ☐
Non autorisé ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande contrevient ☐ ne contrevient pas ☑ à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque : _____

ENVIROBJ

Dimension _____ **Capacité** _____

Volume _____ **Durée vie** _____

Par : _____
Régis Fortin, insp. environnement

Serge Fortier
Serge Fortier, inspecteur bâtiment

Date : 2007-06-08

Annexe 2 – Certificat de la municipalité

À être rempli par le greffier ou le secrétaire-trésorier

Nom de la municipalité
Municipalité de la Baie James

Nom du demandeur
Ressources Noront ltd suite 1000, 15 Toronto street , Toronto, Ontario M5C 2E3

Titre du projet
Foncage d'une rampe pour un échantillonnage en vrac, Projet Windfall

Description du projet
Foncer une rampe afin de réaliser un échantillonage en vrac et extraire du minerai pour environ 44 000 tonnes

Localisation cadastrale du projet (lots, rang, cadastre) ou coordonnées géographiques
coordonnées (NAD 83) : UTM 451 787 EST et 5 430 453 NORD

Zonage municipal
49(12)-32F extraction de matières minérales

Zonage agricole au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*	**Oui**	**Non**
	☐	☒

Services fournis par la municipalité	**Oui**	**Non**
Aqueduc	☐	☒

	Domestique	**Pluvial**	**Unitaire**	**Aucun**
Égouts	☐	☐	☐	☒

Le projet comprend-t-il l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées ?	**Oui**	**Non**
	☐	☒

Si oui, la municipalité s'objecte-t-elle à la délivrance de l'autorisation pour l'installation de ces dispositifs ?	**Oui**	**Non**
	☐	☐

J'atteste avoir pris connaissance du projet présenté par le demandeur du certificat d'autorisation ou de l'autorisation et j'atteste ce qui suit

La réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal	☐
ou	
La réalisation du projet contrevient au(x) règlement(s) municipal(aux) suivant(s)	☐

SCEAU DE LA MUNICIPALITÉ

Nom du greffier ou du secrétaire-trésorier

Signature

Date

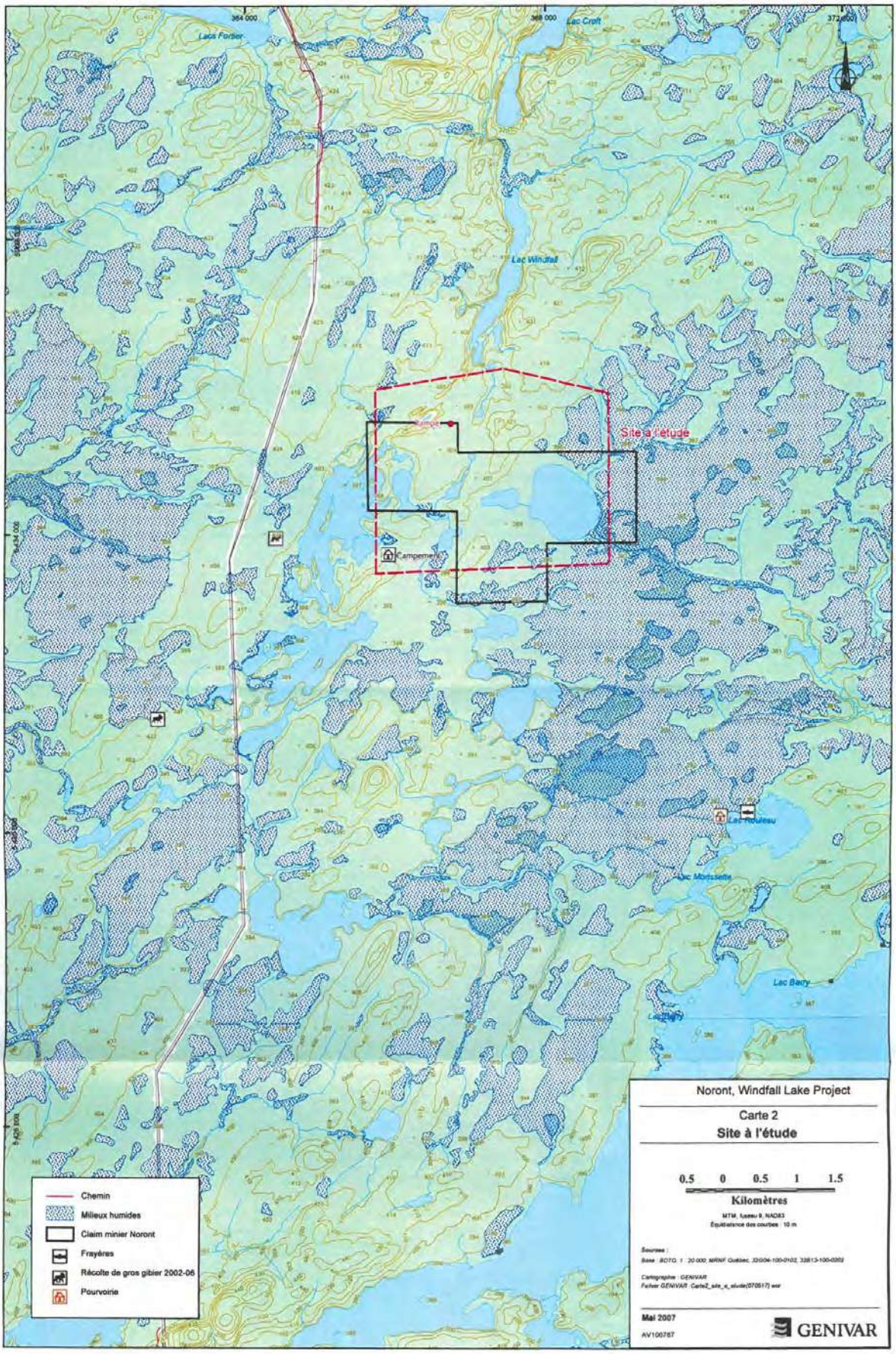
364 000
368 000
372 000
Lac Forbet
Lac Croft
Lac Windfall
Site à l'étude
Camp
Campement
Lac Rouleau
Lac Morisette
Lac Barry
Chemin
Milieux humides
Claim minier Noront
Frayères
Récolte de gros gibier 2002-06
Pourvoirie
Noront, Windfall Lake Project
Carte 2
Site à l'étude
0.5 0 0.5 1 1.5
Kilomètres
MTM, fuseau 9, NAD83
Équidistance des courbes : 10 m
Sources :
Base : BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 32G04-100-0102, 32B13-100-0202
Cartographie : GENIVAR
Fichier GENIVAR : Carte2_site_d_etude(070517).wor
Mai 2007
AV100767
GENIVAR

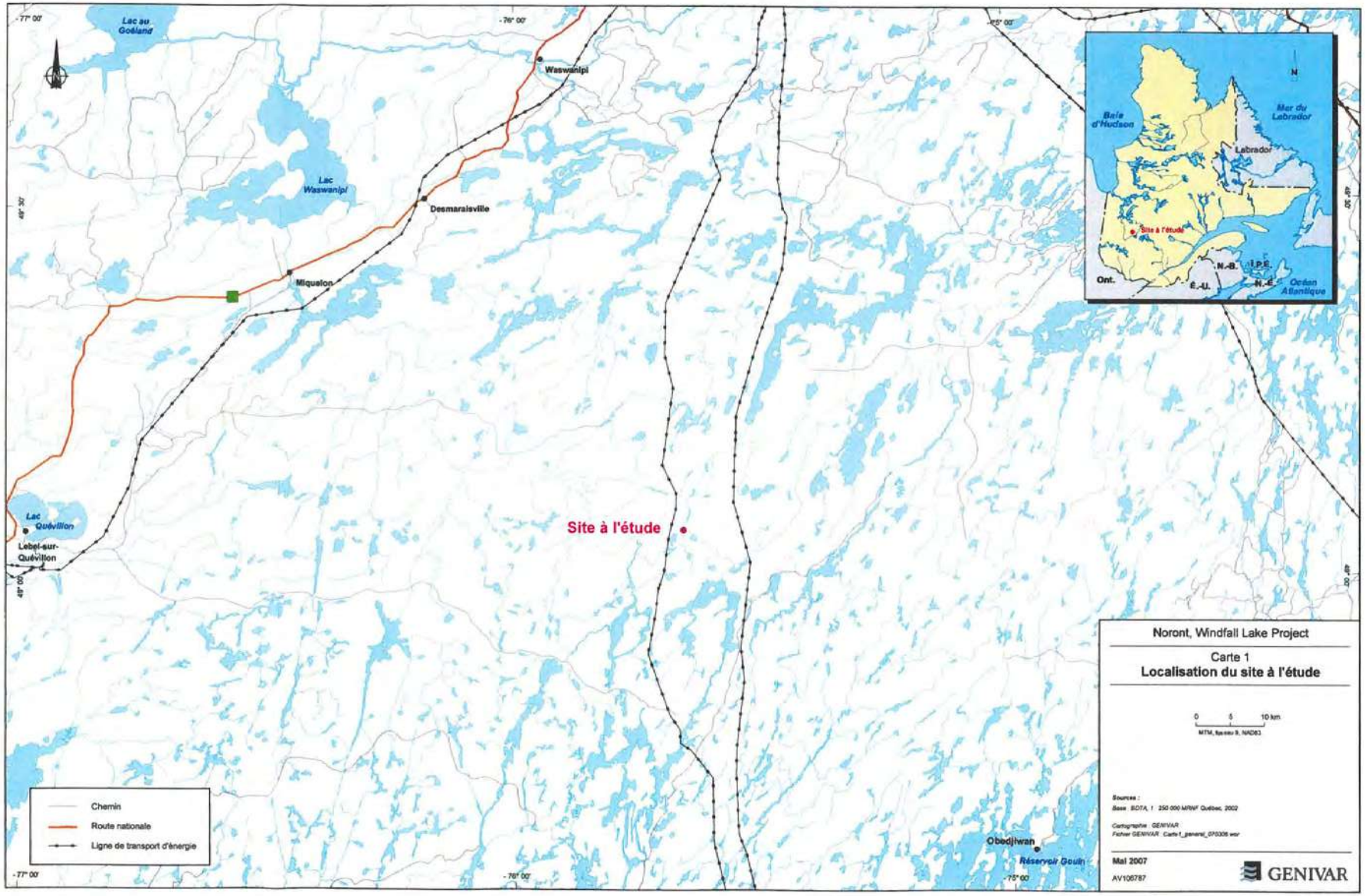
Lac au Goéland
Waswanipi
Lac Waswanipi
Desmaraisville
Miquelon
Lac Quévillon
Lebel-sur-Quévillon
Site à l'étude
Obedjiwan
Réservoir Gouin
-77° 00'
-76° 00'
-75° 00'
49° 30'
49° 00'
Chemin
Route nationale
Ligne de transport d'énergie
Baie d'Hudson
Mer du Labrador
Labrador
Ont.
N.-B.
I.P.E.
N.-É.
É.-U.
Océan Atlantique
Noront, Windfall Lake Project
Carte 1
Localisation du site à l'étude
0 5 10 km
MTM, fuseau 9, NAD83
Sources :
Base SDTA, 1 : 250 000 MRNF Québec, 2002
Cartographie : GENIVAR
Fichier GENIVAR : Carte1_general_070306.wor
Mai 2007
AV106787
GENIVAR

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 23 février 2017

[redacted]
Osisko Mining inc.
3, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2K5

N/Réf. : CER-2017-05

Objet : Aménagement d'un nouveau système de traitement des eaux usées pour l'agrandissement du campement d'ouvriers de 98 à 300 travailleurs, canton Urban

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, nous vous demandons de procéder aux demandes de permis relatives aux travaux cités en objet et de nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette,
Inspecteur municipal

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-05

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant « Aménagement d'un nouveau système de traitement des eaux usées pour l'agrandissement du campement d'ouvriers de 98 à 300 travailleurs, canton Urban» par Osisko Mining inc., ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 23e jour de février 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2017-05
année n°

Demandeur : Osisko mining inc. [redacted]
Adresse : 3, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2K5

Adresse des travaux : Campement d'exploration minière Windfall Lake, Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Aménagement d'un nouveau système de traitement des eaux usées pour l'agrandissement du campement d'ouvriers de 98 à 300 travailleurs.
Latitude : 49°01'30.3" **Longitude :** 75°39'34.2"

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque : Une demande de permis de construction pour l'aménagement du système de traitement sera obligatoire ainsi qu'une étude de caractérisation du sol de l'endroit où sera construit les éléments épuratoire.

Une demande de permis de construction pour chaque nouveaux bâtiments ajoutés.

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2017-02-21
Demande reçue le : 2017-02-21
Par : [signature]
Officier municipal
Date : 2017-02-23

c:\users\rpichette\desktop\document administratif\formulaire - avis certificat de non-contrevenance modifié1111.docx

Amos, le 17 février 2017

Gouvernement Régional Eeyou Istchee Baie James
110, boulevard Matagami, C.P. 500
Matagami (Québec) J0Y 2A0

À l'attention de : René Pichette, inspecteur

Objet : SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

Demande de certificat de non contrevenance à la délivrance d'une autorisation en vertu de l'article 32 LQE

N/Réf. : 151-11330-11

Monsieur,

La compagnie Osisko Mining inc. est à planifier l'agrandissement de son campement Windfall lake. Pour ce faire, l'agrandissement du campement prévoit ajouter des nouvelles installations pour accueillir 202 travailleurs en plus des installations existantes qui desservent actuellement 98 travailleurs. Les travaux d'agrandissement permettront d'atteindre une capacité de 300 travailleurs.

L'approvisionnement en eau potable de l'agrandissement du campement continuera d'être fait à partir des puits existants d'eau souterraine et du réseau existant de distribution. Pour ce qui est du système de traitement des eaux usées domestiques, un nouveau système sera aménagé pour desservir les nouvelles insatallations de l'agrandissement du campement. Un document fournit en pièce jointe présente une description sommaire de l'agrandissement du campement ainsi que son nouveau système de traitement des eaux usées domestiques.

3, Principale Nord, Amos (Québec) CANADA J9T 2K5
Tél. : (819) 732-0457 ~ Fax : (819) 732-0458 ~ www.wspgroup.com

Le nouveau système de traitement des eaux usées domestiques doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au MDDELCC en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Dans le cadre de cette demande, nous avons à y joindre un certificat de non-contrevenance démontrant que le projet ne contrevient pas à la réglementation du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie James.

Le campement minier de Windfall lake est localisé sur le territoire du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie-James (anciennement municipalité de la Baie-James). Il se trouve dans le zonage municipal 49(12)-32-F de l'ancienne municipalité de la Baie-James, dans le canton Urban.

Les coordonnées géodésiques (MTM) du site sont fuseau 9 NAD 83: 5 430 453 N et 451 787 E.

Le requérant est :

Correspondance :

Osisko Mining inc.

1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300

Montréal (Québec) H3B2S2

Téléphone : (514) 940-3038 xt 188

[redacted]

Consultant mandaté et personne responsable :

La préparation de la demande a été confiée à WSP

Correspondance :
WSP

3, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2K5

Téléphone : (819) 732-0457

Télécopieur : (819) 732-0458

[redacted]

Documents annexés :

Les documents suivants sont joints à la demande :

- Carte de localisation – pièce jointe, annexe A.
- Description sommaire de l'agrandissement du campement ainsi que son nouveau système de traitement des eaux usées domestiques – pièce jointe, annexe B;
- Schéma général d'aménagement – pièce jointe, annexe C.
- Fiche technique des équipements proposés– traitement des eaux sanitaires – pièce jointe, annexe D.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le soussigné au 819-732-0457 ext.223. En espérant le tout conforme à vos attentes, Monsieur, nous vous transmettons nos salutations.

[redacted]

Annexe A

CARTE DE LOCALISATION

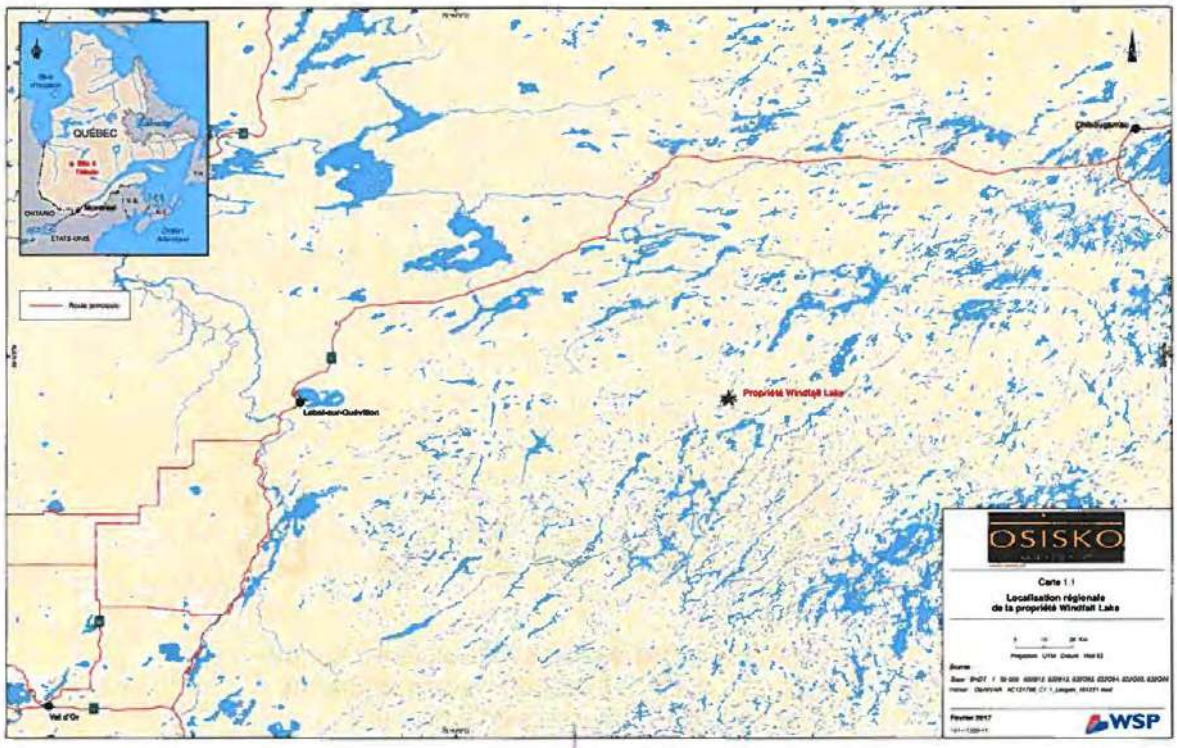
QUÉBEC
ONTARIO
ÉTATS-UNIS
Route principale
Lebel-sur-Quévillon
Propriété Windfall Lake
Val d'Or
OSISKO
Carte 1.1
Localisation régionale
de la propriété Windfall Lake
Février 2017
WSP

Annexe B

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT AINSI QUE SON NOUVEAU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES

Description sommaire de l'agrandissement du campement ainsi que son nouveau système de traitement des eaux usées domestiques

Le projet consiste à augmenter la capacité d'accueil du campement à 300 personnes en modifiant la vocation de la cafétéria actuelle, en ajoutant une nouvelle cafétéria et des dortoirs. Ces nouveaux bâtiments seront aménagés près du campement existant, mais sur une aire distincte avec son propre service d'égout tandis que l'approvisionnement en eau potable sera assuré par le système existant d'eau potable. Le site minier Windfall lake est situé à environ 170 km à l'Est de Lebel-sur-Quévillon. Son utilisation est prévue sur une base annuelle pour les travailleurs miniers avec une fréquentation plus élevée en période de construction des infrastructures d'exploitation minière.

Système de traitement des eaux sanitaires du campement

Les eaux usées sanitaires provenant de la nouvelle cuisine et des nouveaux blocs sanitaires seront traitées dans une fosse septique suivi d'un traitement secondaire avancé par infiltration dans le sol de type ENVIRO-SEPTIC. Au préalable, les eaux ménagères de la cuisine seront aussi prétraitées par un piège à matière grasse. La chaine de traitement proposée des eaux usées sanitaires est conçue pour répondre au besoin de l'agrandissement du campement autant pour la phase construction que pour la phase d'exploitation du site minier.

Le système de captage et de traitement des eaux sanitaires de l'agrandissement du campement sera constitué des éléments suivants :

- Un réseau de captage des eaux sanitaires composé de conduites gravitaires enfouies de 200 mm diamètre en PVC DR35 desservant tous les bâtiments qui sont alimentés en eau potable;
- Un regard sanitaire de 900 mm pour collecter les eaux sanitaires;
- Un piège à matières grasses modèle PMGM 22000 de MEI ou équivalent pour les eaux ménagères de la cuisine;

- Une fosse septique divisée en deux compartiments distincts :

  Premier compartiment : modèle FSM-46000s de MEI ou équivalent;

  Deuxième compartiment : modèle FSM-25000 de MEI ou équivalent avec préfiltre Orenco FT-1260-36;

- Un poste de pompage SPM-12000 avec chambre de vannes de MEI ou équivalent;
- Trois conduites de refoulement en HDPE DR17 de 50 mm de diamètre;
- Un traitement secondaire avancé ENVIRO-SEPTIC de type-lit d'infiltration sans résurgence.

Réseau de collecte des eaux sanitaires

Pour l'agrandissement du campement, les eaux sanitaires provenant des différents blocs sanitaires et de la cuisine (sortie du piège à matières grasses) sont collectées par des conduites enfouies gravitaires en PVC DR-35 de 200 mm de diamètre et, au besoin, protégées du gel par un isolant et fils chauffant. Un regard sanitaire collecte toutes ces eaux sanitaires pour rediriger le tout vers la fosse septique. De là, une conduite de 200 mm de diamètre acheminera les eaux sanitaires de façon gravitaire jusqu'au poste de pompage. La pente minimale d'écoulement gravitaire est de 0.5 % pour une conduite de 200 mm diamètre et une pente minimale de 2% pour des conduites de 100 mm diamètre.

Du poste de pompage, les eaux sanitaires sont refoulées vers le champ d'épuration par l'entremise de trois conduites de distribution de 50 mm de diamètre, en HDPE DR-17, enfouies dans le sol.

Conception et description opérationnelle des unités de traitement sanitaire

Le piège à matières grasses et la fosse septique seront installés selon les spécifications du fournisseur dont la technologie a été approuvée par le MDDELCC ou le BNQ. Les données de conception et les calculs de dimensionnement s'appuient sur le *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (ci-après nommé guide), de la directive 004 du MDDELCC et du *règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* Q-2, r.22 (ci-après nommé règlement Q-2, r.22). L'installation du réseau de distribution du champ d'épuration est basée sur le guide d'installation de la technologie ENVIRO-SEPTIC.

Piège à matières grasses

Le piège à matières grasses modèle PMGM 22000 fourni par MEI assainissement ou équivalent d'une capacité effective de 18 410 litres sera installé près de la nouvelle cuisine. L'assise de sable sous ce réservoir aura une épaisseur minimale de 150 mm et sera compacté à 90 % Proctor modifié.

Il servira de prétraitement aux eaux ménagères provenant de la cuisine. La fiche technique de cet équipement est fournie en annexe.

Le volume effectif du piège à matières grasses proposé de 18 410 litres est supérieur à deux fois le débit journalier de 7920 litres/jr estimé de la cuisine ce qui donne un temps de rétention de 2,3 jours (>2 jours).

Les matières grasses collectées seront éliminées avec les autres matières

résiduelles du campement.

Fosse septique

Pour un débit moyen journalier de 37 800 litres/jour en ajoutant un facteur de majoration de 1,5, le volume effectif de la fosse septique sera de 56 700 litres minimum. La fosse proposée est divisée en 2 compartiments distincts dont le premier compartiment possède un volume de 45 680 litres (2/3 du volume total) et le deuxième compartiment possède un volume de 25 000 litres (1/3 du volume total). Le volume total des deux compartiments sera de 70 680 litres et le volume effectif sera de 60 130 litres qui est supérieur au volume effectif minimum de 56 700 litres.

La fosse septique est équipée d'un préfiltre. Des accès seront aménagés au-dessus de la fosse septique pour faciliter l'inspection et le nettoyage au besoin.

La fosse septique est enfouie dans le sol pour la protéger contre le gel. L'assise de sable sous ce réservoir aura une épaisseur minimale de 150 mm et sera compacté à 90 % Proctor modifié. À sa sortie, les liquides sont acheminés par gravité vers le poste de pompage.

La fosse septique, en deux compartiments distincts, est montrée en annexe.

Poste de pompage et champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC

Le poste de pompage, qui assure aussi le dosage pour le champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC, est le modèle SPM-12000 ou équivalent. Il est équipé d'un panneau de contrôle avec réglage de bas et haut niveau ainsi que des alarmes de niveau et fonctionnement des pompes. En complément, une alarme visuelle de type gyrophare est ajoutée pour indiquer que l'alarme de haut niveau est activée. Le poste de dosage est équipé de pompe duplex branchée en alternance et d'une chambre de répartition avec vannes d'isolation permettant d'alimenter de façon indépendante l'une des 3 conduites de distribution principale du champ d'épuration.

Champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC

Le sol est constitué de limon sablonneux, de texture granulaire fin à moyen, avec un coefficient de perméabilité mesuré de l'ordre $2X10^{-3}$ cm/s dans l'horizon de 1.5 m. Dans l'horizon 0-2,5 mètres de profondeur, les sols naturels sont constitués dans les proportions suivantes :

Sable et gravier : 75 %, Argile et Silt : 25 %

Étant donné que le sol de type limon sablonneux est classé comme perméable, l'application d'un champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC est indiquée par infiltration dans le sol naturel comme traitement secondaire avancé.

La conception du champ d'épuration est basée sur un taux de charge

hydraulique de 40 L/m².jr tandis qu'un facteur de majoration de 1,5 a été appliqué. Le principe d'aménagement du champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC est conçu avec des unités de 21 rangées de conduites parallèles subdivisées en 3 groupes de 7 rangées, dont un groupe de conduite est mis au repos en alternance. Le champ peut traiter 39 630 litres par jour comparativement au débit quotidien de 37 800 litres. Le champ d'épuration ENVIRO-SEPTIC est constitué d'un lit d'infiltration de 1486 m² divisé en 6 unités de 247,7 m² chacune.

Le choix du site pour l'implantation du champ d'épuration respecte les critères de localisation suivants :

- À plus de 5 m des infrastructures du campement;
- À plus de 200 m des plans d'eau pour minimiser l'impact du phosphore;
- Le niveau de la nappe phréatique et du roc sont à plus de 1.5 m de profondeur dans le sol;
- La pente naturelle du terrain est de moins de 10 %, typiquement entre 2 et 5%;
- À plus de 100 m de puits de captage d'eau potable dans le sens aval de l'écoulement hydrogéologique.

Annexe C

SCHÉMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

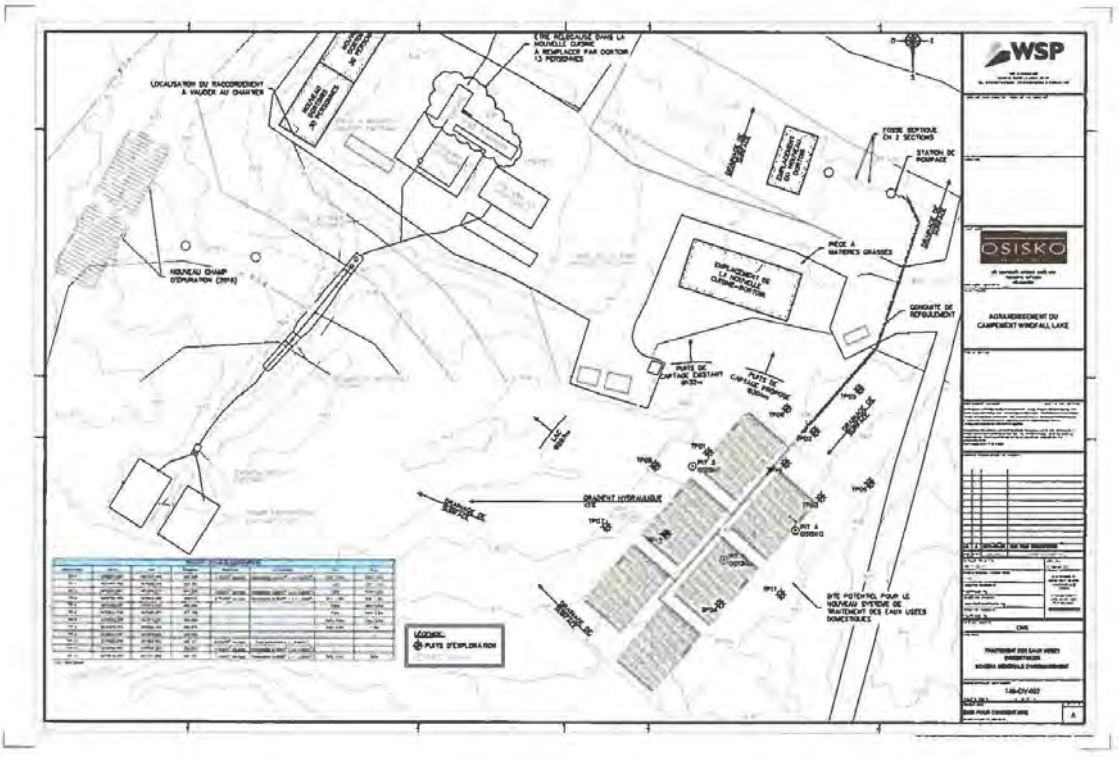
WSP
OSISKO
AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE
ÊTRE RELOCALISÉE DANS LA NOUVELLE CUISINE À REMPLACER PAR DORTOIR 13 PERSONNES
LOCALISATION DU RACCORDEMENT À VALIDER AU CHANTIER
NOUVEAU CHAMP D'ÉPURATION (2014)
FOSSE SEPTIQUE EN 2 SECTIONS
STATION DE POMPAGE
PIÈCE À MATIÈRES GRASSES
CONDUITE DE REFOULEMENT
PUITS DE CAPTAGE EXISTANT
PUITS DE CAPTAGE PROPOSÉ
GRADIENT HYDRAULIQUE
SITE POTENTIEL POUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES
LÉGENDE:
PUITS D'EXPLORATION

Annexe D

FICHE TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS PROPOSÉS-
TRAITEMENT DES EAUX SANITAIRES

- Entreprise
- Services
- Produits
- Événements
- Contacte
- Réalisations
- Librairie
- Liens pratiques
- Accueil

Piège à matières grasses rectangulaire

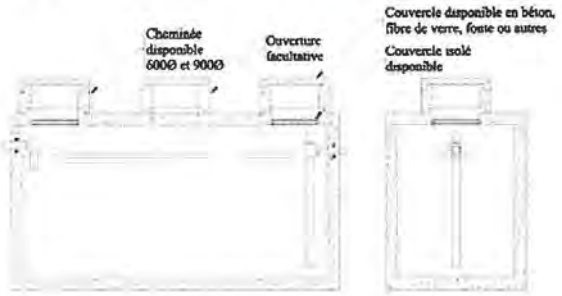

Modèle	Volume nominal (m³)	Volume effectif (m³)	Dimensions extérieures (mm)			Poids (t.m.)	
			Longueur	Largeur	Hauteur	Dalle	Réservoir
PMGM-8000	8,81	7,15	3200	1829	2286	2,19	9,24
PMGM-10000	10,66	8,66	3810	1829	2286	2,61	10,57
PMGM-12000	12,05	9,78	4267	1829	2286	2,93	11,56
PMGM-14000	13,90	11,29	4877	1829	2286	3,35	12,89
PMGM-16000	15,56	12,64	4572	2134	2286	3,66	13,20
PMGM-18000	17,78	14,44	5182	2134	2311	4,84	14,60
PMGM-20000	20,00	16,24	5791	2134	2311	5,41	15,99
PMGM-22000	22,69	18,41	5639	2438	2311	6,01	16,74
PMGM-25000	25,26	20,51	6248	2438	2311	6,66	18,20
PMGM-28000	27,85	22,62	6858	2438	2311	7,31	19,67
PMGM-31000	31,10	25,24	6706	2743	2337	9,20	20,53
PMGM-33000	33,31	27,04	7163	2743	2337	9,82	21,68
PMGM-35000	36,27	29,44	7772	2743	2337	10,66	23,22
PMGM-37000	37,75	30,65	8077	2743	2337	11,08	23,99
PMGM-39000	39,23	31,85	8382	2743	2337	11,50	24,75

Ces réservoirs peuvent être équipés de préfiltres installés en usine selon nos standards de qualité.

Fosse Septique 3 sections (1er partie)

FSM-46000s

Attention: prévoir une assise différente pour les deux fosses car le plancher intérieur de ces dernières doivent être à la même élévation

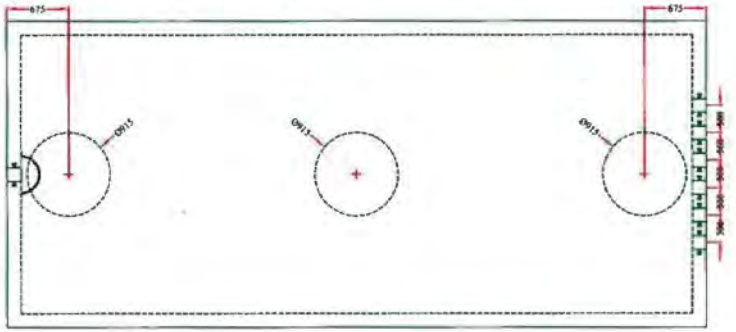

Recommandation du fabricant

1-La fosse devra être installée dans un endroit exempt de circulation motorisée
2-La fosse devra reposer sur un lit de matériel granulaire et uniforme
3-Le recouvrement de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre
4-Les additifs sont à déconseiller, certains peuvent nuire au fonctionnement de la fosse et même l'endommager.
5-Lors de la mise en utilisation de la fosse, on devra la remplir d'eau claire

Caractéristiques FSM-46000s

Volume		Masse	
Nominal (m3)	Effectif (m3)	Dalle (t.m.)	Fosse (t.m.)
± 45.68	± 38.52	± 16.05/ch	± 18.91

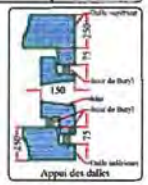

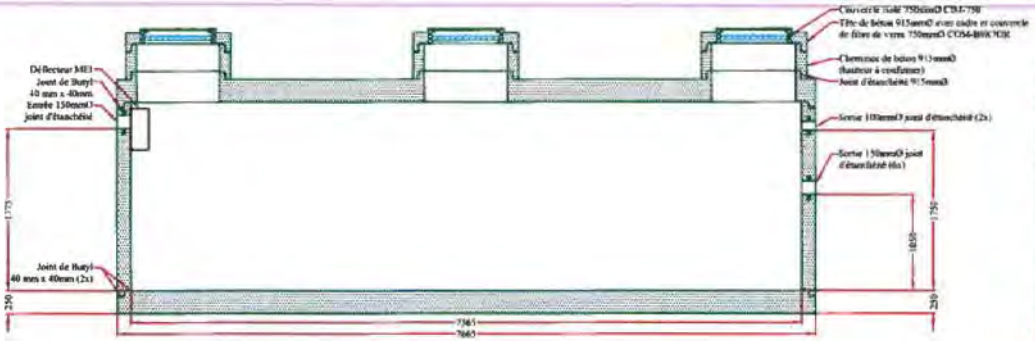

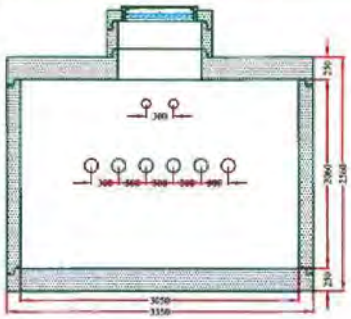

Note:-Les informations contenue dans ce document sont la propriété de MEI Assainissement.
-Toutes reproductions en tout ou en partie sans permissions écrites de MEI Assainissement est interdites.
-La position et le dimensionnement de certaines composantes peut différer par rapport au plan
-Ce document ne doit pas servir à des fins de construction.

2900, rue Jules-Vachon
Trois-Rivières, (Qc)
G9A 5E1
Tél. (819) 374-8575
Téléc. (819)374-8574

Échelle:	Dessiné par:	Projet:
----	David Cécil	Site Minier Windfall Lake S-217-131
Date:	No dessin:	Préparé par:
16 février 2017	FSM-46000s-4	[redacted]

Fosse Septique (2e partie)

FSM-25000

Attention: prévoir une assise différente pour les deux fosses car le plancher intérieur de ces dernières doivent être à la même élévation.

Recommandation du fabricant

1-La fosse devra être installée dans un endroit exempt de circulation motorisée.
2-La fosse devra reposer sur un lit de matériel granulaire et uniforme.
3-Le recouvrement de la fosse ne devra pas excéder 1 mètre.
4-Les additifs sont à déconseiller, certains peuvent nuire au fonctionnement de la fosse et même l'endommager.
5-Lors de la mise en utilisation de la fosse, on devra la remplir d'eau claire

Caractéristiques FSM-25000

Volume		Masse	
Nominal (m3)	Effectif (m3)	Dalle (t.m.)	Fosse (t.m.)
± 25.00	± 21.61	± 6.66	± 18.88

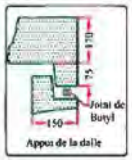

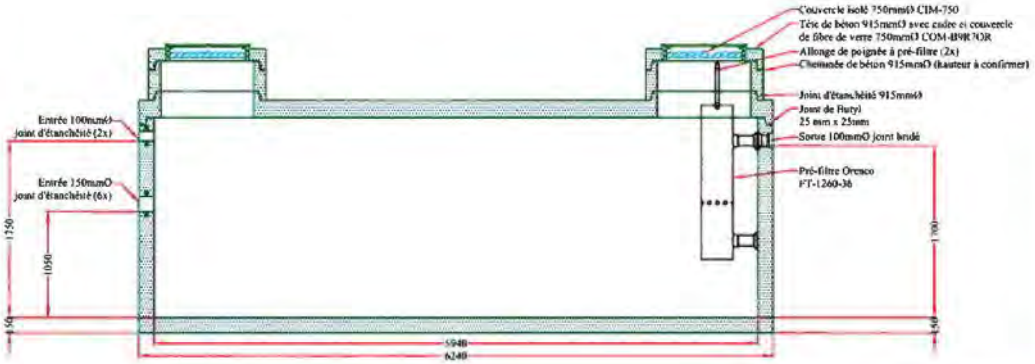

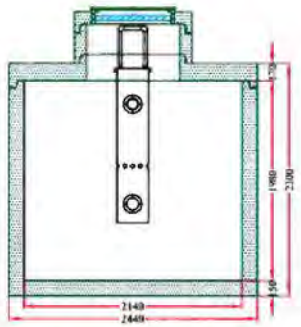

Note:-Les informations contenus dans ce document sont la propriété de MEI Assainissement
-Toutes reproductions en tout ou en partie sans permissions écrites de MEI Assainissement est interdites.
-La position et le dimensionnement de certaines composantes peut différer par rapport au plan.
-Ce document ne doit pas servir à des fins de construction.

MEI ASSAINISSEMENT
2900, rue Jules-Vachon
Trois-Rivières, (Qc)
G9A 5E1
Tél. (819) 374-8575
Téléc. (819)374-8574

Échelle:	Dessiné par:	Projet:
---	David Cécil	Site Minier Windfall Lake S-217-131
Date:	No dossier:	Préparé par:
16 février 2017	FSM-25000	[redacted]

Poste de dosage

SPM-12000

Caractéristiques	Volume		Masse	
	Nominal (m3)	Utile (m3)	Dalle t.m.	Fosse t.m.
SPM-12000	±12.05	±7.24	±2.93	±11.56

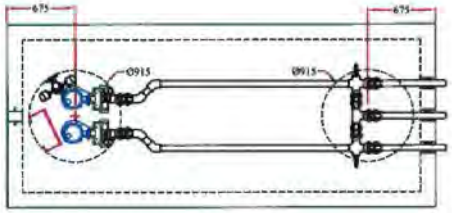

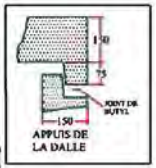

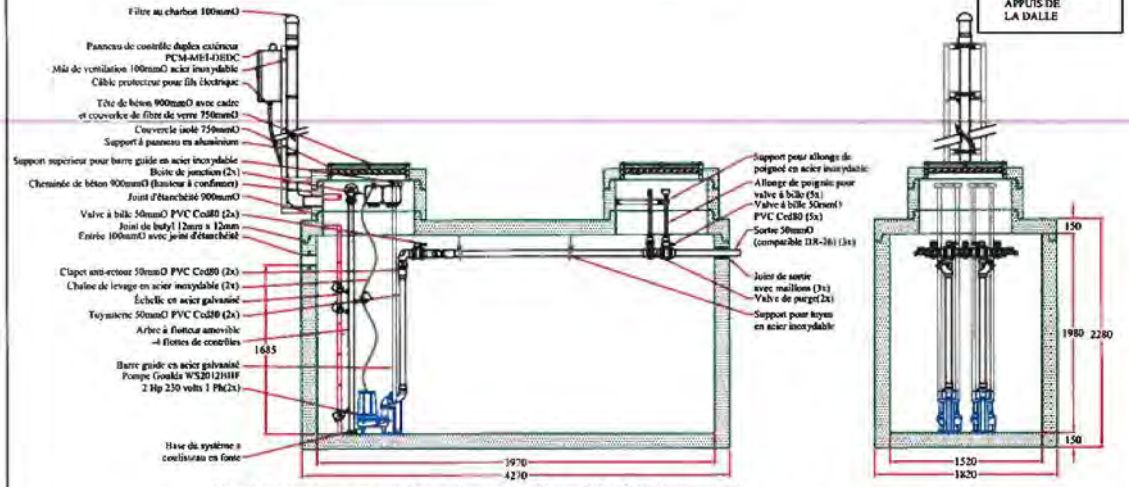

Note: Les informations contenus dans ce document sont la propriété de MEI Assainissement.
Toutes reproductions en tout ou en partie sans permissions écrites de MEI Assainissement est interdites.

MEI ASSAINISSEMENT
2900, rue Jules-Vachon
Trois-Rivières, (Qc)
G9A 5E1
Tél. (819) 374-8575
Téléc. (819)374-8574

Projet: Camp 3 route 167
S-212-271

Titre: Poste de dosage
SPM-12000

Echelle: 1 = 45

Date: 20 juillet 2011

Dessin: D.Cécil

No dessin: SPM-12000-10

Recommandation du fabricant

1-La station devra être installée dans un endroit exempt de circulation motorisée.
2-La station devra reposer sur un lit de matériel granulaire et uniforme.
3-Le recouvrement de la station ne devra pas excéder 1 mètre.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

FICHE D'ÉVALUATION TECHNIQUE
SYSTÈME ENVIRO-SEPTIC

Domaine d'application :

Commercial, institutionnel et communautaire

Niveau de développement :

Standard

Juillet 2004
Révisé le 19 août 2005

Québec

1- DONNÉES GÉNÉRALES :

- **Nom de la technologie :**
  SYSTÈME ENVIRO-SEPTIC

- **Domaines d'application :**
  Commercial, institutionnel et communautaire

  Note : Les eaux usées visées par cette fiche sont celles dont les concentrations avant le système (en aval de la fosse septique) ne dépassent pas 200 mg/l en DBO_5 et 100 mg/l en MES.

- **Cadre légal entourant l'installation de la technologie :**
  Chaque installation nécessite une autorisation préalable du ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

- **Nom et coordonnées du promoteur :**
  DBO Expert inc.
  350, rue Laval
  Bromptonville (Québec)
  J0B 1H0
  Tél. : (819) 562-4975
  Tél (sans frais) : 866 440-4975
  Téléc. : (819) 846-2135
  Internet : www.enviro-septic.com
  Courriel : Info@enviro-septic.com

2- DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

- **Généralités**

  Le système Enviro-Septic comporte deux composantes principales indissociables : les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] et une couche de sable filtrant.

  Les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] et le sable filtrant permettent de traiter et de distribuer les eaux usées sur le champ de polissage. Les conduites favorisent, dans un premier temps, une séparation des particules par flottation et décantation. Les eaux s'évacuent par la suite au travers des perforations situées au pourtour de la conduite et sont filtrées par deux membranes de type textile de médias synthétiques qui recouvrent la conduite. Ces membranes facilitent la fixation d'une culture microbienne qui favorise le traitement des eaux usées ainsi que la distribution longitudinale. La couche de sable filtrant poursuit le traitement et facilite la dispersion des eaux avant leur infiltration dans le sol naturel. Ainsi, le système Enviro-Septic intègre à la fois les fonctions de traitement et de répartition de l'effluent sur le terrain récepteur.

  Le système Enviro-Septic doit être précédé d'une fosse septique et d'un dispositif de répartition des eaux usées, et être installé sur un lit ou des tranchées d'absorption.

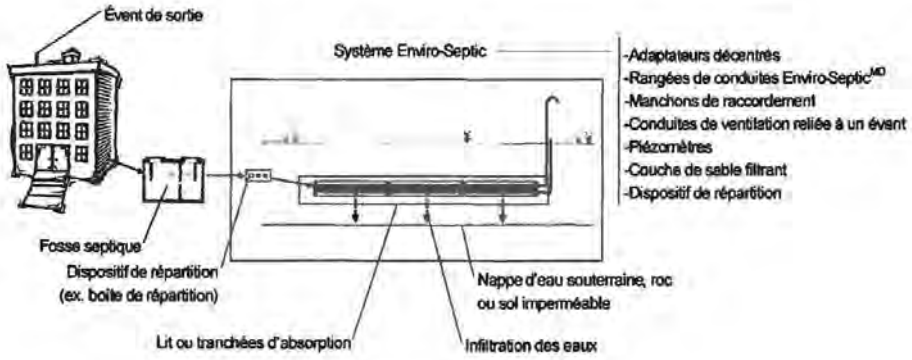

Figure 1 Schéma de procédé

- **Critères de conception**

Traitement primaire

Fosse septique correspondant à la section 3.4 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique*, (MENV). L'usage du préfiltre est facultatif, à moins qu'il y ait présence d'un système de distribution sous faible pression comme dispositif de répartition.

Dispositif de répartition :

Les rangées de conduites Enviro-Septic^{MD} doivent être alimentées au moyen d'un dispositif de répartition adéquat, tel que des boîtes de répartition munies de déversoirs de marque Polylok^{TM}, modèle Equalizer, d'un système de distribution sous faible pression ou tout autre dispositif équivalent.

- Dans le cas d'une boîte de répartition alimentée par gravité, chaque boîte doit comporter un maximum de six (6) sorties.
- Lorsqu'un système de distribution sous faible pression est utilisé, il alimente uniquement chaque entrée de rangée de conduites Enviro-Septic^{MD}.
- Lorsqu'un groupe de rangées est mis au repos, on doit s'assurer de maintenir le circuit aéré.

Système Enviro-Septic :

- *Conduites Enviro-Septic^{MD}* :

La conduite Enviro-Septic^{MD} est une conduite brevetée qui mesure 3,05 mètres de longueur par 30 centimètres de diamètre. Elle est constituée des trois éléments suivants :

- Une conduite de section circulaire qui est fabriquée en polyéthylène de haute densité. Les parois de la conduite sont ondulées, et chaque ondulation est surmontée d'encoches obliques et est perforée sur son pourtour.

- Une membrane de type textile de fibres de polypropylène non tressées recouvre la conduite.
- Une membrane de type textile de polypropylène non tissé recouvre la membrane fibreuse.

- *Longueur totale de conduites Enviro-Septic^{MD}* :

Le nombre minimum de conduites Enviro-Septic^{MD} de 3,05 mètres requises s'obtient en divisant le débit total quotidien prévu par 120 litres par conduite par jour. Le débit total quotidien peut être établi à l'aide de la section 2.1 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (MENV).

Facteur de majoration :

- Si le système doit desservir un établissement qui peut être occupé à l'année, il faut prévoir un facteur de majoration de 1,5 pour déterminer le nombre de conduites Enviro-Septic^{MD}. Le système doit être aménagé en trois groupes de rangées pour permettre la mise au repos d'un groupe à la fois. Les groupes de rangées sont alors utilisés en alternance.
- Si le système doit desservir un établissement saisonnier et qu'il est au repos pour une période minimale de 4 mois par année, le facteur de majoration peut être omis.
- Exemple 1 : Un nouveau système doit permettre de satisfaire les besoins de traitement d'une unité multifamiliale générant 6 000 litres par jour. Le nombre minimum de conduites Enviro-Septic^{MD} s'obtient comme suit : 6 000 litres par jour divisé par 120 litres par conduite par jour = 50 conduites et 50 conduites x 1,5 (facteur de majoration) = 75 conduites.
- Exemple 2 : Un système est prévu pour un camping ouvert de mai à octobre. Le débit total journalier est de 10 000 litres. Le nombre minimum de conduites requises est obtenu par l'opération suivante : 10 000 litres par jour divisé par 120 litres par conduites par jour = 83,3 conduites. Comme le système sera naturellement au repos de novembre à avril, il n'y a pas lieu d'appliquer le facteur de majoration.

- *Rangées de conduites Enviro-Septic^{MD}* :

- Les rangées de conduites sont réalisées en reliant deux à six conduites Enviro-Septic^{MD} à l'aide de manchons de raccordement.
- La longueur totale maximale d'une rangée de conduites Enviro-Septic^{MD} est de 18,3 mètres.
- Chaque rangée de conduites Enviro-Septic^{MD} est alimentée de façon indépendante des autres. L'extrémité amont est munie d'un adaptateur décentré qui reçoit la conduite d'alimentation. L'ouverture de l'adaptateur doit être installée vers le haut.
- Chaque rangée de conduites Enviro-Septic^{MD} se termine par un adaptateur présentant deux ouvertures décentrées. Celle du haut doit être raccordée à une conduite d'aération reliée à un évent. Celle du bas doit être raccordée à une conduite reliée à un piézomètre.
- Les conduites Enviro-Sceptic doivent être installées suivant les conditions d'implantation, de localisation, de distance et de pente prévues au *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (MEDDEP) pour le champ de polissage.

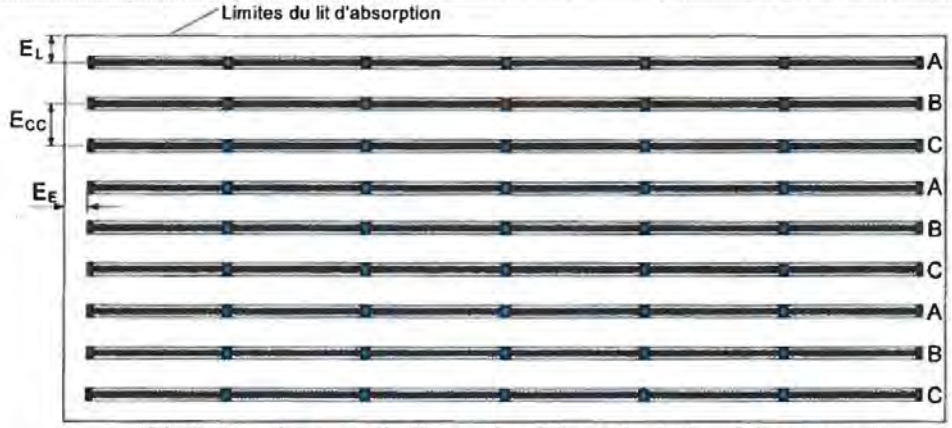

a)Lit d'absorption (exemple d'un système à 9 rangées de 6 conduites chacune)

b) Tranchée d'absorption

Figure 2 Vue en plan illustrant les critères d'espacements horizontaux d'un système Enviro-Septic

Tableau 3

Sigle	Description	Espacement horizontal (m)	
		La conduite Enviro-Septic est placée sur une couche d'au moins 0,30 m de sable	La conduite Enviro-Septic est placée sur une couche d'au moins 0,15 m de sable laquelle repose sur une couche d'au moins 0,15 m. de gravier ou de pierre concassée
E_{CC}	Espacement centre à centre d'une rangée de conduites à l'autre	0,45 à 1,2	0,45 à 2,6
LT	Largeur des tranchées d'absorption	0,6 à 1,2	0,6 à 2,6
E_L	Espacement latéral du centre d'une rangée au côté extérieur du lit (des tranchées) d'absorption	0,225 à 0,6	0,225 à 1,3
E_E	Espacement de l'extrémité d'une rangée de conduites au côté extérieur du lit (des tranchées) d'absorption	0,075 à 0,45	0,075 à 1,15

- Superficie d'absorption
  - La superficie minimale du lit ou des tranchées d'absorption doit être égale ou supérieure à la superficie d'absorption requise par l'application des taux de charge hydraulique prescrits à la section 9.2 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (MENV).

Lit d'absorption
- Les rangées de conduites doivent être réparties uniformément sur toute la superficie du lit d'absorption, et ce, en tenant compte des espacements horizontaux prévus à la figure 2 et au tableau 3.

Tranchées d'absorption
- La longueur des tranchées d'absorption doit être suffisante pour respecter les longueurs de conduites Enviro-Septic^{MD} calculées tout en respectant les distances E_E données au tableau 3.
- La profondeur minimale de la tranchée est de 0,3 m mesuré à partir de la surface du terrain naturel.
- Une barrière hydraulique d'une largeur minimale de 1,2 m de sol non remanié doit séparer les tranchées.

- *Couche de sable filtrant :*
  - Sable filtrant : Lorsque le système est installé directement sur le sol naturel, la couche de sable filtrant doit couvrir toute la superficie du champ de polissage et avoir une épaisseur d'au moins 0,30 m entre les conduites et la surface d'absorption. Lorsque le système est installé sur une couche de gravier ou de pierre concassée d'au moins 0,15 m d'épaisseur, la couche de sable placée sous les conduites Enviro-Sceptic doit avoir une épaisseur minimale 0,15 m. Dans ce cas, la couche de gravier ou de pierre concassée, doit couvrir toute la surface d'absorption et la couche de sable filtrant doit entourer chacune des conduites, comme l'indiquent la figure 3 et le manuel de conception du système Enviro-Sceptic.
  - Nature du sable filtrant : les caractéristiques du sable filtrant doivent être conformes aux spécifications suivantes :
    i. le diamètre effectif (D_{10}) est compris entre 0,25 et 0,5 mm;
    ii. le coefficient d'uniformité (C_u) est inférieur ou égal à 4,5;
    iii. moins de 3 % des particules ont un diamètre inférieur à 80 µm;
    iv. moins de 20 % des particules ont un diamètre supérieur à 2,5 mm.
  - Épaisseur du sable filtrant : les rangées de conduites Enviro-Septic^{MD} doivent être installées dans une couche de sable filtrant suivant les spécifications de la figure 3.

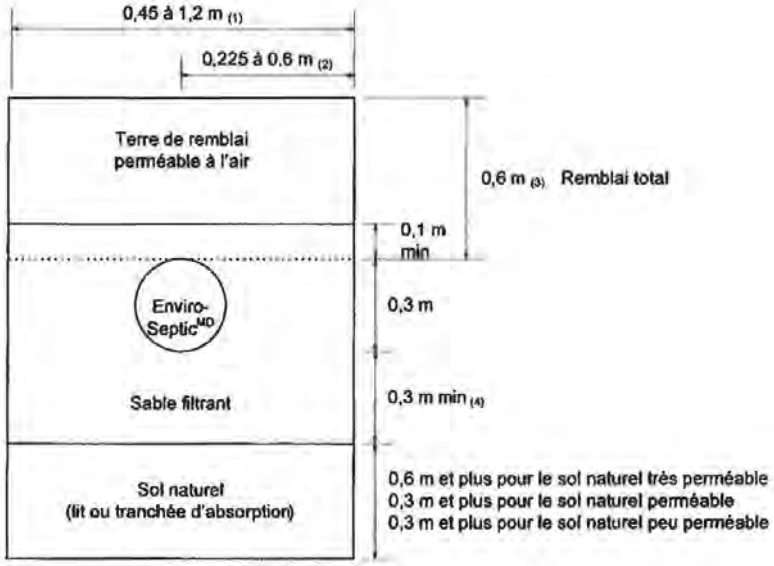

(1) La dimension maximum de 1,2 m passe à 2,6 m s'il y a une couche d'au moins 0,15 m. d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée qui est utilisée entre le sable filtrant et le sol naturel (champ de polissage).
(2) La dimension maximum de 0,6 m passe à 1,3 m s'il y a une couche d'au moins 0,15 m d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée qui est utilisée entre le sable filtrant et le sol naturel (champ de polissage).
(3) Le système Enviro-Septic doit être recouvert d'une couche de 60 cm de sol perméable à l'air et être stabilisé avec de la végétation herbacée. En tout temps, les 10 premiers centimètres de la couche de remblai juste au dessus des conduites doivent être occupés par du sable filtrant. Si le système est en partie ou complètement hors sol, l'épaisseur de remblai total peut être graduellement variée de 60 cm au centre à 45 cm en périphérie afin de mettre en place une pente de surface pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement.
(4) L'épaisseur minimale de 0,30 m de sable filtrant sous la conduite passe à 0.15 m s'il y a une couche d'au moins 0,15 m d'épaisseur de gravier ou de pierre concassée qui est utilisée entre le sable filtrant et le sol naturel (champ de polissage).

Figure 3 Vue en coupe d'une rangée du système Enviro-Septic

- *Circuit aéré* (Voir figure 4) :
  - Une conduite d'aération de 100 mm de diamètre doit être installée à l'extrémité aval de chaque rangée de conduites Enviro-Septic[MD]. Les conduites d'aération sont reliées à un évent de 100 mm de diamètre pour chaque 300 m de conduites Enviro-Septic[MD]. L'évent sert de point d'entrée à l'air. L'air passe ensuite par les rangées de conduites Enviro-Septic[MD], le dispositif de répartition et la fosse septique avant de sortir par un évent en amont du système.
  - La hauteur de l'évent d'entrée doit être suffisante pour dépasser le niveau d'accumulation de neige en hiver.
  - Il doit y avoir une différence de niveau d'au moins 3 mètres entre l'évent du système et celui situé en amont.
  - Certains systèmes nécessitent l'ajout d'un poste de pompage ou d'un système de distribution sous faible pression. Le circuit aéré doit alors être complété avec une conduite de contournement selon l'emplacement de l'évent.

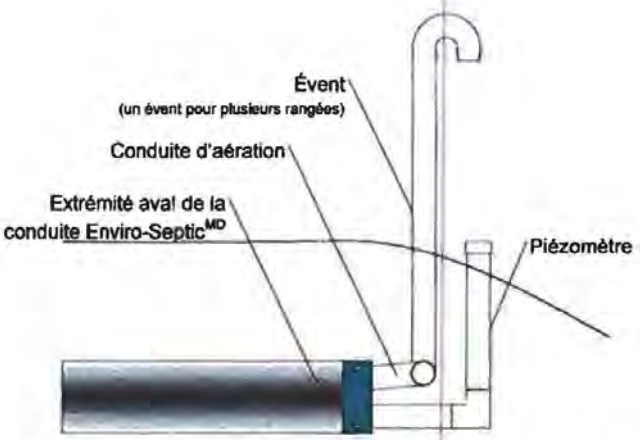

Figure 4 Coupe longitudinale de l'extrémité d'une rangée du système Enviro-Septic

- *Piézomètre* (Voir figure 4) :
  - Chaque piézomètre est fabriqué à l'aide de conduites étanches de 100 mm de diamètre.
  - Le piézomètre entre par l'ouverture du bas du double adaptateur décentré installé à l'extrémité aval de la rangée de conduites.
  - La conduite horizontale du piézomètre doit être de niveau.

Sol récepteur :

Le système Enviro-Septic doit être installé sur un lit ou des tranchées d'absorption aménagé dans le terrain récepteur. Le sol naturel peut être très perméable, perméable ou peu perméable. L'épaisseur de sol naturel non saturé requise est spécifiée à la section 9.2 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique* (MENV).

3- PERFORMANCES ÉPURATOIRES

En utilisant des eaux usées dont les concentrations avant le système Enviro-Septic (en aval de la fosse septique) ne dépassent pas 200 mg/l en DBO_5 et 100 mg/l en MES, la technologie permet d'obtenir des performances qui équivalent à un traitement secondaire avancé à l'effluent du sable filtrant. L'effluent traité a été distribué de façon équivalente à un champ de polissage. L'effluent du Système Enviro-Septic doit être infiltré sur un lit ou des tranchées d'absorption sous le Système Enviro-Septic. Les dimensions et caractéristiques du lit ou des tranchées d'absorption doivent être déterminées de manière à respecter les exigences minimales provenant du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique (*MENV*)*.

4- OPÉRATION ET ENTRETIEN

L'exploitation du Système Enviro-Septic nécessite des actions dont certaines particularités sont décrites ci-après.

Avec le temps, le niveau d'eau fluctue dans les conduites Enviro-Septic^{MD}. Une hauteur d'eau de plus de 250 mm peut nuire au bon fonctionnement du système. La hauteur d'eaux usées doit être mesurée de façon régulière à l'aide des piézomètres en place afin de vérifier le niveau d'accumulation de l'eau dans les conduites.

Si le système est utilisé en régime continu avec alternance des groupes de rangées de conduites Enviro-Septic^{MD}, la première rotation doit se faire lorsque le niveau d'eau des rangées d'un groupe a atteint 200 mm. Par la suite, les rotations doivent se faire lorsque le niveau d'une rangée atteint 230 mm.

Exemple : Prenons le cas d'un système devant traiter de façon continue un débit total journalier de 4 000 litres par jour. Le nombre de conduites Enviro-Septic^{MD} minimum est de 33,3. Une fois le facteur de majoration appliqué, il passe à 50. Le concepteur peut arrondir à 54 conduites pour obtenir un système comptant 9 rangées de 6 conduites, comme l'illustre la figure 2. Lors du lancement du système, seules les rangées marquées d'un A et d'un B sont alimentées. Lorsque le niveau d'eau des rangées d'un de ces deux groupes atteint 200 mm, il est mis au repos et les rangées du groupe C sont mises à contribution. Par la suite, l'alternance entre les groupes de rangées se fait lorsque le niveau d'eau dans un groupe atteint 230 mm.

Si le système est utilisé de façon saisonnière, le repos se fera naturellement sans qu'il soit nécessaire d'alterner les rangées Enviro-Septic.

Ces mises au repos permettent la régénération du système Enviro-Septic.

Après un bon nombre d'années, si la fréquence de mise au repos devient trop rapprochée, le nettoyage des rangées de conduites Enviro-Septic[MD] devra être envisagé.

Une inspection annuelle doit permettre de mesurer l'épaisseur des boues et des écumes dans la fosse septique et de nettoyer le préfiltre, le cas échéant. L'absence d'une hauteur excessive d'eau dans les rangées de conduites Enviro-Septic[MD] ne change en rien l'obligation du propriétaire de faire vidanger sa fosse septique lorsque nécessaire (voir section la 3.4.7 du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique,* MENV).

Le fournisseur doit obligatoirement fournir un guide d'entretien au propriétaire.

5- NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT

Le Comité sur les nouvelles technologies de traitement des eaux usées a évalué le niveau de développement de la technologie sur la base du *Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique* du ministère de l'Environnement. Cette évaluation est nécessaire pour permettre de remplir le formulaire de présentation des demandes d'autorisation.

Le Comité a jugé que les données disponibles étaient suffisantes pour répondre aux critères permettant l'implantation de projets standard. La technologie est donc considérée de **niveau standard pour les performances épuratoires décrites à la section 3, dans des applications avec des eaux usées dont les concentrations avant le système Enviro-Septic (en aval de la fosse septique) ne dépassent pas 200 mg/l en DBO_5 et 100 mg/l en MES et ce, pour les projets ayant un débit total quotidien de plus de 3 240 litres. Cette classification ne s'applique pas à des cas impliquant des eaux usées plus concentrées, comme les eaux usées de restaurants, par exemple.**

Cette classification peut faire l'objet d'une révision, à la hausse ou à la baisse, à la suite de l'obtention d'autres résultats.

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	Réf à l'art.	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant		F	F	F	F	S
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée	2.2.1.1					
	Hb : Unifamiliale jumelée	2.2.1.2					
	Hc : Bifamiliale isolée	2.2.1.3					
	Hd : Bifamiliale jumelée	2.2.1.4					
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5					
	Hf : Habitation collective	2.2.1.6					
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7					
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8					
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9					
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10					
	Hk : Résidence secondaire	2.2.1.11					
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée	2.2.2.1	●	●	●	●	
	Vb : Villégiature concentrée	2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation	2.2.3.1					
	Cb : Commerce et service de voisinage	2.2.3.2					
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3					
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4					
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles	2.2.4.1					
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2					
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3					
	Id : Industrie extractive	2.2.4.4	●	●	●	●	
	Ie : Equipement d'utilité publique	2.2.4.5	●	●	●	●	●
LOISIR ET RECREATION -L-	La : Parc et espace vert	2.2.5.1	●	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs	2.2.5.2	●	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs	2.2.5.3					
	Ld : Camps de chasse et pêche	2.2.5.4	●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle	2.2.6.1	●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage	2.2.7.1					
	Ab : Agriculture sans élevage	2.2.7.2			●		
FORET -F-	Fa : Production forestière	2.2.8.1	●	●	●	●	
	Fb : Exploitation forestière sélective	2.2.8.2					●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources	2.2.9.1					
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation	2.2.10.1					●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT	4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION						
	Hauteur minimale (en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)	6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol	6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE						
	Écran-tampon	4.2.6.1					
	Entreposage extérieur	4.2.6.2					
	Abattage des arbres	4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame	4.2.6.4					
	AMENDEMENT	4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE						

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

			49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant		F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa					
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1					
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2					
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3					
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4					
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6					
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE						
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3						
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5						

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 13 mars 2017

Minière Osisko inc.
[redacted]
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : CER-2017-09

Objet : Installation d'un système de traitement d'eau de dénoyage et maintien à sec des galeries souterraines

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, nous vous demandons de procéder aux demandes de permis relatives aux travaux cités en objet si nécessaire et de nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette,
Officier municipal

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

110, boulevard Matagami, C.P. 500, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél. : 819 739-2030 Téléc. : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

110, Matagami Boulevard, P.O. Box 500, Matagami (Quebec) J0Y 2A0
Telephone : 819 739-2030 Fax : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-09

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant l'« installation d'un système de traitement d'eau de dénoyage et le maintien à sec des galeries souterraines » dans le canton Urban par Minière Osisko inc., ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 13e jour de mars 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

René Pichette

De: [redacted]
Envoyé: 13 mars 2017 15:36
À: René Pichette
Objet: RE: Projet Windfall Lake

Super!

Merci beaucoup,

Bonne journée,

[redacted]

[redacted]

WSP Canada Inc.
1075, 3e Avenue Est
Val-d'Or (Québec) J9P 0J7 Canada
T 819-825-4274, poste 10538
T 819-355-4108
F 819-824-1514

www.wspgroup.com

Avant d'imprimer, pensez-y...

De : René Pichette [mailto:rpichette@greibj-eijbrg.ca]
Envoyé : 13 mars 2017 15:00
À : [redacted]
Objet : TR: Projet Windfall Lake

Pour info... voici le courriel de notre greffière et du MDDELCC

M. René Pichette
Coordonnateur du schéma en sécurité incendie,
Inspecteur municipal et technicien en génie civil
rpichette@greibj-eijbrg.ca

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay Regional Government

110, boulevard Matagami, C. P. 500, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél. : 819 739-2030, poste 20238 Téléc. : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

De : Annie Payer
Envoyé : 13 mars 2017 14:58
À : René Pichette
Objet : TR: Projet Windfall Lake

De : [redacted]
Envoyé : 13 mars 2017 14:54
À : Annie Payer <apayer@greibj-eijbrg.ca>
Objet : Projet Windfall Lake

Bonjour Mme Payer,

Pour donner suite à notre conversation téléphonique de cet après-midi, je vous confirme qu'un certificat de non contrevenance répond au besoin administratif du MDDELCC lors du traitement d'une demande d'autorisation. Voici d'ailleurs un extrait de l'article 8 du *Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement :*

Celui qui demande un certificat d'autorisation doit également fournir au ministre **un certificat** du greffier ou du secrétaire-trésorier d'une municipalité locale ou, s'il s'agit d'un territoire non organisé, d'une municipalité régionale de comté, **attestant que la réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Bonne journée,

[redacted]
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Service Industriel
180., boul. Rideau
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 1N9
Tél. : (819) 763-3333, poste 305
Courriel : daniel.hebert@mddelcc.gouv.qc.ca

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation
Comme le souligne le Conseil du trésor, **préserver l'expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, **offrir des salaires compétitifs est essentiel**. Pourtant, l'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 22 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.
Au lieu de combler l'écart de rémunération entre le personnel professionnel de l'administration publique et celui qui n'en fait pas partie, le gouvernement vise à le creuser davantage. La pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'offre de **services publics de qualité en dépend.**

You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment www.wspgroup.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wspgroup.com so that we can promptly address your request. This message is intended only for the addressee and may contain information which is privileged, confidential, proprietary, or exempt from disclosure under applicable law. If you are not the intended recipient, you are strictly prohibited from disclosing, distributing, copying, or in any way using this message. If you have received this communication in error, please notify the sender and delete any copies you may have received.

Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel www.wspgroup.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wspgroup.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Ce message est destiné uniquement au destinataire et il peut contenir des informations privilégiées, confidentielles ou non divulgables en vertu de la loi. Si vous n'êtes pas le destinataire du présent message, il vous est strictement interdit de le divulguer, de le distribuer, de le copier ou de l'utiliser de quelque façon que ce soit. Si vous avez reçu la présente communication par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur et supprimer le message.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2017-09
année n°

Demandeur : Minière Osisko inc. [redacted]
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

Adresse des travaux : Projet Windfall Lake, secteur du Portail 2008
Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Installation d'un système de traitement d'eau de dénoyage et le maintien à sec des galeries souterraines.
Latitude : 49°04'22.08" **Longitude :** 75°39'6.30"

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☒

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque :

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2017-03-13
Demande reçue le : 2017-03-13
Par : Officier municipal
Date : 2017-03-13

René Pichette

De: [redacted]
Envoyé: 13 mars 2017 11:02
À: René Pichette
Objet: CDemande de certificat de non-contrevenance - Demande d'autorisation art.32 - Traitement des eaux de dénoyage
Pièces jointes: 151_11330_18_EES_c2_claim_wspq_170306.pdf; 151_11330_18_EES_c3a_infrast_portail_wspq_170309.pdf

Importance: Haute

Bonjour M. Pichette,

Voici le contexte de la demande de certificat de non-contrevenance de Minière Osisko.

La propriété Windfall Lake est localisée dans la région administrative du Nord-du-Québec, dans la municipalité du Gouvernement Régional d'Éeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) et, plus précisément, dans le canton d'Urban. Les coordonnées centrales du secteur visé sont les suivantes :

- Secteur du Camp Windfall : 75° 39' 47,198" W et 49° 3' 22,773" N;
- Secteur du Portail 2008 : 75° 39' 6,30" W et 49° 4' 22,08" N;

49 (12)-32-F

12/21

Notre demande concerne le secteur du Portail 2008.

Des activités d'exploration minière ont lieu sur la propriété Windfall Lake depuis 1975 environ. En 2007, la compagnie Noront Resources Ltd a intensifié ses travaux d'exploration et a procédé à un échantillonnage en vrac suite, entre autres, à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durables, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) daté du 18 septembre 2007 conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2). À l'automne 2007, Noront Resources Ltd a entrepris le fonçage d'une rampe et les travaux d'échantillonnage en vrac ont été interrompus à l'automne 2008.

En avril, mai, juin, juillet et aout 2008, Noront Resources Ltd. a reçu plusieurs avis d'infraction de la part du MDDELCC pour un résultat positif à la toxicité à l'effluent final (létalité aiguë avec daphnies et truites arc-en-ciel) et parfois un dépassement de la concentration des matières en suspension (MES). Les travaux de maintien à sec de la rampe ayant été arrêtés, il n'y avait plus d'effluent final et le ministère n'a pas donné suite aux avis d'infraction.

Minière Osisko Inc. (Osisko) poursuit des travaux d'exploration sur la propriété et souhaite poursuivre l'échantillonnage en vrac. Présentement, les démarches pour une demande de cession du certificat d'autorisation susmentionné de Noront Resources Ltd. vers Minière Osisko Inc. sont en cours.
Avant que la cession ne soit autorisée et que les travaux de dénoyage et de maintien à sec de la rampe ne reprennent, le MDDELCC a demandé à Osisko de lui présenter un plan correcteur dans le but de s'assurer que la qualité des eaux qui seront rejetées à l'effluent final respecte en tout temps le certificat d'autorisation délivré le 18 septembre 2007 concernant la prise d'un échantillon en vrac ainsi que les exigences de la Directive 019.

Ainsi, Osisko a demandé à plusieurs compagnies de lui présenter des systèmes de traitement de l'eau en vue de corriger la qualité de l'eau en provenance de la rampe. Le système de traitement de l'eau retenu est celui de la compagnie ASDR. Les documents vous sont présentés.

Osisko s'apprête à transmettre sa demande d'autorisation – projet industriel – en vertu de l'artcile 32, pour l'installation d'un système de traitement de l'eau au ministère. Le ministère demande à ce qu'un certificat de la municipalité attestant que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal soit émis par la Municipalité.

Il faudrait utiliser le modèle situé à l'annexe 2 du document transmis précédemment. Seul l'original sera accepté.

Le bail d'occupation du territoire est le numéro 218098.
Les claims visés par le secteur de la rampe appelé Portail 2008 sont :

Secteur du Portail 2008 :

- 2 379 373
- 2 379 374
- 2 376 889
- 2 376 883
- 2 376 866
- 2 376 862

Voir la carte ci-jointe.

Aucun changement d'utilisation du secteur n'est prévu. Il s'agit d'une installation mobile d'un système de traitement de l'eau avant qu'elle ne soit amenée dans les bassins de traitement.

Ce système est requis pour réaliser des activités de dénoyage de la rampe.

J'espère que ce courriel répond à vos attentes.

Je demeure à votre disposition.

[redacted]

[redacted]

WSP Canada Inc.
1075, 3e Avenue Est
Val-d'Or (Québec) J9P 0J7 Canada
T 819-825-4274, poste 10538
T 819-355-4108
F 819-824-1514

www.wspgroup.com

Avant d'imprimer, pensez-y...

You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment www.wspgroup.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wspgroup.com so that we can promptly address your request. This message is intended only for the addressee and may contain information which is privileged, confidential, proprietary, or exempt from disclosure under applicable law. If you are not the intended recipient, you are strictly prohibited from disclosing, distributing, copying, or in any way using this message. If you have received this communication in error, please notify the sender and delete any copies you may have received.

Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel www.wspgroup.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wspgroup.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Ce message est destiné uniquement au destinataire et il peut contenir des informations privilégiées, confidentielles ou non divulgables en vertu de la loi. Si vous n'êtes pas le destinataire du présent message, il vous est strictement interdit de le divulguer, de le distribuer, de le copier ou de l'utiliser de quelque façon que ce soit. Si vous avez reçu la présente communication par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur et supprimer le message.

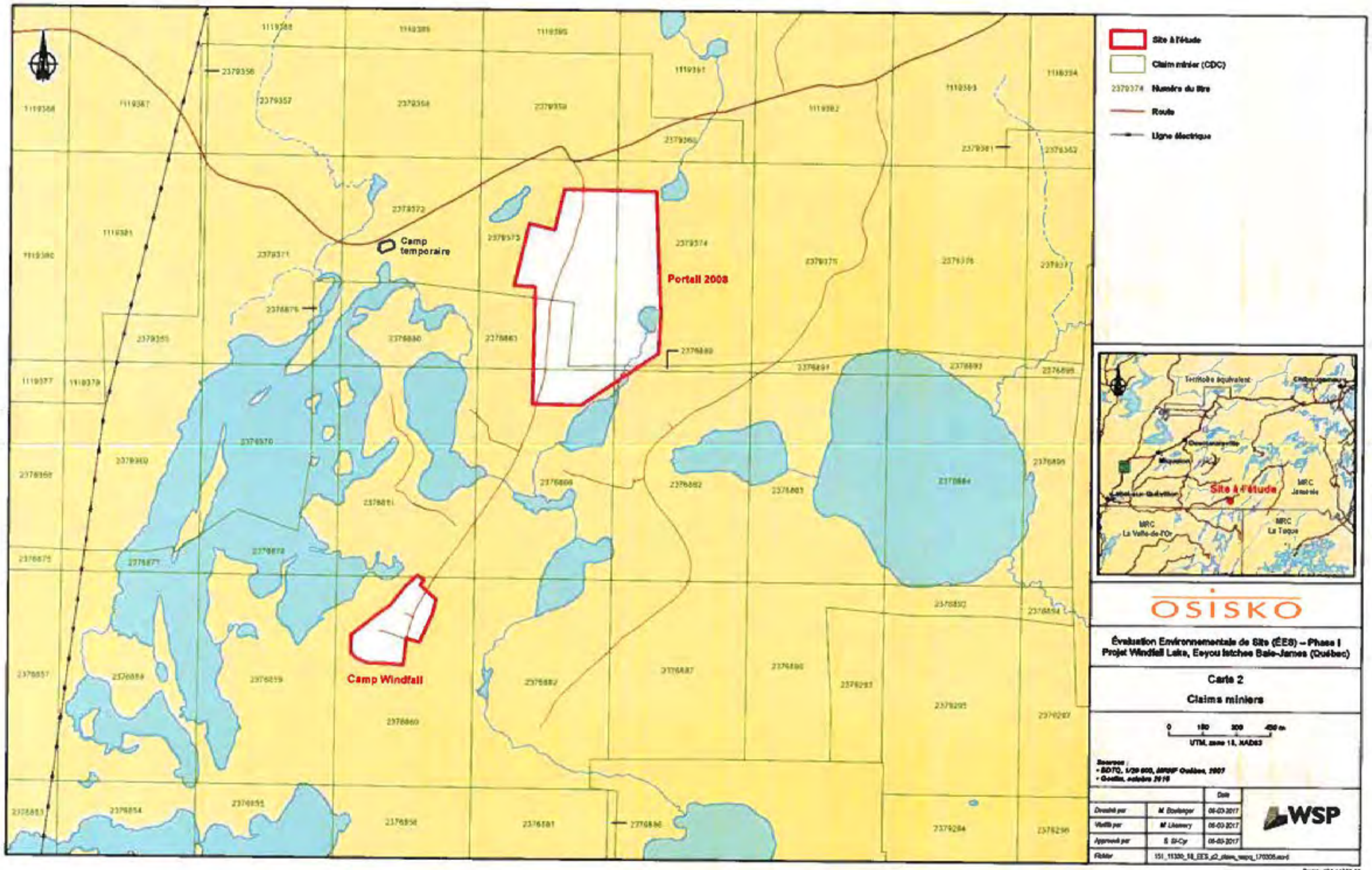
Site à l'étude
Claim minier (CDC)
Numéro du titre
Route
Ligne électrique
Camp temporaire
Portail 2008
Camp Windfall
Site à l'étude
MRC La Vallée-de-l'Or
MRC Jamésie
MRC La Tuque
OSISKO
Évaluation Environnementale de Site (ÉES) – Phase I
Projet Windfall Lake, Eeyou Istchee Baie-James (Québec)
Carte 2
Claims miniers
UTM, zone 18, NAD83
Dessiné par
Vérifié par
Approuvé par
Fichier
Date
WSP

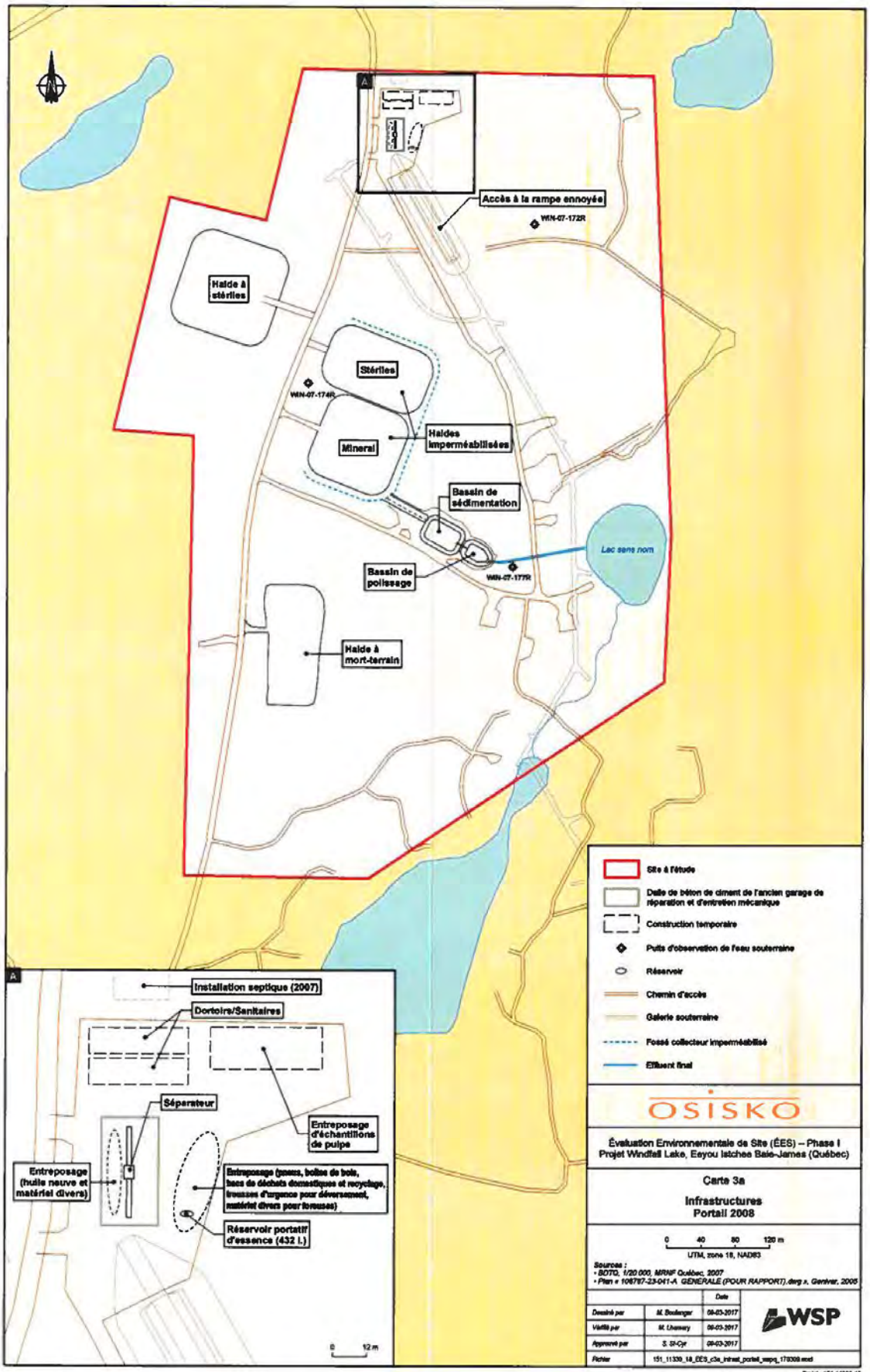

OSISKO

Évaluation Environnementale de Site (ÉES) – Phase I
Projet Windfall Lake, Eeyou Istchee Baie-James (Québec)

Carte 3a

Infrastructures
Portail 2008

0 40 80 120 m
UTM, zone 18, NAD83

Sources :
- BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2007
- Plan « 106787-23-041-A GÉNÉRALE (POUR RAPPORT).dwg », Genivar, 2005

		Date
Dessiné par	M. Boulanger	08-03-2017
Vérifié par	M. Lhomery	08-03-2017
Approuvé par	S. St-Cyr	08-03-2017
Fichier	151_11330_18_EES_c3a_infrast_portail_wspq_170308.mxd	

WSP

Projet : 151-11330-18

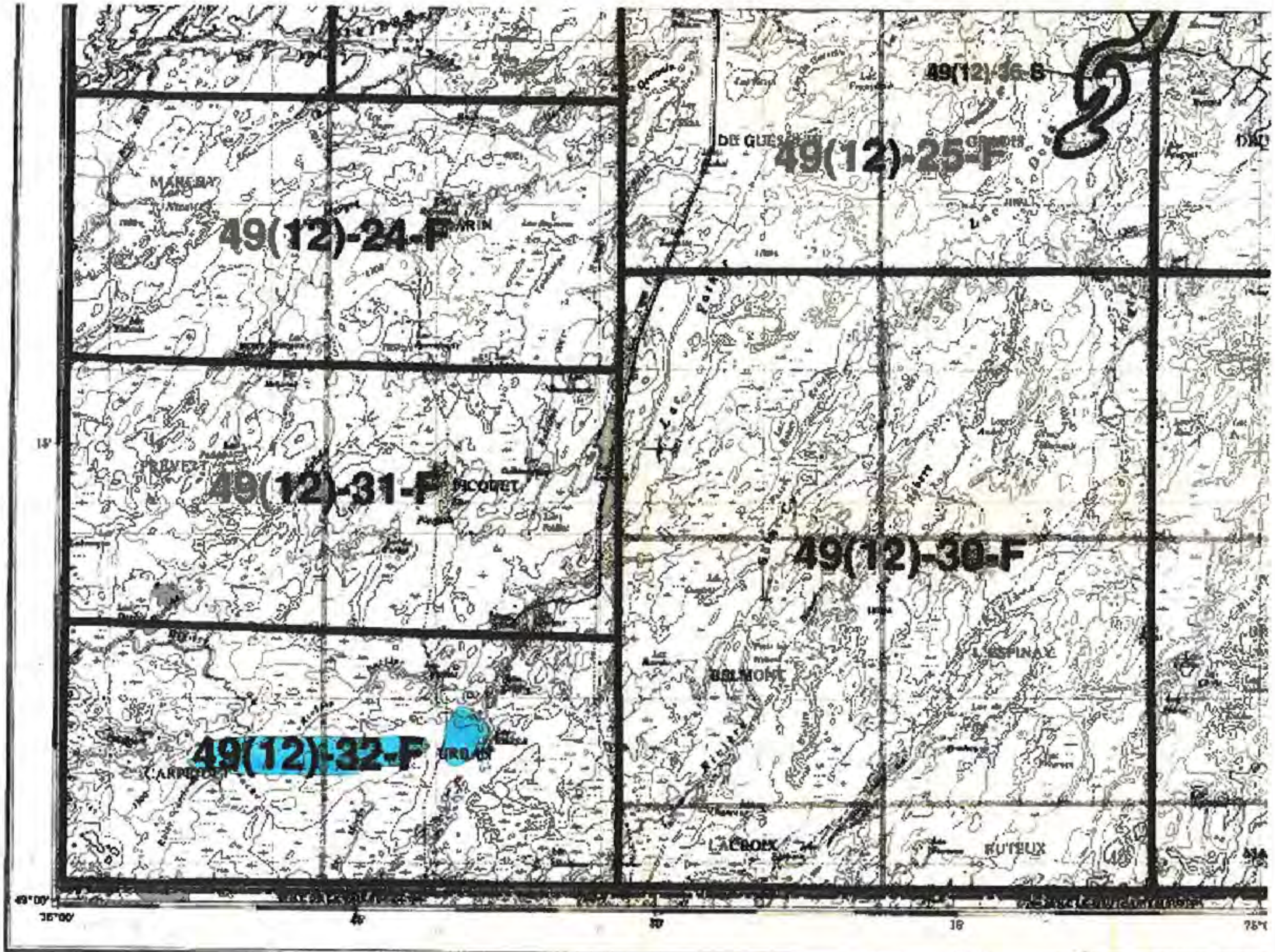
49(12)-24-F
49(12)-25-F
49(12)-31-F
49(12)-32-F
49(12)-30-F
49(12)-36-S
MAREBAY
PICOTTE
BELMONT
L'ESPINAY
LACROIX
RUTEUX
URBAIN
DE GUES
49°00'
75°00'

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

	Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant	F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	Réf à l'art.				
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée	2.2.1.1					
	Hb : Unifamiliale jumelée	2.2.1.2					
	Hc : Bifamiliale isolée	2.2.1.3					
	Hd : Bifamiliale jumelée	2.2.1.4					
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5					
	Hf : Habitation collective	2.2.1.6					
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7					
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8					
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9					
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10					
	Hk : Résidence secondaire	2.2.1.11					
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée	2.2.2.1	●	●	●	●		←
	Vb : Villégiature concentrée	2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation	2.2.3.1					
	Cb : Commerce et service de voisinage	2.2.3.2					
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3					
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4					
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles	2.2.4.1					
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2					
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3					
	Id : Industrie extractive	2.2.4.4	●	●	●	●	
	Ie : Equipement d'utilité publique	2.2.4.5	●	●	●	●	●
LOISIR ET RECREATION -L-	La : Parc et espace vert	2.2.5.1	●	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs	2.2.5.2	●	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs	2.2.5.3					
	Ld : Camps de chasse et pêche	2.2.5.4	●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle	2.2.6.1	●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage	2.2.7.1					
	Ab : Agriculture sans élevage	2.2.7.2			●		
FORÊT -F-	Fa : Production forestière	2.2.8.1	●	●	●	●	
	Fb : Exploitation forestière sélective	2.2.8.2					●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources	2.2.9.1					
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation	2.2.10.1					●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT	4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION						
	Hauteur minimale (en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)	6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol	6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE						
	Écran-tampon	4.2.6.1					
	Entreposage extérieur	4.2.6.2					
	Abattage des arbres	4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame	4.2.6.4					
	AMENDEMENT	4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31		←
	NOTE						

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

	Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant	F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa					
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1					
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2					
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3					
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4					
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6					
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE						
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3						
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5						

ASDR

Ordre N° contrat : S-170701-004 *Rév. N° :* 3

de changement N° : n/a *Rév. N° :* 0

Contrat

Date: 2017-03-01

Client: Osisko Mining Inc.
1100 ave des Canadiens
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

Responsable : Andrée Drolet
Tél. : 514-940-3038 ext 188
Cell : 514-774-8399
Courriel : adrolet@osiskomining.com

Projet: Traitement temporaire d'eau de dénoyage et maintien à niveau du projet Windfall Lake

Mandat: Voir Annexe 1 (Termes et conditions) et Annexe 2 (Diagramme d'écoulement)

Documents livrables:

- Rapports: Rapports journaliers
- Plans: N/A
- Devis: N/A
- Approbations: N/A

À être fournis par le client:
Voir annexe 1.

Estimé des honoraires :
Voir annexe 1.

Délais de livraison : 3 à 4 semaines

*** Valide pour 30 jours**

de commande du Client : _____

Pascal Marcotte — Préparé par : — 2017-03-02 — Date:

Signature du Client — Date

Représentant d'ASDR Industries — Date

Annexe 1

Description du mandat :

La compagnie Osisko Mining Inc a demandé à ASDR Canada Inc. de leur soumettre une offre de services forfaitaire en lien avec le traitement d'eau de dénoyage et le maintien à sec de galeries souterraines. La responsabilité d'ASDR consistera à fournir les équipements, la main-d'œuvre ainsi que les produits de traitement requis. Le projet en question se nomme Windfall Lake et est situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à quelque 115 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon.

L'étendue des travaux présentés dans offre de services budgétaire **révision # 0** avait été préparée en considérant les informations discutées lors de la rencontre du 24 janvier 2017 entre Osisko et ASDR.

Suite à cette rencontre, des échantillons d'eau en provenance de la rampe furent envoyés au laboratoire d'ASDR à Malartic où des essais de traitabilitées ont été réalisés (voir en annexe 2 le rapport préliminaire des essais).

En lien avec les essais réalisés, une révision de l'offre de services qui suit soit la **révision # 1** a pu être effectuée en fonction des dosages de produits requis dans le but d'atteindre la directive 019.

Suite à la réception des résultats de non toxicité suite aux essais de traitabilités réalisés sur votre eau, la révision # 3 de l'offre de services qui suit, confirme que le dosage des produits requis dans le but d'atteindre la directive 019 est conforme en tout point.

Paramètres du projet et critères de conception :

- Débit de traitement de l'usine : entre 75 et 200 m3/h

- Phase 1, Dénoyage
  - Durée de la phase : entre 8 et 20 jours
  - Opération 24/24
  - 1 technicien par quart de travail de 12h
  - Volume à traiter : 35 000 m3
  - Contaminants à traiter : MES, Zinc
  - Contaminant à contrôler par ajustement du pH : NH3
  - ASDR garantie que le traitement proposé rencontrera la directives 019 pour les contaminant suivant : MES, Zinc et NH3 de moins de 10 ppm.

- Phase 2, Maintien à sec
  (Cette phase se veut une estimer elle pourrait varier selon les volumes à traiter)
  - Durée de la phase : 10 mois
  - Évaluation préliminaire : 1 intervention par semaine
  - 1 technicien, 3 jours de 12h par intervention.
  - Volume à traiter : 400 m3/jour
  - Volume à traiter sur 10 mois : 120 000 m3
  - Contaminants à traiter : MES, Zinc
  - Contaminant à contrôler par ajustement du pH : NH3
  - ASDR garantie que le traitement proposé rencontrera la directives 019 pour les contaminant suivant : MES, Zinc et NH3 de moins de 10 ppm.

Description du procédé proposé :

- Pour l'enlèvement des MES et du Zinc, ASDR propose un traitement physico-chimique par injection successive d'hydroxyde de sodium 50 % (NaOH), de coagulant (sulfate de fer) et de floculant (polyacrylamide), le tout suivi d'une filtration par Géotube.
- Pour faire face à la problématique de l'azote ammoniacal, ASDR propose une unité d'injection d'acide sulfurique 93% (H_2SO_4), ayant pour but de contrôler la toxicité par le pH.
- Les dosages des acides et les bases se feront proportionnels au pH.
- Le dosage du floculant se fera proportionnel au débit.
- La filtration se fera à l'aide d'un Géotube™ d'une capacité de 1100 m^3. Ce Géotube™ aura une empreinte au sol de 60' de largueur par 100' de long.
- ASDR fournira un croquis d'installations pour la conception du lit de déshydratation du Geotube.

Note : Le traitement présenté dans cette soumission requiert l'utilisation du bassin d'accumulation (1 500 m3) en amont de l'usine, de même que du bassin de polissage (600 m3) en aval. Voir le croquis du diagramme d'écoulement en annexe 3.

Description des modules de traitement:

- Module # 1, Unité de dosage du NaOH, conteneur de 20'
  - 1x Mélangeur statique;
  - 1x Train de dosage duplex pour NaOH;
  - 1x Réservoir double paroi (1500 L) pour NaOH;
  - 1x pH-mètre en ligne;
  - 1x Débitmètre magnétique;
  - Instrumentation et tuyauterie diverses.

- Module # 2, Unité de floculation
  - 1x Mélangeur statique;
  - 1x Mélangeur en continu de floculation (chicane);
  - 1x Unité de préparation et de dosage de floculant;
  - 1x Train de dosage simplex pour le floculant;
  - 1x Train de dosage duplex pour coagulant;
  - 1x Réservoir double paroi (1500L) pour coagulant;
  - Instrumentation et tuyauterie diverses.

- Module #3, Unité de dosage du H2SO4, conteneur de 20'
  - 1x Mélangeur statique;
  - 1x Train de dosage duplex pour H2SO4;
  - 1x Réservoir double paroi (1500L) pour H2SO4;
  - 1x pH-mètre en ligne;
  - 1x Débitmètre magnétique;
  - Instrumentation et tuyauterie diverses.

Annexe 2

Rapport de laboratoire

Voir PDF en annexe

Annexe 3

Croquis du diagramme d'écoulement

ASDR

Ordre N° contrat : S-170701-004 *Rév. N° :* 3

de changement N° : n/a *Rév. N° :* 0

S-170701-004 Croquis - Diagramme d'écoulement de Windfall Lake

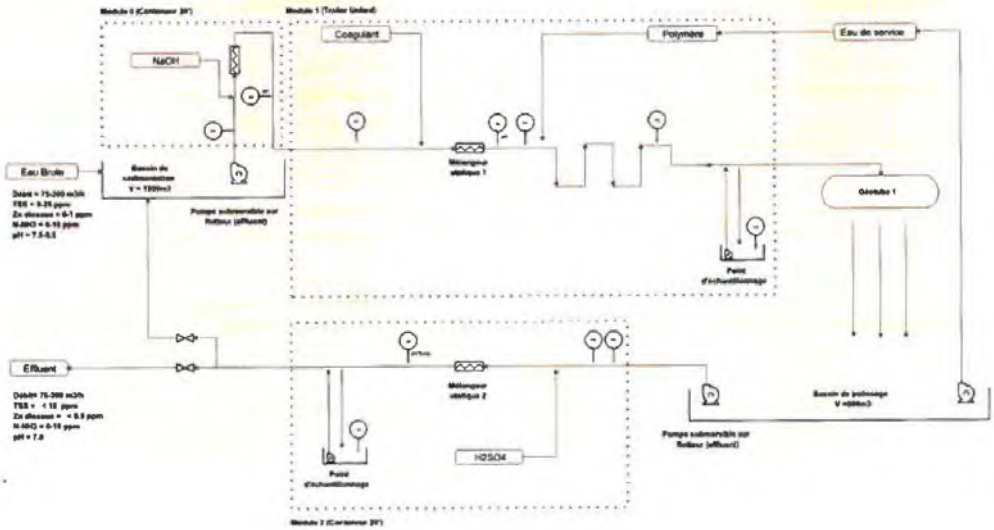

ASDR

Ordre N° contrat : *S-170701-004* *Rév. N° :* *3*

de changement N° : *n/a* *Rév. N° :* *0*

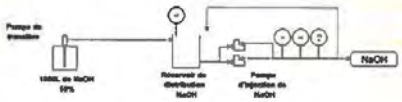

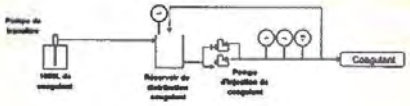

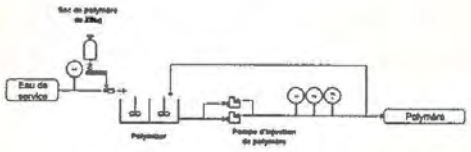

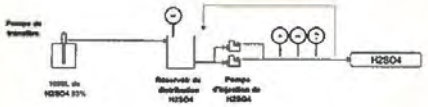

Rapport Technique – Essais Laboratoire

DATE : 01 / 03 / 2017
JJ MM AAAA

À : Osisko Mining Inc.

DE : ASDR Canada Inc. – Division Traitement Des Eaux

OBJET : Traitement temporaire d'eau de dénoyage du projet Windfall Lake

Élaboration : [redacted]

Approbation : [redacted]

ASDR	**Sommaire des résultats d'essais en laboratoire**	**Élaboration :** [redacted] **Approbation :** [redacted]
	Traitement temporaire d'eau de dénoyage et maintien à niveau Projet Windfall Lake Osisko Mining	**Projet :** *S1707-00-0016*
		Date : *2017-03-01*

Introduction

Ce rapport présente un sommaire des résultats obtenus lors des essais en laboratoire réalisés sur des échantillons d'eau brute en provenance du projet Windfall Lake de la compagnie minière Osisko Mining Inc. Ce projet est situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, à quelques 115 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon. Les échantillons ont été livrés dans les locaux d'ASDR à Malartic le 6 février 2017.

Caractérisation et préparation des échantillons

Sur instruction du client, l'eau brute a été caractérisée afin de déterminer les paramètres de l'eau. Ensuite, des ajouts dosés ont été effectués afin de réajuster les concentrations en zinc dissous à 0,4 mg/L, matières en suspension (MES) à 17 mg/L et azote ammoniacal ($N\text{-}NH_3$) à 10 mg N/L.

Des volumes de 8 x 20 L d'eau brute en provenance du site de Windfall Lake ont été réceptionnés dans les locaux d'ASDR. Pour les besoins des travaux des essais en laboratoire, de caractérisation et des essais de toxicité sur les truites arc-en-ciel et daphnies, un volume composite de 60 L d'eau a été préparé.

La méthodologie appliquée a été la suivante :

- Homogénéisation de tous les huit échantillons de 20 L;
- Des prélèvements à volume équivalent à 7,5 L d'eau de chacun des huit échantillons ont été effectués puis mélangés afin d'obtenir un composite de 60 L;
- Ajout d'une quantité de solution standard de 1000 mg/L en zinc dissous pour obtenir une concentration finale en zinc de 0,4 mg/L;
- Ajout d'une quantité de poudre de roche inerte pulvérisée afin d'obtenir une concentration en MES équivalente à 17 mg/L;
- Ajout d'une quantité de sel de chlorure d'ammonium (NH_4Cl) pour obtenir une concentration en azote ammoniacal ($N\text{-}NH_3$) de 10 mg N/L;

Le volume d'eau composite de 60 L a été homogénéisé puis des échantillons ont été prélevés et envoyés au laboratoire accrédité à des fins d'analyses des paramètres chimiques.

Les paramètres chimiques qui ont été analysés sur l'eau avant et après ajouts dosés sont le pH, les MES, l'azote ammoniacal, l'alcalinité totale et un scan ICP 17 et + des métaux dissous et totaux. Les résultats en MES, pH, azote ammoniacal et les six paramètres métalliques dissous et totaux inscrits dans le tableau des exigences de rejet de la directive 019 sont résumés dans le tableau 2.

La figure suivante illustre l'aspect de quelques échantillons d'eau réceptionnés.

Figure 1. Aspect de l'eau réceptionnée avant les ajouts dosés.

La figure suivante illustre l'aspect de l'eau après le mélange et les ajouts dosés.

Figure 2. Système d'agitation et aspect de l'eau du mélange après les ajouts dosés.

Essais en laboratoire

Suite aux résultats de l'eau après ajouts dosés, des essais de traitabilité ont été effectués au laboratoire d'ASDR afin de déterminer l'option de traitement permettant de générer un effluent qui respecte les critères de rejet de la directive 019 de l'industrie minière du Québec.

La séquence de traitement permettant d'atteindre les objectifs fixés sont les suivants:

- ✓ Ajout d'hydroxyde de sodium (NaOH) à 50% P/P pour ajuster le pH à 9 - 9,5 pour précipiter le zinc dissous en hydroxyde zinc insoluble;
- ✓ Ajout de coagulant à base de fer tel que le sulfate ferrique à 60% P/P pour déstabiliser les particules en suspension, c'est-à-dire faciliter leur agglomération. Un temps de rétention de 1 minute a été appliqué;
- ✓ Ajout de floculant cationique pour agglomérer les particules formées en plus gros flocs qui décantent facilement. Un temps d'agitation de 2 minutes a été appliqué;
- ✓ Filtration sur une membrane de Geotube® GT500;

- ✓ Récupération du surnageant et ajustement du pH à 7 à l'aide d'acide sulfurique à 93% P/P. Cet ajustement de pH a pour but de contrôler la toxicité de l'azote ammoniacal de l'effluent final;
- ✓ Envoi des échantillons à un laboratoire accrédité à des fins d'analyses des paramètres chimiques identiques à ceux de la caractérisation de l'eau brute après ajouts dosés.

Les quantités requises en intrants chimiques par m^3 d'eau traitée sont les suivants :

Tableau 1. Plage des quantités de consommables requis par m^3 d'eau traitée.

Produits chimiques	Intervalles de dosage
Quantité d'hydroxyde de sodium (NaOH) 50% P/P (mL/m^3)	60 - 90
Quantité de sulfate ferrique (PIX 312) 60% P/P (mL/m^3)	70 - 90
Quantité de polymère cationique CMX 123 (g/m^3)	0,3 - 0,5
Quantité d'acide sulfurique (H_2SO_4) 93% P/P (mL/m^3)	0,05 – 0,1

La figure suivante illustre l'aspect de l'eau avant et après traitement dans un bécher de 1 L.

Figure 3. Aspect de l'eau avant et après traitement.

Résultats

Suite aux essais en laboratoire, des échantillons ont été prélevés puis envoyés au laboratoire accrédité à des fins d'analyses des paramètres chimiques.

Le tableau suivant résume les exigences des paramètres chimiques au point de déversement de l'effluent final régi par la directive 019 en comparaison avec les résultats de l'eau avant et après ajouts dosés et traitement.

Tableau 2. Résultats des paramètres chimiques de l'eau avant et après ajouts dosés et traitement en comparaison avec ceux de la moyenne mensuelle de la directive 019.

Paramètres chimiques	Eau avant ajouts dosés	Eau après ajouts dosés	Essai #1A : Effluent	Essai #2A : Effluent toxicité	Directive 019
Nom de l'échantillon	S1707-00-0016-EB	S1707-00-0016-EB-SPK	S1707-00-0016-ET-1A-0	S1707-00-0016-ET-2A-0	
Certificat d'analyse du laboratoire accrédité	205117	205226	205460	205558	
Arsenic dissous (As) (mg/L)	<0,0005	0,0028	<0,0005	<0,0005	0,2
Arsenic total (As) (mg/L)	<0,0005	0,0076	<0,0005	0,0012	
Cuivre dissous (Cu) (mg/L)	<0,0005	0,0036	0,0087	0,0031	0,3
Cuivre total (Cu) (mg/L)	0,0020	0,0045	0,0156	0,005	
Fer dissous (Fe) (mg/L)	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	3
Fer total (Fe) (mg/L)	0,01	0,07	0,24	0,11	
Nickel dissous (Ni) (mg/L)	<0,0005	<0,0005	0,0014	0,001	0,5
Nickel total (Ni) (mg/L)	0,0009	<0,0005	0,0015	0,001	
Plomb dissous (Pb) (mg/L)	<0,0003	<0,0003	<0,0003	<0,0003	0,2
Plomb total (Pb) (mg/L)	0,0004	<0,0003	<0,0003	<0,0003	
Zinc dissous (Zn) (mg/L)	0,345[1]	0,691	0,016	0,002	0,5
Zinc total (Zn) (mg/L)	0,404	0,67	0,019	0,005	
MES (mg/L)	<0,0005	26	<1	<1	15
pH	7,8	7,81	7,24	7,31	6 – 9,5
Azote ammoniacal (N-NH_3) (mg N/L)	0,02	10,9	9,14	10	N/A

N/A : Non appliqué.

[1] Valeur de reprise de l'analyse du zinc dissous. La valeur initialement transmisse par H2Lab était de <0,0001.

Les résultats de l'eau après les ajouts dosés ont montré des augmentations des concentrations en fer total et en arsenic, cuivre dissous et total. Ces augmentations seraient dues probablement à la roche pulvérisée pour doser les MES. Cependant, ces valeurs résiduels n'ont pas dépassé pas les concentrations en moyennes mensuelles acceptables exigé par la directive 019.

Les résultats de l'eau après traitement (Essai #1A et #2A) ont montré des augmentations des concentrations en cuivre et nickel dissous et total malgré qu'elles sont restées inférieures aux seuils de rejets de la directive 019. Ces augmentations seraient dues à une contamination ou d'erreur d'analyse du laboratoire accrédité.

Les résultats d'analyses de l'eau avant les ajouts dosés ont donné une valeur en zinc dissous <0,001 mg/L. Cette valeur était jugée douteuse en comparaison avec la concentration de MES dans l'eau qui est inférieure à 1 mg/L. L'équipe d'ASDR a demandé auprès du laboratoire accrédité une reprise de l'analyse du zinc dissous. Dans l'attente du résultat de la reprise et compte tenu des délais de livraison des documents pour le client afin de déposer une demande de CA, ASDR a décidé de poursuivre les travaux en laboratoire notamment les ajouts dosés en azote ammoniacal (10 mg/L), zinc dissous (0,4 mg/L) et MES (17 mg/L) et les essais de traitabilité.

Les résultats de l'eau après les ajouts dosés ont montré des valeurs respectives en azote ammoniacal et MES de 10,9 mg N/L et 26 mg/L. ASDR estime que ces valeurs sont suffisamment représentatives de l'eau à traiter.

Les résultats en zinc dissous et total dans l'eau brute après les ajouts dosés ont donné des valeurs respectives de 0,69 et 0,67 mg/L. Ces valeurs démontrent que la totalité du zinc est sous forme dissoute. De plus, la reprise de l'analyse dans l'eau avant les ajouts dosés a donné une valeur de 0,345 mg/L en zinc dissous et 0,4 mg/L en zinc total. La différence des valeurs en zinc dissous dans les deux types d'effluents correspond à la quantité ajoutée en zinc dissous soit 0,345 mg/L. Hormis cette erreur d'analyse du laboratoire accrédité, ceci démontre la précision et la justesse des travaux effectués pour l'obtention d'une eau représentative du site à l'étude.

Les résultats de l'effluent après traitement (Essai #1A) démontrent l'efficacité de l'option de traitement appliqué. En effet, les valeurs en MES, zinc dissous et total sont respectivement <1, 0,016 et 0,019 mg/L. Ces résultats sont inférieurs aux critères de rejet de l'effluent de final de la directive 019. De plus, une diminution de la concentration en azote ammoniacal dans l'eau après traitement est observée. Cette diminution peut s'expliquer par le phénomène de stripping de l'azote lors de l'ajout de NaOH jusqu'à pH = 9,5 c'est-à-dire la transformation de l'azote ammoniacal dissous (NH_4^+) sous forme d'ammoniac gazeux (NH_3) qui s'évapore dans l'air.

Le pH de l'effluent après traitement est de 7,24. Ce pH est obtenu à l'aide de l'acide sulfurique suite à une filtration de l'eau à travers une membrane de Geotube® GT500. L'objectif de cette baisse de pH est de contrôler une éventuelle toxicité de l'effluent pour les truites arc-en-ciel et daphnies due à l'azote ammoniacal.

Les certificats d'analyses de l'eau avant et après ajout dosés ainsi que l'effluent après traitement sont annexes.

À la suite de résultats de l'effluent après traitement, un essai a été réalisé en laboratoire sur 42 L d'eau à traiter (c.à.d. à partir du volume restant du 60 L d'eau composite) à des fins d'essais de toxicité des truites arc-en-ciel et daphnies par un laboratoire accrédité. Les résultats de caractérisation de l'effluent aaprès essais de toxicité (Essai #2A) valident ceux obtenus lors de l'essai #1. De plus, les essais de toxicité indiquent que l'effluent est non léthal pour les dapahnies et les truites arc-en-ciel. Ceci démontre l'efficacité de l'option de traitement proposé afin d'atteindre les objectifs de rejets de la directive 019.

À la date de ce rapport, les certificat d'analyses des essais de toxicité n'ont été pas encore recus. Cependant, un courriel de confirmation du laboratoire d'écotoxicologie est en annexe en guise de référence en attendant de recevoir les certificats.

Coûts d'opérations associés aux consommables

Les résultats de ces trravaux ont permis de définir l'option de traitement devant etre appliqué sur le site du projet Windfall lake afin d'atteindre les critères de rejets de l'effluent final de la directive 019. Les coûts d'opérations estimés et associés seulement aux consommables sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 4. Coûts d'opération estimés et associés aux consommables par m^3 d'eau traitée.

Caractéristique du procédé de traitement proposé	Intervalles de dosage	Coûts d'opération ($/m³)[2]
Dosage d'hydroxyde de sodium (NaOH) 50% P/P (mL/m3)	60 - 90	0,11 – 0,18[3]
Ajout de sulfate ferrique (PIX 312) 60% P/P (mL/m^3)	70 - 90	
Dosage de polymère cationique CMX 123 (g/m^3)	0,3 – 0,5	
Ajout d'acide sulfurique (H_2SO_4) 93% P/P (mL/m^3)	0,05 – 0,1	

Conclusions

Les résultats d'analyses des eaux avant et après ajouts dosés démontrent l'efficience des travaux effectués en laboratoire pour l'obtention d'un effluent représentatif du site de Windfall Lake lors du dénoyage. Les résultats de l'effluent après traitement et essais de toxicité sur les truites arc-en-ciel et daphnies montrent l'efficacité de l'option de traitement proposée pour l'atteinte des objectifs de rejet de l'effluent final en regard à la directive 019.

L'option de traitement proposée est la suivante :

- Ajout d'hydroxyde de sodium (NaOH) jusqu'à pH = 9,5 pour précipiter le zinc dissous en hydroxyde de zinc ($Zn(OH)_2$) insoluble dans l'eau;

[2] Estimation réalisée à partir de prix budgétaires obtenus le 28 février 2017, excluant les frais de transport.
[3] Le coût relatif à l'utilisation d'un Geotube pour la séparation solide-liquide et confiner les boues est exclus.

- Ajout de sulfate ferrique 60% P/P (PIX 312) comme coagulant pour déstabiliser et agglomérer les particules en suspension;
- Ajout de floculant cationique (CMX 123) pour agglomérer les particules formées en flocs qui décantent facilement;
- Filtration à travers un Geotube® GT500 pour retenir toutes les boues et permettre de générer un effluent caractérisé par une faible quantité de MES (< 15 mg/L);
- Acidification de l'eau à pH = 7 – 7,5 à l'aide de l'acide sulfurique pour contrôler une éventuelle toxicité de l'effluent due à l'azote ammoniacal.

Le schéma de l'option de traitement proposé est le suivant.

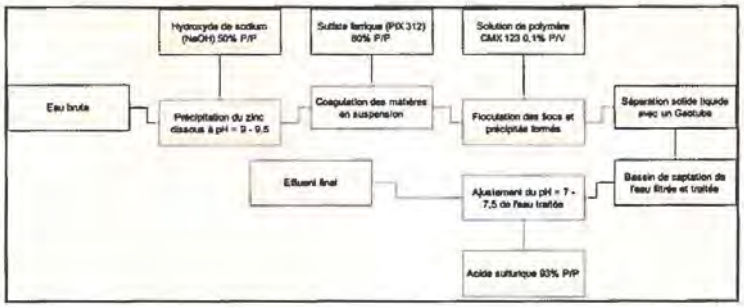

Figure 4. Schéma du procédé de traitement proposé.

ANNEXES

ANNEXE 1. Certificats d'analyses de caractérisation des eaux brutes et traitées

Certificat d'analyse

Client : ASDR environnement

Responsable : [redacted]
Adresse : 691, rue Royale
Malartic Québec G1W 4Y4
tél.: (819) 757-3039 (222)
fax.: (819) 757-6952

Numéro de projet : C-205117

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016
Date de prélèvement : 09 février 2017

Échantillon : S1707-00-0016-EB
Heure de prélèvement : N/D

Nom du préleveur : [redacted]
Date de réception : 09 février 2017

Type d'échantillon : Eau usée

Date d'émission : 13 février 2017

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Les échantillons seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'avis écrit du client.

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Alcalinité	80 mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	09 février 2017
Aluminium (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Aluminium dissous (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Antimoine (Sb)	0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Antimoine dissous (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Argent (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Argent dissous (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Arsenic (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Arsenic dissous (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.02 mg N/L	M-NH3-2.0	10 février 2017
Baryum (Ba)	0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Baryum dissous (Ba)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Béryllium (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Béryllium dissous (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bismuth (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bismuth dissous (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bore (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bore dissous (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cadmium (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cadmium dissous (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Calcium (Ca)	31.0 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Calcium dissous (Ca)	<0.03 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Chrome (Cr)	0.0011 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Chrome dissous (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cobalt (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cobalt dissous (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cuivre (Cu)	0.0020 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cuivre dissous (Cu)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Étain (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Étain Dissous (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Fer (Fe)	0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Fer dissous (Fe)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
M.E.S.	<1 mg/L	M-SOLI-1.0	10 février 2017
Magnésium (Mg)	2.96 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Magnésium dissous (Mg)	<0.02 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Manganèse (Mn)	0.0033 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Manganèse dissous (Mn)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Molybdène (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Molybdène dissous (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Nickel (Ni)	0.0009 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Nickel dissous (Ni)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
pH	7.8	M-TIT-1.0	09 février 2017
Plomb (Pb)	0.0004 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Plomb dissous (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Potassium (K)	0.34 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Potassium dissous (K)	<0.05 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sélénium (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sélénium dissous (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Silice (Si)	2.75 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Silice dissous (Si)	0.13 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sodium (Na)	0.74 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sodium dissous (Na)	<0.05 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Tellure (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Tellure dissous (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Titane (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Titane dissous (Ti)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Uranium (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Uranium dissous (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Vanadium (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Vanadium dissous (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Zinc (Zn)	0.404 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Zinc dissous (Zn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Alcalinité	2	mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	
Aluminium (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Aluminium dissous (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	
Antimoine (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Antimoine dissous (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Argent (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Argent dissous (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Arsenic (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Arsenic dissous (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.01	mg N/L	M-NH3-2.0	Oui
Baryum (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Baryum dissous (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Béryllium (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Béryllium dissous (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth dissous (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bore (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Bore dissous (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Cadmium (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cadmium dissous (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	
Calcium (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Calcium dissous (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	
Chrome (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Chrome dissous (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	
Cobalt (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cobalt dissous (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Cuivre (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cuivre dissous (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Étain (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Étain Dissous (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Fer (Fe)	0.010	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer dissous (Fe)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
M.E.S.	1	mg/L	M-SOLI-1.0	Oui
Magnésium (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Magnésium dissous (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	
Manganèse (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Manganèse dissous (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Molybdène (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Molybdène dissous (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Nickel (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Nickel dissous (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
pH	0.005		M-TIT-1.0	Oui
Plomb (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Plomb dissous (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium dissous (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Sélénium (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sélénium dissous (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Silice (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Silice dissous (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Sodium (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sodium dissous (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure dissous (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Titane (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Titane dissous (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium dissous (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Vanadium (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Vanadium dissous (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Zinc (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Zinc dissous (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.

Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	CQ-Alcalinité-2016-10-26
	Valeur obtenue	172
	Justesse	86%
	Intervalle	170 - 230
Aluminium (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.925
	Justesse	92.5%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Aluminium dissous (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Antimoine (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0092
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Antimoine dissous (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0097
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Argent (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.793
	Justesse	90.5%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Argent dissous (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.787
	Justesse	91.3%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Arsenic (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Arsenic dissous (As) mg/L	Blanc	<0.0005

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième. 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0961
	Justesse	96.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Azote ammoniacal (NH3-NH4) mg N/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	DMR-0013-2017-NH3
	Valeur obtenue	2.19
	Justesse	97.2%
	Intervalle	1.81 - 2.45
Baryum (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0904
	Justesse	90.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Baryum dissous (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0880
	Justesse	88%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0948
	Justesse	94.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium dissous (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1008
	Justesse	99.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Bismuth (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bismuth dissous (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bore (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.910
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Bore dissous (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.030
	Justesse	97%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cadmium (Cd) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1029
	Justesse	97.1%
Cadmium dissous (Cd) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1008
	Justesse	99.2%
Calcium (Ca) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.870
	Justesse	87%
Calcium dissous (Ca) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.850
	Justesse	85%
Chrome (Cr) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0895
	Justesse	89.5%
Chrome dissous (Cr) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0909
	Justesse	90.9%
Cobalt (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0909
	Justesse	90.9%
Cobalt dissous (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0901
	Justesse	90.1%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cuivre (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0916
	Justesse	91.6%
Cuivre dissous (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0960
	Justesse	96%
Étain (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
Étain Dissous (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0920
	Justesse	92%
Fer (Fe) mg/L	Intervalle	0.0700 - 0.1300
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.170
	Justesse	83%
Fer dissous (Fe) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.190
	Justesse	81%
M.E.S. mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<1
	Nom Standard	MES-250ppm-17-08-2015
	Valeur obtenue	232
	Justesse	92.8%
Magnésium (Mg) mg/L	Intervalle	220 - 280
	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.860
	Justesse	86%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Intervalle	0.800 - 1.200
Magnésium dissous (Mg) mg/L	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Manganèse (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0962
	Justesse	96.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Manganèse dissous (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0902
	Justesse	90.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1022
	Justesse	97.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène dissous (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0964
	Justesse	96.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel dissous (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
pH	Nom Standard	pH-7
	Valeur obtenue	7.04
	Justesse	99.4%
	Intervalle	6.96 - 7.04

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Plomb (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0890
	Justesse	89%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb dissous (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0888
	Justesse	88.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Potassium (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.860
	Justesse	86%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Potassium dissous (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.880
	Justesse	88%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sélénium (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Sélénium dissous (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Silice (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Silice dissous (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Sodium (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.830
	Justesse	83%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sodium dissous (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.880

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Justesse	88%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Tellure (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0936
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Tellure dissous (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0965
	Justesse	96.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Titane (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Titane dissous (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Uranium (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Uranium dissous (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0960
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0990
	Justesse	99%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium dissous (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0985
	Justesse	98.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc dissous (Zn) mg/L	Blanc	<0.001

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres

Nom Standard	C00-046-705_X_1000
Valeur obtenue	0.1000
Justesse	100%
Intervalle	0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Informations supplémentaires

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Méthode laboratoire	Méthode de référence
M-TIT-1.0	MA.303-Titr Auto 2.0
M-MET-3.0	MA.200-Mét. 1.2
M-NH3-2.0	MA.300-N 2.0
M-SOLI-1.0	MA.104-S.S. 1.1

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat d'analyse

Client : **ASDR environnement**

Responsable : [redacted]
Adresse : 691, rue Royale
Malartic Québec G1W 4Y4
tél.: (819) 757-3039 (222)
fax.: (819) 757-6952

Numéro de projet : C-205117

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016
Date de prélèvement : 09 février 2017

Échantillon : S1707-00-0016-EB
Heure de prélèvement : N/D

Nom du préleveur : [redacted]
Date de réception : 09 février 2017

Type d'échantillon : Eau usée

Certificat corrigé, remplace le certificat C-205117 émis le 13 février 2017

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Les échantillons seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'avis écrit du client.

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Alcalinité	80 mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	09 février 2017
Aluminium (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Aluminium dissous (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Antimoine (Sb)	0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Antimoine dissous (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Argent (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Argent dissous (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Arsenic (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Arsenic dissous (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.02 mg N/L	M-NH3-2.0	10 février 2017
Baryum (Ba)	0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Baryum dissous (Ba)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Béryllium (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Béryllium dissous (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bismuth (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bismuth dissous (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bore (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Bore dissous (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cadmium (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cadmium dissous (Cd)	0.00002 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Calcium (Ca)	31.0 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Calcium dissous (Ca)	24.7 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Chrome (Cr)	0.0011 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Chrome dissous (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cobalt (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cobalt dissous (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cuivre (Cu)	0.0020 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Cuivre dissous (Cu)	0.0013 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Étain (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Étain Dissous (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Fer (Fe)	0.01 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Fer dissous (Fe)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
M.E.S.	<1 mg/L	M-SOLI-1.0	10 février 2017
Magnésium (Mg)	2.96 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Magnésium dissous (Mg)	2.62 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Manganèse (Mn)	0.0033 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Manganèse dissous (Mn)	0.0025 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Molybdène (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Molybdène dissous (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Nickel (Ni)	0.0009 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Nickel dissous (Ni)	0.0007 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
pH	7.8	M-TIT-1.0	09 février 2017
Plomb (Pb)	0.0004 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Plomb dissous (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Potassium (K)	0.34 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Potassium dissous (K)	0.27 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sélénium (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sélénium dissous (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Silice (Si)	2.75 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Silice dissous (Si)	4.86 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sodium (Na)	0.74 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Sodium dissous (Na)	0.66 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Tellure (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Tellure dissous (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Titane (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Titane dissous (Ti)	0.02 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Uranium (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Uranium dissous (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Vanadium (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Vanadium dissous (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Zinc (Zn)	0.404 mg/L	M-MET-3.0	10 février 2017
Zinc dissous (Zn)	0.345 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Alcalinité	2	mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	
Aluminium (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Aluminium dissous (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	
Antimoine (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Antimoine dissous (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Argent (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Argent dissous (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Arsenic (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Arsenic dissous (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.01	mg N/L	M-NH3-2.0	Oui
Baryum (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Baryum dissous (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Béryllium (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Béryllium dissous (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth dissous (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bore (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Bore dissous (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Cadmium (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cadmium dissous (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	
Calcium (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Calcium dissous (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	
Chrome (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Chrome dissous (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	
Cobalt (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cobalt dissous (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Cuivre (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cuivre dissous (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Étain (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Étain Dissous (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Fer (Fe)	0.010	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer dissous (Fe)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
M.E.S.	1	mg/L	M-SOLI-1.0	Oui
Magnésium (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Magnésium dissous (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	
Manganèse (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Manganèse dissous (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Molybdène (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Molybdène dissous (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Nickel (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205117

Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Nickel dissous (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
pH	0.005		M-TIT-1.0	Oui
Plomb (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Plomb dissous (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium dissous (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Sélénium (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sélénium dissous (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Silice (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Silice dissous (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Sodium (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sodium dissous (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure dissous (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Titane (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Titane dissous (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium dissous (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Vanadium (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Vanadium dissous (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Zinc (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Zinc dissous (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 328-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	CQ-Alcalinité-2016-10-26
	Valeur obtenue	172
	Justesse	86%
	Intervalle	170 - 230
Aluminium (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.925
	Justesse	92.5%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Aluminium dissous (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Antimoine (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0092
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Antimoine dissous (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0092
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Argent (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.793
	Justesse	90.5%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Argent dissous (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.678
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Arsenic (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Arsenic dissous (As) mg/L	Blanc	<0.0005

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1026
	Justesse	97.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Azote ammoniacal (NH3-NH4) mg N/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	DMR-0013-2017-NH3
	Valeur obtenue	2.19
	Justesse	97.2%
	Intervalle	1.81 - 2.45
Baryum (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0904
	Justesse	90.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Baryum dissous (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0921
	Justesse	92.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0948
	Justesse	94.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium dissous (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1059
	Justesse	94.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Bismuth (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bismuth dissous (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bore (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.910
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Bore dissous (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cadmium (Cd) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1029
	Justesse	97.1%
Cadmium dissous (Cd) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1031
	Justesse	96.9%
Calcium (Ca) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.870
	Justesse	87%
Calcium dissous (Ca) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.980
	Justesse	98%
Chrome (Cr) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0895
	Justesse	89.5%
Chrome dissous (Cr) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1019
	Justesse	98.1%
Cobalt (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0909
	Justesse	90.9%
Cobalt dissous (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1071
	Justesse	92.9%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cuivre (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0916
	Justesse	91.6%
Cuivre dissous (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1108
	Justesse	89.2%
Étain (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
Étain Dissous (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
Fer (Fe) mg/L	Intervalle	0.0700 - 0.1300
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.170
	Justesse	83%
Fer dissous (Fe) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.190
	Justesse	81%
M.E.S. mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<1
	Nom Standard	MES-250ppm-17-08-2015
	Valeur obtenue	232
	Justesse	92.8%
Magnésium (Mg) mg/L	Intervalle	220 - 280
	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.860
	Justesse	86%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième. 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Magnésium dissous (Mg) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%
Manganèse (Mn) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0962
	Justesse	96.2%
Manganèse dissous (Mn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1043
	Justesse	95.7%
Molybdène (Mo) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1022
	Justesse	97.8%
Molybdène dissous (Mo) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0997
	Justesse	99.7%
Nickel (Ni) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
Nickel dissous (Ni) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1080
	Justesse	92%
pH	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Nom Standard	pH-7
	Valeur obtenue	7.04
	Justesse	99.4%
	Intervalle	6.96 - 7.04

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Plomb (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0890
	Justesse	89%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb dissous (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Potassium (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.860
	Justesse	86%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Potassium dissous (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sélénium (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Sélénium dissous (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Silice (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Silice dissous (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Sodium (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.830
	Justesse	83%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sodium dissous (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.020

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Justesse	98%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Tellure (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0936
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Tellure dissous (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1028
	Justesse	97.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Titane (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Titane dissous (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Uranium (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Uranium dissous (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0990
	Justesse	99%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium dissous (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0982
	Justesse	98.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc dissous (Zn) mg/L	Blanc	<0.001

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres

Nom Standard C00-046-705_X_1000
Valeur obtenue 0.1080
Justesse 92%
Intervalle 0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Informations supplémentaires

Numéro de projet : C-205117
Échantillon : S1707-00-0016-EB — Date de prélèvement : 09 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Méthode laboratoire	Méthode de référence
M-TIT-1.0	MA.303-Titr Auto 2.0
M-MET-3.0	MA.200-Mét. 1.2
M-NH3-2.0	MA.300-N 2.0
M-SOLI-1.0	MA.104-S.S. 1.1

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat d'analyse

Client : ASDR environnement

Responsable : [redacted]
Adresse : 691, rue Royale
Malartic Québec G1W 4Y4
tél.: (819) 757-3039 (222)
fax.: (819) 757-6952

Numéro de projet : C-205228

Lieu de prélèvement : S1701-00-0016
Date de prélèvement : 14 février 2017

Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK
Heure de prélèvement : N/D

Nom du préleveur : [redacted]
Date de réception : 14 février 2017

Type d'échantillon : Eau usée

Réseau :

Date d'émission : 15 février 2017

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Les échantillons seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'avis écrit du client.

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205226

Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017

Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Alcalinité	72 mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	14 février 2017
Aluminium (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Aluminium dissous (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Antimoine (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Antimoine dissous (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Argent (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Argent dissous (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Arsenic (As)	0.0076 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Arsenic dissous (As)	0.0028 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	10.9 mg N/L	M-NH3-2.0	15 février 2017
Baryum (Ba)	0.0062 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Baryum dissous (Ba)	0.0062 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Béryllium (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Béryllium dissous (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Bismuth (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Bore (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Bore dissous (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cadmium (Cd)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cadmium dissous (Cd)	0.00017 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Calcium (Ca)	24.1 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Calcium dissous (Ca)	26.0 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Chrome (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Chrome dissous (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cobalt (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cobalt dissous (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cuivre (Cu)	0.0045 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Cuivre dissous (Cu)	0.0036 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Étain (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Fer (Fe)	0.07 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Fer dissous (Fe)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
M.E.S.	26 mg/L	M-SOLI-1.0	15 février 2017
Magnésium (Mg)	2.49 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Magnésium dissous (Mg)	2.58 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Manganèse (Mn)	<0.05 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Manganèse dissous (Mn)	0.0057 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Molybdène (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Molybdène dissous (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Nickel (Ni)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Nickel dissous (Ni)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
pH	7.81	M-TIT-1.0	14 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205226

Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017

Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Plomb (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Plomb dissous (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Potassium (K)	1.13 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Potassium dissous (K)	0.69 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Sélénium (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Sélénium dissous (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Silice (Si)	5.16 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Silice dissous (Si)	5.14 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Sodium (Na)	3.17 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Sodium dissous (Na)	3.27 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Tellure (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Tellure dissous (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Titane (Ti)	0.02 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Titane dissous (Ti)	0.02 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Uranium (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Uranium dissous (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Vanadium (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Vanadium dissous (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Zinc (Zn)	0.670 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017
Zinc dissous (Zn)	0.691 mg/L	M-MET-3.0	15 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième. 05-11-2014

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Alcalinité	2	mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	
Aluminium (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Aluminium dissous (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	
Antimoine (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Antimoine dissous (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Argent (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Argent dissous (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Arsenic (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Arsenic dissous (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.01	mg N/L	M-NH3-2.0	Oui
Baryum (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Baryum dissous (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Béryllium (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Béryllium dissous (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bore (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Bore dissous (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Cadmium (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cadmium dissous (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	
Calcium (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Calcium dissous (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	
Chrome (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Chrome dissous (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	
Cobalt (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cobalt dissous (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Cuivre (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cuivre dissous (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Étain (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer (Fe)	0.010	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer dissous (Fe)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
M.E.S.	1	mg/L	M-SOLI-1.0	Oui
Magnésium (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Magnésium dissous (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	
Manganèse (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Manganèse dissous (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Molybdène (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Molybdène dissous (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Nickel (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Nickel dissous (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
pH	0.005		M-TIT-1.0	Oui

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205226

Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017

Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Plomb (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Plomb dissous (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium dissous (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Sélénium (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sélénium dissous (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Silice (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Silice dissous (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Sodium (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sodium dissous (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure dissous (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Titane (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Titane dissous (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium dissous (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Vanadium (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Vanadium dissous (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Zinc (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Zinc dissous (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	alcalinité-2016-10-26
	Valeur obtenue	181
	Justesse	90.5%
	Intervalle	170 - 230
Aluminium (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.936
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Aluminium dissous (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.936
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Antimoine (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0100
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Antimoine dissous (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0103
	Justesse	97%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Argent (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.784
	Justesse	91.7%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Argent dissous (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.784
	Justesse	91.7%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Arsenic (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Arsenic dissous (As) mg/L	Blanc	<0.0005

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième, 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Azote ammoniacal (NH3-NH4) m	Blanc	<0.01
	Nom Standard	DMR-0013-2017-NH3
	Valeur obtenue	2.34
	Justesse	90.1%
	Intervalle	1.81 - 2.45
Baryum (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1064
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Baryum dissous (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1064
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1043
	Justesse	95.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium dissous (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1043
	Justesse	95.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Bismuth (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bore (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Bore dissous (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.930
	Justesse	93%
	Intervalle	0.800 - 1.200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cadmium (Cd) mg/L	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1050
	Justesse	95%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cadmium dissous (Cd) mg/L	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1051
	Justesse	94.9%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Calcium (Ca) mg/L	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Calcium dissous (Ca) mg/L	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Chrome (Cr) mg/L	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0945
	Justesse	94.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Chrome dissous (Cr) mg/L	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0945
	Justesse	94.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cobalt (Co) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1027
	Justesse	97.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cobalt dissous (Co) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1027
	Justesse	97.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — **Date de prélèvement :** 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — **Heure de prélèvement :** N/D

Paramètres		
Cuivre (Cu) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1077
	Justesse	92.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cuivre dissous (Cu) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1077
	Justesse	92.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Étain (Sn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1100
	Justesse	90%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Fer (Fe) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Fer dissous (Fe) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
M.E.S. mg/L	Blanc	<1
	Nom Standard	MES-250ppm-17-08-2015
	Valeur obtenue	246
	Justesse	98.4%
	Intervalle	220 - 280
Magnésium (Mg) mg/L	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Magnésium dissous (Mg) mg/L	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-6690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Manganèse (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Manganèse dissous (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0992
	Justesse	99.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène dissous (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0992
	Justesse	99.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1007
	Justesse	99.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel dissous (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1007
	Justesse	99.3%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
pH	Nom Standard	pH-7
	Valeur obtenue	7.03
	Justesse	99.6%
	Intervalle	6.96 - 7.04
Plomb (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0908
	Justesse	90.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb dissous (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième, 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0908
	Justesse	90.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Potassium (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	DMR-0614-2016-Eu
	Valeur obtenue	15.0
	Justesse	84.3%
	Intervalle	14.2 - 21.4
Potassium dissous (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	DMR-0614-2016-Eu
	Valeur obtenue	15.2
	Justesse	85.4%
	Intervalle	14.2 - 21.4
Sélénium (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1180
	Justesse	82%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Sélénium dissous (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1180
	Justesse	82%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Silice (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Silice dissous (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Sodium (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.870
	Justesse	87%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sodium dissous (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.870
	Justesse	87%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Tellure (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1120
	Justesse	88%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Tellure dissous (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1129
	Justesse	87.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Titane (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Titane dissous (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Uranium (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Uranium dissous (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0902
	Justesse	90.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium dissous (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0902
	Justesse	90.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1070
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc dissous (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1070
	Justesse	93%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Informations supplémentaires

Numéro de projet : C-205226
Échantillon : S1707-00-0016-EB-SPK — Date de prélèvement : 14 février 2017
Lieu de prélèvement : S1701-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Méthode laboratoire	Méthode de référence
M-TIT-1.0	MA.303-Titr Auto 2.0
M-MET-3.0	MA.200-Mét. 1.2
M-NH3-2.0	MA.300-N 2.0
M-SOLI-1.0	MA.104-S.S. 1.1

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat d'analyse

Client : **ASDR environnement**

Responsable : [redacted]
Adresse : 691, rue Royale
Malartic Québec G1W 4Y4
tél.: (819) 757-3039 (222)
fax.: (819) 757-6952

Numéro de projet : C-205460

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016
Date de prélèvement : 17 février 2017

Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0
Heure de prélèvement : N/D

Nom du préleveur : [redacted]
Date de réception : 17 février 2017

Type d'échantillon : Eau usée

Réseau : **BC17-00404**

Date d'émission : 20 février 2017

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Les échantillons seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'avis écrit du client.

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205460

Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 — Date de prélèvement : 17 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Alcalinité	53 mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	17 février 2017
Aluminium (Al)	0.006 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Aluminium dissous (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Antimoine (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Antimoine dissous (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Argent (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Argent dissous (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Arsenic (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Arsenic dissous (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	9.14 mg N/L	M-NH3-2.0	17 février 2017
Baryum (Ba)	0.0009 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Baryum dissous (Ba)	0.0008 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Béryllium (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Béryllium dissous (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bismuth (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bismuth dissous (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bore (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Bore dissous (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cadmium (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cadmium dissous (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Calcium (Ca)	30.6 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Calcium dissous (Ca)	29.2 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Chrome (Cr)	0.0012 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Chrome dissous (Cr)	0.0008 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cobalt (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cobalt dissous (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cuivre (Cu)	0.0156 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Cuivre dissous (Cu)	0.0087 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Dureté	90 mg CaCO3/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Étain (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Étain Dissous (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Fer (Fe)	0.24 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Fer dissous (Fe)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
M.E.S.	<1 mg/L	M-SOLI-1.0	20 février 2017
Magnésium (Mg)	3.39 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Magnésium dissous (Mg)	3.14 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Manganèse (Mn)	0.0073 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Manganèse dissous (Mn)	0.0067 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Molybdène (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Molybdène dissous (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Nickel (Ni)	0.0015 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Nickel dissous (Ni)	0.0014 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
pH	7.24	M-TIT-1.0	17 février 2017
Plomb (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Plomb dissous (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Potassium (K)	0.53 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Potassium dissous (K)	0.49 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sélénium (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sélénium dissous (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Silice (Si)	3.82 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Silice dissous (Si)	3.72 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sodium (Na)	34.3 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Sodium dissous (Na)	32.1 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Tellure (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Tellure dissous (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Titane (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Titane dissous (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Uranium (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Uranium dissous (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Vanadium (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Vanadium dissous (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Zinc (Zn)	0.019 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017
Zinc dissous (Zn)	0.016 mg/L	M-MET-3.0	17 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205460

Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 — Date de prélèvement : 17 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Alcalinité	2	mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	
Aluminium (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Aluminium dissous (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	
Antimoine (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Antimoine dissous (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Argent (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Argent dissous (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Arsenic (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Arsenic dissous (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.01	mg N/L	M-NH3-2.0	Oui
Baryum (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Baryum dissous (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Béryllium (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Béryllium dissous (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth dissous (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bore (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Bore dissous (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Cadmium (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cadmium dissous (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	
Calcium (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Calcium dissous (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	
Chrome (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Chrome dissous (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	
Cobalt (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cobalt dissous (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Cuivre (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cuivre dissous (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Dureté	1	mg CaCO3/L	M-MET-3.0	
Étain (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Étain Dissous (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Fer (Fe)	0.010	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer dissous (Fe)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
M.E.S.	1	mg/L	M-SOLI-1.0	Oui
Magnésium (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Magnésium dissous (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	
Manganèse (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Manganèse dissous (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Molybdène (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Molybdène dissous (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Nickel (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Nickel dissous (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
pH	0.005		M-TIT-1.0	Oui
Plomb (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Plomb dissous (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium dissous (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Sélénium (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sélénium dissous (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Silice (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Silice dissous (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Sodium (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sodium dissous (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure dissous (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Titane (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Titane dissous (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium dissous (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Vanadium (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Vanadium dissous (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Zinc (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Zinc dissous (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	alcalinité-2016-10-26
	Valeur obtenue	176
	Justesse	88%
	Intervalle	170 - 230
Aluminium (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Aluminium dissous (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.090
	Justesse	91%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Antimoine (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0092
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Antimoine dissous (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0092
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Argent (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.678
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Argent dissous (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.678
	Justesse	93.6%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Arsenic (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1026
	Justesse	97.4%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Arsenic dissous (As) mg/L	Blanc	<0.0005

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1026
	Justesse	97.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Azote ammoniacal (NH3-NH4) m	Blanc	0.05
	Nom Standard	DMR-0581-2016-NH3-NH4
	Valeur obtenue	2.20
	Justesse	96.7%
	Intervalle	1.81 - 2.45
Baryum (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0921
	Justesse	92.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Baryum dissous (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0921
	Justesse	92.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1059
	Justesse	94.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium dissous (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1059
	Justesse	94.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Bismuth (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bismuth dissous (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bore (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Bore dissous (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cadmium (Cd) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1031
	Justesse	96.9%
Cadmium dissous (Cd) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1031
	Justesse	96.9%
Calcium (Ca) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.980
	Justesse	98%
Calcium dissous (Ca) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.980
	Justesse	98%
Chrome (Cr) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1019
	Justesse	98.1%
Chrome dissous (Cr) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1019
	Justesse	98.1%
Cobalt (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1071
	Justesse	92.9%
Cobalt dissous (Co) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1071
	Justesse	92.9%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième, 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Cuivre (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1108
	Justesse	89.2%
Cuivre dissous (Cu) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1108
	Justesse	89.2%
Étain (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
Étain Dissous (Sn) mg/L	Intervalle	0.0800 - 0.1200
	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
Fer (Fe) mg/L	Intervalle	0.0700 - 0.1300
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.190
	Justesse	81%
Fer dissous (Fe) mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.190
	Justesse	81%
M.E.S. mg/L	Intervalle	0.800 - 1.200
	Blanc	<1
	Nom Standard	DMR-0013-2017-MES
	Valeur obtenue	126
	Justesse	98.4%
Magnésium (Mg) mg/L	Intervalle	109 - 139
	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Intervalle	0.800 - 1.200
Magnésium dissous (Mg) mg/L	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.060
	Justesse	94%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Manganèse (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1043
	Justesse	95.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Manganèse dissous (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1043
	Justesse	95.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0997
	Justesse	99.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène dissous (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0997
	Justesse	99.7%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel dissous (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
pH	Nom Standard	pH-7
	Valeur obtenue	7.02
	Justesse	99.7%
	Intervalle	6.96 - 7.04

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième; 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Plomb (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb dissous (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0940
	Justesse	94%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Potassium (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Potassium dissous (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sélénium (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Sélénium dissous (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Silice (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Silice dissous (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Sodium (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sodium dissous (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.020

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Justesse	98%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Tellure (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1028
	Justesse	97.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Tellure dissous (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1028
	Justesse	97.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Titane (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Titane dissous (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Uranium (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Uranium dissous (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0982
	Justesse	98.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium dissous (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0982
	Justesse	98.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1080
	Justesse	92%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc dissous (Zn) mg/L	Blanc	<0.001

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 Date de prélèvement : 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres

Nom Standard C00-046-705_X_1000
Valeur obtenue 0.1080
Justesse 92%
Intervalle 0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Informations supplémentaires

Numéro de projet : C-205460
Échantillon : S1707-00-0016-ET-1A-0 **Date de prélèvement :** 17 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 **Heure de prélèvement :** N/D

Méthode laboratoire	Méthode de référence
M-TIT-1.0	MA.303-Titr Auto 2.0
M-MET-3.0	MA.200-Mét. 1.2
M-NH3-2.0	MA.300-N 2.0
M-SOLI-1.0	MA.104-S.S. 1.1

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Client : ASDR environnement

Responsable : [redacted]
Adresse : 691, rue Royale
Malartic Québec G1W 4Y4
tél.: (819) 757-3039 (222)
fax.: (819) 757-6952

Numéro de projet : C-205558

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016
Date de prélèvement : 20 février 2017

Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0
Heure de prélèvement : N/D

Nom du préleveur : [redacted]
Date de réception : 21 février 2017

Type d'échantillon : Eau usée

Réseau : **BC17-00435**

Date d'émission : 22 février 2017

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.

Les échantillons seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'avis écrit du client.

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Alcalinité	68 mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	21 février 2017
Aluminium (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Aluminium dissous (Al)	<0.006 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Antimoine (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Antimoine dissous (Sb)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Argent (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Argent dissous (Ag)	<0.0001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Arsenic (As)	0.0012 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Arsenic dissous (As)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	10 mg N/L	M-NH3-2.0	22 février 2017
Baryum (Ba)	0.0017 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Baryum dissous (Ba)	0.0014 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Béryllium (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Béryllium dissous (Be)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Bismuth (Bi)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Bore (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Bore dissous (B)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cadmium (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cadmium dissous (Cd)	<0.00002 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Calcium (Ca)	28.0 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Calcium dissous (Ca)	29.3 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Chrome (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Chrome dissous (Cr)	<0.0006 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cobalt (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cobalt dissous (Co)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cuivre (Cu)	0.0050 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Cuivre dissous (Cu)	0.0031 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Dureté	81 mg CaCO3/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Étain (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Fer (Fe)	0.11 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Fer dissous (Fe)	<0.01 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
M.E.S.	<1 mg/L	M-SOLI-1.0	22 février 2017
Magnésium (Mg)	2.91 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Magnésium dissous (Mg)	2.85 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Manganèse (Mn)	0.0023 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Manganèse dissous (Mn)	0.0022 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Molybdène (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Molybdène dissous (Mo)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Nickel (Ni)	0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Nickel dissous (Ni)	0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat d'analyse

Numéro de projet : C-205558

Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 — Date de prélèvement : 20 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	Résultats	Méthode d'analyse	Date d'analyse
Plomb (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Plomb dissous (Pb)	<0.0003 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Potassium (K)	0.54 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Potassium dissous (K)	0.56 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Sélénium (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Sélénium dissous (Se)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Silice (Si)	3.15 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Silice dissous (Si)	3.17 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Sodium (Na)	31.7 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Sodium dissous (Na)	32.6 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Tellure (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Tellure dissous (Te)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Titane (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Titane dissous (Ti)	0.03 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Uranium (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Uranium dissous (U)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Vanadium (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Vanadium dissous (V)	<0.0005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Zinc (Zn)	0.005 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Zinc dissous (Zn)	0.002 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Dureté dissoute	84 mg CaCO3/L	M-MET-3.0	21 février 2017
Étain Dissous (Sn)	<0.001 mg/L	M-MET-3.0	21 février 2017

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205558

Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 — Date de prélèvement : 20 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Alcalinité	2	mg CaCO3/L	M-TIT-1.0	
Aluminium (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Aluminium dissous (Al)	0.006	mg/L	M-MET-3.0	
Antimoine (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Antimoine dissous (Sb)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Argent (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Argent dissous (Ag)	0.0001	mg/L	M-MET-3.0	
Arsenic (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Arsenic dissous (As)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Azote ammoniacal (NH3-NH4)	0.01	mg N/L	M-NH3-2.0	Oui
Baryum (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Baryum dissous (Ba)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Béryllium (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Béryllium dissous (Be)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bismuth (Bi)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Bore (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Bore dissous (B)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Cadmium (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cadmium dissous (Cd)	0.00002	mg/L	M-MET-3.0	
Calcium (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Calcium dissous (Ca)	0.03	mg/L	M-MET-3.0	
Chrome (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Chrome dissous (Cr)	0.0006	mg/L	M-MET-3.0	
Cobalt (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cobalt dissous (Co)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Cuivre (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Cuivre dissous (Cu)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Dureté	1	mg CaCO3/L	M-MET-3.0	
Étain (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer (Fe)	0.010	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Fer dissous (Fe)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
M.E.S.	1	mg/L	M-SOLI-1.0	Oui
Magnésium (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Magnésium dissous (Mg)	0.02	mg/L	M-MET-3.0	
Manganèse (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Manganèse dissous (Mn)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Molybdène (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Molybdène dissous (Mo)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Nickel (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Nickel dissous (Ni)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-6690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième, 05-11-2014

Limite de détection rapportée

Numéro de projet : C-205558

Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 — Date de prélèvement : 20 février 2017

Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — Heure de prélèvement : N/D

Paramètre	Valeur	Unité	Méthode	Accréditation
Plomb (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Plomb dissous (Pb)	0.0003	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Potassium dissous (K)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Sélénium (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sélénium dissous (Se)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Silice (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Silice dissous (Si)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Sodium (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Sodium dissous (Na)	0.05	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Tellure dissous (Te)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Titane (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Titane dissous (Ti)	0.01	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Uranium dissous (U)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Vanadium (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Vanadium dissous (V)	0.0005	mg/L	M-MET-3.0	
Zinc (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	Oui
Zinc dissous (Zn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	
Dureté dissoute	1	mg CaCO3/L	M-MET-3.0	
Étain Dissous (Sn)	0.001	mg/L	M-MET-3.0	

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8890
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	Dmr-0013-2017-12-Alcalinité
	Valeur obtenue	133
	Justesse	95%
	Intervalle	119 - 161
Alcalinité mg CaCO3/L	Nom Standard	Dmr-0052-2017-14-Alcalinité
	Valeur obtenue	128
	Justesse	91.4%
	Intervalle	119 - 161
Aluminium (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Aluminium dissous (Al) mg/L	Blanc	<0.006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Antimoine (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0105
	Justesse	95%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Antimoine dissous (Sb) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0105
	Justesse	95%
	Intervalle	0.0080 - 0.0120
Argent (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.691
	Justesse	95.4%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Argent dissous (Ag) mg/L	Blanc	<0.0001
	Nom Standard	DMR-0175-2016-Ag
	Valeur obtenue	0.691
	Justesse	95.4%
	Intervalle	0.579 - 0.869
Arsenic (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Arsenic dissous (As) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Azote ammoniacal (NH3-NH4) m	Blanc	<0.01
	Nom Standard	DMR-0581-2016-NH3-NH4
	Valeur obtenue	2.38
	Justesse	88.3%
	Intervalle	1.81 - 2.45
Baryum (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0932
	Justesse	93.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Baryum dissous (Ba) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0932
	Justesse	93.2%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1054
	Justesse	94.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Béryllium dissous (Be) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1054
	Justesse	94.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Bismuth (Bi) mg/L	Blanc	<0.0005
Bore (B) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Bore dissous (B) mg/L	Blanc	<0.01

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième: 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Cadmium (Cd) mg/L	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1021
	Justesse	97.9%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cadmium dissous (Cd) mg/L	Blanc	<0.00002
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1021
	Justesse	97.9%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Calcium (Ca) mg/L	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Calcium dissous (Ca) mg/L	Blanc	<0.03
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.950
	Justesse	95%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Chrome (Cr) mg/L	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0965
	Justesse	96.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Chrome dissous (Cr) mg/L	Blanc	<0.0006
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0965
	Justesse	96.5%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cobalt (Co) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0994
	Justesse	99.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cobalt dissous (Co) mg/L	Blanc	<0.0005

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième, 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0994
	Justesse	99.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cuivre (Cu) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1036
	Justesse	96.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Cuivre dissous (Cu) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1036
	Justesse	96.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Étain (Sn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Étain Dissous (Sn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0980
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0700 - 0.1300
Fer (Fe) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.150
	Justesse	85%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Fer dissous (Fe) mg/L	Blanc	<0.01
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.150
	Justesse	85%
	Intervalle	0.800 - 1.200
M.E.S. mg/L	Blanc	<1
	Nom Standard	DMR-0052-2017-MES
	Valeur obtenue	133
	Justesse	92.7%
	Intervalle	109 - 139
Magnésium (Mg) mg/L	Blanc	<0.02

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.960
	Justesse	96%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Magnésium dissous (Mg) mg/L	Blanc	<0.02
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.960
	Justesse	96%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Manganèse (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1054
	Justesse	94.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Manganèse dissous (Mn) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1054
	Justesse	94.6%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0994
	Justesse	99.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Molybdène dissous (Mo) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0994
	Justesse	99.4%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1052
	Justesse	94.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Nickel dissous (Ni) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1052
	Justesse	94.8%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0960
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Plomb dissous (Pb) mg/L	Blanc	<0.0003
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.0960
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Potassium (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Potassium dissous (K) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	1.030
	Justesse	97%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sélénium (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Sélénium dissous (Se) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Silice (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Silice dissous (Si) mg/L	Blanc	<0.01
Sodium (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.970
	Justesse	97%
	Intervalle	0.800 - 1.200
Sodium dissous (Na) mg/L	Blanc	<0.05
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.970
	Justesse	97%

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième : 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres		
	Intervalle	0.800 - 1.200
Tellure (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Tellure dissous (Te) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1020
	Justesse	98%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Titane (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Titane dissous (Ti) mg/L	Blanc	<0.01
Uranium (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Uranium dissous (U) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1000
	Justesse	100%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1009
	Justesse	99.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Vanadium dissous (V) mg/L	Blanc	<0.0005
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1009
	Justesse	99.1%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000
	Valeur obtenue	0.1040
	Justesse	96%
	Intervalle	0.0800 - 0.1200
Zinc dissous (Zn) mg/L	Blanc	<0.001
	Nom Standard	C00-046-705_X_1000

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième; 05-11-2014

Certificat contrôle qualité

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 Date de prélèvement : 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 Heure de prélèvement : N/D

Paramètres	
Valeur obtenue	0.1040
Justesse	96%
Intervalle	0.0800 - 0.1200

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

Informations supplémentaires

Numéro de projet : C-205558
Échantillon : S1707-00-0016-ET-2A-0 — **Date de prélèvement :** 20 février 2017
Lieu de prélèvement : S1707-00-0016 — **Heure de prélèvement :** N/D

Méthode laboratoire	Méthode de référence
M-TIT-1.0	MA.303-Titr Auto 2.0
M-MET-3.0	MA.200-Mét. 1.2
M-NH3-2.0	MA.300-N 2.0
M-SOLI-1.0	MA.104-S.S. 1.1

Sauf indication contraire, tous les échantillons ont été reçus en bon état.
Toute reproduction, sinon en entier, est interdite sans l'autorisation écrite du laboratoire.

125, boul. Industriel
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 6P2
1 877 326-8690
819 797-0550

F-02-06
Version 4ième; 05-11-2014

ANNEXE 2. Confirmation du laboratoire d'écotoxicologie

mar. 2017-02-28 09:37

[redacted]

RE: Suivi essais de toxicité projet S1707-00-0016

À [redacted]

Cc [redacted]

Vous avez répondu à ce message le 2017-02-28 10:28.

Bonjour,

L'échantillon S1707-00-0016-ET-2A-0, 2017-02-10 est non létal avec Daphnia magna et non létal avec la truite arc-en-ciel. Aucune mortalité observé pour les 2 analyses.

Merci!

[redacted]

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 22 mars 2017

Minière Osisko inc.
[redacted]
5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf. : CER-2017-10

Objet : Installation d'un 3e puits d'alimentation en eau potable

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, une demande de permis municipal pour l'aménagement d'un puits d'eau potable sera nécessaire. Vous devrez nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette,
Officier municipal

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

110, boulevard Matagami, C.P. 500, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél. : 819 739-2030 Téléc. : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

110, Matagami Boulevard, P.O. Box 500, Matagami (Quebec) J0Y 2A0
Telephone : 819 739-2030 Fax : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-10

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant l'« installation d'un 3e puits d'alimentation en eau potable » dans le canton Urban par Minière Osisko inc., ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 22e jour de mars 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2017-10
année n°

Demandeur : Minière Osisko inc. [redacted]
Adresse : 5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1C8

Adresse des travaux : Projet Windfall Lake, Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Installation d'un 3ième puits d'alimentation en eau potable
Latitude : 49°03'29.8" **Longitude :** 75°39'42.1"

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque : Une demande permis municipal pour l'aménagement d'un puits d'eau potable sera nécessaire.

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2017-03-17
Demande reçue le : 2017-03-17
Par : Officier municipal
Date : 2017-03-21

c:\users\rpichette\desktop\document administratif\avis certificat de non-contrevenance - windfall lake - 17-03-2017.docx

Québec, le 16 mars 2017

Monsieur René Pichette
Inspecteur en bâtiment
110, boulevard Matagami
C. P. 500
Matagami (Québec) J0Y 2A0

N/Réf. : 151-11330-15-900

Objet : Demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujetti à la Loi sur la qualité de l'environnement au site minier Windfall Lake

Monsieur,

En novembre 2016, une demande d'autorisation pour le prélèvement d'eau souterraine aux fins d'alimentation en eau potable a été déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Le 21 décembre 2016, Minière Osisko (Osisko) a reçu du MDDELCC l'autorisation pour aménager et exploiter un puits d'alimentation (P-2) en eau souterraine pour un débit maximal de 20 m³/jour pour une population maximale de 98 personnes pour le camp Windfall Lake (Nº 7330-10-01-00258-02). L'autorisation incluait également le puits existant (P-1) d'un débit autorisé maximal de 8 m³/jour.

Actuellement, Osisko envisage d'augmenter la capacité du camp d'exploration de Windfall Lake pour atteindre une population jusqu'à 300 personnes durant l'année 2017. Osisko travaille actuellement à la préparation de demandes de certificats d'autorisation (CA) afin d'accroître sa capacité de traitement d'eaux usées et de captage d'eau souterraine aux fins d'alimentation en eau potable. Afin de combler les besoins en eau de ses installations, Osisko utilisera un troisième puits de captage (P-3).

Le projet Windfall Lake est localisé approximativement à 110 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon et à 60 km au sud-est du village de Desmaraisville. Le site est accessible par des chemins forestiers. L'emplacement général du site à l'étude est présenté à la carte 1 et la localisation des puits est présentée à la carte 2.

WSP Canada Inc.
5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
CANADA G2J 1C8
www.wspgroup.com

En vertu de l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (RLRQ., c. Q-2, a. 31.75), nous vous demandons de bien vouloir nous fournir un certificat attestant que l'ajout du 3e puits ne contrevient à aucun règlement municipal. Nous joignons à cette lettre un modèle de formulaire d'autorisation.

Le demandeur du certificat est Osisko. Le consultant mandaté par le requérant est la firme WSP Canada Inc. (WSP).

WSP Canada Inc.
5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1C8
Téléphone : 418 623-2254
Télécopieur : 418 623-2434

Représentant :
Madame Andréanne Hamel, ing., M.Sc.
Chargée de projets
Courriel : andreanne.hamel@wspgroup.com
Téléphone : 418 623-7066, poste 4128

Si des informations supplémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

2017-03-17

Andréanne Hamel, ing., M. Sc.
Chargée de projets, Environnement

VF/AH/sh

p. j. Carte 1
Carte 2
Formulaire d'autorisation

c. c. Monsieur Jean Carreau, WSP

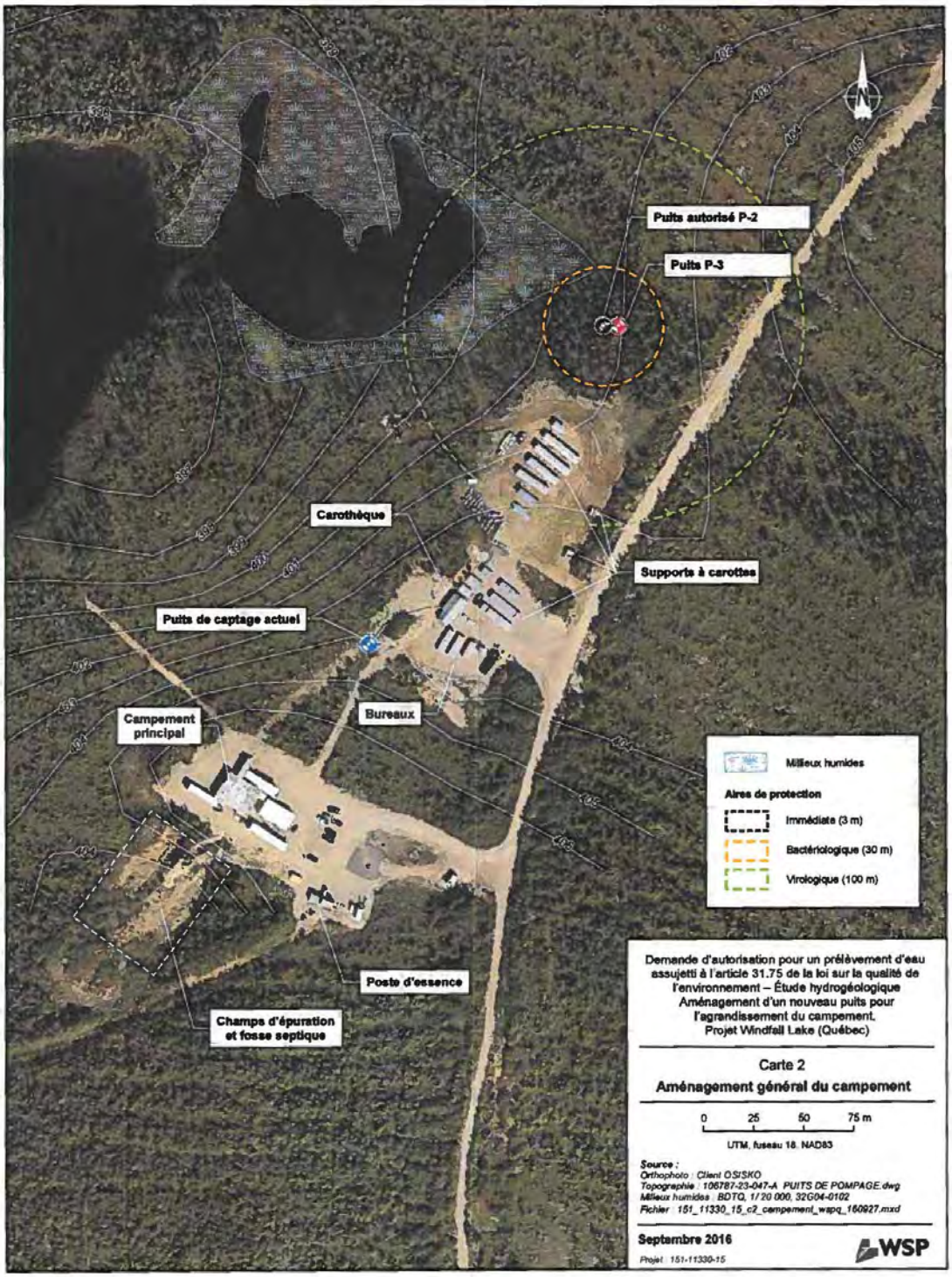
Puits autorisé P-2
Puits P-3
Carothèque
Supports à carottes
Puits de captage actuel
Bureaux
Campement principal
Poste d'essence
Champs d'épuration et fosse septique
Milieux humides
Aires de protection
Immédiate (3 m)
Bactériologique (30 m)
Virologique (100 m)
Demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujetti à l'article 31.75 de la loi sur la qualité de l'environnement – Étude hydrogéologique
Aménagement d'un nouveau puits pour l'agrandissement du campement.
Projet Windfall Lake (Québec)
Carte 2
Aménagement général du campement
0 25 50 75 m
UTM, fuseau 18, NAD83
Source :
Orthophoto : Client OSISKO
Topographie : 106787-23-047-A_PUITS DE POMPAGE.dwg
Milieux humides : BDTQ, 1/20 000, 32G04-0102
Fichier : 151_11330_15_c2_campement_wapq_160927.mxd
Septembre 2016
Projet : 151-11330-15
WSP

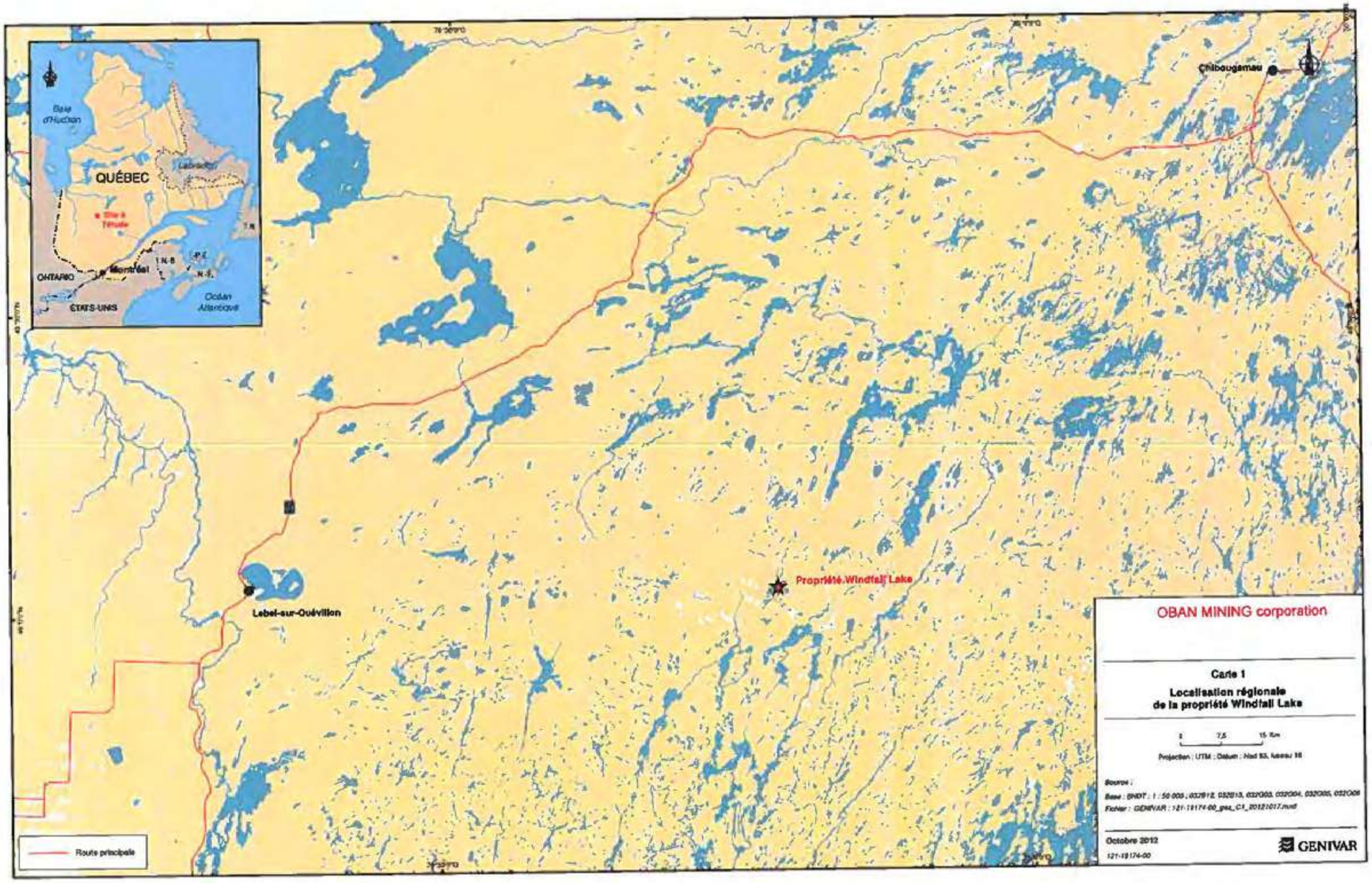
Baie d'Hudson
QUÉBEC
Labrador
Montréal
ONTARIO
ÉTATS-UNIS
Océan Atlantique
Chibougamau
Lebel-sur-Quévillon
Propriété Windfall Lake
Route principale
OBAN MINING corporation
Carte 1
Localisation régionale
de la propriété Windfall Lake
0 7,5 15 Km
Octobre 2012
121-19174-00
GENIVAR

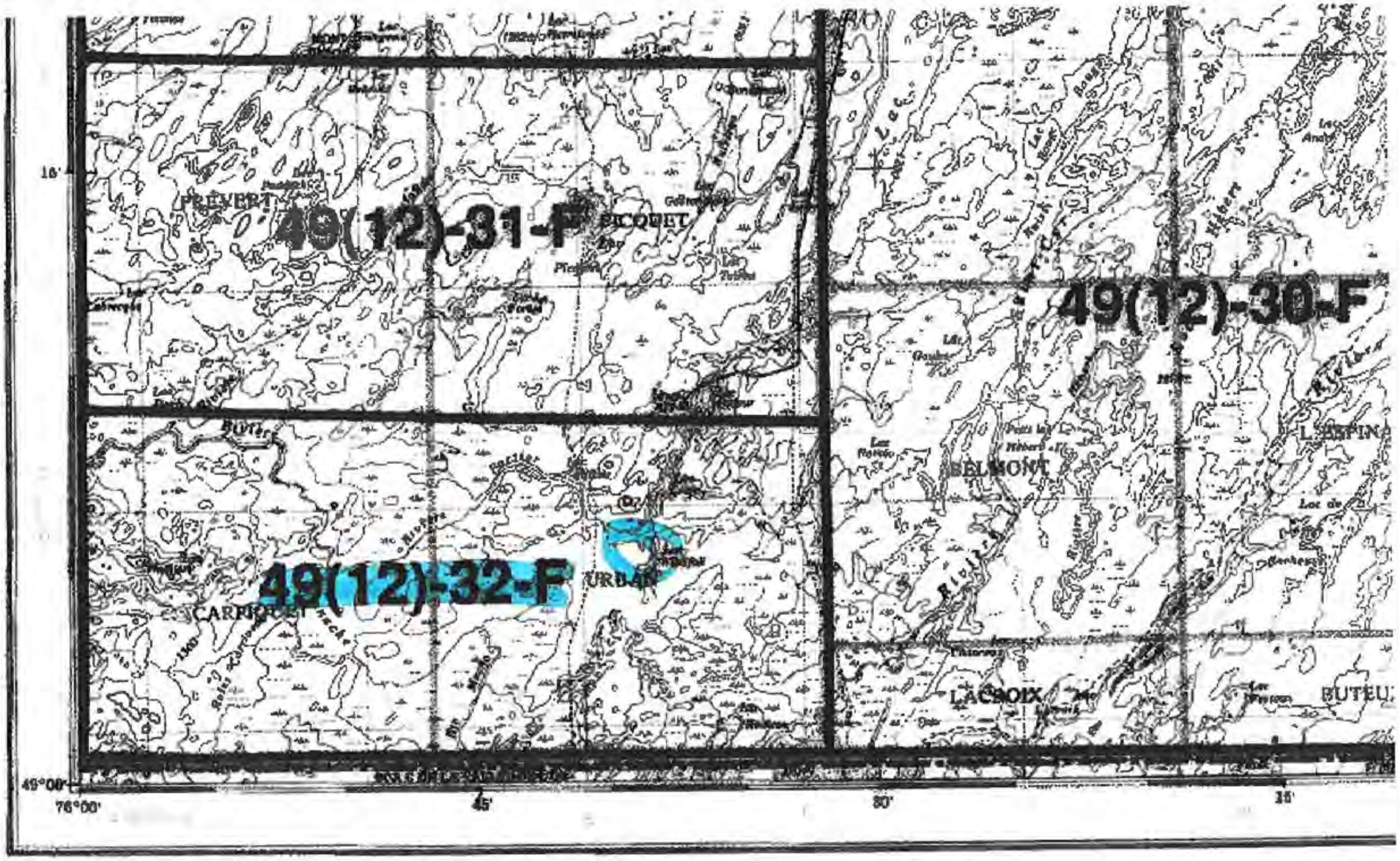
49(12)-31-F
49(12)-32-F
49(12)-30-F
PREVERT
PICQUET
URBAN
CARPIQUET
BELMONT
LACROIX
BUTEU
49°00'
76°00'
45'
30'
15'

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

	Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant	F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	Réf à l'art.				
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée	2.2.1.1				
	Hb : Unifamiliale jumelée	2.2.1.2				
	Hc : Bifamiliale isolée	2.2.1.3				
	Hd : Bifamiliale jumelée	2.2.1.4				
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5				
	Hf : Habitation collective	2.2.1.6				
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7				
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8				
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9				
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10				
	Hk : Résidence secondaire	2.2.1.11				
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée	2.2.2.1	●	●	●	●
	Vb : Villégiature concentrée	2.2.2.2				
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation	2.2.3.1				
	Cb : Commerce et service de voisinage	2.2.3.2				
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3				
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4				
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5				
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles	2.2.4.1				
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2				
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3				
	Id : Industrie extractive	2.2.4.4	●	●	●	●
	Ie : Équipement d'utilité publique	2.2.4.5	●	●	●	●
LOISIR ET RÉCRÉATION -L-	La : Parc et espace vert	2.2.5.1	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs	2.2.5.2	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs	2.2.5.3				
	Ld : Camps de chasse et pêche	2.2.5.4	●	●	●	●
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle	2.2.6.1	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage	2.2.7.1				
	Ab : Agriculture sans élevage	2.2.7.2			●	
FORÊT -F-	Fa : Production forestière	2.2.8.1	●	●	●	●
	Fb : Exploitation forestière sélective	2.2.8.2				●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources	2.2.9.1				
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation	2.2.10.1				●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	4.2.3				
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT	4.2.4				
	NORME D'IMPLANTATION					
	Hauteur minimale (en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)	6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)	6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)	6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol	6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE						
	Écran-tampon	4.2.6.1					
	Entreposage extérieur	4.2.6.2					
	Abattage des arbres	4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame	4.2.6.4					
	AMENDEMENT	4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE						

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

	Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant	F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa				
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1				
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2				
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3				
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4				
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6				
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE						
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3						
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5						

René Pichette

De: [redacted]
Envoyé: 21 mars 2017 11:13
À: René Pichette
Cc: [redacted]
Objet: RE: Formulaire de permis de captage d'eau souterraine (RPEP)

Bonjour,

Voici les coordonnées du puits P-3 en UTM 18 x : 451658.2255m et y : 5434145.426 m

Nous préparons le formulaire et vous transmettrons le tout par la poste.

Cordialement,

49 03 39.8
75 39 42.1

[redacted]

De : René Pichette [mailto:rpichette@greibj-eijbrg.ca]
Envoyé : 21 mars 2017 10:57
À : [redacted]
Objet : Formulaire de permis de captage d'eau souterraine (RPEP)

Bonjour [redacted]
Tel que discuté lors de notre entretien téléphonique, je vous transmets le formulaire de demande de permis pour la captage d'eaux souterraines.
Notre règlementation municipale (reg 76) exige un permis pour tous prélèvements d'eaux. Le coût du permis est de 20$ et être émis au nom du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Pour finaliser le dossier de demande de non-contrevenance, des coordonnés GPS ou UTM sont nécessaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bonne journée !

M. René Pichette
Coordonnateur du schéma en sécurité incendie,
Inspecteur municipal et technicien en génie civil
rpichette@greibj-eijbrg.ca

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 4 avril 2017

Minière Osisko inc.
[redacted]
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : CER-2017-12

Objet : Agrandissement du bail d'occupation du territoire MERN – Projet Windfall Lake

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, nous vous demandons de procéder aux demandes de permis relatives aux travaux cités en objet et de nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier si tels permis sont nécessaires à la poursuite des travaux.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette,
Officier municipal

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-12

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant l'« Agrandissement du bail d'occupation du territoire MERN » pour le projet Windfall Lake dans le canton Urban par la Minière Osisko inc., ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 4e jour d'avril 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2017 - 12
année n°

Demandeur : Minière Osisko inc. [redacted]
Adresse : 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300,
Montréal (Québec) H3B 2S2

Adresse des travaux : Projet Windfall Lake, Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Agrandissement du bail d'occupation du territoire MERN
Latitude : 49°03'29.8" **Longitude :** 75°39'42.1"

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque :

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2017-03-03
Demande reçue le : 2017-03-03
Par : Officier municipal
Date : 2017-03-04

c:\users\vpichette\desktop\document administratif\avis certificat de non-contrevenance - windfall lake - 04-04-2017.docx

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Le 30 mars 2017

MINIÈRE OSISKO INC.
a/s M. Gernot Wober
110, avenue Des Canadiens
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : 218098 00 000

Objet : Accusé de réception d'une demande de changement au bail
Canton Urban, partie non divisée
Feuillet 32G04, NAD 83, coord. UTM nord 5433958, est 451559

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande de modification du bail que vous détenez sur les terres du domaine de l'État. Toutefois, pour nous permettre de procéder aux modifications demandées, auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir le(s) document(s) suivant(s) d'ici le 27 avril 2017 :

- Avis de conformité à la réglementation municipale

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de service du territoire public au 1 844 282-8277 ou par courriel à l'adresse suivante : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca. Dans toutes vos communications avec le Ministère, n'oubliez pas de mentionner votre numéro de dossier : 218098 00 000, ou de client : 41251796 AA.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Centre de service du territoire public

Centre de service du territoire public
5700, 4e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (844) 282-8277
Courriel : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca
Internet : www.mern.gouv.qc.ca

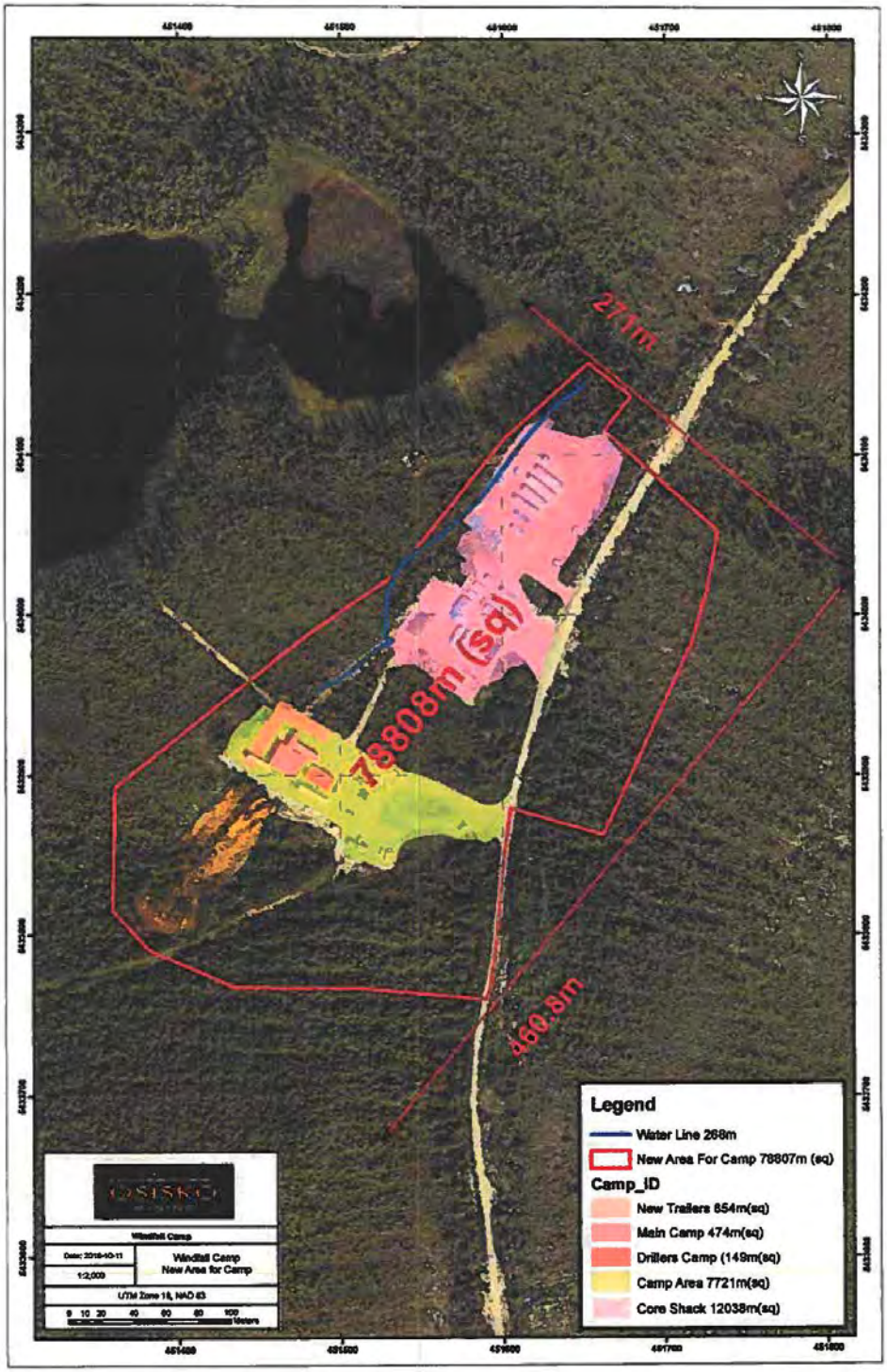
271m
78808m (sq)
460.8m
Legend
Water Line 268m
New Area For Camp 78807m (sq)
Camp_ID
New Trailers 854m(sq)
Main Camp 474m(sq)
Drillers Camp (149m(sq)
Camp Area 7721m(sq)
Core Shack 12038m(sq)
Windfall Camp
Windfall Camp
New Area for Camp
UTM Zone 18, NAD 83

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

			Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
			Usage dominant	F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	Réf à l'art.						
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée	2.2.1.1						
	Hb : Unifamiliale jumelée	2.2.1.2						
	Hc : Bifamiliale isolée	2.2.1.3						
	Hd : Bifamiliale jumelée	2.2.1.4						
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5						
	Hf : Habitation collective	2.2.1.6						
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7						
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8						
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9						
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10						
	Hk : Résidence secondaire	2.2.1.11						
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée	2.2.2.1		●	●	●	●	
	Vb : Villégiature concentrée	2.2.2.2						
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation	2.2.3.1						
	Cb : Commerce et service de voisinage	2.2.3.2						
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3						
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4						
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5						
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles	2.2.4.1						
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2						
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3						
	Id : Industrie extractive	2.2.4.4		●	●	●	●	
	Ie : Equipement d'utilité publique	2.2.4.5		●	●	●	●	●
LOISIR ET RECREATION -L-	La : Parc et espace vert	2.2.5.1		●	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs	2.2.5.2		●	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs	2.2.5.3						
	Ld : Camps de chasse et pêche	2.2.5.4		●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle	2.2.6.1		●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage	2.2.7.1						
	Ab : Agriculture sans élevage	2.2.7.2				●		
FORÊT -F-	Fa : Production forestière	2.2.8.1		●	●	●	●	
	Fb : Exploitation forestière sélective	2.2.8.2						●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources	2.2.9.1						
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation	2.2.10.1						●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	4.2.3						
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT	4.2.4						
	NORME D'IMPLANTATION							
	Hauteur minimale (en mètres)	6.1.1		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)	6.1.1		8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)	6.1.1		10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)	6.1.1		10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)	6.1.1		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)	6.1.1		10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol	6.1.1		0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE							
	Écran-tampon	4.2.6.1						
	Entreposage extérieur	4.2.6.2						
	Abattage des arbres	4.2.6.3						
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame	4.2.6.4						
	AMENDEMENT	4.2.7		79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE							

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

			Numéro de zone	49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
			Usage dominant	F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa						
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1						
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2						
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3						
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4						
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5		●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6						
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7		●	●	●	●	●
	NOTE							
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3							
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5							

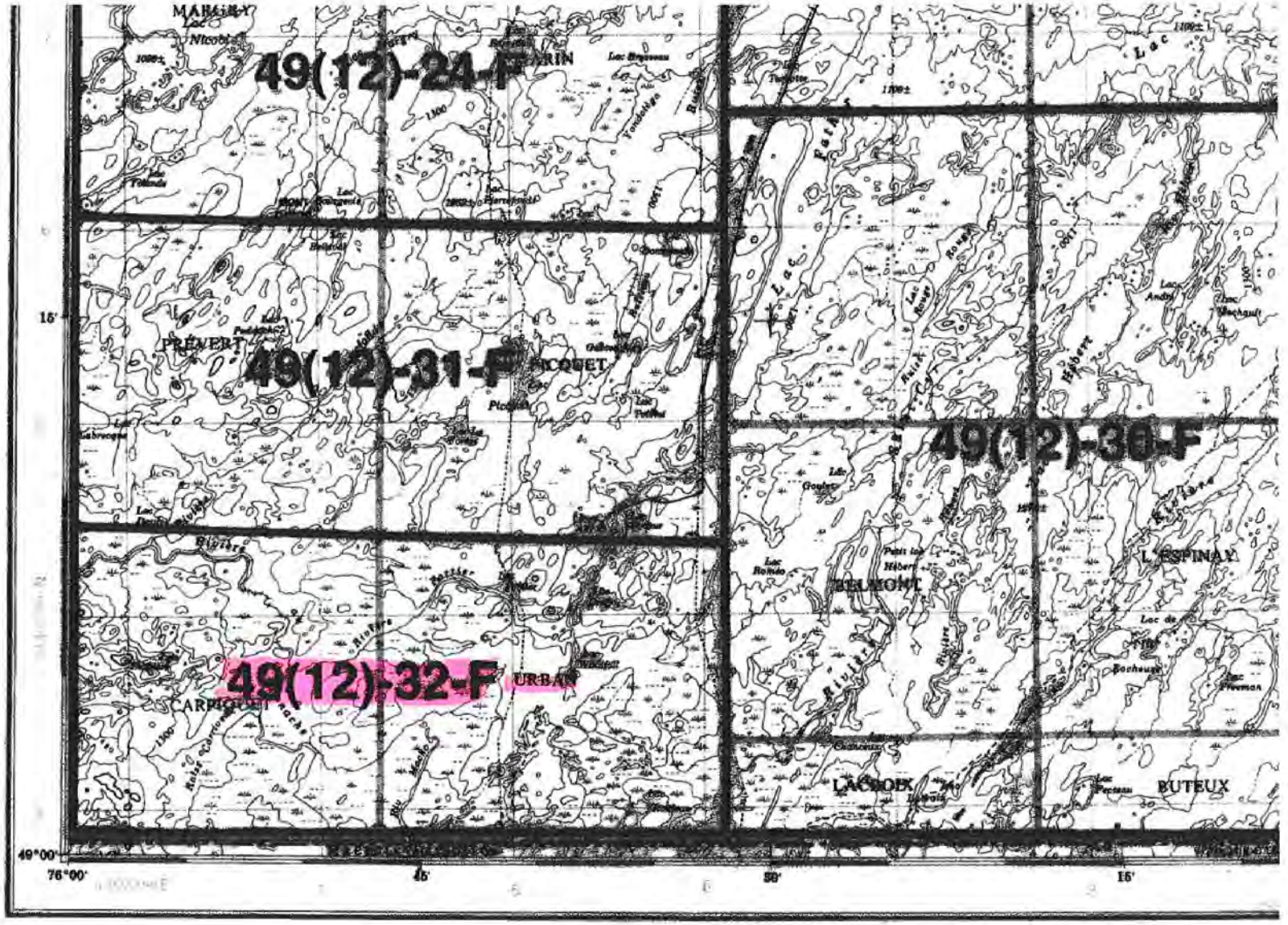
49(12)-24-F
49(12)-31-F
49(12)-30-F
49(12)-32-F
PRÉVERT
L'ESPINAY
LACROIX
BUTEUX
49°00'
76°00'
45'
30'
15'

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 27 juillet 2017

Minière Osisko inc.
[redacted]
1100, avenue des Canadien-de-Montréal, Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : CER-2017-20

Objet : Demande de certificat de non-contrevenance – Aménagement d'un nouveau puits de prélèvement pour le fonçage de la rampe

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, nous vous demandons de procéder aux demandes de permis relatives aux travaux cités en objet et de nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier si tels permis sont nécessaires à la poursuite des travaux.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette
Inspecteur municipal et
Technicien en génie civil

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

110, boulevard Matagami, C.P. 500, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél. : 819 739-2030 Téléc. : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

110, Matagami Boulevard, P.O. Box 500, Matagami (Quebec) J0Y 2A0
Telephone : 819 739-2030 Fax : 819 739-2713
www.greibj-eijbrg.ca

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-20

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant l'« Aménagement d'un nouveau puits de prélèvement d'eau pour le fonçage de la rampe » par Minière Osisko inc., au site minier Windfall Lake dans le canton Urban, ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 27e jour de juillet 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Québec, le 13 juillet 2017,

Monsieur René Pichette
Inspecteur en bâtiment
110, boulevard Matagami
C. P. 500
Matagami (Québec) J0Y 2A0

Objet: **Demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujetti à la Loi sur la qualité de l'environnement au site minier Windfall Lake**
Réf : **151-11330-42**

Monsieur,

Osisko poursuit des travaux d'exploration sur la propriété et souhaite poursuivre l'échantillonnage en vrac. WSP Canada Inc. (WSP) a été mandatée par Osisko afin de la supporter dans les diverses demandes d'autorisation pour réaliser les travaux de dénoyage et d'échantillonnage en vrac sur la propriété du Lac Windfall. Le projet consiste donc à dénoyer la rampe d'exploration souterraine existante qui a été foncée en 2008 par Noront et à poursuivre le développement des galeries d'accès pour atteindre différentes zones minéralisées qui permettront la réalisation d'un échantillonnage en vrac et la poursuite du forage d'exploration sous-terre.

Un certificat d'autorisation (CA) a été reçu le 25 mai 2017 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) permettant le traitement de l'eau de dénoyage et de maintien à sec. Afin d'effectuer le fonçage de la rampe, de l'eau est nécessaire. Osisko prévoit utiliser un forage existant (Win-05-40) pour effectuer un prélèvement d'eau. La localisation du forage qui sera utilisé est présentée sur la carte ci-jointe. Le forage a une profondeur de 155 m.

Une demande d'autorisation en vertu de l'article 31.75 est requise pour l'ajout d'un nouveau prélèvement afin d'effectuer le fonçage de la rampe. Le débit additionnel a été évalué à 36 m^3/jour.

En vertu de l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (RLRQ., c. Q-2, a. 31.75), nous vous demandons de bien vouloir nous fournir un certificat attestant que ce prélèvement ne contrevient à aucun règlement municipal. Nous joignons à cette lettre un modèle de formulaire d'autorisation.

5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1C8
Canada

Tél. : +1 418 623-2254
Télec. : 1 418 624-1857
wsp.com

Le demandeur du certificat est Osisko. Le certificat devra être transmis aux coordonnées ci-dessous :

Andrée Drolet, ing., PMP Coordonnatrice en environnement

Osisko Mining Inc.
1100 avenue des Canadiens-de-Montréal,
Bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2

Si des informations supplémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

2013-09-15

Andréanne Hamel, ing., M. Sc.
Chargée de projets, Environnement

VT/AH/sh

p. j. Carte « Infrastructures actuelles et projetées - Portail 2008 »
Formulaire d'autorisation

c.c Andrée Drolet, ing., Osisko Mining Inc.

RAPPORT DE FORAGE : WIN-05-40

[redacted]

Date début : 2006-01-01
Date fin :

Nom du projet : **Demande de modification - Autorisation d'un prélèvement d'eau assujetti à l'article 31.75 de la LQE, site minier**
Numéro du projet : **151-11330-42**
Site : **Windfall Lake**
Secteur : **Secteur minier**
Client : **Minière OSISKO**

Coordonnées géographiques : X = 452282 m E
Y = 5435808 m N
Élévation de la surface du sol : Non mesurée
Élévation de la margelle : Non mesurée

ÉTAT ÉCHANTILLON : Intact; Remanié; Perdu; Carotte; Non échantillonné

Entrepreneur :
Type de foreuse :
Équipement de forage : /
Diamètre du forage :
Fluide de forage :

ODEUR
F - Faible odeur
M - Odeur moyenne
P - Odeur persistante

VISUEL
D - Produit disséminé
S - Sol saturé de produit

TYPE D'ÉCHANTILLON
CR - Carottier à diamants
CF - Cuillère fendue
PS - Échantillonneur à piston
TC - Tube creux
TM - Tarière manuelle
TR - Trioste
TS - Tube Shelby
TT - Tube transparent
TA - Rejet de tarière

Niveau d'eau
Phase libre

ANALYSES CHIMIQUES
BPC - Biphényles polychlorés
BTEX - Benzène, toluène, éthylbenzène, xylène
COT - Carbone organique total
CN - Cyanures
CP - Composés phénoliques
COV - HAM et HAC
DBF - Dioxines et furanes
HAC - Hydrocarbures aliphatiques chlorés
HAM - Hydrocarbures aromatiques monocycliques
HAP - Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HP C_{10}-C_{50} - Hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50}
HP F1-F4 - Hydrocarbures pétroliers F1-F4
IPP - Identification de produits pétroliers
TCLP - Essai de lixiviation TCLP

PROFONDEUR / ÉLÉVATION (m)	STRATIGRAPHIE	DESCRIPTION	CONC. VAPEUR (ppm OU % LIE)	ODEUR F	ODEUR M	ODEUR P	VISUEL D	VISUEL S	TYPE ÉCHANTILLON	ÉTAT	% RÉCUPÉRATION (ou % RQD)	N (Coups/6")	NUMÉRO	ANALYSES	DUPLICATA	PUITS D'OBSERVATION DIAGRAMME	PUITS D'OBSERVATION DESCRIPTION
		Surface du terrain.															
0		Mort terrain															
11.70		Roc															
150.00		Fin du forage à 150,00 m de profondeur.															

Margelle
Casing
Ouvert au roc

Projet_RAPPORT PUITS DE POMPAGE.GPJ Type rapport : WSP-FORAGE-FR Data Template : WSP_TEMPLATE_ENVIRO.GDT 2017-7-11

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

		Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
		Usage dominant		F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE		Réf à l'art.					
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée		2.2.1.1					
	Hb : Unifamiliale jumelée		2.2.1.2					
	Hc : Bifamiliale isolée		2.2.1.3					
	Hd : Bifamiliale jumelée		2.2.1.4					
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)		2.2.1.5					
	Hf : Habitation collective		2.2.1.6					
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)		2.2.1.7					
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)		2.2.1.8					
	Hi : Maison mobile, maison unimodulaire		2.2.1.9					
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée		2.2.1.10					
	Hk : Résidence secondaire		2.2.1.11					
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée		2.2.2.1	●	●	●	●	
	Vb : Villégiature concentrée		2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation		2.2.3.1					
	Cb : Commerce et service de voisinage		2.2.3.2					
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux		2.2.3.3					
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile		2.2.3.4					
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration		2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles		2.2.4.1					
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes		2.2.4.2					
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées		2.2.4.3					
	Id : Industrie extractive		2.2.4.4	●	●	●	●	
	Ie : Equipement d'utilité publique		2.2.4.5	●	●	●	●	●
LOISIR ET RECREATION -L-	La : Parc et espace vert		2.2.5.1	●	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs		2.2.5.2	●	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs		2.2.5.3					
	Ld : Camps de chasse et pêche		2.2.5.4	●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle		2.2.6.1	●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage		2.2.7.1					
	Ab : Agriculture sans élevage		2.2.7.2			●		
FORÊT -F-	Fa : Production forestière		2.2.8.1	●	●	●	●	
	Fb : Exploitation forestière sélective		2.2.8.2					●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources		2.2.9.1					
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation		2.2.10.1					●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ		4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT		4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION							
	Hauteur minimale (en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)		6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol		6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE							
	Écran-tampon		4.2.6.1					
	Entreposage extérieur		4.2.6.2					
	Abattage des arbres		4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame		4.2.6.4					
	AMENDEMENT		4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE							

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

	Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant		F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa					
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1					
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2					
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3					
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4					
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6					
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE						
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3						
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5						

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Le 28 novembre 2017

Minière Osisko inc.
[redacted]
1100, Avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

N/Réf. : CER-2017-25

Objet : Demande de certificat de non-contrevenance – Aménagement d'un système de traitement UV pour l'eau brute captée par les puits P2 et P3

Madame,

Veuillez trouver ci-joint deux originaux du certificat de non-contrevenance relatif au projet mentionné en titre.

Prenez note que vous devrez faire parvenir ce document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour compléter votre dossier.

Toutefois, la présente ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations requises auprès de tous ministères ou organismes en vertu des autres lois et règlements existants. De plus, nous vous demandons de procéder aux demandes de permis relatives aux travaux cités en objet et de nous transmettre ces autorisations aux fins de vérification et complément de votre dossier.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

René Pichette,
Inspecteur municipal

p. j. Certificat original (2)

[redacted]

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2017-25

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant l' « Aménagement d'un système de traitement UV pour l'eau brute captée par les puits P2 et P3 » par Minière Osisko inc., pour le projet Windfall Lake, situé sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 28e jour de novembre 2017

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2017-25
année n°

Demandeur : Minière Osisko inc. [redacted]
Adresse : 3, rue Principale Nord, Bureau 200
Amos (Québec) J9T 2K5

Adresse des travaux : Projet Windfall Lake, Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Aménagement d'un système de traitement UV pour l'eau brute captée par les puits P2 et P3
Latitude : 49°03'22.77" **Longitude :** 75°39'47.198"

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque :

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2017-11-21
Demande reçue le : 2017-11-22
Par : Officier municipal
Date : 2017-11-24

ANNEXE

A CARTE DE LOCALISATION

La copie de la résolution du Conseil d'administration qui autorise [redacted] à signer la demande se retrouve à l'annexe 1. La copie de la déclaration du demandeur se trouve aussi à l'annexe 1, l'original ayant déjà été transmis il y a moins d'un an au ministère. Le certificat de non-contrevenance de la Municipalité du Gouvernement Régional d'Éeyou Istchee Baie-James est présenté à l'annexe 2.

1.2 LOCALISATION DU PROJET

La propriété du Lac Windfall est localisée dans la région administrative du Nord-du-Québec, dans la municipalité du Gouvernement Régional d'Éeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) et plus précisément, dans le canton d'Urban. Les coordonnées centrales approximatives (latitude/longitude) du site à l'étude sont les suivantes :

- Secteur du Camp Windfall : 75° 39' 47,198" O / 49° 3' 22,773" N;
- Secteur du Portail 2008 : 75° 39' 6,30" O / 49° 4' 22,08" N.

La zone d'étude est accessible à partir de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, puis par les routes 1000, 5000 et 6000. Il s'agit d'un territoire non cadastré sans adresse civique. Le camp minier Windfall correspond au bail d'occupation du territoire du MERN numéro 218098.

Le séparateur d'huile des deux garages sera installé sur le site du Campement d'exploration minier-Windfall. La carte 1 à l'annexe 3 présente la localisation des deux dômes et du séparateur.

Le zonage du site à l'étude correspond à la zone 49 (12)-32-F, ce qui signifie que les groupes d'usages suivants sont permis : villégiature, industrie, loisirs et récréatifs, public et institutionnel et forestier. Il est à noter qu'il n'y a aucun usage spécifiquement autorisé ou interdit.

1.3 TARIFICATION

Un chèque de 1 309$ en vertu de l'Article. 4 par. 1c) de la LQE est joint à la présente demande.

21 novembre 2017

M. René Pichette
Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James
110, Boulevard Matagami
Matagami, Qc J0Y 2A0

Objet: **Ajout d'un système de traitement à l'UV à partir des puits d'eau potable P2 et P3 Demande de certificat de non contrevenance à la délivrance d'une autorisation en vertu de l'article 32 LQE**

Monsieur,

La compagnie Minière Osisko Inc. (ci-après nommé Osisko) a procédé à une augmentation de la capacité d'accueil de son campement de 98 à 300 travailleurs pour la phase 3 d'agrandissement du site minier Lac Windfall en 2017. Suite à l'aménagement des puits d'eau potable, P2 et P3 en 2016 et 2017, respectivement, la Minière Osisko souhaiterait installer un système de traitement à l'UV par prévention.

La désinfection de l'eau potable par traitement à l'UV à partir des puits P2 et P3 n'est pas requise selon le contrôle de qualité effectué lors des essais de pompage des puits (réf : rapports d'étude hydrogéologue), la Minière Osisko souhaite quand même installer un système de traitement à UV comme prévention à partir de l'eau brute captée par les puits P2 et P3.

Un document fourni en pièce jointe présente une description sommaire des unités de traitement UV ajouté au réseau de distribution d'eau potable du site minier de lac Windfall.

Incidemment, l'aménagement du système de traitement UV doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (LRQ, c. Q-2) avant sa construction.

Dans le cadre de cette demande, nous avons à y joindre un certificat de non-contrevenance démontrant que le projet ne contrevient pas à la réglementation du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie James.

Le site minier de lac Windfall est localisé sur le territoire du Gouvernement Régional d'Eeyou Istchee Baie-James (anciennement municipalité de la Baie-James). Il se trouve dans le zonage municipal 49(12)-32-F de l'ancienne municipalité de la Baie-James, dans le canton Urban.

Les coordonnées géodésiques (MTM) du site sont fuseau 9 NAD 83 : 5 430 453 N et 451 787 E.

Suite 200
3, rue Principale Nord
Amos, QC Canada J9T 2K5

T T T +1 819 732-0457
F +1 819 732-0458
wsp.com

Le requérant est :

Correspondance :

Osisko Mining inc.

1 100 avenue des Canadiens-de- Montréal, bureau 300

Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : (514) 940-3038 xt 188

Personne responsable :

Andrée Drolet, ing.,PMP

Directrice environnement

Services environnementaux et développement durable

Courriel : adrolet@osiskomining.com

Consultant mandaté et personne responsable :

La préparation de la demande a été confiée à WSP

Correspondance :

WSP Canada Inc.

3, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2K5

Téléphone : (819) 732-0457

Personne responsable :

Paul Rivest, ing.

Personne contact :

M. Phillip Sidorenko, ing. jr.

Courriel : phillip.sidorenko@wsp.com

Documents annexés :

Les documents suivants sont joints à la demande :

- Carte de localisation – pièce jointe, annexe A
- Plan d'ingénierie – pièce jointe, annexe B
- Description sommaire des unités de traitement UV ajouté au réseau de distribution d'eau potable du site minier de lac Windfall – pièce jointe, annexe C
- Fiche technique des équipements proposés– traitement d'eau potable avec lampe de désinfection UV– pièce jointe, annexe D

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le soussigné au 873-393-3027. En espérant le tout conforme à vos attentes, Monsieur, nous vous transmettons nos salutations.

Paul Rivest, ing.
OIQ 34367
WSP Canada Inc.

PR/jd

Ref WSP : 151-11330-45

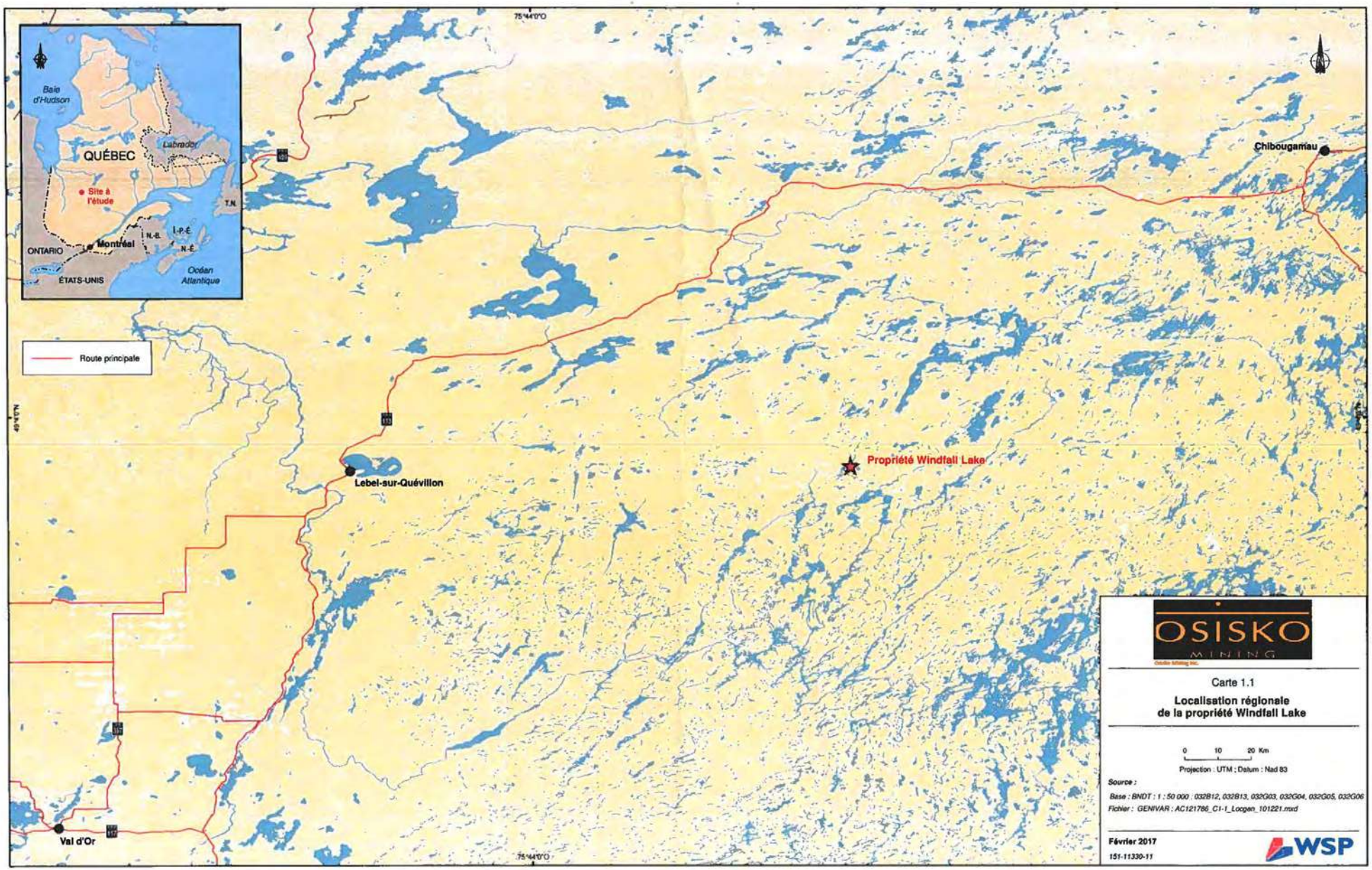
Baie d'Hudson
QUÉBEC
Labrador
Site à l'étude
T.N.
ONTARIO
Montréal
N.-B.
Î.-P.-É.
N.-É.
ÉTATS-UNIS
Océan Atlantique
Route principale
75°44'0"O
Chibougamau
Propriété Windfall Lake
Lebel-sur-Quévillon
Val d'Or
OSISKO MINING
Carte 1.1
Localisation régionale de la propriété Windfall Lake
0 10 20 Km
Projection : UTM ; Datum : Nad 83
Source :
Base : BNDT : 1 : 50 000 : 032B12, 032B13, 032G03, 032G04, 032G05, 032G06
Fichier : GENIVAR : AC121786_C1-1_Logan_101221.mxd
Février 2017
151-11330-11
WSP

ANNEXE

B DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Description sommaire

Le projet consiste à ajouter un système de traitement à l'UV au réseau existant d'eau potable du site minier de Lac Windfall. Le but du traitement est de faire une désinfection préventive de l'eau brute des puits P2 et P3. Le contrôle de qualité lors des études hydrogéologiques réalisées dans le cadre des demandes d'autorisation pour les puits de captage, P2 et P3 en 2016 et 2017, respectivement, n'a pas démontré la nécessité d'un tel traitement étant donné que l'eau souterraine prélevée dans ces 2 puits est considérée comme potable.

Le système de traitement UV sera aménagé dans un bâtiment technique, localisé à proximité des puits P2 et P3, pour accueillir une série de 8 lampes UV.

Description du réseau d'aqueduc existant

Les eaux potables des bâtiments du site minier de Lac Windfall sont desservies par 3 puits d'eau souterraine.

Les eaux potables des bâtiments suivants sont desservies par les puits, P2 et P3 :

- Camps #200 à 800, inclusivement;
- Cuisine;
- Sècherie;
- Infirmerie;
- Quarantaine;
- Accueil/bureau.

Les eaux potables des bâtiments suivants sont desservies par le puits d'eau potable, P1 :

- Bâtiment administratif et technique;
- Cartothèque.

Une conduite d'amenée en eau potable est raccordée à partir des puits, P2 et P3 jusqu'au compteur d'eau à l'intérieur du camp #400. À partir du camp #400, le réseau de distribution alimente tous les bâtiments en eau potable énumérés ci-dessus. Le puits P1 alimente seulement le bâtiment administratif et technique ainsi que la cartothèque. Il est également raccordé au camp #400 mais ne fonctionnera seulement qu'en cas d'urgence. Le plan d'ingénierie 45-140-CIV-0101 illustre le réseau d'eau potable existant du site minier de Lac Windfall et on y retrouve les détails de longueur et diamètre ainsi que le type de matériaux de chacun des segments du réseau d'eau potable.

Afin de répondre à la forte demande de pointe en eau potable dans la cuisine, un réservoir atmosphérique de 1 025 gallons y est installé afin de répondre au besoin en eau potable lors d'une pointe horaire. À la sortie de ce réservoir, une lampe UV Viqua model D4 est installée pour une désinfection préventive de l'eau potable distribuée à la cuisine. La désinfection particulière de l'eau potable de la cuisine est justifiée par le risque de contamination associé avec l'utilisation du réservoir de type atmosphérique où des contaminants dans l'air ambiant peuvent atterrer la qualité de l'eau potable entreposée. Pour plus de détail, vous référer au plan d'ingénierie 45-140-CIV-0102.

Ajout d'un système de traitement à l'UV à partir des puits, P2 et P3

Le système de traitement à l'UV raccordé aux puits d'eau potable, P2 et P3 sera installé dans un conteneur marin de 40' de longueur, chauffé à plus de 20°C et situé à proximité de ceux-ci. Le système est composé de 8 lampes de type Trojan UVMax Pro 30 avec un arrangement en séries double. Une série de 2 lampes UV est conçue pour prendre un débit maximal de 30 USGPM et transmettre une dose UV de 80 MJ/cm2. Les conduites d'amenée d'eau potable à partir de chacun des puits, P2 et P3 seront raccordées à une seule conduite (appelé conduite principale) avant l'entrée dans le système de traitement à l'UV. À l'entrée du système, un réservoir pneumatique est raccordé à la conduite principale afin d'empêcher les coups de bélier. Le débit d'eau potable pompée sera réparti uniformément dans 2 séries doubles de lampes UV Trojan UVMax Pro 30. Les 2 autres séries doubles assurent la redondance en cas de bris des deux premiers. Les 4 séries doubles de lampes seront raccordées en parallèle à un moniteur de contrôle (appelé COMMcenter) afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

En cas de bris, le moniteur de contrôle déclenchera une alarme pour fermer la vanne électromagnétique (solénoïde) à la sortie de l'unité(s) qui fait défaut. Pour plus de détail, voir le plan d'ingénierie 45-140-CIV-0102.

Calcul du nombre d'unités de traitement à l'UV requises.

Débit de pointe horaire des pompes : 48 USGPM

Les pompes des puits d'eau potable, P2 et P3 sont du même modèle avec un débit de pointe horaire de 48 USGPM et fonctionne en alternance. Voir le plan d'ingénierie 45-140-CIV-0101 pour plus de détail sur les pompes des puits, P2 et P3.

Débit maximal et dose UV des unités de traitement à l'UV : 30 USGPM

Le débit maximal de chacune des unités de traitement à l'UV est de 30 USGPM à l'aide d'un régulateur intégré de débit ce qui donne une dose UV est de 40 MJ/cm2 pour obtenir 4 log d'inactivation des virus.

La dose UV désirée pour ce système de traitement à l'UV est de 80 MJ/cm2. Pour ce faire, on installe deux lampes en série de chacun 40 MJ/cm2 totalisant 80 MJ/cm2.

Suivi

Un suivi de la qualité de l'eau devra être effectué. Le suivi recommandé est le suivant :

- Faire un contrôle bactériologique une fois par mois dans l'eau brute provenant des puits de captage.
- Faire une analyse annuelle complète de l'eau souterraine de chaque puits.

Les mesures de contrôle suivantes seront prises afin d'atténuer les répercussions sur l'environnement :

Durant les travaux, les eaux de ruissellement seront gérées pour contrôler les matières en suspension en respect du chapitre 10 (protection de l'environnement) au cahier de charge du devis général (CCDG 2017).

Durant la construction, les mesures de contrôle de l'érosion du sol et transport des sédiments seront prises telles que précisées au devis du projet principal.

Le système de traitement à l'UV doit être installé et entretenu selon le manuel du propriétaire fourni par le fabricant. Toutes les installations de la tuyauterie doivent être faites conformément au Code de Construction du Québec, Chapitre III – Plomberie.

Osisko possède le personnel formé pour l'entretien des lampes UV et des préfiltres ainsi que des pièces de rechange sont disponibles au site.

Osisko va continuer de tenir un registre du débit quotidien d'eau potable consommé au site minier du Lac Windfall.

ANNEXE

C PLAN D'INGÉNIERIE

AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT WINDFALL LAKE

RÉSEAU EAU POTABLE EXISTANT, AJOUT LAMPES UV, P2 & P3

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

LISTE DES PLANS

45-140-CIV-0100	LOCALISATION, LISTE DES PLANS & DEVIS AU PLAN
45-140-CIV-0101	RÉSEAU EAU POTABLE EXISTANT, VUE EN PLAN
45-140-CIV-0102	DÉTAILS

DEVIS

wsp

155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1440
TORONTO, ONTARIO
416-843-0534

AGRANDISSEMENT DU
CAMPEMENT WINDFALL LAKE

PHILIP BOCCHINO, Ing.
SYLVIE DUFOUR
PAUL RIVEST, Ing.

CIVIL

RÉSEAU EAU POTABLE EXISTANT
AJOUT LAMPES UV, P2 & P3
LOCALISATION, LISTE DES PLANS
DEVIS AU PLAN

45-140-CIV-0100

DEMANDE DE PERMIS

A

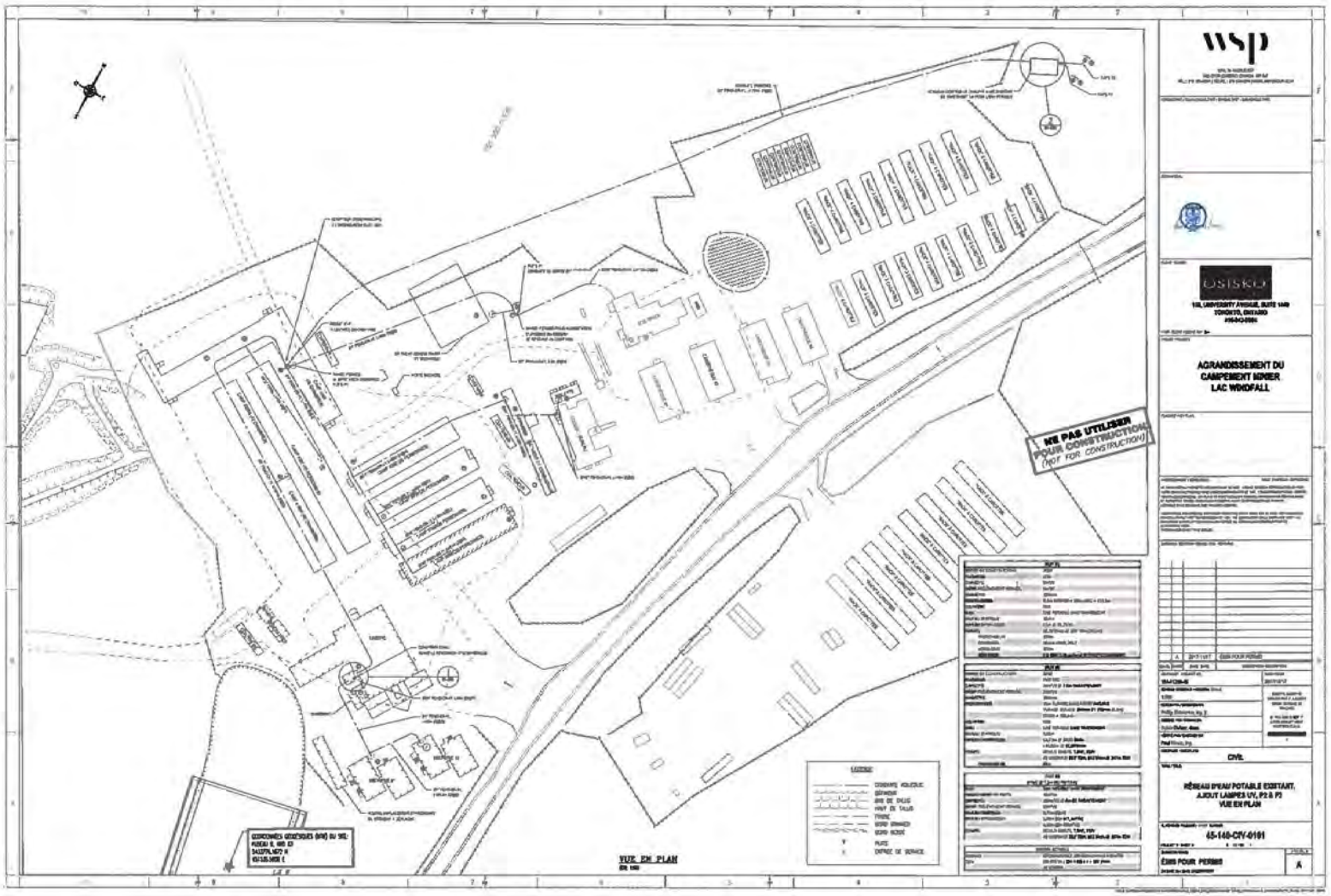
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION
(NOT FOR CONSTRUCTION)
VUE EN PLAN
wsp
AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT MINIER LAC WINDFALL
CIVIL
RÉSEAU D'EAU POTABLE EXISTANT, AJOUT LAMPES UV, P2 & P3
VUE EN PLAN
65-140-CIV-0101
ÉMIS POUR PERMIS
A

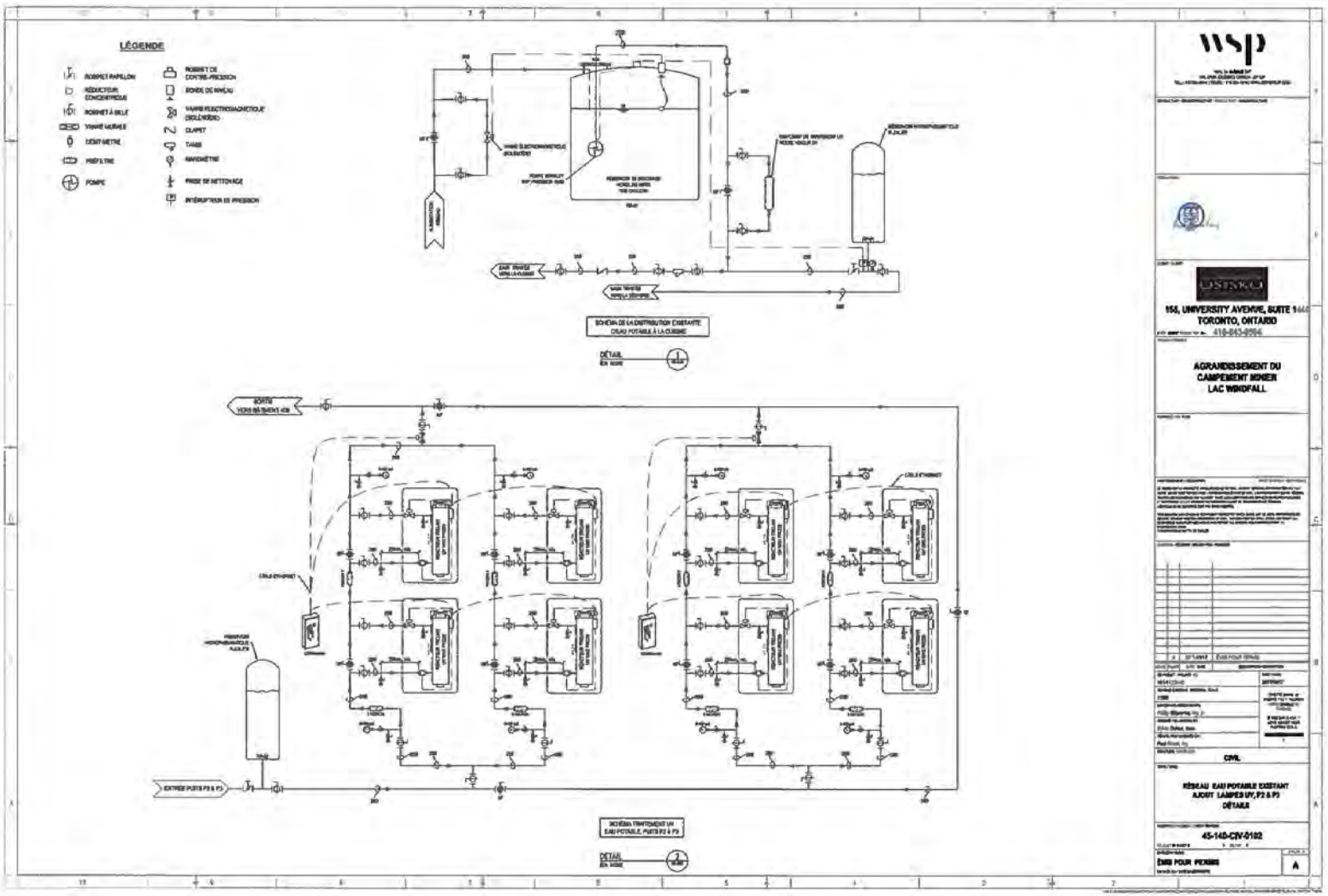
LÉGENDE
SCHÉMA DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À LA CUISINE
DÉTAIL EN NOIR
SCHÉMA TRAITEMENT UV EAU POTABLE, PUITS P2 & P3
DÉTAIL EN NOIR
wsp
155, UNIVERSITY AVENUE, SUITE 1
TORONTO, ONTARIO
AGRANDISSEMENT DU CAMPEMENT MINIER LAC WINDFALL
CIVIL
RÉSEAU EAU POTABLE EXISTANT AJOUT LAMPES UV, P2 & P3 DÉTAILS
45-140-CIV-0102
ÉMIS POUR PERMIS
A

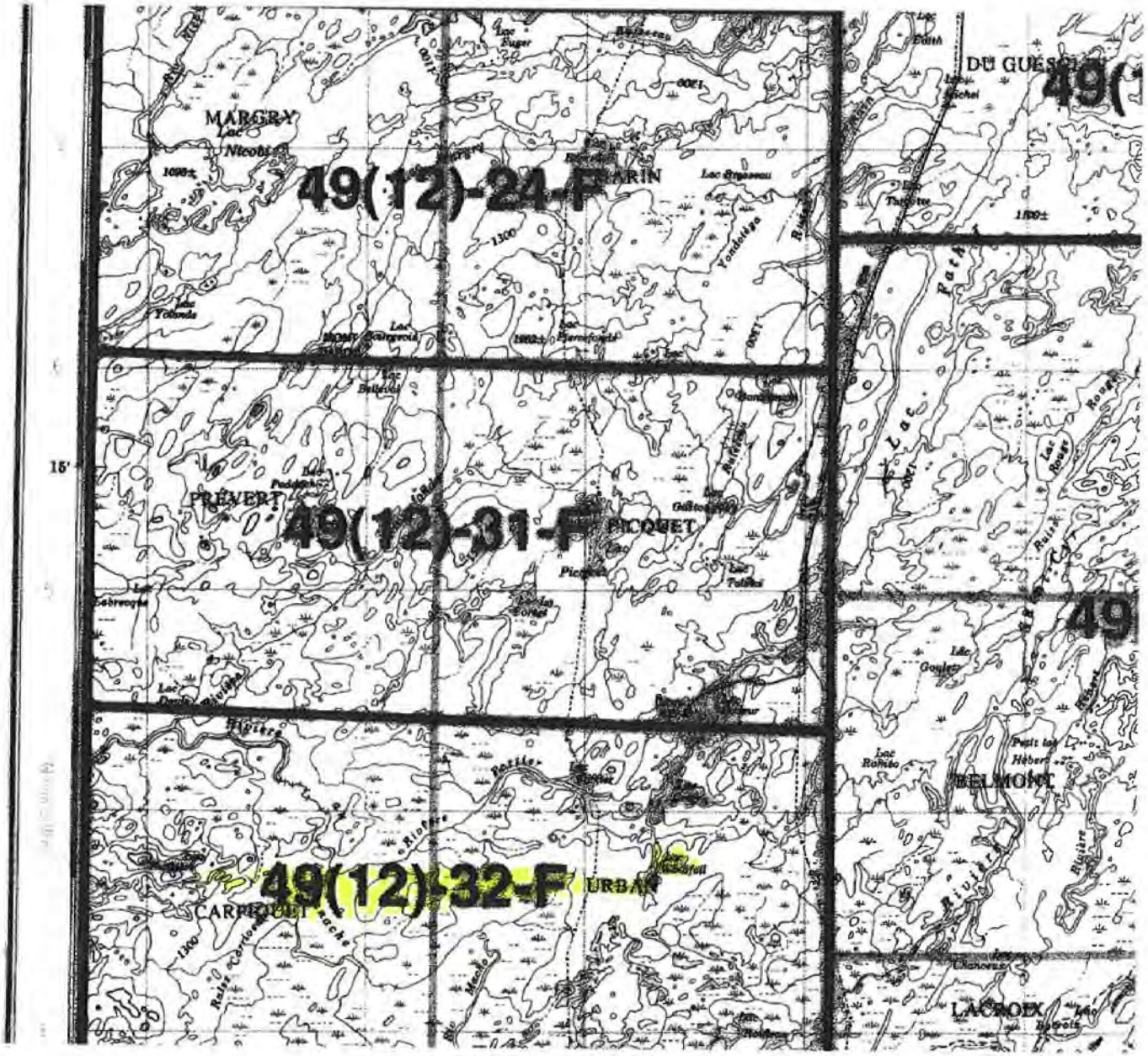
49(12)-24-F
49(12)-31-F
49(12)-32-F
MARGRY
Lac Nicobi
PRÉVERT
PICQUET
CARPIQUET
URBAIN
BELMONT
LACROIX
DU GUESCLIN
15'

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

		Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
		Usage dominant		F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE		Réf à l'art.					
HABITATION -H-	Ha	: Unifamiliale isolée	2.2.1.1					
	Hb	: Unifamiliale jumelée	2.2.1.2					
	Hc	: Bifamiliale isolée	2.2.1.3					
	Hd	: Bifamiliale jumelée	2.2.1.4					
	He	: Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)	2.2.1.5					
	Hf	: Habitation collective	2.2.1.6					
	Hg	: Multifamiliale (3 à 8 logements)	2.2.1.7					
	Hh	: Multifamiliale (9 logements et plus)	2.2.1.8					
	Hi	: Maison mobile, maison unimodulaire	2.2.1.9					
	Hj	: Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée	2.2.1.10					
	Hk	: Résidence secondaire	2.2.1.11					
VILLÉGIATURE -V-	Va	: Villégiature dispersée	2.2.2.1	●	●	●	●	
	Vb	: Villégiature concentrée	2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca	: Commerce et service associés à l'usage habitation	2.2.3.1					
	Cb	: Commerce et service de voisinage	2.2.3.2					
	Cc	: Commerce et service de détail locaux et régionaux	2.2.3.3					
	Cd	: Commerce et service liés à l'automobile	2.2.3.4					
	Ce	: Commerce et service d'hébergement et de restauration	2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	Ia	: Commerce, services et industries à incidences faibles	2.2.4.1					
	Ib	: Commerce, services et industries à incidences moyennes	2.2.4.2					
	Ic	: Commerce et industrie à incidences élevées	2.2.4.3					
	Id	: Industrie extractive	2.2.4.4	●	●	●	●	
	Ie	: Équipement d'utilité publique	2.2.4.5	●	●	●	●	●
LOISIR ET RÉCRÉATION -L-	La	: Parc et espace vert	2.2.5.1	●	●	●	●	●
	Lb	: Usages extensifs	2.2.5.2	●	●	●	●	●
	Lc	: Usages intensifs	2.2.5.3					
	Ld	: Camps de chasse et pêche	2.2.5.4	●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa	: Publique et institutionnelle	2.2.6.1	●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa	: Agriculture avec élevage	2.2.7.1					
	Ab	: Agriculture sans élevage	2.2.7.2			●		
FORÊT -F-	Fa	: Production forestière	2.2.8.1	●	●	●	●	
	Fb	: Exploitation forestière sélective	2.2.8.2					●
RESSOURCE -R-	Ra	: Exploitation des ressources	2.2.9.1					
CONSERVATION -S-	Sa	: Conservation	2.2.10.1					●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ		4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT		4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION							
	Hauteur minimale (en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)		6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol		6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE							
	Écran-tampon		4.2.6.1					
	Entreposage extérieur		4.2.6.2					
	Abattage des arbres		4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame		4.2.6.4					
	AMENDEMENT		4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE							

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

	Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant		F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa					
	Lot distinct	(NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1					
	Raccordement aqueduc et égout	(NOTE 1)	PAR. 2					
	Raccordement aqueduc	(NOTE 1)	PAR. 3					
	Raccordement d'égout	(NOTE 1)	PAR. 4					
	Aucun service	(NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée	(NOTE 1)	PAR. 6					
	Rue publique	(NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE							
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3							
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5							

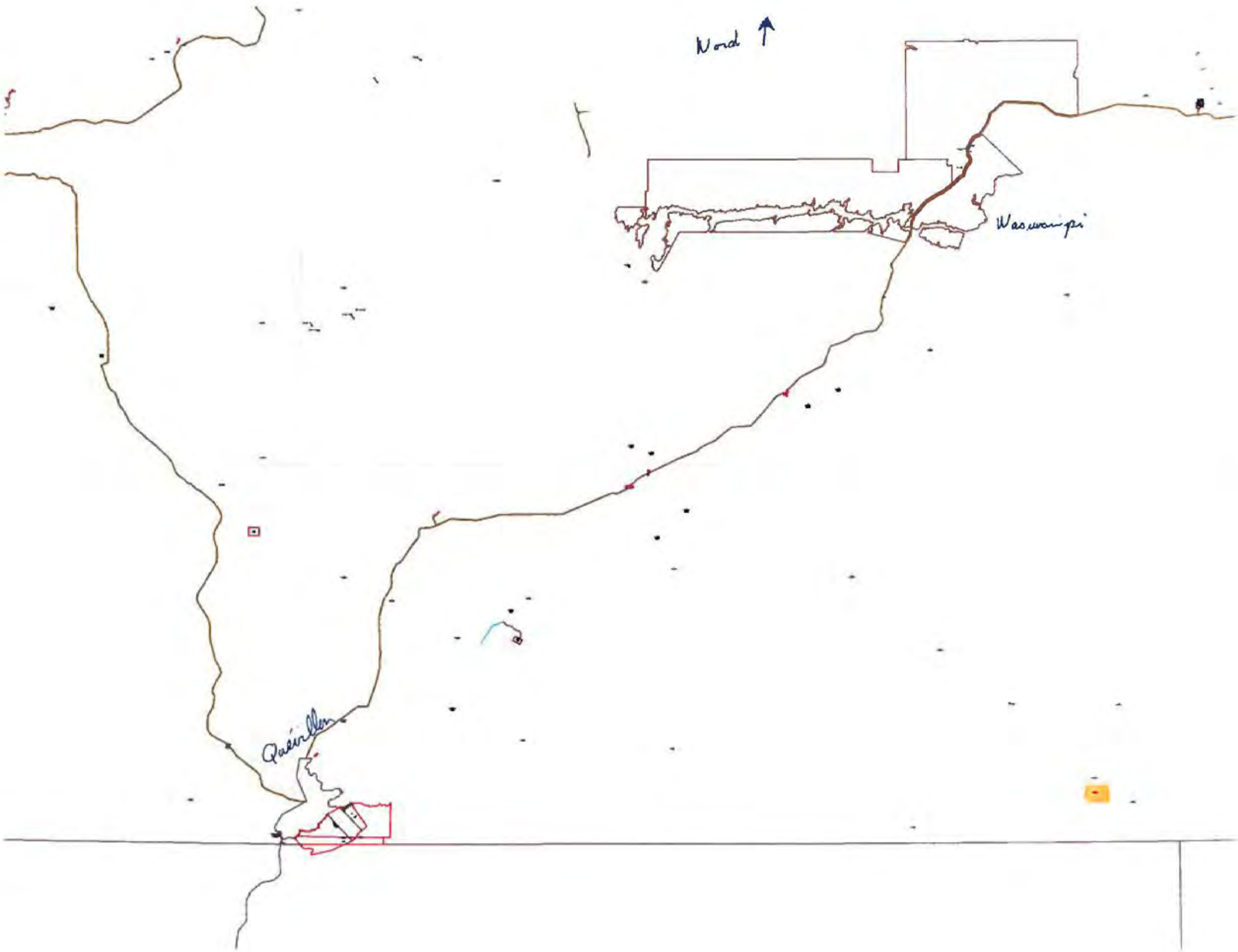
Nord
Waswanipi
Quévillon

6537-61-3962

6535-64-8412
S: 78 808,0

7034-61-2876

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Numéro : CER-2018-05

CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Je, soussignée, greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie que le projet concernant la « Demande d'agrandissement du bail auprès du MERN » pour le projet minier Windfall Lake dans le canton Urban par la Minière Osisko inc., et situé sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, ne contrevient à aucune réglementation municipale présentement en vigueur sur le territoire dudit Gouvernement.

Donné à Matagami, ce 30e jour de mai 2018

LA GREFFIÈRE,

Annie Payer

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

AVIS – CERTIFICAT DE NON-CONTREVENANCE

Numéro de dossier : CER-2018-05
année n°

Demandeur : Minière Osisko inc. [redacted]
Adresse : 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2

Adresse des travaux : Projet Windfall Lake, Nord-du-Québec, territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.
Localisation : lot, rang, canton : Canton Urban
Utilisation : Demande d'agrandissement du bail auprès du MERN
Latitude : **Longitude :**

Zone : 49(12)-32-F
Carte : 12/21

Usage :
- Autorisé ☒
- Non autorisé ☐
- Bénificiant de droits acquis ☐
- Équipement ou procédé industriel ☐

Après étude du dossier, nous constatons que la demande
- **contrevient** ☐
- **ne contrevient pas** ☒

à aucun règlement dont l'application est sous notre gouverne.

Remarque :

SUIVI DU DOSSIER

Demande faite le : 2018-05-23
Demande reçue le : 2018-05-25
Par :
Officier municipal
Date : 2018-05-25

c:\users\vpichette\desktop\document administratif\avis certificat de non-contrevenance - windfall lake - 25-05-2018.docx

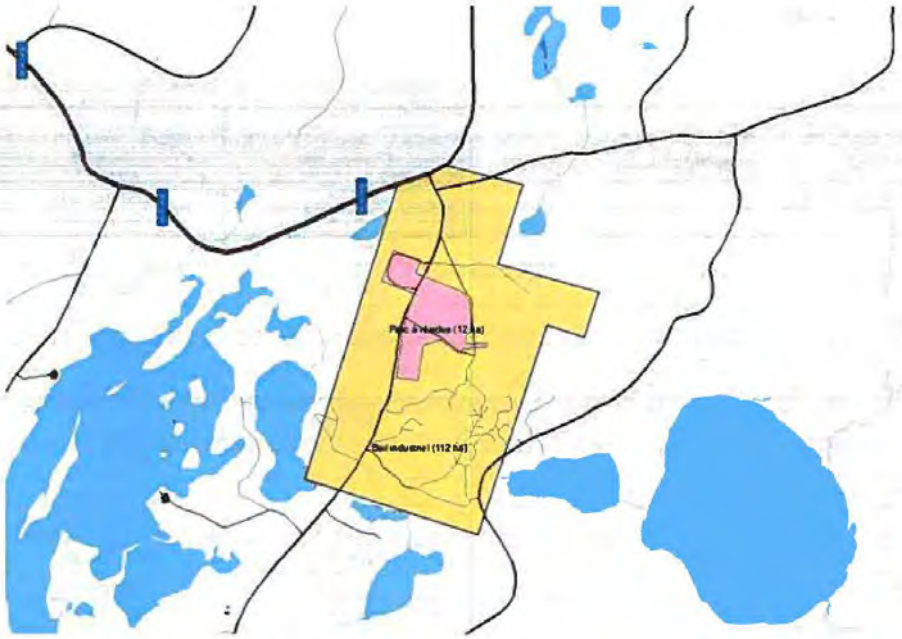

En jaune, le bail de la rampe de 112 hectares

En rose, le bail des haldes de 12 hectares (demande actuelle)

Demandes de permis de construction et démolition

Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James

M. René Pichette

Mise à jour : 20 octobre 2017

	Permis construction		
No plan global	**Description**	**Dimensions**	**Secteur**
	Nouvelle cuisine	60' x 82'	Campement
	Annexe de la cuisine	24' x 60'	Campement
	Agrandissement nouvelle cuisine	18' x 70' et 28' x 8'	Campement
	Carothèque #3	30' x 60'	Campement
	Carothèque #4	30' x 60'	Campement
	Agrandissement ancien bureaux**	12' x 40'	Campement
	Ancien bureau transformé chambre pour infirmerie**	12' x 40'	Campement
	Nouveau complexe administratif	60' x 72'	Campement
	Infirmerie (ajout galerie)	12' x 12'	Campement
	Infirmerie agrandissement (salle attente)	12' x 12'	Campement
	Quarantaine	12' x 60'	Campement
	Dortoir #700	28' x 120'	Campement
	Dortoir #800	28' x 120'	Campement
	Dortoir #300	28'4" x 249' – sur 2 étages	Campement
	Dortoir #200 (nouveau)	28'4" x 249' – sur 2 étages	Campement
	Agrandissement scie-shack	8' x 20'	Campement
	Dôme environnement	50' x 50'	Campement
	Dôme mécanique	50' x 50'	Campement
	CMAC Dry	24' x 48' et 12' x 60'	Campement
	Osisko DRY	36' x 60'	Campement
	Osisko roulotte visiteur (mine)	12' x 60'	Campement
	Accueil nouveau bureau	24' x 60'	Campement
	Guérite (poste de garde)	12' x 42'	Rampe
	Salle exercice et salon	24' x 60'	Campement
	Gym (dôme)	18' x 40'	Campement
	CMAC Installation - portail	20' x 30' et 36' x 24'	Rampe
	Dôme Osisko – portail	50' x 100'	Rampe
	Tour de communication	13' x 7'	Campement
	Abri puit dénoyage	16' x 16'	Rampe
	Permis démolition		
No plan global	**Description**	**Dimensions**	
	Canadian Tire	24' x 60'	Rampe

From: Benjamin.St-Pierre@mern.gouv.qc.ca
To: Andrée Drolet
Subject: Requête d'échantillonnage en vrac
Date: August 25, 2017 3:41:34 PM

Bonjour Mme Drolet,

Comme nous l'avions convenu, je vous fais parvenir les éléments à revoir pour la demande d'échantillonnage en vrac.

Tout d'abord, la résolution fournie n'est pas valide puisqu'elle désigne la personne responsable pour la demande de transfert du CA. De plus, comme le titulaire des claims est Eagle Hill Exploration, la résolution désignant une personne responsable devrait venir d'eux. Sinon, le lien de subordonnination devra être démontré.

Ensuite, les sections permettent de visualiser 3 niveaux où les travers-bancs atteignent le minerai. J'aimerais avoir plus de précision sur les endroits où seront prélevés le minerai, quels niveaux et quelles zones. J'aimerais aussi plus de détail sur la méthode utilisée pour extraire l'échantillon. Est-ce qu'un chantier sera sauté (par exemple, en méthode long trou)? Est-ce que ce sera un prélèvement uniquement à partir de la continuité du travers-banc? Autre méthode prévue?

Enfin, j'aimerais revenir sur les aires d'accumulation, le bail de location et l'autorisation 241 (article 241 de la Loi sur les mines). Compte tenu du faible volume de stériles à entreposer dans le cadre des travaux d'échantillonnage en vrac, il n'est pas nécessaire d'autoriser l'emplacement en vertu de l'article 241. Cet élément pourra être travaillé lorsque le projet sera plus proche de sa phase d'exploitation et que l' emplacement des aires d'accumulation sera mieux connu. Un bail de location (émis par le secteur territoire du MERN) est quand même nécessaire pour les haldes existantes et vous pourrez en faire la demande à partir du lien suivant : http://mern.gouv.qc.ca/territoire/droit/droit-demande.jsp. Dans le processus d'analyse d'une telle demande, je pourrai confirmer à mes collègues du secteur territoire ce dont nous avons discuté.

Merci et bonne journée,

Benjamin St-Pierre, ing. jr, M. Sc.
Service de la gestion des droits miniers
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4e Avenue Ouest, Local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1
tél. : 418 627-6292, poste 5383 tél. sans frais : 1 800 363-7233
télécopieur : 418 643-4264
benjamin.st-pierre@mern.gouv.qc.ca
mern.gouv.qc.ca

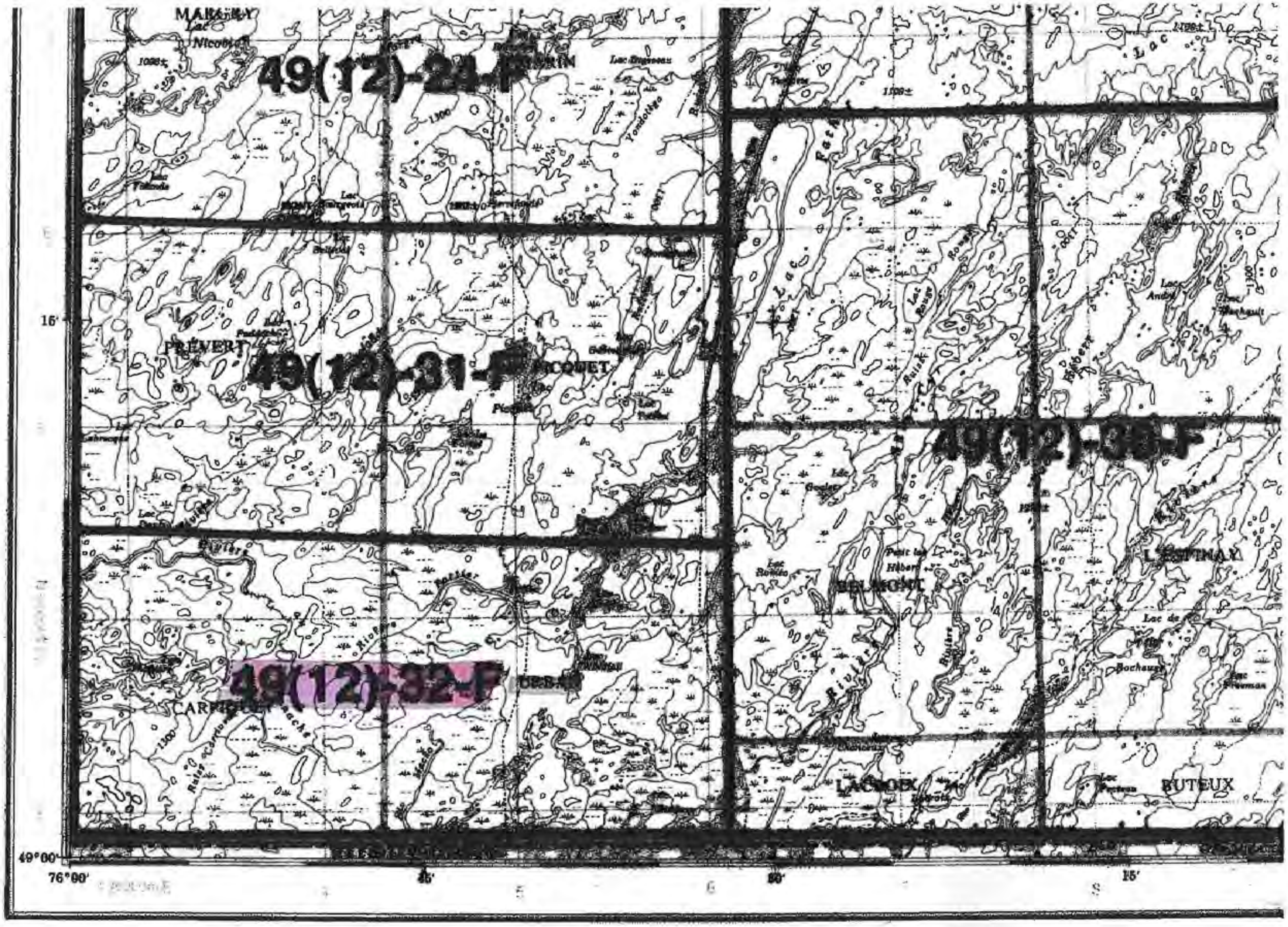
49(12)-24-F
49(12)-31-F
49(12)-32-F
49(12)-33-F
MARAIS Y
Lac Nicobi
PRÉVERT
PICQUET
CARPIQUET
BELMONT
L'ESPINAY
LACROIX
BUTEUX
Lac Rouge
Lac Pinglard
Lac Soulier
Lac Bochaux
Lac Andre
Lac Freeman
Lac Portain
Lac Labrecque
Rivière
Lac
1300
16'
49°00'
76°00'
45'
30'
15'

6537-81-3962

6535-84-8412
S: 78 808,0

7034-6

MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES

ANNEXE B : RÈGLEMENT DE ZONAGE

		Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
		Usage dominant		F	F	F	F	S
GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE		Réf à l'art.					
HABITATION -H-	Ha : Unifamiliale isolée		2.2.1.1					
	Hb : Unifamiliale jumelée		2.2.1.2					
	Hc : Bifamiliale isolée		2.2.1.3					
	Hd : Bifamiliale jumelée		2.2.1.4					
	He : Unifamiliale en rangée (maximum 6 unités)		2.2.1.5					
	Hf : Habitation collective		2.2.1.6					
	Hg : Multifamiliale (3 à 8 logements)		2.2.1.7					
	Hh : Multifamiliale (9 logements et plus)		2.2.1.8					
	Hl : Maison mobile, maison unimodulaire		2.2.1.9					
	Hj : Maison mobile ou maison unimodulaire jumelée		2.2.1.10					
	Hk : Résidence secondaire		2.2.1.11					
VILLÉGIATURE -V-	Va : Villégiature dispersée		2.2.2.1	●	●	●	●	
	Vb : Villégiature concentrée		2.2.2.2					
COMMERCE ET SERVICE -C-	Ca : Commerce et service associés à l'usage habitation		2.2.3.1					
	Cb : Commerce et service de voisinage		2.2.3.2					
	Cc : Commerce et service de détail locaux et régionaux		2.2.3.3					
	Cd : Commerce et service liés à l'automobile		2.2.3.4					
	Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration		2.2.3.5					
INDUSTRIE -I-	Ia : Commerce, services et industries à incidences faibles		2.2.4.1					
	Ib : Commerce, services et industries à incidences moyennes		2.2.4.2					
	Ic : Commerce et industrie à incidences élevées		2.2.4.3					
	Id : Industrie extractive		2.2.4.4	●	●	●	●	
	Ie : Équipement d'utilité publique		2.2.4.5	●	●	●	●	●
LOISIR ET RÉCRÉATION -L-	La : Parc et espace vert		2.2.5.1	●	●	●	●	●
	Lb : Usages extensifs		2.2.5.2	●	●	●	●	●
	Lc : Usages intensifs		2.2.5.3					
	Ld : Camps de chasse et pêche		2.2.5.4	●	●	●	●	
PUBLIC ET INSTIT. -P-	Pa : Publique et institutionnelle		2.2.6.1	●	●	●	●	●
AGRICULTURE -A-	Aa : Agriculture avec élevage		2.2.7.1					
	Ab : Agriculture sans élevage		2.2.7.2			●		
FORÊT -F-	Fa : Production forestière		2.2.8.1	●	●	●	●	
	Fb : Exploitation forestière sélective		2.2.8.2					●
RESSOURCE -R-	Ra : Exploitation des ressources		2.2.9.1					
CONSERVATION -S-	Sa : Conservation		2.2.10.1					●
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ		4.2.3					
	USAGE SPÉCIFIQUEMENT INTERDIT		4.2.4					
	NORME D'IMPLANTATION							
	Hauteur minimale (en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Hauteur maximale (en mètres)		6.1.1	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
	Marge de recul avant (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul arrière (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Marge de recul latérale (minimale, en mètres)		6.1.1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
	Somme des marges latérales (minimale, en mètres)		6.1.1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
	Coefficient d'occupation du sol		6.1.1	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	NORME SPÉCIALE							
	Écran-tampon		4.2.6.1					
	Entreposage extérieur		4.2.6.2					
	Abattage des arbres		4.2.6.3					
	Enseigne publicitaire ou panneau-réclame		4.2.6.4					
	AMENDEMENT		4.2.7	79,31	79,31	79,31	79,31	
	NOTE							

ANNEXE C : RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

	Numéro de zone		49(12)-31	49(12)-32	49(12)-33	49(12)-34	49(12)-35
	Usage dominant		F	F	F	F	S
	CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION	4.5, 2e alinéa					
	Lot distinct (NOTE 1 ET NOTE 2)	PAR. 1					
	Raccordement aqueduc et égout (NOTE 1)	PAR. 2					
	Raccordement aqueduc (NOTE 1)	PAR. 3					
	Raccordement d'égout (NOTE 1)	PAR. 4					
	Aucun service (NOTE 1)	PAR. 5	●	●	●	●	●
	Rue publique ou privée (NOTE 1)	PAR. 6					
	Rue publique (NOTE 1)	PAR. 7	●	●	●	●	●
	NOTE						
	Note 1 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéa 3						
	Note 2 : Voir les cas d'exception prévus à l'article 4.5 alinéas 4 et 5						

René Pichette

De: [redacted]
Envoyé: 23 mai 2018 12:57
À: René Pichette
Objet: Demande d'avis de conformité
Pièces jointes: Demande de bail haldes.pdf

Bonjour M. Pichette,

J'aimerais par le présent courriel faire la demande d'un avis de conformité concernant une demande bail que nous avons faite au ministère de l'énergie et des ressources naturelles pour le projet Windfall.

Le projet compte deux baux officiels (camp et rampe (excluant les haldes)) et la présente demande (halde dans secteur rampe) qui représentera le troisième bail. Je joins un schéma de la superficie visée par le bail (sous ma signature) et qui représente 12 ha ainsi qu'une copie de la demande.

Le numéro de référence est le 1180761 et vous pouvez envoyer l'avis à mon nom à l'adresse au bas de ce courriel.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Salutations,

[redacted]

OSISKO

Osisko Mining Inc.
www.osiskomining.com
1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2
T. 438 800 5914 ext. 302
C. 514 774 8399
[redacted]

Parc à résidus (12 ha)
Bail industriel (112 ha)

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le:	01/06/2022	Demande complétée le:	01/06/2022	No demande:	2022-0028
Saisie par:	PHILIPPE GRAVEL				
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**			**No permis:**	**2022-0028**
Nature:	Ic - COMMERCE ET INDUSTRIE À INCIDENCE ÉLEVÉE			Industriel	

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule:	6535-84-8412-0-000-0000	Code d'utilisation: 8559	Code d'utilisation projetée: 8559
Adresse:	PROJET WINDFALL		Frontage: 0,00 m
Zones:			Profondeur: 0,00 m
Lot distinct:	☐		Superficie: 389 413,00 m²
Code de zonage:	Blanc		Nombre de logements: 1
Secteur d'inspection:	RÉSIDU SUD I2		Année construction: 2006
District électoral:			Nombre d'étages: 2,00
Arrondissement:			Aire de plancher m²:
Service:			Nombre d'unités touchées:
Cadastre:			

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

OSISKO MINING INC

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 30/05/2022
Date prévue fin des travaux: 31/07/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	100 000,00 $	No facture:	
Montant du permis:	1 000,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:

Bâtiment secondaire rattaché:

Superficie brute:

Superficie des étages:

Superficie totale:
(Aire de plancher)

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade:	36	Arrière:	36
Côté gauche:	60	Côté droit:	60

Hauteur

Bâtiment:	10	Sous-sol:	
Rez-de-chaussée:		Sous-sol (au-dessus du sol):	
Étages:			
Nombre d'étages:	1,00		

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

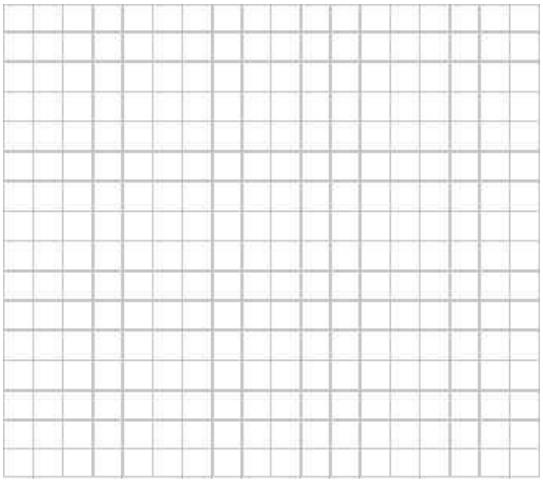

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:	
Sous-sol:	
Étages:	

Empattement

Profondeur:	
Largeur:	
Épaisseur:	

Fondation:	Piliers
Nb fenêtres dans fondation:	
Type de toit:	Plat
Pente du toit:	

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:	Tôle émaillé
Toit:	Membrane élastomère
Côtés:	Tôle émaillé
Arrière:	Tôle émaillé
Couleur:	

Stationnement

Cases intérieures:	
Cases extérieures:	
Emplacement:	Non défini
Exemption:	☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:	Puits artésien
Égout:	Installation septique
Clapet de retenue:	☐

Équipement de chauffage

Description des travaux:

nouveau bâtiment pour bureaux de travail

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 01/06/2022 En vigueur jusqu'au: 01/06/2024 **No permis:** **2022-0028**

Responsable du dossier: PHILIPPE GRAVEL

Signature:

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 04/08/2022	Demande complétée le: 04/08/2022	No demande:	2022-0061
Saisie par:	PHILIPPE GRAVEL		
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**	**No permis:**	**2022-0061**
Nature:	Ic - COMMERCE ET INDUSTRIE À INCIDENCE ÉLEVÉE	Industriel	

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel:

Emplacement

Matricule:	6535-84-8412-0-000-0000	Code d'utilisation: 8559	Code d'utilisation projetée: 8559
Adresse:	PROJET WINDFALL		Frontage: 0.00 m
Zones:			Profondeur: 0.00 m
Lot distinct:	☐		Superficie: 389 413.00 m²
Code de zonage:	Blanc		Nombre de logements: 1
Secteur d'inspection:	RÉSIDU SUD I2		Année construction: 2006
District électoral:			Nombre d'étages: 2.00
Arrondissement:			Aire de plancher m²:
Service:			Nombre d'unités touchées:
Cadastre:			

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

OSISKO MINING INC

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 04/08/2022
Date prévue fin des travaux: 30/09/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	25 000,00 $	No facture:	20220035
Montant du permis:	700,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:

Bâtiment secondaire rattaché:

Superficie brute:

Superficie des étages:

Superficie totale:
(Aire de plancher)

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade: 8

Arrière: 40

Côté gauche:

Côté droit:

Hauteur

Bâtiment:

Rez-de-chaussée:

Étages:

Nombre d'étages:

Sous-sol:

Sous-sol (au-dessus du sol):

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

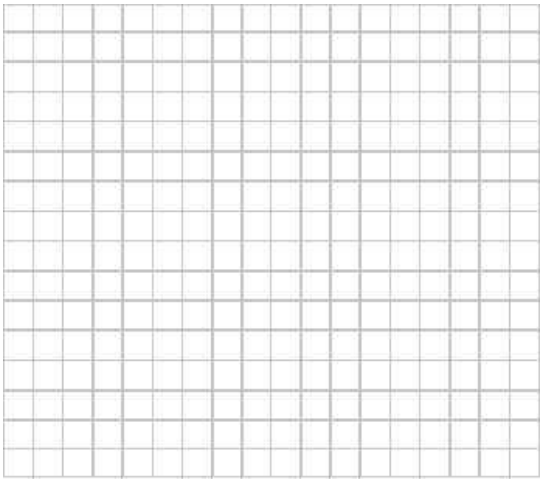

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Nb fenêtres dans fondation:

Type de toit:
Pente du toit:

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:
Couleur:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Non défini
Clapet de retenue: ☐

Équipement de chauffage

Description des travaux:

ajout d'une caserne de pompier

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 04/08/2022 En vigueur jusqu'au: 04/08/2024 **No permis:** **2022-0061**

Responsable du dossier: _____

Signature: _____

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 04/08/2022	Demande complétée le: 04/08/2022	No demande:	2022-0062
Saisie par:	PHILIPPE GRAVEL		
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**	**No permis:**	**2022-0062**
Nature:	Ic - COMMERCE ET INDUSTRIE À INCIDENCE ÉLEVÉE	Industriel	

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel:

Emplacement

Matricule: 6535-84-8412-0-000-0000 Code d'utilisation: 8559
Adresse: PROJET WINDFALL
Zones:
Lot distinct: ☐
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: RÉSIDU SUD I2
District électoral:
Arrondissement:
Service:
Cadastre:

Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 389 413.00 m²
Nombre de logements: 1
Année construction: 2006
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

OSISKO MINING INC

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 04/08/2022
Date prévue fin des travaux: 30/09/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	5 000,00 $	No facture:	
Montant du permis:	300,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:

Bâtiment secondaire rattaché:

Superficie brute:

Superficie des étages:

Superficie totale:
(Aire de plancher)

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade: 12

Arrière: 40

Côté gauche:

Côté droit:

Hauteur

Bâtiment:

Rez-de-chaussée:

Étages:

Nombre d'étages:

Sous-sol:

Sous-sol (au-dessus du sol):

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

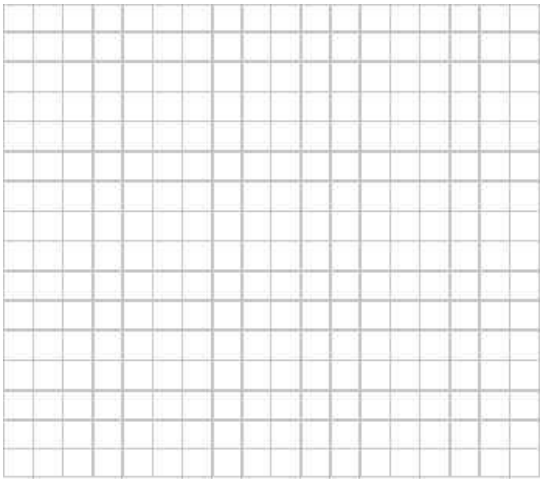

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Nb fenêtres dans fondation:

Type de toit:
Pente du toit:

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:
Couleur:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Non défini
Clapet de retenue: ☐

Équipement de chauffage

Description des travaux:

ajout d'un bureau de chantier du portail

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 04/08/2022 En vigueur jusqu'au: 04/08/2024 **No permis:** **2022-0062**

Responsable du dossier: PHILIPPE GRAVEL

Signature:

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le:	15/09/2022	Demande complétée le:	15/09/2022	No demande:	2022-0094
Saisie par:	PHILIPPE GRAVEL				
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**			**No permis:**	**2022-0094**
Nature:	Ic - COMMERCE ET INDUSTRIE À INCIDENCE ÉLEVÉE			Industriel	

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
Salvatore Spataro
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel: salvatore.sparato@osiskomining.com

Emplacement

Matricule:	6535-84-8412-0-000-0000 Code d'utilisation: 8559		
Adresse:	PROJET WINDFALL	Frontage:	0.00 m
Zones:	49(12)-19-R	Profondeur:	0.00 m
Lot distinct:	☐	Superficie:	389 413.00 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	1
Secteur d'inspection:	RÉSIDU SUD I2	Année construction:	2006
District électoral:		Nombre d'étages:	
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aucun	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:			

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

Salvatore Spataro

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 04/08/2022
Date prévue fin des travaux: 30/09/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	105 600,00 $	No facture:	20220067
Montant du permis:	1 200,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:

Bâtiment secondaire rattaché:

Superficie brute:

Superficie des étages:

Superficie totale:
(Aire de plancher)

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade: 12

Côté gauche:

Arrière: 40

Côté droit:

Hauteur

Bâtiment:

Rez-de-chaussée:

Étages:

Nombre d'étages:

Sous-sol:

Sous-sol (au-dessus du sol):

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

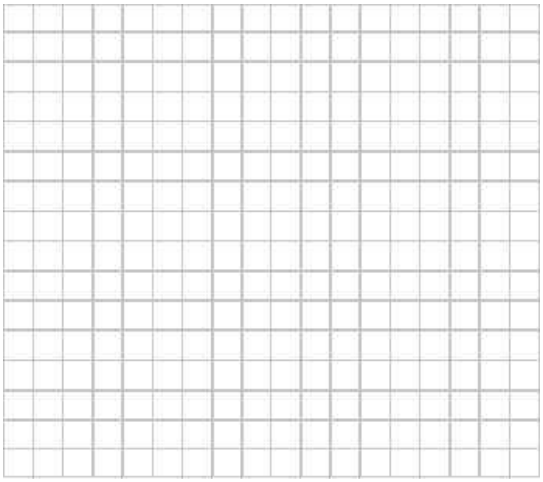

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Nb fenêtres dans fondation:

Type de toit:
Pente du toit:

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:
Couleur:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Non défini
Clapet de retenue: ☐

Équipement de chauffage

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	15/09/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	15/09/2022
PLAN DU TERRAIN	☑	☑	15/09/2022

Description des travaux:

Ajout d'une roulotte de chantier 12x 60 p (Bureau CMAC)

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 15/09/2022 En vigueur jusqu'au: 15/09/2024 **No permis:** **2022-0094**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature: René Pichette

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 03/10/2022 Demande complétée le: 03/10/2022 No demande: 2022-0097

Saisie par: RENÉ PICHETTE

Type de permis: **DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT** **No permis: 2022-0097**

Nature: Industriel

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
[redacted]
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule: 6535-84-8412-0-000-0000 Code d'utilisation: 8559
Adresse: PROJET WINDFALL
Zones: 49(12)-19-R
Lot distinct: ☐
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: RÉSIDU SUD I2
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aucun
Cadastre:

Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 389 413.00 m²
Nombre de logements: 1
Année construction: 2006
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 20/08/2022
Date prévue fin des travaux: 02/09/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 0,00 $ No facture: 20220070
Montant du permis: 40,00 $
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

Démolition: Complète

Unités de logement supprimées:

Assurance responsabilité: ☐

Taxes payées: ☐

Conservation des fondations: ☐

Lieu de disposition des matériaux:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
PLAN DE LOCALISATION	☑	☑	03/10/2022
PHOTOS	☑	☑	03/10/2022
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	03/10/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	03/10/2022

Description des travaux:

Démantèlement complète du dortoir 400

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 03/10/2022 En vigueur jusqu'au: 03/10/2023 **No permis: 2022-0097**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature: René Pichette

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le:	20/10/2022	Demande complétée le:	20/10/2022	No demande:	2022-0100
Saisie par:	RENÉ PICHETTE				
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**			**No permis:**	**2022-0100**
Nature:				Industriel	

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
[redacted]
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule:	6535-84-8412-0-000-0000 Code d'utilisation: 8559		
Adresse:	PROJET WINDFALL	Frontage:	0.00 m
Zones:	49(12)-19-R	Profondeur:	0.00 m
Lot distinct:	☐	Superficie:	389 413.00 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	1
Secteur d'inspection:	RÉSIDU SUD I2	Année construction:	2006
District électoral:		Nombre d'étages:	2.00
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aucun	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:			

Travaux

Exécutant des travaux

R.C.M. Modulaire inc
28, rue Industrielle
Saint-Benoît-Labre, Québec
G0M 1P0 Tél (418) 227-4044
Téléc.: (418) 227-3654 (855) 726-2267
No RBQ: 8275-3625-37 No NEQ: 1149510068

Responsable

Tél.: (418) 227-4044
Date début des travaux: 15/11/2022
Date prévue fin des travaux: 20/12/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	1 820 400,00 $	No facture:	20220073
Montant du permis:	1 200,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:	
Bâtiment secondaire rattaché:	
Superficie brute:	
Superficie des étages:	
Superficie totale: (Aire de plancher)	

Nombre de chambres

Existantes:	
Futures:	87

Dimensions du bâtiment

Façade:	28 p	Arrière:	
Côté gauche:	248 p	Côté droit:	

Hauteur

Bâtiment:	24 p	Sous-sol:	
Rez-de-chaussée:		Sous-sol (au-dessus du sol):	
Étages:			
Nombre d'étages:	2.00		

Implantation (distance)

Avant:	
Arrière:	
Latérale droite:	
Latérale gauche:	
Élément épurateur:	
Fosse septique:	

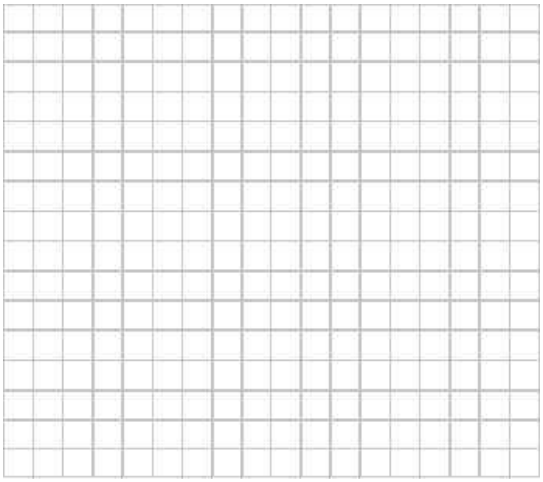

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:	
C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:	
R.P.T. rapport plancher/terrain:	

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Nb fenêtres dans fondation:

Type de toit:
Pente du toit:

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:
Couleur:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Non défini
Clapet de retenue: ☐

Équipement de chauffage

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	20/10/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	20/10/2022
CROQUIS D'IMPLANTATION	☑	☑	20/10/2022

Description des travaux:

Ajout d'un dortoir (#100) de 87 unités sur 2 étages
28 p X 248 p

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 20/10/2022 En vigueur jusqu'au: 20/10/2024 **No permis: 2022-0100**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature:

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 20/10/2022 Demande complétée le: 20/10/2022 No demande: 2022-0101

Saisie par: RENÉ PICHETTE

Type de permis: **DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT** **No permis: 2022-0101**

Nature: Industriel

Identification

Propriétaire

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Demandeur

OSISKO MINING INC
[redacted]
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél.: (819) 856-1234

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule: 6535-84-8412-0-000-0000 Code d'utilisation: 8559
Adresse: PROJET WINDFALL
Zones: 49(12)-19-R
Lot distinct: ☐
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection: RÉSIDU SUD I2
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aucun
Cadastre:

Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 389 413.00 m²
Nombre de logements: 1
Année construction: 2006
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

OSISKO MINING INC
1100, AVENUE DES CANADIENS DE MONTRÉAL, B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 2S2 Tél (819) 856-1234
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Tél.: (819) 856-1234
Date début des travaux: 01/08/2022
Date prévue fin des travaux: 31/08/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 5 000,00 $ No facture: 20220074
Montant du permis: 40,00 $
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

Démolition: Complète

Unités de logement supprimées:

Assurance responsabilité: ☐

Taxes payées: ☐

Conservation des fondations: ☐

Lieu de disposition des matériaux:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
PHOTOS	☑	☑	20/10/2022
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	20/10/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	20/10/2022

Description des travaux:

Démantèlement du Gym-Dôme

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) OSISKO MINING INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 20/10/2022 En vigueur jusqu'au: 20/10/2023 **No permis: 2022-0101**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature: René Pichette

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 14/12/2022 Demande complétée le: 14/12/2022 No demande: 2022-0112

Saisie par: RENÉ PICHETTE

Type de permis: **CONSTRUCTION OU INSTALLATION DE TOURS DE COMMUNIC** **No permis: 2022-0112**

Nature: Industriel

Identification

Propriétaire

MINIÈRE OSISKO INC
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.:

Demandeur

MINIÈRE OSISKO INC
[redacted]
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.:

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule: 6737-40-1551-0-000-0000 Code d'utilisation: 9100
Adresse: Site minier CANTON URBAN
Zones: 49(12)-19-R
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection:
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aucun
Cadastre: 6505234

Code d'utilisation projetée: 9100
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 2 542 470.00 m²
Nombre de logements:
Année construction: 2006
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

Technicom Nord-Ouest inc.
200 A, route 109
St-Mathieu d'Harricana
J0Y 1M0 Tél (819) 727-2256
Téléc.:
No RBQ: 8343-8622-09 No NEQ: 1142174912

Responsable

[redacted]

Tél.: (819) 727-2256
Date début des travaux: 01/11/2022
Date prévue fin des travaux: 15/12/2022
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 500 000,00 $ No facture: 20220085
Montant du permis: 100,00 $
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
CROQUIS D'IMPLANTATION	☑	☑	14/12/2022
PLAN DE CONSTRUCTION	☑	☑	14/12/2022
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	14/12/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	14/12/2022

Description des travaux:

Construction d'une tour de communication radio locale, de 61 mètres de hauteur
Installation d'un conteneur maritime de 8p X 40p isolé en acier pour recevoir les équipements

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) MINIÈRE OSISKO INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 14/12/2022 En vigueur jusqu'au: 14/12/2023 **No permis:** **2022-0112**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature: René Pichette

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le: 19/12/2022 Demande complétée le: 19/12/2022 No demande: 2022-0114

Saisie par: RENÉ PICHETTE

Type de permis: **DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT** **No permis: 2022-0114**

Nature: Industriel

Identification

Propriétaire

MINIÈRE OSISKO INC
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.:

Demandeur

MINIÈRE OSISKO INC
[redacted]
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.: (514) 210-9640

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule: 6737-40-1551-0-000-0000 Code d'utilisation: 9100
Adresse: Site minier CANTON URBAN
Zones:
Lot distinct: ☑
Code de zonage: Blanc
Secteur d'inspection:
District électoral:
Arrondissement:
Service: Aucun
Cadastre: 6505234

Code d'utilisation projetée: 9100
Frontage: 0.00 m
Profondeur: 0.00 m
Superficie: 2 542 470.00 m²
Nombre de logements:
Année construction:
Nombre d'étages:
Aire de plancher m²:
Nombre d'unités touchées:

Travaux

Exécutant des travaux

MINIÈRE OSISKO INC
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél
Téléc.: (418) 317-0421
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Tél.: (514) 210-9640
Date début des travaux: 01/03/2023
Date prévue fin des travaux: 30/04/2023
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux: 50 000,00 $ No facture: 20220087
Montant du permis: 40,00 $
Montant du dépôt garantie: 0,00 $ No reçu:

DÉPLACEMENT OU DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

Démolition: Complète

Unités de logement supprimées:

Assurance responsabilité: ☐

Taxes payées: ☐

Conservation des fondations: ☐

Lieu de disposition des matériaux:

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	19/12/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	19/12/2022

Description des travaux:

Le bâtiment sera détruit à l'aide de machinerie lourde. Le bâtiment est un garage temporaire fait de conteneurs maritime sur lesquels est déposé un méga dôme. La dalle de béton sera retirée.

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) MINIÈRE OSISKO INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 19/12/2022 En vigueur jusqu'au: 19/12/2023 **No permis: 2022-0114**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature: René Pichette

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ
SERVICES TECHNIQUES
2, RUE DES RAPIDES, C.P. 819
MATAGAMI, QUÉBEC
J0Y 2A0 Téléphone: (819) 739-2030
Télécopieur: (819) 739-2713

Permis

Demande débutée le:	19/12/2022	Demande complétée le:	19/12/2022	No demande:	2022-0115
Saisie par:	RENÉ PICHETTE				
Type de permis:	**NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC**			**No permis:**	**2022-0115**
Nature:				Industriel	

Identification

Propriétaire

MINIÈRE OSISKO INC
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.:

Demandeur

MINIÈRE OSISKO INC
[redacted]
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél.: (514) 210-9640

Courriel: [redacted]

Emplacement

Matricule:	6737-40-1551-0-000-0000 Code d'utilisation: 9100	Code d'utilisation projetée:	9100
Adresse:	Site minier Windfall CANTON URBAN	Frontage:	0.00 m
Zones:	49(12)-19-R	Profondeur:	0.00 m
Lot distinct:	☑	Superficie:	2 542 470.00 m²
Code de zonage:	Blanc	Nombre de logements:	
Secteur d'inspection:		Année construction:	2006
District électoral:		Nombre d'étages:	
Arrondissement:		Aire de plancher m²:	
Service:	Aucun	Nombre d'unités touchées:	
Cadastre:	6505234		

Travaux

Exécutant des travaux

MINIÈRE OSISKO INC
1305 BOUL. LEBOURGNEUF, BUREAU 500
MONTREAL, QUEBEC
G2K 2E4 Tél (514) 210-9640
Téléc.:
No RBQ: No NEQ:

Responsable

[redacted]

Tél.: (514) 210-9640
Date début des travaux: 01/03/2023
Date prévue fin des travaux: 31/12/2023
Date fin des travaux: __/__/____

Renseignements comptables

Valeur des travaux:	650 000,00 $	No facture:	20220088
Montant du permis:	1 200,00 $		
Montant du dépôt garantie:	0,00 $	No reçu:	

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Projet

☑ Construction ☐ Agrandissement ☐ Transformation

Unités de logement

Unités de logement créées:

Unités de logement supprimées:

Tenure de l'immeuble:

Superficie bâtiment:

Bâtiment principal:

Bâtiment secondaire rattaché:

Superficie brute:

Superficie des étages:

Superficie totale:
(Aire de plancher)

Nombre de chambres

Existantes:

Futures:

Dimensions du bâtiment

Façade:

Côté gauche:

Arrière:

Côté droit:

Hauteur

Bâtiment:

Rez-de-chaussée:

Étages:

Nombre d'étages:

Sous-sol:

Sous-sol (au-dessus du sol):

Implantation (distance)

Avant:

Arrière:

Latérale droite:

Latérale gauche:

Élément épurateur:

Fosse septique:

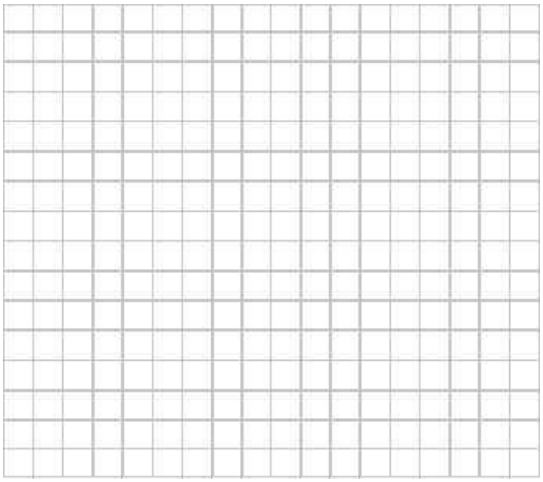

C.O.S. Coefficient d'occupation du sol:

C.E.S. Coefficient d'emprise au sol:

R.P.T. rapport plancher/terrain:

Terrain adjacent à une rue publique ou rue privée conforme aux réglements de lotissement: ☑

NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET PUBLIC

Nombre d'issues

Rez-de-chaussée:
Sous-sol:
Étages:

Empattement

Profondeur:
Largeur:
Épaisseur:

Fondation:
Nb fenêtres dans fondation:

Type de toit:
Pente du toit:

Détecteur

Mur coupe-feu: ☐ Détecteur de fumée: ☐ Détecteur de monoxyde:

Soliveau

Dimension	Portée	Distance	Croix

Murs extérieurs

Dimension	Distance

Cloisons portantes

Dimension	Distance

Cloisons non portantes

Dimension	Distance

Finition intérieure

	Plancher	Plafond	Murs
Sous-sol:			
Rez-de-chaussée:			
Étages:			

Finition extérieure

Façade:
Toit:
Côtés:
Arrière:
Couleur:

Stationnement

Cases intérieures:
Cases extérieures:
Emplacement: Non défini
Exemption: ☐

Cheminée

Matériau	Hauteur au dessus du toit	Emplacement
		Non défini
		Non défini
		Non défini

Foyer et poêle

Matériau	Combustible

Balcon, patio, galerie, marquise, etc.

Type	Grandeur	Couverture	Emplacement
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini
Non défini			Non défini

Plomberie

Aqueduc:
Égout: Non défini
Clapet de retenue: ☐

Équipement de chauffage

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
PLAN DE LOCALISATION	☑	☑	19/12/2022
FORMULAIRE DE DEMANDE	☑	☑	19/12/2022
CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU CARTE DE CRÉDIT	☑	☑	19/12/2022
PLAN À L'ÉCHELLE	☑	☑	19/12/2022
PLAN DE CONSTRUCTION	☑	☑	19/12/2022

Description des travaux:

Aménagement d'un garage de 60 x 82 pieds, comprenant une dalle de béton et sous-station électrique avec transformateur

Commentaires:

Signature du demandeur

Je soussigné(e) MINIÈRE OSISKO INC, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EIBJ ce _____

Signé par: _____

Permis

Date émission: 19/12/2022 En vigueur jusqu'au: 19/12/2024 **No permis:** **2022-0115**

Responsable du dossier: RENÉ PICHETTE

Signature:

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION

BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Identification de la propriété

Adresse : Coord: 49° 4'23.70"N 75°39'5.46"O

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule[1] : 6737 / 40 / 1551

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-210-9640

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Bâtiment démoli (cochez toutes les cases auxquelles des travaux sont rattachés) :

- Bâtiment principal :
  - ☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire
- Bâtiment complémentaire :
  - ☑ Garage ☐ Cabanon ☐ Hangar à bois ☐ Clôture, muret ou haie ☐ Piscine ☐ Galerie, patio ou pergola

Méthode(s) de démolition (machinerie lourde, masse, etc.), expliquez en étant le plus précis possible :

Le bâtiment sera détruit à l'aide de machinerie lourde. Le bâtiment est un garage temporaire fait de conteneur sur lequel est déposé un dôme.

Une dalle de béton sera également a retiré.

Méthode(s) de disposition des déchets (dépotoir, conteneur, récupération par une entreprise, etc.), expliquez en étant le plus précis possible : Le dôme et les conteneurs seront récupérés et réutilisés par CMAC. En ce qui concerne, les résidus de béton liés au démantèlement de la dalle, ceux-ci seront acheminés vers un site autorisé.

Date prévue pour le début des travaux : 2023 / 03 / 01

Pour la fin des travaux : 2023 / 04 / 30

Coût du projet : 50 000,00 $

Détails additionnels : Le coût du projet comprend les frais divers notamment le débranchement électrique, des systèmes d'aération, etc.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION
BÂTIMENT PRINCIPAL
OU COMPLÉMENTAIRE

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe minier Cmac-Thyssen inc.

Adresse : 1254 3e Avenue E, Val-d'Or, QC Code postal : J9P 0J6

N° téléphone : (819) 874-8303 N° Permis RBQ : 1928-8398-24

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Photographie du ou des bâtiments à démolir
- ☑ Croquis à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Tous les bâtiments existants sur le terrain et ceux qui sont à démolir

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal Le 9 décembre 2022

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Méthodes de démolition ☐ Disposition des déchets Zone : _____

☐ Approuvé ☐ Refusé Le _____ N° de permis : _____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE A – PHOTOGRAPHIE DU BÂTIMENT À DÉMOLIR
- ANNEXE B – CROQUIS À L'ÉCHELLE MONTRANT TOUS LES BÂTIMENTS EXISTANTS SUR LE TERRAIN ET CELUI À DÉMOLIR

ANNEXE A – PHOTOGRAPHIE DU BÂTIMENT À DÉMOLIR

Photo 1. **Façade du bâtiment**

Photo 2. **Façade et côté du bâtiment**

Photo 3. **Côté du bâtiment**

Photo 4. **Arrière du bâtiment**

Photo 5. **Vue intérieure**

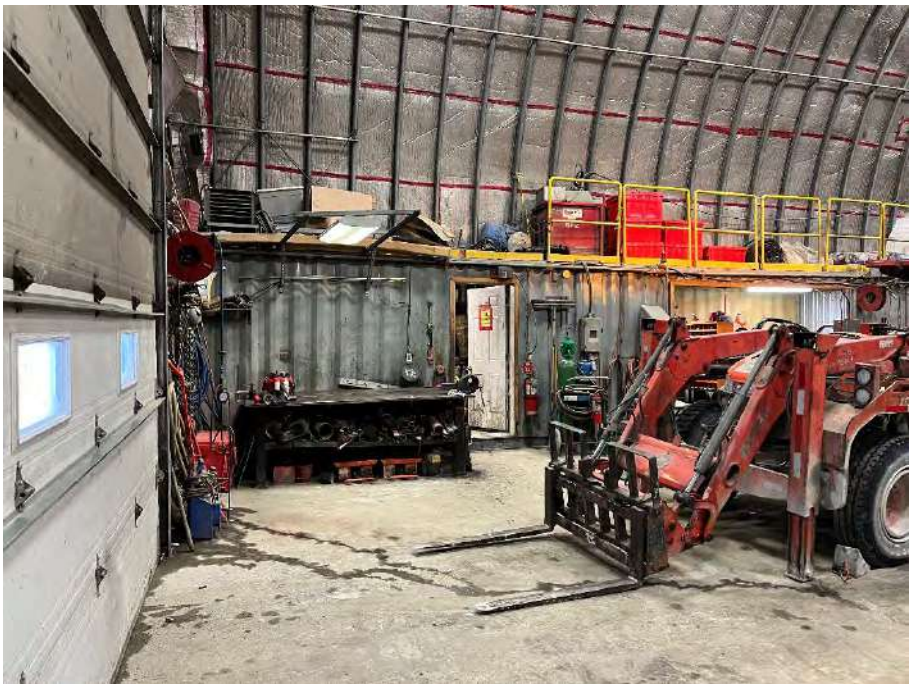

Photo 6. **Vue intérieure**

ANNEXE B – CROQUIS À L'ÉCHELLE MONTRANT TOUS LES BÂTIMENTS EXISTANTS SUR LE TERRAIN ET CELUI À DÉMOLIR

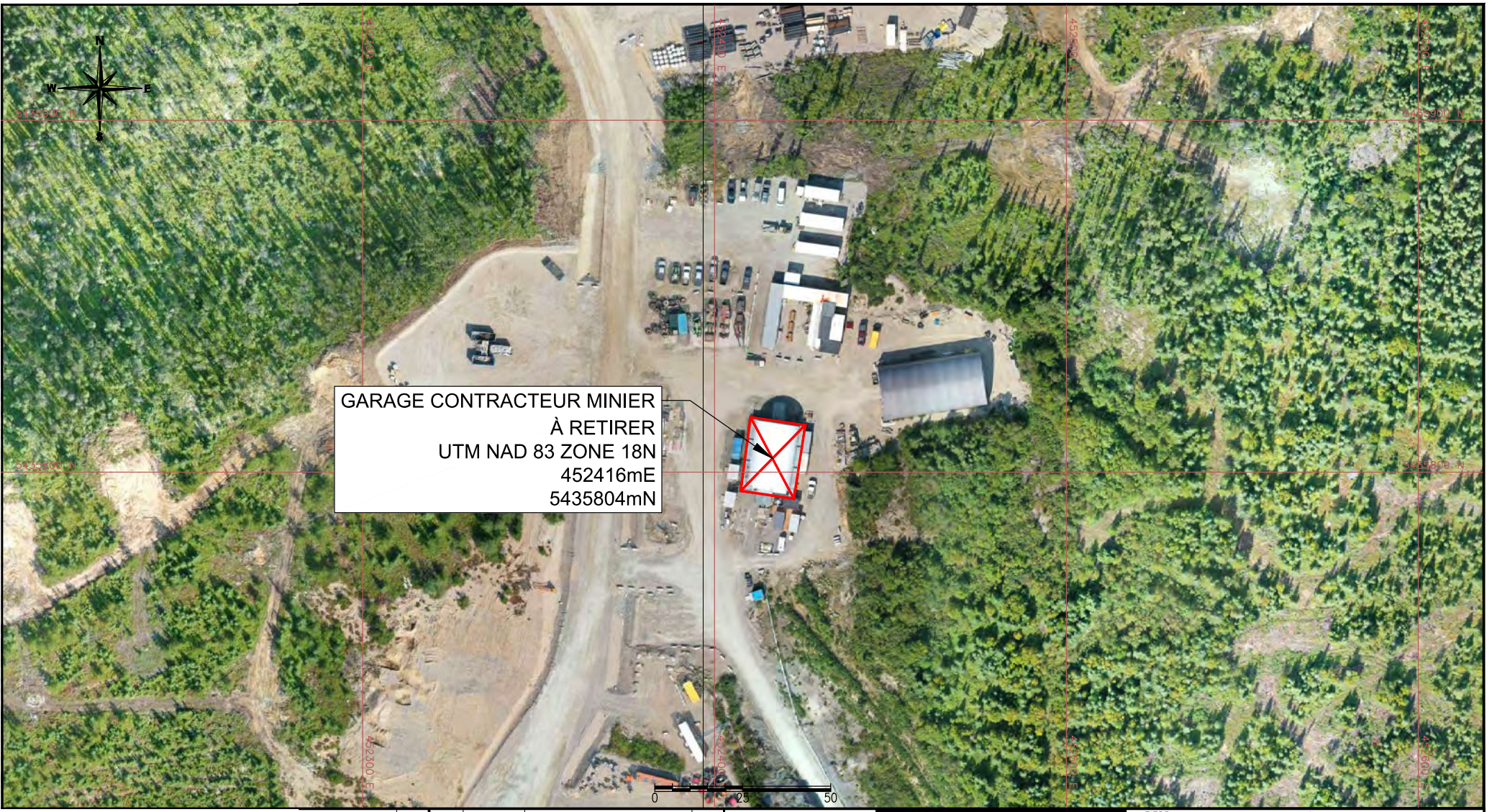

	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL	

CMAC.dwg

SCEAU :

NO DESSIN :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : BATIMENT À RETIRER
GARAGE SECTEUR PORTAIL

CONCU :		
DESSINE :	[redacted]	2022-11-28
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:1000	DATE:

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Aménagement d'un garage comprenant une dalle de béton et sous-station électrique avec transformateur

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☑ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : Coord: 49°4'25.37"N 75°39'8.44"O

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule(1) : 6737 / 40 / 1551

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 514-210-9640

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 60 ☐ m ☑ pi Profondeur : 82 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 18 ☐ m ☑ pi

Composition de la fondation: Béton

Composition des murs extérieurs : Acier

Revêtement extérieur : Acier

Composition du toit : Finition : Acier Forme : ☐ Plat ☑ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : 2022 / 03 / 01

Pour la fin des travaux : 2022 / 12 / 31

Coût du projet : 650 000,00 $

Détails additionnels :

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Nous sommons encore à la recherche de qui va faire le coulé de la dalle de béton et nous somme aussi à la recherche d'un entrepreneur pour l'assemblage du bâtiment.

Adresse :

Code postal :

N° téléphone :

N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay Regional Government
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☑ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Montréal Le 4 décembre 2022

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m²

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N° de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE A – CROQUIS D'IMPLANTATION À L'ÉCHELLE
- ANNEXE B – PLANS

ANNEXE A – CROQUIS D'IMPLANTATION À L'ÉCHELLE

SOUS-STATION ÉLECTRIQUE
ET TRANSFORMATEUR
À CONSTRUIRE
UTM NAD 83 ZONE 18N
452351mE
5435860mN

GARAGE CONTRACTEUR MINIER
À CONSTRUIRE
UTM NAD 83 ZONE 18N
452346mE
5435847mN

ON	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

RAGE CMAC.dwg

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN :

TITRE : BATIMENTS À CONSTRUIRE
GARAGE SECTEUR PORTAIL

CONCU :		
DESSINE :	[redacted]	2022-11-28
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:1000	DATE:

ANNEXE B – PLANS

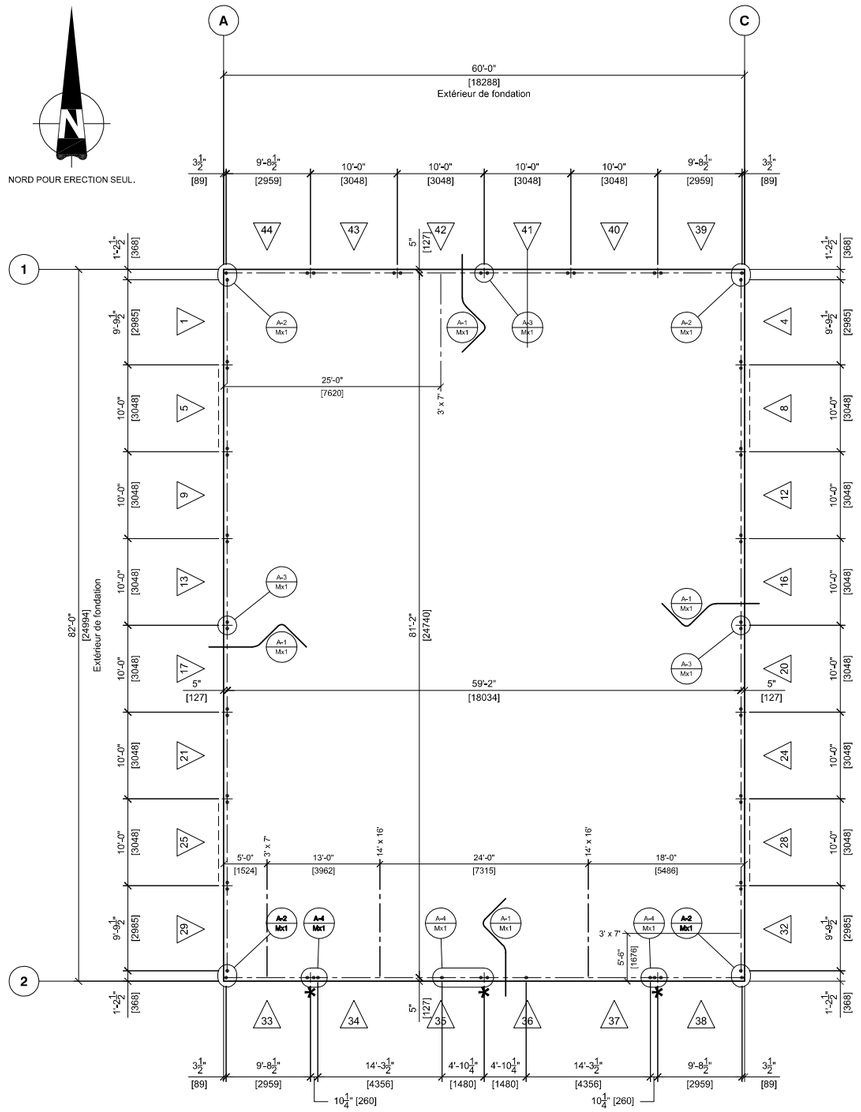

PLAN D'ANCRAGE

BOULON D'ANCRAGE 1"ø TYP. S.I.C.
DESSUS MUR DE FONDATION & DALLE ÉL. 0'-0"

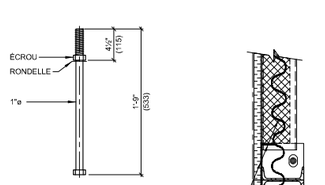

TIGE D'ANCRAGE 1"ø (ASTM F1554)
AB-108
Fy = 55 ksi (379 MPa)
Fu = 75 ksi (517 MPa)

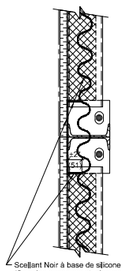

A-0 Mx1 DETAIL

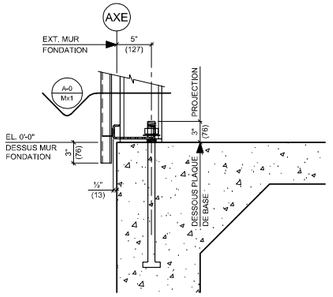

LOCALISATION TYP,
DES BOULONS D'ANCRAGE

A-1 Mx1 DETAIL

CHARGES DE DESIGN

1. CHARGE PERMANENTE (TOITURE, TÔLE, ENTREMISE)	:	4.5 #/pi²
CHARGES MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES OU AUTRES	:	2.0 #/pi²
CHARGES COLLATÉRALES	:	0 #/pi²
CHARGES PERMANENTE POUR LE DESIGN DU TOIT (EXCLUANT LA STRUCTURE)	:	6.5 #/pi²
2. CHARGE DE NEIGE AU SOL (Ss)	:	68.9 #/pi²
CHARGE DE PLUIE (Sr)	:	6.3 #/pi²
COEFFICIENT DE SURCHARGE DE NEIGE (Cb)	:	0.8
COEFFICIENT D'EXPOSITION AU VENT (Cw)	:	1.0
COEFFICIENT DE PENTE (Cs)	:	1.0
COEFFICIENT DE RISQUE (Ib)	:	1.0
CHARGE DE NEIGE POUR LE DESIGN DU TOIT	:	81.4 #/pi²
3. PRESSION DE VENT HORAIRE (q 1/50)	:	6.68 #/pi²
FACTEUR D'IMPORTANCE (Iw)	:	1.0
4. DONNÉES SISMIQUES Sa (0.2)	:	0.210 g
Sa (0.5)	:	0.140 g
Sa (1.0)	:	0.076 g
Sa (2.0)	:	0.026 g
FACTEUR D'IMPORTANCE (Ie)	:	1.0
COEFFICIENT DE MODIFICATION DE FORCE (DUCTILITÉ) (Rd)	:	1.5
COEFFICIENT DE MODIFICATION DE FORCE (SUR-RÉSISTANCE) (Ro)	:	1.3
CATÉGORIE D'EMPLACEMENT	:	E
lcFaSa(0.2)	:	0.441

CONNEXIONS: TOUS LES EFFORTS SISMIQUES INDIQUÉS AUX PLANS SONT DES EFFORTS DE SERVICE. IL N'INCLUENT DONC PAS LES FACTEURS D'AMPLIFICATION REQUIS PAR LA NORME. SE RÉFÉRER À LA NORME CSA-S16, CLAUSE 27 - CALCUL PARASISMIQUE - POUR LA CONCEPTION DES ASSEMBLAGES.

NOTES DE DESIGN

1. LE CALCUL DES COMPOSANTES MONTRÉES SUR CES DESSINS RESPECTE LES EXIGENCES :
   (X) CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA, ÉDITION 2010.
   ( ) CODE DU BÂTIMENT DE L'ONTARIO, ÉDITION 2006.
2. LE DESIGN DES ÉLÉMENTS EN ACIER EST RÉALISÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME CAN/CSA S16-09
3. LE DESIGN DES COMPOSANTES MONTRÉES SUR CES DESSINS EST LA PROPRIÉTÉ DE CANAM. LA REPRODUCTION DE CES DESSINS OU LA FABRICATION DES COMPOSANTES MONTRÉES SUR CES DESSINS SONT INTERDITES SANS L'AUTORISATION DE CANAM.
4. CANAM EST SEULEMENT RESPONSABLE DU DESIGN, DE LA FABRICATION ET DU RENDEMENT DES COMPOSANTES MONTRÉES SUR CES DESSINS. CANAM N'EST PAS RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE CONTRACTEUR LORS DE L'ÉRECTION DES COMPOSANTES MONTRÉES SUR CES DESSINS, NI DE L'INSPECTION APRÈS L'ÉRECTION.

Pour construction

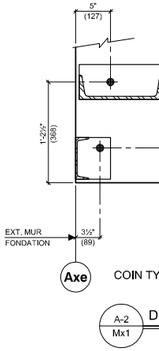

COIN TYPIQUE

A-2 Mx1 DETAIL

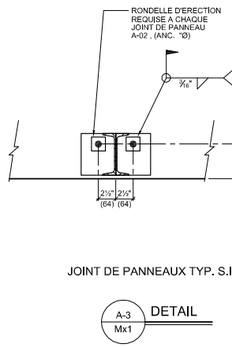

JOINT DE PANNEAUX TYP. S.I.C.

A-3 Mx1 DETAIL

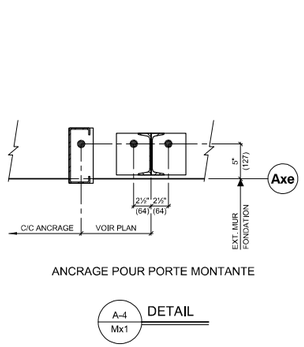

ANCRAGE POUR PORTE MONTANTE

A-4 Mx1 DETAIL

NOTES DE FONDATION

1. LES EFFORTS SÍSMIQUES INDIQUÉS AUX PLANS SONT DES EFFORTS DE SERVICE. ILS N'INCLUENT PAS LES FACTEURS D'AMPLIFICATION REQUIS POUR LA CONCEPTION DES FONDATIONS. SE RÉFERER A LA NORME CSA A23.3 CLAUSE 21.
2. LES FONDATIONS DEVRONT ÊTRE CONCUES EN FONCTION DU SOL PAR UN INGÉNIEUR QUALIFIÉ EN FONDATIONS.
3. LA CAPACITE MINIMUM DU BÉTON DOIT ÊTRE DE 25 MPa APRÈS 28 JOURS.
4. LA POSITION DES BOULONS D'ANCRAGE NE DOIT PAS VARIER DE PLUS:
   A) 1/8" ENTRE 2 ANCRAGES
   B) 1/4" ENTRE 2 GROUPES D'ANCRAGES DANS LES DEUX DIRECTIONS.
   L'ACHETEUR ET/OU L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ QU'OCCASIONNERAIT UN MAUVAIS POSITIONNEMENT DES ANCRAGES ET S'ENGAGE A EN DEFRAYER LES COÛTS.

NOTE DE RÉFÉRENCE

1. LES NUMÉROS DE PANNEAUX INDIQUENT L'ORDRE D'ÉRECTION PROPOSÉ.

NOTES POUR LE MATÉRIEL

1. LA CHARPENTE DEVRA ÊTRE FABRIQUÉE AVEC DE L'ACIER NEUF EN CONFORMITÉ AVEC LES SPÉCIFICATIONS SUIVANTES:
   A) ACIER DE CHARPENTE
   - L'ACIER DES PROFILÉS "W" - "C" - "S" & PLAQUES ROULÉS À CHAUD SERONT ASTM A992, A572 - 50W (345 MPa), S.I.C.
   - L'ACIER DES PROFILÉS "MC" ROULÉ À CHAUD SERA CSA G40.21 - 44W (300 MPa), S.I.C.
   - L'ACIER DE CHARPENTE CREUX "HSS" SERA ASTM A500 GRADE C (FY = 50 ksi (345 MPa) & 46 ksi (317 MPa) POUR HSS ROND), S.I.C.
   - L'ACIER DE TOUS LES AUTRES PROFILÉS DE CHARPENTE ROULÉ À CHAUD SERA ASTM A992, A572 - 50W (345 MPa), S.I.C.
   B) BOULONS DE STRUCTURE "HSB"- ASTM A325 (3/4"Ø) OU A490 (1"Ø), S.I.C.
2. PEINTURE
   - LA PRÉPARATION DES SURFACES CONSISTE EN UN SSPC-SP2. (RACLAGE & BROSSAGE MANUELS)
   - LA PEINTURE UTILISÉE EST CONFORME À LA NORME CISC/CPMA 1-73A.
   - LA COULEUR DE LA PEINTURE EST GRIS.

NOTE POUR INSTALLATION

LES OUVERTURES CONSTRUITE EN CHANTIER PAR D'AUTRES DOIVENT ÊTRE FAITE SELON LES SPÉCIFICATIONS DE CANAM.

NOTES D'ÉRECTION

1. AVANT DE QUITTER LE CHANTIER POUR UNE PÉRIODE PROLONGÉE LE MONTEUR DOIT :
   - INSTALLER TOUTES LES ENTRETOISES ET INSTALLER ET SERRER TOUS LES BOULONS DE STRUCTURE ET DES POUTRELLES.
   - INSTALLER LES PIÈCES DE SUPPORT DES PANNEAUX NON-PORTEUR AVEC TOUS LEURS BOULONS BIEN SERRÉS.
   - BOULONNER ET SERRER LES POUTRELLES DE LIAISONS.
   - BOULONNER ET SERRER LES BOULONS AU SOMMET DES JOINTS DE PANNEAUX.
   - ATTACHER TEMPORAIREMENT LE HAUT DES PANNEAUX À DES ANCRAGES SOLIDES AU SOL LORSQUE REQUIS.
2. L'ÉRECTION DOIT ÊTRE RÉALISÉE CONFORMÉMENT À LA CLAUSE 29 DE LA NORME CAN/CSA S16.
3. LES BOULONS HAUTE RÉSISTANCE UTILISÉS DANS LES ASSEMBLAGES EN CONTACT, DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES TROUS CORRECTEMENT ALIGNÉS ET SERRÉS FERMEMENT, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 23.7 DE LA NORME CAN/CSA S16.
4. LES BOULONS HAUTE RÉSISTANCE UTILISÉS DANS DES CONNEXIONS DE MEMBRURES DE CONTREVENTEMENT OU DE CHEMIN DE ROULEMENT DE PONT ROULANT DOIVENT ÊTRE PRÉCONTRAINTS EN UTILISANT LA MÉTHODE DU TOUR DE L'ÉCROU CONFORMÉMÉMENT À L'ARTICLE 23.8.2 DE LA NORME CAN/CSA S16 (TYP. S.I.C.)
5. TOUTES LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AVEC LA NORME CSA W59-0.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	POIDS lbs kg
IMPÉRIAL	60'-0"	18'-0"	23'-11 7/8"	57'-11"	11'-6 5/8"	44'-2 1/2"	18'-8 5/8"	17'-10 11/16"	21'-4 3/16"	10'-0"	–	–	11450
MÉTRIQUE	18288	5486	7312	17653	3521	13475	5706	5453	6508	3048	–	–	5200

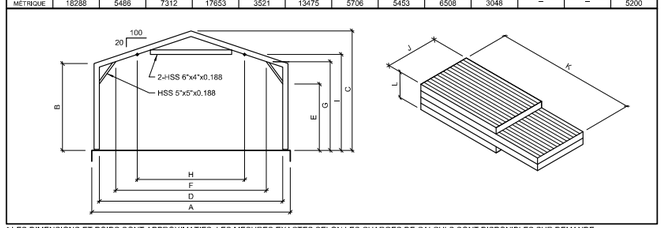

* LES DIMENSIONS ET POIDS SONT APPROXIMATIFS, LES MESURES EXACTES SELON LES CHARGES DE CALCULS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

RÉACTIONS AUX FONDATIONS COLONNES DE PANNEAUX "ECONOX" @ 10'-0" C/C NON PONDÉRÉES EXPRIMÉES EN KIPS

AXE	PERPENDICULAIRE AU MUR DE FONDATION *							
	D		S		W		E	
	H	V	H	V	H	V	H	V
A & C	2.0	5.8	9.0	18.2	±2.7	-4.7	±2.0	±1.3
1 & 2	"	2.0	"	"	±1.3	"	±--	±--
1"	--	4.0	"	"	±2.7	"	±--	±--
"	"	"	"	"	±--	"	"	±--
"	"	"	"	"	±--	"	"	±--
"	"	"	"	"	±--	"	"	±--
"	"	"	"	"	±--	"	"	±--

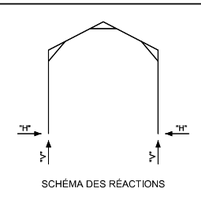

SCHÉMA DES RÉACTIONS

AXE	PARALLÈLE AU MUR DE FONDATION (PANNEAU CONTRÉVENTÉ SEULEMENT)			
	W		E	
	H_1	V	H_1	V
A & C	±0.9	±3.6	±4.0	±15.5
1 & 2	--	--	--	--
1"	--	--	--	--
"	--	--	--	--
"	--	--	--	--
"	--	--	--	--
"	--	--	--	--

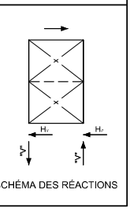

SCHÉMA DES RÉACTIONS

* AU COIN UTILISER 50% DES RÉACTIONS PERPENDICULAIRES AU MUR DE FONDATION INDIQUÉES AU TABLEAU ET 60% DES RÉACTIONS DE VENT.

Légende plan d'ancrage

A = No. du détail B = No. de la feuille ou le détail est appelé C = No. de la feuille ou le détail est présenté	TYP. = Typique S.I.C. = Sauf indication contraire P.A.E. = Pas a l'échelle Ø = Diamètre H.S.S = Section tubulaire Ø = Carré ⊥ = Perpendiculaire	C/C = Centre @ centre ℄ = Ligne de centre ● = Boulon d'ancrage — = Contreventement vertical Ouv. = Ouverture LP = Plaque
Axe de référence		
Numéro du panneau		
Numéro de référence des colonnes structural (Voir cédule des colonnes)		

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-06-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-06-20	Pour approbation	B	Y.P.	Y.D.
13-06-20	Pour information	A	Y.P.	Y.D.
Date	Emission	No.	Dessinateur	Vérifié par.

Dessin: [redacted] Concepteur
Approuvé: [redacted] Ingénieur de projet
Echelle: P.A.E.
Date: 12-06-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Projet

Econox 60 x 82

Malartic

Québec

Description

Plan d'ancrage
& détails

Projet no.	(P2020-169)	Feuille no.	Emission
W04519		Mx1	2

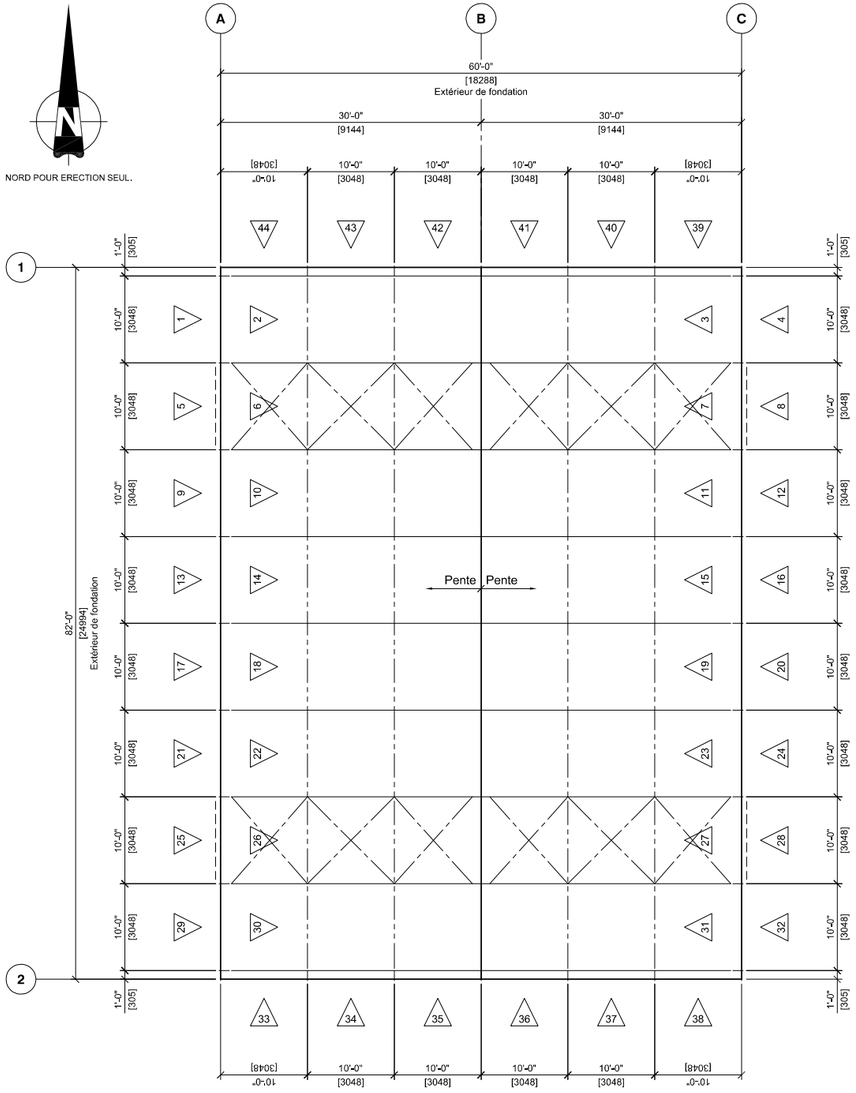

PLAN DE TOIT

DESSUS D'ACIER À LA RIVE ÉL. 18'-0" (5486)
DESSUS D'ACIER AU FAÎTE ÉL. 23'-11 7/8" (7312)

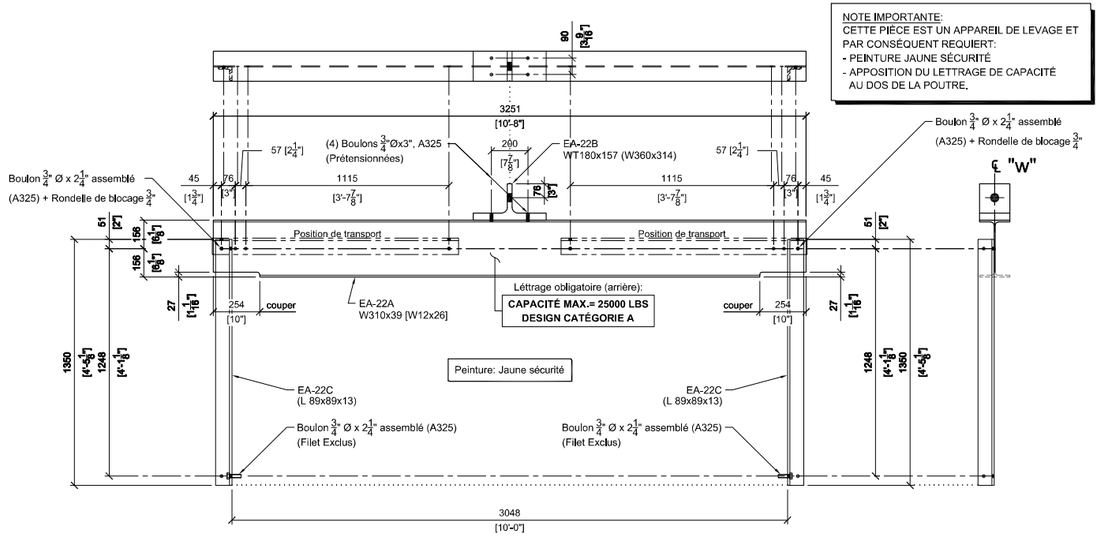

Pour construction

Légende plan de toit	
S.S. =	Siège spécial
CANT. =	Cantruss
ATT. =	Attache pour membrure inférieure
EL. =	Elévation
COL. =	Colonne
E =	Charge axiale sismique (kips) non pondérée *
E W =	E = Charge axiale sismique (kips) non pondérée * W = Charge axiale vent (kips) non pondérée
* =	Voir notes Charges de design: 6- Données sismiques, connexions
<XX> =	Réaction pondérée Rf (kips ou kN)

Notes pour poutrelle	
Hauteur de siège	POUTRELLE: Moins de 60'-0" = 4" haut 60'-0" & plus = 5" haut Sur murs Murox = 4" haut
	CANTRUSS: Tous les cas = 7 1/2" haut
	C/C TROUS: Poutrelles & cantruss voir département de poutrelle
	Toutes les poutrelles et entretoises seront boulonnés.

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-08-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-08-20	Pour approbation	A	Y.P.	Y.D.
Date	Emission	No.	Dessinateur	Vérifié par.

Dessinateur: Yves Picard	Concepteur:	Échelle: N.T.S.
Approuvé par: Yves Dumont	Ingénieur de projet: Samuel Richard	Date: 12-08-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Projet

Econox 60 x 82 CMAC

Malartic

Québec

Description

Plan de toit

& détails

Projet no.	(P2020-169)	Feuille no.	Emission
W04519		Mx2	2

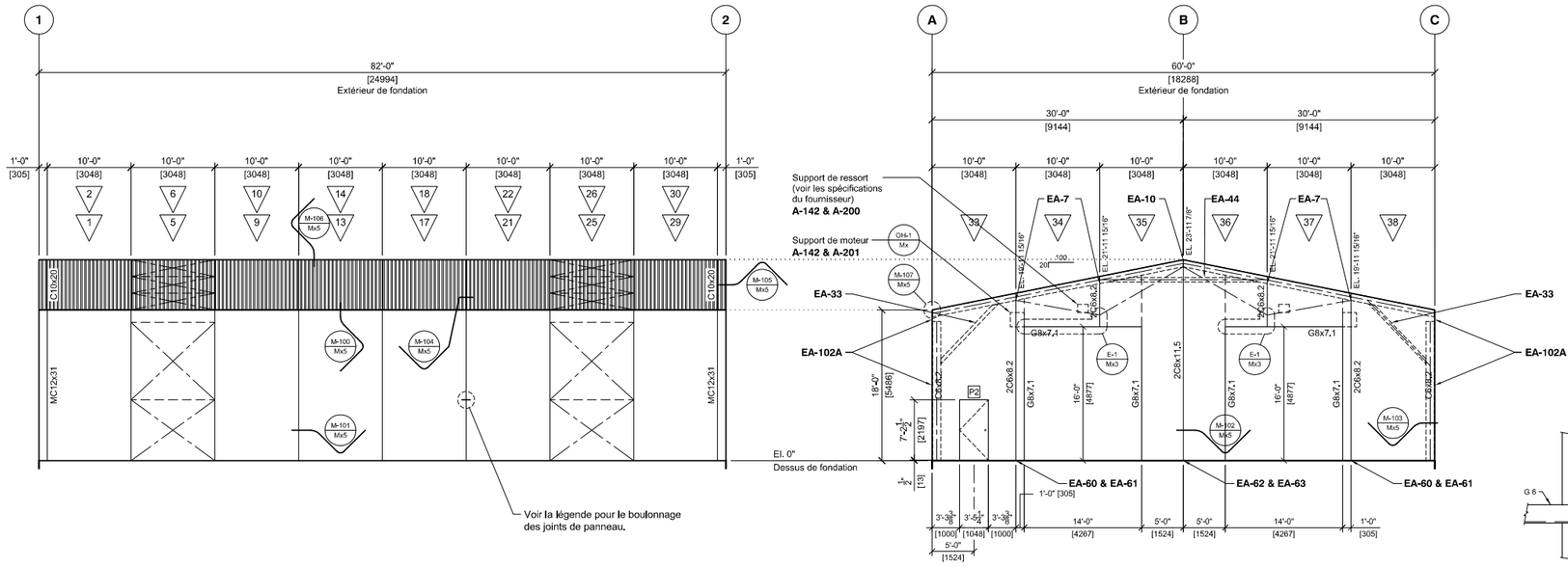

ELEVATION AXE A

PANNEAUX TOIT 2C10x20 TYP. S.I.C.
PANNEAUX MUR 2MC12x31 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1ø" TYP. S.I.C.

ESPACEUR POUR PLAQUE DE BASE
(si nécessaire)
A-62 ESPACEUR 3mm COL (C8")
A-63 ESPACEUR 6mm COL (C8")

ELEVATION AXE 2

PANNEAUX NON PORTEURS 2C6x8.2 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1ø" TYP. S.I.C.

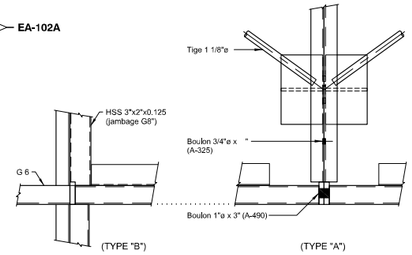

E-1 Mx3 — DÉTAIL DE JOINT LINTEAU

Cédule des portes						
Marque				P1	P2	P3	P4
Installation		Quantité usine		1	2		
		Quantité chantier					
Porte 16 p.		Isolée (R12)		●	●		
		Non isolée					
	Sens ouv.	1 porte 36"x84"	Kit #1 (MDR)	●			
			Kit #2 (MGR)		●		
		2 portes 36"x84"	Kit #3 (MGR & MDR-A)				
			Kit #4 (MGR-A & MDR)				
Vitre	Thermos étroit 8½"x19½"						
	Thermos large 23"x37"						
Cadre d'acier 16 ga. avec Bris Thermique	Cadre d'acier 2"x6"			●	●		
	Cadre d'acier 2"x7"						
	Non assemble sans vis d'ajustement						
	Non assemble avec vis d'ajustement						
	Assemblé sans vis d'ajustement						
	Assemblé avec vis d'ajustement			●	●		
Quincaillerie	Poignée seulement (AL53PD NEPTUNE / FINI L06)						
	Barre panique sans poignée ext. (22 EO)						
	Barre panique avec poignée ext. (230L)			●	●		
	Verrou en surface (Porte inactive)						
	Seuil machiné			●	●		
	Astragale sur porte inactive						
	Ferme porte			●	●		
	Chaine						
	Coupe-froid			●	●		
	(3) Pentures @ tige fixe (FNA)			●	●		
	Chapeau en acier			●	●		

Remarque:

Quincaillerie standard du fournisseur:
- Chamières : Stanley FBB179 4.5" x 4"
- Barre panique : Von Duprin 22 x 689 avec poignée extérieure 230L
- Cylindre permanent : SchlAge 20001C 626
- Ferme-porte : LCN 1261 689
- Coupe-froid de tête et des montants : Unique 1650
- Coupe-froid du bas : Unique DS4
- Seuil : Unique AB3+ABBT+AB4

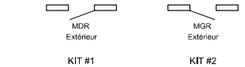

Le sens de l'ouverture se détermine par le coté ou l'on insère la clef

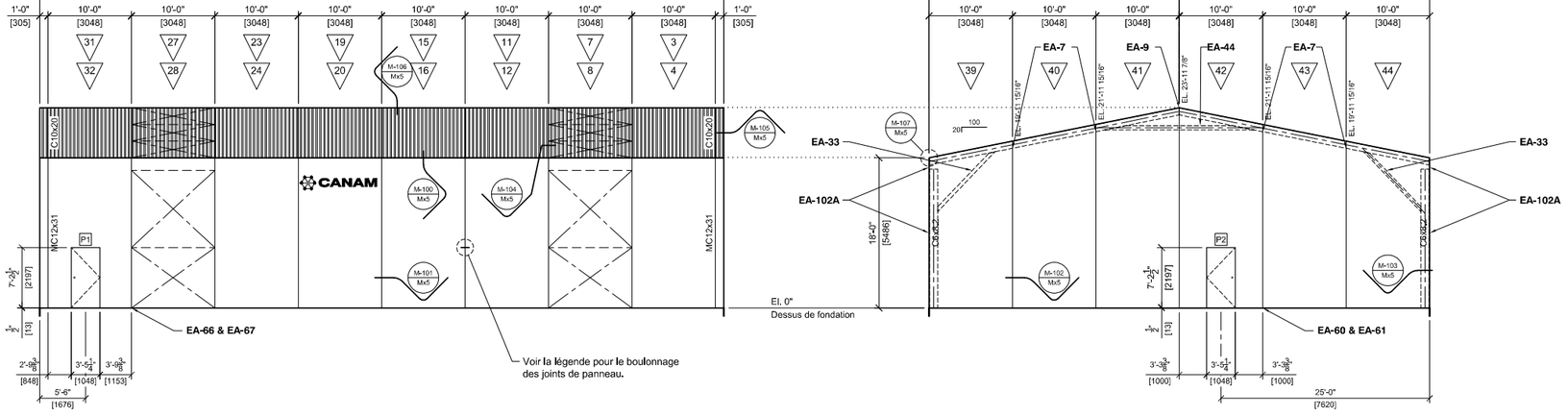

ELEVATION AXE C

PANNEAUX TOIT 2C10x20 TYP. S.I.C.
PANNEAUX MUR 2MC12x31 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1ø" TYP. S.I.C.

ELEVATION AXE 1

PANNEAUX NON PORTEURS 2C6x8.2 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1ø" TYP. S.I.C.

Pour construction

Légende des élévations	
↓	Localisation des poutrelles sur les panneaux porteur.
Ouv. O/H	Ouverture pour porte montante
2 / 1	Section panneau type Numéro du panneau
■	DX-1 (à l'usine)

Boulonnage des joints du panneau

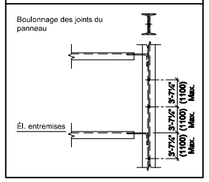

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-08-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-08-20	Pour approbation	A	Y.P.	Y.D.
Date	Emission	No.	Dessinateur	Vérifié par.

Dessi: [redacted] Concepteur: Échelle: N.T.S.
Appro: Ingé: [redacted] Date: 12-08-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

[redacted]

Projet

Econox 60 x 82 CMAC

Malartic

Québec

Description

Plan des élévations
& détails

Projet no.	(P2020-169)	Feuille no.	Emission
W04519		Mx3	2

À CHAQUE JOINT DE TOIT

Ext. M-53	QC-8730	(7) x 30'-1 7/16"	[9181]
Int. FL-45	QC-8317	(14) x 8'-11 5/16"	[2725]
Int. FL-45B	QC-8317	(7) x 6'-8 3/4"	[2051]
Int. FL-45D	QC-8317	(7) x 6'-5"	[1981]

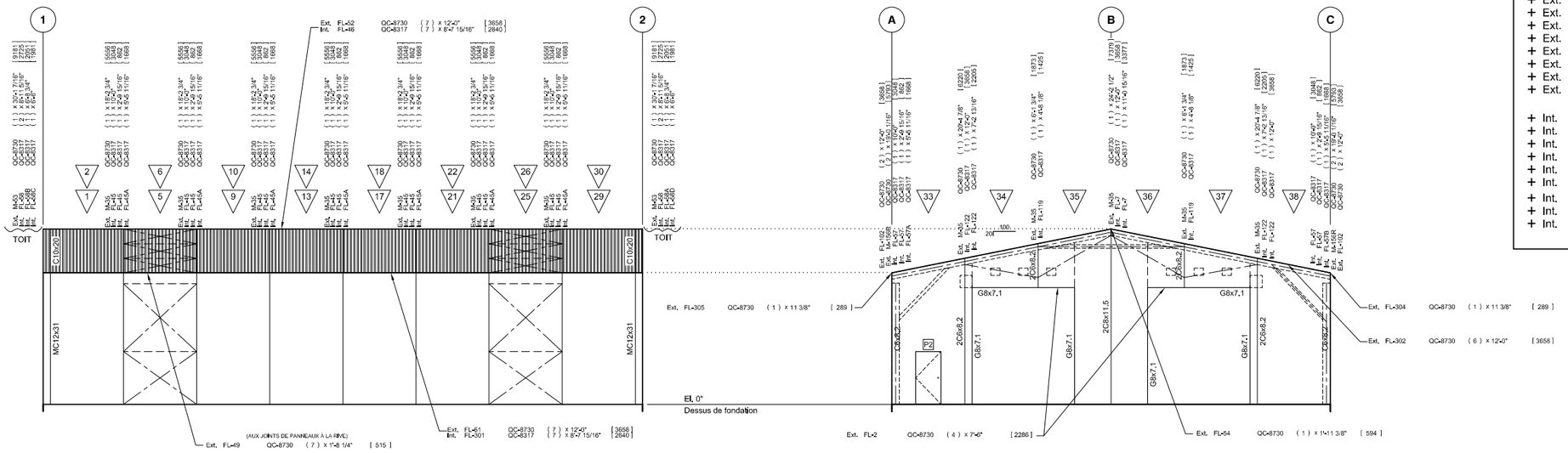

ELEVATION AXE A
PANNEAUX TOIT 2C10x20 TYP. S.I.C.
PANNEAUX MUR 2MC12x31 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1e" TYP. S.I.C.

ELEVATION AXE 2
PANNEAUX NON PORTEURS 2C6x8.2 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1e" TYP. S.I.C.

EXTRA

+ Ext.	M-651R	QC-8730	(4) x 30'-1 7/16"	[9181]
+ Ext.	M-156R	QC-8730	(4) x 24'-2 1/2"	[7379]
+ Ext.	M-53	QC-8730	(4) x 30'-1 7/16"	[9181]
+ Ext.	M-35	QC-8730	(4) x 24'-2 1/2"	[7379]
+ Ext.	FL-61	QC-8730	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Ext.	FL-302	QC-8730	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Ext.	FL-49	QC-8730	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Ext.	FL-52	QC-8730	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Ext.	FL-102	QC-8730	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Int.	M-156R	QC-8317	(4) x 30'-0 1/4"	[9150]
+ Int.	M-35	QC-8317	(4) x 30'-0 1/4"	[9150]
+ Int.	FL-301	QC-8317	(2) x 8'-7 15/16"	[2640]
+ Int.	FL-46	QC-8317	(1) x 8'-7 15/16"	[2640]
+ Int.	FL-57	QC-8317	(2) x 12'-0"	[3658]
+ Int.	FL-58	QC-8317	(2) x 12'-0"	[3658]
+ Int.	FL-45	QC-8317	(4) x 12'-0"	[3658]
+ Int.	FL-7	QC-8317	(1) x 12'-0"	[3658]
+ Int.	FL-119	QC-8317	(1) x 12'-0"	[3658]

À CHAQUE JOINT DE TOIT

Ext. M-53	QC-8730	(7) x 30'-1 7/16"	[9181]
Int. FL-45	QC-8317	(14) x 8'-11 5/16"	[2725]
Int. FL-45B	QC-8317	(7) x 6'-8 3/4"	[2051]
Int. FL-45D	QC-8317	(7) x 6'-5"	[1981]

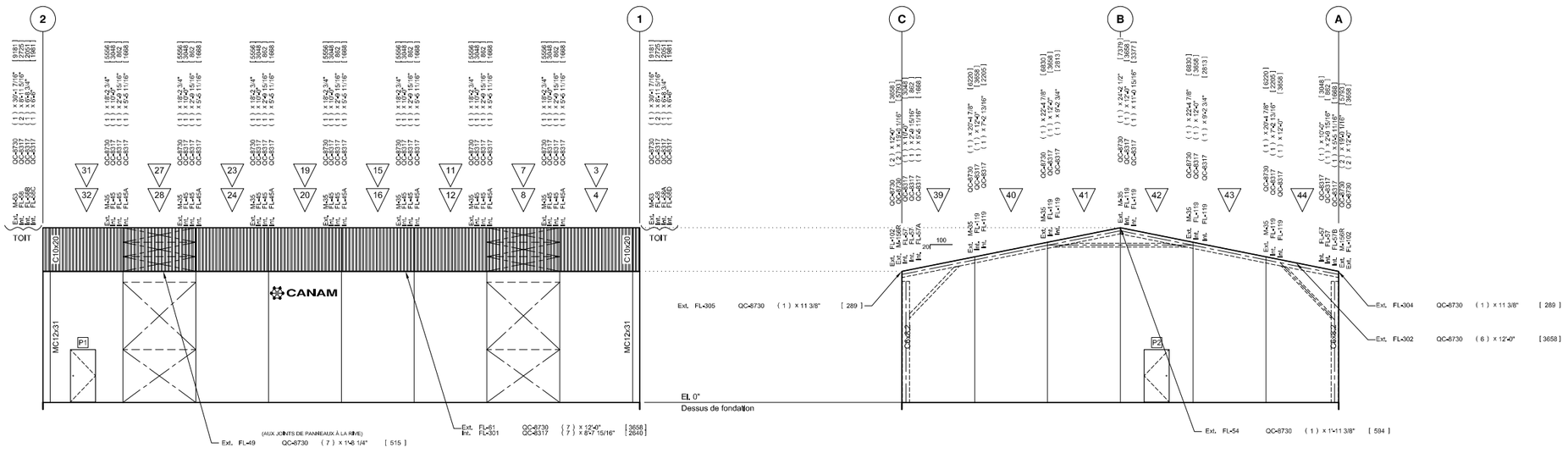

ELEVATION AXE C
PANNEAUX TOIT 2C10x20 TYP. S.I.C.
PANNEAUX MUR 2MC12x31 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1e" TYP. S.I.C.

ELEVATION AXE 1
PANNEAUX NON PORTEURS 2C6x8.2 TYP. S.I.C.
CONTREVENTEMENT TIGE 1e" TYP. S.I.C.

Date	Emission	Rés.	Dessinateur	Vérifié par:
Dessin: [redacted]	Concepteur		Echelle: N.T.S.	
Approbation:	Ingénieur de projet		Date: 02-09-2020	

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Projet

Econox 60 x 82

Malartic

Québec

Description

PLAN SOLIN

Projet no.	Feuille no.	Émission
W04519	Mx3A	I

NOTE:
* FOURNI ET POSÉ PAR CANAM
** FOURNI PAR CANAM ET INSTALLÉ PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
*** FOURNI ET POSÉ PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

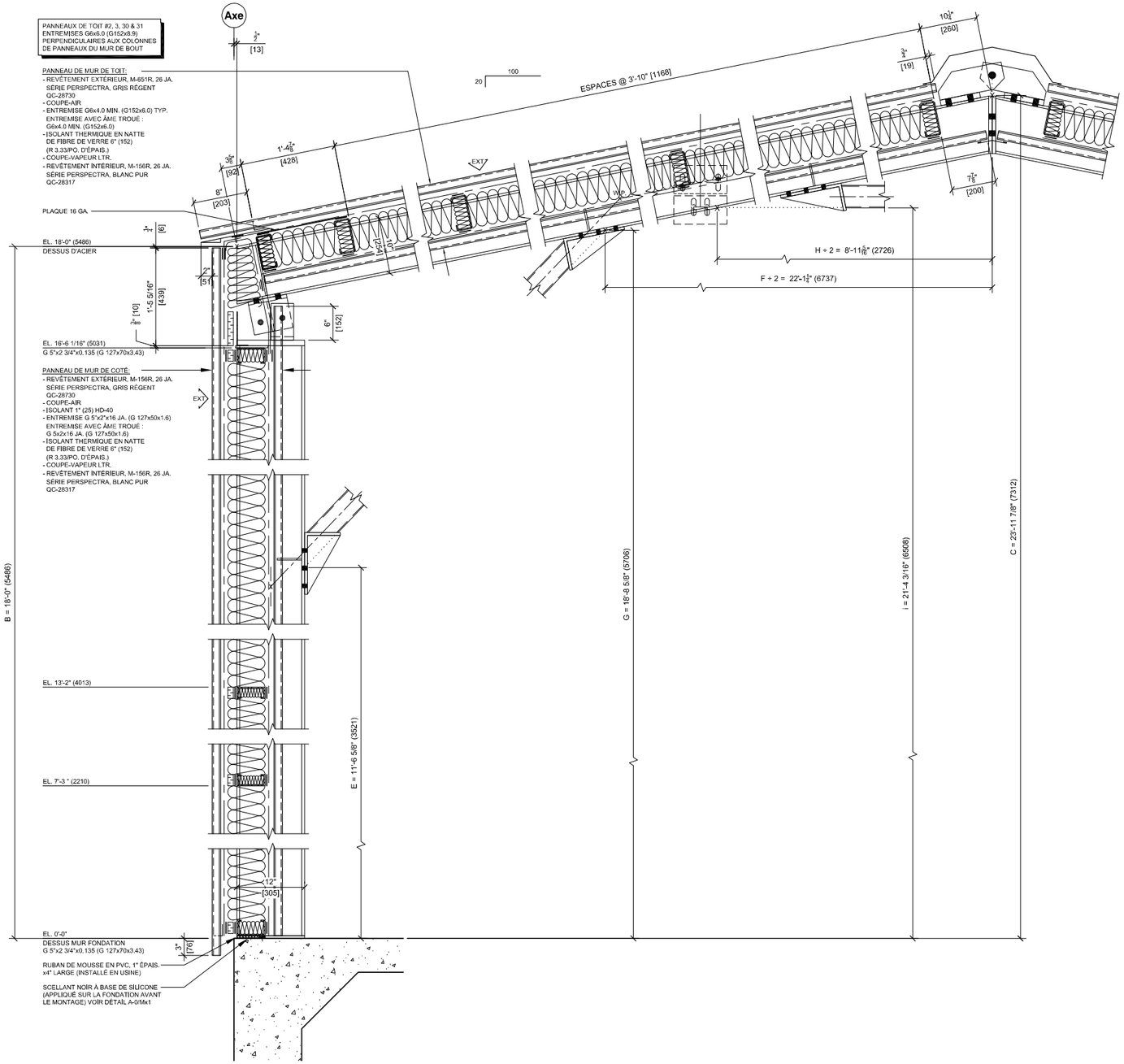

PANNEAUX DU MODULE

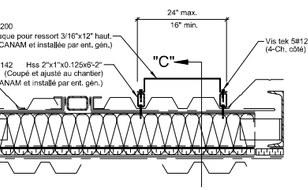

Coupe "B"

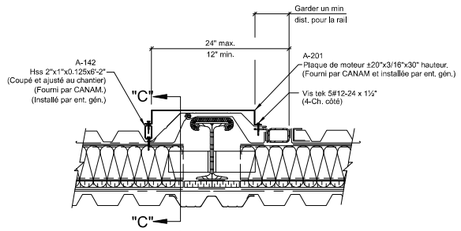

Coupe "D"

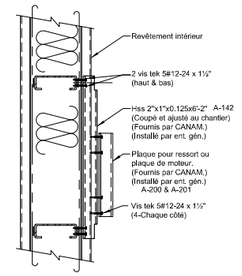

Coupe "C"

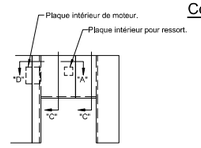

Plan clé vue de l'extérieur

PM-1 Mx3 DÉTAIL

PEINTURE POUR LES PLAQUES ET TUBES (HSS):
- LA PRÉPARATION DES SURFACES CONSISTE EN UN SSPC-SP7. (SABLAGE LÉGER)
- LA PEINTURE UTILISÉE EST CONFORME À LA NORME CISC/CPMA 1-73A.
- LA COULEUR DE LA PEINTURE EST BLANC.

PANNEAU DE MUR DE BOUT

Pour construction

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-06-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-06-20	Pour approbation	A	Y.P.	Y.D.
Date	Émission	No.	Dessinateur	Vérifié par:

Dessin: [redacted] Concepteur: Ingé: [redacted] Échelle: P.A.E. Date: 13-06-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Projet

Econox 60 x 82

Malartic

Québec

Description

Coupes de panneaux

Projet no. (P2020-169)	Feuille no.	Émission
W04519	Mx4	2

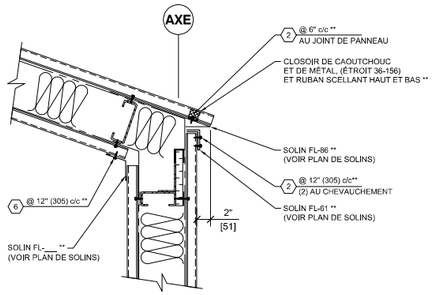

M-100 / Mx5 DETAIL
JOINT MUR & TOIT (MODULE)

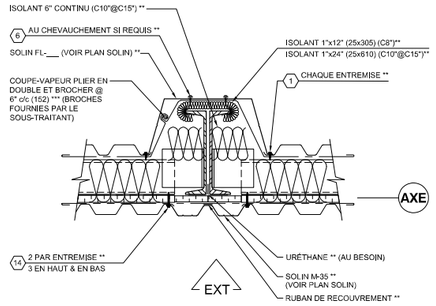

M-101 / Mx5 DETAIL
JOINT MUR DE MODULE

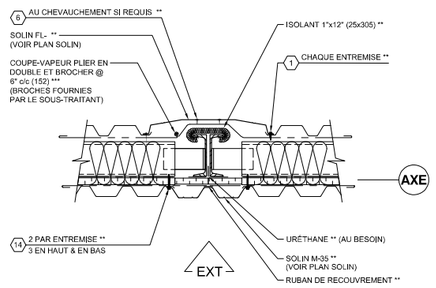

M-102 / Mx5 DETAIL
JOINT MUR DE BOUT

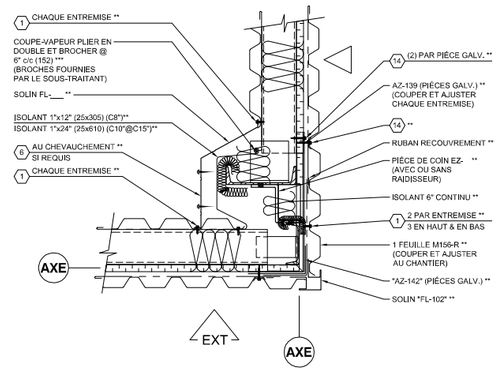

M-103 / Mx5 DETAIL
JOINT MUR DE BOUT & MUR DE MODULE

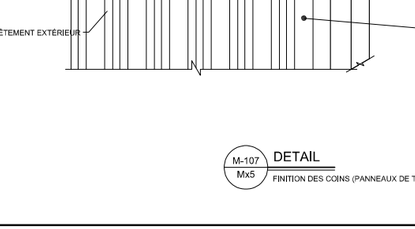

M-104 / Mx5 DETAIL
JOINT PANNEAUX DE TOIT

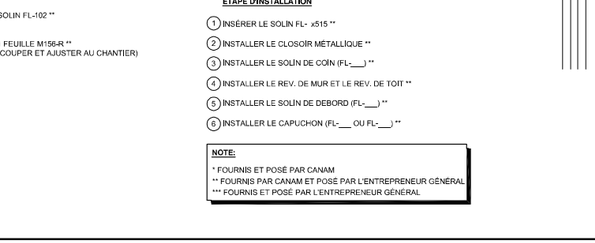

M-105 / Mx5 DETAIL
JOINT PANNEAUX DE TOIT & MUR DE BOUT

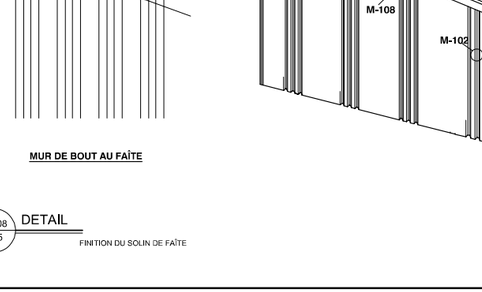

M-106 / Mx5 DETAIL
JOINT PANNEAUX DE TOIT AU FAÎTE

Pour construction

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-06-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-06-20	Pour approbation	A	Y.P.	Y.D.
Date	Émission	No.	Dessinateur	Chargé du projet

Chargé de projet: [redacted] Concepteur: [redacted] Échelle: P.A.E.
Approbation: [redacted] Vérification: [redacted] Date: 13-06-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Project
Econox 60 x 82
Malartic
Québec

Description
Détails de finition chantier

Projet no.	(P2020-169)	Échelle no.	Émission
W04519		Mx5	2

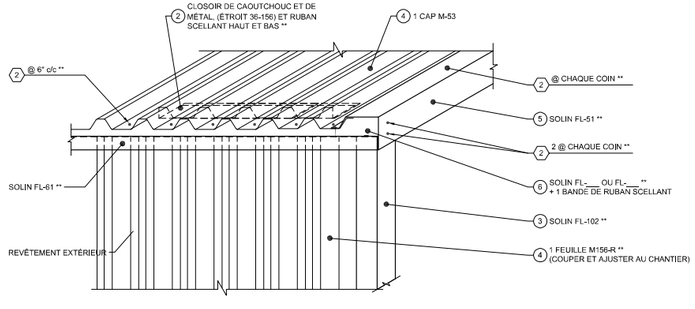

M-107 / Mx5 DETAIL
FINITION DES COINS (PANNEAUX DE TOIT, MODULE & BOUT)

ETAPE D'INSTALLATION

1. INSÉRER LE SOLIN FL- x515 **
2. INSTALLER LE CLOSOIR MÉTALLIQUE **
3. INSTALLER LE SOLIN DE COIN (FL-___) **
4. INSTALLER LE REV. DE MUR ET LE REV. DE TOIT **
5. INSTALLER LE SOLIN DE DEBORD (FL-___) **
6. INSTALLER LE CAPUCHON (FL-___ OU FL-___) **

NOTE:

* FOURNIS ET POSÉ PAR CANAM
** FOURNIS PAR CANAM ET POSÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
*** FOURNIS ET POSÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

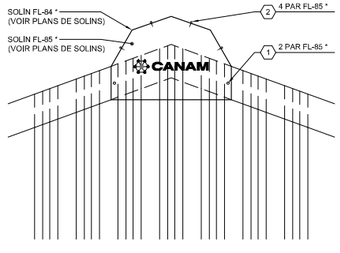

MUR DE BOUT AU FAÎTE

M-108 / Mx5 DETAIL
FINITION DU SOLIN DE FAÎTE

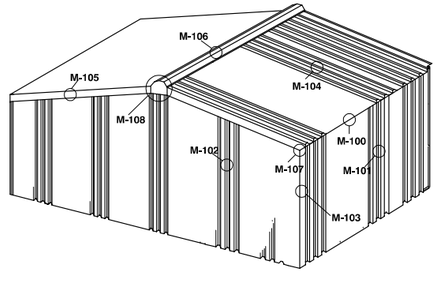

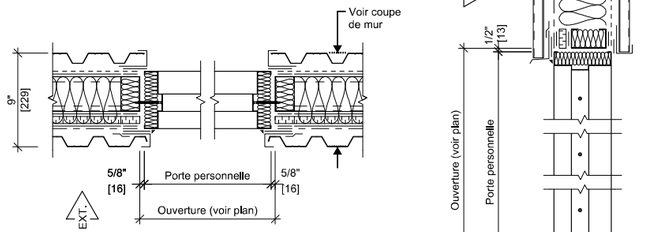

Section "A"

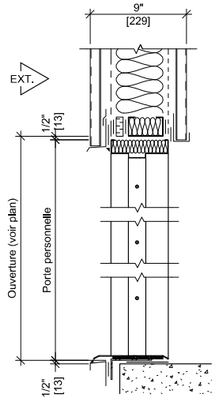

Section "B"

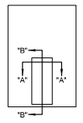

Plan clé
P.A.E.

Porte personnelle
Installé à l'usine
(M-156R & M-156R)
Panneaux #32, 33 & 42

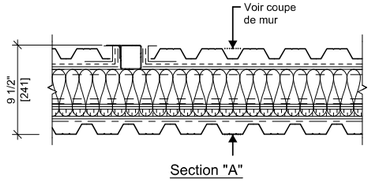

Section "A"

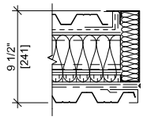

Section "B"

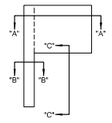

Plan clé
P.A.E.

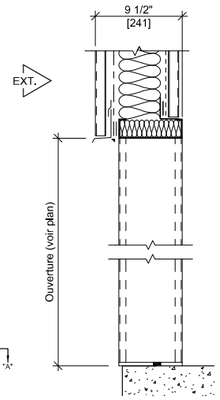

Section "C"

Porte montante
Fournis & installé au chantier par entre. général
(M-156R & M-156R)
Panneaux #34 & 36

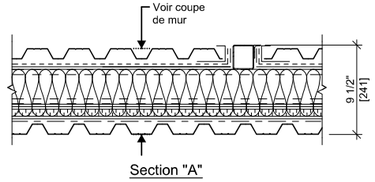

Section "A"

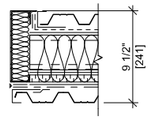

Section "B"

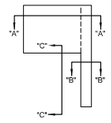

Plan clé
P.A.E.

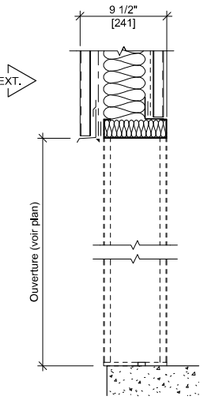

Section "C"

Porte montante
Fournis & installé au chantier par entre. général
(M-156R & M-156R)
Panneaux #35 & 37

Pour construction

14-09-20	Pour construction + marques	2	Y.P.	
20-08-20	Pour construction	1	Y.P.	Y.D.
17-08-20	Pour approbation	A	Y.P.	Y.D.
Date	Emission	No.	Dessinateur	Vérifié par.

Dessinateur: [redacted]
Approbation: [redacted]
Concepteur
Ingénieur: [redacted]
Échelle: P.A.E.
Date: 13-08-2020

CANAM
11505, 1re Avenue, bureau 500, Saint-Georges Beauce
Québec, Canada, G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-8031
Fax: (418) 226-4489

Projet

Econox 60 x 82

Malartic

Québec

Description

Détails finition usine

Projet no. (P2020-169)	Feuille no.	Emission
W04519	Mx6	2

NOTES:

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

W:\Windfall\Engineering\Construction\02_Surface\INFRASTRUCTURES FUTURS\NOUVEAU DORTOIR\20220831 NOUVEAUX BATIMENTS SECTEUR DORTOIRS.dwg

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN : NUMÉRO DE DESSIN

TITRE : AMÉNAGEMENT SURFACE CAMPEMENT

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:500	DATE:

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'un dortoir (#100) de 87 unités sur deux étages au site Windfall

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : Coord: Latitude:49° 3'21.17"N Longitude: 75°39'50.41"O

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule(1) : 6535 / 84 / 8412

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 28 ☐ m ☑ pi Profondeur : 248 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 24 ☐ m ☑ pi

Composition de la fondation: Cages de bois

Composition des murs extérieurs : Charpente bois-isolant-gypse

Revêtement extérieur : Tôle acier

Composition du toit : Finition : membrane élastomère Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : 15 / 11 / 2022

Pour la fin des travaux : 20 / 12 / 2022

Coût du projet : $1 820 400 $

Détails additionnels : Ajout de ce dortoir de 87 place mais nous avons au préalable déjà démolie le dortoir 400 de 49 chambres. Nous allons fermé les dortoir 500 et 600 ce qui nous reste 298 chambres actif

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Groupe RCM

Adresse : 28 Rue Industrielle, Saint-Benoît-Labre, QC

Code postal : G0M 1P0

N° téléphone : 1 855-726-2267

N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay Regional Government
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☑ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Lebel-sur-Quévillon Le 16 oct. 2022

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m^2

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N^o de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n^o_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Ajout d'une roulotte de chantier de 12' x 60' (Bureau Cmac)

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : Coord: 452417.1mE, 5435846.2mN Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban N° matricule(1) : ____ / ____ / ____

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234 Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 12 ☐ m ☑ pi Profondeur : 60 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 10 ☐ m ☑ pi Composition de la fondation: Chandelle en acier

Composition des murs extérieurs : Extérieur tôle/intérieur gypse Revêtement extérieur : Métal

Composition du toit : Finition : membrane élastomère Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : 2022 / 08 / 15 Pour la fin des travaux : 2022 / 08 / 22

Coût du projet : $105 600 $

Détails additionnels : Bâtiment temporaire connexe à la roulotte géologie dans le secteur du portail

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Eeyou Istchee James Bay Regional Government
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☑ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☐ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☐ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à _____ Le _____

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted] _____

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m^2

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N^o de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n^o_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Description des travaux projetés

☑ Construction nouvelle ☐ Agrandissement

Description des travaux : Construction d'une Tour pour communication radio locale au site de 61 m de hauteur avec l'ajout d'un conteneur 8'x 40' isolé en acier pour recevoir les équipements

Bâtiment projeté : ☐ Quai ☐ Serre ☐ Cabanon/remise ☐ Hangar à bois ☐ Garage ☐ Entrepôt

Adresse des travaux

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Adresse : Coord: 49° 4'17.44"N 75°38'37.45"O

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule(1) : 6737 / 40 / 1551

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Dimensions prévues du bâtiment complémentaire : Largeur de la façade : 8 ☐ m ☑ pi Profondeur : 40 ☐ m ☑ pi

Hauteur totale : 8 ☑ m ☑ pi Composition de la fondation: bloc de béton

Composition des murs extérieurs : Metal/urethane tôle Revêtement extérieur : Métal

Composition du toit : Finition : métal Forme : ☑ Plat ☐ Comble ☐ Mansarde

Date prévue pour le début des travaux : 2022 / 11 / 01 Pour la fin des travaux : 2022 / 12 / 15

Coût du projet : $500 000.00 $

Détails additionnels : Description du haut pour le conteneur et La tour de communication et en acier galvanisé d'une hauteur de 61 m et elle est ancré au Roc.Voir plan en anex

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Technicom Nord-Ouest inc.

Adresse : 200A, route 109 St-Mathieu d'Harricana

Code postal : J0Y 1M0

N° téléphone : 819-727-2256

N° Permis RBQ :

Eeyou Istchee James Bay
Regional Government
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

☑ Formulaire, dûment rempli et signé

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]

☑ Croquis d'implantation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Tous les bâtiments (principal et complémentaires, existants ou projetés) et leurs dimensions
- La distance du nouveau bâtiment par rapport au bâtiment principal et aux limites de la propriété
- Pour un chalet, la localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
- L'emplacement des lignes électriques (s'il y a lieu)

Documents facultatifs fournis pour une meilleure compréhension de votre projet :

☑ Plans

☐ Élévations

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à _____

Signature du propriétaire ou de son représentan [redacted] _____

Réservé au Gouvernement régional

Dimension du terrain : Largeur :_____ m Profondeur :_____ m Superficie totale :_____ m^2

☐ Bâtiment principal autorisé ☐ Un seul bâtiment de ce type Zone :_____

☐ Marge avant :_____ m ☐ Marge arrière :_____ m ☐ Marge latérale :_____ m

☐ Approuvé ☐ Refusé Le_____ N^o de permis :_____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n^o_____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION

BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Identification de la propriété

Adresse : Coord.: Latitude 49° 3'21.07"N Longitude 75°39'50.37"O(Site Windfall)

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule[1] : 6535 / 84 / 8412

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Bâtiment démoli (cochez toutes les cases auxquelles des travaux sont rattachés) :

- Bâtiment principal :
  - ☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire
- Bâtiment complémentaire :
  - ☐ Garage ☐ Cabanon ☐ Hangar à bois ☐ Clôture, muret ou haie ☐ Piscine ☐ Galerie, patio ou pergola

Méthode(s) de démolition (machinerie lourde, masse, etc.), expliquez en étant le plus précis possible :

Démantèlement d'un dôme et récupération pour utilisation future. Cassé et retiré la dalle de béton

Méthode(s) de disposition des déchets (dépotoir, conteneur, récupération par une entreprise, etc.), expliquez en étant le plus précis possible : La dalle de béton a été disposée sur la halde à stérile

Date prévue pour le début des travaux : 01 / 08 / 2022

Pour la fin des travaux : 31 / 08 / 2022

Coût du projet : 5000 $

Détails additionnels :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION
BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Photographie du ou des bâtiments à démolir
- ☑ Croquis à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Tous les bâtiments existants sur le terrain et ceux qui sont à démolir

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à Lebel-sur-Quévillon Le 17 Oct 2022

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted]

Réservé au Gouvernement régional

☐ Méthodes de démolition ☐ Disposition des déchets Zone : _____

☐ Approuvé ☐ Refusé Le _____ N° de permis : _____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION

BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Identification de la propriété

Adresse : Coord.: 49° 3'23.05"N 75°39'51.55"O (Dortoir 400)

Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban

N° matricule[1] : / /

[1]Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto

Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234

Courriel : [redacted]

Information sur les travaux

Bâtiment démoli (cochez toutes les cases auxquelles des travaux sont rattachés) :

- Bâtiment principal :
  - ☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire
- Bâtiment complémentaire :
  - ☐ Garage ☐ Cabanon ☐ Hangar à bois ☐ Clôture, muret ou haie ☐ Piscine ☐ Galerie, patio ou pergola

Méthode(s) de démolition (machinerie lourde, masse, etc.), expliquez en étant le plus précis possible :

Démantèlement des jupes et corridors, sortie du site des 8 modules par camion

Méthode(s) de disposition des déchets (dépotoir, conteneur, récupération par une entreprise, etc.), expliquez en étant le plus précis possible : Aucun déchet, les corridors et les toits en panneaux ont été récupérés. Les jupes sont récupérées pour les utiliser sur un autres bâtiment.

Date prévue pour le début des travaux : 22 / 08 / 2022

Pour la fin des travaux : 02 / 09 / 2022

Coût du projet : 0 $

Détails additionnels : Le bâtiment a été cédé à Horizon Nord pour couvrir les frais de démantèlement et disposition

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉMOLITION
BÂTIMENT PRINCIPAL
OU COMPLÉMENTAIRE

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : Horizon Nord

Adresse : 200, 6e Rue Ouest, Amos, Qc Code postal : J9T 2T5

N° téléphone : 819-727-5526 N° Permis RBQ : _____

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☑ Photographie du ou des bâtiments à démolir
- ☑ Croquis à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Tous les bâtiments existants sur le terrain et ceux qui sont à démolir

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à _____ Le _____

Signature du propriétaire ou de son représentant : [redacted] _____

Réservé au Gouvernement régional

☐ Méthodes de démolition ☐ Disposition des déchets Zone : _____

☐ Approuvé ☐ Refusé Le _____ N° de permis : _____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n°____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal :

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉPLACEMENT

BÂTIMENT PRINCIPAL OU COMPLÉMENTAIRE

Identification de la propriété

Adresse : Coord.: 452422.6mE, 5435854.6mN Localité : Eeyou-Istchee Baie-James

N° lot : Canton Urban N° matricule(1) : ____ / ____ / ____

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

(1)Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : Minière Osisko

Adresse (si différente de la propriété) : 155 University, Toronto Code postal : M5H 3B7

N° téléphone : 819-856-1234 Courriel : salvatore.spataro@osiskomining.com

Information sur les travaux

Adresse où le bâtiment sera implanté : Coord.: 452422.6mE, 5435854.6mN

☑ À l'intérieur du territoire du Gouvernement régional(1) ☐ À l'extérieur du territoire du Gouvernement régional

Le bâtiment change-t-il de fonction? ☐ oui ☑ non

➢ Précisez : ☐ Résidence ☐ Commerce ☐ Institution ☑ Industrie ☐ Chalet ou résidence secondaire

Description sommaire du parcours : Reste sur le site

Description sommaire des moyens prévus pour le déplacement : _____

(1)Si vous déplacez votre bâtiment à l'intérieur du territoire du Gouvernement régional, vous devez avoir également demandé pour le nouvel emplacement un permis de construction.

Date prévue pour le début des travaux : 20 / 08 / 2022 Pour la fin des travaux : 20 / 08 / 2022

Coût du projet : 5000 $

Détails additionnels : Déplacer le bâtiment électrique sur 180 degrés pour l'adosser à la roulotte de chantier afin d'installer la nouvelle roulotte Cmac 12'x60'

Coordonnées de l'entrepreneur

Si vous retenez les services d'un entrepreneur, vous devez obligatoirement nous fournir ces indications :

Entrepreneur : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° téléphone : _____ N° Permis RBQ : _____

Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

DEMANDE DE PERMIS
DÉPLACEMENT
BÂTIMENT PRINCIPAL
OU COMPLÉMENTAIRE

Documents à joindre

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants[1] :

- ☑ Formulaire, dûment rempli et signé
- ☐ Un permis de construction (bâtiment principal ou bâtiment secondaire) si le nouvel emplacement est situé à l'intérieur du territoire du Gouvernement régional
- ☐ Permis de la Société d'assurance automobile du Québec (s'il y a lieu)
- ☐ Autorisation écrite de Télébec (s'il y a lieu)
- ☐ Autorisation écrite d'Hydro-Québec (s'il y a lieu)
- ☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet[2]
- ☐ Croquis à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Tous les bâtiments existants sur le terrain et ceux qui sont à déplacer

[1]Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète.

[2]Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

Déclaration

Je, [redacted] soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Je m'engage également à respecter les six conditions suivantes lors du déménagement du bâtiment désigné ci-dessus :

1) Libération du terrain de tous bâtiments secondaires et accessoires, déchets et débris provenant du déménagement des installations dans les quarante-huit heures;
2) Le remblai des fondations de l'immeuble principal, avec du matériel rapporté, dans les quarante-huit heures de déplacement;
3) Le nivellement du terrain selon la pente naturelle de terrain dans les quarante-huit heures de déplacement;
4) Aucun débris ne devra rester dans les fondations avant le remblai;
5) Les égouts sanitaire et/ou pluvial devront être convenablement bouchés avant le remblai à l'aide de bouchon ou de capuchon autorisés et vérifiés par l'officier municipal;
6) Aviser l'officier municipal avant le remblai pour qu'il puisse effectuer un constat de conformité;

Signé à _____ Le _____

Signature du propriétaire ou de son représentant [redacted] _____

Réservé au Gouvernement régional

☐ Approuvé ☐ Refusé Le _____ N° de permis : _____

Commentaires : _____

_____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

La présente demande de permis est conforme au(x) règlement(s) n° ____ du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Signature de l'officier municipal : _____

Carte sans titre
Rédigez une description pour votre carte.
Légende
Gym Démonté
Windfall Camp - Osisko Mining
Windfall Camp - Osisko Mining
Gym Démonté
Google Earth
Image © 2022 Maxar Technologies
N
10 m

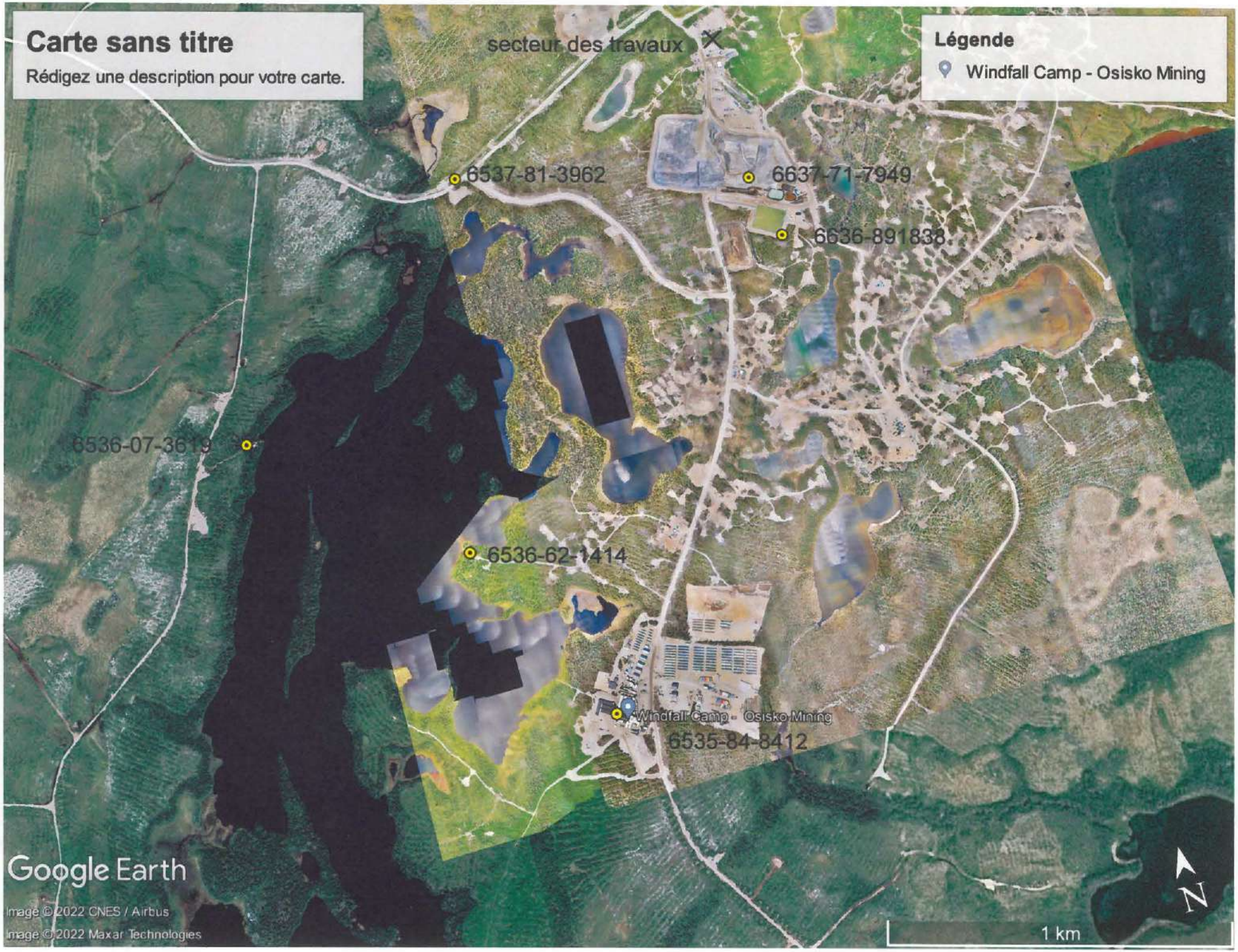
Carte sans titre
Rédigez une description pour votre carte.
secteur des travaux
Légende
Windfall Camp - Osisko Mining
6537-81-3962
6637-71-7949
6636-891838
6536-07-3619
6536-62-1414
Windfall Camp - Osisko Mining
6535-84-8412
Google Earth
Image © 2022 CNES / Airbus
Image © 2022 Maxar Technologies
N
1 km

NOTES:

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

W:\Windfall\Engineering\Construction\02_Surface\INFRASTRUCTURES FUTURS\NOUVEAU DORTOIR\20220831 NOUVEAUX BATIMENTS SECTEUR DORTOIRS.dwg

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN :

TITRE : AMÉNAGEMENT SURFACE CAMPEMENT

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:500	DATE:

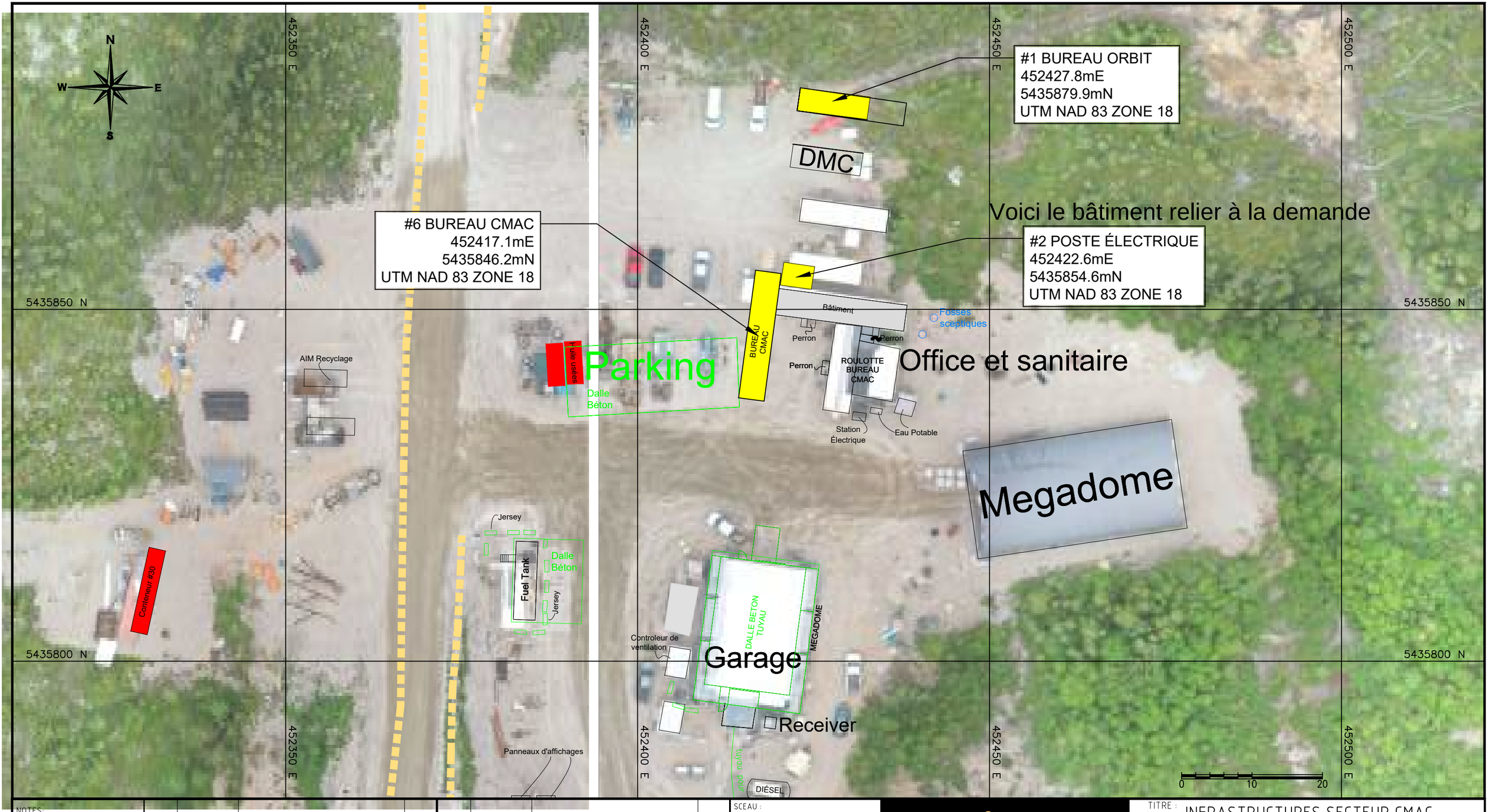

NOTES:

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

W:\Windfall\Engineering\Construction\02_Surface\INFRASTRUCTURES FUTURS\SALLE DE CONFÉRENCE CMAC\20220831 SECTEUR CMAC NOUVEAU BATIMENT.dwg

SCEAU :

OSISKO MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN : **NUMÉRO DE DESSIN**

TITRE : INFRASTRUCTURES SECTEUR CMAC
NOUVEAU BATIMENT ET BATIMENTS DÉPLACÉS
AOUT 2022

CONCU :		
DESSINE :	E. GILBERT	2022-08-31
VERIFIE :	A. TREMBLAY	2022-08-31
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:500	DATE:

O:\NAS Server Files\Alantra Drawings\3 - Sales Drawings\AL16\AL... https://www.alantraleasing.com/storage/files/shares/office-complexes...

2022-05-30, 05:17

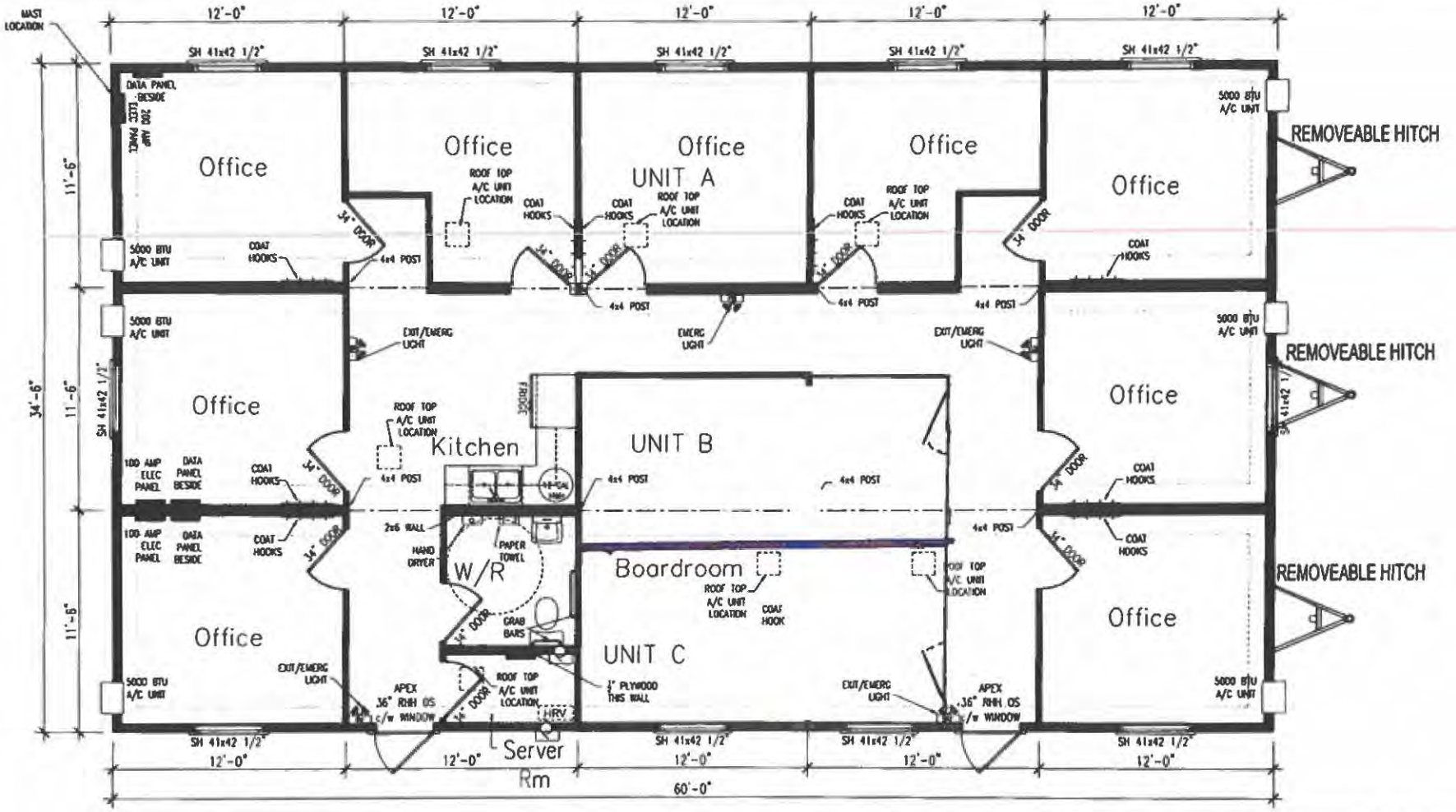

60' x 36'

Office Complex

UNIT #

AL16-1054-1056

REV.	DESCRIPTION	DATE
0	SALES DWG	MAY 2016

ALANTRA

Excellence in Quality and Service

Phone:1-800-456-1800

PLEASE NOTE, THE ABOVE FLOOR PLAN IS MEANT AS A GUIDE ONLY, SLIGHT VARIATIONS MAY OCCUR

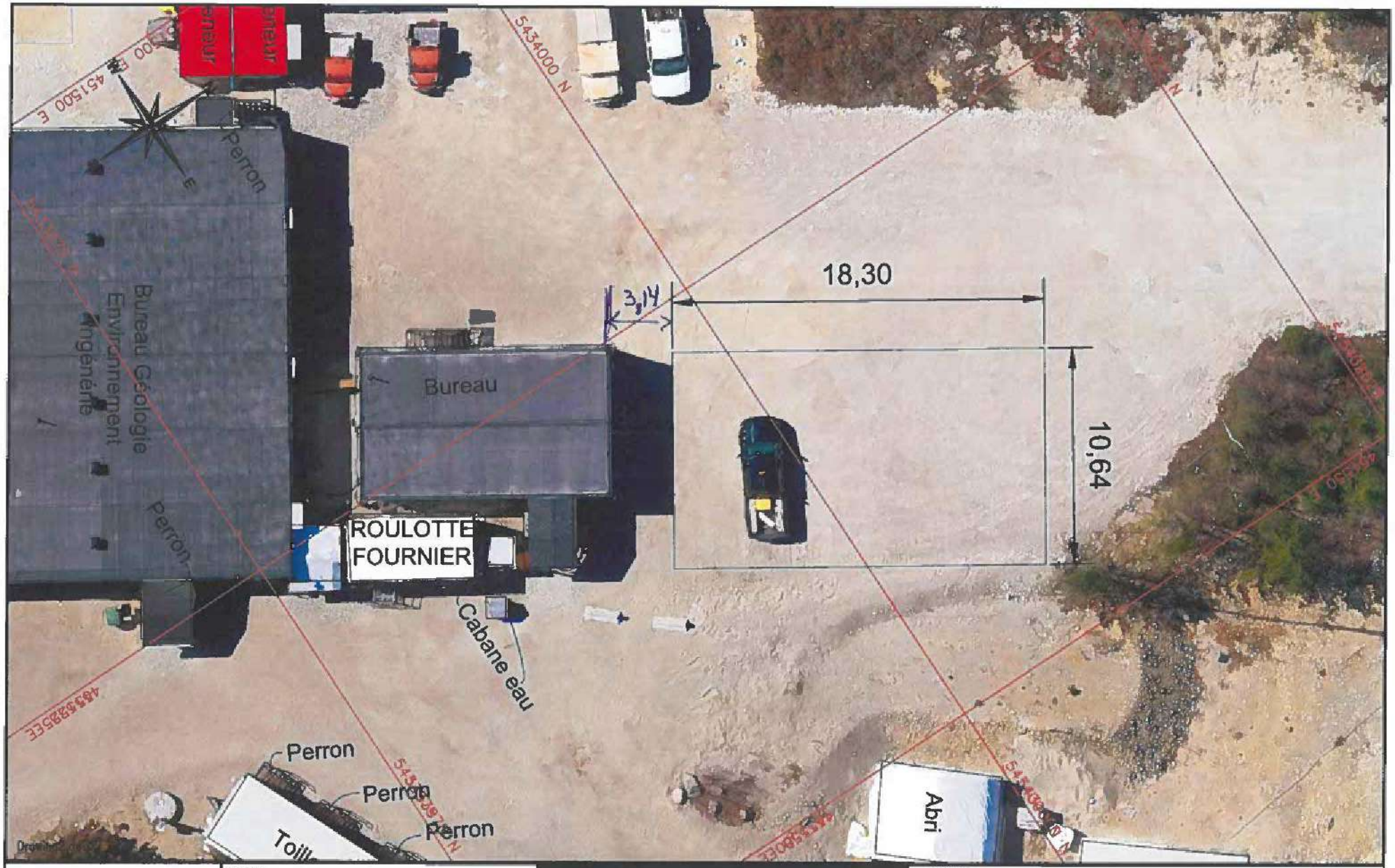

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

TITRE : NOUVEAU BATIMENT

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:250	DATE:

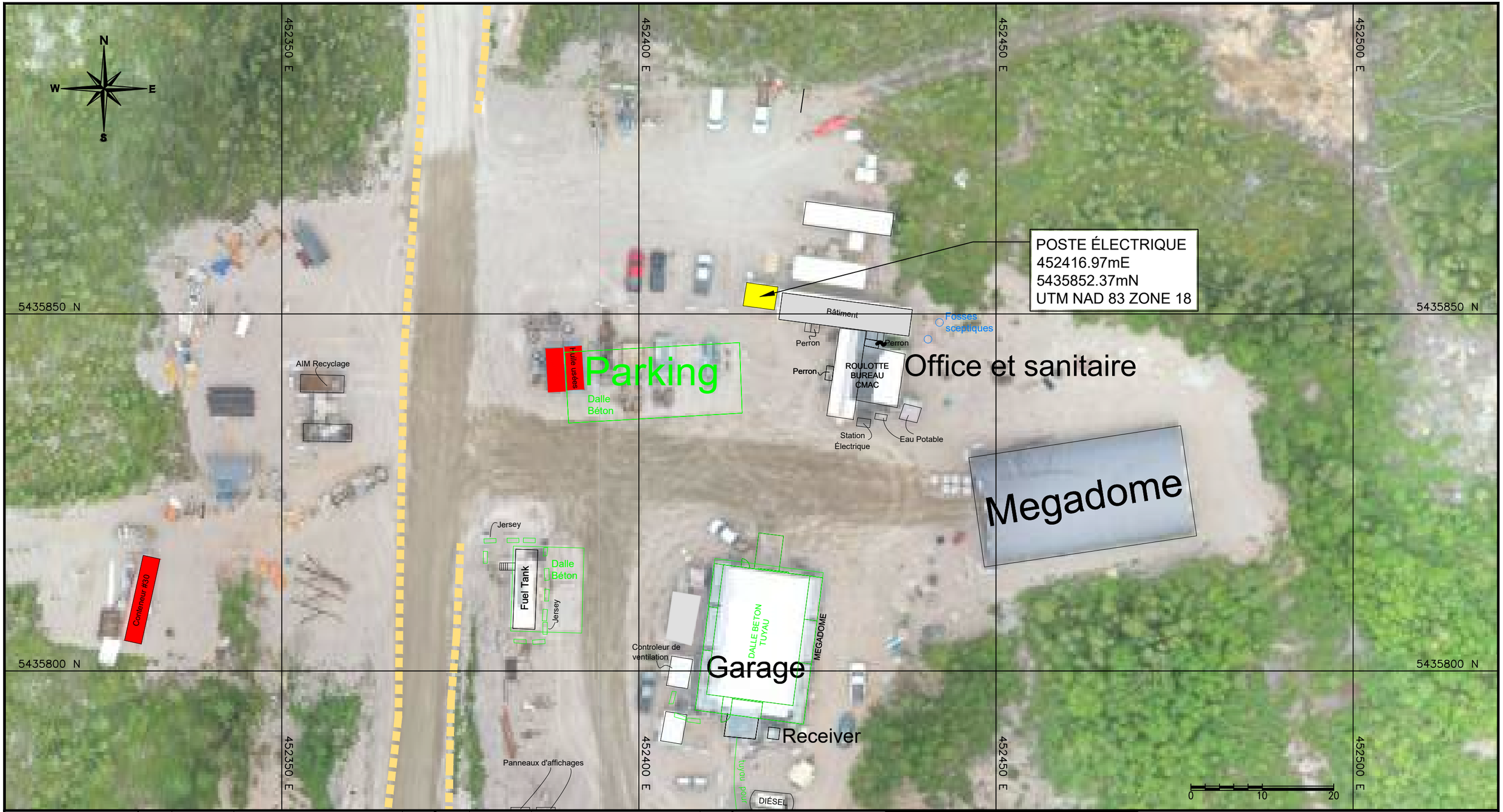

NOTES:

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

W:\Windfall\Engineering\Construction\02_Surface\INFRASTRUCTURES FUTURS\SALLE DE CONFÉRENCE CMAC\20220831 SECTEUR CMAC NOUVEAU BATIMENT.dwg

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN : NUMÉRO DE DESSIN

TITRE : INFRASTRUCTURES SECTEUR CMAC

CONCU :		
DESSINE :	E. GILBERT	2022-08-31
VERIFIE :	A. TREMBLAY	2022-08-31
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:500	DATE:

Rapport de forage

GROUPE Puitbec

PUITS - POMPES - GÉOTHERMIE

www.puitbec.com
info@puitbec.com

15, rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc. Canada
G6P 9S9

Tél. 1-819-758-6468
Fax. 1-819-758-7822
RBQ: 8327-6683-50

Lieu de forage	Numéro d'identification
Nom: OSISKO MINING PUITS #1 Adresse: PROJET WINDFALL LAKE Baie-James Toponyme: Téléphone: (418) 317-0421	***00750-2016-099***

Données cartographiques

NAD:	83	UTM zone:
Long.:	75°39'42"	Carte:
Lat.:	49°3'29"	X:
		Y:

Utilisation: Commerce
Volume projeté: <75m3/jour

Cimentation
De: 1 Pi A: 17 Pi
Matériau utilisé: BENTONITE

Description du forage Approfondissement ☐

Profondeur totale:	35 Pi	De:	à:
Méthode:	Rotation		
Profondeur:	35 Pi	Diamètre:	6,0 Po
Profondeur:		Diamètre:	

Description du puits
Longueur du tubage: 30 Pi Diamètre: 6,0 Po Margelle: >30cm Scellé [X]
Longueur du tubage: Diamètre: Margelle:

Crépine
Longueur: 3,0 Pi Diamètre: 6,0 po. tel Ouverture: 0,020 Po Type: ACIER INOXIDABLE (1

Tubage d'appoint
De: à: Diamètre Type:

Matériaux recoupés

De	A	Argile	Silt	Sable	Gravier	Till	Roc frac.	Roc	Autres
0 Pi	30 Pi	☐	☐	☐	X	☐	☐	☐	
30 Pi	35 Pi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	X	

Essai de débit
Niveau de l'eau estimé
Débit d'eau estimé
Statique: 10 Pi Dynamique: 30 Pi
Quantité: 1500 Gph Méthode: Air
Des travaux d'hydrofacturation ont été nécessaires ☐

J'atteste que les travaux de scellement de l'installation de prélèvement ont été effectués conformément à l'article 19 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce sous ma supervision.

Ordre: Date:

Les travaux effectués par *GROUPE PUITBEC INC.* sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 12 à 26 ou 28 à 30 ou 78 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Foreur: [redacted] Aide(s): [redacted] Date: 2016-08-18

Rapport de forage

GROUPE Puitbec

PUITS - POMPES - GÉOTHERMIE

15, rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc. Canada
G6P 9S9

Tél. 1-819-758-6468
Fax. 1-819-758-7822
RBQ: 8327-6683-50

www.puitbec.com
info@puitbec.com

Lieu de forage	Numéro d'identification
Nom: OSISKO MINING PUITS #2 Adresse: PROJET WIDFALL LAKE Baie-James Toponyme: Téléphone: (418) 317-0421	***00750-2016-100***

Données cartographiques

NAD:	83	UTM zone:	
Long.:	75°39'42"	Carte:	
Lat.:	49°3'29"	X:	
		Y:	

Utilisation: Commerce
Volume projeté: <75m3/jour

Cimentation
De: 0 Pi A: 17 Pi
Matériau utilisé: BENTONITE

Description du forage Approfondissement ☐

Profondeur totale:	340 Pi	De:	à:
Méthode:	Rotation		
Profondeur:	340 Pi	Diamètre:	6,0 Po
Profondeur:		Diamètre:	

Description du puits

Longueur du tubage:	40 Pi	Diamètre:	6,0 Po	Margelle:	>30cm	Scellé ☒
Longueur du tubage:		Diamètre:		Margelle:		

Crépine
Longueur: Diamètre: Ouverture: Type:

Tubage d'appoint
De: à: Diamètre Type:

Matériaux recoupés

De	A	Argile	Silt	Sable	Gravier	Till	Roc frac.	Roc	Autres
0 Pi	36 Pi	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	
36 Pi	340 Pi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	

Essai de débit Niveau de l'eau estimé Statique: 10 Pi Dynamique: 335 Pi
Débit d'eau estimé Quantité: 600 Gph Méthode: Air
Des travaux d'hydrofacturation ont été nécessaires ☐

J'atteste que les travaux de scellement de l'installation de prélèvement ont été effectués conformément à l'article 19 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce sous ma supervision.

Ordre: Date:

Les travaux effectués par *GROUPE PUITBEC INC.* sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 12 à 26 ou 28 à 30 ou 78 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Foreur: [redacted] Aide(s): [redacted] Date: 2016-08-19

NOTES:

REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL	REV.	DATE	DESCRIPTION	INITIAL

W:\Windfall\Engineering\Construction\02-Surface\INFRASTRUCTURES FUTURS\TOUR TÉLÉCOM\TELECOM TOWER.dwg

SCEAU :

OSISKO
MINIÈRE OSISKO

PROJET : WINDFALL

NO DESSIN : NUMÉRO DE DESSIN

TITRE : TOUR DE TELECOM

CONCU :		
DESSINE :		
VERIFIE :		
APPROUVE :		
ECHELLE:	1:750	DATE: